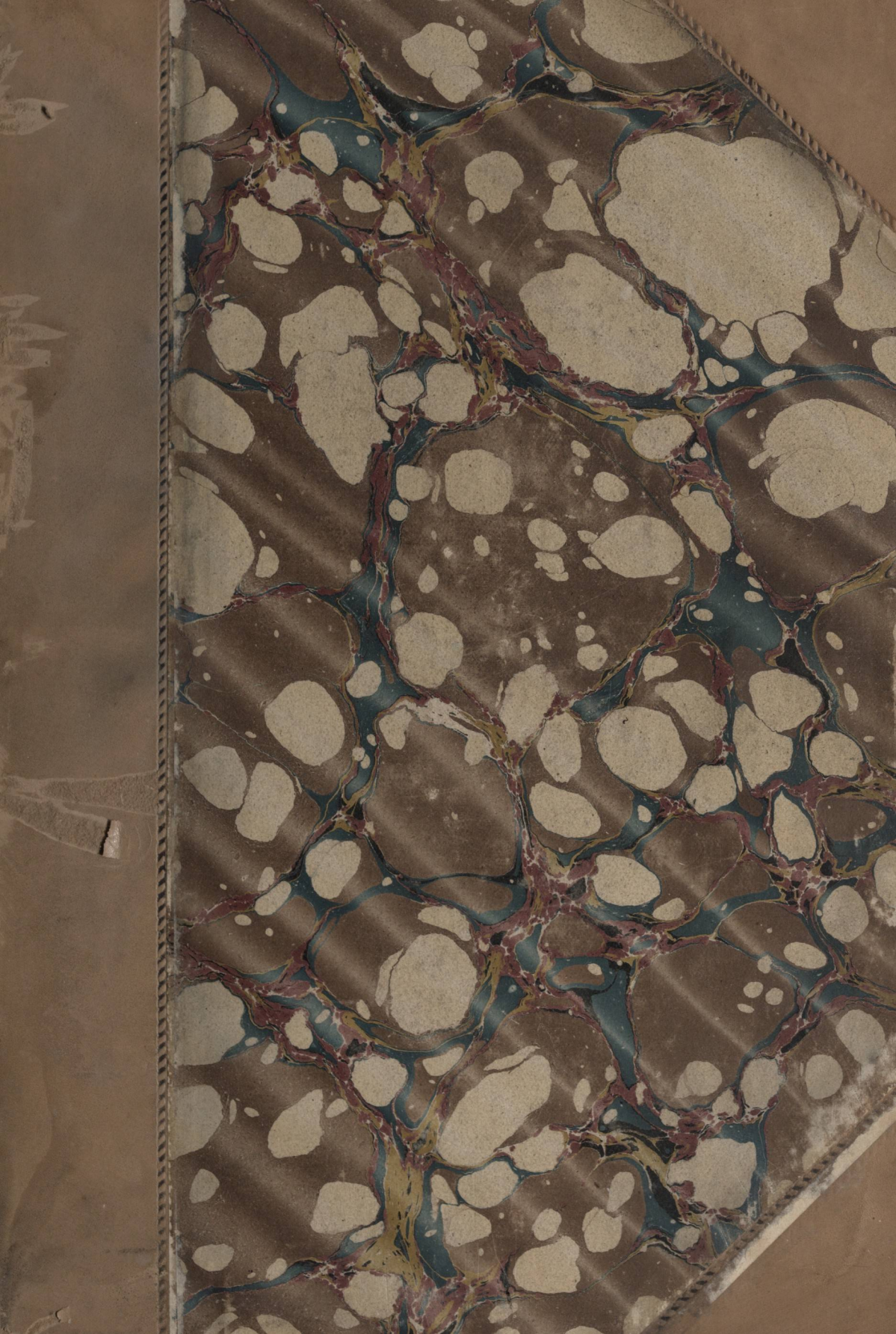

J
103
H44
1905

CANADA. PARLEMENT.
C. des C.

Procès-verbaux.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU

CANADA

SESSION 1905

PREMIÈRE SESSION DU DIXIÈME PARLEMENT

DU 11 JANVIER AU 20 JUILLET, INCLUSIVEMENT

OTTAWA
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1905

INDEX

A

ACCIDENTS ARRIVÉS EN 1904 SUR CHEMINS DE FER ET VAPEURS :—Ordre. Nombre d',—en Canada : M. Martin (Queen), 205. Réponse, 261. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 75.

ADRESSES ET ORDRES :—Modifiés, 207. Présentés sans délai, 624.

AFRIQUE DU SUD, SERVICE DE STEAMERS ENTRE LE CANADA ET L' :—Ordre. Date du départ de chaque navire faisant ce service : M. Johnston (Cap-Breton), 205.

AFRIQUE, MÉDAILLES D' :—Voir *Milice.*

AGENCE CANADIENNE, CIE D' :—Pétition pour acte, 77. Rapport sur l'avis; Bill (No 77) : M. Bickerdike, 240. 2me lecture et référé au comité des Banques, 248. Rapporté amendé, 793. En comité, progrès, 852. Bill renvoyé au comité des Banques, 852. Rapport portant que le préambule n'est pas prouvé, 894. Honoraire remboursé, 901.

AGENTS COMMERCIAUX DU CANADA :—

1. Ordre. Noms et salaires, etc., des, : M. Martin (Queen), 99. Réponse partielle, 262. *Imprimée.* Doc. Sess., No 77.
2. Réponse supplémentaire, 52. *Imprimée.* Doc. Sess., No 77*a*.

AGRICULTURE :—Rapport du ministre pour l'année expirée le 31 octobre 1904: M. Fisher, 91. *Imprimé.* Doc. Sess., No 15.

AGRICULTURE ET COLONISATION :—

1. Comité à nommer, 11. Rapport, 38. Adopté, 53. M. Greenway substitué à M. Guthrie, 77. **1**er RAPPORT—Emploi d'un sténographe. Adopté, 188. **2**me RAPPORT—Impression de certains témoignages, 430. Adopté, 443. **3**me RAPPORT—Transport des bestiaux par chemins de fer; grains, beurre, œufs, etc., tarif de transport, 462, 464. (Voir *Appendice No 2*). Troisième rapport adopté quant au renvoi à la Commission des chemins de fer, 514. **4**me RAPPORT—Impression du témoignage de J. H. Clark, commissaire des graines, 585. Adopté, 601. **5**me RAPPORT—Témoignages concernant l'immigration (*Appendice No 2*), 738. **6**me RAPPORT—Embargo sur le bétail canadien, 773. Adopté, 841. **7**me RAPPORT—Impression, etc., 967. Adopté, 968.
2. Ordre. Nombre de témoins entendus par le comité, et payés : M. Wilson (Lennox), 206. Réponse, 370. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 100.

AJOURNEMENTS SPÉCIAUX :—

1. Au vendredi, 13. Mercredi des Cendres, 289. Pâques, 494. Décès de l'honorable M. Sutherland, 533. Fête de Victoria, 603. Ascension, 638.
2. Motions pour ajournement : Rejetées, 247, 262, 270, 275, 299, 418, 438, 470, 486, 542, 549, 553, 557, 582, 601, 717, 721, 753, 761, 765, 774, 864, 963.

ALBERTA, CHEMIN DE FER CENTRAL D' :—Pétition pour acte, 230. Rapport sur l'avis, 298. Bill (No 118): M. Oliver, 299. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 306. Rapporté amendé, 357. 3me lecture et passé, 387. Passé au Sénat, 465. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 51.

ALBERTA-OUEST, CIE DU CHEMIN DE FER D' :—Pétition pour acte, 231. Rapport sur l'avis, 274. Bill G (No 135) du Sénat, 470. 1re lecture : M. Galliher, 478. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 487. Rapporté amendé, 542. 3me lecture et passé, 566. Concours du Sénat, 582. Sanctionné, 698.—5 Edouard VII, chap. 176.

ALBERTA, PROVINCE D' :—

1. Bill (No 69) pour établir la,—Sir W. Laurier, 214. Motion pour seconde lecture; amendement-Borden, 372. Débat ajourné, 373, 378, 387, 402, 406, 415, 418, 422, 426, 431, 438, 443, 457, 465, 470, 479, 487, 494, 498, 502, 505, 514, 522, 526, 529. Amendement rejeté, 534. 2me lecture, 535. En comité; progrès, 550, 554, 558, 561, 573, 705, 757, 761, 765, 770, 774, 782, 785, 790. Bill rapporté amendé, 794. Motion pour troisième lecture, 813. Amendements divers, rejetés, 813-830. 3me lecture et passé, 831. Passé au Sénat, 972. Sanctionné 976.—5 Edouard VII, chap. 3.
2. Résolutions concernant le subside annuel de la province, 370, 371. Adoptées et référées au comité sur le Bill (No 69), 542.

Voir *Chemins*, etc.,

ALBERTA, CIE DE CHEMIN DE FER ET D'IRRIGATION D' :—Pétition pour acte, 195. Rapport sur l'avis, 240. Bill (No 83): M. Turriff, 255. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 263. Rapporté amendé, 493. 3me lecture et passé, 526. Passé au Sénat, 615. Santcionné, 698.—5 Edouard VII, chap. 52.

ALGOMA À LA BAIE D'HUDSON, CIE DU CHEMIN DE FER CENTRAL D' :—Pétition pour acte, 230. Rapport sur l'avis, 274. Bill (No 116) : M. Dyment, 299. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 407. Rapporté amendé, 541. 3me lecture et passé, 622. Amendé au Sénat, 731. Concours, 747. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 53.

ALGOMA COPPER RANGE, CIE DU CHEMIN DE FER DITE :—Pétition pour acte, 140. Rapport sur l'avis; Bill (No 60): M. Dyment, 196. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 204. Rapporté amendé, 415. 3me lecture et passé, 418. Passé au Sénat, 553. Sanctionné, 575.—5 Edouard VII, chap. 54.

ARBITRAGE ENTRE SA MAJESTÉ ET LA CIE DU GRAND-TRONC :—Bill (No 199) modifiant l'Acte concernant un,—1re et 2me lectures : M. Fitzpatrick, 864. 3me lecture et passé, 880. Passé au Sénat, 972. Sanctionné, 976.—5 Edouard VII, chap. 15.

ARBITRAGE ENTRE L'INTERCOLONIAL ET LE GRAND-TRONC :—Papiers à ce sujet : M. Fitzpatrick, 92. *Pas imprimés.* Doc. Sess., No 50.

ARCHIVES DU CANADA :—Rapport de l'archiviste pour 1904: M. Fisher, 641. *Imprimé.* Doc. Sess., No 18.

ASSURANCE CANADIENNE DITE CROWN CASUALTY, CIE D' :—Requête préliminaire, 314. Rapport favorable, 326. Pétition pour acte, 334. Rapport sur l'avis, 342. Bill (No 125): M. Gervais, 343. 2me lecture et référé au comité des Banques, 388. Rapport amendé, 418. 3me lecture et passé, 422. Passé au Sénat, 562. Sanctionné, 575.—5 Edouard VII, chap. 83.

ASSURANCE, CIES D' :—

1. Sommaire des relevés des,—en Canada pour 1904 : M. Fielding, 487. *Imprimé.* Doc. Sess., No 9.
2. Ordre. Montant total des fonds des,—sous la juridiction du Parlement : M. Macdonell, 396.

ASSURANCES, ET DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SANTÉ PUBLIQUE, SURINTENDANT DES :—Bill (No 200) : M. Fitzpatrick; passé au Communes, 947. Passé au Sénat, 972. Sanctionné, 976.—5 Edouard VII, chap. 46.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE, D'ONTARIO, CIE D' :—Pétition pour acte, 221. Rapport sur l'avis, 240. Bill (No 105) : M. Boyce, 299. 2me lecture et référé au comité des Banques, 306. Rapporté amendé, 342. En comité, rapporté, 351. 3me lecture et passé, 372. Passé au Sénat, 444. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 137.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DITE " SOVEREIGN ", CIE D' :—Pétition pour acte, 108. Rapport sur l'avis; Bill (No 26) : M. Osler, 116. 2me lecture et référé au comité des Banques, 124. Rapporté amendé, 239. 3me lecture et passé, 248. Amendé au Sénat, 388. Concours, 394. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 159.

ASSURANCE IMPÉRIALE DE GARANTIE ET CONTRE LES ACCIDENTS DU CANADA :—Pétition pour acte, 229. Rapport spécial sur l'avis, 240. Renvoyé au comité des Ordres Permanents, 247. Nouveau rapport sur l'avis, 274. Bill (No 98) : M. Belcourt, 281. 2me lecture et référé au comité des Banques, 306. Rapporté amendé, 342. 3me lecture et passé, 351. Passé au Sénat, 444. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 107.

ASSURANCE SUR LA VIE, THE CENTURY, CIE D' :—Pétition pour acte, 45. Rapport sur l'avis, 131. Bill (No 49) : M. Macpherson, 156. 2me lecture et référé au comité des Banques, 164. Rapporté amendé, 342. 3me lecture et passé, 351. Passé au Sénat, 444. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 80.

ASSURANCE SUR LA VIE DITE WESTERN, CIE D' :—Pétition pour acte, 231. Rapport sur l'avis, 298. Bill (No 108) : M. Adamson, 299. 2me lecture et référé au comité des Banques, 306. Rapporté amendé, 464. 3me lecture et passé (titre changé), 486. Passé au Sénat, 582. Sanctionné, 575.—5 Edouard VII, chap. 74.

ATHABASKA, CIE DU CHEMIN DE FER D' :—Pétition pour acte, 231. Rapport sur l'avis, 274. Bill (No 117) : M. Oliver, 299. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 306. Rapporté amendé, 357. 3me lecture et passé, 388. Passé au Sénat, 466. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 58.

ATHABASKA-NORD, CIE DU CHEMIN DE FER D' :—Pétition pour acte, 231. Rapport sur l'avis, 240. Bill (No 88) : M. Turriff, 270. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 282. Rapporté amendé, 378. 3me lecture et passé, 388. Passé au Sénat, 465. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 57.

ATLANTIQUE CANADIEN, CIE DU CHEMIN DE FER :—Pétition pour acte, 81. Rapport sur l'avis, 90. Bill (No 46) : M. Macdonald, 148. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 164. Rapporté amendé, 334. En comité; rapporté, 450. 3me lecture et passé, 465. Passé au Sénat, 543. Sanctionné, 575.—5 Edouard VII, chap. 50.

ATLANTIQUE, QUÉBEC ET OCCIDENTAL, CIE DU CHEMIN DE FER :—Pétition pour acte, 33. Rapport sur l'avis, 89. Bill (No 13) : M. Gauvreau, 90. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 99. Rapporté, 148. 3me lecture et passé, 156. Passé au Sénat, 282. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 59.

AUBAINS EMPLOYÉS PAR LA CIE DU CHEMIN DE FER PÈRE MARQUETTE :—Voir *Père Marquette.*

AUDITEUR GÉNÉRAL :—

1. 1er rapport partiel pour 1903-04, page 49. 2me rapport partiel, 82. Rapports 1 et 2 référés au comité des Comptes Publics, 124. Rapport final, 208. *Imprimés.* Doc. Sess., No 1.
2. Rejets des décisions de l'Auditeur général : M. Paterson, 19. *Pas imprimés.* Doc. Sess., No 38.

Voir *Comptes Publics, Comité des,—10me rapport* (page 901).

AUTONOMIE :—Voir *Nord-Ouest, Territoires.*

B

BAIE D'HUDSON ET DU PACIFIQUE, CIE DU CHEMIN DE FER DE LA :—Pétition pour acte, 230. Rapport sur l'avis, 298. Bill (No 109) : M. Calvert, 299. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 306. Rapporté amendé, 357. 3me lecture et passé, 387. Passé au Sénat, 465. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 104.

BAIE D'HUDSON, SERVICE DANS LA :—Voir *Moodie.*

BAIE D'HUDSON, OFFICIERS RETRAITÉS DE LA CIE DE LA :—Ordre. Correspondance au sujet de la succession de Lord Selkirk : M. Lamont, 948.

BAIE D'HUDSON ET DU NORD-OUEST, CIE DES CHEMINS DE FER DE LA :—Pétition pour acte, 139. Rapport sur l'avis, 274.

BAIE GEORGIENNE, ILES DANS LA :—Ordre. Correspondance concernant la vente de certaines,—au sud de la Pointe de l'Orignal : M. Oliver, 968. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 141.

BAIE GEORGIENNE ET DU LITTORAL, CIE DU CHEMIN DE FER DE LA :—Pétition pour acte, 107. Rapport sur l'avis, 116. Bill (No 35) : M. Scott, 117. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 124. Rapporté amendé, 188. 3me lecture et passé, 197. Passé au Sénat, 282. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 95.

BAIE-DE-QUINTÉ, CIE DU CHEMIN DE FER DE LA :—Pétition pour acte, 164. Rapport sur l'avis, 240. Bill (No 85) : M. Harty, 255. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 263. Rapporté amendé, 321. 3me lecture et passé, 344. Passé au Sénat, 431. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 61.

BANQUE "MONARCH" DU CANADA :—Bill BB (No 164), 583. 1re lecture et référé au comité des Ordres Permanents : M. Gordon, 593. Rapport sur l'avis; inscrit sur le feuilleton des ordres, 637. 2me lecture et référé au comité des Banques, 642. Rapporté amendé, 793. 3me lecture et passé, 798. Concours du Sénat, 842. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 125.

Banque Molson :—Pétition pour acte, 49. Rapport sur l'avis, 89. Bill (No 14) : M. Ames, 90. 2me lecture et référé au comité des Banques, 100. Rapporté amendé, 239. 3me lecture et passé, 248. Amendé au Sénat, 388. Concours, 394. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 124.

Banque "Northern" :—Pétition pour acte, 81. Rapport sur l'avis ; Bill (No 104) : M. Bole, 298. 2me lecture et référé au comité des Banques, 306. Rapport amendé, 464. 3me lecture et passé, 479. Passé au Sénat, 557. Sanctionné, 575.—5 Edouard VII, chap. 135.

Banque "Pacific" du Canada :—Pétition pour acte, 107. Rapport sur l'avis, 342. Bill (No 175) : M. Galliher, 729. 2me lecture et référé au comité des Banques, 747. Rapporté, 769. 3me lecture et passé, 774. Passé au Sénat, 876. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 145.

Banque "Sterling" :—Bill FF (No 182) du Sénat ; 1re lecture et référé au comité des Ordres Permanents : M. Campbell, 757. Rapport sur l'avis, 769. Inscrit pour deuxième lecture, 770. 2me lecture et référé au comité des Banques, 774. Rapporté amendé, 793. 3me lecture et passé, 798. Concours du Sénat, 842. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 160.

Banques, Acte des :—Bill (No 181) modifiant l',—M. Fielding, 753. 2me et 3me lectures et passé, 800. Passé au Sénat, 868. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 4.

Banques et Commerce :—Comité à nommer, 11. Rapport, 37. Adopté, 53. M. Guthrie substitué à M. Greenway, 77. 1er Rapport, 239. 2me Rapport, 342. 3me Rapport, 418. 4me Rapport, 464. 5me Rapport, 533. M. Bristol ajouté au comité, 549. 6me Rapport, 769. 7me Rapport, 793. 8me Rapport—Préambule d'un bill non prouvé, 899.

Banques en Canada :—

1. Liste des actionnaires le 31 décembre 1904 : M. Fielding, 464. *Imprimée.* Doc. Sess., No 6.
2. Dividendes impayés et balances non réclamées : M. Fielding, 710. *Imprimé.* Doc. Sess., No 7.

Bateaux à vapeur, 1898, Acte d'Inspection des :—Bill (No 6) modifiant l'—M. Johnston (Cap-Breton), 29. 2me lecture et référé à un comité spécial, 83. Comité autorisé à faire rapport de temps à autre, 179. Rapport—Emploi d'un sténographe, etc., 180.

Battleford au lac Lenore, Cie du chemin de fer de :—Pétition pour acte, 203. Rapport sur l'avis ; Bill (No 75) : M. Lamont, 240. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 248. Rapporté amendé, 470. 3me lecture et passé, 479. Passé au Sénat, 582. Sanctionné, 575.—5 Edouard VII, chap. 60.

Bétail du Canada, Embargo sur le :—Rapport du comité du Conseil privé, du 18 janvier 1905, concernant l'—M. Fisher, 157. *Imprimé.* Doc. Sess., No 56.

Bétail, Associations de livres de généalogies du :—Bill (No 148) modifiant l'Acte des,—M. Fisher, 521. 2me et 3me lectures et passé, 561. Passé au Sénat, 711. Sanctionné, 976.—5 Edouard VII, chap. 21.

Betterave, Sucre de :—Ordre. Correspondance concernant l'industrie du,—M. Clements, 394.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT :—

1. Rapport des bibliothécaires, 1. *Imprimé.* Doc. Sess., No 33.
2. Comité mixte nommé, et message au Sénat, 54. Message du Sénat, 41. Rapport; sous-comité d'audition nommé, 414. M. Bristol ajouté au comité, 549. Message au Sénat, 553.

BIENFAISANCE MUTUELLE, ASSOCIATION CATHOLIQUE DE :—Pétition pour acte, 195. Rapport sur l'avis, 240. Bill (No 93): M. Hughes (King), 275. 2me lecture et référé au comité des Banques, 282. Rapporté amendé, 342. 3me lecture et passé, 351. Passé au Sénat, 444. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 77.

BIENS-FONDS (1904), ACTE DES TITRES DE :—Bill (No 62) modifiant l'—M. Oliver, 582. 2me et 3me lectures et passé, 855. Passé au Sénat, 961. Sanctionné, 976.—5 Edouard VII, chap. 18.

BILLS PRIVÉS :—

1. Comité à nommer, 11. Rapport, 35. Adopté, 53. M. Demers (Saint-Jean et Iberville) substitué à M. Bourbonnais, 77. **1**er RAPPORT, 148. **2**me RAPPORT, 187. **3**me RAPPORT, 230. **4**me RAPPORT, 270. **5**me RAPPORT, 326. MM. Lachance et Devlin ajoutés au comité, 387. **6**me RAPPORT, 401. **7**me RAPPORT, 430. **8**me RAPPORT, 470. **9**me RAPPORT, 581. **10**me RAPPORT, 737. **11**me RAPPORT, 785. Emploi d'un sténographe, divorce Hersey, 793. **12**me RAPPORT—Préambule de bill non prouvé; adopté, 813. **13**me RAPPORT—Préambule du bill de divorce Hersey non prouvé, 841. **14**me RAPPORT, 947.
2. Prolongement du délai pour présenter des pétitions et des bills, 108.
3. Expiration de l'heure consacrée aux bills privés, 327, 372, 554, 595.
4. Pétitions reçues lors de leur présentation, 230.

BIZARD, ILE :—Ordre. Montants dépensés pendant deux ans pour le quai à l'—M. Monk, 282. Réponse, 514. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 115.

BLUETS :—Pétitions demandant d'empêcher les fraudes dans le commerce de ces fruits, 350, 601.

BOITTE, RÉFRIGÉRATEURS POUR :—Ordre. Nombre, coût et recettes des,—dans les provinces maritimes : M. Martin (Queen), 283. Réponse, 457. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 108.

BOUÉES DE PORT :—Ordre. Contrats passés depuis le 1er juillet 1903 pour la pose et l'entretien de,—M. Ames, 165. Réponse, 275. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 82.

BRANDON, SASKATCHEWAN ET DE LA BAIE D'HUDSON, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Bill GG (No 179) du Sénat, 749. 1re lecture et référé au comité des Ordres Permanents : M. Lavergne (Montmagny), 753. Rapport sur l'avis, 769. Inscrit sur le feuilleton des ordres pour deuxième lecture, 770. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 774. Rapporté amendé, 789. En comité général; renvoyé au comité des Chemins de fer, 798. Rapporté amendé, 805. 3me lecture et passé, 844. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 62.

BRANTFORD À WOODSTOCK, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition pour acte, 97. Rapport sur l'avis; Bill (No 63): M. Schell (Oxford), 196. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 204. Rapporté amendé, 378. 3me lecture et passé, 388. Passé au Sénat, 553. Sanctionné, 575.—5 Edouard VII, chap. 63.

Brockville, Westport et Nord-Ouest :—Pétition pour acte, 231. Rapport sur l'avis, 274. Bill (No 94) : M. Derbyshire, 275. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 282. Rapporté amendé, 321. 3me lecture et passé, 344. Passé au Sénat, 431. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 64.

Budgets :—Pour 1905-06 référé au comité des Subsides, 20. B. supplémentaire pour 1904-05, p. 583. Autre B. supplémentaire pour 1904-05 et B. supplémentaire pour 1905-06, p. 808. Autre B. supplémentaire, 869. *Imprimés.* Doc. Sess., No 3.

C

Câbles de l'Empire :—Adresse. Correspondance à cet effet : M. Logan, 204. Réponse, 300. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 88.

Calgary à Battleford, Cie du chemin de fer de :—Pétition pour acte, 139. Rapport sur l'avis; Bill (No 50) : M. Turriff, 156. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 164. Rapporté amendé, 305. 3me lecture et passé, 314. Passé au Sénat, 431. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 65.

Calgary à Edmonton, Cie du chemin de fer de :—Pétition pour acte, 77. Rapport sur l'avis, 89. Bill (No 22) : M. Oliver, 98. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 117. Rapporté amendé, 171. 3me lecture et passé, 180. Passé au Sénat, 281. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 66.

Calgary, du Daim et de Battleford, Cie du chemin de fer de :—Pétition pour acte, 33. Rapport sur l'avis, 89. Bill (No 19) : M. Scott, 90. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 100. Rapporté amendé, 305. 3me lecture et passé, 314. Passé au Sénat, 419. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 67.

Canada-Cap-Breton, Accident :—

1. Ordre. Exposé des faits par le capitaine Reid : M. Ames, 283. Réponse, 426. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 65*a*.
2. Ordre. Correspondance avec le capitaine Salmon au sujet de l'enquête sur le dit accident : M. Ames, 98. Réponse, 204. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 65.

Canada Car Company :—Pétition pour acte, 69. Rapport sur l'avis, 89. Bill (No 16) : M. Bickerdike, 90. 2me lecture et référé au comité des Bills Privés, 100. Bill retiré, etc., 270.

Canada Central, Cie du chemin de fer du :—Bill EE (No 178) du Sénat, 749. 1re lecture et référé au comité des Ordres Permanents : M. Dyment, 753. Rapport sur l'avis, 769. Inscrit sur le feuilleton des ordres, 770. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 774. 3me lecture et passé, 844. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 68.

Canada Est, Chemin de fer du :—Ordre. Correspondance entre le gouvernement et la *Alexander Gibson Railway and Manufacturing Company* au sujet de l'achat du,—M. Crocket, 149. Réponse, 379. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 101.

Canada et du Michigan, Cie de pont et tunnel du :—Pétition pour acte, 97. Rapport sur l'avis; Bill (No 31) : M. German, 116. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 124. Rapporté, 188. 3me lecture et passé, 197. Passé au Sénat, 373. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 69.

CANADA-MIDDLESEX, CIE DU CHEMIN DE FER :—Pétition pour acte, 108. Rapport sur l'avis, 116. Bill (No 55) : M. Calvert, 164. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 180. Bill retiré, etc., 425.

CANADA-SUD, CIE DU PONT DU :—Pétition pour acte, 97. Rapport sur l'avis; Bill (No 29) : M. German, 116. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 124. Rapporté, 188. 3me lecture et passé, 197. Passé au Sénat, 373. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 70.

CANADA-SUD, CIE DU CHEMIN DE FER DU :—Pétition pour acte, 97. Rapport sur l'avis ; Bill (No 30) : M. German, 116. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 124. Rapporté amendé, 188. 3me lecture et passé, 197. Passé au Sénat, 370. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 71.

" CANADA ", STEAMER :—Ordre. Montant dépensé pour équiper et approvisionner le,—M. Monk, 207.

CANADIEN DU NORD, CIE DU CHEMIN DE FER :—Pétition pour acte, 123. Rapport sur l'avis, 171. Bill (No 58) : M. Lamont, 172. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 180. Rapporté amendé, 438. 3me lecture et passé, 451. Amendé au Sénat, 848. Concours, 852. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 72.

CANAUX DU CANADA, CORPORATION DES :—

1. Pétition pour acte, 139. Rapport sur l'avis, 213. Bill (No 71) : M. Calvert, 231. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 248. Rapport—Préambule non prouvé, etc., 401.
2. Pétitions adverses au bill ci-dessus, 221, 229, 269.

CAPITAINES ET SECONDS DE NAVIRES, CERTIFICATS DES :—

1. Bill (No 3) modifiant l'Acte des,—M. Lancaster, 17. Bill retiré, 149.
2. Bill (No 44) modifiant l'Acte des,—M. Lancaster, 140.

CENS ÉLECTORAL, ACTE DU :—Bill (No 52) modifiant l',—M. Fitzpatrick, 156. 2me lecture; en comité; progrès, 290. 3me lecture et passé, 860. Passé au Sénat, 961. Sanctionné, 976.—5 Edouard VII, chap 13.

CHAMPLAIN ET DU SAINT-LAURENT, CIE DU CANAL À NAVIRES DU LAC :—Pétition pour acte, 115. Rapport sur l'avis, 131. Bill (No 43) : M. Gervais, 132. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 157. Rapporté, 270. 3me lecture et passé, 277. Passé au Sénat, 408. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 116.

CHARBON DE LA PUISSANCE (LIMITÉE), CIE DE :—Copie d'un acte entre Sa Majesté le Roi Edouard et la,—M. Hyman, 968. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 142.

CHARBON ANTHRACITE :—Ordre. Quantités employées dans les divers départements du gouvernement, par provinces : M. McLean (Queen), 206. Réponse, 486. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 113.

CHARBON ANTHRACITE :—Ordre. Quantités de charbon importé en Canada en 1904 de la Grande-Bretagne, etc. : M. Macdonald (Pictou), 948.

CHARBON ANTHRACITE ET DE CHEMIN DE FER, CIE DE :—Pétition pour acte, 231. Pas d'avis donné, 274. Bill H (No 136) du Sénat, 471. Rapport du comité des Ordres Permanents renvoyé au comité, 486. Rapport sur l'avis; 1re lecture : M. Galliher, 498. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 506. Rapporté amendé, 549 3me lecture et passé, 566. Concours du Sénat, 582. Sanctionné, 698.—5 Edouard VII, chap. 56.

CHARLOTTETOWN, GARE DE CHEMIN DE FER À :—Ordre. Construction d'une,—M. Martin (Queen), 70. Réponse, 601. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 103.

CHÂTEAU-RICHER :—Ordre. —Deniers dépensés pour quais, jetées, etc., construits à,—en septembre, octobre et novembre 1904 :—M. Morin, 49. Réponse, 196. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 63.

CHEMIN DE FER ENTRE PASPÉBIAC ET CAPLAN :—Adresse. Paiements mis à compte de la subvention votée en 1891 pour un,—M. Ames, 395. Réponse, 740. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 124.

CHEMINS DE FER, 1903, ACTE DES :—

1. Résolution concernant la nomination d'un juge de cour supérieure en Canada comme président de la Commission des chemins de fer, 90, 91. Adopté, 117, 118. Voir *bill suivant.*
2. Bill (No 36) modifiant l',—M. Fitzpatrick, 118. 2me lecture, 150. En comité; rapporté, 232. Motion pour troisième lecture; amendement-Lennox, rejeté, 256. 3me lecture et passé, 257. Passé au Sénat, 351. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 35.
3. Bill (No 2) modifiant l',—M. Lancaster, 17. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 83. Rapport défavorable, 230. En comité; progrès, 249. En comité; pas de rapport, 396.
4. Bill (No 4) modifiant l',—M. Maclean (York), 17. Bill retiré, 426.

CHEMINS DE FER, ACCIDENTS SUR :—Voir *Accidents.*

CHEMINS DE FER, COMMISSAIRES DES :—

1. Adresse. Démission de l'honorable A. G. Blair : M. Monk, 125. Réponse, 149. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 54.
2. Ordre. Noms de tout le personnel inscrit sur la feuille de paie de la Commission des chemins de fer : M. Perley, 99. Réponse, 166. *Imprimée.* Doc. Sess., No 57.
3. Ordre. Demande formulée par les villes de Port-Arthur et Fort-William pour l'installation de leurs téléphones dans les gares du Pacifique Canadien : M. Boyce, 205. Réponse, 430. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 104.
4. Rapport de la Commission des chemins de fer, partie I et II : M. Emmerson, 602. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 57*a*.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT, ACTE DES :—Bill (No 132) modifiant l',—M. Emmerson, 450. 2me lecture; en comité; progrès, 583. 3me lecture et passé, 745. Amendé au Sénat, 794. Concours, 808. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 36.

CHEMINS DE FER ET CANAUX :—

1. Rapport du ministre pour 1903-04 : M. Emmerson, 164. *Imprimé.* Doc. Sess., No 20.
2. Ordre. Montant dépensé depuis le 1er juillet 1873 pour la construction de,—en Canada : M. Martin (Queen), 164. Réponse, 464. *Imprimée.* Doc. Sess., No 111.
3. Bill (No 53) modifiant l'Acte concernant le département des,—M. Emmerson, 156. 2me lecture; en comité; rapporté, 241. 3me lecture et passé, 257. Passé au Sénat, 351. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 37.

CHEMINS DE FER, CANAUX ET TÉLÉGRAPHES :—Comité à nommer, 11. Rapport, 34. Adopté, 53. MM. Macpherson et Boyce ajoutés au comité, 53. **1**er RAPPORT, 148. **2**me RAPPORT, 171. **3**me RAPPORT, 188. **4**me RAPPORT, 213. **5**me RAPPORT, 230. **6**me RAPPORT, 255. **7**me RAPPORT, 270. **8**me RAPPORT, 305. **9**me RAPPORT, 321. **10**me RAPPORT, 334. **11**me RAPPORT, 357. **12**me RAPPORT, 378. **13**me RAPPORT, 401. **14**me RAPPORT, 415. **15**me RAPPORT, 425. **16**me RAPPORT, 438. **17**me RAPPORT, 469. **18**me RAPPORT, 493. **19**me RAPPORT, 514. **20**me RAPPORT, 541. **21**me RAPPORT, 549. **22**me RAPPORT, 582. **23**me RAPPORT, 689. **24**me RAPPORT, 721. **25**me RAPPORT, 781. **26**me RAPPORT, 789. **27**me RAPPORT, 805. **28**me RAPPORT, 863. MM. Lachance et Devlin ajoutés au comité, 387. M Bristol ajouté au comité, 549.

CHEMINS ET RÉSERVES POUR CHEMINS :—Bill (No 195) concernant les,—dans la Saskatchewan et l'Alberta : M. Oliver, 852. Lu trois fois et passé, 880. Amendé au Sénat; concours, 974. Sanctionné, 976.—5 Edouard VII, chap. 38.

CITIZEN'S BANK OF CANADA :—Bill N (No 133) du Sénat, 450. 1re lecture et référé au comité des Ordres Permanents : M. Barr, 457. Rapport sur l'avis; inscrit sur le feuilleton des ordres, 478. 2me lecture et référé au comité des Banques, 487. Rapporté, 533. 3me lecture et passé, 565. Sanctionné, 575.—5 Edouard VII, chap. 81.

CODE CRIMINEL :—

1. Bill (No 196) modifiant le,—concernant les timbres de commerce : M. Fitzpatrick, 852. 2me lecture; en comité, 874. 3me lecture et passé, 879. Passé au Sénat, 972. Sanctionné, 976.—5 Edouard VII, chap. 9.
2. Bill (No 66) modifiant le,—à l'égard d'appels sur certaines convictions sommaires : M. Porter, 204. 2me lecture; en comité; progrès, 451. Rapporté amendé, 526. 3me lecture et passé, 949. Passé au Sénat, 972. Sanctionné, 976.—5 Edouard VII, chap. 10.
3. Bill (No 23) modifiant le,—à l'égard des maisons de désordre : M. Bole, 108. Motion pour deuxième lecture; débat ajourné, 149.
4. Bill (No 67) modifiant le,—M. Guthrie, 214.
5. Pétition contre la modification du,—à l'égard des paris de courses, 613.

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL :—

1. Résolution concernant la solde de certains officiers : Sir F. Borden, 649. Adoptée, 691. Voir *bill suivant.*
2. Bill (No 169) modifiant l'Acte concernant le,—Sir F. Borden, 692. 2me et 3me lectures et passé, 717. Passé au Sénat, 786. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 39.

COLOMBIE ET DE L'OUEST, CIE DU CHEMIN DE FER DE LA :—Pétition pour acte, 81. Rapport sur l'avis; Bill (No 11) : M. Galliher, 90. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 99. Rapporté, 148. 3me lecture et passé, 156. Passé au Sénat, 373. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 82.

COMITÉS :—

1. A nommer : Débats, 54. Choix des membres des comités permanents, 11. Sur le Bill (No 6) Acte d'Inspection des bateaux à vapeur, 1898, p. 83. Sur le bill (No 12) Cie électrique d'Ottawa, 263. Sur les systèmes de Téléphones, 343.
2. Comités permanents nommés : Privilèges et Elections, 33, 53. Lois Expirantes, 34, 53. Chemins de fer, etc., 34, 53. Bills Privés, 35, 53. Ordres Permanents, 36, 53. Impressions, 36, 53. Comptes Publics, 37, 53. Banques et Commerce, 37, 53. Agriculture et Colonisation, 38, 53.
3. Comités mixtes : Bibliothèque, 41, 54. Impressions, 41, 53.

COMITÉS—*Suite.*

4. Réduction de quorum : Débats, 140. Systèmes de Téléphones, 370.
5. Emploi d'un sténographe, 180, 188.
6. Membres ajoutés ou substitués, 53, 77, 387, 450, 549.
7. Comité sur le Bill (No 6) Acte d'inspection des bateaux à vapeur, 1898, autorisé à faire rapport de temps à autre, et à siéger pendant les séances de la Chambre, 179, 180.

COMITÉS, PRÉSIDENT DES :—

1. Nomination de M. Marcil, 19.
2. Prend le fauteuil en l'absence de l'Orateur, 123, 501.

COMMERCE :—Rapport du département pour 1904 : M. Paterson, 92. *Imprimé.* Doc. Sess., No 10.

COMMERCE ET NAVIGATION :—Tableaux pour 1904-05 : M. Paterson, 19. *Imprimé.* Doc. Sess., No 11.

COMMISSION INTERNE :—Voir *Communes.*

COMMUNES, CHAMBRE DES :—

1. Résolution pour amender l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes (augmentation de l'indemnité), adoptée, 949, 954. Bill (No 202) : M. Fitzpatrick, 955. Passé aux Communes, 964. Passé au Sénat, 972. Sanctionné, 976.—5 Edouard VII, chap. 43.
2. Bill (No 194) modifiant les Statuts Revisés concernant les Communes et l'Acte des Elections fédérales, 1900 : M. Borden (Carleton), 852.
3. Election de l'Orateur, 6.
4. Nomination de la Commission d'économie interne, 17.
5. Séances du matin, 855.

COMPAGNIES, 1902, ACTE DES :—Bill NN (No 187) du Sénat, modifiant l',—790.

COMPTEURS À EAU, INSPECTION DES :—

1. Résolution concernant l',—789. Adoptée, 800.
2. Bill (No 188) : M. Brodeur, 800. 2me lecture; en comité, 873. 3me lecture et passé, 879. Amendé au Sénat; concours, 972. Sanctionné, 976.—5 Edouard VII, chap. 48.

COMPTES PUBLICS :—Comité à nommer, 11. Rapport, 37. Adopté, 53. Comptes publics et rapport de l'Auditeur général référés, 124. 1er RAPPORT—Quorum, 334. M. Bristol ajouté au comité, 549. RAPPORTS **2** à **12** (*Appendices Nos 3 à 3h,* 900, 901.

COMPTES PUBLICS DU CANADA :—Pour l'exercice 1903-04 : M. Paterson, 20. *Imprimés.* Doc. Sess., No 2. Référés au comité des Comptes Publics, 124.

COMTÉS DU CENTRE, CIE DU CHEMIN DE FER DES :—Pétition pour acte, 89. Rapport sur l'avis, 156. Bill (No 64) : M. Stewart, 204. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 222. Rapporté amendé, 415. 3me lecture et passé, 418. Passé au Sénat, 553. Sanctionné, 575.—5 Edouard VII, chap. 78.

CONFÉRENCES ENTRE LE SÉNAT ET LA CHAMBRE DES COMMUNES :—Message du Sénat à ce sujet, 842. Réponse de la Chambre, 864. Concours du Sénat, 894.

CONSEIL PRIVÉ, ANNUITÉ AUX MEMBRES DU :—

1. Résolution pourvoyant à une,—950. Adoptée, 955, 956. Voir *bill suivant.*
2. Bill (No 203): M. Fielding, 956. 2me et 3me lectures et passé, 964. Passé au Sénat, 972. Sanctionné, 976.—5 Edouard VII, chap. 30.

CONTRATS :—Voir *Travaux pour l'Etat.*

COURS SUPRÊME ET DE L'ECHIQUIER :—

1. Résolution à l'effet d'amender l'Acte des,—953. Adopté, 959.
2. Bill (No 205) modifiant l',—M. Fitzpatrick, 959. Lu trois fois et passé, 964. Passé au Sénat, 972. Sanctionné, 976.—5 Edouard VII, chap. 47.

COUR SUPRÊME, RAPPORTS DE LA :—Adresse. Délai apporté à l'impression des,—M. Monk, 206.

D

DAMEN, BREVETS DE WILLIAM A.:—Bill M (No 129) du Sénat, modifiant l'Acte concernant certains,—426. 2me lecture et référé au comité des Ordres Permanents : M. Campbell, 430. Rapport sur l'avis, 477. 2me lecture et référé au comité des Bills Privés, 487. Rapporté amendé, 581. Bill renvoyé au comité des Bills Privés, 603. Rapporté avec de nouveaux amendements, 737. 3me lecture et passé, 747. Message au Sénat, 786. Réponse du Sénat, 794. Concours du Sénat, 861. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 84.

DÉBATS, COMITÉ DES :—A nommer, 54. **1**er RAPPORT—Quorum, 116. Adopté, 140. M. Hughes (Victoria) ajouté, 387. **2**me RAPPORT—Index, 470. **3**me RAPPORT—Traduction, 477. Deuxième et troisième rapports adoptés, 479. **4**me RAPPORT—M. Fiset remplacé; correcteur d'épreuves supplémentaire, 513. Adopté, 514. **5**me RAPPORT—Nomination de M. Laferrière comme traducteur, 705. Adopté, 738. **6**me RAPPORT—Augmentation de salaire du personnel des sténographes, 871. **7**me RAPPORT—Augmentation du salaire des traducteurs des Débats, 963. Motion pour adoption du septième rapport; retirée, 968.

DENRÉES, EMPAQUETAGE ET VENTE DE CERTAINES :—

1. Bill (No 121) modifiant l'Acte concernant l',—M. Fisher, 322. 2me et 3me lectures et passé, 364. Passé au Sénat, 431. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 44.
2. Bill DD (No 155) du Sénat, au sujet de l'administration d'un acte concernant l',—1re lecture: Sir W. Laurier, 562. 2me et 3me lectures et passé, 566. Sanctionné, 575.—5 Edouard VII, chap. 45.

DÉPENSES IMPRÉVUES :—Relevé des,—M. Paterson, 20. *Pas imprimé.* Doc. Sess., No 40.

DÉPUTÉS :—

1. Démissionnés : Sir W. Laurier (comté de Wright); M. Kidd (Carleton), 45.
2. Elus à l'élection générale, 1. Prêtent serment et prennent leur siège : M. A. Lachance, 54. M. Borden, 131. M. Devlin, 262. M. Bristol, 469. L'honorable M. Oliver, 529. M. Carrier, 729. L'honorable M. Hyman, 770. M. Smith, 781.
3. Décédés : M. Clarke; M. Sutherland; M. Demers (Lévis), 613. M. Johnston (Lambton), 4 juillet.
4. Notification du décès de M. Clarke, 351, de M. Sutherland, 573.
5. Cartes d'identité des députés pour circulation sur chemins de fer, 717.

Discours du Trône :—Lu par l'Orateur, 10, 11. Adresse à Son Excellence, 19. Réponse de Son Excellence, 204. Discours de prorogation, 976.

Divisions :—Pp. 83, 256, 405, 534, 602, 806, 814-831, 874.

Divorces :—

1. *Fitz-Simons, Jane Marie* :—163, 240. Bill F (No 130) du Sénat, 438, 443, 465, 581, 602, 698.—5 Edouard VII, chap. 94.
2. *Harper, George Dance* :—187, 298. Bill L (No 154) du Sénat, 558, 561, 566, 581, 602, 698.—5 Edouard VII, chap. 103.
3. *Hersey, Arthur Howe* :—Bill E (No 167) du Sénat, 591, 593, 637, 638, 737, 754, 793, 813, 859.
4. *McDermot, Clara Bidwell* :—107, 116. Bill C (No 152) du Sénat, 557, 561, 566, 581, 595, 602, 698.—5 Edouard VII, chap. 121.
5. *Murphy, Edward Albert* :—187, 213. Bill A (No 126) du Sénat, 370, 387, 408, 470, 479, 575.—5 Edouard VII, chap. 131.
6. *Pearson, George* :—Bill K (No 153) du Sénat, 558, 561, 637, 642, 737, 746, 975.—5 Edouard VII, chap. 147.
7. *Pitblado, Isaac* :—Bill Q (No 185) du Sénat, 762, 769, 770, 774, 785, 844, 965.—5 Edouard VII, chap. 148.
8. *Pryor, James Arthur* :—81, 213. Bill B (No 126) du Sénat, 379, 387, 408, 430, 450, 575.—5 Edouard VII, chap. 150.
9. *Trelawney, Agnès Hedevig Helga Salusbury* :—Bill H (No 198) du Sénat, 861, 879, 885, 947, 959, 976.—5 Edouard VII, chap. 166.
10. *Vibert, Philip* :—195, 213. Bill J (No 172) du Sénat, 700, 705, 717, 737, 747, 975.—5 Edouard VII, chap. 174.

Dominion Annuity Company :—Pétition pour acte, 179. Rapport sur l'avis, 213. Bill (No 82): M. Bole, 247. 2me lecture et référé au comité des Banques, 263. Rapporté amendé, 342. En comité; amendé, 351. 3me lecture et passé (titre changé), 372. Passé au Sénat, 444. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 55.

Dominion-Atlantic, Cie du chemin de fer :—Pétition pour acte, 229. Rapport sur l'avis, 274. Bill (No 106): M. Black, 299. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 306. Rapporté amendé, 493. En comité; progrès, 506. 3me lecture et passé, 522. Amendé au Sénat, 721. Concours, 747. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 85.

Dominion Central, Cie du chemin de fer :—Voir *Kingston et de la Puissance.*

Dorchester :—Voir *Officiers-rapporteurs.*

Douanes, Revenu des :—Voir *Nord-Ouest, Territoires.*

Douanes, Tarif des :—

1. Bill (No 190) modifiant le,—M. Fielding, 838. 3me lecture et passé, 959. Passé au Sénat, 972. Sanctionné, 976.—5 Edouard VII, chap. 11.
2. Adresse. Instructions relatives à la partie du,—de 1904 connue sous l'appellation de *dumping clause* : M. Kemp, 141. Réponse, 231. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 67.

DRUMMOND, CHEMIN DE FER DU COMTÉ DE :—Ordre. Dépenses imputables au compte du capital faites pour le,—chaque année depuis le 1er juillet 1897 jusqu'au 30 juin 1904 : M. Foster, 315. Réponse, 550. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 120.

E

ECHIQUIER, COUR DE L' :—

1. Ordre. Affaires transigées depuis 1891 par la,—en vertu de sa juridiction en Amirauté : M. Clarke (Essex), 249. Réponse, 438. *Imprimée.* Doc. Sess., No 106.

2. Bill (No 59) modifiant l'Acte de la,—concernant la juridiction de la cour en fait de dettes de chemins de fer : M. Geoffrion, 172. 2me lecture; en comité; progrès, 208, 284. Rapporté amendé, 396.

EDIFICES PUBLICS :—

1. Ordre. Nombre d',—érigés en Canada, par le gouvernement, depuis la confédération : M. Lavergne (Montmagny), 206.

2. Ordre. Montants votés pour des édifices dans des villes de 5,000 âmes ou plus : M. Foster, 206. Réponse, 593. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 121.

EDMONTON, CIE D'ESTACADES D' :—Voir *Fraser, D. E. et Cie.*

EDMONTON, YUKON ET PACIFIQUE, CIE DU CHEMIN DE FER D' :—Pétition pour acte, 123. Rapport sur l'avis, 155. Bill (No 62) : M. Lamont, 196. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 204. Rapporté amendé, 425. 3me lecture et passé, 450. Passé au Sénat, 730. Sanctionné, 794.—5 Edouard VII, chap. 88.

EFFRONT, JEAN :—Pétition pour acte, 81. Rapport sur l'avis, 116. Bill (No 33) : M. Demers (Saint-Jean et Iberville), 117. 2me lecture et référé au comité des Bills Privés, 124. Rapporté amendé, 230. 3me lecture et passé, 248. Passé au Sénat, 422. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 89.

ELECTIONS CONTESTÉES :—

1. Bill (No 159) modifiant l'Acte des,—M. Fitzpatrick, 582. 2me lecture; en comité, 808. 3me lecture et passé, 831. Passé au Sénat, 868. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 8.

2. Bill (No 189) modifiant de nouveau l'Acte des,—M. Borden (Carleton), 813.

3. Lisgar : jugement de la Cour Suprême, 18.

4. Nicolet : certificat et rapport des juges; pétition déboutée, 852-53.

ELECTIONS DE 1904 :—

1. Rapport sur la 10me élection générale pour la Chambre des Communes tenue les 27 octobre et 3 novembre 1904 : Sir W. Laurier, 770. *Imprimé.* Doc. Sess., No 37.

2. Ordre. Copie des formules et instructions adressées aux officiers-rapporteurs pour servir à la susdite élection : M. Barker, 141.

ELECTION (1900), ACTE DES :—Bill (No 9) modifiant l',—M. Guthrie, 82.

ELECTRIQUE D'OTTAWA, CIE :—

1. Pétition pour acte, 69. Rapport sur l'avis, 89. Bill (No 12): M. Galliher, 90. 2me lecture et référé au comité des Bills Privés, 99. Rapporté amendé, 148. En comité; progrès, 197. Bill renvoyé à un comité spécial, 263. Rapporté amendé, 305. En comité; amendé, 327, 372, 394. Motion pour troisième lecture; amendement-Stewart, 406. 3me lecture et passé, 407. Passé au Sénat, 748. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 140.
2. Pétition contre le bill ci-dessus, 239.

EMBARGO SUR LE BÉTAIL DU CANADA :—Voir *Bétail.*

EPARGNE (LIMITÉE), ASSOCIATIONS DE PRÉVOYANCE ET D' :—Pétition pour acte, 231. Rapport sur l'avis, 342. Bill (No 134): M. Gervais, 461. 2me lecture et référé au comité des Banques, 480. Rapporté amendé, 533. 3me lecture et passé, (titre changé), 565. Amendé au Sénat, 749. Concours, 852. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 151.

ESQUIMALT :—Voir *Halifax and Esquimalt.*

ESQUIMALT À NANAÏMO, CIE DU CHEMIN DE FER D' :—

1. Pétition pour acte, 204. Rapport sur l'avis, 214. Bill (No 90): M. Smith (Nanaïmo), 274. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 306. Rapporté amendé, 470. 3me lecture et passé, 479. Passé au Sénat, 582. Sanctionné, 575.—5 Edouard VII, chap. 90.
2. Pétition pour insérer dans le bill qui précède une clause sauvegardant certains droits, 430.

ESTACADES ET DE FORCE DE WINDING-LEDGES, CIE D' :—

1. Pétition pour acte, 139. Rapport sur l'avis, 255. Bill (No 101): M. Costigan, 289. 2me lecture et référé au comité des Bills Privés, 306. Bill retiré, etc., 470.
2. Adresse. Correspondance entre les gouvernements du Canada et du Nouveau-Brunswick contre le bill ci-dessus : M. Costigan, 948.

ETIQUETTES DES UNIONS OUVRIÈRES :—

1. Résolution concernant l'enregistrement des,—adoptée, 82. Voir *bil suivant.*
2. Bill (No 10): M. Smith (Nanaïmo), 82. 2me lecture, 125. En comité; progrès, 141, 149, 165. 3me lecture et passé, 249.

EXPORTATIONS :—Voir *Importations.*

EXPOSITION DE LIÈGE :—Ordre. Correspondance à ce sujet : M. Lavergne (Montmagny), 948.

F

FACER SOLID STEEL CAR WHEEL COMPANY :—Pétition pour acte, 82. Rapport sur l'avis; Bill (No 27): M. Caldwell, 116. 2me lecture et référé au comité des Bills Privés, 124. Rapporté amendé, 187. En comité; progrès, 197. 3me lecture et passé, 204. Passé au Sénat, 422. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 91.

FALSIFICATION, ACTE DE :—Bill (No 197) Acte modifiant l',—M. Bergeron, 860.

FALSIFICATION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES :—Voir *Revenu de l'Intérieur.*

FERMES EXPÉRIMENTALES :—Rapport des directeurs et officiers pour 1904 : M. Fisher, 558. *Imprimé.* Doc. Sess., No 16.

FERMIERS DU CANADA, BANQUE DES :—Pétition pour acte, 230. Rapport sur l'avis, 342. Bill (No 124) : M. Martin (Wellington), 343. 2me lecture et référé au comité des Banques, 388. Rapporté amendé, 464. 3me lecture et passé, 486. Amendé au Sénat, 615. Concours, 621. Sanctionné, 974.—5 Edouard VII, chap. 92.

FIDÉICOMMIS, FONDS EN :—Voir *Placement.*

FITZ-SIMONS, JANE MARIE :—Voir *Divorce.*

FOIN, TRANSPORT DU :—Voir *Intercolonial, 1 et 3.*

FORT-WILLIAM :—Voir *Chemins de fer, Commissaires des.*

FRASER, D. R. ET CIE :—Pétition pour acte, 231. Rapport sur l'avis, 298. Bill (No 119) : M. Oliver, 299. 2me lecture et référé au comité des Bills Privés, 351. Rapporté amendé, 738. 3me lecture et passé (titre changé en celui de Compagnie d'estacades d'Edmonton), 747. Amendé au Sénat, 841. Concours, 852. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 87.

FRUITS, 1901, ACTE DE LA MARQUE DES :—Ordre. Nombre d'inspecteurs chargés de veiller à l'application de l',—M. Taylor, 149. Réponse, 299. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 87.

G

GÉOGRAPHIE DU CANADA, COMMISSION DE :—Rapport de la,—Sir W. Laurier, 132. *Imprimé.* Doc. Sess., No 21*a*.

GILLIES, BROTHERS (LIMITED), CIE DE :—Pétition pour acte, 155. Rapport sur l'avis, 240. Bill (No 95) : M. Wright (Renfrew), 275. 2me lecture et référé au comité des Bills Privés, 282. Rapporté amendé, 326. 3me lecture et passé, 351. Amendé au Sénat, 786. Concours, 794. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, No 96.

GOLD MEDAL FURNITURE, CIE MANUFACTURIÈRE DITE :—Pétition pour acte, 164. Rapport sur l'avis ; Bill (No 102) : M. Campbell, 298. 2me lecture et référé au comité des Bills Privés, 306. Rapporté amendé, 401. 3me lecture et passé, 407. Passé au Sénat, 470. Sanctionné, 575.—5 Edouard VII, chap. 97.

GOODWIN CAR, CIE DITE :—Pétition pour acte, 69. Rapport sur l'avis, 89. Bill (No 17) : M. Bickerdike, 90. 2me lecture et référé au comité des Bills Privés, 100. Bill retiré, etc., 270.

GOUVERNEMENT, MESURES DU :—Priorité les mercredis et jeudis, 156. Lundis, après les bills privés, 406.

GOUVERNEUR GÉNÉRAL :—

1. Ouverture de la session, 9, 10. (Voir *Discours du Trône*). Bills sanctionnés, 697, 974. Prorogation, 976-977.

Messages :

2. Budgets, 29, 583, 807, 808, 869.
3. Commission interne, 17.

GOUVERNEUR GÉNÉRAL, SECRÉTAIRE DU :—Ouverture de la session, 5, 9. Bills sanctionnés, 692. Prorogation, 971.

GOUVERNEUR, DÉPUTÉ DU :—Ouverture du Parlement, 5. Bills sanctionnés, 573-575.

GRAINES, INSPECTION ET VENTE DES :—

1. Résolution à ce sujet, adoptée, 25, 39. Voir *bill suivant.*
2. Bill (No 7) concernant l',—M. Fisher, 39. 2me lecture; en comité; progrès, 92. Amendé, 188. Ordre pour troisième lecture rescindé; en comité; amendé, 256. Motion pour troisième lecture; amendements-Cockshutt et Lennox, rejetés, 262. 3me lecture et passé, 263. Amendé au Sénat, 721. Adopté, 745. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 41.

GRAINS, ACTE D'INSPECTION DES :—Bill HH (No 174) du Sénat, modifiant l',—722. 1re lecture: M. Fisher, 729. 2me et 3me lectures et passé, 873. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 14.

GRAINS, EXPERTS EN :—Adresse. Nomination d',—M. Ames, 249. Réponse, 693. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 123.

GRAND NORD DU CANADA, CHEMIN DE FER LE :—Pétition pour acte, 139. Rapport sur l'avis, 171. Bill (No 71): M. Schell (Oxford), 222. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 242. Rapporté, 425. 3me lecture et passé, 450. Passé au Sénat, 730. Sanctionné, 974.—5 Edouard VII, chap. 90.

GRAND-TRONC-PACIFIQUE, CHEMIN DE FER :—

1. Ordre. Dates de la nomination des commissaires du,—M. Foster, 164. Réponse, 196. *Imprimée.* Doc. Sess., No 62.
2. Rapport du commissaire enquêteur sur l'emploi d'aubains pour les études de tracé du,—Sir W. Laurier, 262. *Pas imprimé.* Doc. Sess., No 36*a*.
3. Motion-Boyce pour plan indiquant le terminus du chemin sur la côte du Pacifique et à Port-Arthur, Fort-William et Winnipeg,—rejetée, 352.
4. Ordre. Nombre d'ingénieurs, etc., employés pour les études du tracé du Transcontinental : M. Gervais, 248. Réponse, 299. *Imprimée.* Doc. Sess., No 62*a*.
5. Pétition pour acte, 230. Rapport sur l'avis, 255. Bill (No 115): M. McCarthy Simcoe), 299. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 407. Rapporté amendé, 721. En comité; rapporté, 753. 3me lecture et passé, 761. Passé au Sénat, 841. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 98.

GRAND-TRONC DE CHEMIN DE FER DU CANADA, CIE DU :—Pétition pour acte, 81. Rapport sur l'avis, 90. Bill (No 45): M. Macdonald, 148. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 164. Rapporté amendé, 334. En comité; progrès, 422. En comité; heure expirée, 431, 443. 3me lecture et passé, 450. Passé au Sénat, 543. Sanctionné, 575.—5 Edouard VII, chap. 75.

GRAND-VIEW, GARE DE CHEMIN DE FER À :—Ordre. Correspondance au sujet d'une,—chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard : M. Martin (Queen), 249. Réponse, 522. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 118.

GRANDE-BRETAGNE ET COLONIES, PARLEMENT IMPÉRIAL :—Voir *Parlement impérial.*

GRANDE-RIVIÈRE ET DE L'OUEST, CIE DE FORCE DE :—Pétition pour acte, 230. Rapport sur l'avis, 342. Bill (No 122): M. Zimmerman, 343. 2me lecture et référé au comité des Bills Privés, 388. Bill retiré, etc., 581, 582.

GREENE, GEO. S.:—Voir *Montreal, Hangars, etc.*

GREFFIER DE LA CHAMBRE :—

1. Annonce l'absence de l'Orateur, 123, 501.
2. Cartes d'identité des députés pour circulation sur les lignes ferrées : M. Bergeron, 717.
3. Liste des députés élus pour le 10me Parlement, 1.
4. Lettre du secrétaire du Gouverneur général; ouverture de la session, 5.
5. Election de l'Orateur, l'honorable R. F. Sutherland, 6.

GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE :—Certificats de l'élection des députés pour les districts électoraux suivants :—

Page des Procès-Verbaux	District.	Membres.
53	Québec-Centre	Arthur Lachance, écr.
124	Carleton, O	Robert Laird Borden, écr.
261	Wright	Emmanuel Berchmans Devlin, écr.
314	Yukon	Alfred Thompson, écr.
461	Toronto-Centre	Edmund Bristol, écr.
525	Edmonton	Hon. Frank Oliver.
710	Levis	Louis Auguste Carrier.
770	London	Hon. Charles Smith Hyman.
781	Oxford,-Nord	George Smith, écr.

GUELPH ET DE LA BAIE GEORGIENNE, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition pour acte, 230. Rapport sur l'avis, 240. Bill (No 100): M. Guthrie, 289. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 306. Rapporté amendé, 378. 3me lecture et passé, 388. Passé au Sénat, 46. Sanctionné, 575.—5 Edouard VII, chap. 101.

H

HALIFAX ET ESQUIMALT, DÉFENSE DE :—Adresse. Correspondance concernant la prise de possession par le gouvernement fédéral des travaux de,—M. Foster, 315. Réponse, 848. *Imprimée.* Doc. Sess., No 128.

HAMILTON, GALT ET BERLIN, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition pour acte, 231. Rapport spécial sur l'avis, 298. Bill (No 112): M. Guthrie, 299. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 306. Rapporté amendé, 470. 3me lecture et passé, (titre changé), 486. Passé au Sénat, 615. Sanctionné, 698.—5 Edouard VII, chap. 102.

HARPER, GEO. DANCE :—Voir *Divorce.*

HERSEY, ARTHUR HOWE :—Voir *Divorce.*

HOMESTEADS :—Voir *Nord-Ouest, Territoires.*

HURON ET ERIÉ, CIE DE PRÊT ET D'ÉPARGNES :—Pétition pour acte, 140. Rapport sur l'avis, 171. Bill (No 84) : M. Calvert, 255. 2me lecture et référé au comité des Banques, 263. Rapporté amendé, 464. 3me lecture et passé, 480. Passé au Sénat, 705. Sanctionné, 974.—5 Edouard VII, chap. 105.

I

IDEAL MANUFACTURING, CIE DITE :—Bill AA (No 166) du Sénat, 591. 1re lecture et référé au comité des Ordres Permanents : M. Campbell, 593. Rapport sur l'avis, 637. Inscrit sur le feuilleton des ordres, 638. 2me lecture et référé au comité des Bills Privés, 642. Rapporté amendé, 737. 3me lecture et passé, 747. Message au Sénat au sujet d'amendements omis, 786. Réponse et concours du Sénat, 794, 842. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 106.

IMMIGRATION :—Bill (No 120) concernant les fausses données pour pousser à l',—M. Logan, 314. 2me et 3me lectures et passé (titre changé), 949. Passé au Sénat, 972. Sanctionné, 976.—5 Edouard VII, chap. 16.

IMMIGRATION D'OUVRIERS ITALIENS, MONTRÉAL :—Rapport du commissaire enquêteur sur les fausses données fournies par des agences de placement : Sir W. Mulock, 594. *Pas imprimé.* Doc. Sess., No 36*b*.

IMPÉRIAL, PARLEMENT :—Voir *Parlement.*

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS :—Ordre. Etat des,—entre le Canada et les Etats-Unis, pour la consommation : M. Clements, 395. Réponse, 502. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 114.

IMPRESSIONS DU PARLEMENT :—Comité mixte à nommer, 11. Rapport, 36. Adopté, 53. Message au Sénat, 53. Message du Sénat, 40. M. Macpherson substitué à M. Marcil (Bonaventure), 53. **1**er RAPPORT—Valises en cuir; casiers en acier pour le bureau de distribution, 269, 270. Adopté, 327. **2**me RAPPORT, adopté, 358-364, 378. M. Bristol ajouté au comité, 549. Message au Sénat, 553. **3**me RAPPORT, adopté, 585-590, 605.

IMPRIMERIE ET PAPETERIE PUBLIQUES :—Rapport annuel pour 1904 : Sir W. Laurier, 498. *Imprimé.* Doc. Sess., No 32.

INTERCOLONIAL, CHEMIN DE FER :—

1. Adresse. Transport du foin en 1904 : M. Foster, 62. Réponse, 262. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 76.
2. Ordre. Rapport déclarant Odbur White, agent de gare, incompétent : M. Crocket, 70. Réponse, 166. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 58.
3. Ordre. Circulaires concernant le transport gratuit du foin : M. Foster, 83. Réponse, 418. *Imprimée.* Doc. Sess., No 76*a*.
4. Ordre. Réclamations pour dommages soldées par l'Intercolonial et le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard entre juin 1904 et le 1er janvier 1905 : M. Kemp, 98. Réponse, 275. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 79.
5. Ordre. Nombre de fourgons et de trucks ajoutés au matériel roulant de l'Intercolonial depuis 1900 : M. Foster, 149. Réponse, 261. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 74.

Voir *Arbitrage.*

INTÉRIEUR :—Rapport du département pour 1903-04 : Sir W. Laurier, 108. *Imprimé.* Doc. Sess., No 25.

INTERNATIONALE DE PONT ET DE TERMINI, CIE :—Pétition pour acte, 115. Rapport sur l'avis, 196. Bill (No 87) : M. Johnston (Lambton), 270. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 282. Rapporté amendé, 357. 3me lecture et passé (titre changé), 387. Amendé au Sénat, 941. Concours, 947. Sanctionné, 976.—5 Edouard VII, chap. 108.

INTERPROVINCIAL ET DE LA BAIE DE JAMES, CIE DU CHEMIN DE FER :—Bill Y (No 150) du Sénat, 554. 1re lecture et référé au comité des Ordres Permanents; M. Brown, 557. Rapport sur l'avis; inscrit sur le feuilleton des ordres, 637. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 642. Rapporté, 689. 3me lecture et passé, 699. Sanctionné, 974.—5 Edouard VII, chap. 109.

ITALIENS, IMMIGRANTS :—Voir *Immigration.*

J

JAMES, CHEMIN DE FER DE LA BAIE DE :—Ordre. Déviation de la ligne entre la baie et le lac Simcoe : M. Grant, 948.

JAMES, CIE DU CHEMIN DE FER DE LA BAIE DE :—Pétition pour acte, 123. Rapport sur l'avis, 196. Bill (No 65) : M. Watson, 204. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 222. Rapporté amendé, 470. 3me lecture et passé, 479. Passé au Sénat, 841. Sanctionné, 975—.5 Edouard VII, chap. 110.

JOLIETTE ET DU LAC MANUAN, CIE DE CHEMIN DE FER DE COLONISATION DE :—Bill LL (No 191) du Sénat, 842. 1re lecture et référé au comité des Ordres Permanents, 851. Rapport sur l'avis; inscrit sur le feuilleton des ordres, 859. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 860. Rapporté, 863, 864. 3me lecture et passé, 860. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 111.

JOLIETTE, COMTÉ DE :—Ordre. Noms des ingénieurs et autres employés par la Commission des chemins de fer pour étudier le tracé d'une voie ferrée dans le,—M. Monk, 282. Réponse, 379. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 62*b*.

JOLY, BREVET DE CÉLESTE :—Pétition pour acte, 82. Rapport sur l'avis, 196. Bill (No 107) : M. Smith (Nanaïmo), 299. 28me lecture et référé au comité des Bills Privés, 306. Rapporté amendé, 470. 3me lecture et passé, 480. Passé au Sénat, 562. Sanctionné, 575.—5 Edouard VII, chap. 112.

JUGES DES COURS PROVINCIALES :—

1. Résolution concernant les traitements des,—950-953. Adoptée, 956-958.
2. Résolution modifiant la résolution du 17 juillet au sujet des traitements des,—964. Adoptée et référée au comité sur le bill qui suit, 965.
3. Bill (No 204) modifiant l'Acte des,—M. Fitzpatrick, 958. 2me lecture; en comité; progrès, 964. 3me lecture et passé, 965. Passé au Sénat, 972. Sanctionné, 976.—5 Edouard VII, chap. 31.

K

KASLO ET LARDO-DUNCAN, CIE DE CHEMIN DE FER DE :—Requête préliminaire, 426. Rapport favorable, 442. Pétition pour acte, 464. Rapport sur l'avis ; Bill (No 141) : M. Galliher, 479. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 506. Rapporté, 549. 3me lecture et passé, 566. Passé au Sénat, 730. Sanctionné, 974.—5 Edouard VII, chap. 113.

KÉWATIN, ACTE DE :—Bill (No 159) modifiant l',—M. Fitzpatrick, 582. Bill retiré, 774.

KINGSTON ET DE LA PUISSANCE, CIE DU CHEMIN DE FER CENTRAL DE :—Pétition pour acte, 230. Rapport sur l'avis, 274. Bill (No 97) : M. Harty, 275. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 314. Rapporté amendé, 493. 3me lecture et passé (titre changé), 522. Passé au Sénat, 615. Sanctionné, 698.—5 Edouard VII, chap. 86.

KINGSTON, SMITH'S-FALLS ET OTTAWA, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition pour acte, 61. Rapport sur l'avis ; Bill (No 24) : M. Galliher, 116. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 124. Rapporté, 188. 3me lecture et passé, 197. Passé au Sénat, 408. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 115.

L

LEBONK ET DE LA BAIE DU TONNERRE, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition pour acte, 179. Rapport sur l'avis ; Bill (No 61) : M. Bole, 196. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 204. Rapporté amendé, 321. 3me lecture et passé, 344. Passé au Sénat, 431. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 117.

LÉGUMES :—Ordre. Valeur des légumes importés des Etats-Unis : M. Monk, 82. Réponse, 149. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 55.

LEWIS, EDWARD NORMAN :—Bill (No 142) pour faire droit à,—M. Fitzpatrick, 479. 2me et 3me lectures et passé, 526. Passé au Sénat, 582. Sanctionné, 697.—5 Edouard VII, chap. 19.

LIÈGE, EXPOSITION DE :—Voir *Exposition.*

LIGUE DE L'EMPIRE :—Pétition pour acte, 221. Pas d'avis publié, 274.

LISTES ÉLECTORALES :—Adresse. Ordre en conseil pourvoyant à la préparation de,—dans les territoires non organisés d'Ontario : M. Boyce, 206. Réponse, 262. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 78.
Voir *Macdonald.*

LOIS EXPIRANTES :—Comité à nommer, 11. Rapport, 34. Adopté, 53.

LONDON ET STE-CLAIRE, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition pour acte, 108. Rapport sur l'avis, 116. Bill (No 34) : M. Calvert, 117. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 124. Rapporté amendé, 188. 3me lecture et passé, 197. Passé au Sénat, 281. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 118.

"LURCHER", PHARE FLOTTANT :—

1. Ordre. Mémoires concernant le,—M. Lewis, 315.
2. Ordre. Dépenses stipulées pour le,—et les lumières de East-Point, Anticosti : M. Lewis, 315.

LYALL ET FILS :—Voir *Montréal, Hangars.*

M

MACDONALD, DISTRICT ÉLECTORAL DE :—Ordre. Copie des listes électorales du,—fournies par le greffier de la Couronne en chancellerie à l'officier-rapporteur : M. Staples, 141. Réponse, 515. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 112*a*.

MACKENZIE, DISTRICT DE :—Bill (No 158) concernant le,—M. Fitzpatrick, 582. Bill retiré, 774.

MACLEOD, CARDSTON ET MONTANA, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition pour acte, 229. Rapport sur l'avis; Bill (No 78): M. Turriff, 240. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 248. Rapporté amendé, 321. 3me lecture et passé, 344. Passé au Sénat, 431. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 119.

MANITOBA :—Ordre. Pétitions demandant l'extension des limites ouest et nord du,—M. Roche (Marquette), 282. Réponse, 422. *Imprimée*, 431. Doc. Sess., No 102.

MANITOBA ET KÉWATIN, CIE DU CHEMIN DE FER DU :—Pétition pour acte, 139.

MANITOBA, PÊCHE D'ÉTÉ DANS LE LAC :—Ordre. Fermeture de la,—M. Jackson (Selkirk), 948.

MANITOULIN ET DE LA RIVE NORD, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition pour acte, 230. Rapport sur l'avis, 274. Bill (No 114): M. Dyment, 299. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 35. Rapporté amendé, 549. 3me lecture et passé, 621. Amendé au Sénat, 731. Concours, 747. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 120.

MARCIL, CHARLES :—Voir *Comités, Président des.*

MARINE ET PÊCHERIES :—

1. Rapport annuel du département pour 1903-04 (Marine): Sir W. Laurier, 49. *Imprimé.* Doc. Sess., No 21.
2. Rapport sur les pêcheries (1904): M. Préfontaine, 334. *Imprimé.* Doc. Sess., No 22.
3. Ordre. Commandes données depuis le 1er juillet 1903 pour approvisionnements : M. Lalor, 205.
4. Ordre. Circulaires envoyées pour soumissions privées pour approvisionnements : M. Ames, 207.

Voir *Contrats. .Phares. .Bouées.*

MARQUETTE :—Ordre. Copie de la liste originale des électeurs de Marquette fournie au greffier de la Courone en chancellerie : M. Roche (Marquette), 39. Réponse, 515. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 122*b*.

MATELOTS, ACTE DES :—

1. Bill (No 147) modifiant l',—M. Préfontaine, 493. 2me lecture; progrès, 729. 3me lecture et passé, 842. Passé au Sénat, 868. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 40.
2. Bill (No 38) modifiant l',—M. Préfontaine, 124. 2me lecture; en comité; progrès, 290. Bill retiré, 493.

MEDICINE-HAT ET D'ALBERTA-NORD, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition pour acte, 230. Rapport sur l'avis; Bill (No 74) : M. Talbot (Strathcona), 240. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 248. Rapporté amendé, 357. 3me lecture et passé, 387. Passé au Sénat, 465. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 122.

MÉTÉOROLOGIQUE, SERVICE :—Ordre. Liste des noms inscrits sur la feuille de paie depuis le 30 juin 1904 : M. Monk, 165. Réponse, 248. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 71.

MILICE :—

1. Résolution concernant l'augmentation des corps permanents : Sir F. Borden, 649. Adoptée, 692. Voir *bill suivant.*
2. Bill (No 170) modifiant l'Acte de la Milice : Sir F. Borden, 692. Motion pour deuxième lecture; débat, 718. 2me et 3me lectures et passé, 860. Passé au Sénat, 972. Sanctionné, 976.—5 Edouard VII, chap. 22.
3. Rapport du ministre pour 1904 : Sir F. Borden, 479. *Imprimé.* Doc. Sess., No 35.
4. Règlements de la milice, 1904 : Sir W. Laurier, 26. Doc. Sess., No 43.
5. Adresse. Ordres en conseil relevant Lord Dundonald de son commandement : M. Belcourt, 395.
6. Ordre. Copie du mémoire du conseil de la milice : Sir F. Borden, 851. *Imprimé.* Doc. Sess., No 130.
7. Ordre. Médaille du Roi aux Canadiens qui ont servi dans le Sud-africain : M. Worthington, 395. Réponse, 852. *Pas imprimée.* Doc. Ses., No 129.

MONNAIE, HÔTEL DE LA :—Adresse. Etablissement d'une succursale de l',—d'Angleterre en Canada : M. Monk, 164. Réponse, 808. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 126.

MONTEREY, CIE D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ DE :—Pétition pour acte; rapport sur l'avis; Bill (No 89) : M. Macdonell, 274. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 282. Rapporté, 321. 3me lecture et passé, 344. Passé au Sénat, 431. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 126.

MONTRÉAL, CIE DU PONT DE :—Pétition pour acte, 69. Rapport sur l'avis, 214. Bill S (No 138) du Sénat, 471. 1re lecture : M. Piché, 479. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 487. Rapporté amendé, 542. 3me lecture et passé, 595. Concours du Sénat, 697. Sanctionné, 698.—5 Edouard VII, chap. 127,

MONTRÉAL, COMMISSAIRES DU HAVRE DE :—Bill (No 192) : M. Préfontaine, 842. 2me et 3me lectures et passé, 864. Passé au Sénat, 972. Sanctionné, 976.—5 Edouard VII, chap. 23.

MONTRÉAL, CIE DU CHEMIN DE FER DU PARC ET DE L'ILE DE :—Pétition pour acte, 61. Rapport sur l'avis, 89. Bill (No 47) : M. Geoffrion, 148. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 180. Préambule non prouvé; honoraire remboursé, 514.

MONTRÉAL, HANGARS SUR LES QUAIS DE :—

1. Adresse. Erection de,—M. Monk, 61. Réponse, 289. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 83*a*.
2. Adresse. Plans, spécifications et contrats pour les nouveaux,—M. Ames, 141. Réponse, 275. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 83.

MONTRÉAL, HANGARS SUR LES QUAIS—*Suite.*

3. Ordre. Réclamations de Lyall et Fils pour travaux supplémentaires en rapport avec les,—M. Ames, 205. Réponse, 306. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 90.

4. Ordre. Corespondance avec Geo. S. Greene, de New-York, au sujet des,—M. Ames, 395. Réponse, 464. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 90*a*.

MONTRÉAL, QUÉBEC ET SUD, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition pour acte, 148. Rapport sur l'avis, 213. Bill (No 73) : M. Gervais, 231. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 248. Rapporté amendé, 334. 3me lecture et passé, 387. Amendé au Sénat, 554. Concours, 566. Sanctionné, 575.—5 Edouard VII, chap. 128.

MONTRÉAL ET DES COMTÉS DU SUD, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition pour acte, 231. Rapport sur l'avis, 255. Bill (No 96) : M. Geoffrion, 275. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 282. Rapporté amendé, 378. 3me lecture et passé, 388. Passé au Sénat, 465. Sanctionné, 575.—5 Edouard VII, chap. 129.

MONTRÉAL, CIE DU CHEMIN DE FER TERMINAL DE :—Pétition pour acte, 107. Avis irrégulier, 442.

MONTRÉAL, COMMISSION DES CHEMINS À BARRIÈRES DE :—Ordre. Montant dû actuellement au gouvernement fédéral : M. Monk, 98. Réponse, 327. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 91.

MOODIE, J. D. :—Ordre. Rapport de,—surintendant en service à la Baie d'Hudson, reçu par le steamer *Neptune*, 1903-04 : M. Préfontaine, 894. *Imprimé.* Doc. Sess., No 138.

MOOSE-JAW À EDMONTON, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition pour acte, 77. Rapport sur l'avis; Bill (No 20) : M. Scott, 90. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 100. Rapporté amendé, 321. En comité; progrès, 344. 3me lecture et passé, 351. Amendé au Sénat, 431. Concours, 451. Sanctionné, 575.—5 Edouard VII, chap. 130.

MURPHY, EDWARD ALBERT :—Voir *Divorce.*

MURRAY-HARBOUR, CHEMIN DE FER D'EMBRANCHEMENT SUR :—

1. Ordre. Soumissions, contrats, etc., concernant la construction du,—M. Barker, 315.

2. Ordre. Correspondance concernant les réclamations de Thomas Curley, Chs. Mitchell, etc., de Village-Green, pour terrains expropriés : M. McLean (Queen), 315. Réponse, 793. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 125.

MCDERMOT, CLARA BIDWELL :—Voir *Divorce.*

N

NATURALISATION ET AUBAINS :—Bill MM (No 184) du Sénat, 762. 1re lecture : M. Brodeur, 765. 2me et 3me lectures et passé, 800. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 25.

NAVIRES ENREGISTRÉS :—Liste des,—en Canada en 1904 :—M. Préfontaine, 649. *Imprimé.* Doc. Sess., No 21*b*.

NAVIRES, SÛRETÉ DES :—Bill (No 21) modifiant l'Acte concernant la,—M. Sinclair, 90. 2me lecture, 125. En comité; progrès, 149.

"NEPTUNE", STEAMER :—Voir *Moodie*.

NIAGARA, SAINTE-CATHERINE ET TORONTO, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition pour acte, 97. Rapport sur l'avis, 131. Bill (No 39): M. Calvert, 132. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 157. Rapporté amendé, 438. 3me lecture et passé, 451. Passé au Sénat, 615. Sanctionné, 698.—5 Edouard VII, chap. 132.

NIAGARA-WELLAND, CIE DE FORCE MOTRICE :—Pétition pour acte, 97. Rapport sur l'avis, 131. Bill (No 40): M. Guthrie, 132. 2me lecture et référé au comité des Bills Privés, 157. Rapporté amendé, 230. 3me lecture et passé, 242. Passé au Sénat, 378. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 133.

NICOLA, KAMLOOPS ET SIMILKAMEEN, CIE DE CHARBON ET DE CHEMIN DE FER DE :—Pétition pour acte, 29. Rapport sur l'avis, 116. Bill (No 34): M. Galliher, 117. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 124. Rapporté amendé, 230. En comité, 242. 3me lecture et passé, 248. Amendé au Sénat, 373. Concours, 388. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 134.

NORD-OUEST, CIE DE CHARBON, DE COKE ET DE CHEMIN DE FER DU :—Requête préliminaire, 426. Rapport favorable ; pétition pour acte, 442. Rapport sur l'avis ; Bill (No 140): M. Galliher, 477. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 506. Rapporté, 549. 3me lecture et passé, 566. Passé au Sénat, 748. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 100.

NORD-OUEST, TERRITOIRES DU :—

1. Bill (No 156) modifiant l'Acte de Représentation des,—M. Fitzpatrick, 573. 2me lecture; en comité, 808. 3me lecture et passé, 831. Passé au Sénat, 868. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 28.
2. Bill (No 160) concernant les,—M. Fitzpatrick, 582. 2me lecture; en comité; amendé, 808. 3me lecture et passé, 873. Passé au Sénat, 972. Sanctionné, 976.—5 Edouard VII, chap. 27.
3. Bill (No 161) modifiant l'Acte d'Irrigation (1898): M. Oliver, 582. 2me lecture; en comité, 808. 3me lecture et passé, 831. Passé au Sénat, 868. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 26.
4. Superficie des districts provisoires des,—M. Fielding, 352. *Imprimé*. Doc. Sess., No 97.
5. Ordonnances concernant les écoles des,—chapitres 29, 30 et 31, passées en 1901 : M. Fielding, 352. *Pas imprimées*. Doc. Sess., No 98.
6. Législation relative aux subsides des provinces : M. Fielding, 352. *Pas imprimée*. Doc. Sess., No 99.
7. Adresse. Correspondance relative à l'autonomie des provinces : M. Monk, 124. Réponse, 141. *Imprimée*. Doc. Sess., No 53.
8. Adresse. Ordres en conseil autorisant la vente de terres fédérales dans les Territoires : M. Foster, 62. Réponse, 300. *Pas imprimée*. Doc. Sess., No 66*a*.
9. Ordre. Revenus perçus par les Douanes et le Revenu de l'Intérieur dans les Territoires : M. Roche (Marquette), 125. Réponse, 180. *Pas imprimée*. Doc. Sess., No 60.

NORD-OUEST, TERRITOIRES DU—*Suite.*

10. Ordre. Liste de votation employée lors des dernières élections dans les Territoires : M. McCarthy (Calgary), 125. Réponse, 486. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 112.

11. Ordre. Etendue de terres publiques non concédées dans les districts provisoires : M. McCarthy (Calgary), 125. Réponse, 222. *Imprimée.* Doc. Sess., No 66.

12. Ordre. Superficie de chaque township de l'Alberta : M. Roche (Marquette), 125. Réponse, 275. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 80.

13. Ordre. Nombre de milles arpentés dans les Territoires; amendé : M. Roche (Marquette), 207.

14. Ordre. Rapports de M. Burley et autres, au sujet des réserves d'eau pour les besoins des bestiaux : M. Roche (Marquette), 207. Réponse, 514. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 117.

15. Ordre. Noms des colons des Territoires ayant droit à un second homestead : M. Lake, 283. Réponse, 852. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 131.

Pétitions :

16. Que chaque province nouvelle ait le droit de régler les questions d'éducation, 326, 334, 394, 450, 461.

17. Que le droit des nouvelles provinces de régler les questions d'éducation soit soumis à l'électorat, 565.

18. Que la fabrication et la vente des liqueurs spiritueuses soient défendues dans les nouvelles provinces, 334, 394.

19. Que les clauses des bills d'autonomie relatives aux écoles séparées deviennent loi, 350, 369, 377, 386, 394, 414, 417, 485.

20. Que les nouvelles provinces aient le droit absolu de régler les questions d'éducation (pétition Goldwin Smith et autres), 533, 541.

21. Que les clauses des bills d'autonomie relatives aux écoles séparées ne deviennent pas loi, 326, 342, 350, 379, 386, 394, 406, 414, 417, 422, 437, 441.

2. Que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces du contrôle des questions scolaires, 239, 247, 269, 273, 281, 297, 314, 325, 333, 341, 349, 369, 377, 385, 393, 405, 413, 417, 421, 429, 437, 431, 449, 461, 469, 477, 485, 497, 501, 513, 521, 525, 533, 537, 553, 561, 581, 585, 613, 737.

23. Que la minorité ait les mêmes droits que la minorité protestante dans Québec, 370, 378, 387, 414, 437.

24. Que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces du contrôle absolu des questions scolaires et de l'usage de la langue française, etc., 273, 297, 314, 325, 334, 342, 350, 369, 377, 386, 394, 406, 413, 417, 421, 429, 437, 441, 449, 461, 469, 485, 497, 501, 521, 613.

NORD-OUEST, SOULÈVEMENT DU :—Réponse à adresse (1904). Paiement de réclamations pour pertes subies par suite du,—61. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 47.

NORD-OUEST, CIE DE TÉLÉPHONE DU :—Pétition pour acte, 108. Rapport sur l'avis ; Bill (No 28) : M. Turriff, 116. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 124. Rapporté amendé, 255. En comité; progrès, 263, 281. Amendé, 314. 3me lecture et passé (titre changé), 602. Amendé au Sénat, 748. Concours, 761. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 136.

NORTH ATLANTIC TRADING COMPANY, AMSTERDAM :—Rapports de comités du Conseil privé au sujet de convention avec la,—pour promouvoir l'immigration : M. Oliver, 968. *Pas imprimés.* Doc. Sess., No 139.

O

Officiers-rapporteurs :—

1. Ordre. Formules et instructions données aux,—pour la dernière élection générale : M. Barker, 141. Réponse, 180. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 59.
2. Ordre. Nomination des,—pour le comté de Dorchester : M. Morin, 165. Réponse, 231. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 68.

Ontario et Minnesota (limitée), Cie de force d' :—Pétition pour acte, 115. Rapport sur l'avis, 196. Bill (No 86) : M. Campbell, 270. 2me lecture et référé au comité des Bills Privés, 282. Rapporté amendé, 326. En comité; progrès, 244, 351. 3me lecture et passé, 387. Amendé au Sénat, 973. Concours, 974. Sanctionné, 976.—5 Edouard VII, chap. 139.

Ontario, de la Baie d'Hudson et Occidental, Cie du chemin de fer d' :—Pétition pour acte, 230. Rapport sur l'avis, 274. Bill (No 113) : M. Dyment, 299. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 306. Rapporté amendé, 493. 3me lecture et passé, 526. Amendé au Sénat, 615. Concours, 621. Sanctionné, 974.—5 Edouard VII, chap. 138.

Orateur :—

1. Son élection, 6. Ouverture du Parlement (voir *Discours du Trône*) 10.
2. Rapport des bibliothécaires, 11.
3. Lettres du secrétaire du Gouverneur général au sujet de l'ouverture du Parlement, 9. De la sanction de bills, 692. De la prorogation, 971.
4. Jugement de la Cour Suprême dans l'élection contestée de Lisgar, 18. Décision des juges chargés de l'instruction de l'élection contestée de Nicolet, 852.
5. Mandats pour de nouvelles élections, 46, 364, 450, 607, 613.
6. Démission de Sir W. Laurier (comté de Wright) et de M. Kidd (Carleton), 45.
7. Certificats reçus par le greffier pour l'élection de certains députés, 53, 124, 261, 314, 461, 525, 770, 781.
8. Absence de l'Orateur, 123, 501.
9. Décisions au sujet de pétitions irrégulières, 414, 553, 629.

Ordres du jour :—

1. Ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité sur un bill, rescindé et bill référé à un comité spécial, 263.
2. Bills et ordres publics appelés, avec le consentement de la Chambre, 451.

Ordres Permanents :—Comité à nommer, 11. Rapport, 36. Adopté, 53. M. Bourbonnais substitué à M. Demers (Saint-Jean et Iberville), 77. **1**er Rapport, 89. **2**me Rapport, 116. **3**me Rapport, 131. **4**me Rapport, 155. **5**me Rapport, 171. **6**me Rapport, 196. **7**me Rapport, 213. **8**me Rapport, 239. **9**me Rapport, 255. **10**me Rapport, 273. **11**me Rapport, 298. **12**me Rapport, 326. **13**me Rapport, 342. **14**me Rapport, 442. **15**me Rapport, 477. **16**me Rapport, 498. **17**me Rapport, 637. **18**me Rapport, 698. **19**me Rapport, 709. **20**me Rapport, 769. **21**me Rapport, 859. **22**me Rapport, 879.

Ottawa et New-York, Cie du chemin de fer d' :—Pétition pour acte, 229. Rapport sur l'avis ; Bill (No 92) : .M Belcourt, 274. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 282. Rapporté amendé, 470. En comité; progrès, 505. En comité; heure expirée, 554. 3me lecture et passé, 565. Passé au Sénat, 748. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 141.

OTTAWA, ACTE CONCERNANT LA CITÉ D' (1899) :—Bill KK (No 180) du Sénat, modifiant l',—749. 1re lecture : M. Fielding, 753. 2me et 3me lectures et passé, 800. Concours du Sénat, 842. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 29.

OTTAWA, DU NORD ET DE L'OUEST, CIE DU CHEMIN DE FER D' :—Pétition pour acte, 77. Rapport sur l'avis ; Bill (No 18) : M. Belcourt, 90. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 100. Rapporté, 148. 3me lecture et passé, 157. Passé au Sénat, 373. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 142.

OTTAWA, CIE DU CHEMIN DE FER DE LA RIVIÈRE :—Pétition pour acte, 69. Rapport sur l'avis, 240. Bill (No 81) : M. Piché, 241. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 248. Rapporté amendé, 470. 3me lecture et passé (titre changé), 479. Amendé au Sénat, 583. Concours, 603. Sanctionné, 698.—5 Edouard, VII, chap. 79.

OWEN, BREVETS DE DAVID THOMAS :—Bill X (No 177) du Sénat, 749. 1re lecture et référé au comité des Ordres Permanents : M. Stewart, 753. Rapport sur l'avis, 769. Inscrit pour deuxième lecture, 770. 2me lecture et référé au comité des Bills Privés, 774. Rapporté, 785. En comité; progrès, 798. 3me lecture et passé, 844. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 143.

OWEN-SOUND À MEAFORD, CIE DU CHEMIN DE FER D' :—Bill O (No 143) du Sénat ; 1re lecture et référé au comité des Ordres Permanents : M. Telford, 480. Rapport sur l'avis; bill inscrit pour deuxième lecture, 498. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 506. Rapporté amendé, 549. 3me lecture et passé, 568. Concours du Sénat, 582. Sanctionné, 698.—5 Edouard VII, chap. 144.

P

PACIFIQUE CANADIEN, CIE DU CHEMIN DE FER DU :—

1. Pétition pour acte, 98. Rapport sur l'avis, 171. Bill (No 56) : M. Bole, 172. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 180. Rapporté amendé, 270. 3me lecture et passé, 277. Passé au Sénat, 408. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 73.
2. Pétition pour acte ratifiant une convention avec la Cie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo, 203.
3. Pétition concernant l'imposition des terres de la Cie dans les Territoires du Nord-Ouest, 370, 387, 406, 414, 418, 429, 437, 450, 461, 486, 501, 541, 613.
4. Pétition concernant la construction du prolongement sur Broomhill, 203.
5. Relevé conforme à la résolution du 20 juin 1882, etc.: Sir W. Laurier, 92. *Pas imprimé.* Doc. Sess., No 51.
6. Relevé des terres vendues pendant l'année expirée le 30 septembre 1904 : Sir W. Laurier, 98. *Pas imprimé.* Doc. Sess., No 52.

PAPER GOODS COMPANY :—Pétition pour acte, 115. Rapport sur l'avis ; Bill (No 68) : M. Macdonell, 214. 2me lecture et référé au comité des Bills Privés, 223. Rapporté amendé, 326. 3me lecture et passé, 344. Passé au Sénat, 422. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 146.

PARIS DE COURSES :—Pétition demandant que l'article 197 du Code criminel ne soit pas amendé, 613.

PARLEMENT IMPÉRIAL POUR LA GRANDE-BRETAGNE ET SES COLONIES :—Motion-Hughes (Victoria) au sujet de la création d'un,—débat et motion retirée, 316.

PASPÉBIAC :—Voir *Chemin de fer entre Paspébiac, etc.*

PEARSON, GEO. :—Voir *Divorce.*

PÊCHE D'ÉTÉ DANS LE LAC MANITOBA :—Voir *Manitoba.*

PÊCHERIES :—

1. Rapport du ministre pour 1904 : M. Préfontaine, 334. *Imprimé.* Doc. Sess., No 22.
2. Primes de pêche distribuées en 1903-04 : Sir W. Laurier, 54. *Pas imprimé.* Doc. Sess., No 46.
3. Ordre. Correspondance au sujet de l'octroi de licences de pêche à l'est de Little-Current, île Manitouline, à W. T. H. Jackman, de Killarney : M. Crocket, 207. Réponse, 464. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 110.
4. Ordre. Rapport de M. Matheson au sujet de fraudes commises dans la distribution des primes de pêche : M. Ganong, 249. Réponse, 432. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 105.

PENSIONS DE RETRAITE :—Voir *Conseil privé.*

PÉNITENCIERS :—Rapport du ministre de la Justice sur les,—1904 : M. Fitzpatrick, 82. *Imprimé.* Doc. Sess., No 34.

PÈRE MARQUETTE, CIE DU CHEMIN DE FER DIT :—Rapport du commissaire enquêteur sur les aubains employés par la : Sir W. Mulock, 594. Doc. Sess., No 36c.

PÉTITIONS :—

1. Lues et reçues lors de leur présentation, 230, 334, 464, 465.
2. Requêtes préliminaires référées au comité des Ordres Permanents, 314, 326, 426, 641.
3. Rejetées : Frankford, L.O.L. No 240 ; résolution et non une pétition, 414. Rév. Beaulieu, 553. C. A. Masten, 629.

PHARES, SERVICE DES :—

1. Ordre. Demandes formulées pour l'amélioration du,—M. Lewis, 165.
2. Ordre. Copie des détails concernant la construction de phares et auxiliaires de la navigation : M. Préfontaine, 894. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 137.

PITBLADO, ISAAC :—Voir *Divorce.*

PLACEMENT EN CANADA DE FONDS DÉPOSÉS EN FIDÉICOMMIS EN ANGLETERRE :—Ordre. Propositions à l'effet d'autoriser le,—M. Borden (Carleton), 949.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST :—

1. Résolutions concernant la solde de la,—Sir W. Laurier, 30. Adoptées, 46, 49. Voir *bill suivant.*
2. Bill (No 8) modifiant l'Acte de la,—1894 : Sir W. Laurier, 50. 2me et 3me lecture et passé, 108. Passé au Sénat, 232. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 24.
3. Rapport du commissaire pour 1904 : Sir W. Laurier, 364. *Imprimé.* Doc. Sess., No 28.

POLICE FÉDÉRALE :—Rapport du commissaire pour 1904 : M. Fitzpatrick, 26. *Pas imprimé.* Doc. Sess., No 44.

PORT-ARTHUR :—Ordre. Dépenses faites depuis 1896 pour les ports de Port-Arthur, Fort-William et la rivière Kaministiquia : M. Hughes (Victoria), 206. Réponse, 522. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 119.

Voir *Chemins de fer, Commissaires des.*

PORT-COLBORNE :—Ordre. Correspondance concernant le havre de,—M. Barker, 282.

POSTE, BUREAU DE :—

1. Ordre. Affaires transigées dans chaque,—du district d'Alberta pendant les derniers dix ans : M. Roche (Marquette), 125. Réponse, 256. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 73.
2. Ordre. Correspondance au sujet du,—de Thessalon : Sir W. Mulock, 624.

POSTE, MAÎTRE DE :—

1. Ordre. Destitution du,—de Shelbourne, Ont.: M. Barr, 124. Réponse, 256. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 58*a*.
2. Ordre. Destitution du,—de Saint-Claude (Manitoba): M. Staples, 204. Réponse, 785. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 58*d*.
3. Ordre. Destitution du,—de Stanhope (I.P.-E.): M. Martin (Queen), 206. Réponse, 526. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 58*c*.
4. Ordre. Destitution du,—de Wheatly-River (I.P.-E.),: M. McLean (Queen), 948.

POSTES, MINISTRE DES :—Rapport pour 1903-04 : Sir W. Laurier, 26. *Imprimé.* Doc. Sess., No 24.

POUVOIRS D'EAU :—Voir *Welland.*

POWER, JAMES :—Voir *Poste, Maîtres de.*

PREMIER MINISTRE :—

1. Résolution concernant le salaire du,—M. Fielding, 949. Adoptée, 954.
2. Bill (No 201) : M. Fielding, 954. Passé, 964. Passé au Sénat, 972. Sanctionné, 976.—5 Edouard VII, chap. 12.

PRESBYTÉRIEN, DE HALIFAX, COLLÈGE :—Pétition pour acte, 221. Rapport sur l'avis, 342. Bill (No 123): M. Sinclair, 343. 2me lecture et référé au comité des Bills Privés, 388. Rapporté, 430. Honoraires à rembourser, 442. 3me lecture et passé, 451. Passé au Sénat, 561. Sanctionné, 575.—5 Edouard VII, chap. 149.

PRÉVOYANCE (LIMITÉE), LA CAISSE DE :—Pétition pour acte, 231. Rapport sur l'avis, 342. Voir *Epargnes.*

PRINCE-EDOUARD, ILE DU :—

1. Adresse. Quote-part de l'indemnité accordée par la Commission des pêcheries, de Halifax : M. McLean (Queen), 205. Réponses, 464, 554. *Pas imprimées.* Doc. Sess., Nos 109, 109*a*.
2. Adresse. Communication avec la terre ferme : M. Martin (Queen), 948.

PRINCE-EDOUARD, ILE DU—*Suite.*

3. Adresse. Subside additionnel à la province : M. Martin (Queen), 395. Réponse, 861. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 134.

4. Ordre. Construction d'un autre steamer pour les traverses d'hiver : M. Martin (Queen), 165. Réponse, 305. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 89.

5. Ordre. Jetée ou brise-lames près de Carleton-Point pour faciliter la communication avec la terre ferme : M. Lefurgey, 352. Réponse, 514. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 116.

6. Règles de la Cour Suprême de judicature, etc.: M. l'Orateur, 188. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 61.

PRINCE-EDOUARD, CHEMINS DE FER DE L'ILE DU :—Ordre. Correspondance au sujet de la construction de lignes d'embranchement dans la province : M. Martin (Queen), 164. Réponse, 880. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 136.

PRIVILÈGES ET ELECTIONS :—Comité à nomber, 11. Rapport, 33. Adopté, 53. M. Bristol ajouté au comité, 549.

PRYOR, JAMES ARTHUR :—Voir *Divorce.*

Q

QUAIS, DOCKS ET JETÉES :—Ordre. Nombre de,—construits par le gouvernement chaque année depuis 1896 : M. Foster, 351.

QUÉBEC, COMMISSAIRES DU HAVRE DE :—Bill (No 37) modifiant l'Acte des,—(1899): M. Préfontaine, 124. 2me et 3me lectures et passé, 196. Passé au Sénat, 262. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 33.

QUÉBEC, PORT ET CIRCONSCRIPTION DE PILOTAGE DE :—Bill (No 171): M. Préfontaine, 699. 2me et 3me lecture et passé, 730. Passé au Sénat, 790. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 34.

R

RAILS, VIEUX :—Ordre. Nombre de tonnes de,—provenant de chacun des chemins de fer de l'Etat :—M. Foster, 283.

RECENSEMENT DU CANADA :—Volume I. Produits naturels, 1901 : M. Fisher, 20. *Imprimé.* Doc. Sess., No B.

RECENSEMENT ET STATISTIQUES :—

1. Résolution à ce sujet, 156. Adoptée et référée au comité général sur le bill suivant, 172.

2. Bill (No 5): M. Fisher, 25. 2me lecture; en comité; progrès, 132, 180. Rapporté avec des amendements, 214. 3me lecture et passé, 222. Passé au Sénat, 365. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 5.

3. Bill (No 163) modifiant l'Acte du,—M. Fisher, 582. 2me lecture; en comité; rapporté, 808. 3me lecture et passé, 831. Passé au Sénat, 861. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap 6.

RÉFRIGÉRATEURS POUR BOITTE :—Voir *Boitte.*

Régina à la Baie d'Hudson, Cie du chemin de fer de :—Pétition pour acte, 115. Rapport sur l'avis, 131. Bill (No 41): M. Scott, 132. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 157. Rapporté, 305. 3me lecture et passé, 314. Passé au Sénat, 408. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 153.

Règles suspendues :—
49me règle : 343, 442, 464, 478, 709.
64me règle : 709.
99me règle : 352, 431, 594, 848.

Rets à enclos, Licences pour :—Voir *Pêcheries.*

Revenu de l'Intérieur :—

1. Rapports et statistiques pour 1903-04. Ire partie—Accise : M. Brodeur, 20. *Imprimés.* Doc. Sess., No 12.
2. IIme partie—Inspection des poids et mesures, etc.: M. Brodeur, 20. *Imprimé.* Doc. Sess., No 13.
3. IIIme partie—Falsification des substances alimentaires: M. Brodeur, 443. *Imprimé.* Doc. Sess., No 14.
4. Bill (No 176) modifiant l'Acte du,—M. Brodeur, 729. 2me et 3me lectures et passé, 800. Amendé au Sénat, 869. Concours, 874. Sanctionné, 976.—5 Edouard VII, chap. 17.

Richmond et Drummond, Cie d'assurance contre l'incendie de :—Pétition pour acte, 229. Rapport sur l'avis ; Bill (No 103): M. Tobin, 298. 2me lecture et référé au comité des Banques, 306. Rapporté amendé, 418. 3me lecture et passé, 422. Passé au Sénat, 562. Sanctionné, 575.—5 Edouard VII, chap. 154.

Ritchie, James :—Ordre. Correspondance au sujet de la destitution de,—inspecteur de maçonnerie sur le canal de la Trent M. Foster, 352. Réponse, 430. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 58*b*.

Rive-Sud, et du Sud de Québec, Cies des chemins de fer de la :—Bill U (No 149) du Sénat, 554. 1re lecture et référé au comité des Ordres Permanents : M. Brown, 557. Rapport sur l'avis ; inscrit pour seconde lecture, 637. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 642. Préambule non prouvé, 805. Renvoyé au comité des Chemins de fer, 851. Rapporté amendé, 863. Inscrit sur le feuilleton des ordres, 864. En comité; progrès, 866. 3me lecture et passé, 885. Le Sénat désapprouve le quatrième amendement; la Chambre n'insiste pas, 972, 973. Sanctionné, 976.—5 Edouard VII, chap. 158.

Rurale, Poste :—Ordre. Rapports, estimations, etc., au sujet de l'établissement d'un service de distribution rurale : M. Lennox, 283.

S

Salaires de fonctionnaires publics :—

1. Résolution concernant les,—Sir W. Laurier, 805. Adoptée, 842.—Voir *bill suivant.*
2. Bill (No 193) modifiant le Statut revisé concernant les,—M. Fielding ; lu trois fois et passé, 842. Passé au Sénat, 868. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 20.

SALMON, CAPITAINE R., COMMISSAIRE DES SINISTRES MARITIMES :—Ordre. Correspondance au sujet de l'incident *Canada-Cap-Breton* : M. Ames, 98. Réponse, 204. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 65.

SASKATCHEWAN, CIE DU PONT DE LA :—Pétition pour acte, 231. Rapport sur l'avis, 274. Bill (No 111) : M. Scott, 299. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 351. Rapporté amendé, 438. 3me lecture et passé, 451. Passé au Sénat, 582. Sanctionné, 575.—5 Edouard VII, chap. 157.

SASKATCHEWAN, PROVINCE DE LA :—

1. Résolution concernant un subside annuel à la,—371, 372. Adoptée et référée au comité sur le bill suivant, 806, 807.

1. Bill (No 70) pour établir le gouvernement de la,—Sir W. Laurier, 214. Motion pour deuxième lecture; amendement-Borden rejeté; 2me lecture, 806. En comité; amendé, 807, 808. Motion pour troisième lecture; amendements divers rejetés, 824-831. 3me lecture et passé, 831. Passé au Sénat, 972. Sanctionné, 976.—5 Edouard VII, chap. 42.

SAUVAGES, AFFAIRES DES :—

1. Rapport annuel de la division dese,—pour 1903-04: Sir W. Laurier, 49. *Imprimé.* Doc. Sess., No 27.
2. Rapport de W. M. Graham sur les agences indiennes de l'Assiniboine et de la Montagne de l'Orignal : M. Oliver, 968. *Pas imprimé.* Doc. Sess., No 40.

SECRÉTAIRE D'ETAT :—

1. Rapport du,—pour 1904 : Sir W. Laurier, 537. *Imprimé.* Doc. Sess., No 29.
2. Obligations et garanties enregistrées dans le département du,—Sir W. Laurier, 54. *Pas imprimé.* Doc. Sess., No 45.

SÉNAT :—Message informant le Sénat que deux bills : Brevet de W. A. Damen et *Ideal Manufacturing Company,* ont été renvoyés au Sénat sans les amendements, 786. Message du Sénat autorisant les officiers de la Chambre à insérer les dits amendements das les bills, 794.
Voir *Conférences, Communes.*

SERMENT PRÊTÉ PAR LES DÉPUTÉS :—5.

SERMENTS D'OFFICE :—Bill (No 1) concernant la prestation des,—Sir W. Laurier, 10.

SERVICE CIVIL :—

1. Liste du,—pour 1904 : Sir W. Laurier, 20. *Imprimée.* Doc. Sess., No 30.
2. Rapport du bureau des examinateurs, 537. *Imprimé.* Doc. Sess., No 31.
3. Pensions et allocations de retraite en 1904 : M. Paterson, 19. *Pas imprimé.* Doc. Sess., No 39.
4. Noms et salaires des employés nommés ou promus en 1904, 232. *Pas imprimé.* Doc. Sess., No 69.
5. Etat, assurance du service civil, pour 1903-04, 26. *Pas imprimé.* Doc. Sess., No 42.
6. Ordre. Nombre de nominations permanentes faites depuis le 1er juillet 1896 : M. Sproule, 315. Réponse partielle, 852. *Pas amendée.* Doc. Sess., No 132.

SHRAPNEL, E. S.:—Voir *Terres aux miliciens.*

SHUKIN, IVAN :—Réclamation de,—pour le titre d'un homestead, etc.: M. Lake, 315. Réponse, 443. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 107.

SINISTRES MARITIMES EN CANADA, 1904 :—Ordre. Relevé du nombre de,—. Voir *Accidents.*

SOREL, CHANTIERS DE NAVIRES À :—Ordre. Montant dépensé pour gages des ouvriers employés dans les,—M. Monk, 207. Réponse, 248. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 70.

" STANLEY ", STEAMER :—Ordre. Construction d'un nouveau navire pour communiquer en hiver avec l'Ile du Prince-Edouard : M. Martin (Queen), 169.

SUBMARINE SIGNAL COMPANY OF BOSTON :—Ordre. Correspondance entre la,—et le ministre de la Marine, y compris tous contrats, etc.: M. Monk, 165. Réponse, 248. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 72.

SUBSIDES ET VOIES ET MOYENS :—

1. La Chambre devant se former en comité des,—19.
2. En comité des Subsides; budget référé, 29. B. supplémentaire, 583, 807, 808, 869.
3. En comité; résolutions adoptées, 39, 46, 54, 70, 78, 99, 108, 150, 157, 166, 172, 180, 188, 197, 208, 214, 222, 232, 241, 257, 276, 299, 307, 322, 335, 344, 364, 583, 594, 603, 605, 613, 622, 629, 638, 641, 650, 684, 692, 699, 710, 718, 722, 730, 738, 745, 754, 798, 843, 855, 860, 863, 875, 800-894, 901.
4. Résolutions adoptées, 650-684, 689-691, 902-941.
5. Motion portant que l'Orateur quitte le fauteuil: amendement; adopté, 782.
6. Résolution 9 ajournée, 653. Adoptée, 684. Résolutions 513, 425, 450 et 540 ajournées, 925, 940. Résolution 36 amendée, 665. Résolutions 513, 425, 450, et 540 délibérées, 959. Résolution 513 adoptée; résolution 425 délibérée; amendement-Foster rejeté, 960. Résolutions 425 et 450 adoptées; résolution 540 délibérée; amendement-Foster rejeté, 961.
7. Motion portant que la Chambre se forme en comité; débat; progrès, 62, 125, 263, 290, 327, 590, 745, 954.
8. La Chambre de nouveau en comité des Subsides, 782, 954.

Amendements à la motion portant que la Chambre se forme en comité des Subsides :

9. Par M. Armstrong, 782. Par M. Foster, 855. Par M. Osler, 874. Par M. Lake, 954.

Voies et Moyens :

10. En comité, deux résolutions accordant certaines sommes d'argent, etc., adoptées, 691. Voir *bill suivant.*
11. Bill (No 168) des Subsides (No 1): M. Fielding, 691. Passé au Sénat, 697. Sanctionné, 698.—5 Edouard VII, chap. 1.
12. En comité, deux résolutions accordant certaines sommes, etc., adoptées, 965. Voir *bill suivant.*
13. Bill (No 206) des Subsides (No 2): M. Fielding, 966. Passé au Sénat, 972. Sanctionné, 976.—5 Edouard VII, chap. 2.
14. En comité des Voies et Moyens, quatre résolutions adoptées, 837, 838. Voir *Douanes, Tarif.*

SUBSIDES AUX PROVINCES :—Adresse. Réajustement des,—M. Carvell, 284.

SUD DE QUÉBEC, CIE DU CHEMIN DE FER DU :—Voir *Rive Sud.*

SUTHERLAND, HONORABLE R. F.:—Voir *Orateur.*

SYDNEY, STATION DE :—Motion pour état indiquant les recettes pour emmagasinage du fret à la,—sur l'Intercolonial, etc.: M. Martin (Queen); débat ajourné, 249.

St.

SAINTE-GENEVIÈVE ET ÎLE BIZARD :—Ordre. Montant dépensé depuis 1902 pour les deux quais de,—M. Monk, 125. Réponse, 335. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 92.

SAINT-JEAN, N.-B.:—Voir *Transports.*

SAINTE-MARIE ET DE L'OUEST D'ONTARIO, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition pour acte, 69. Rapport sur l'avis, 89. Bill (No 15):. M. McIntyre, 90. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 100. Rapporté amendé, 148. 3me lecture et passé, 157. Amendé au Sénat, 373. Concours, 388. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 155.

SAINT-MAURICE, CIE DU CHEMIN DE FER DE LA VALLÉE DU :—Requête préliminaire, 641. Rapport favorable; règle 49 suspendue, 698. Pétition pour acte, 699. Rapport spécial, 709. Règles 49 et 64 suspendues, 710. Bill (No 173): M. Bureau, 710. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 717. Rapporté amendé, 789. 3me lecture et passé, 798. Passé au Sénat, 876. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 156.

T

TÉLÉGRAPHE SANS FIL DE FESSENDEN, CIE CANADIENNE DE:—Bill I (No 144) du Sénat; 1re lecture et référé au comité des Ordres Permanents : M. Telford, 480. Rapport sur l'avis; bill inscrit pour deuxième lecture, 498. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 506. Rapporté amendé, 582. En comité; progrès, 603. 3me lecture et passé, 621. Concours du Sénat, 748. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 93.

TÉLÉGRAPHIE SANS FIL :—Bill (No 186) concernant la réglementation de la,—en Canada: M. Préfontaine, 781. 2me et 3me lectures et passé, 842. Passé au Sénat, 868. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 49.

TÉLÉPHONES, CIES DE :—Pétitions pour empêcher les,—de poser des poteaux, etc., 69, 82, 98, 108, 115, 123, 140, 147, 155, 163, 179, 187, 195, 203, 221, 229, 239, 247, 261, 269, 273, 281, 334, 342, 350, 394, 406, 486, 629, 971.

TÉLÉPHONES, SERVICE DE :—Pétitions pour que le gouvernement fasse l'acquisition des lignes téléphoniques en Canada, 220, 247.

TÉLÉPHONES EN OPÉRATION EN CANADA, SYSTÈMES DE :—Comité spécial nommé pour faire une enquête sur les divers,—Sir W. Mulock, 343. MM. Bergeron et Geoffrion ajoutés au comité, 364. **1**er RAPPORT—Quorum, etc., 370. **2**me RAPPORT—Séances pendant les délibérations de la Chambre; adopté, 442, 443. MM. Miller et Lewis ajoutés, 450. **3**me RAPPORT—Pas de décision possible pendant cette session, 899. Voir *Appendice du Journal, No 1.*

TEMPÉRANCE DU CANADA, ACTE DE :—Bill (No 128) modifiant l',—M. Gervais, 406.

TERRES AUX MILICIENS QUI ONT SERVI LORS DE L'INVASION FÉNIENNE :—Pétition de E. S Shrapnel demandant un octroi de,—863.

TERRES PUBLIQUES, RÈGLEMENTS CONCERNANT LES :—Voir *Yukon.*

TERRES PUBLIQUES, VENTES DE :—Voir *Nord-Ouest.*

TERRES BOISÉES :—Ordre. Etat indiquant toutes les,—vendues ou louées par le gouvernement depuis le 1er juillet 1896 : M. Foster, 949.

TERRES FÉDÉRALES :—

1. Ordres en conseil concernant le département de l'Intérieur; en conformité de la clause 91 de l'Acte des Terres fédérales : Sir W. Laurier, 78. *Pas imprimés.* Doc. Sess., No 49.
2. Ordres en conseil concernant l'arpentage, etc., des terres comprises dans la zone de 40 milles des chemins de fer dans la Colombie Anglaise : Sir W. Laurier, 78. *Pas imprimés.* Doc. Sess., No 48.

THERMOGRAPHIQUES, DONNÉES :—

1. Ordre. Relevé des,—recueillies à bord des steamers transatlantiques : M. Henderson, 249. Réponse, 343. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 93.
2. Ordre. Relevé des,—au sujet du transport d'articles périssables : M. Armstrong, 352. Réponse, 582. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 93*a* . Réponse supplémentaire, 693. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 93*b*.

THESSALON :—Voir *Poste, Bureau de.*

TIMAGAMI, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition pour acte, 203. Rapport sur l'avis, 213. Bill (No 91) : M. McCool, 274. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 282. Rapporté amendé, 357. 3me lecture et passé (titre changé), 387. Passé au Sénat, 465. Sanctionné, 575.—5 Edouard VII, chap. 161.

TIMBRES DE COMMERCE :—Pétition demandant de modifier le Code criminel en déclarant illégales l'émission et la vente des,—709.
Voir *Code criminel,* 1.

TITLE GUARANTEE AND TRUST COMPANY :—Pétition pour acte, 221. Rapport sur l'avis, 240. Bill (No 99) : M. Campbell, 289. 2me lecture et référé au comité des Banques, 306. Rapporté amendé, 418. En comité; progrès, 422, 486. 3me lecture et passé (titre changé), 505. Amendé au Sénat, 757. Concours, 761. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 162.

TITRES, GARANTIE ET FIDÉICOMMIS, CIE DE :—Voir *Title Guarantee.*

TORONTO À HAMILTON, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—

1. Pétition pour acte, 123. Rapport sur l'avis; Bill (No 99) : M. Calvert, 156. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 164. Rapporté amendé, 213. 3me lecture et passé, 222. Passé au Sénat, 373. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 163.
2. Pétition pour acte l'autorisant à construire sa ligne à travers Burlington-Beach, 231. Rapport sur l'avis, 274. Bill (No 110) : M. Calvert, 299. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 306. Rapporté amendé, 438. 3me lecture et passé, 451. Passé au Sénat, 615. Sanctionné, 698.—5 Edouard VII, chap. 164.

TORONTO, HAMILTON ET BUFFALO, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition pour acte, 195. Rapport sur l'avis ; Bill (No 79) : M. Zimmerman, 240. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 248. Rapporté amendé, 425. 3me lecture et passé, 450. Passé au Sénat, 582. Sanctionné, 575.—5 Edouard VII, chap. 165.

TORONTO, PORT ET BRISE-LAMES :—Ordre. Montants dépensés par le gouvernement pour les,—M. Macdonell, 98.

TRANSCONTINENTAL, CHEMIN DE FER :—Profils et plans, 379. Rapport intérimaire des commissaires : M. Emmerson, 601. *Imprimé.* Doc. Sess., No 62*c*.

TRANSPORTS, COMMISSION DES :—Ordre. Rapports de la,—au sujet du port de Saint-Jean, N.-B.: M. Stockton, 948.

TRAVAIL, DÉPARTEMENT DU :—Rapport pour l'année 1903-04 : Sir W. Laurier, 26. *Imprimé.* Doc. Sess., No 36.

TRAVAUX ADJUGÉS :—Ordre. Entreprises adjugées depuis le 1er juillet 1903 à d'autres que le plus bas soumissionnaire, dans le département de la Marine et des Pêcheries : M. Lewis, 165. Réponse, 343. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 95.

TRAVAUX POUR L'ETAT, ENTREPRISES DE :—Bill (No 51) : M. Fitzpatrick, 156. 2me lecture; en comité, etc., 241. 3me lecture et passé, 257. Passé au Sénat, 351. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 7.

TRAVAUX PUBLICS :—

1. Rapport du ministre pour l'exercice 1903-04 : M. Hyman, 149. *Imprimé.* Doc. Sess., No 19.
2. Bill (No 54) modifiant l'Acte des,—M. Hyman, 156. 2me lecture; en comité, 241. 3me lecture et passé, 257. Passé au Sénat; sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 32.

TRELAWNEY, AGNES :—Voir *Divorce.*

TROIS-RIVIÈRES, SAINT-MAURICE, MASKINONGÉ ET CHAMPLAIN, LE CHEMIN DE FER ÉLECTRIQUE DE :—Pétition pour acte, 140. Rapport sur l'avis, 171. Bill (No 57) : M. Bureau, 172. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 180. Rapporté amendé, 378. 3me lecture et passé, 388. Amendé au Sénat, 748. Concours, 761. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 167.

TUBERCULOSE :—

1. Résolution ayant pour objet d'empêcher les ravages causés par cette maladie : M. Perley, 205.
2. Comité mixte à nommer, et message au Sénat : M. Perley, 967. Message du Sénat, 831. Rapport, 871. Adopté sauf l'article, 7, p. 879.
3. Message du Sénat. Nomination d'une délégation auprès du gouvernement, 868.

U

UNDERWOOD, CIE DE CLAVIGRAPHE :—

1. Bill V (No 145) du Sénat, concernant la,—1re lecture et référé au comité des Ordres Permanents : M. Grant, 486. Rapport sur l'avis; bill inscrit pour deuxième lecture, 498. 2me lecture et référé au comité des Bills Privés, 506. Rapporté amendé, 581. 3me lecture et passé, 603. Concours du Sénat, 697. Sanctionné, 974.—5 Edouard VII, chap. 168.
2. Bill W (No 146) du Sénat; 1re lecture et référé au comité des Ordres Permanents : M. Grant, 486. Rapport sur l'avis ; bill inscrit pour deuxième lecture, 498. 2me lecture et référé au comité des Bills Privés, 506. Rapporté amendé, 581. 9me lecture et passé, 603. Concours du Sénat, 706. Sanctionné, 974.—5 Edouard VII, chap. 169.

UNION SAINT-JOSEPH DU CANADA :—Requête préliminaire, 326. Rapport favorable, 342. Pétition pour acte, 364. Rapport sur l'avis, 442. Bill (No 151) : M. Belcourt, 557. 2me lecture et référé au comité des Banques, 566. Rapporté amendé, 769. 3me lecture et passé (titre changé), 774. Passé au Sénat, 894. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 170.

UNIONS OUVRIÈRES :—Voir *Etiquettes.*

V

VALISES EN CUIR :—Voir *Impressions du Parlement.*

VALLÉE DU DAIM, CIE DE CHEMIN DE FER ET DE CHARBON DE LA :—Pétition pour acte, 221. Rapport sur l'avis ; Bill (No 76) : M. Campbell, 240. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 248. Rapporté amendé, 305. 3me lecture et passé, 314. Passé au Sénat, 408. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 152.

VANCOUVER AND ÇOAST-KOOTENAY, CIE DU CHEMIN DE FER :—Pétition pour acte, 231. Rapport sur l'avis, 442. Bill (No 131) : M. Macpherson, 443. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 465. Rapporté, 541. 3me lecture et passé, 565. Passé au Sénat, 730. Sanctionné, 974.—5 Edouard VII, chap. 171.

VANCOUVER, VICTORIA ET L'EST, CIE DE CHEMIN DE FER ET DE NAVIGATION DE :—Requête préliminaire, 426. Rapport favorable, 442. Pétition pour acte, 465. Rapport sur l'avis ; Bill (No 139) : M. Ross (Yale-Caribou), 478. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 506. Rapporté amendé, 781. En comité; progrès, etc., 786, 797. Motion pour troisième lecture; amendement-Foster; heure expirée, 815. 3me lecture et passé, 843. Passé au Sénat, 876. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 172.

VANCOUVER, WESTMINSTER ET YUKON, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition pour acte, 82. Rapport sur l'avis, 131. Bill (No 42) : M. Macpherson, 132. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 157. Rapporté amendé, 213. 3me lecture et passé, 222. Passé au Sénat, 373. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 173.

VERDUN, INONDATIONS À :—Ordre. Protection contre les,—M. Monk, 108. Réponse, 275. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 81.

VIBERT, PHILIP :—Voir *Divorce.*

VOLATILISATION DES MÉTAUX, CIE DE :—Bill JJ (No 183) du Sénat; 1re lecture et référé au comité des Ordres Permanents : M. McCool, 758. Rapport sur l'avis, 769. Inscrit pour 2me lecture, 770. 2me lecture et référé au comité des Bills Privés, 774. Rapporté, 785. 3me lecture et passé, 844. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 123.

W

WALKERTON À LUCKNOW, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition pour acte, 97. Rapport sur l'avis ; Bill (No 25) : M. Mackenzie (Bruce), 116. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 124. Rapporté amendé, 171. 3me lecture et passé, 180. Passé au Sénat, 282. Sanctionné, 574.—5 Edouard VII, chap. 175.

WELLAND, CANAL :—Ordre. Nombre de concessions de pouvoirs d'eau sur le,—M. German, 283. Réponse, 343. *Imprimée.* Doc. Sess., No 94.

WHITE, ODBUR :—Voir *Intercolonial.*

WOODSTOCK ET LAC HURON, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition pour acte, 107. Rapport sur l'avis, 240. Bill (No 80) : M. Clarke (Essex), 240. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 248. Bill retiré, etc., 689.

Y

YUKON CANADIEN ET DE L'OUEST, CIE DU CHEMIN DE FER DU :—Bill Z (No 165) du Sénat, 591. 1re lecture et référé au comité des Ordres Permanents : M. Campbell, 593. Bill inscrit sur le feuilleton des ordres, 698. 2me lecture et référé au comité des Chemins de fer, 710. Rapporté amendé, 789. 3me lecture et passé, 798. Concours du Sénat, 842. Sanctionné, 975.—5 Edouard VII, chap. 76.

YUKON, TERRITOIRE DU :—

1. Ordonnances pour 1904 : Sir W. Laurier, 26. *Imprimées.* Doc. Sess., No 41.
2. Télégrammes au sujet de la dernière élection dans le,—Sir W. Laurier, 196. *Pas imprimés.* Doc. Sess., No 64.
3. Ordres en conseil soumis à l'approbation du Parlement en vertu de l'Acte du,—M. Oliver, 963. *Pas imprimés.* Doc. Sess., No 147. Approuvés par le Parlement, 963.
4. Pétition adverse à l'établissement d'un nouveau district minier sur le creek Dominion, 613.

Copie Corrigée.

N° 1.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI, 11 JANVIER 1905.

Ce jour étant le premier jour de la réunion de la première session du dixième Parlement, pour la dépêche des affaires,—Thomas Barnard Flint, écr, M.A., LL.B., D.C.L., greffier de la Chambre des Communes, et le lieutenant-colonel Henry Robert Smith, sergent d'armes, commissaires *per dedimus potestatem* nommés pour administrer le serment aux membres de la Chambre des Communes, étant présents pour remplir leur devoir en conséquence,—Henri G. LaMothe, écr, greffier de la Couronne en Chancellerie, remet au dit Thomas Barnard Flint une liste des membres élus pour servir dans ce présent Parlement, laquelle est comme suit :—

DIXIEME ELECTION GENERALE.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,

OTTAWA, 15 décembre 1904.

LES PRÉSENTES font foi que par suite de la dissolution du dernier Parlement, et conformément à des brefs d'élection en date du vingt-neuvième jour de septembre écoulé, émis par Son Excellence le Gouverneur général, et adressés aux personnes ci-après mentionnées comme officiers-rapporteurs dans tous les districts électoraux de la Puissance du Canada, pour l'élection des membres devant représenter les dits districts électoraux à la Chambre des Communes dans le Parlement convoqué en assem-

blée pour le onzième jour du mois de janvier 1905, les personnes dont les noms suivent plus bas ont été publiés comme dûment élus députés des districts électoraux apposés vis-à-vis de leurs noms respectifs, tel qu'il appert par les rapports aux dits brefs, maintenant déposés dans les archives de mon bureau :—

Noms des députés.	Districts électoraux.	Provinces.	Officiers Rapporteurs.
Albert Edward Dyment....	Algoma, D. E..	Ontario... .	Wm. A. McEwen.
Arthur Cyril Boyce..	Algoma, D. O..	"	William A. Quibell.
L'hon. William Paterson...	Brant..	"	W. B. Wood.
William F. Cockshutt.. ..	Brantford..	"	William Watt.
Laniel Derbyshire...	Brockville..	"	George A. Dana.
Leonard T. Bland...	Bruce, D. N..	"	Robert McFayden.
Peter H. McKenzie..	Bruce, D. S..	"	Peter Todd.
Edward Kidd...	Carleton (O.)..	"	Patrick J. Coffey.
John Barr...	Dufferin..	"	Jasper Noble Fish.
Andrew Broder...	Dundas..	"	Thomas McDonald.
Henry Alfred Ward..	Durham..	"	Charles Paxton Blair.
Andrew B. Ingram...	Elgin, D. E..	"	Charles Wonnacott.
William Jackson..	Elgin, D. O..	"	Colin St Clair Leitch.
Robert F. Sutherland... ..	Essex, D. N..	"	A. Philippe E. Panet.
Alfred H. Clark...	Essex, D. S..	"	Jacob Shepley.
Melzar Avery...	Frontenac..	"	Wm. James Franklin.
Jacob T. Schell...	Glengarry..	"	Murdoch Munro.
John Dowsley Reid..	Grenville..	"	Wm. H. Stephenson.
Thomas S. Sproule...	Grey, D. E..	"	Donald Gillies.
William Pattison Telford..	Grey, D. N..	"	Robert McKnight.
Henry Horton Miller..	Grey, D. S..	"	John Pattison Telford.
Francis Ramsay Lalor... ..	Haldimand et Monck..	"	Edward Clarke Campbell.
David Henderson..	Halton..	"	David Robertson.
Samuel Barker...	Hamilton, D. E..	"	Lt.-Col. Wm. Alex. Logie
Adam Zimmerman...	Hamilton, D. O..	"	Seneca Jones.
William B. Northrup...	Hastings, D. E..	"	Geo. F. Hope.
Edward Gus Porter..	Hastings, D. O..	"	John Williams.
Thomas Chisholm...	Huron, D. E..	"	Wm. H. Kerr.
Benjamin B. Gunn...	Huron, D. S..	"	John C. Kalbfleisch.
Edward Norman Lewis..	Huron, D. O..	"	William Bailie.
David Alexander Gordon..	Kent (O.), D. E..	"	John Howatt.
Herbert S. Clements...	Kent (O.), D. O..	"	John Roger Gemmill.
William Harty...	Kingston..	"	Jas. P. Gildersleeve.
Joseph E. Armstrong..	Lambton, D. E..	"	Wm. Judson McAlpine.
Thomas George Johnston..	Lambton, D. O..	"	James Flintoft.
Thomas Boyd Caldwell....	Lanark, D. N..	"	Alexander R. McIntyre.
L'hon. John G. Haggart...	Lanark, D. S..	"	Henry Taylor.
George Taylor..	Leeds..	"	Alexander Stevens.
Uriah Wilson...	Lennox et Addington..	"	Stephen Gibson.
Edward A. Lancaster...	Lincoln..	"	Thos. C. Dawson.
L'hon. Charles S. Hyman..	London..	"	Ralph Hubert Dignan.
Peter Elson..	Middlesex, D. E..	"	John Gillson.
Valentine Ratz...	Middlesex, D. N..	"	Zachariah McCormick.
Willam Samuel Calvert....	Middlesex, D. O..	"	W. D. Moss.
William Wright...	Muskoka..	"	John Ewart Lount.
Charles Arthur McCool....	Nipissing..	"	A. G. Browning.
L'hon. David Tisdale..	Norfolk..	"	A. J. Donley.
Edward Cochrane....	Northumberland (O.), D.E.	"	George Carlaw.
John B. McColl..	Northumberland (O.), D.O.	"	Charles W. Macklin.
George D. Grant..	Ontario, D. N..	"	Chs. C. McPhaden.
Peter Christie..	Ontario, D. S..	"	Wm. Purvis.
L'hon. N. A. Belcourt... ..	Ottawa (cité)..	"	John Sweetland.
Robert Stewart..	"	"	"
L'hon. James Sutherland..	Oxford, D. N..	"	James Brady.
Malcolm S. Schell..	Oxford, D. S..	"	Thos. R. Mayberry.
Robert James Watson..	Parry-Sound...	"	Thos. Kennedy.
Richard Blain..	Peel..	"	Kenneth Chisholm.
Alexander F. MacLaren...	Perth, D. N..	"	John Hossie.
Gilbert H. McIntyre...	Perth, D. S..	"	Chs. E. Whelehan.
John Finlay..	Peterborough, D. E...	"	Barnard Morrow.
R. R. Hall..	Peterborough, D. O..	"	James A. Hall.
Edmond Proulx..	Prescott..	"	Wyman A. Chamberlain.
George Oscar Alcorn...	Prince-Edward...	"	Albert G. MacDonald.
L'hon. Peter White..	Renfrew, D. N..	"	Wm. Moffat.
Aaron Abel Wright..	Renfrew, D. S..	"	John Connolly.
Norman Frank Wilson..	Russell..	"	Alexandre Robillard.
William Humphrey Bennett	Simcoe, D. E..	"	Frank Kean.
Leighton G. McCarthy.. ..	Simcoe, D. N..	"	Archibald Currie.

Noms des députés.	Districts électoraux.	Provinces.	Officiers Rapporteurs.
ie.			
Haughton Lennox..	Simcoe, D. S..	Ontario.....	William J. Phillips.
Robert A. Pringle....	Cornwall et Stormont.. ..	"	James R. Simpson.
James Conmee..	Baie-du-Tonnerre et Rivière-à-la-Pluie...	"	F. H. Sangster.
Edward Frederick Clarke.	Toronto—Centre..	"	John Samuel McMahon.
Albert E. Kemp..	" Est..	"	Joseph P. Rogers.
L'hon. George E. Foster...	" Nord...	"	George C. Campbell.
Angus Claude Macdonell...	" Sud..	"	J. B. Hay.
Edmund Boyd Osler..	" Ouest..	"	John Hunter.
Samuel Hughes..	Victoria et Haliburton (O.)	"	Edward Mosgrove.
Joseph E. Seagram..	Waterloo, D. N...	"	Jerome F. Honsberger.
George A. Clare..	Waterloo, D. S...	"	George W. Rife.
William Manly German...	Welland..	"	Walter V. Smith.
Thomas Martin..	Wellington, D. N..	"	John Anderson.
Hugh Guthrie..	Wellington, D. S..	"	Phillip Spragge.
Ernest D. Smith..	Wentworth..	"	Wm. Ed. Sheridan Knowles
Archibald Campbell..	York (O.), D. C...	"	Reuben Arthur Mason.
L'hon. sir William Mulock, K.C.M.G..	York (O.), D. N...	"	Sylvester H. Lundy.
Wiliam F. Maclean..	York (O.), D. S...	"	Peter Ellis.
George H. Perley..	Argenteuil..	Québec... .	Thomas Barron.
Joseph Edmond Marcil.. ..	Bagot..	"	Joseph Pilon.
Henri Sévérin Béland... ..	Beauce..	"	Eizéar M. Déchêne.
J G. H. Bergeron...	Beauharnois..	"	T. C. Trudeau.
Onésiphore Ernest Talbot.	Bellechasse..	"	Albert Arsenault.
Joseph Eloi Archambault..	Berthier..	"	M. A. L. Aubin.
Charles Marcil..	Bonaventure..	"	L. P. Lebel.
L'hon. Sydney A. Fisher...	Brome..	"	H. E. Williams.
Victor Geoffrion...	Chambly et Verchères.. ..	"	Charles Roy.
Jeffrey A. Rousseau..	Champlain..	"	Ernest Rinfret.
Rodolphe Forget..	Charlevoix..	"	Joseph A. Martin.
James P. Brown..	Châteauguay..	"	Napoléon Mallette.
Joseph Girard..	Chiroutimi et Saguenay...	"	Ovide Bossé.
Aylmer Byron Hunt..	Compton..	"	Wm. Henry Leonard.
Jean-Baptiste Morin... ..	Dorchester..	"	Louis Victor Bernier.
Louis Lavergne...	Drummond et Arthabaska.	"	N. A. Moisan.
L'hon. Rodolphe Lemieux.	Gaspé..	"	D. N. Labrie.
Louis Alfred A. Rivet.. ..	Hochelaga	"	A. E. J. Bissonnet.
Robert Nelson Walsh... ..	Huntingdon..	"	Norman McCrimmon.
Frederick D. Monk..	Jacques-Cartier..	"	Henri Schetagne.
Joseph Adélard Dubeau....	Joliette..	"	Jean B. Chevigny.
Ernest Lapointe..	Kamouraska..	"	Télesphore Lebel.
Henri Bourassa...	Labelle..	"	A. Chauret.
Roch Lanctôt...	Laprairie-Napierville.. ...	"	Alexandre Barrette.
R. Charlemagne Laurier...	L'Assomption..	"	Joseph S. Rivest.
J E. Emile Léonard.... ..	Laval..	"	P. A. Longpré.
Louis Julien Demers... ..	Lévis..	"	Louis N. Carrier.
Eugène Paquet...	L'Islet..	"	Cléophas Leclère.
Edmond Fortier..	Lotbinière..	"	Ovide Couture.
L'hon. J. R. F. Préfontaine.	Maisonneuve..	"	N. Z. Cordeau.
Hormisdas Mayrand..	Maskinongé..	"	S. Denis Caron.
François Théodore Savoie.	Mégantic..	"	W. H. Lambley.
Daniel B. Meigs...	Missisquoi..	"	Edwin F. Currie.
François Octave Dugas....	Montcalm..	"	J. F. Daniel.
Armand Lavergne...	Montmagny..	"	Alex. Etienne Michon.
George Parent..	Montmorency..	"	Herménégilde Dick.
Daniel Gallery....	Montréal—Ste-Anne..	"	James Matthew McMahon
Herbert B. Ames..	" St-Antoine... ..	"	John P. Dixon.
Honoré Gervais...	" St-Jacques... ..	"	Rodolphe D. Latulippe.
Robert Bickerdike...	" St-Laurent... ..	"	Placide Daoust.
Camille Piché..	" Ste-Marie.	"	J. A. Renaud.
L'hon. Rodolphe Lemieux.	Nicolet..	"	Charles Milot.
Gerald H. Brabazon..	Pontiac..	"	Wm. McVeigh.
Michel Siméon Delisle.. ..	Portneuf..	"	H. Q. de St. George.
Albert Malouin..	Québec—Centre...	"	J. Arthur Paradis.
Très hon. sir Wilfrid Laurier, G.C.M.G...	" Est...	"	Jos. Philéas Cantin.
William Power..	" Ouest...	"	Fergus Murphy.
L'hon. Charles Fitzpatrick.	" Comté...	"	J. Ephraim Bédard.
Arthur Aimé Bruneau.. ..	Richelieu...	"	J. Daniel Plamondon.
Edmund William Tobin..	Richmond et Wolfe (Q.)...	"	John Ewing.
Jean Auguste Ross..	Rimouski....	"	Auguste Lavoie.
L'hon. L. P. Brodeur.. ...	Rouville..	"	Pierre Dussault.
Aimé M. Beauparlant... ..	Saint-Hyacinthe..	"	Jacques Oct. Beauregard.

Noms des députés.	Districts électoraux.	Provinces.	Officiers Rapporteurs.
L. Philippe Demers..	Saint-Jean et Iberville.. .	Québec.....	James O'Cain.
Charles H. Parmelee.. ...	Shefford..	"	Jules Vallotton.
Arthur N. Worthington...	Sherbrooke..	"	Wm. Henry Lovell.
Augustin Bourbonnais.. ...	Soulanges..	"	Joseph Stevens.
Henry Lovell..	Stanstead...	"	Otis Shurtleff.
Charles Arthur Gauvreau..	Témiscouata...	"	Jos. Elzéar Pouliot.
Samuel Desjardins..	Terrebonne..	"	J. A. Théberge.
Jacques Bureau..	Trois-Rivières et Saint-Maurice..	"	
Joseph Arthur C. Ethier...	Deux-Montagnes..	"	Robert Keirnan.
Gustave Boyer..	Vaudreuil...	"	Joseph Langlois.
Très hon. sir Wilfrid Laurier, G.C.M.G...	Wright..	"	Jos. N. Legault.
Joseph E. O. Gladu..	Yamaska...	"	Pierre H. Durocher.
Samuel W. W. Pickup.. ..	Annapolis..	"	Louis Véronneau.
Colin F. McIsaac...	Antigonish..	N.-Ecosse...	Edwin Gates.
Daniel D. McKenzie..	Cap-Breton, D. N., et Victoria..	"	D. D. Chisholm.
Alexander Johnston..	Cap-Breton, D. S..	"	M. E. Mackay.
Frederick A. Lawrence.. ..	Colchester..	"	Geo. B. Ingraham.
Hance J. Logan..	Cumberland..	"	Chas. A. McLennan.
Albert J. C. Copp..	Digby..	"	M. A. Logan.
John H. Sinclair..	Guysborough..	"	H. A. P. Smith.
William Roche...	Halifax..	"	A. J. O. Maguire.
Michael Carney...	"	"	Donald Archibald.
Judson Burpee Black... ..	Hants..	"	"
Angus McLennan...	Inverness..	"	Jas. O'Brien.
L'hon. sir Frederick W Borden, K.C.M.G...	King's..	"	Archibald D. McIsaac.
Alexander K. McLean.. ...	Lunenburg..	"	Stephen Belcher.
Edward M. MacDonald.. ..	Pictou..	"	John Lindsay.
Duncan Finlayson..	Richmond..	"	J. Simpson Harris.
L'hon. William S. Fielding.	Shelburne et Queen's... ..	"	James D. Power.
Bowman Brown Law.. ...	Yarmouth..	"	L. W. Drew.
Frank Broadstreet Carvel.	Carleton..	"	George H. Guest.
Gilbert W. Ganong...	Charlotte..	Nouveau.-B..	William A. Hayward.
Onésiphore Turgeon..	Gloucester..	"	Robert Stewart.
Oliver J. LeBlanc...	Kent..	"	Sheriff Meahan.
George W. Fowler...	King's et Albert..	"	Auguste Léger.
William Stewart Loggie...	Northumberland..	"	Ernest W. Lynds.
James Reid..	Ristigouche..	"	John O'Brien.
John Waterhouse Daniel..	Saint-Jean, cité..	"	Timothy Robinson.
Alfred Augustus Stockton.	St-Jean, cité et comté.....	"	Robert Rankin Ritchie.
Robert D. Wilmot..	Sunbury et Queen's..	"	Robert Rankin Ritchie.
L'hon. John Costigan.. ...	Victoria, ville..	"	James Reid.
L'hon. H. R. Emmerson...	Westmoreland..	"	Lévite Gagnon.
Oswald S. Crocket..	York..	"	Joseph A. McQueen.
James J. Hughes..	Kings..	"	A. A. Sterling.
Alfred A. Lefurgey..	Prince..	Ile du P.-E..	Daniel F. McDonald.
Alexander Martin..	Queen's..	"	Dugald S. Wright.
Angus A. McLean..	"	"	Edwin Macdougall.
L'hon. Clifford Sifton... ..	Brandon..	"	"
Theodore A. Burrows... ..	Dauphin..	Manitoba...	Duncan McDonald.
Thomas Greenway...	Lisgar..	"	John Seal.
William D. Staples..	Macdonald..	"	Sidney A. Farley.
William J. Roche....	Marquette..	"	Joseph B. Jickling.
John Crawford...	Portage la Prairie...	"	Ernest Pearson.
Joseph Ernest Cyr...	Provencher..	"	Albert E. Kellington.
Samuel Jacob Jackson.. ..	Selkirk..	"	Alexander Ayott.
Frederick L. Schaffner.. ..	Souris..	"	Lawrence Duggan.
David Wesley Bole..	Winnipeg...	"	John M. Fee.
William Sloan..	Comox-Atlin..	"	Robert G. Afflick.
William Alfred Galliher...	Kootenay..	Colombie Br.	Frederick McBain Young.
Ralph Smith...	Nanaïmo..	"	John Boultee.
James B. Kennedy..	New-Westminster..	"	Charles K. Barker.
Robert G. Macpherson.. ..	Vancouver, cité...	"	Thomas J. Armstrong.
George Riley...	Victoria..	"	George V. Fraser.
Duncan Ross..	Yale et Caribou..	"	Hinkson J. Siddall.
John Herron...	Alberta..	"	Daniel O'Hara.
John G. Turriff....	Assiniboïa, D. E..	Ter. du N.-O.	David H. Elton.
Walter Scott...	Assiniboïa, D. O..	"	William T. Blythe.
Maitland S. McCarthy.. ..	Calgary..	"	Charles R. Mitchell.
Frank Oliver...	Edmonton..	"	James Walker.
A. J. Adamson..	Humbolt..	"	Peter E. Butchart.
		"	W. J. Mahony.

Noms des députés.	Districts électoraux.	Provinces.	Officiers Rapporteurs.
E. L. Cash..	Mackenzie..	Ter. du N.-O	John T. Spice.
Richard Stuart Lake.. ...	Qu'Appelle..	"	Frederick B. Lewis.
John Henderson Lamont...	Saskatchewan..	"	Alexander S. Stewart.
Peter Talbot..	Strathcona..	"	James B. Holden.
	T. du Yukon.....	.....	Pierre Ledieu.

Ci-annexé, est le rapport spécial de Raoul Lavallée, secrétaire d'élection pour le district électoral de Richelieu, dans la province de Québec.

H. G. LAMOTHE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

Je, Raoul Lavallée, de la cité de Sorel, déclare solennellement :

Que le 17 octobre dernier, j'ai été dûment nommé secrétaire d'élection pour l'élection fédérale du comté de Richelieu, suivant les formalités voulues par la loi, par J. D. Plamondon, officier-rapporteur pour la dite élection.

Que le même jour j'ai prêté le serment requis, comme tel, jurant d'agir en qualité de secrétaire d'élection, et aussi en qualité d'officier-rapporteur, le cas échéant, fidèlement et conformément à la loi, sans partialité, crainte, faveur ou affection.

Que j'ai alors et depuis, et tout le temps de la dite élection, agi comme tel secrétaire d'élection, aidant le dit J. D. Plamondon, et le remplaçant au besoin.

Que le 18 novembre dernier, le dit J. D. Plamondon partit de Sorel pour Ottawa, emportant avec lui dans un sac de voyage, pour les remettre personnellement à M. Henri G. LaMothe, greffier de la Couronne en chancellerie, le bref de la dite élection, son rapport, et les divers comptes de l'élection.

Qu'au dit bref étaient annexés ma commission me nommant secrétaire d'élection, mon serment d'office, et le certificat par l'officier-rapporteur, de la prestation du dit serment.

Que je suis informé et que je crois véritablement en mon âme et conscience que le dit J. D. Plamondon a perdu tous les documents susdits, y compris ma dite commission et mon dit serment d'office comme secrétaire d'élection.

Que depuis le 18 novembre dernier je n'ai pas revu le dit J. D. Plamondon, qu'il ne m'a pas écrit, et qu'il n'est pas revenu à Sorel.

Que j'ai continué depuis, comme je l'avais fait auparavant, à agir comme secrétaire d'élection, et remplaçant le dit J. D. Plamondon au besoin, et conservant en ma possession tous les documents, papiers, etc., ayant servi à la dite élection.

Que je n'ai pas été payé de mes frais et honoraires comme secrétaire d'élection.

Et je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie, et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment, sous l'empire de l'Acte de la Preuve en Canada, 1893.

(Signé) RAOUL LAVALLEE.

Déclaré devant moi à Sorel, ce septième jour de décembre 1904.

(Signé) C. O. PARADIS,
Maire de Sorel.

Les dits commissaires administrent alors le serment aux membres qui sont présents,—ce qui étant fait, et les membres ayant signé le rôle contenant le serment, ils se rendent à leurs sièges.

Le greffier donne à la Chambre communication de la lettre suivante qu'il a reçue :—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 28 décembre 1904.

MONSIEUR,—J'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur général de vous informer que le juge en chef du Canada, en sa qualité de député-gouverneur, se rendra à la salle

des séances du Sénat pour ouvrir la session du Parlement fédéral, mercredi, le 11 janvier prochain, à 3 p.m.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. HANBURY-WILLIAMS, Colonel,
Secrétaire du Gouverneur général.

Le greffier
de la Chambre des Communes.

Un message est remis par le capitaine Ernest John Chambers, gentilhomme huissier de la Verge Noire, lequel est comme suit :—

Messieurs de la Chambre des Communes :

Son Honneur le député de Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette Chambre à la salle des séances du Sénat.

La Chambre se rend en conséquence au Sénat, alors que l'Orateur du Sénat dit :—

Honorables Messieurs du Sénat, et
Messieurs de la Chambre des Communes :

J'ai ordre de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général ne juge pas à propos de déclarer les raisons pour lesquelles il a convoqué le présent Parlement de la Puissance du Canada, avant qu'un Orateur de la Chambre des Communes ait été élu suivant la loi; mais demain, à trois heures p.m., Son Excellence donnera ces raisons.

Et les membres étant de retour, Sir Wilfrid Laurier, s'adressant au greffier, propose, secondé par Sir William Mulock, que Robert Franklin Sutherland, écuier, député du district électoral de la division nord du comté d'Essex, prenne le fauteuil de la Chambre comme Orateur. Adopté à l'unanimité.

Et le greffier ayant déclaré M. Sutherland dûment élu, il est conduit au fauteuil par Sir Wilfrid Laurier et Sir William Mulock, alors qu'il fait ses humbles remerciements à la Chambre pour le grand honneur qu'elle a bien voulu lui conférer en le choisissant à l'unanimité comme son Orateur.

La Masse est alors placée sur la Table.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, la Chambre s'ajourne alors jusqu'à demain à 3 heures p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

No 1.

OTTAWA, MERCREDI, 11 JANVIER 1905.

Copie Corrigée.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 2.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI, 12 JANVIER 1905.

La Chambre s'étant réunie, et M. l'Orateur élu ayant pris le fauteuil ;

PRIÈRES.

M. l'Orateur donne lecture à la Chambre de la lettre suivante qui lui a été adressée :—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL, CANADA,
OTTAWA, 11 janvier 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat, pour ouvrir la première session du dixième Parlement de la Puissance du Canada, jeudi, le 12 courant à 3 p.m.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. HANBURY-WILLIAMS, Colonel,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Orateur
de la Chambre des Communes.

Un message est remis par le capitaine Ernest John Chambers, gentilhomme huissier de la Verge Noire, lequel est comme suit :—

M. L'ORATEUR,

Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur et la Chambre se rendent à la salle du Sénat, et alors, M. l'Orateur s'exprime comme suit :—

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

La Chambre des Communes m'a élu comme son Orateur, bien que je ne sois que peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont assignés.

Si, dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive en aucun temps de faire une erreur, je demande que la faute me soit imputée, et non aux Communes, dont je suis le serviteur, et qui, par mon ministère, réclament, pour être en état de mieux remplir leurs devoirs envers leur Souverain et leur pays, tous leurs droits et privilèges incontestables, spécialement ceux de la liberté de la parole dans leurs débats, le libre accès à la personne de Votre Excellence, en tout temps convenable, et de la part de Votre Excellence, l'interprétation la plus favorable de leurs délibérations.

Alors l'Orateur du Sénat dit :

M. L'ORATEUR,

J'ai ordre de Son Excellence de vous déclarer qu'Elle se confie pleinement dans le devoir et l'attachement de la Chambre des Communes envers la personne de Sa Majesté et son gouvernement, et ne doutant point que ses délibérations ne soient conduites avec sagesse, modération et prudence, Elle accorde, et en toutes les occasions, Elle reconnaîtra et permettra l'exercice de ses privilèges constitutionnels.

J'ai aussi ordre de vous assurer que les Communes auront un prompt accès auprès de Son Excellence, en toutes les occasions convenables, et que Son Excellence interprétera toujours de la manière la plus favorable leurs délibérations, ainsi que vos paroles et vos actions.

Et la Chambre étant de retour,—

M. l'Orateur fait rapport que la Chambre des Communes s'est rendue dans la salle des séances du Sénat, et qu'il a réclamé pour la dite Chambre, les privilèges accoutumés, et qu'il a plu à Son Excellence de les lui assurer.

Sir Wilfrid Laurier présente un bill (No 1) intitulé: "Acte relatif à la Prestation des serments d'office"; lequel est lu pour la première fois.

M. l'Orateur fait rapport du discours d'ouverture de Son Excellence et en donne lecture à la Chambre comme suit :—

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je désire, à cette occasion, vous assurer combien je suis sensible au grand honneur que le Roi m'a conféré en me nommant au poste éminent de Gouverneur général.

Ma satisfaction d'avoir été appelé à représenter Sa Majesté dans le Dominion a été avivée par l'accueil cordial que j'ai reçu de toutes parts et de toutes les classes de la société.

Grâce à ses vastes ressources et à l'amélioration de ses moyens de transport, ce pays favorisé attire des immigrants de plus en plus nombreux, non seulement du Royaume-Uni, mais aussi des Etats-Unis et de plusieurs autres pays.

A mesure que la possibilité de s'y établir aux conditions avantageuses qui existent aujourd'hui sera mieux connue, ce Dominion deviendra la patrie d'un nombre croissant de gens heureux et contents d'y vivre, et qui, par leurs qualités et leur prospérité, ajouteront à la puissance du grand empire dont vous formez une partie si importante.

Il est satisfaisant d'observer que le commerce du Dominion, qui a augmenté d'une façon si constante depuis quelques années, ne diminue pas, celui du dernier exercice étant le plus considérable qui se soit fait. Le revenu du dernier semestre excède aussi celui de la période correspondante de l'exercice précédent.

Sur l'invitation du Président des Etats-Unis, mon Gouvernement a consenti à prendre part à l'institution d'une commission internationale composée de trois représentants de chaque pays et chargée d'étudier les conditions et l'utilité des eaux adjacentes à la frontière qui sépare les Etats-Unis du Canada et de faire rapport, et de faire aussi, à propos d'améliorations et de réglementation, les recommandations les plus conformes à l'intérêt de la navigation sur les dites eaux.

L'augmentation rapide de la population des Territoires du Nord-Ouest depuis deux ans a fait voir qu'il serait sage d'accorder à ces Territoires l'autonomie provinciale. Un bill à cette fin sera soumis à votre considération.

Les explorations nécessaires à la localisation de la ligne du chemin de fer Transcontinental National Canadien se poursuivent avec vigueur, et on a la ferme confiance que des soumissions pour la construction de plusieurs sections pourront être demandées pendant la prochaine saison.

L'étalage des produits canadiens à l'exposition de Saint-Louis, l'année dernière, a si bien réussi à attirer des immigrants vers les prairies de l'Ouest, qu'on se propose d'accepter l'invitation du gouvernement de Belgique à envoyer des échantillons de nos produits et de nos objets manufacturés, à l'exposition qui doit avoir lieu bientôt à Liège.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes de l'année dernière seront déposés devant vous. Vous serez heureux d'apprendre que la dépense a été inférieure au revenu et que, déduction faite de tous frais, il est resté un excédent de recette.

Les estimations budgétaires pour le prochain exercice vous seront bientôt soumises, on les a préparées de façon à concilier l'économie avec le développement des ressources du Dominion.

Honorables Messieurs du Sénat :
Messieurs de la Chambre des Communes :

Je vous invite à étudier avec la plus grande attention les sujets que j'ai mentionnés et je prie Dieu de bénir vos délibérations.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est ordonné que le discours de Son Excellence soit pris en considération lundi prochain.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est

Résolu,—Que des comités permanents de cette Chambre pour la présente session soient nommés pour les objets suivants:—1o. Privilèges et Elections.—2o. Lois expirantes.—3o. Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.—4o. Bills Privés.—5o. Ordres Permanents.—6o. Impressions.—7o. Comptes Publics.—8o. Banques et Commerce.—9o. Agriculture et Colonisation;—et que ces comités soient autorisés à s'enquérir de tous les sujets et choses qui leur seront renvoyés par la Chambre, et de faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur ces matières et choses, et à envoyer quérir personnes et papiers.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, un comité spécial de cinq membres est nommé pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible les listes des membres devant composer les comités permanents ordonnés par la Chambre ce jour ; le dit comité devant se composer de Sir Wilfrid Laurier, M. Foster, Sir William Mulock, M. Hyman, et M. Haggart.

M. l'Orateur soumet à la Chambre le rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement, lequel est comme suit :—

A L'HONORABLE CHAMBRE DES COMMUNES.

Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de présenter le rapport suivant pour l'année 1904 :

Vu la courte durée de la vacance, il y a peu de chose à porter à la connaissance de Votre Honorable Chambre.

Tous les annuaires statistiques nous arrivent par chaque courrier au fur et à mesure de leur publication en Angleterre, aux Etats-Unis et en France, mais plusieurs ne seront sur les rayons qu'à une période avancée de la session.

On continue à publier des brochures et des livres relatifs à la controverse fiscale en Angleterre, et la Bibliothèque en a acquis un grand nombre.

Grâce à l'initiative personnelle de l'honorable M. Hyman, ministre suppléant des Travaux publics, la Bibliothèque sera à l'avenir beaucoup mieux éclairée.

Parmi les dons faits à la Bibliothèque nous devons mentionner les suivants :

De Lady Meux, Londres, Angleterre :

"*The Book of Paradise*", being a translation from the Syrian texts of the histories and sayings of the monks of the Egyptian Desert, by Palladius Hiéronymus." 8 vol., 1904.

Et de l'honorable T. Nosse, consul général du Japon :

"Jikemura (W) *The Russo Japanese War Illustrated.*" 8 vol. Tokio, 1904.

La section américaine de la Bibliothèque s'est enrichie de certains ouvrages précieux, entre autres d'un facsimile des fameuses cartes de Waldseemüller, de 1507, où le mot "Amérique" paraît pour la première fois sur une carte. L'original de cet important monument géographique était depuis longtemps dérobé au monde scientifique, lorsqu'en 1901, le professeur Fischer en trouva accidentellement un exemplaire dans la bibliothèque du prince Walberg, au Château de Wolfegg, où il sommeillait depuis des siècles.

Voici les faits relatifs aux cartes de 1507 : Le 25 avril 1507, on publia à Saint-Dié, petite ville des Vosges, un traité de géographie qui fit époque. En effet, ce petit livre proposait de donner à la quatrième partie du monde, alors nouvellement découverte, "le nom d'Amérique, d'après Americus (Vespucci), son découvreur." L'ouvrage intitulé : "*Cosmographiæ Introductio*" fut le premier ouvrage d'une presse qu'on venait d'installer dans la ville. Il fut conçu et publié sous les auspices du *Gymnase Vosgien,* société artistique et scientifique fondée à Saint-Dié, par Gaultier Lud, vers 1490, sous le patronage de René, alors duc régnant de Lorraine. Parmi les membres du *Gymnase,* au commencement du seizième siècle, il en était trois qui s'occupant plus spécialement des études géographiques, s'unirent pour publier la "*Cosmographiæ Introductio*"—Nicolas Lud, Mathias Ringman et Martin Waldseemüller. C'est autour de celui-ci que l'intérêt se concentre, car il était le géographe et le cartographe de la société.

Ajoutons que le professeur Fischer trouva aussi dans le volume contenant le trésor depuis longtemps perdu, une seconde carte par Waldseemüller en date de 1516 et jusqu'ici absolument inconnue.

La Bibliothèque a aussi acquis la série très importante des "*Early Western Travels*" (1748-1846). Elle contient trente volumes remplis de renseignements sur les explorations d'Européens dans la région formant aujourd'hui les états d'Indiana, Ohio, Kentucky, Oregon, Illinois, etc., dans les Rocheuses, sur les guerres indiennes et les premiers progrès de la civilisation dans l'ouest.

Une autre addition qu'il ne faut pas oublier c'est une réimpression du premier livre imprimé dans la Nouvelle-Angleterre, "*The Bay Psalm Book,*" Cambridge, 1640.

La liste annuelle des additions à la Bibliothèque a été préparée et est entre les mains de l'imprimeur. On la distribuera aux députés aussitôt qu'elle sera prête.

Ci-jointe on trouvera la liste des dons faits à la Bibliothèque et des ouvrages déposés en vertu de la loi qui protège les droits d'auteur.

Le tout respectueusement soumis.

A. D. DECELLES, *B.G.*
MARTIN J. GRIFFIN, *B.P.*

(Pour l'appendice à ce rapport, voir Documents de la Session, No 33.)

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est

Résolu,—Que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle restera ajournée jusqu'à lundi prochain.

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à lundi prochain, à 3 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Guthrie—Lundi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Elections fédérales, 1900."

M. Lancaster—Lundi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903."

M. Lancaster—Lundi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les Certificats des capitaines et seconds de navires."

M. Kemp—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—

1. Etat indiquant les montants d'argent payés par l'Intercolonial et le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, du 30 juin 1904 au 1er janvier 1905, au sujet de réclamations produites pour dommages, remboursements de toute espèce et compensations.
2. La nature et le montant de la réclamation dans chaque cas.
3. Le nom de la personne ou des personnes, de la maison d'affaires ou corporation auxquelles ces montants ont été payés.
4. La date à laquelle la réclamation pour dommages, remboursements ou compensation a été produite dans chaque cas.
5. La date du paiement de chaque réclamation.

M. Kemp—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il, avant le 3 novembre 1904, donné des instructions à l'effet de permettre le transport gratuit du foin sur l'Intercolonial ?
2. Dans l'affirmative, à quelle date ces instructions ont-elles été données ?

M. Hughes (Victoria et Haliburton)—Lundi prochain—RÉSOLUTION—Que cette Chambre est d'avis qu'il serait dans l'intérêt bien entendu du Canada et de l'Empire en général, ainsi que dans l'intérêt de la paix, du progrès et de la prospérité de l'humanité d'unir plus intimement la Grande-Bretagne et ses colonies au moyen d'un parlement impérial ayant le pouvoir de traiter des questions interimpériales, internationales, commerciales, financières et autres questions nationales, tout en laissant aux législatures existantes, leurs pouvoirs et attributions, le contrôle de leurs tarifs et autres matières leur appartenant en propre.

M. Fisher—Lundi prochain—Comité général pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient de passer un acte pourvoyant à l'inspection et à la vente de graines de céréales, herbes, trèfle ou plantes fourragères vendues pour fins de semence, contenant des graines de certaines plantes,—à l'établissement d'un type-étalon des graines de mil, trèfle rouge et alsike marqué n° 1 ou autrement désigné comme étant de première qualité,—et à l'examen des dites graines ; et aussi, pourvoyant à l'imposition d'amendes pour contravention au dit acte.

M. Maclean (York)—Lundi prochain—BILL intitulé : " Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903."

M. Fisher—Lundi prochain—BILL intitulé : " Acte concernant le Recensement et les Statistiques."

No 2.

OTTAWA, JEUDI, 12 JANVIER 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 3.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI, 16 JANVIER 1905.

PRIÈRES.

Une pétition est présentée et déposée sur la Table.

Sir Wilfrid Laurier remet un message de Son Excellence, le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit :—

GREY.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes copie d'une minute du Conseil approuvée nommant l'honorable William Stevens Fielding, ministre des Finances, l'honorable Louis Philippe Brodeur, ministre du Revenu de l'Intérieur, l'honorable Charles Smith Hyman, ministre intérimaire des Travaux publics et l'honorable Henry Robert Emmerson, ministre des Chemins de fer et Canaux, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des Communes, comme commissaires pour les fins et en vertu des dispositions du chapitre 13 des Statuts Revisés du Canada, intitulé: " Acte concernant la Chambre des Communes."

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 13 janvier 1905.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis, pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir :—

Par M. Lancaster :—Bill (No 2) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903.

Aussi,—Bill (No 3) Acte modifiant l'Acte concernant les capitaines et seconds de navires.

Par M. Maclean (York) :—Bill (No 4) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu du registraire de la Cour Suprême du Canada une copie certifiée du jugement de la dite cour dans l'affaire de l'appel de la décision du juge d'instruction dans la cour inférieure concernant l'élection pour le district électoral de Lisgar.

Et le dit jugement est lu comme suit :—

ELECTION CONTESTEE DE LISGAR.

Dans la Cour Suprême du Canada.

LUNDI, le trente et unième jour d'octobre, A.D. 1904.

Présents :

Le Très Honorable Sir HENRI ELZÉAR TASCHEREAU, Chevalier, juge en chef.
L'honorable juge SEDGEWICK,
L'honorable juge GIROUARD,
L'honorable juge DAVIES,
L'honorable juge NESBITT.

ACTE DES ELECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Election d'un membre de la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de Lisgar, dans la province du Manitoba, tenue les 11me et 18me jours de février, A.D. 1902.

Entre

JOHN ERNEST WOODS ET JAMES HENRY LONGBOTTOM,
Pétitionnaires (appelants) ;

et

DUNCAN ALEXANDER STEWART,
Répondant (répondant).

A la demande des pétitionnaires susnommés, appelants, et après avoir entendu la plaidoirie de M. Ewart, avocat des pétitionnaires, et de M. Howell, avocat du répondant; et comme il appert qu'une pétition a été présentée dans la Cour du Banc du Roi pour la province du Manitoba, en décembre mil neuf cent, se plaignant, de la part des dits appelants, de l'élection illégale du répondant comme membre de la Chambre des Communes pour le district électoral de Lisgar, dans la province du Manitoba, et qu'à l'époque de la présentation de la dite pétition la somme de mille piastres a été déposée entre les mains du greffier de la dite cour au nom des pétitionnaires, et que la dite pétition a été instruite devant l'honorable Albert Clement Killam, juge en chef de la Cour du Banc du Roi pour Manitoba, et l'honorable Joseph Dubuc, l'un des juges de la dite cour, les 23me et 27me jours de septembre et les 7me, 9me, 13me, 17me et 30me jours d'octobre 1902, alors que jugement a été rendu renvoyant la dite pétition avec frais, tel que mentionné; et comme il appert, de plus, qu'un appel du dit jugement a été porté devant la Cour Suprême du Canada et que la somme de trois cents piastres a été déposée entre les mains du greffier de la dite cour en garantie des frais du dit appel, et que le dit appel a été dûment inscrit pour être entendu lors du terme de la Cour Suprême commençant le 4me jour d'octobre 1904; et comme il appert que le 29me jour de septembre 1904, le Parlement pour lequel le dit répondant avait été élu lors de l'élection susdite a été dissous, cette cour déclare que la dite pétition est devenue caduque, et que les pétitionnaires ont droit au remboursement des dites sommes de mille piastres et trois cents piastres respectivement déposées entre les mains du dit greffier de la Cour du Banc du Roi pour les frais de la dite pétition et pour les frais du dit appel mentionnés respectivement aux présentes, formant en totalité la somme de mille trois cents piastres, avec intérêt sur icelle.

(Signé) E. R. CAMERON,
Registraire.

Je, Edward Thornton Cameron, registraire du la Cour Suprême du Canada, certifie par les présentes que le document ci-dessus est une vraie copie du jugement de la Cour Suprême dans l'appel de John Ernest Woods et James Henry Longbottom du jugement de l'honorable Albert Clement Killam, juge en chef de la Cour du Banc du Roi pour Manitoba et de l'honorable Joseph Dubuc, l'un des juges de la dite cour, rendu lors de l'instruction de la pétition d'élection dans l'affaire de l'élection de Lisgar, Woods et Longbottom, pétitionnaires, et Stewart, répondant.

E. R. CAMERON,
Registraire.

Et il est ordonné que le dit jugement soit entré dans les journaux de cette Chambre.

La Chambre procède à la prise en considération du discours prononcé par Son Excellence à l'ouverture de la session.

M. Macdonald propose, secondé par M. Parent,—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement :

A Son Excellence le très honorable Sir Albert Henry George, Comte Grey, Vicomte Howick, baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie du Royaume-Un, Baronnet ; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

Plaise à Votre Excellence,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et la question étant mise sur la dite motion,—elle est adoptée.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est alors ordonné que la dite adresse soit grossoyée, et qu'elle soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, par ceux des membres de cette Chambre qui font partie de l'honorable Conseil privé.

Sur motion de M. Paterson, il est

Résolu,—Que cettte Chambre se forme en comité, demain, pour prendre en considération les subsides à accorder à Sa Majesté.

Résolu,—Que cette Chambre se formera en comité, demain, pour prendre en considération les voies et moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, Charles Marcil, écr., député du district électoral de Bonaventure, est nommé président des comités généraux de la Chambre.

M. Paterson met devant la Chambre,—Tableaux du Commerce et de la Navigation du Canada pour l'exercice expiré le 30 juin 1904.

Aussi,—Rejet par le conseil du Trésor des décisions de l'Auditeur général entre les sessions de 1904 et 1905.

Aussi,—Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil, donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le salaire du nouveau titulaire, durant l'année expirée le 31 décembre 1904.

Aussi,—Etat indiquant les dépenses imprévues du 1er juillet 1904 au 11 janvier 1905, conformément à l'Acte de 1904.

Et aussi,—Comptes publics du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1904.

M. Fisher soumet à la Chambre,—Quatrième recensement du Canada, Vol. II.—Produits naturels.

M. Brodeur met devant la Chambre,—Rapport, relevés et statistiques du Revenu de l'Intérieur du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1904. Partie I, Accise.

Aussi,—Partie II, Inspection des poids et mesures, gaz et lumière électrique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1904.

Sir Wilfrid Laurier soumet à la Chambre,—Liste du service civil du Canada, 1904.

La Chambre alors s'ajourne à 6.05 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Copp—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Thomas Gundry, de la ville de Goderich, dans le district électoral de Huron-Ouest, a-t-il le contrat pour le transport de la malle ?

2. Dans l'affirmative, E. N. Lewis, avocat, de Goderich, Ontario, est-il l'une de ses cautions ?

3. Le dit E. N. Lewis, avocat, de Goderich, est-il le même que celui qui a été élu député du district électoral de Huron-Ouest ?

4. Le dit E. N. Lewis a-t-il prêté serment comme membre de cette Chambre ?

5. Le dit E. N. Lewis, député du district électoral de Huron-Ouest, a-t-il pris son siège dans la Chambre des Communes pendant la présente session ?

M. Monk—Mercredi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance entre le bureau des Commissaires du havre de Montréal et le département de la Marine et des Pêcheries au sujet de l'érection de hangars permanents sur les quais, dans le port de Montréal, de la correspondance entre le gouvernement et la fédération des expéditeurs et des rapports des ingénieurs adressés au gouvernement sur le même sujet. Aussi, copie de la correspondance entre le département de la Marine et des Pêcheries et F. D. Monk sur le même sujet.

Sir Wilfrid Laurier—Mercredi prochain—Comité général pour considérer la résolution suivante :—

1. Qu'il est expédient de prescrire que la solde du commissaire et des autres membres de la police à cheval du Nord-Ouest n'excédera pas les montants suivants :—

Commissaire de police, par année	$3,000 00
Assistants commissaires, par année	2,000 00
Surintendants, par année	1,800 00
Inspecteurs, par année	1,400 00
Chirurgiens et assistants chirurgiens, par année	1,800 00
Vétérinaires, par année	1,400 00
Quatre sergents d'état-major, par jour	2 00
Autres sergents d'état-major, par jour	1 75
Autres sous-officiers, par jour	1 25
Constables, par jour	1 00
Constables spéciaux et éclaireurs, par jour	1 50
Clairons au-dessous de 18 ans, par jour	50
Gages pour artisans, par jour	75

2. Que le Gouverneur en conseil pourra autoriser une solde et des allocations supplémentaires aux membres de la force servant dans le Territoire du Yukon ou dans les parties non organisées des Territoires du Nord-Ouest.

M. McCarthy (Simcoe)—Mercredi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte d'Inspection des bateaux à vapeur."

No 3.

OTTAWA, LUNDI, 16 JANVIER 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 4.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI, 17 JANVIER 1905.

PRIÈRES.

Deux pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

M. Fisher présente un bill (No 5) Acte concernant le Recensement et les Statistiques,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Fisher, la Chambre se forme en comité général pour considérer certaine résolution concernant l'inspection et la vente de graines, etc.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

Résolu,—Qu'il est expédient de passer un acte pourvoyant à l'inspection et à la vente de graines de céréales, herbes, trèfle ou plantes fourragères vendues pour fins de semence, contenant des graines de certaines plantes,—à l'établissement d'un type-étalon des graines de mil, trèfle rouge et alsike marqué No 1 ou autrement désigné comme étant de première qualité,—et à l'examen des dites graines; et aussi, pourvoyant à l'imposition d'amendes pour contravention au dit acte.

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir à la prochaine séance de la Chambre.

Sir Wilfrid Laurier soumet à la Chambre,—Règlements et ordres du Roi pour la milice du Canada, 1904.

Aussi,—Rapport du département du Travail pour l'année expirée le 30 juin 1904.

Aussi,—Le rapport du maître général des Postes pour l'année expirée le 30 juin 1904.

Et aussi,—Ordonnances du Territoire du Yukon pour 1804.

M. Paterson soumet à la Chambre,—Relevé conforme à la clause 17 de l'Acte d'Assurance du Service civil pour l'année expirée le 30 juin 1904.

M. Fitzpatrick soumet à la Chambre,—Rapport du Commissaire de la police fédérale pour l'année 1904.

La Chambre alors s'ajourne à 3.35 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Martin* (Queen)—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il choisi un site pour la gare de chemin de fer projetée, à Charlottetown, I.P.-E. ? Dans l'affirmative, où sera-t-elle située ?

2. Dans la négative, le ministre des Chemins de fer et Canaux se rendra-t-il dans la province pour choisir ce site, et quand ?

3. Si un site a été choisi, des soumissions pour la construction seront-elles demandées, et quand ?

M. *Roche* (Marquette)—Jeudi prochain—QUESTION—Où ont été imprimés les listes électorales pour les circonscriptions de Marquette, Selkirk, Macdonald, Portage-la-Prairie, Provencher, Dauphin, Lisgar, Souris, Brandon et Winnipeg ?

M. *Roche* (Marquette)—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de la liste originale des électeurs de Marquette fournie au greffier de la Couronne en chancellerie; copie de la liste qui a été envoyée à l'officier-rapporteur; aussi, copie des listes fournies par l'officier-rapporteur aux divers députés officiers-rapporteurs.

No 4.

OTTAWA, MARDI, 17 JANVIER 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

No 5.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI, 18 JANVIER 1905.

PRIÈRES.

Une pétition est présentée et déposée sur la Table.

La pétition de la Compagnie de houille et de chemin de fer de Nicola, Kamloops et Similkameen, demandant un acte lui donnant pouvoir de tracer, construire et exploiter un certain prolongement de sa ligne ferrée autorisée par un acte de la législature de la province de la Colombie Anglaise, et à d'autres fins, est lue et reçue.

Sir Wilfrid Laurier remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit :—

GREY.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes le budget des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1906, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 1905.

Sur motion de M. Paterson, les dits message et budget sont référés au comité des Subsides.

M. Johnston (Cap-Breton) présente un bill (No 6) Acte modifiant l'Acte d'Inspection des bateaux à vapeur, 1898,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Sir Wilfrid Laurier propose,—Que la Chambre se forme en comité général, vendredi prochain, pour considérer les résolutions suivantes :—

1. Résolu,—Qu'il est expédient de prescrire que la solde du commissaire et des autres membres de la police à cheval du Nord-Ouest n'excédera pas les montants suivants :—

Commissaire de police, par année	$3,000 00
Assistants commissaires, par année	2,000 00
Surintendants, par année	1,800 00
Inspecteurs, par année	1,400 00
Chirurgiens et assistants chirurgiens, par année	1,800 00
Vétérinaires, par année	1,400 00
Quatre sergents d'état-major, par jour	2 00
Autres sergents d'état-major, par jour	1 75
Autres sous-officiers, par jour	1 25
Constables, par jour	1 00
Constables spéciaux et éclaireurs, par jour	1 50
Clairons au-dessous de 18 ans, par jour	50
Gages pour artisans, par jour	75

2. Résolu,—Que le Gouverneur en conseil pourra autoriser une solde et des allocations supplémentaires aux membres de la force servant dans le Territoire du Yukon ou dans les parties non organisées des Territoires du Nord-Ouest.

Alors, Sir Wilfrid Laurier informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mise au fait de l'objet des dites résolutions les recommande à la Chambre.

Ordonné, que la Chambre se forme en comité général, vendredi prochain, pour considérer les dites résolutions.

La Chambre s'ajourne alors à 3.15 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Foster*—Vendredi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance avec le gouvernement ou aucun de ses membres ou avec aucun officier de l'Intercolonial au sujet du transport du foin, en 1904, entre des localités dans les provinces de l'Ontario et de Québec et des localités situées le long de l'Intercolonial, y compris le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard; aussi, copie du rapport du ministre au conseil et de l'arrêté du conseil, s'il en est, recommandant ou autorisant une réduction des taux de transport du dit foin. Aussi, les noms des personnes auxquelles a été accordée une réduction des dits taux, et les quantités de foin expédiés à chacune d'elles.

M. *Foster*—Vendredi prochain—ADRESSE—Copie de tous arrêtés du conseil et rapports du ministre recommandant ou autorisant la vente de terrains du gouvernement dans les Territoires du Nord-Ouest pendant les années 1903 et 1904. Aussi, un relevé de tous les terrains vendus, s'il en est, les prix et conditions auxquels ils ont été vendus et le nom de l'acquéreur dans chaque cas.

M. *Morin*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Quel est le coût réel du steamer du gouvernement, le *Champlain,* livré à Québec ?
2. Quel a été le coût moyen, par jour, du dit steamer depuis son arrivée à Québec ?
3. Combien de voyages ont été faits par le dit steamer entre le quai de la Rivière Ouelle ou Saint-Denis et la Malbaie ?
4. Pourquoi le dit steamer n'a-t-il pas fait des voyages réguliers entre les deux points ci-dessus mentionnés ?

M. *Morin*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant le montant d'argent dépensé par le gouvernement ou aucun de ses départements dans la paroisse de Château-Richer, comté de Montmorency, pour construire des quais, jetées, docks, brise-lames, etc., ou pour enlever des cailloux ou roches de la grève, en face de la dite paroisse, ou pour tous autres travaux publics, entre le 1er septembre 1904 et le 15 novembre de la même année.

M. *Morin*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Quel est le coût réel du steamer du gouvernement, le *Montcalm,* livré à Québec?
2. Quel a été le coût moyen, par jour, du dit steamer depuis son arrivée à Québec ?
3. A quoi est employé le dit steamer ?
4. Combien de voyages ont été faits par le dit steamer entre la cité de Québec et l'Ile d'Orléans, et *vice versa* ?

Salle.	Comité.	Heure.
	Jeudi, 19 janvier.	
32	Comité spécial chargé de préparer et rapporter les listes des membres devant composer les comités permanents.....	Midi.

No 5.

OTTAWA, MERCREDI, 18 JANVIER 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 6.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI, 19 JANVIER 1905.

PRIÈRES.

Une pétition est présentée et déposée sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Archibald McArthur et autres, de la cité de Calgary, district d'Alberta, T.N.-O.,—pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Calgary, Red-Deer et de Battleford.

De la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique, de Québec et de l'Ouest,—pour un acte prolongeant le délai fixé pour la construction de la partie de sa ligne vers Port-Daniel jusqu'au 25 juin 1906, et à d'autres fins.

M. Hyman, du comité spécial nommé pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible la liste des membres devant composer les comités permanents ordonnés par la Chambre, jeudi, le 12 courant, présente le rapport suivant :—

No 1.

Privilèges et Elections.

Messieurs

Alcorn,	German,	McCarthy (*Simcoe*),
Barker,	Gervais,	McColl,
Belcourt,	Grant,	McIsaac,
Bennett,	Guthrie,	Monk,
Bergeron,	Haggart,	Mulock (*Sir William*),
Boyce,	Hall,	Northrup,
Broder,	Lancaster,	Piché,

Bureau,
Carvell,
Clarke (*Essex*),
Dubeau,
Dugas,
Emmerson,
Fitzpatrick,
Geoffrion,
Lapointe,
Laurence,
Lavergne (*Montmagny*),
Lemieux,
Lennox,
Lewis,
Logan,
Macdonald,
Porter,
Pringle,
Rivet,
Sifton,
Stockton,
Tisdale,
Ward.—44.

No 2.

Lois expirantes.

Messieurs

Archambault,
Avery,
Barr,
Black,
Bland,
Bourbonnais,
Boyer,
Carney,
Chisholm,
Copp,
Dubeau,
Ethier,
Finlayson,
Gauvreau,
Herron,
Jackson (*Elgin*),
Lamont,
McCool,
Martin (*Queen's, I.P.E.*),
Mayrand,
Morin,
Paquet,
Parent,
Seagram,
Talbot (*Bellechasse*),
Turgeon,
Wilson (*Russell*).—27.

Et que le quorum du dit comité se compose de sept membres.

No 3.

Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Messieurs

Adamson,
Alcorn,
Ames,
Archambault,
Armstrong,
Avery,
Barker,
Barr,
Beauparlant,
Béland,
Belcourt,
Bennett,
Bergeron,
Bickerdike,
Blain,
Bland,
Bole,
Borden,
(*Sir Frederick*),
Bourassa,
Bourbonnais,
Boyer,
Brabazon,
Broder,
Brodeur,
Dyment,
Elson,
Emmerson,
Ethier,
Fielding,
Finlay,
Finlayson,
Fitzpatrick,
Forget,
Fortier,
Foster,
Fowler,
Gallery,
Galliher,
Ganong,
Gauvreau,
Geoffrion,
German,
Gervais,
Girard,
Gladu,
Gordon,
Grant,
Greenway,
Gunn,
Laurier
(*L'Assomption*),
Lavergne
(*Drum. et Arth.*),
Lavergne
(*Montmagny*),
Law,
Lefurgey,
Lemieux,
Lennox,
Léonard,
Lewis,
Logan,
Loggie,
Macdonald,
Macdonell,
MacLaren,
Maclean
(*Lunenburg*),
Maclean (*York-S.*)
McCarthy
(*Calgary*),
McCarthy
(*Simcoe*),
McColl,
Piché
Porter,
Power,
Préfontaine,
Pringle,
Proulx,
Ratz,
Reid (*Grenville*),
Riley,
Rivet,
Roche (*Halifax*),
Roche (*Marquette*),
Ross (*Rimouski*),
Ross
(*Yale-Caribou*),
Rousseau,
Savoie,
Schell (*Glengarry*),
Schell (*Oxford*),
Scott,
Sifton,
Sinclair,
Sloan,
Smith (*Nanaimo*),
Sproule,

Brown,
Bruneau,
Bureau,
Burrows,
Caldwell,
Calvert,
Campbell,
Carvell,
Chisholm,
Christie,
Clare,
Clark (*Essex*),
Clarke (*Toronto*),
Clements,
Cochrane,
Cockshutt,
Conmee,
Copp,
Costigan,
Crawford,
Crocket,
Daniel,
Delisle,
Derbyshire,
Desjardins,
Dubeau,
Dugas,
Guthrie,
Haggart,
Hall,
Harty,
Henderson,
Herron,
Hughes (*King's I.P.-E.*),
Hughes (*Victoria*),
Hunt,
Hyman,
Ingram,
Jackson (*Selkirk*),
Johnston (*Cap-Breton, S.*),
Johnston (*Lambton*),
Kemp,
Kennedy,
Lake,
Lalor,
Lamont,
Lancaster,
Lanctôt,
Lapointe,
Laurence,
McCool,
McIntyre,
McIsaac,
McKenzie (*Cap-Breton-N.*),
McLean, (*Queen's, I.P.-E.*)
McLennan,
Marcile (*Bagot*),
Marcil (*Bonaventure*),
Martin (*Queen's, I.P.-E.*)
Mayrand,
Miller,
Monk,
Morin,
Mulock (Sir *William*)
Northrup,
Oliver,
Osler,
Parmelee,
Paquet,
Parent,
Perley,
Staples,
Stewart,
Stockton,
Sutherland (*Oxford*),
Talbot (*Bellechasse*),
Talbot (*Strathcona*),
Telford,
Thompson,
Tisdale,
Tobin,
Turgeon,
Turriff,
Walsh,
Ward,
Watson,
White,
Wilmot,
Wilson (*Len'x et Addin.*),
Wilson (*Russell*),
Worthington,
Wright (*Muskoka*),
Wright (*Renfrew*),
Zimmerman.—186.

Et que le quorum du dit comité se compose de vingt-cinq membres.

No 4.

Bills Privés.

Messieurs

Alcorn,
Ames,
Avery,
Béland,
Belcourt.
Bennett,
Black,
Bole,
Bourbonnais,
Boyce,
Brabazon,
Broder,
Brodeur,
Bruneau,
Caldwell,
Calvert,
Chisholm,
Christie,
Clements,
Cochrane,
Conmee,
Dyment,
Elson,
Ethier,
Fitzpatrick,
Galliher,
Gauvreau,
Girard,
Gladu,
Gordon,
Greenway,
Gunn,
Guthrie,
Harty,
Hughes (*King's, I.P.-E.*),
Hunt,
Jackson (*Elgin*),
Jackson (*Selkirk*),
Kennedy,
Lake,
Lalor,
Maclean (*York-Sud*),
McCool,
McIsaac,
McLean (*Queen's, I.P.-E.*)
Martin (*Queen's, I.P.-E.*),
Martin (*Wellington*),
Meigs,
Monk,
Morin,
Parent,
Power,
Pringle,
Proulx,
Ross (*Yale-Caribou*),
Schaffner,
Schell (*Glengarry*),
Scott,
Sloan,
Talbot (*Bellechasse*),
Thompson,
Tobin,

Crawford,
Crocket,
Cyr,
Daniel,
Desjardins,
Dugas,
Lavergne (*Drummond et Arth.*),
Lemieux,
Logan,
Macdonell,
Maclean (*Lunenburg*),
Turgeon,
Turriff,
Walsh,
White,
Worthington.—79.

Et que le quorum du dit comité se compose de dix membres.

No 5.

Ordres Permanents.

Messieurs

Black,
Brabazon,
Brown,
Calvert,
Chisholm,
Clare,
Clements,
Copp,
Demers (*Saint-Jean*),
Finlay,
Finlayson,
Fortier,
Gallery,
Galliher,
Grant,
Guthrie,
Hall,
Hughes (*Victoria*),
Ingram,
Lake,
Lamont,
Lancaster,
Laurier (*L'Assomption*),
Lavergne (*Drummond et Arth.*),
Lavergne (*Montmagny*),
Law,
Lefurgey,
Maclean (*Lunenburg*),
Macpherson,
McCarthy (*Calgary*),
McIntyre,
McIsaac,
Marcile (*Bagot*),
Martin (*Wellington*),
Meigs,
Morin,
Reid (*Ristigouche*),
Roche (*Halifax*),
Roche (*Marquette*),
Ross (*Rimouski*),
Smith (*Nanaïmo*),
Staples,
Stewart,
Thompson,
Turgeon,
White,
Wilmot,
Wilson (*Lennox et Addington*)
Wright (*Muskoka*),
Wright (*Renfrew*).—50.

Et le quorum du dit comité se compose de sept membres.

No 6.

Impressions.

Messieurs

Bennett,
Bergeron,
Clarke (*Toronto*),
Cyr,
Dyment,
Gervais,
Henderson,
Hughes (*Victoria*),
Johnston (*Cap-Breton-Sud*),
Johnston (*Lambton*),
Lavergne (*Drummond et Arthabaska*),
Maclean (*York-Sud*),
McColl,
Marcil (*Bonaventure*),
Oliver,
Parmelee,
Piché,
Préfontaine,
Roche (*Marquette*),
Ross (*Yale-Caribou*),
Scott,
Sutherland (*Oxford*),
Taylor,
Tisdale.—24.

No 7.

Comptes Publics.

Messieurs

Adamson,
Ames,
Barker,
Belcourt
Bennett,
Bergeron,
Bickerdike,
Blain,
Borden (Sir *Frederick*),
Burrows,
Campbell,
Carney,
Cash,
Clare,
Clarke (*Essex*),
Clarke (*Toronto*),
Cochrane,
Cockshutt,
Costigan,
Daniel,
Demers, (*Saint-Jean*),
Desjardins,
Emmerson,
Fielding,
Fitzpatrick,
Foster,
Fowler,
Geoffrion,
German,
Greenway,
Haggart,
Henderson,
Hughes (*King's, I.P.-E.*),
Hughes (*Victoria*),
Hyman,
Jackson (*Selkirk*),
Kemp,
Kennedy,
Lancaster,
Lapointe,
Laurence,
Laurier (*L'Assomption*),
Law,
LeBlanc,
Lennox,
Léonard,
Loggie,
Macdonald,
McColl,
McIsaac,
McKenzie (*Bruce*),
McKenzie (*Cap-Breton-Nord*),
Monk,
Northrup,
Oliver,
Piché,
Pickup,
Porter,
Pringle,
Reid (*Ristigouche*),
Riley,
Rivet,
Roche (*Halifax*),
Savoie,
Scott,
Sifton,
Sinclair,
Sloan,
Smith (*Wentworth*),
Sproule,
Stewart,
Taylor,
Ward,
Wilson (*Lennox et Addington*)
Zimmerman.—75.

Et que le quorum du dit comité se compose de vingt et un membres.

No 8.

Banques et Commerce.

Messieurs

Adamson,
Ames,
Archambault,
Armstrong,
Avery,
Barker,
Barr,
Beauparlant,
Béland,
Belcourt,
Bennett,
Bergeron,
Bickerdike,
Blain,
Bole,
Borden (*Sir Frederick*),
Bourassa,
Foster,
Fowler,
Gallery,
Galliher,
Ganong,
Gauvreau,
Geoffrion,
Gervais,
Gladu,
Gordon,
Grant,
Greenway,
Gunn,
Haggart,
Hall,
Harty,
Henderson,
McLennan,
Marcil (*Bonaventure*),
Mayrand,
Miller,
Monk,
Morin,
Osler,
Parmelee,
Paterson,
Perley,
Pickup,
Porter,
Rower,
Préfontaine,
Ratz,
Reid (*Grenville*),

Boyce,
Brown,
Bruneau,
Bureau,
Burrows,
Caldwell,
Calvert,
Campbell,
Carney,
Cash,
Clark (*Essex*),
Clarke (*Toronto*),
Clements,
Cochrane,
Cockshutt,
Commee,
Copp,
Costigan,
Delisle,
Demers (*Lévis*),
Demers (*Saint-Jean*),
Derbyshire,
Dubeau,
Emmerson,
Fielding,
Finlay,
Forget,
Fortier,
Herron,
Hughes (*King, I.P.-E.*),
Hughes (*Victoria*),
Hyman,
Ingram,
Johnston (*Cap-Breton-Sud*),
Kemp,
Kidd.
Lake,
Lalor,
Lanctôt,
Laurier (*Sir Wilfrid*),
Lavergne (*Drummond et Arth.*),
Law,
Lefurgey,
Lemieux,
Lewis,
Loggie,
Lovell,
Macdonell,
McCarthy (*Calgary*),
McCarthy (*Simcoe*),
McIntyre,
McIsaac,
McKenzie (*Bruce*),
Reid (*Ristigouche*),
Riley,
Roche (*Halifax*),
Ross (*Rimouski*),
Rousseau,
Savoie,
Schell (*Glengarry*),
Sifton,
Sinclair,
Smith (*Wentworth*),
Sproule,
Stewart,
Stockton,
Sutherland (*Oxford*),
Talbot (*Bellechasse*),
Taylor,
Telford,
Thompson,
Tisdale,
Tobin,
Ward,
Wilmot,
Wilson (*Lennox et Addington*),
Worthington,
Wright (*Renfrew*),
Zimmerman.—129.

Et que le quorum de ce comité se compose de vingt et un membres.

No 9.

Agriculture et Colonisation.

Messieurs

Adamson,
Archambault,
Armstrong,
Barr,
Beauparlant,
Béland,
Blain,
Bland,
Bourassa,
Bourbonnais,
Boyer,
Brabazon,
Broder,
Brown,
Bureau,
Burrows,
Caldwell,
Calvert,
Carvell,
Cash,
Chisholm,
Christie,
Gunn,
Guthrie
Henderson,
Herron,
Hughes (*King's, I.P.-E.*),
Hughes (*Victoria*),
Hunt,
Ingram,
Jackson (*Elgin*),
Jackson (*Selkirk*),
Johnston (*Lambton*),
Kennedy,
Lake,
Lalor,
Lamont,
Lanctôt,
Laurence,
Laurier (*L'Assomption*),
Lavergne (*Drummond et Arth.*),
LeBlanc,
Lennox,
Morin,
Mulock (*Sir William*),
Oliver,
Paquet,
Parent,
Pickup,
Proulx,
Ratz,
Reid (*Grenville*),
Roche (*Marquette*),
Ross (*Rimouski*),
Ross (*Yale-Caribou*),
Rousseau,
Savoie,
Schaffner,
Schell (*Glengarry*),
Schell (*Oxford*),
Scott,
Seagram,
Sinclair,
Smith (*Nanaimo*),
Smith (*Wentworth*),

Clare,
Clements,
Cochrane,
Conmee,
Copp,
Crawford,
Crocket,
Cyr,
Delisle,
Demers *(Lévis)*,
Derbyshire,
Desjardins,
Dugas,
Elson,
Ethier,
Finlay,
Fisher,
Gauvreau,
Girard,
Gordon,
Léonard,
Lewis,
Logan,
Lovell,
Macdonald,
MacLaren,
Maclean *(Lunenburg)*,
McColl,
McCool,
McIntyre,
McKenzie *(Bruce)*,
McKenzie *(Cap-Breton-Nord)*,
McLean *(Queen, I.P.-E.)*,
McLennan,
Marcile *(Bagot)*,
Martin *(Queen, I.P.-E.)*
Martin *(Wellington)*,
Meigs,
Miller,
Sproule,
Staples,
Talbot *(Bellechasse)*,
Talbot *(Strathcona)*,
Taylor,
Telford,
Thompson,
Turgeon,
Turriff,
Walsh,
Watson,
White,
Wilmot,
Wilson *(Lennox et Addington)*,
Wilson *(Russell)*,
Worthington,
Wright *(Muskoka)*,
Wright *(Renfrew)*.—122.

Et que le quorum du dit comité se compose de douze membres.

Sur motion de M. Roche (Marquette), il est émis un ordre de la Chambre pour copie de la liste originale des électeurs de Marquette fournie au greffier de la Couronne en chancellerie, copie de la liste qui a été envoyée à l'officier-rapporteur; aussi, copie des listes fournies par l'officier-rapporteur aux divers députés officiers-rapporteurs.

La résolution adoptée en comité général mardi, le 17 janvier, concernant l'inspection et la vente de graines, est rapportée et adoptée.

M. Fisher présente alors un bill (No 7) Acte concernant l'Inspection et la vente des graines de semence,—lequel est lu la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité des Subsides :—

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

III.—GOUVERNEMENT CIVIL.

2 Bureau du secrétaire du Gouverneur général—	
Appointements	11,450 00
Dépenses casuelles	15,200 00
3 Bureau du Conseil privé du Roi pour le Canada—	
Appointements	34,800 00
Dépenses casuelles, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	10,000 00
4 Département de la Justice—	
Appointements	41,415 00
Dépenses casuelles	12,400 00

6 Département du Secrétaire d'Etat :—	
Appointements	40,700 00
Dépenses casuelles	9,755 00
7 Département des Impressions et de la Papeterie—	
Appointements	40,700 00
Dépenses casuelles	7,500 00
10 Bureau du Contrôleur de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest—	
Appointements	15,325 00
Dépenses casuelles, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	900 00
13 Département des Douanes—	
Appointements	67,385 00
Dépenses casuelles	4,730 00
14 Département du Revenu de l'Intérieur—	
Appointements	46,510 00
Dépenses casuelles	7,000 00
11 Bureau de l'Auditeur général—	
Appointements	51,787 50
Dépenses casuelles	10,200 00
15 Département de l'Agriculture—	
Appointements	79,770 00
Dépenses casuelles	18,750 00
17 Département des Chemins de fer et Canaux—	
Appointements	51,150 00
Dépenses casuelles	8,000 00
18 Département des Travaux publics—	
Appointements	53,700 00
Dépenses casuelles	15,000 00
20 Département des Postes—	
Appointements	320,479 00
Dépenses casuelles, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	41,710 00
21 Département du Commerce—	
Appointements	21,350 00
Dépenses casuelles, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	7,600 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, informant cette Chambre que le Sénat a nommé les honorables messieurs Baker, Sir Richard Cartwright, C.C.M.G., de Boucherville, C.M.G., Sir George Drummond, C.C.M.G., Ferguson, Forget, Godbout, Gowan, C.M.G., Sir William Hingston, chevalier, McHugh, Miller, Poirier, Power, Thibaudeau (de la Vallière), Wilson et Young, afin d'agir comme un comité pour aider Son Honneur le Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés et pour agir au nom de cette Chambre comme membres du comité mixte de la Bibliothèque pour les deux Chambres.

Et aussi,—informant cette Chambre que le Sénat a nommé les honorables messieurs Black, Bernier, Bostock, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Sir John Carling, C.C.M.G., Casgrain (de Lanaudière), Church, Cloran, Coffey, Dobson, Domville, Ellis, Fiset, Frost, Gibson, Legris, Macdonald (I.P.-E.), Mackay (Alma), MacKeen, Merner,

Shehyn, Templeman, Watson et Wark, afin d'agir comme un comité pour surveiller les impressions de cette Chambre pendant la présente session avec le comité de la Chambre des Communes comme comité mixte des deux Chambres du Parlement.

La Chambre alors s'ajourne à 6 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *McLean* (Queen)—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quel montant total a été dépensé pour l'embranchement du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard sur Murray-Harbour jusqu'au 1er janvier 1905 ?
2. Quel montant a été dépensé pour tout ce qui concerne la construction du pont de Hillsboro, jusqu'au 1er janvier 1905 ?
3. Quelles ont été les dépenses légales se rapportant aux travaux publics ci-dessus depuis le 30 avril 1904; à qui ces montants ont-ils été payés dans chaque cas, et quel montant a été payé à chaque personne ?

M. *Crocket*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Obdur White, chef de gare de l'Intercolonial à Fredericton, N.-B., a-t-il été notifié que ses services comme tel ne seraient plus requis à la date du 24 janvier courant ?
2. Dans l'affirmative, a-t-il reçu cette notification, et a-t-il été informé du motif qui l'a dictée ?
3. Des plaintes ont-elles été faites au sujet de l'exécution ou de la non exécution de ses devoirs, ou autrement ?
4. Dans l'affirmative, par qui ont-elles été faites, ont-elles été mises par écrit et ont-elles fait le sujet d'une enquête ?
5. Quel était le salaire de M. White ?
6. Quelque autre personne a-t-elle été nommée ou notifiée de sa nomination pour remplacer M. White ?
7. Dans l'affirmative, quelle personne et à quel salaire ?

M. *Pringle*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Combien d'ouvriers supplémentaires ont été employés sur le canal de Cornwall pendant les mois d'octobre et de novembre 1904 ?
2. A la demande et sur la recommandation de quelle personne ces ouvriers ont-ils été employés ?
3. Quelle était la nature de leurs travaux ?
4. Combien étaient-ils payés par jour ?
5. Quand ont-ils cessé de travailler ?

M. *Martin* (Queen)—Lundi prochain—QUESTION—

1. Combien de tonnes de foin ont été transportées gratuitement sur l'Intercolonial, pour la province de la Nouvelle-Ecosse, depuis août dernier ?

2. A quelles conditions ce foin a-t-il été transporté ?

3. Le foin a-t-il été transporté par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse ? Dans la négative, à qui a été accordé le privilège de transport gratuit ?

4. Combien de tonnes de foin ont été transportées gratuitement sur l'Intercolonial pour la province de l'Ile du Prince-Edouard, pendant la même période ?

5. A quelles conditions le foin a-t-il été transporté gratuitement pour l'Ile du Prince-Edouard ? Le priviliège de transport gratuit a-t-il été accordé seulement au gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard, ou a-t-il été accordé aux fermiers, aux instituts agricoles ou aux marchands de produits ? S'il n'a pas été accordé à ces derniers, quelle en est la raison ?

6. Le gouvernement a-t-il décidé de prolonger le délai fixé pour le transport gratuit dans la province de l'Ile du Prince-Edouard ? Et, dans l'affirmative, les fermiers ou les instituts agricoles qui achètent leur foin des marchands de produits jouiront-ils du même privilège ?

M. *Lefurgey*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quelle augmentation annuelle de subvention a été donnée à la Compagnie de télégraphe Anglo-Américaine pour le service entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme ?

2. Quel est le service à faire, avec indication détaillée,—

(*a*) Des taux actuellement exigés pour les dépêches régulières de dix mots, et des taux supplémentaires pour les mots additionnels au-dessus de dix mots entre l'Ile du Prince-Edouard et les places suivantes :—Provinces maritimes, Québec, Ontario, Manitoba, Territoires du Nord-Ouest et Colombie Anglaise ;

(*b*) Des taux pour le Royaume-Uni ;

(*c*) Des taux de nuit ;

(*d*) Des heures d'ouverture et de fermeture des bureaux sur l'Ile du Prince-Edouard et à Sackville, N.-B. ?

3. Pour quelle durée la compagnie et le gouvernement sont-ils liés par cet arrangement.

M. *Sinclair*—Lundi prochain—BILL intitulé : " Acte modifiant l'Acte concernant la sûreté des navires "

No 6.

OTTAWA, JEUDI, 19 JANVIER 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi

1905

Nº 7.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI, 20 JANVIER 1905.

PRIÈRES.

La pétition de la Compagnie d'assurance dite *Century*,—demandant un acte à l'effet de prolonger davantage le temps pendant lequel elle peut demander une licence l'autorisant à faire des affaires comme compagnie d'assurance sur la vie,—est lue et reçue.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu les démissions suivantes :—

A l'honorable Orateur
de la Chambre des Comunes.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de donner, par la présente, ma démission comme membre de la Chambre des Communes pour le district électoral de Wright, dans la province de Québec, vu que j'ai opté pour le district électoral de Québec-Est.

Donné sous mon seing et sceau, à Ottawa, ce 20me jour de janvier 1905.

WILFRID LAURIER. [L.S.]

Témoins : SYDNEY FISHER, C. FITZPATRICK.

A l'honorable Orateur
de la Chambre des Communes.

MONSIEUR,—Je, Edward Kidd, du village de North-Gower, dans le comté de Carleton, fermier et manufacturier, qui ai été élu membre de la dite Chambre des Communes pour le district électoral du comté de Carleton, déclare par la présente mon intention de résigner mon siège comme membre de la Chambre des Communes, et par la présente, je donne ma démission comme tel.

En foi de quoi, j'ai apposé à la présente, devant deux témoins, mon seing et sceau ce 19me jour de janvier 1905.

EDWARD KIDD. [L.S.]

Témoins : SAM'L BARKER, M.P. JOHN W. DANIEL, M.P.

M. l'Orateur informe, de plus, la Chambre, qu'il a adressé ses mandats au greffier de la Couronne en chancellerie, lui enjoignant de préparer de nouveaux brefs d'élection pour les dits districts électoraux de Wright et de Carleton, Ontario.

La Chambre se forme en comité général pour considérer certaines résolutions concernant la solde du commissaire et des autres membres de la police à cheval du Nord-Ouest.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

1. Résolu,—Qu'il est expédient de prescrire que la solde du commissaire et des autres membres de la police à cheval du Nord-Ouest n'excédera pas les montants suivants :—

Commissaire de police, par année	$3,000 00
Assistants commissaires, par année	2,000 00
Surintendants, par année	1,800 00
Inspecteurs, par année	1,400 00
Chirurgiens et assistants chirurgiens, par année	1,800 00
Vétérinaires, par année	1,400 00
Quatre sergents d'état-major, par jour	2 00
Autres sergents d'état-major, par jour	1 75
Autres sous-officiers, par jour	1 25
Constables, par jour	1 00
Constables spéciaux et éclaireurs, par jour	1 50
Clairons au-dessous de 18 ans, par jour	50
Gages pour artisans, par jour	75

2. Résolu,—Que le Gouverneur en conseil pourra autoriser une solde et des allocations supplémentaires aux membres de la force servant dans le Territoire du Yukon ou dans les parties non organisées des Territoires du Nord-Ouest.

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides :—

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

III.—GOUVERNEMENT CIVIL.—(*Suite.*)

22 Département du Travail—	
Appointements	18,850 00
Dépenses casuelles	1,250 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne à 3.55 p.m., jusqu'à lundi prochain.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Wilmot*—Lundi prochain—QUESTION—

1. L'arrêté du conseil autorisant le transport gratuit du foin sur l'Intercolonial est-il encore en vigueur ?

2. Du foin est-il actuellement transporté sur la dite ligne ferrée en vertu de cette autorisation ?

3. Pendant combien de temps le gouvernement se propose-t-il de continuer cette autorisation ?

4. Si le dit arrêté du conseil a été annulé, quand l'a-t-il été ?

M. *Ames*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quels sont les membres actuels de la Commission du havre de Montréal nommés par le gouvernement ?

2. Quand ces diverses nominations ont-elles été faites ?

3. Quelle est la durée de leur service ?

M. *Ames*—Lundi prochain—QUESTION—

1. M. Jonathan Hodgson a-t-il donné sa démission comme membre de la Commission du havre de Montréal ?

2. Dans l'affirmative, quelles raisons en donne-t-il ?

3. Cette démission a-t-elle été acceptée ?

4. Le gouvernement se propose-t-il de le remplacer ?

5. Dans l'affirmative, quand la nomination sera-t-elle faite ?

M. *Ames*—Lundi prochain—QUESTION—Au sujet des crédits pour 1904-05 qui contenaient l'item suivant: "Service océanique et fluvial, montant supplémentaire requis pour enlèvement d'obstructions, y compris l'élévateur submergé dans le port de Montréal, et obstruction dans la rivière Ostall, C.A., $9,000",—et comme il a été déclaré en Chambre par le ministre de la Marine et des Pêcheries que $7,000 de ce montant étaient destinées au relèvement du dit élévateur,—est-ce que ce montant a été remboursé au gouvernement par les parties intéressées, ou des mesures sont-elles prises pour en obtenir le remboursement ?

M. *Ames*—Lundi prochain—QUESTION—Quels montants ont été dépensés par le gouvernement, depuis la confédération, pour des améliorations de nature permanente, telles que quais, hangars, élévateurs, dragage, etc., dans les ports de Toronto, Halifax et Saint-Jean, N.-B. ?

M. *Ames*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quelles avances ont été faites, depuis la confédération, aux Commissaires du havre de Québec ?

2. Quel taux d'intérêt a été imposé sur ces prêts ?

3. Quels arrérages d'intérêt sont dus actuellement ?

4. Quelles mesures ont été prises par le gouvernement pour assurer le paiement des dits arrérages ?

M. *Ames*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quelles avances ont été faites, depuis la confédération, aux Commissaires du havre de Montréal ?

2. Quel taux d'intérêt a été imposé sur ces prêts ?

3. Des arrérages d'intérêt sont-ils dus actuellement au gouvernement par les Commissaires du havre de Montréal ?

M. *Ames*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quand les plans, devis et estimations pour les hangars en acier que l'on construit actuellement dans le port de Montréal ont-ils été d'abord approuvés par le gouvernement ?

2. Depuis l'approbation susdite, le gouvernement a-t-il autorisé des modifications dans les dits plans, devis et estimations ?

3. Depuis l'adjudication du contrat par les commissaires du havre, le gouvernement a-t-il sanctionné des modifications dans les conditions du dit contrat ? Et, dans l'affirmative, quelles sont ces modifications ?

M. *Ames*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le département de la Marine et des Pêcheries a-t-il actuellement à son service une personne du nom de P. W. St. George ?

2. Dans l'affirmative, quand son temps de service a-t-il commencé, pour quels travaux a-t-il été employé et quel salaire a-t-il reçu jusqu'à date ?

3. Quels sont les certificats, degrés ou titres conférés au dit St. George, en qualité d'ingénieur, et quelles étaient ses aptitudes en ce qui concerne la construction de hangars d'acier ?

4. Le dit St. George a-t-il dressé des plans, indépendamment des Commissaires du havre de Montréal, pour la construction de hangars en acier sur les quais ? Dans l'affirmative, quand et à la demande de qui, et les dits plans ont-ils été soumis à l'approbation du Gouverneur en conseil ou du ministre des Travaux publics ou du ministre de la Marine et des Pêcheries ?

No 7.

OTTAWA, VENDREDI, 20 JANVIER 190

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII.

PROCÈS-VERBAU

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNE

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le

1905

N° 8.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI, 23 JANVIER 1905.

PRIÈRES.

Deux pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

La pétition de la Banque Molson, pour un acte l'autorisant à porter la valeur au pair des actions de son capital-social de cinquante à cent piastres par action, est lue et reçue.

Sur motion de M. Morin, il est émis un ordre de la Chambre pour un état indiquant le montant d'argent dépensé par le gouvernement ou aucun de ses départements dans la paroisse de Château-Richer, comté de Montmorency, pour construire des quais, jetées, docks, brise-lames, etc., ou pour enlever des cailloux ou roches de la grève, en face de la dite paroisse, ou pour tous autres travaux publics, entre le 1er septembre 1904 et le 15 novembre de la même année.

Sir Wilfrid Laurier soumet à la Chambre,—Rapport partiel de l'Auditeur général pour l'année expirée le 30 juin 1904.

Aussi,—Trente-septième rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice expiré le 30 juin 1904.—Marine.

Et aussi,—Rapport annuel du département des Sauvages, pour l'année expirée le 30 juin 1904.

Les résolutions adoptées en comité général, vendredi, le 20 courant, concernant la police à cheval du Nord-Ouest, sont rapportées, lues la seconde fois et agréées.

Sir Wilfrid Laurier présente alors un bill (No 8) Acte modifiant l'Acte de la Police à cheval, 1894,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 3.20 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Sloan*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il appris que les autorités impériales se proposent d'abandonner Esquimalt comme station navale ?

2. Dans l'affirmative, quelles mesures le gouvernement a-t-il prises relativement à la clause 9 de l'Acte d'Union en vertu de laquelle la colonie de la Colombie Anglaise est entrée dans la Confédération, qui se lit comme suit : " Le gouvernement fédéral usera de toute son influence pour assurer le maintien de la station navale à Esquimalt " ?

M. *Daniel*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quelles sont les quantités et valeur des articles importés en Canada en vertu du tarif préférentiel en 1903 et 1904 ?

2. Quelle proportion de ces articles a été importée par les ports du Saint-Laurent et par les ports canadiens de l'Atlantique, respectivement ?

3. Quelles quantités ont été importées par des ports des Etats-Unis, quels sont ces ports et quelle quantité a été importée par chaque port ?

M. *Ward*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quelles explorations, s'il en est, ont été faites cette année en ce qui concerne les tracés projetés du canal de la vallée de la Trent entre le lac Rice et le lac Ontario ?

2. Par qui ces explorations ont-elles été faites ?

3. Le gouvernement a-t-il reçu des rapports sur ces explorations ?

M. *Smith* (Nanaïmo)—Mercredi prochain—RÉSOLUTION—Qu'il est expédient de pourvoir à l'enregistrement des étiquettes des unions ouvrières et à l'imposition d'amendes pour l'usage illégal des dites étiquettes qui auront été ainsi enregistrées.

No 8.

OTTAWA, LUNDI, 23 JANVIER 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 9.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI, 24 JANVIER 1905.

PRIÈRES.

Dix pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en chancellerie un certificat de l'élection de Arthur Lachance, écr, pour le district électoral de Québec-Centre.

Sir Wilfrid Laurier propose,—Que le rapport du comité spécial nommé pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible la liste des membres devant composer les comités permanents de la Chambre, présenté à la Chambre jeudi, le 19 courant, soit amendé comme suit :—Que MM. Macpherson, député de la cité de Vancouver, et Boyce, député d'Algoma-Ouest, soient ajoutés au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes; et que M. Macpherson, député de la cité de Vancouver, soit substitué à M. Marcil (Bonaventure) dans le comité mixte des Impressions du Parlement.—Adopté.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, le rapport du comité spécial nommé pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible la liste des membres devant composer les comités permanents de la Chambre pendant la présente session, est adopté, tel que modifié.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est ordonné d'envoyer au Sénat un message informant Leurs Honneurs que cette Chambre s'unira à eux pour former un comité mixte des deux Chambres au sujet des Impressions du Parlement; et que les membres du comité spécial permanent des Impressions, savoir :—MM. Bennett, Bergeron, Clarke (Toronto), Cyr, Dyment, Gervais, Henderson, Hughes (Victoria), Johnston

(Cap-Breton-Sud), Johnston (Lambton), Lavergne (Drummond et Arthabaska), Maclean (York-Sud), McColl, Macpherson, Oliver, Parmelee, Piché, Préfontaine, Roche (Marquette), Ross (Yale-Caribou), Scott, Sutherland (Oxford), Taylor et Tisdale, agiront au nom de cette Chambre comme membres du dit comité mixte des Impressions du Parlement.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est nommé un comité spécial composé de MM. Bourassa, Brodeur, Calvert, Demers (Saint-Jean et Iberville), Johnston (Lambton), Hyman, Laurier (Sir Wilfrid), Scott, Grant, Smith (Nanaïmo), Foster, Bergeron, Stockton, Clarke (Toronto) et Monk, pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en ce qui concerne les intérêts de cette Chambre et pour agir comme membres d'un comité mixte des deux Chambres devant s'occuper de la Bibliothèque; et il est ordonné qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est nommé un comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des Débats de cette Chambre durant la présente session, avec pouvoir de faire rapport de temps à autre; le dit comité devant être composé de MM. Bureau, Ethier, Gervais, Guthrie, Clarke (Essex), Johnston (Cap-Breton), Logan, Scott, Macpherson, Bergeron, Clarke (Toronto), McCarthy (Calgary), Schaffner, Roche (Marquette) et Taylor.

Arthur Lachance, écr, député du district électoral de Québec-Centre, ayant préalablement prêté le serment conformément à la loi, et signé le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

Sir Wilfrid Laurier soumet à la Chambre,—Relevé des dépenses concernant les primes de pêche pour l'exercice 1903-04.

Et aussi,—Etat en détail de toutes les obligations et les garanties enregistrées au département du Secrétaire d'Etat du Canada depuis le dernier état (23 mars 1904) soumis au Parlement du Canada en vertu de l'article 23 du chapitre 19 des Statuts Revisés du Canada.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides :—

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

III.—GOUVERNEMENT CIVIL.—(*Suite.*)

5 Département de la Milice et Défense—	
Appointements	48,350 00
Dépenses casuelles	10,000 00
8 Département de l'Intérieur—	
Appointements, y compris J. J. McArthur et C. A. Bigger à $2,300 chacun, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	166,254 00
Dépenses casuelles	27,185 00
9 Département des Affaires des sauvages—	
Appointements	66,382 50
Dépenses casuelles	14,322 00
12 Département des Finances et du Conseil du Trésor—	
Appointements	57,865 00
Dépenses casuelles, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	12,000 00

23	Bureau du haut-commissaire pour le Canada en Angleterre—	
	Appointements	8,450 00
	Dépenses casuelles	18,000 00
24	Départements en général—	
	Dépenses casuelles, soin et nettoyage des édifices de l'administration, y compris $100 pour le service du canon du midi, somme qui peut être payée à un membre du service civil, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	35,000 00
25	Traitements des examinateurs et autres dépenses découlant de l'Acte du Service civil, y compris $400 pour le secrétaire et $150 pour un commis, lesquelles sommes peuvent être payées à des membres du service civil, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	3,000 00
19	Département de la Commission de géologie—	
	Appointements	64,155 00

IV.—ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

	Dépenses diverses, y compris les Territoires du Nord-Ouest	65,000 00
	Allocations et frais de voyages des juges au—	
	Manitoba	3,500 00
	Colombie-Britannique	13,000 00
	Territoires du Nord-Ouest	3,500 00
	Allocations et frais de voyage des juges qui siègent hebdomadairement en Haute cour de justice à London et Ottawa	1,500 00
	Traitement d'un juge de la cour des divorces et causes matrimoniales au Nouveau-Brunswick	500 00
26	Traitement d'un juge de la cour des divorces et causes matrimoniales à la Nouvelle-Ecosse	500 00
	Supplément au traitement du juge de la cour de comté du district No 9, Nouvelle-Ecosse	600 00
	Dépenses sous l'empire des S.R.C., chap. 181	700 00
	Salle d'audience et bureaux à Prince-Albert	840 00
	Allocations aux juges *ad hoc*	200 00
	A être payé au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, à compte rémunération et dépenses des sténographes fournis par ce gouvernement pour la Cour Suprême des Territoires du Nord-Ouest	3,000 00

Cour Suprême du Canada.

	1 arrêtiste de la cour	2,200 00
	1 arrêtiste adjoint, commis de 1re classe	1,750 00
	2 commis de 1re classe à $1,550 chacun	3,100 00
	2 commis de 2e classe, 1 à $1,300, 1 à $1,250	2,550 00
	1 commis de 2e classe cadette	1,050 00
	Appointements de E. A. R. Taschereau, co-bibliothécaire	1,300 00
	1 huissier audiencer, John Byrne	750 00
27	1 messager	690 00
	2 messagers surnuméraires	1,150 00
	Dépenses casuelles et déboursés, appointements des officiers (shérif, registraire en qualité d'éditeur des décisions, etc.) ; livres pour les juges, sans dépasser $300	5,000 00
	Impressions, reliure et distribution des décisions de la cour	4,000 00
	Livres de droit et autres pour la bibliothèque de la Cour Suprême, et reliure de ces livres	4,500 00

Cour de l'Echiquier du Canada.

	1 premier commis	1,950 00
	1 commis de 2e classe	1,200 00
	1 commis de 2e classe cadette	1,100 00
	1 messager	690 00
	Dépenses casuelles, frais de voyage du juge et du registraire, traitements des shérifs, etc., impressions et papeterie, etc., et $50 de livres pour le juge	4,000 00
	Impressions, reliure et distribution des décisions de la Cour de l'Echiquier	800 00
28	Supplément du traitement au registraire en sa qualité d'éditeur de ces décisions	300 00
	A Charles Morse, pour fournir aux publications périodiques de jurisprudence les décisions de la Cour de l'Echiquier, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	50 00
	Appointements du registraire en amirauté, Québec	666 66
	Appointements du prévôt en amirauté, Québec	334 34
	Local pour la Cour de l'Echiquier en amirauté, au besoin	300 00
	Frais de voyage des juges locaux et autres officiers	300 00

Territoire du Yukon.

	Allocations de voyages aux juges	1,500 00
	Traitement du shérif et du greffier de la cour territoriale, à $4,000 chacun	8,000 00
	Appointements du shérif adjoint et de deux greffiers adjoints de la cour territoriale, à $1,800 chacun	5,400 00
	Appointements de deux sténographes de la cour territoriale, à $2,000 chacun	4,000 00
	Allocation de subsistance des juges à $5,000 chacun	15,000 00
	Allocations de subsistance du shérif, du shérif adjoint, du greffier de la cour territoriale, des greffiers adjoints, du magistrat de police, et des sténographes de la cour territoriale, à $1,800 chacun.	14,400 00
29	Entretien des détenus	25,000 00
	Transport des détenus	5,000 0
	Indemnités et frais des témoins et des jurés et émoluments des interprètes dans les procès criminels	15,000 00
	Dépenses diverses, y compris les honoraires et dépenses du ministère public, appointements et allocation de subsistance du sténographe de la cour de police et autres fonctionnaires ou employés attachés à l'administration de la justice, enquêtes du coroner, etc., etc	25,000 00

V.—POLICE FEDERALE.

30 Police fédérale, y compris 1 commis de 2e classe 37,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 6 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Fowler*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Y a-t-il un contrat pour le transport des malles entre la gare de Maccan, sur la ligne du chemin de fer Intercolonial et le bureau de poste de cette ville ?

2. Dans l'affirmative, quel est le prix stipulé dans le contrat, et quel est l'entrepreneur ?

3. Des soumissions publiques ont-elles été demandées ? Dans l'affirmative, quels étaient les divers soumissionnaires et quel montant était spécifié dans chaque soumission ?

4. Quel prix a été payé au précédent entrepreneur pour le dit service ?

M. *Lefurgey*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. En vertu de quel arrangement et pour quel objet le système de télégraphie-Marconi a-t-il été installé à bord des steamers *Stanley* et *Minto* ?

2. Le gouvernement paie-t-il pour cela, et quel montant ?

3. Le système a-t-il été couronné de succès ?

4. La Compagnie Anglo-Américaine de télégraphe a-t-elle protesté contre l'établissement de stations-Marconi sur l'Ile du Prince-Edouard (*a*) au sujet de ces steamers, ou (*b*) dans le but d'établir une communication par télégraphe entre l'Ile du Prince-Edouard et le continent ? Et, dans l'affirmative, pourquoi ?

5. Le gouvernement a-t-il accepté ce protêt ? Et, dans l'affirmative, pour quelle raison ?

M. *Martin* (Queen)—Jeudi prochain—QUESTION—

1. La ligne d'embranchement de Murray-Harbour, I.P.-E., a-t-elle été terminée, et quand ? Dans la négative, quels travaux restent à faire et quel en est le coût estimatif, y compris le matériel roulant ?

2. Combien de ponts sont construits en bois ou en partie en bois ? Seront-ils remplacés par des ponts en pierre ou en acier ? Et, dans l'affirmative, quand et quel en est le coût estimatif ?

3. Combien de gares pour la vente des billets, et autres gares ont été construites sur cette ligne, et en quels endroits ? Combien d'autres gares seront-elles construites, et où ?

4. Une gare sera-t-elle construite à Grand-View ou Newton-Crossing, sur le parcours de cette ligne ? Dans l'affirmative, s'y trouvera-t-il un bureau pour la vente des billets ?

5. Une délégation de l'Ile du Prince-Edouard a-t-elle eu une entrevue avec quelque membre ou officier du gouvernement, au cours de la présente session, pour demander cette gare ? Et quels étaient les délégués ?

M. *Smith* (Nanaïmo)—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quelques-uns des actes passés à la dernière session de la législature de la Colombie Anglaise (1904) ont-ils été désavoués ?

2. Dans l'affirmative, quels sont ces actes et pour quel motif ont-ils été désavoués ?

M. *Lake*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. A quelle date M. J. B. Shaw est-il entré au service du gouvernement dans le département des Douanes à Régina, et à quel salaire ?

2. A quelle date s'est-il retiré du service, et quel salaire recevait-il à cette époque ?

3. Pendant quelle période, en 1904 (s'il en est), n'a-t-il pas été à l'emploi du gouvernement ?

4. Quand est-il entré de nouveau au service du gouvernement dans le département des Douanes à Régina ?

5. Sur quelle recommandation est-il rentré au service du gouvernement, et à quel salaire ?

6. Quel emploi avait-il pendant la première période de son service, et quelles sont ses fonctions depuis sa rentrée ?

7. Pour quelle cause s'était-il retiré du service ?

M. *Lake*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. M. P. G. Fisher est-il actuellement employé dans le département des Douanes à Régina ?

2. Dans l'affirmative, en quelle qualité et à quel salaire ?

3. Dans la négative, quand s'est-il retiré ?

4. Quelle a été la cause de sa retraite ?

5. Quel salaire M. Fisher a-t-il obtenu pour ses services en novembre 1904 ?

M. *Lake*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. M. P. M. Bredt est-il actuellement à l'emploi du gouvernement fédéral ?

2. Dans l'affirmative, depuis quand, en quelle qualité et à quel salaire ?

3. Sur quelle recommandation M. Bredt a-t-il été nommé à son emploi actuel ?

4. Ce monsieur était-il employé par le gouvernement fédéral en 1904 ? Dans l'affirmative, pendant quelle période et en quelle qualité ?

5. M. Bredt s'est-il retiré du service en 1904 ? Dans l'affirmative, à quelle date ?

6. Quelle a été la raison de sa retraite ?

7. Sur quelle recommandation M. Bredt a-t-il été nommé à l'emploi qu'il occupait en 1904 au service du gouvernement et antérieurement à cette année ?

M. *Lake*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. A quelle date M. Sidney Porter s'est-il retiré de son emploi d'inspecteur de homesteads antérieurement à l'élection générale de 1904 ?

2. Quel salaire recevait-il à l'époque de sa retraite ?

3. M. Porter est-il actuellement à l'emploi du gouvernement fédéral ? Dans l'affirmative, en quelle qualité et à quel salaire ?

M. *Lake*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. M. J. R. Pollock est-il employé par le gouvernement ? Dans l'affirmative, depuis quelle date ?

2. Etait-il employé par le gouvernement en octobre 1904 ? Dans l'affirmative, quelles étaient ses fonctions ?

M. *Lake*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quand Henri Entenier a-t-il fait inscrire son premier homestead ?

2. A-t-il fait inscrire un second homestead ou a-t-il obtenu des terres du gouvernement depuis cette époque ? Où se trouve cette propriété, à quel prix et à quelles conditions l'a-t-il obtenue ?

M. *Worthington*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Une somme d'argent a-t-elle été insérée dans le budget pour la construction d'une salle d'exercices militaires à Sherbrooke ?

2. Dans l'affirmative, quelle somme, et quand ce crédit sera-t-il disponible ?

3. Le gouvernement se propose-t-il d'augmenter ce crédit prochainement ?

4. Un site convenable a-t-il été obtenu ? Et, dans l'affirmative, où et quel en est le prix ?

5. Des plans et devis ont-ils été préparés ?

6. Le gouvernement se propose-t-il de demander des soumissions pour cette construction ?

7. Quand le gouvernement se propose-t-il de commencer les travaux de cette salle ?

8. Le gouvernement sait-il que quatre différentes branches du service, à Sherbrooke, n'ont pas eu depuis assez longtemps de local convenable pour y déposer leurs armes et accoutrements ?

M. *Worthington*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Un montant a-t-il été inséré dans le budget pour améliorer le bureau de poste de Sherbrooke et lui donner plus d'espace ?

2. Dans l'affirmative, quel montant, et quand ce crédit sera-t-il disponible ?

3. Des soumissions ont-elles été demandées pour ces travaux ? Et, dans l'affirmative, quelques-unes de ces soumissions ont-elles été acceptées, et quel est le nom des soumissionnaires ?

4. Le gouvernement se propose-t-il d'augmenter le personnel du dit bureau de poste et lui donner plus d'efficacité ?

5. Quels sont les salaires du maître de poste et de ses employés actuels ?

M. *McLean*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Combien de tonnes de charbon anthracite ont été employées dans les divers départements du gouvernement fédéral dans les provinces de Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Ile du Prince-Edouard, de 1900 à 1904 inclusivement ?

2. Quelle a été la dépense totale, par année, pour le dit charbon pour chacune des dites provinces au cours des dites années, et quels sont les noms des diverses personnes auxquelles ces montants ont été payés, et le prix, par tonne, payé à chacune d'elles ?

M. *Brabazon*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Combien de partis d'exploration sont employés à l'étude du tracé projeté du canal de Montréal, Ottawa et Baie Georgienne ?

2. Quels sont les ingénieurs en charge de ces partis, et quelle section est assignée à chacun d'eux ?

3. Quand ont-ils commencé leurs opérations ?

4. Combien d'hommes composait chaque équipe le 1er janvier courant ?

5. Des rapports préliminaires ont-ils été reçus par le gouvernement d'aucun de ces ingénieurs ? Dans l'affirmative, quelle en est la teneur ?

6. Quand les travaux d'exploration seront-ils terminés ?

M. *Worthington*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il l'intention d'exiger deux centins de port sur les lettres adressées de Sherbrooke à une succursale du bureau de poste de la dite cité, et un centin seulement de port sur les lettres adressées au bureau central de la dite cité ?

2. Le gouvernement a-t-il pris en considération la question d'un service de distribution de matières postales dans la cité de Sherbrooke ?

M. *Crocket*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie des lettres de M. Tiffin, gérant général du trafic, et de J. E. Price, surintendant général de l'Intercolonial, faisant rapport que Odbur White, chef de gare à Fredericton, N.-B., ne possédait pas les aptitudes nécessaires à son emploi, et de toute autre correspondance adressée au gouvernement ou au département des Chemins de fer et Canaux concernant la destitution du dit Odbur White.

M. *Martin* (Queen)—Jeudi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance échangée avec le gouvernement ou aucun de ses membres ou officiers concernant la construction et le site d'une gare de chemin de fer à Charlottetown, I.P.-E., et de tous rapport ou rapports ou mémoires de quelque ministre ou officier du gouvernement au sujet de la délégation de la province de l'Ile du Prince-Edouard, demandant la construction des dits travaux.

M. *Fisher*—Mardi prochain—Comité général pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient de modifier l'Acte concernant l'empaquetage et la vente de certains produits en insérant les articles suivants après l'article 4 :—

"4A. Lorsque des pommes seront empaquetées en Canada pour l'exportation et la vente, en boîtes, elles seront empaquetées dans des boîtes de bonne qualité et fortes faites avec du bois sec et dont les dimensions intérieures ne devront pas être moindres

que dix pouces de profondeur, onze pouces de largeur et vingt pouces de longueur, représentant autant que possible deux mille deux cents pouces cubes.

"(2) Quiconque offrira ou exposera en vente, ou empaquetera pour l'exportation des pommes en boîtes autrement qu'en conformité des prescriptions du présent article, sera passible, sur conviction sommaire, d'une amende de vingt-cinq centins pour chaque boîte de pommes ainsi offertes, ou exposées en vente ou empaquetées.

"4B. Lorsque des pommes seront empaquetées en boîtes ou barils contenant des casiers permettant de donner un compartiment séparé pour chaque pomme, alors les dispositions des articles 4 et 4A ne seront pas applicables dans ce cas."

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Vendredi, 27 janvier.	
32	Comptes publics (pour organisation)	11 a.m.
32	Banques et Commerce (pour organisation)	11.05 a.m.
32	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes (pour organisation)	11.10 a.m.
30	Privilèges et Elections (pour organisation)	11.15 a.m.
30	Bills Privés (pour organisation)	11.20 a.m.
30	Ordres Permanents (pour organisation, etc.)	11.25 a.m.
34	Lois Expirantes (pour organisation)	11.30 a.m
34	Agriculture et Colonisation (pour organisation, etc.)	11.35 a.m.

No 9.

OTTAWA, MARDI, 24 JANVIER 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 19

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. Dawson

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi

1905

Nº 10.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI, 25 JANVIER 1905.

PRIÈRES.

Quatre pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Compagnie du chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal,—pour un acte l'autorisant à construire de nouvelles lignes ferrées et à émettre des actions et obligations ordinaires et privilégiées pour les besoins des dites lignes.

De la Compagnie du chemin de fer de Koutenay, Caribou et Pacifique,—pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de la construction de sa ligne ferrée.

Sir Wilfrid Laurier présente,—Réponse à adresse du 9 mai 1904.—Copie de tous papiers, lettres, pétitions et résolutions concernant le paiement de réclamations pour pertes subies par suite du soulèvement en 1885 dans les Territoires du Nord-Ouest.

Les adresses suivantes à Son Excellence le Gouverneur général sont votées, savoir :—

Par M. Monk :—Copie de toute correspondance entre le bureau des Commissaires du havre de Montréal et le département de la Marine et des Pêcheries au sujet de l'érection de hangars permanents sur les quais, dans le port de Montréal, de la correspondance entre le gouvernement et la fédération des expéditeurs et des rapports des ingénieurs adressés au gouvernement sur le même sujet. Aussi, copie de la correspondance entre le département de la Marine et des Pêcheries et F. D. Monk sur le même sujet.

Par M. Foster:—Copie de toute correspondance avec le gouvernement ou aucun de ses membres ou avec aucun officier de l'Intercolonial au sujet du transport du foin, en 1904, entre des localités dans les provinces de l'Ontario et de Québec et des localités situées le long de l'Intercolonial, y compris le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard; aussi, copie du rapport du ministre au conseil et de l'arrêté du conseil, s'il en est, recommandant ou autorisant une réduction des taux de transport du dit foin. Aussi, les noms des personnes auxquelles a été accordée une réduction des dits taux, et les quantités de foin expédié à chacune d'elles.

Aussi,—Copie de tous arrêtés du conseil et rapports du ministre recommandant ou autorisant la vente de terrains du gouvernement dans les Territoires du Nord-Ouest pendant les années 1903 et 1904. Aussi, un relevé de tous les terrains vendus, s'il en est, les prix et conditions auxquels ils ont été vendus et le nom de l'acquéreur dans chaque cas.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides,—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne à 6 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Bole*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Quel montant a été payé l'an dernier au gouvernement du Manitoba comme intérêt sur le fonds des écoles ?

2. Tout le montant réclamé par le dit gouvernement a-t-il été payé ? Dans la négative, quelle somme en a été déduite, et pour quelle raison l'a-t-elle été ?

M. *Martin* (Queen)—Vendredi prochain—QUESTION—

1. L'exploration du chemin de fer projeté dans la province de l'Ile du Prince-Edouard, entre Stanley-Bridge, New-London et la ligne principale du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, a-t-elle été complétée ? Dans la négative, quelles en sont les raisons ?

2. Plusieurs routes ont-elles été étudiées, et quel est le terminus de chacune ?

3. Des soumissions seront-elles demandées pour la construction, et quand ?

4. Quand les études ont-elles été commencées ? Quelle est la longueur de la ligne projetée et quel est le coût estimatif de la construction ?

M. *Monk*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant la valeur des légumes importés des Etats-Unis et déclarés aux ports de Montréal et de Toronto pendant l'année fiscale expirée le 30 juin 1904, et donnant séparément la dite valeur pour le premier et le dernier semestre de la dite année. Aussi, état indiquant la valeur des légumes en boîte ou séchés déclarés aux dits ports pendant la dite année fiscale, et le montant des droits perçus sur ces produits à chacun de ces ports.

M. *Fitzpatrick*—Vendredi prochain—Comité général pour considérer les résolutions suivantes :—

1. Que si un juge de cour supérieure en Canada est nommé commissaire en chef du Bureau des commissaires des chemins de fer pour le Canada, il ne pourra être révoqué en aucun temps par le Gouverneur en conseil, sauf sur une adresse du Sénat et de la Chambre des Communes.

2. Que si un commissaire en chef du Bureau des commissaires des chemins de fer pour le Canada, qui aura été à l'époque de sa nomination comme commissaire en chef juge d'une cour supérieure en Canada, ou qui aura résigné sa charge de juge dans le but d'accepter la nomination de commissaire en chef, a servi comme juge dans l'une ou plusieurs des cours supérieures en Canada et comme commissaire en chef pendant des périodes de temps s'élevant dans l'ensemble à quinze ans ou plus, ou est devenu affligé de quelqu'infirmité permanente qui l'empêche de remplir utilement ses fonctions, et si ce commissaire en chef se démet de sa charge, ou si son terme d'office ou un nouveau terme d'office est expiré, Sa Majesté pourra, par lettres patentes sous le grand sceau, énonçant les périodes pendant lesquelles il a exercé ses fonctions, ou l'infirmité permanente qui l'empêche de les exercer, accorder au dit commissaire en chef une pension égale aux deux tiers du traitement attaché à la charge de juge qu'il occupait à l'époque de sa nomination comme commissaire en chef ou dont il s'était démis dans le but d'accepter la dite nomination, et cette pension commencera immédiatement après sa démission comme commissaire en chef, et lui sera servie sa vie durant; et elle sera payable par versements mensuels et au *pro rata* pour toute période moindre qu'une année pendant la durée de cette pension.

3. Que si un commissaire en chef du Bureau des commissaires des chemins de fer se démet de sa charge ou complète son temps de service, initial ou renouvelé, comme tel, et s'il a, dans l'un ou l'autre cas,—

(*a*) atteint l'âge de soixante et quinze ans et rempli sa charge comme juge et comme commissaire en chef pendant des périodes de temps s'élevant dans l'ensemble à vingt ans ou plus, ou

(*b*) atteint l'âge de soixante et dix ans et rempli sa charge comme juge et comme commissaire en chef pendant des périodes de temps s'élevant dans l'ensemble à vingt-cinq ans ou plus, ou

(*c*) rempli sa charge comme juge et comme commissaire en chef pendant des périodes de temps s'élevant dans l'ensemble à trente ans ou plus,

Sa Majesté pourra, par lettres patentes sous le grand sceau, énonçant la durée du service et dans les cas (*a*) et (*b*) l'âge du commissaire en chef, lui accorder une pension, payable comme susdit, égale au traitement de la charge judiciaire qu'il occupait lors de sa nomination comme commissaire en chef, ou dont il se sera démis dans le but d'accepter la dite nomination, et cette pension commencera immédiatement après sa démission comme commissaire en chef et lui sera servie sa vie durant.

4. Que si, entre la date de la nomination d'un commissaire en chef ou de sa démission comme juge et la date de sa démission ou retraite comme commissaire en chef, le traitement attaché à la charge judiciaire qu'il occupait lors de sa nomination, ou dont il s'était démis dans le but d'accepter la nomination de commissaire en chef, a été augmenté, la pension qui lui sera accordée en vertu du présent acte pourra être augmentée dans la même proportion.

5. Que les juges locaux en Amirauté de la Cour de l'Echiquier seront considérés comme juges d'une cour supérieure aux termes du présent acte.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Vendredi, 27 janvier.	
32	Comptes publics (pour organisation)	11 a.m.
32	Banques et Commerce (pour organisation)	11.05 a.m.
32	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes (pour organisation)	11.10 a.m.
30	Privilèges et Elections (pour organisation)	11.15 a.m.
30	Bills Privés (pour organisation)	11.20 a.m.
30	Ordres Permanents (pour organisation, etc.)	11.25 a.m.
34	Lois Expirantes (pour organisation)	11.30 a.m
34	Agriculture et Colonisation (pour organisation, etc.)	11.35 a.m.
30	Débats de la Chambre (pour organisation, etc.)	10.40 a.m.

No 10.

OTTAWA, MERCREDI, 25 JANVIER 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 11.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI, 26 JANVIER 1905.

PRIÈRES.

Six pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Compagnie du pont de Montréal; pour un acte l'autorisant à acheter les travaux de la Compagnie du pont de Montréal-Longueuil ou à se fusionner avec elle, et à d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer de la rivière Ottawa; pour un acte l'autorisant à acheter la voie ferrée de la Compagnie du chemin de fer de la rivière Ottawa (Ontario) et autres lignes ferrées, ou à se fusionner avec elle, et à d'autres fins.

De la Compagnie électrique d'Ottawa; pour un acte l'autorisant à augmenter son capital-social et lui octroyant de nouveaux pouvoirs pour contracter des emprunts, et à d'autres fins.

De J. M. Adam et autres, des comtés de Perth et Huron, Ontario; pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Sainte-Marie et Occidental.

De la Compagnie de wagons dite Goodwin; et de la Compagnie de wagons du Canada (limitée); pour un acte prolongeant le temps pendant lequel elles pourront importer en Canada les diverses inventions comprises dans certains brevets possédés par elles, et à d'autres fins.

Du conseil municipal du village de Tweed, Ontario; et du conseil municipal de la ville de Iberville, Québec; pour un acte à l'effet d'empêcher les compagnies de téléphones d'élever des poteaux ou de creuser des conduites dans les rues ou chemins d'aucune municipalité en Canada sans le consentement du conseil municipal de la localité.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés, savoir :—

Par M. Crocket :—Ordre de la Chambre,—Copie des lettres de M. Tiffin, gérant général du trafic, et de J. E. Price, surintendant général de l'Intercolonial, faisant rapport que Odbur White, chef de gare à Fredericton, N.-B., ne possédait pas les aptitudes nécessaires à son emploi, et de toute autre correspondance adressée au gouvernement ou au département des Chemins de fer et Canaux concernant la destitution du dit Odbur White.

Par M. Martin (Queen) :—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance échangée avec le gouvrenement ou aucun de ses membres ou officiers concernant la construction et le site d'une gare de chemin de fer à Charlottetown, I.P.-E., et de tous rapport ou rapports ou mémoires de quelque ministre ou officier du gouvernement au sujet de la délégation de la province de l'Ile du Prince-Edouard, demandant la construction des dits travaux.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides :—

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

XLII.—POSTES—SERVICE EXTERIEUR.

SERVICE EXTÉRIEUR.

257	Appointements et allocations, y compris appointements de $960 pour M. James Dundas, courrier convoyeur, remis au service le 1er septembre 1898, et présentement rétabli à son premier état en vertu de l'Acte de la Retraite du service civil, contre remboursement d'une somme équivalant à la déduction statutaire sur ce salaire depuis la date de son renvoi; ses services devant être considérés comme continus, nonobstant toute disposition de l'Acte du Service civil	1,694,238 50
	Service du transport des malles	2,561,700 00
	Divers	289,740 00
	Territoire du Yukon	140,000 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 6 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Ames*—Lundi prochain—QUESTION—Quel est le montant total des avances faites par le Gouverneur en conseil, jusqu'à date, sous l'empire de l'Acte 3 Edouard VII, chapitre 36, article 1 ?

M. *Daniel*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quelle quantité d'articles du Royaume-Uni a été importée en Canada au cours des années 1902-03 et 1903-04 (*a*) par voie des ports du Saint-Laurent, (*b*) par voie des ports canadiens de l'Atlantique, et (*c*) par voie des ports des Etats-Unis ?

2. Dans le cas des ports des Etats-Unis mentionnés ci-dessus, quels sont ces ports, et quelle quantité d'articles a été importée par chacun de ces ports ?

M. *White*—Lundi prochain—QUESTION—Le gouvernement a-t-il choisi un emplacement pour le camp central d'exercices militaires ? Dans l'affirmative, où se trouve-t-il ?

M. *Worthington*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement se propose-t-il d'avoir des réunions agricoles de concert avec les clubs de fermiers de la province de Québec, par l'entremise du département de l'Agriculture ?

2. Dans quel but ces réunions auront-elles lieu ?

3. Dans quels comtés des Cantons de l'Est auront-elles lieu et quelles sociétés d'agriculture ou quels clubs de fermiers y prendront part ?

4. Le département de l'Agriculture a-t-il l'intention de tenir une de ces assemblées dans le comté de Sherbrooke ? Dans la négative, pourquoi ?

5. Le département de l'Agriculture se propose-t-il d'avoir, outre ces réunions régulières annuelles, une série de grandes conventions agricoles ? Dans l'affirmative, dans quel comté des Cantons de l'Est se tiendra cette convention ?

M. *Hughes* (Victoria)—Lundi prochain—QUESTION—

1. Combien d'édifices ont été loués en tout ou en partie dans la cité d'Ottawa par le gouvernement pour des fins publiques depuis le 1er janvier 1904 ?

2. Où ces édifices sont-ils situés, et quels sont les personnes qui les louent ?

3. Quel loyer le gouvernement a-t-il décidé de payer pour l'usage de ces édifices ?

4. Quelles branches du service public occupent ces édifices ?

5. Dans la préparation des baux, le gouvernemen a-t-il stipulé, dans chaque cas, que la personne ou les personnes louant l'édifice devront payer les taxes à la corporation d'Ottawa ?

6. Si cette stipulation n'a été faite dans quelqu'un des baux, qui en est exempté, et pour quelle raison ?

7. Dans le cas où le gouvernement déciderait de louer d'autres édifices à Ottawa pour des fins publiques, ou de renouveler les baux existants lors de leur expiration, est-ce l'intention du gouvernement d'insister à ce que la personne ou les personnes qui les loueront soient tenues de payer les taxes municipales sur ces édifices ?

M. *Sproule*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Des représentations ont-elles été faites au gouvernement ou à aucun de ses membres à l'effet de suspendre les opérations de conserves de saumon dans la Colombie Anglaise en 1906 et 1908 ?

2. Qui a fait ces représentations ?

3. Y a-t-il quelque chose de vrai dans les articles publiés dans les journaux portant que les propriétaires américains d'établissements de conserves à Puget-Sound sont les instigateurs de ce mouvement ?

4. Le gouvernement a-t-il reçu des protestations concernant la fermeture des établissements de conserves de saumon pendant les années ci-dessus mentionnées ? Dans l'affirmative, de qui ?

5. Quelle mesure le gouvernement se propose-t-il d'adopter dans l'espèce ?

M. *Ganong*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le rapport de la commission d'enquête sur les pêcheries de l'Atlantique a-t-il été reçu ?

2. Dans l'affirmative, quand ?

3. La commission a-t-elle terminé ses travaux ? Dans la négative, quand l'enquête sera-t-elle reprise ?

M. *Ames*—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance, télégrammes, etc., échangés entre le ministre de la Marine et des Pêcheries ou son député ou tout autre officier de ce département et le capitaine R. Salmon, ci-devant commissaire des sinistres maritimes au sujet de l'enquête *re Canada-Cape Britain* et de la démission du capitaine Salmon de sa charge comme commissaire des sinistres maritimes.

M. *Ames*—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance échangée depuis le 1er octobre dernier entre (*a*) P. W. St. George, ingénieur-surintendant des hangars du port de Montréal et l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries, et entre (*b*) l'honorable ministre ou le député-ministre de la Marine et des Pêcheries et les commissaires du havre de Montréal au sujet des plans, devis ou contrats pour les nouveaux hangars dans le port de Montréal.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Vendredi, 27 janvier.	
32	Comptes publics (pour organisation)	11 a.m.
32	Banques et Commerce (pour organisation)	11.05 a.m.
32	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes (pour organisation)	11.10 a.m.
30	Privilèges et Elections (pour organisation)	11.15 a.m.
30	Bills Privés (pour organisation)	11.20 a.m.
30	Ordres Permanents (pour organisation)	11.25 a.m.
34	Lois Expirantes (pour organisation)	11.30 a.m
34	Agriculture et Colonisation (pour organisation)	11.35 a.m.
30	Débats de la Chambre (pour organisation)	10.40 a.m.

No 11.

OTTAWA, JEUDI, 26 JANVIER 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 12.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI, 27 JANVIER 1905.

PRIÈRES.

Cinq pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Compagnie d'agence du Canada; pour certains amendements à sa charte.

De la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton; pour un acte prolongeant le temps fixé pour la construction de certains embranchements de sa ligne ferrée, et à d'autres fins.

De Arthur Hitchcock, banquier, et autres, de Moosejaw, Territoires du Nord-Ouest; pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Moosejaw à Edmonton.

De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest; pour un acte prolongeant le temps fixé pour la construction de certains chemins de fer que le Parlement l'a autorisé à construire.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est Ordonné,—

Que M. Bourbonnais soit transféré du comité des Bills Privés au comité des Ordres Permanents.

Que M. Demers (Saint-Jean et Iberville) soit transféré du comité des Ordres Permanents au comité des Bills Privés.

Que M. Greenway soit transféré du comité des Banques et du Commerce au comité d'Agriculture ; et

Que M. Guthrie soit transféré du comité d'Agriculture au comité des Banques et du Commerce.

Sir Wilfrid Laurier soumet à la Chambre,—Etat donnant les ordres en conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et la *Gazette de la Colombie Anglaise,* entre le 1er janvier et le 17 décembre 1904, aux termes du paragraphe (*d*) de la clause 38 des règlements concernant l'arpentage, l'administration, l'affectation et la gestion des terres fédérales dans les limites de la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie Anglaise.

Aussi,—Ordres en conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 1er janvier et le 17 décembre 1904, conformément aux dispositions de la clause 91 de l'Acte des terres fédérales, chapitre 54 des Statuts Revisés du Canada, et ses amendements.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

XXVIII.—DEPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES.

ONTARIO ET QUÉBEC.

204	Secours, soins de médecins et médicaments, Québec	5,600 00
	Secours, soins de médecins et médicaments, Ontario	3,300 00
	Couvertures et habillements, Ontario et Québec	500 00
	Ecoles—Ontario, Québec et provinces maritimes	49,230 00
	Appointements des chefs des groupes du Cap-Croker et de Gibson et de l'agent à Oka	150 00
	Rentes sous l'empire du traité de Robinson	12,450 00
	Arpentage des réserves des sauvages	500 00
	Fonds d'administration des terres des sauvages	14,000 00
	Aide à la Société d'agriculture, Munceys de la Thames	90 00
	Construction d'un " violon " à Saint-Régis	500 00
	Frais de loi en général	3,500 00
	Réparation des chemins	2,700 00
	Rentes, gratification et dépenses	28,000 00

VII.—LEGISLATION.

Chambre des Communes.

33	Traitement de l'Orateur-suppléant	2,000 00
	Appointements	77,550 00
	Dépenses des comités, commis surnuméraires de la session, etc	25,780 00
	Dépenses casuelles	26,460 00
	Publication des *Débats*	60,000 00
	Prévisions du sergent-d'armes approuvées	50,055 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne à 6 p.m., jusqu'à lundi prochain.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Foster*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes circulaires ou de tous avis émis par le chemin de fer Intercolonial concernant le transport gratuit du foin en vertu de l'arrêté du conseil à cet effet en date de 1904 et de tous certificats signés par des municipalités ou des particuliers auxquels du foin a été délivré aux termes du dit arrêté du conseil.

M. *Macdonell*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Relevé de tous les deniers dépensés par le gouvernement pour le port et le brise-lames de Toronto, chaque année depuis 1880 jusqu'à 1904 inclusivement, et de tous les travaux particuliers pour lesquels ces deniers ont été dépensés, spécifiant les montants dépensés pour dragage, brise-lames, jetées, caissons, pilotis, etc.

M. *Monk*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant,—

1. Le montant dû actuellement au gouvernement fédéral par la Commission des chemins à barrières de Montréal (*a*) à compte du capital, (*b*) pour arrérages d'intérêts ;
2. Les montants perçus à chaque barrière appartenant à la dite commission pendant l'année civile 1904 ;
3. Les noms de toutes les personnes qui ont obtenu une commutation de péage et le chiffre payé dans chaque cas pour cette commutation ;
4. Les montants dépensés sur chaque section ou division de chemins sous le contrôle de la dite commission pendant la dite année 1904, et les contrats donnés pendant l'année, ainsi que le nom de l'entrepreneur, la date et le montant de chaque contrat ;
5. Les montants dépensés pendant la dite année à chaque barrière pour salaire des gardiens de jour et de nuit, et toutes autres dépenses encourues pour chaque barrière ;
6. Les noms de toutes les personnes qui ont eu des permis de circulation gratuite sur les chemins contrôlés par la dite commission au cours de la dite année ;
7. Les dépenses de la dite commission pendant la dite année pour loyer et salaires de ses bureaux, ainsi que le nom et le salaire de chaque employé ;
8. La dette actuelle détaillée de la dite commission en dehors des obligations dues au gouvernement du Canada.

M. *Sproule*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quand A. R. Milne, C.M.G., percepteur des douanes à Victoria, C.A., est-il décédé ?
2. La position rendue vacante par ce décès a-t-elle été remplie ?
3. Dans la négative, quelle est la raison du délai apporté à cette nomination ?
4. Qui a rempli les fonctions de percepteur intérimaire de Victoria depuis le décès de M. Milne ?
5. Des corps publics ont-ils représenté la nécessité de remplir cette vacance ?
6. Dans l'affirmative, en faveur de qui ces représentations ont-elles été faites ?

M. *Hughes* (Victoria)—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement sait-il que la salle actuelle d'exercices militaires à Ottawa n'est pas suffisamment grande pour les besoins de la brigade d'Ottawa ?
2. Le gouvernement sait-il que par suite du manque d'espace, le *mess* des sergents du 43me régiment a été obligé depuis quelque temps d'occuper un local dans une autre partie de la cité ?

3. Le gouvernement sait-il que l'un des députés actuels d'Ottawa ou tous les deux, MM. Belcourt et Stewart, ont assuré, au cours de la dernière élection fédérale, qu'une nouvelle salle serait construite prochainement à Ottawa si le gouvernement libéral était appuyé le 3 novembre ?

4. Le gouvernement a-t-il l'intention de remplir les promesses faites avant l'élection par MM. Belcourt et Stewart en insérant dans le budget supplémentaire de la prochaine année fiscale un crédit applicable à la construction d'une nouvelle salle d'exercices à Ottawa ?

M. *Hughes* (Victoria)—Lundi prochain—QUESTION—Le gouvernement se propose-t-il de construire une nouvelle salle d'exercices militaires à Lindsay pour l'usage de la milice de la division électorale de Victoria et Haliburton ?

No 12.

OTTAWA, VENDREDI, 27 JANVIER 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 13.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI, 30 JANVIER 1905.

PRIÈRES.

Neuf pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Banque Northern; pour un acte prolongeant le temps fixé pour obtenir de la Commission du Trésor le certificat requis par l'article 16 de l'Acte des Banques.

De la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest; pour un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de la ligne qu'elle a été autorisée à construire.

De la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien; pour un acte l'autorisant à augmenter ses pouvoirs d'émissions d'obligations, et à émettre des débentures et valeurs autres que celles déjà autorisées et à donner en garantie sa ligne ferrée et autres propriétés.

De la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc du Canada; pour un acte l'autorisant à acquérir, détenir et engager les ports ordinaires et privilégiés du capital-social de la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien et de certaines autres compagnies, et à d'autres fins.

De Jean Effront, chimiste, de la cité de Bruxelles, Belgique; pour un acte prescrivant que certains brevets d'invention qui sont sa propriété ne deviendront pas nuls aux termes de l'article 4, chapitre 46 de l'Acte de 1900 ou de toutes autres dispositions de l'Acte des Brevets, et à d'autres fins.

De James Arthur Pryor, de Chickney, district d'Assiniboine, T.N.-O.; pour un acte de divorce avec Mildred Pryor (née Garrett), sa femme,

De la compagnie dite *Facer Solid Steel Car Wheel Company*; pour un acte autorisant le Commissaire des brevets à recevoir d'elle une demande pour un certificat de paiement et l'acquittement de l'honoraire ordinaire pour un certain brevet, et aussi prolongeant la durée de certains autres brevets en sa possession.

De la Compagnie du chemin de fer de Vancouver-Westminster-Yukon; pour des amendements à sa charte.

De Céleste Joly, ingénieur civil, de Londres, Angleterre, et de la compagnite dite *The Light Traffics Company (Limited)*, de Victoria, C.A.; pour un acte leur assurant certains droits de brevets, en se conformant aux prescriptions de la loi des brevets en Canada sous d'autres rapports, bien que plus d'une année se soit écoulée depuis que ces brevets ont été pris en pays étranger.

De la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre; pour certains amendements à sa charte.

Du conseil municipal de la cité de Nanaïmo, C.A.; pour un acte à l'effet d'empêcher les compagnies de téléphones d'élever des poteaux ou de creuser des conduites dans les rues ou chemins d'aucune municipalité en Canada sans le consentement du conseil municipal de la localité.

M. Guthrie présente un bill (No 9) Acte modifiant l'Acte des Elections fédérales, 1900,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Sir Wilfrid Laurier soumet à la Chambre,—Rapport de l'Auditeur général pour l'année expirée le 30 juin 1904. (Rapport partiel No 2.)

M. Fitzpatrick soumet à la Chambre,—Rapport du ministre de la Justice sur les pénitenciers du Canada pour l'année expirée le 30 juin 1904.

Sur motion de M. Smith (Nanaïmo), la Chambre se forme en comité général sur une certaine résolution concernant l'enregistrement des étiquettes des unions ouvrières.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

Résolu,—Qu'il est expédient de pourvoir à l'enregistrement des étiquettes des unions ouvrières et à l'imposition d'amendes pour l'usage illégal des dites étiquettes qui auront été ainsi enregistrées.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est rapportée, lue la seconde fois et agréée.

M. Smith (Nanaïmo) présente alors un bill (No 10) Acte concernant les Etiquettes des unions ouvrières,—lequel est lu la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés, savoir :—

M. Monk (par M. Bergeron) :—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant la valeur des légumes importés des Etats-Unis et déclarés aux ports de Montréal et de Toronto pendant l'année fiscale expirée le 30 juin 1904, et donnant séparément la dite valeur pour le premier et le dernier semestres de la dite année. Aussi, état indiquant la valeur des légumes en boîte ou séchés déclarés aux dits ports pendant la dite année fiscale, et le montant des droits perçus sur ces produits à chacun de ces ports.

Par M. Foster :—Ordre de la Chambre,—Copie de toutes circulaires ou de tous avis émis par le chemin de fer Intercolonial concernant le transport gratuit du foin en

vertu de l'arrêté du conseil à cet effet en date de 1904 et de tous certificats sginés par des municipalités ou des particuliers auxquels du foin a été délivré aux termes du dit arrêté du conseil.

M. Lancaster propose,—Que le Bill (No 2) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903, soit maintenant lu pour la seconde fois.—Adopté.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois.

M. Fitzpatrick propose,—Que le dit bill soit référé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.—Adopté par le vote suivant :—

POUR:

Messieurs

Adamson, Alcorn, Archambault, Barker, Beauparlant, Béland, Black, Bole, Borden, Bourassa, Boyer, Brodeur, Brown, Bureau, Caldwell, Calvert, Campbell, Carney, Cash, Clark (Essex), Copp, Costigan, Crawford, Cyr, Demers (St-Jean), Derbyshire, Emmerson, Finlayson, Fisher, Galliher, Gauvreau, Geoffrion, German, Haggart, Harty, Hughes (King's, I. P.-E.), Jackson (Selkirk), Johnston (Lambton), Kennedy, Lamont, Laurier (Sir Wilfrid), Lavergne (Drum. et Arth.), Law, LeBlanc, Lefurgey, Lemieux, Logan, Loggie, Lovell, Macdonald, Macpherson, McCarthy (Simcoe), McColl, McIntyre, McIsaac, McKenzie (Bruce), McKenzie (Cap-Breton, N.), McLennan, Marcil (Bonaventure), Miller, Parmelee, Paterson, Piché, Pickup, Préfontaine, Proulx, Ratz, Reid (Ristigouche), Riley, Rivet, Roche (Halifax), Ross (Rimouski), Ross (Yale-Cariboo), Schell (Glengarry), Schell (Oxford), Scott, Sloan, Stewart, Talbot (Bellechasse), Talbot (Strathcona), Turgeon, Turriff, Watson, Wilson (Russell), Wright (Renfrew).—85.

CONTRE:

Messieurs

Ames, Armstrong, Avery, Barr, Bergeron, Blain, Bland, Broder, Chisholm, Clare, Clements, Cochrane, Crocket, Daniel, Elson, Foster, Fowler, Ganong, Gunn, Henderson, Herron, Hughes (Victoria), Ingram, Jackson (Elgin), Lake, Lalor, Lancaster, Lennox, Maclean (York, S.), Martin, (Queen's, I. P.-E.), Monk, Paquet, Perley, Porter, Roche (Marquette), Schaffner, Sproule, Staples, Stockton, Taylor, Walsh, Wilmot, Wilson (Lennox et Addington), Worthington, Wright (Muskoka).—45.

Le Bill (No 6) Acte modifiant l'Acte d'Inspection des bateaux à vapeur, 1898, est lu pour la seconde fois.

Sur motion de M. McCarthy (Simcoe), le dit bill est référé à un comité spécial composé de MM. Bennett, Bickerdike, Clarke (Toronto), Johnston (Cap-Breton), Johnston (Lambton), Lancaster, Lefurgey, Macpherson, McCarthy (Simcoe), Préfontaine, Smith (Nanaïmo) et Sproule, avec pouvoir de faire rapport.

La Chambre s'ajourne alors à 9 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Foster*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quelle est l'importation totale de marchandises pour la consommation locale en Canada pendant l'année fiscale courante jusqu'au 31 décembre 1904, et quelles sont les importations de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, respectivement ?

2. Quel est le total des exportations, et quelles sont les exportations de produits du pays pour la même période, et quelles sont les exportations de produits du pays dans la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis ?

M. *Martin* (Queen)—Mercredi prochain—QUESTION—Le gouvernement se propose-t-il, conformément à la résolution adoptée par l'Association des producteurs de fruits de l'Ile du Prince-Edouard approuvée par les autres organisations similaires en Canada, de maintenir la Division des Fruits telle qu'elle existe actuellement et d'aider à l'industrie fruitière suivant les besoins du moment ?

M. *Sproule*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Depuis combien de temps la vacance actuelle dans la cour de comté de la Colombie Anglaise existe-t-elle ?

2. Pourquoi cette vacance n'est-elle pas encore remplie ?

3. Est-ce l'intention du gouvernement de nommer W. W. B. McInnes, ex-M.P., à cette charge ?

M. *Perley*—Mercredi prochain—QUESTION—Combien d'hommes étaient inscrits sur la feuille de paie de la Commission des améliorations d'Ottawa pour les mois de septembre, octobre, novembre et décembre 1904, et janvier 1905, respectivement ?

M. *Perley*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Des nominations ont-elles été faites pendant le mois de janvier dans le personnel de la Commission géologique ou du musée ? Dans l'affirmative, quels sont les titulaires et quels sont leurs fonctions et leurs salaires respectifs ?

2. Quelques-uns des employés de la commission géologique autres que des officiers de la branche technique, ont-ils été absents en aucun temps au cours de janvier 1905 ? Dans l'affirmative, quels sont-ils ?

M. *Lefurgey*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Pour quel montant le gouvernement a-t-il contribué à la construction de la station de télégraphe-Marconi à Table-Head, Glace-Bay, N.-E. ?

2. Quelle raison a été donnée par la Compagnie Marconi ou par M. Marconi pour le délai apporté à la mise en opération de la station à Glace-Bay ?

M. *Wilson* (Lennox et Addington)—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Pour quel motif M. W. T. R. Preston, commissaire d'immigration dans la Grande-Bretagne, est-il venu en Canada au mois d'octobre dernier ?

2. A-t-il été mandé par le gouvernement ou aucun de ses membres, ou est-il venu de son propre gré ?

3. Est-il vrai qu'il y a eu conflit entre M. Preston et des officiers du Bureau du Haut-commissaire à Londres ?

4. Des plaintes ont-elles été faites au gouvernement ou à quelqu'un de ses membres, ou à aucun des sous-ministres à Ottawa, ou à des officiers du département de l'Intérieur, à l'effet que M. Preston était intervenu dans les affaires du Bureau du Haut-commissaire ?

5. M. Preston a-t-il juridiction sur quelque membre du personnel du Bureau du Haut-commissaire, ou ses devoirs se rapportent-ils uniquement à la question de l'émigration ?

M. *Martin* (Queen)—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant (1) les noms de tous les agents commerciaux du Canada; (2) le lieu où ils sont employés; (3) leur domicile antérieur, profession et aptitudes; (4) le chiffre du salaire de chacun; (5) le chiffre des autres dépenses en rapport avec leur emploi; (6) la classe de produits qu'ils sont chargés de placer sur les marchés; (7) leur manière de procéder dans les divers endroits où ils se trouvent; et (8) les résultats pratiques ou autres qu'ils ont obtenus.

M. *Perley*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant les noms de tous les officiers, commis et employés sur la feuille de paie du Bureau des commissaires des chemins de fer pour le Canada à la date du 1er janvier 1905, et le chiffre du salaire de chacun d'eux.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 31 janvier.	
30	Ordres Permanents.....	11 a.m.

No 13.

OTTAWA, LUNDI, 30 JANVIER 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 14.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI, 31 JANVIER 1905.

PRIÈRES.

Onze pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

M. Grant, du comité des Ordres Permanents, présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés relativement aux pétitions suivantes, savoir :—

De Archibald McArthur et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Calgary, Red-Deer et Battleford.

De la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental, pour un acte prolongeant le délai fixé pour la construction de sa ligne.

De la Banque Molson, pour une acte modifiant sa charte.

De la Compagnie du chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal, pour un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne.

De la Compagnie électrique d'Ottawa, pour certains amendements à sa charte.

De J. M. Adam et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Sainte-Marie et Ontario-Ouest.

De la Compagnie de wagons Goodwin, pour un acte prolongeant la durée de certains brevets.

De la Compagnie de wagons du Canada, pour un acte prolongeant la durée de certains brevets.

De la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton, pour certains amendements à sa charte.

De Arthur Hitchcock et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Moosejaw à Edmonton.

De la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest, pour prolonger le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne.

De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest, pour prolonger le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne.

De la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien, pour augmenter ses pouvoirs d'emprunter ; et

De la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, pour un acte l'autorisant à acquérir les actions et obligations de certaines autres compagnies.

Comme le délai pour recevoir des pétitions pour bills privés expire demain, et que le délai pour présenter des bills privés expirera le 8 du mois prochain, votre comité recommande que ces délais soient prorogés au jeudi, 23 février, et au jeudi, 9 mars, respectivement.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir :—

Par M. Galliher :—Bill (No 11) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest.

Aussi,—Bill (No 12) Acte concernant la Compagnie électrique d'Ottawa.

Par M. Gauvreau :—Bill (No 13) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique, de Québec et de l'Ouest.

Par M. Ames :—Bill (No 14) Acte concernant la Banque Molson.

Par M. McIntyre :—Bill (No 15) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Sainte-Marie et d'Ontario-Ouest.

Par M. Demers (Saint-Jean et Iberville) :—Bill (No 16) Acte concernant certains brevets d'invention de la Compagnie de wagons du Canada, limitée.

Aussi,—Bill (No 17) Acte concernant certains brevets d'invention de la Compagnie de wagons Goodwin.

Par M. Parmelee :—Bill (No 18) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest.

Par M. Logan :—Bill (No 19) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Calgary, Red-Deer et Edmonton.

Aussi,—Bill (No 20) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Moosejaw à Edmonton.

Par M. Sinclair :—Bill (No 21) Acte modifiant l'Acte concernant la sûreté des navires.

Sur motion de M. Fitzpatrick, la Chambre décide de se former en comité général, vendredi prochain, pour considérer les résolutions suivantes :—

1. Que si un juge de cour supérieure en Canada est nommé commissaire en chef du Bureau des commissaires des chemins de fer pour le Canada, il ne pourra être révoqué en aucun temps par le Gouverneur en conseil, sauf sur une adresse du Sénat et de la Chambre des Communes.

2. Que si un commissaire en chef du Bureau des commissaires des chemins de fer pour le Canada, qui aura été à l'époque de sa nomination comme commissaire en chef juge d'une cour supérieure en Canada, ou qui aura résigné sa charge de juge dans le but d'accepter la nomination de commissaire en chef, a servi comme juge dans l'une ou plusieurs des cours supérieures en Canada et comme commissaire en chef pendant des périodes de temps s'élevant dans l'ensemble à quinze ans ou plus, ou est devenu affligé de quelqu'infirmité permanente qui l'empêche de remplir utilement ses fonctions, et si ce commissaire en chef se démet de sa charge, ou si son terme d'office ou un nouveau terme d'office est expiré, Sa Majesté pourra, par lettres patentes sous le grand sceau, énonçant les périodes pendant lesquelles il a exercé ses fonctions, ou l'infirmité permanente qui l'empêche de les exercer, accorder au dit commissaire en chef une pen-

sion égale aux deux tiers du traitement attaché à la charge de juge qu'il occupait à l'époque de sa nomination comme commissaire en chef ou dont il s'était démis dans le but d'accepter la dite nomination, et cette pension commencera immédiatement après sa démission comme commissaire en chef, et lui sera servie sa vie durant; et elle sera payable par versements mensuels et au *pro rata* pour toute période moindre qu'une année pendant la durée de cette pension.

3. Que si un commissaire en chef du Bureau des commissaires des chemins de fer se démet de sa charge ou complète son temps de service, initial ou renouvelé, comme tel, et s'il a, dans l'un ou l'autre cas,—

(*a*) atteint l'âge de soixante et quinze ans et rempli sa charge comme juge et comme commissaire en chef pendant des périodes de temps s'élevant dans l'ensemble à vingt ans ou plus, ou

(*b*) atteint l'âge de soixante et dix ans et rempli sa charge comme juge et comme commissaire en chef pendant des périodes de temps s'élevant dans l'ensemble à vingt-cinq ans ou plus, ou

(*c*) rempli sa charge comme juge et comme commissaire en chef pendant des périodes de temps s'élevant dans l'ensemble à trente ans ou plus,

Sa Majesté pourra, par lettres patentes sous le grand sceau, énonçant la durée du service et dans les cas (*a*) et (*b*) l'âge du commissaire en chef, lui accorder une pension, payable comme susdit, égale au traitement de la charge judiciaire qu'il occupait lors de sa nomination comme commissaire en chef, ou dont il se sera démis dans le but d'accepter la dite nomination, et cette pension commencera immédiatement après sa démission comme commissaire en chef et lui sera servie sa vie durant.

4. Que si, entre la date de la nomination d'un commissaire en chef ou de sa démission comme juge et la date de sa démission ou retraite comme commissaire en chef, le traitement attaché à la charge judiciaire qu'il occupait lors de sa nomination, ou dont il s'était démis dans le but d'accepter la nomination de commissaire en chef, a été augmenté, la pension qui lui sera accordée en vertu du présent acte pourra être augmentée dans la même proportion.

5. Que les juges locaux en Amirauté de la Cour de l'Echiquier seront considérés comme juges d'une cour supérieure aux termes du présent acte.

Alors, M. Fitzpatrick informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mise au fait de l'objet des dites résolutions les recommande à la Chambre.

Ordonné, que la Chambre se forme en comité général, vendredi prochain, pour considérer les dites résolutions.

Sur motion de M. Fisher, la Chambre décide de se former en comité général, vendredi prochain, pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient de modifier l'Acte concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées en insérant les articles suivantes après l'article 4 :—

"4A. Lorsque des pommes seront empaquetées en Canada pour l'exportation et la vente, en boîtes, elles seront empaquetées dans des boîtes de bonne qualité et fortes faites avec du bois sec et dont les dimensions intérieures ne devront pas être moindres que dix pouces de profondeur, onze pouces de largeur et vingt pouces de longueur, représentant autant que possible deux mille deux cents pouces cubes.

"(2) Quiconque offrira ou exposera en vente, ou empaquetera pour l'exportation des pommes en boîtes autrement qu'en conformité des prescriptions du présent article, sera passible, sur conviction sommaire, d'une amende de vingt-cinq centins pour chaque boîte de pommes ainsi offertes, ou exposées en vente ou empaquetées.

"4B. Lorsque des pommes seront empaquetées en boîtes ou barils contenant des casiers permettant de donner un compartiment séparé pour chaque pomme, alors les dispositions des articles 4 et 4A ne seront pas applicables dans ce cas."

M. Fisher soumet à la Chambre.—Rapport du ministre de l'Agriculture du Canada, pour l'année expirée le 31 octobre 1904.

M. Paterson soumet à la Chambre,—Rapport du département du Commerce, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1904.

Sir Wilfrid Laurier soumet à la Chambre,—Etat donnant la correspondance, ordres en conseil, plans et papiers, etc., en autant que le département de l'Intérieur est concerné depuis le dernier état présenté au Parlement en vertu de la résolution du 20 février 1882.

M. Fitzpatrick soumet à la Chambre,—Papiers dans l'affaire d'arbitrage entre l'Intercolonial et la Compagnie du Grand-Tronc.

Le Bill (No 7) Acte concernant l'inspection et la vente des graines de semence est lu pour la seconde fois et délibéré en comité général;—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 9.50 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Foster*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Combien de personnes composent actuellement le personnel de la Commission des chemins de fer ?

2. Quels sont leurs noms et quels salaires et allocations reçoivent-elles respectivement ?

3. Combien de personnes composent actuellement le personnel de la Commission du Grand-Tronc-Pacifique ?

4. Quels sont leurs noms et quels salaires et allocations reçoivent-elles respectivement ?

5. Qui choisit les ingénieurs en charge de chacune des explorations dans le district situé à l'est de Winnipeg pour le Grand-Tronc-Pacifique ?

6. Sous quelle direction et surintendance sont placés et conduits les partis d'exploration, à qui les ingénieurs adressent-ils leurs rapports, et des rapports partiels ou autres ont-ils été reçus ?

M. *Foster*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. A quelle date a été créée la position d'inspecteur du combustible sur le chemin de fer Intercolonial ?

2. Quelles sont les fonctions de cet officier ?

3. Quel est le titulaire actuel, quand a-t-il été nommé et quel est son salaire ?

M. *Foster*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le département des Affaires des sauvages a-t-il accordé des permis ou licences à quelques personne ou personnes pour la coupe du bois sur l'île Badgely, sur la rive nord de la Baie Georgienne, en 1904 et 1905 ?

2. Dans l'affirmative, à qui et dans quelle mesure ?

M. *Wilson* (Lennox et Addington)—Jeudi prochain—QUESTION—

1. A quelle date David Rouse a-t-il reçu sa nomination comme officier de douane au village de Bath, dans le comté de Lennox et Addington ?

2. Quel salaire a-t-il reçu lors de sa nomination ?

3. Son salaire a-t-il été augmenté depuis cette date, et quand ?

4. Quel est actuellement sont salaire ?

5. Quel a été le chiffre des perceptions de douane au bureau de Bath depuis 1896 ?

M. *Monk*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quel est le salaire actuel de M. W. R. T. Preston, employé en Europe par le gouvernement pour des fins d'émigration ?

2. Quel montant lui a été payé pour ses dépenses de voyage et autres au cours de l'an dernier ?

3. Où se trouve-t-il à présent et quelles sont ses occupations ?

4. Quelle est la date de son dernier rapport au département de l'Intérieur ?

5. Combien de rapports ont été faits par lui au cours de l'an dernier ?

M. *Lancaster*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Combien d'ouvriers supplémentaires ont été employés sur le canal Welland pendant les mois de septembre, octobre et novembre 1904 ?

2. A la demande de qui, et sur quelle recommandation ces hommes ont-ils été employés ?

3. Quelle était la nature de leurs travaux et sur quelles écluses ou autres parties du canal ont-ils été employés ?
4. Quels étaient leurs gages par jour ?
5. Quand ont-ils été remerciés et pour quoi ?

M. *Monk*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance échangée entre des particuliers de la ville de Verdun, comté de Jacques-Cartier, et le Bureau de la commission du havre ou le département de la Marine et des Pêcheries au sujet des moyens à prendre pour protéger Verdun contre les inondations qui se produisent le long de la rive du Saint-Laurent.

M. *Kemp*—Jeudi prochain—ADRESSE—Copie de toutes circulaires ou instructions ou règlements du département des Douanes et de tous arrêtés du conseil concernant l'article 19 de l'Acte modifiant le Tarif des douanes, 1897, sanctionné le 10 août 1904, connu généralement sous le nom de *Dumping clause*.

M. *Grant*—Jeudi prochain—Proposera,—Que, conformément à la recommandation contenue dans le premier rapport du comité des Ordres Permanents, le délai pour recevoir des pétitions pour bills privés et le délai pour présenter des bills privés soient prorogés au jeudi, 23 février et au jeudi, 9 mars, inclusivement.

M. *Bole*—Jeudi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant les dispositions du Code criminel, 1892, concernant les maisons de débauches."

No 14.

OTTAWA, MARDI, 31 JANVIER 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 15.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI, 1ER FEVRIER 1905.

PRIÈRES.

Sept pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Compagnie de force motrice Niagara-Welland; pour un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de ses entreprises, et à d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer de Walkerton à Lucknow; pour des amendements à sa charte lui permettant de construire des voies ferrées additionnelles, et à d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer de Niagara, Sainte-Catherine et Toronto; pour un acte prolongeant le délai fixé pour commencer et compléter ses voies de prolongement.

De la Compagnie du chemin de fer du Canada-Sud; pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de certaines de ses voies ferrées non encore complétées, et à d'autres fins.

De la Compagnie du pont du Canada-Sud; pour un acte prolongeant le délai fixé pour la construction d'un pont de chemin de fer sur le chenal principal de la rivière Détroit, ou d'un tunnel sous la dite rivière.

De la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan; pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses entreprises.

De Lloyds Harris et autres, des cités de Brantford et Woodstock, Ontario; pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Brantford à Woodstock.

De la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien; pour un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement des diverses lignes ferrées qu'elle est autorisée à construire.

Du conseil municipal de la ville de Sainte-Marie, Ontario; pour un acte à l'effet d'empêcher les compagnies de téléphones d'élever des poteaux ou de creuser des conduites dans les rues ou chemins d'aucune municipalité en Canada sans le consentement du conseil municipal de la localité.

M. Scott présente un bill (No 22) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Sir Wilfrid Laurier soumet à la Chambre,—Relevé de toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien depuis le 1er octobre 1903 jusqu'au 1er octobre 1904.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés, savoir :—

Par M. Kemp :—Ordre de la Chambre,—

1. Etat indiquant les montants d'argent payés par l'Intercolonial et le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, du 30 juin 1904 au 1er janvier 1905, au sujet de réclamations produites pour dommages, remboursements de toute espèce et compensations pour blessures.

2. La nature et le montant de la réclamation dans chaque cas.

3. Le nom de la personne ou des personnes, de la maison d'affaires ou corporation auxquelles ces montants ont été payés.

4. La date à laquelle la réclamation pour dommages, remboursements ou compensation pour blessures a été produite dans chaque cas.

5. La date du paiement de chaque réclamation.

Par M. Ames :—Adresse,—Copie de toute correspondance, télégrammes, etc., échangés entre le ministre de la Marine et des Pêcheries ou son député ou tout autre officier de ce département et le capitaine R. Salmon, ci-devant commissaire des sinistres maritimes au sujet de l'enquête *re Canada-Cape Britain* et de la démission du capitaine Salmon de sa charge comme commissaire des sinistres maritimes.

Par M. Macdonell :—Ordre de la Chambre,—Relevé de tous les deniers dépensés par le gouvernement pour le port et le brise-lames de Toronto, chaque année depuis 1880 jusqu'à 1904 inclusivement, et de tous les travaux particuliers pour lesquels ces derniers ont été dépensés, spécifiant les montants dépensés pour dragage, brise-lames, jetées, caissons, pilotis, etc.

Par M. Monk :—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant—

1. Le montant dû actuellement au gouvernement fédéral par la Commission des chemins à barrières de Montréal (*a*) à compte du capital, (*b*) pour arrérages d'intérêts ;

2. Les montants perçus à chaque barrière appartenant à la dite commission pendant l'année civile 1904 ;

3. Les noms de toutes les personnes qui ont obtenu une commutation de péage et le chiffre payé dans chaque cas pour cette commutation ;

4. Les montants dépensés sur chaque section ou division de chemins sous le contrôle de la dite commission pendant la dite année 1904, et les contrats donnés pendant l'année, ainsi que le nom de l'entrepreneur, la date et le montant de chaque contrat ;

5. Les montants dépensés pendant la dite année à chaque barrière pour salaire des gardiens de jour et de nuit, et toutes autres dépenses encourues pour chaque barrière ;

6. Les noms de toutes les personnes qui ont eu des permis de circulation gratuite sur les chemins contrôlés par la dite commission au cours de la dite année ;

7. Les dépenses de la dite commission pendant la dite année pour loyer et salaires de ses bureaux, ainsi que le nom et le salaire de chaque employé ;

8. La dette actuelle détaillée de la dite commission en dehors des obligations dues au gouvernement du Canada.

9. Les montants perçus chaque année depuis 1896 des municipalités, en vertu de conventions spéciales comme étant leur quote-part, au *pro rata,* de la dette de la Commission des chemins à barrières.

Par M. Martin (Queen) :—Ordre de la Chambre,—Etat donnant (1) les noms de tous les agents commerciaux du Canada; (2) le lieu où ils sont employés: (3) leur domicile antérieur, profession et aptitudes; (4) le chiffre du salaire de chacun; (5) le chiffre des autres dépenses en rapport avec leur emploi; (6) la classe de produits qu'ils sont chargés de placer sur les marchés; (7) leur manière de procéder dans les divers endroits où ils se trouvent; et (8) les résultats pratiques ou autres qu'ils ont obtenus.

Par M. Perley :—Ordre de la Chambre,—Etat donnant les noms de tous les officiers, commis et employés sur la feuille de paie du Bureau des commissaires des chemins de fer pour le Canada à la date du 1er janvier 1905, et le chiffre du salaire de chacun d'eux.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et référés aux comités qui suivent, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 11) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest.

Bill (No 13) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique, de Québec et de l'Ouest.

Comité des Bills Privés :

Bill (No 12) Acte concernant la Compagnie électrique d'Ottawa.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

XXXV.—DOUANES.

	Appointements et dépenses casuelles des diverses parties des différentes provinces et aux Territoires du Nord-Ouest, y compris les suppléments aux officiers pour travail extra, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	1,214,865 00
	Appointements et frais de voyage des inspecteurs des ports et des autres employés au service des inspections et du service préventif, y compris les appointements et les dépenses se rattachant au Conseil des douanes, et pour la compilation des statistiques des importations et des exportations	189,200 00
249	Divers—Impressions et papeterie, abonnement à des journaux de commerce, pavillons, timbres dateurs, serrures, instruments, etc., pour divers ports d'entrée, frais judiciaires et uniformes des employés des douanes	37,500 00
	Entretien des croiseurs de revenu et du service préventif	30,000 00
	Somme à verser au ministère de la Justice chargé d'en faire l'emploi pour le service préventif et auquel il doit en être rendu compte	5,000 00
	Somme requise pour faire face aux dépenses dans le Territoire du Yukon	42,000 00

Et la Chambre continuant à siéger en Comité ;

A 6 p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et référés aux comités qui suivent, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 15) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Sainte-Marie et d'Ontario-Ouest.

Bill (No 18) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest.

Bill (No 19) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Calgary, Red-Deer et Edmonton.

Bill (No 20) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Moose-Jaw à Edmonton.

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 14) Acte concernant la Banque Molson.

Comité des Bills Privés :

Bill (No 16) Acte concernant certains brevets d'invention de la Compagnie de wagons du Canada, limitée.

Bill (No 17) Acte concernant certains brevets d'invention de la Compagnie de wagons Goodwin.

Le comité des Subsides reprend alors le cours de ses délibérations.

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

XIII.—MILICE ET DEFENSE—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

69	Solde et suppléments	670,000 00
70	Levés militaires	20,000 00
71	Exercices annuels	600,000 00
72	Appointements et gages	65,000 00
73	Propriétés militaires	200,000 00
74	Matériel de guerre	50,000 00
75	Habillements et petit équipement	180,000 00
76	Vivres et approvisionnements	165,000 00
77	Transport	50,000 00
78	Aide aux sociétés de tir	60,000 00
79	Dépenses casuelles	30,000 00
81	Arsenal fédéral	150,000 00
82	Défenses d'Esquimalt	110,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne à 10.30 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Ganong*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Quelle est la longueur fixée actuellement par la loi pour les homards qui peuvent être pris dans la Baie de Fundy, entre la Pointe-Lapreaux et la frontière des Etats-Unis ?

2. Quelle était la dite longueur légale à la date du 1er octobre 1904 dans ces mêmes eaux ?

3. Si un changement a été fait quant à la longueur, quand a-t-il été fait et à quelle date les officiers des pêcheries locales de ce district ont-ils été notifiés du fait ?

M. *Ganong*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Combien de licences pour la mise en boîtes du homard dans le district No 1, Nouveau-Brunswick, ont été délivrées en 1904 ? Et à qui l'ont-elles été ?

2. Combien de demandes de licences pour cet objet, dans le dit district, ont été reçues en 1905 ? Et quels sont les noms des postulants ?

3. Combien d'entre eux ont obtenu une licence pour 1905, et quels sont leurs noms ?

M. *Ganong*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement se propose-t-il d'acquérir le chemin de fer du Sud du Nouveau-Brunswick pour le relier à son réseau ?

2. Le ministre actuel des Chemins de fer, ou quelques autres particulier ou particuliers ont-ils, de la part du gouvernement, entamé des négociations verbales ou par écrit avec quelque représentant du chemin de fer du Sud du Nouveau-Brunswick, en vue d'acquérir le dit chemin pour le relier au réseau de l'Etat ?

3. Dans l'affirmative, quels particuliers ont pris part à ces négociations dans l'intérêt du gouvernement, avec quel représentant du dit chemin de fer, et à quelle date ont eu lieu les dernières négociations ?

M. *Sproule*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Combien de nominations permanentes d'hommes et de femmes, respectivement, ont été faites dans la division intérieure du service civil à Ottawa depuis le 1er juillet 1896 ?

2. Quel est le nombre actuel des employés civils permanents à Ottawa (hommes et femmes), dans la division intérieure ?

3. Combien d'employés temporaires, hommes et femmes, sont inscrits sur les feuilles de paie de la division intérieure du service civil à Ottawa pour janvier 1905 ?

4. Combien de ces derniers ont été nommés depuis le 1er juillet 1896 ?

5. Outre le personnel permanent et temporaire actuellement employé dans le service public à Ottawa, combien d'artisans, journaliers ou autres ouvriers employés à Ottawa étaient inscrits sur les listes de paie pour janvier, et dans quels départements étaient-ils employés ?

M. *Sloan*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement sait-il si les compagnies américaines se livrant à la pêche du flétan sur la côte du Pacifique, font cette pêche dans les eaux territoriales du Canada ?

2. Le gouvernement a-t-il pris des mesures pour obtenir le contrôle des détroits d'Hécate ?

3. Dans l'affirmative, quand et quel a été le résultat ?

M. *Lefurgey*—Vendredi prochain—QUESTION—Vu que les fermiers du Canada éprouvent des pertes de temps et d'argent par l'achat de fil à clôture de qualité inférieure ou de fabrication frauduleuse, est-ce l'intention du gouvernement d'établir un système d'inspection du dit fil, de fabrication canadienne ou étrangère, qui puisse remédier à cet état de choses ?

M. *Lefurgey*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il pris des mesures au sujet de l'immigration de pêcheurs d'Irlande et d'Ecosse dans l'Ile du Prince-Edouard afin de s'y livrer à la pêche de la morue au large de Cascumpec et autres points, comme la demande en a été faite l'an dernier par la Chambre de Commerce d'Alberton et de Prince-Ouest ?

2. Dans l'affirmative, quelles mesures ? Et dans la négative, quelle en est la raison ?

M. *Kemp*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le comité des Chemins de fer du Conseil privé a-t-il donné des instructions au sujet de la construction d'un pont à niveau élevé au-dessus de l'esplanade à la rue Yonge, Toronto ?

2. Dans l'affirmative, à quelle date ?

3. Pourquoi a-t-on retardé à procéder aux travaux de construction du dit pont ?

4. Le ou vers le 8 octobre 1904, le gouvernement a-t-il autorisé l'envoi d'un télégramme à Son Honneur le maire de Toronto, au sujet de ce pont, portant les mots "c'est fait" ?

5. Dans l'affirmative, quelle était la nature de la communication à laquelle ce télégramme répondait ?

6. Quelles mesures (s'il en est) le gouvernement prend-il pour hâter les travaux ?

7. Quand les travaux seront-ils commencés ?

M. *Martin* (Queen)—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Quel montant total a été dépensé pour l'exploration relative à l'embranchement de chemin de fer de Stanley-Bridge, I.P.-E. ?

2. Des comptes ont-ils été présentés au gouvernement pour dommages causés à raison des arbres qui ont été coupés et des récoltes qui ont été foulées aux pieds et que le gouvernement n'a pas payés ? Dans l'affirmative, quel est le nom de chaque personne et le chiffre de sa réclamation ?

3. Des comptes pour dommages de semblable nature ont-ils été acquittés ? Dans l'affirmative, à qui ont-ils été payés et quel est le montant payé à chaque personne ?

4. Y a-t-il des comptes de cette nature que le gouvernement se propose de payer ?

M. *Gervais*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Quel est le nombre total d'officiers, ingénieurs civils et autres personnes actuellement employés aux explorations concernant le chemin de fer Transcontinental et les entreprises qui s'y rattachent, sous le contrôle de la commission de construction du dit chemin de fer ?

2. Quels étaient les noms et domicile de chacune des personnes ci-dessus mentionnées lors de leur nomination ?

3. Quelles sont les fonctions et les salaires de chacune des dites personnes ?

M. *Clements*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le contrat pour la salle d'armes de Chatham a-t-il été donné ?

2. Dans l'affirmative, à qui et pour quel prix ?

3. Quand le gouvernement se propose-t-il de commencer les travaux de construction ?

4. Quelle est la date fixée dans le contrat pour l'achèvement des travaux ?

M. *Pringle*—Vendredi prochain—QUESTION—Dans quels établissements ont été imprimés les bulletins qui ont servi aux élections fédérales dans les comtés de Prescott, Russell, Carleton, cité d'Ottawa, Glengarry et Stormont ?

M. *Pringle*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. En quel mois de l'année 1903 a été donné le contrat du dragage du canal du Sault Sainte-Marie ?
2. S'il a été donné dans l'automne, pourquoi n'a-t-il pas été donné dans une saison qui aurait permis aux entrepreneurs canadiens de commencer les travaux ?
3. Des entrepreneurs des Etats-Unis ont-ils eu l'entreprise ?
4. Quel était le prix stipulé ?
5. Les travaux étaient-ils de nature si urgente que les entrepreneurs canadiens ont dû être exclus ?

M. *Pringle*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. A qui a été donné le contrat pour le dragage du bassin de Cornwall ?
2. Des soumissions ont-elles été demandées ?
3. Combien de soumissions ont été reçues ?
4. Quel était le prix par verge ?

M. *Pringle*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. A qui a été donné le contrat pour le dragage de la tête du canal de Cornwall ?
2. Des soumissions ont-elles été demandées ?
3. Dans l'affirmative, de quelle manière ?
4. Si c'est par avis public, dans quels journaux ?
5. Combien de personnes ont soumissionné ?
6. Les travaux ont-ils été donnés à la plus basse soumission ?

M. *Pringle*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Quels montants ont été dépensés pendant les quatre dernières années pour le creusement du canal Welland ?
2. Qui a exécuté les travaux ?
3. Des soumissions ont-elles été demandées ?
4. Les travaux ont-ils été accordés au plus bas soumissionnaire ?
5. Des soumissions seront-elles demandées pour les travaux à faire cette année ?
6. Quel prix, par verge, a été payé aux entrepreneurs ?

M. *Pringle*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. A qui ont été donnés les travaux à faire à Port-Burwell ?
2. Des soumissions ont-elles été demandées ?
3. Dans la négative, pourquoi ?
4. Quels étaient les prix payés ?

M. *Taylor*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Les travaux du recensement de 1901 sont-ils terminés ?
2. Dans l'affirmative, le personnel employé à ces travaux a-t-il été congédié ?
3. Dans la négative, combien sont restés au service du gouvernement ?
4. Quelle a été la dépense totale occasionnée par le recensement de 1901 jusqu'au 1er janvier 1905 ?

M. *Taylor*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Combien d'inspecteurs ou autres personnes ont été nommés ou employés pour veiller à la mise en vigueur de l'Acte de la Marque des fruits, 1901 ?
2. Quelles sommes ont été payées pour les services des dites personnes jusqu'au 1er janvier 1905 ?
3. Quelles sommes ont été payées pour frais de voyage ou autres dépenses des dites personnes jusqu'au 1er janvier 1905 ?

M. *Lefurgey*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Des études préliminaires pour lesquelles un crédit de $1,500 a été inséré dans le

budget, l'an dernier, ont-elles été faites au sujet de l'embranchement projeté de chemin de fer depuis un point sur la ligne principale du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard jusqu'à un point sur le littoral à ou près le Cap-Ouest ?

2. Dans la négative, quelle en est la raison ?

3. Le gouvernement se propose-t-il de faire faire ces études, et quand ?

M. *Barr*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance entre le gouvernement ou aucun de ses membres et aucunes personne ou personnes concernant la destitution du maître de poste de Shelburne, Ontario, le ou vers le 7 mars 1903.

AFFICHAGE DE BILLS PRIVES.

Les bills suivants ont, ce 1er février, été affichés comme devant être pris en considération par leurs comités respectifs, mercredi prochain, le 8 courant ou après :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 11) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest.

Bill (No 13) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique, de Québec et de l'Ouest.

Bill (No 15) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Sainte-Marie et d'Ontario-Ouest.

Bill (No 18) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest.

Bill (No 19) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Calgary, Red-Deer et Edmonton.

Bill (No 20) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Moose-Jaw à Edmonton.

Comité des Bills Privés :

Bill (No 12) Acte concernant la Compagnie électrique d'Ottawa.

Bill (No 16) Acte concernant certains brevets d'invention de la Compagnie de wagons du Canada, limitée.

Bill (No 17) Acte concernant certains brevets d'invention de la Compagnie de wagons Goodwin.

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 14) Acte concernant la Banque Molson.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Vendredi, 3 février.	
30	Ordres Permanents	10.30 a.m
30	Débats de la Chambre	11 a.m.

No 15.

OTTAWA, MERCREDI, 1ER FÉVRIER 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 16.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI, 2 FEVRIER 1905.

PRIÈRES.

Deux pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De William Postlethwaite et autres, d'Ontario, directeurs provisoires de la Banque Pacifique du Canada; pour un acte prolongeant le délai pendant lequel elle puisse obtenir de la Commission du Trésor le certificat requis par l'article 14 de la loi des banques.

De la Compagnie du chemin de fer Terminal de Montréal, pour certains amendements à sa charte et aux actes qui la modifient.

De Clara Bidwell McDermot, du village de Port-Perry, Ont., épouse de George Burton McDermot, domicilié actuellement près du village de Golden, C.A.; pour un acte de divorce avec son mari.

De S. G. McKay et autres, de Woodstock et de St. Mary's, Ont.; pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Woodstock et du lac Huron, les autorisant à construire et exploiter une ligne ferrée entre Kettle-Point et Kincardine.

De Wilmot D. Matthews et autres, de Toronto, Ont.; pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de la Baie Georgienne au littoral océanique.

De Wilmot D. Matthews et autres, de Toronto, Ont.; pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de London et Ste-Claire.

De George Clarence Thompson et autres, de Toronto, Ont.; pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer Canada-Middlesex.

De Edward Brown, marchand et autres, de Portage-la-Prairie et de Winnipeg, Manitoba ; pour une charte sous le nom de Compagnie de téléphone du Nord-Ouest.

De William Dineen et autres, de Toronto, Ont.; pour une charte sous le nom de Compagnie canadienne d'assurance contre l'incendie, la Souveraine.

Du conseil municipal de la cité de Stratford; et du conseil municipal de la ville de Galt, Ontario; pour un acte à l'effet d'empêcher les compagnies de téléphones d'élever des poteaux ou de creuser des conduites dans les rues ou chemins d'aucune municipalité en Canada sans le consentement du conseil municipal de la localité.

Sur motion de M. Grant, le délai pour présenter des pétitions pour bills privés et le délai pour présenter des bills privés sont prorogés au jeudi, 23 février, et au jeudi, 9 mars, respectivement, conformément à la recommandation contenue dans le premier rapport du comité des Ordres Permanents.

M. Bole présente un bill (No 23) Acte modifiant les dispositions du Code criminel, 1892, à l'égard des maisons de débauche,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Sir Wilfrid Laurier soumet à la Crambre,—Rapport annuel du département de l'Intérieur pour l'exercice 1903-04.

Sur motion de M. Monk, il est émis un ordre de la Chambre pour copie de toute correspondance échangée entre des particuliers de la ville de Verdun, comté de Jacques-Cartier, et le Bureau de la commission du havre ou le département de la Marine et des Pêcheries au sujet des moyens à prendre pour protéger Verdun contre les inondations qui se produisent le long de la rive du Saint-Laurent.

Le Bill (No 8) Acte modifiant l'Acte de la Police à cheval, 1894, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et passé.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

VI.—PÉNITENCIERS.

31	En général	9,450 00
	Kingston	177,600 00
	Saint-Vincent-de-Paul	99,750 00
	Dorchester	59,700 00
	Manitoba	59,800 00
	Colombie-Britannique	49,700 00
	Prison de Régina	12,300 00

Prison de Prince-Albert	8,650 00
Prison d'Edmonton	8,000 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 6 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Lennox*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Des mesures définitives ont-elles été adoptées pour retenir les services de M. McDougall comme auditeur général ?

2. Où en est la question en ce qui concerne la démission de l'Auditeur général ou autrement ?

3. Le gouvernement se propose-t-il, au cours de la présente session, de présenter quelque mesure afin d'assurer entre la Commission du Trésor et le Bureau de l'audition une entente plus efficace et plus satisfaisante ?

M. *Wilmot*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Combien de saumons ont été déposés dans l'étang de Carleton, Saint-Jean, N.-B., et combien ont-ils coûté, chaque année, depuis 1902 jusqu'à date ?

2. Combien d'œufs ont été produits, et où se trouvent les établissements de pisciculture dans lesquels ils ont été déposés pour l'éclosion ?

M. *Clements*—Lundi prochain—QUESTION—

1. A-t-on terminé l'exploration de la rivière Thames entre le lac Ste-Claire et la cité de Chatham en vue d'y creuser un chenal de quinze pieds tel que projeté par le gouvernement ?

2. Dans l'affirmative, combien a coûté, jusqu'à date, la confection des plans, devis et autres travaux se rattachant au dit chenal ?

3. Le gouvernement a-t-il l'intention de compléter les travaux d'après les plans et devis soumis, et quand les travaux commenceront-ils ?

M. *Martin* (Queen)—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement donne-t-il actuellement une subvention à quelque ligne de steamers voyageant entre un port quelconque de l'Ile du Prince-Edouard et les Antilles ?

2. Quel montant est payé à titre de subvention par le gouvernement à des steamers voyageant entre d'autres ports des provinces maritimes et les Antilles ?

3. A-t-on fait des représentations au gouvernement ou à quelqu'un de ses membres au sujet de l'établissement d'une telle communication entre les Antilles et l'Ile du Prince-Edouard ?

4. Dans l'affirmative, de quelle nature étaient-elles, et qu'est-ce que le gouvernement se propose de faire dans l'espèce en vue de stimuler le commerce et de mettre la province sur le même pied que les provinces voisines ?

M. *Ames*—Lundi prochain—QUESTION—Le ministre de la Marine et des Pêcheries a-t-il réinstallé le capitaine Louis St-Louis qui a été privé de son certificat par le jugement du commissaire des sinistres maritimes, Salmon, lors de l'enquête *Canada-Cap-Breton* ? Dans l'affirmative, pour quelles raisons cet officier a-t-il été réinstallé ?

M. *Ames*—Lundi prochain—QUESTION—

1. La Société pour la protection des femmes et des enfants, de Montréal, a-t-elle adressée une pétition au ministre de la Justice en mai 1903, demandant que le Code criminel soit amendé de telle sorte que les batteurs de femmes peuvent être condamnés à la peine du fouet et que des constables puissent entrer dans une maison sans mandat lorsqu'une femme y est maltraitée ?

2. Dans l'affirmative, le gouvernement a-t-il pris cette requête en considération et adoptera-t-il des mesures conformes aux vues exprimées par les pétitionnaires ?

M. *Ames*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Des réclamations pour travaux supplémentaires ont-elles été présentées par MM. P. Lyall et Fils en rapport avec leur contrat pour la construction de hangars à deux étages dans le port de Montréal ?

2. Dans l'affirmative, quel était le montant spécifié dans chaque cas, et quelles raisons étaient alléguées ?

3. Les dites réclamations ont-elles été acceptées et approuvées par les commissaires du havre et par l'ingénieur en chef ?

4. L'ingénieur du gouvernement ayant la surintendance des hangars du havre de Montréal, a-t-il recommandé que les dites réclamations soient payées ?

5. Les dites réclamations contestées ont-elles été soumises au ministre de la Marine et des Pêcheries ? Et, dans ce cas, quel montant a-t-il alloué à l'entrepreneur dans chaque cas ?

M. *Henderson*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Combien de chartes ont été accordées par le Gouverneur en conseil en vertu de l'Acte des Caisses de petite économie (*Penny Banks*), 1903 ?

2. Quelques-unes des dites banques ont-elles transmis des relevés de leurs transactions au ministre des Finances en vertu de l'article 33 du dit acte ?

3. Dans l'affirmative, quels sont les noms de ces banques et l'endroit où est situé le bureau principal de chacune d'elles ?

M. *Monk*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement s'est-il engagé, à la demande écrite de MM. François Arthur Marcotte, Edmond Angers et Gilles Godin, à exécuter certains travaux au barrage du chenal Saint-Ignace, dans la paroisse de Sainte-Anne de la Pérade ?

2. Un plan des dits travaux a-t-il été préparé par J. L. Michaud, ingénieur du gouvernement ?

3. Sinon, par qui ce plan a-t-il été préparé ?

4. Le capitaine Edmond Angers a-t-il, par lettre du 7 mars 1904 adressée au département à Ottawa, réclamé l'exécution des travaux en question ?

5. L'argent nécessaire pour l'exécution des dits travaux a-t-il été voté par le Parlement ?

6. Les dits travaux ont-ils été exécutés ?

7. Pourquoi n'a-t-on pas complété les dits travaux ?

8. Quand les dits travaux seront-ils faits ?

M. *Monk*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quel a été le coût total, par année, pendant les trois dernières années fiscales, de l'agence d'immigration en Angleterre sous la direction de M. Preston ?

2. Combien d'aides rétribués par le gouvernement fédéral sont employés par le dit Preston ?

3. Quels sont les noms et salaire de chacun des dits aides ?

4. Quelle est la date du dernier rapport de M. Preston, et quand sera-t-il prêt pour distribution ?

M. *Martin* (Queen)—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quand a été construit le steamer d'hiver, le *Stanley*, qui voyage actuellement de concert avec le *Minto* pour maintenir les communications avec l'Ile du Prince-Edouard, et depuis quel temps fait-il le service ?

2. Jusqu'à quel point ce steamer a-t-il souffert par suite de la longueur de son rude service au milieu des glaces ?

3. A-t-on renforcé sa coque, quand et de quelle manière ?

4. Quand a-t-il été inspecté et quelle est la nature du rapport de l'inspecteur ?
5. Le gouvernement a-t-il pris en considération la nécessité de construire un nouveau steamer ? Dans l'affirmative, serait-il prêt à faire le service dans l'hiver de 1905-06 ?

M. *Blain*—Lundi prochain—QUESTION—
1. A quelle date la Commission des chemins de fer a-t-elle siégé pour la première fois ?
2. Quel montant a été payé à titre de salaire à chaque commissaire ?
3. En dehors des salaires, quel montant a été payé jusqu'à date en rapport avec la dite Commission des chemins de fer ?
4. Combien de secrétaires privés sont employés par la commission, quels sont leurs noms et le salaire payé à chacun ?

M. *Préfontaine*—Lundi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les Commissaires du havre de Québec."

M. *Préfontaine*—Lundi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Matelots."

No 16.

OTTAWA, JEUDI, 2 FÉVRIER 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 17.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI, 3 FEVRIER 1905.

PRIÈRES.

Trois pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Compagnie du canal à navires du lac Champlain et du Saint-Laurent ; demandant du délai pour commencer et compléter le dit canal.

De la Compagnie d'articles en papier (limitée) ; demandant que le Commissaire des brevets soit autorisé de renouveler en sa faveur certains droits de brevets périmés.

De Edward Wellington Backus, de Minneapolis, Etats-Unis, marchand de bois de construction, et autres, d'Ontario ; demandant une charte sous le nom de Compagnie internationale de pont et de termini.

De la Compagnie de force Ontario et Minnesota (limitée) ; demandant la ratification de sa charte par lettres patentes délivrées par le gouvernement d'Ontario, et que ses entreprises soient déclarées d'utilité générale pour le Canada et à d'autres fins.

De John M. Young et autres, de Régina et Winnipeg, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de Régina à la Baie d'Hudson ; pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement des lignes ferrées et embranchements de la dite compagnie.

Du conseil municipal du village de Shelburne ; et du conseil municipal du comté de Halton, Ontario ; pour un acte à l'effet d'empêcher les compagnies de téléphones d'élever des poteaux ou de creuser des conduites dans les rues ou chemins d'aucune municipalité en Canada sans le consentement du conseil municipal de la localité.

M. Turgeon, du comité des Ordres Permanents, présente le second rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés relativement aux pétitions suivantes, savoir :—

De la Compagnie de charbonnage et de chemin de fer de Nicola, Kamloops et Similkameen; pour un acte lui permettant de prolonger sa ligne.

De la Compagnie du chemin de fer de Koùtenay, Caribou et Pacifique; pour un acte prolongeant le délai fixé pour la construction de sa voie.

De Jean Effront; pour un acte concernant certains brevets d'invention.

De la *Facer Solid Steel Car Wheel Company*; pour un acte concernant certains brevets d'invention.

De la Compagnie du chemin de fer de Walkerton à Lucknow; pour un acte l'autorisant à construire certaines lignes ferrées.

De la Compagnie du chemin de fer du Canada-Sud; pour un acte prolongeant le délai fixé pour la construction de quelques-unes de ses lignes inachevées.

De la Compagnie du pont du Canada-Sud; pour un acte prolongeant le délai fixé pour la construction de ses travaux.

De la Compagnie du pont du Canada et du Michigan; pour un acte prolongeant le délai fixé pour la construction de ses travaux.

De Clara Bidwell McDermot; pour un acte de divorce.

De W. D. Matthews et autres; pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de la Baie Georgienne au littoral océanique.

De George C. Thompson et autres; pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer Canada-Midlesex.

De Edward Brown et autres; pour une charte sous le nom de Compagnie de téléphone du Nord-Ouest.

Et de William Dineen et autres; pour une charte sous le nom de Compagnie canadienne d'assurance contre l'incendie, la Souveraine.

M. Gervais, du comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des Débats de cette Chambre pendant la présente session, présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit de huit à cinq membres.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis, pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir :—

Par M. Galliher:—Bill (No 24) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Koutenay, Caribou et Pacifique.

Par M. McKenzie (Bruce):—Bill (No 25) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Walkerton à Lucknow.

Par M. Osler :—Bill (No 26) Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance contre l'incendie, La Souveraine, du Canada.

Par M. Telford:—Bill (No 27) Acte concernant certains brevets de la *Facer Solid Steel Car Wheel Company*, de Perth (limitée).

Par M. Turriff:—Bill (No 28) Acte constituant en corporation la Compagnie de téléphone du Nord-Ouest.

Par M. Macpherson:—Bill (No 29) Acte concernant la Compagnie du pont du Canada-Sud.

Aussi,—Bill (No 30) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Canada-Sud.

Et aussi,—Bill (No 31) Acte concernant la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan.

Par M. Calvert:—Bill (No 32) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de London à Ste-Claire.

Par M. Rivet:—Bill (No 33) Acte concernant certains brevets de Jean Effront.

Par M. Galliher:—Bill (No 34) Acte concernant la Compagnie de charbonnage et de chemin de fer de Nicola, Kamloops et Similkameen.

Par M. Scott :—Bill (No 35) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Baie Georgienne au littoral océanique.

M. Fitzpatrick propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur certaines résolutions concernant la nomination d'un juge de cour supérieure comme commissaire en chef du Bureau des commisaires des chemins de fer du Canada.

Et un débat s'ensuivant ;

A 6 p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

Le Bill (No 22) concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton, est lu pour la seconde fois et référé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion de M. Fitzpatrick :—" Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, etc."

Et la question étant mise sur la dite motion,—elle est adoptée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur les dites résolutions.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

1. Résolu,—Que si un juge de cour supérieure en Canada est nommé commissaire en chef du Bureau des commissaires des chemins de fer pour le Canada, il ne pourra être révoqué en aucun temps par le Gouverneur en conseil, sauf sur une adresse du Sénat et de la Chambre des Communes.

2. Résolu,—Que si un commissaire en chef du Bureau des commissaires des chemins de fer pour le Canada, qui aura été à l'époque de sa nomination comme commissaire en chef juge d'une cour supérieure en Canada, ou qui aura résigné sa charge de juge dans le but d'accepter la nomination de commissaire en chef, a servi comme juge dans l'une ou plusieurs des cours supérieures en Canada et comme commissaire en chef pendant des périodes de temps s'élevant dans l'ensemble à quinze ans ou plus, ou est devenu affligé de quelqu'infirmité permanente qui l'empêche de remplir utilement ses fonctions, et si ce commissaire en chef se démet de sa charge, ou si son terme d'office ou un nouveau terme d'office est expiré, Sa Majesté pourra, par lettres patentes sous le grand sceau, énonçant les périodes pendant lesquelles il a exercé ses fonctions, ou l'infirmité permanente qui l'empêche de les exercer, accorder au dit commissaire en chef une pension égale aux deux tiers du traitement attaché à la charge de juge qu'il occupait à l'époque de sa nomination comme commissaire en chef ou dont il s'était démis dans le but d'accepter la dite nomination, et cette pension commencera immédiatement après sa démission comme commissaire en chef, et lui sera servie sa vie durant; et elle sera payable par versements mensuels et au *pro rata* pour toute période moindre qu'une année pendant la durée de cette pension.

3. Résolu,—Que si un commissaire en chef du Bureau des commissaires des chemins de fer se démet de sa charge ou complète son temps de service, initial ou renouvelé, comme tel, et s'il a, dans l'un ou l'autre cas,—

(*a*) atteint l'âge de soixante et quinze ans et rempli sa charge comme juge et comme commissaire en chef pendant des périodes de temps s'élevant dans l'ensemble à vingt ans ou plus, ou

(*b*) atteint l'âge de soixante et dix ans et rempli sa charge comme juge et comme commissaire en chef pendant des périodes de temps s'élevant dans l'ensemble à vingt-cinq ans ou plus, ou

(*c*) rempli sa charge comme juge et comme commissaire en chef pendant des périodes de temps s'élevant dans l'ensemble à trente ans ou plus,

Sa Majesté pourra, par lettres patentes sous le grand sceau, énonçant la durée du service et dans les cas (*a*) et (*b*) l'âge du commissaire en chef, lui accorder une pension, payable comme susdit, égale au traitement de la charge judiciaire qu'il occupait lors de sa nomination comme commissaire en chef, ou dont il se sera démis dans le but d'accepter la dite nomination, et cette pension commencera immédiatement après sa démission comme commissaire en chef et lui sera servie sa vie durant.

4. Résolu,—Que si, entre la date de la nomination d'un commissaire en chef ou de sa démission comme juge et la date de sa démission ou retraite comme commissaire en chef, le traitement attaché à la charge judiciaire qu'il occupait lors de sa nomination, ou dont il s'était démis dans le but d'accepter la nomination de commissaire en chef, a été augmenté, la pension qui lui sera accordée en vertu du présent acte pourra être augmentée dans la même proportion.

Résolutions à rapporter.

Les dites résolutions sont, en conséquence, rapportées, lues la seconde fois et agréées.

M. Fitzpatrick présente alors un bill (No 36) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 10.55 p.m., jusqu'à lundi prochain.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Monk*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quel est le montant des dépenses occasionnées au gouvernement, du 1er février 1904 au 1er janvier 1905, pour les wagons officiels fournis à la nouvelle Commission des chemins de fer ?

2. Quel montant le gouvernement a-t-il payé pendant la dite période pour assistance légale à la dite nouvelle Commission des chemins de fer, et à qui ces deniers ont-ils été payés ?

3. Quel montant total a été dépensé pour ou en rapport avec la dite commission au cours de l'année expirée le 1er février 1905 ?

4. Combien de décisions finales ont été rendues par la commission pendant la dite année ?

M. *Monk*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Des ingénieurs ou officiers du gouvernement ont-ils fait des explorations dans le comté de Jacques-Cartier, et spécialement dans les paroisses de la Pointe-Claire et de Sainte-Anne au cours des mois d'octobre et novembre derniers ?

2. Quel a été le coût de ces explorations ?

3. Dans quel but ont-elles été faites ?

4. Quel rapport (s'il en est), ont été faits par ceux qui ont conduit ces explorations ?

5. Combien de personnes étaient employées à ces travaux ?

M. *Boyce*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Toutes les listes de votation pour les parties non organisées de Algoma-Est et Ouest, Nipissingue-Est et Ouest, et Nipissingue et la Rivière-La-Pluie, employées lors de la dernière élection fédérale, ont-elles été préparées et revisées sous l'empire du Statut d'Ontario, *Voter's List Act*, 3me partie, et par les mêmes officiers ?

2. Dans la négative, quelles listes ont été préparées et revisées différemment ?

3. En vertu de quelle autorité ces listes ont-elles été préparées ?

4. A quelle date ?

5. Par qui ?

M. *Boyce*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Où en est actuellement rendue la demande actuellement soumise à la Commission des chemins de fer de la part des villes de Port-Arthur et de Port-William à l'effet de relier leur réseau de téléphone municipal aux stations du Pacifique Canadien dans ces deux villes ?

2. La dite commission a-t-elle décidé que le Pacifique Canadien doit permettre de relier le réseau de téléphone municipal des deux dites villes aux stations du dit chemin de fer, moyennant compensation ? Dans l'affirmative, cette décision a-t-elle été mise à exécution ?

4. La compensation à payer au Pacifique Canadien a-t-elle été fixée ? Dans l'affirmative, par qui, et quel en est le chiffre ? Dans la négative, qui doit en fixer le montant ?

5. Le gouvernement sait-il que d'autres muincipalités en Canada attendent anxieusement le règlement final de cette question pour faire la même demande ?

M. *Monk*—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance échangée depuis la prorogation du dernier Parlement entre le gouvernement du Canada, ou aucun de ses membres, et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, ou aucun de ses membres, au sujet de l'octroi de l'autonomie provinciale aux dits Territoires.

M. *Roche* (Marquette)—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant en détail les transactions opérées pendant chacune des dix dernières années, et pendant la totalité de cette période, en ce qui concerne la transmission des matières postales, et l'émission et le paiement des mandats-poste et bons de poste à chacun des bureaux de poste dans le district provisoire d'Alberta.

M. *Roche* (Marquette)—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant le chiffre des recettes perçues (1) par le département du Revenu de l'Intérieur, et (2) par le département des Douanes pendant chacune des dix dernières années, et pendant la totalité de cette période, aux endroits suivants dans les Territoires du Nord-Ouest, savoir :—Edmonton, Strathcona, Red-Deer, Calgary, Medicine-Hat, Maple-Creek, Lethbridge, Coutts, Cardston et Macleod.

M. *Roche* (Marquette)—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant le nombre d'acres dans chaque township, dans le district provisoire d'Alberta et dans les parties des districts provisoires de Saskatchewan et d'Assiniboïa situées à l'ouest du rang 13, à l'ouest du 3me méridien, d'après le système d'arpentage des terres fédérales, dont il a été disposé des diverses manières suivantes, savoir :—

(*a*) Le nombre d'acres pour lesquels des titres ont été délivrés, soit comme homesteads, soit comme terres vendues.

(*b*) Le nombre d'acres pour lesquels des titres n'ont pas été délivrés, mais qui sont inscrits comme homesteads ou terres achetées.

(*c*) Le nombre d'acres pour lesquels des titres ont été délivrés ou qui ont été réservés comme subventions en terres aux chemins de fer. Aussi, indiquant le nombre d'inscriptions pour homesteads jusqu'à date dans les agences de terres qui suivent :—Edmonton, Red-Deer, Calgary, Lethbridge et les parties de Battleford et Régina sises à l'ouest du rang 13, à l'ouest du 3me méridien.

M. *McCarthy* (Calgary)—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes les listes de votation telles que préparées par les énumérateurs des diverses subdivisions de votation des districts électoraux dès Territoires du Nord-Ouest qui ont servi pour les dernières élections fédérales.

M. *McCarthy* (Calgary)—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant le nombre total d'acres de terres publiques dont on n'a pas encore disposé dans les divers districts provisoires des Territoires du Nord-Ouest.

M. *Monk*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant les montants dépensés depuis le 30 juin 1902 jusqu'au 1er février 1905 pour les deux quais et approches à Sainte-Geneviève et à l'île Bizard, dans le comté de Jacques-Cartier. Aussi, copie de toutes lettres adressées au ministre des Travaux publics au cours de l'année 1904 au sujet des dites dépenses, ainsi que les relevés et estimations se rapportant à ces travaux.

M. *Monk*—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de la lettre de l'honorable Andrew G. Blair donnant sa démission comme président du Bureau des commissaires des chemins de fer et de toute correspondance se rapportant à la dite démission.

M. *Lancaster*—Lundi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les Certificats de capitaines et de seconds de navires."

M. *Geoffrion*—Lundi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la Juridiction de la Cour de l'Echiquier à l'égard des dettes de chemins de fer."

M. *Gervais*—Quand les motions seront appelées—Proposera,—Que le premier rapport du comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des Débats de cette Chambre pendant la présente session, soit adopté.

AFFICHAGE DE BILLS PRIVES.

Le bill suivant a, ce 3 février, été affiché pour être pris en considération par le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, vendredi prochain, le 10 courant, ou après, savoir :—

Bill (No 22) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 7 février.	
30	Ordres Permanents	11 a.m.
32	Comptes publics	11 a.m.
	Jeudi, 9 février.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

No 17.

OTTAWA, VENDREDI, 3 FÉVRIER 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 18.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI, 6 FEVRIER 1905.

Le greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur.

Alors M. Marcil (Bonaventure), président des comités, prend le fauteuil en qualité d'Orateur-suppléant, conformément au Statut à cet effet.

PRIÈRES.

Soixante et quatre pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James; pour un acte l'autorisant à affermer et acquérir les lignes de la Compagnie du chemin de fer de Québec, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse, ou à se fusionner avec elle, et à d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord; pour obtenir du délai pour construire ses lignes ferrées encore inachevées, pour l'autoriser à acquérir des pouvoirs de circulation sur certains chemins de fer, et pour autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton, Yukon et Pacifique; pour obtenir du délai pour commencer et achever les lignes qu'elle est autorisée à construire, et à d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer de Toronto à Hamilton; demandant l'autorisation d'émettre des actions privilégiées pour faire face aux frais de ses entreprises.

Du conseil municipal de la cité de Hamilton, Ontario; pour un acte à l'effet d'empêcher les compagnies de téléphones d'élever des poteaux ou de creuser des conduites dans les rues ou chemins d'aucune municipalité en Canada sans le consentement du conseil municipal de la localité.

Sur motion de M. McIsaac, les comptes publics du Canada pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1904, et le rapport de l'Auditeur général (rapports partiels Nos 1 et 2) pour la même année, sont référés au comité des Comptes Publics.

M. Brodeur présente les bills suivants qui sont lus pour la première fois et remis pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir :—

Bill (No 37) Acte modifiant l'Acte des Commissaires du havre de Québec, 1899; et

Bill (No 38) Acte modifiant l'Acte des Matelots.

M. l'Orateur-suppléant informe la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en chancellerie un certificat de l'élection de Robert Laird Borden, écr, pour le district électoral de Carleton, Ontario.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et référés aux comités qui suivent, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 24) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Koutenay, Caribou et Pacifique.

Bill (No 25) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Walkerton à Lucknow.

Bill (No 28) Acte constituant en corporation la Compagnie de téléphone du Nord-Ouest.

Bill (No 29) Acte concernant la Compagnie du pont du Canada-Sud.

Bill (No 30) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Canada-Sud.

Bill (No 31) Acte concernant la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan.

Bill (No 32) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de London à Ste-Claire.

Bill (No 34) Acte concernant la Compagnie de charbonnage et de chemin de fer de Nicola, Kamloops et Similkameen.

Bill (No 35) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Baie Georgienne au littoral océanique.

Comité des Bills Privés :

Bill (No 27) Acte concernant certains brevets de la *Facer Solid Steel Car Wheel Company*, de Perth (limitée).

Bill (No 33) Acte concernant certains brevets de Jean Effront.

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 26) Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance contre l'incendie, La Souveraine, du Canada.

M. l'Orateur étant arrivé en Chambre, prend le fauteuil.

Les adresses à Son Excellence, et les ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir :—

Par M. Barr :—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement ou aucun de ses membres et aucunes personne ou personnes concernant la destitution du maître de poste de Shelburne, Ontario, le ou vers le 7 mars 1903.

Par M. Monk :—Adresse,—Copie de toute correspondance échangée depuis la prorogation du dernier Parlement entre le gouvernement du Canada, ou aucun de ses membres, et le gouvernement des Territoires du Nord-Oust, ou aucun de ses membres, au sujet de l'octroi de l'autonomie provinciale aux dits Territoires.

Par M. Roche (Marquette) :—Ordre de la Chambre,—Etat des transactions opérées pendant chacune des dix dernières années, et pendant la totalité de cette période, en ce qui concerne la transmission des matières postales, et l'émission et le paiement des mandats-poste et bons de poste à chacun des bureaux de poste dans le district provisoire d'Alberta.

Aussi,—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant le chiffre des recettes perçues (1) par le département du Revenu de l'Intérieur, et (2) par le département des Douanes pendant chacune des dix dernières années, et pendant la totalité de cette période, aux endroits suivants dans les Territoires du Nord-Ouest, savoir :—Edmonton, Strathcona, Red-Deer, Calgary, Medicine-Hat, Maple-Creek, Lethbridge, Coutts, Cardston et Macleod.

Et aussi,—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant le nombre d'acres dans chaque township, dans le district provisoire d'Alberta et dans les parties des districts provisoires de Saskatchewan et d'Assiniboïa situées à l'ouest du rang 13, à l'ouest du 3me méridien, d'après le système d'arpentage des terres fédérales, dont il a été disposé des diverses manières suivantes, savoir :—

(*a*) Le nombre d'acres pour lesquels des titres ont été délivrés, soit comme homesteads, soit comme terres vendues.

(*b*) Le nombre d'acres pour lesquels des titres n'ont pas été délivrés, mais qui sont inscrits comme homesteads ou terres achetées.

(*c*) Le nombre d'acres pour lesquels des titres ont été délivrés ou qui ont été réservés comme subventions en terres aux chemins de fer. Aussi, indiquant le nombre d'inscriptions pour homesteads jusqu'à date dans les agences de terres qui suivent :—Edmonton, Red-Deer, Calgary, Lethbridge et les parties de Battleford et Régina sises à l'ouest du rang 13, à l'ouest du 3me méridien.

Par M. McCarthy (Calgary) :—Ordre de la Chambre,—Copie de toutes les listes de votation telles que préparées par les énumérateurs des diverses subdivisions de votation des districts électoraux des Territoires du Nord-Ouest qui ont servi pour les dernières élections fédérales.

Et aussi,—Ordre de la Chambre,—Etat donnant le nombre total d'acres de terres publiques dont on n'a pas encore disposé dans les divers districts provisoires des Territoires du Nord-Ouest.

Par M. Monk :—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant les montants dépensés depuis le 30 juin 1902 jusqu'au 1er février 1905 pour les deux quais et approches à Sainte-Geneviève et à l'île Bizard, dans le comté de Jacques-Cartier. Aussi, copie de toutes lettres adressées au ministre des Travaux publics au cours de l'année 1904 au sujet des dites dépenses, ainsi que les relevés et estimations se rapportant à ces travaux.

Et aussi,—Adresse,—Copie de la lettre de l'honorable Andrew G. Blair donnant sa démission comme président du Bureau des commissaires des chemins de fer et de toute correspondance se rapportant à la dite démission.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois et référés à un comité général devant siéger à la prochaine séance de la Chambre :—

Bill (No 10) Acte concernant les Etiquettes des unions ouvrières.

Bill (No 21) Acte modifiant l'Acte concernant la sûreté des navires et les mesures à prendre pour prévenir les accidents à bord.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides ;—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 6 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Foster*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quelles ont été les recettes et dépenses totales de l'Intercolonial, y compris tous ses embranchements, au cours de l'année 1904 ?

2. Quel montant a été dépensé pour l'Intercolonial et ses embranchements (y compris l'achat de lignes ferrées), à compte du capital, pour chaque année depuis 1896 jusqu'à 1904, inclusivement ? Quel montant a été dépensé pour les mêmes objets depuis le 30 juin 1904 ?

M. *Foster*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quelles sont les dates respectives de la nomination des Commissaires du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique et du personnel qui est employé par la commission ?

2. Quel montant total a été dépensé jusqu'au 31 décembre 1904 pour la dite commission sous les rubriques de (*a*) salaires des commissaires; (*b*) salaires des employés; (*c*) dépenses; et (*d*) loyers de bureaux ?

M. *Foster*—Mercredi prochain—QUESTION—Le gouvernement se propose-t-il de prendre prochainement des mesures pour faire rentrer et payer les pièces d'argent altérées, d'après leur valeur apparente ?

M. *Lefurgey*—Mercredi prochain—QUESTION—Combien de tonnes de foin ont été exportées de la province de Québec à Boston, Etats-Unis, pendant les mois de octobre, novembre et décembre, respectivement ?

M. *Lefurgey*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance, télégrammes, rapports, estimations et autres documents ou renseignements échangés entre aucun ministre ou fonctionnaire du gouvernement et des ingénieurs ou autres concernant des sondages ou autres travaux à faire dans le but de prendre les meilleurs moyens ou de s'assurer du meilleur endroit pour y construire une jetée ou un brise-lames dans le voisinage de Carleton-Point ou du Cap-Traverse, I.P.-E., afin de faciliter les communications entre l'Ile du Prince-Edouard et le continent en hiver et en été.

M. *Barker*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes formules et instructions adressées aux officiers-rapporteurs dans les diverses provinces et territoires pour servir lors des dernières élections générales pour la Chambre des Communes.

M. *Staples*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—

1. Copie des listes de votation pour le district électoral de Macdonald, Manitoba, fournies au greffier de la Couronne en chancellerie avant les élections générales de 1904.

2. Copie des listes de votation fournies au greffier de la Couronne en chancellerie à l'officier-rapporteur pour le district électoral de Macdonald pour les dites élections.

3. Copie des listes de votation fournies aux divers sous-officiers-rapporteurs par l'officier-rapporteur dans le dit district électoral de Macdonald.

AFFICHAGE DE BILLS PRIVES.

Les bills suivants ont, ce 6 février, été affichés comme devant être pris en considération par leurs comité respectifs, lundi prochain, le 13 courant, ou après :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 24) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Koutenay, Caribou et Pacifique.

Bill (No 25) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Walkerton à Lucknow.

Bill (No 28) Acte constituant en corporation la Compagnie de téléphone du Nord-Ouest.

Bill (No 29) Acte concernant la Compagnie du pont du Canada-Sud.

Bill (No 30) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Canada-Sud.

Bill (No 31) Acte concernant la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan.

Bill (No 32) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de London à Ste-Claire.

Bill (No 34) Acte concernant la Compagnie de charbonnage et de chemin de fer de Nicola, Kamloops et Similkameen.

Bill (No 35) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Baie Georgienne au littoral océanique.

Comité des Bills Privés :

Bill (No 27) Acte concernant certains brevets de la *Facer Solid Steel Car Wheel Company,* de Perth (limitée).

Bill (No 33) Acte concernant certains brevets de Jean Effront.

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 26) Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance contre l'incendie, La Souveraine, du Canada.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 7 février.	
30	Ordres Permanents	11 a.m.
32	Comptes publics	11 a.m.
	Jeudi, 9 février.	
30	Bills Privés	10.30 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

No 18.

OTTAWA, LUNDI, 6 FÉVRIER 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi

1905

N° 19.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI, 7 FEVRIER 1905.

PRIÈRES.

Robert Laird Borden, écr, député du district électoral du comté de Carleton, province de l'Ontario, ayant préalablement prêté le serment exigé par la loi et signé le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

Soixante-trois pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

M. Grant, du comité des Ordres Permanents, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés relativement aux pétitions suivantes, savoir :—

De la Compagnie d'assurance sur la vie, dite *Century*; pour prolonger le délai fixé pour commencer ses opérations.

De la Compagnie du chemin de fer de Vancouver, Westminster et Yukon; pour prolonger le délai fixé pour la construction de son chemin, et à d'autres fins; et

De la Compagnie de force Niagara-Welland,—de la Compagnie du chemin de fer de Niagara, Sainte-Catherine et Toronto,—de la Compagnie du canal à navires du lac Champlain et du Saint-Laurent,—et de la Compagnie du chemin de fer de Régina à la Baie d'Hudson; demandant séparément un acte prolongeant le délai fixé pour la construction de leurs travaux respectifs.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, le nom de M. Borden (Carleton) est ajouté au comité des Privilèges et Elections et au comité des Banques et du Commerce.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, le nom de M. Foster est ajouté au comité des Bills Privés.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir :—

Par M. Calvert:—Bill (No 39) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Niagara, Sainte-Catherine et Toronto.

Par M. Guthrie :—Bill (No 40) Acte concernant la Compagnie de force motrice Niagara-Welland.

Par M. Scott:—Bill (No 41) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Régina à la Baie d'Hudson.

Par M. Macpherson:—Bill (No 42) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Vancouver, Westminster et Yukon.

Par M. Gervais:—Bill (No 43) Acte concernant la Compagnie du canal à navires du lac Champlain et du Saint-Laurent.

Sir Wilfrid Laurier soumet à la Chambre,—Cinquième rapport de la Commission de géographie du Canada jusqu'au 30 juin 1904.

Le Bill (No 5) Acte concernant le Recensement et les Statistiques est lu pour la seconde fois, et délibéré en comité général,—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant l'empaquetage et la vente des pommes,—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 9.50 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Crocket*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Des soumissions ont-elles été demandées pour la construction d'étables sur le terrain des casernes des officiers à Fredericton, N.-B., tel que mentionné à la page V-62 du rapport de l'Auditeur général ?

2. Dans l'affirmative, quelles annonces ont été publiées, quelles soumissions ont été reçues et quels étaient les montants respectifs mentionnés dans ces soumissions ?

3. Des soumissions ont-elles été demandées pour la construction des quartiers du sergent major à Fredericton, N.-B., tel que mentionné à la même page du rapport de l'Auditeur général ?

4. Dans l'affirmative, quelles annonces ont été publiées, quelles soumissions ont été reçues et quels étaient les montants respectifs mentionnés dans ces soumissions ?

M. *Crocket*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quand a été donné le contrat pour la reconstruction de la salle d'exercices à Fredericton, N.-B. ? A qui a-t-il été donné et à quel prix ?

2. Des soumissions ont-elles été demandées ? Dans l'affirmative, quelles annonces ont été publiées ? Quelles soumissions ont été reçues et quels montants respectifs étaient mentionnés dans ces soumissions ?

3. Quelle date a été fixée pour l'achèvement des travaux ?

M. *Jackson* (Selkirk)—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quel montant reste encore dû sur le prêt fait par le gouvernement fédéral pour venir en aide aux fermiers du Manitoba lors des ravages causés par les sauterelles en 1874 et 1875 ?

2. Le gouvernement a-t-il l'intention de faire remise de ce montant ?

3. Dans la négative, pourquoi ?

M. *Jackson* (Selkirk)—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Pour quel motif la force du 95me bataillon des Grenadiers du Manitoba a-t-elle été réduite de 432 hommes à 266 après l'insurrection de 1885 ?

2. Quand ce bataillon a-t-il été licencié ?

M. *Wilson* (Lennox et Addington)—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Combien coûte en totalité la livraison gratuite des matières postales dans les villes et cités où ce service existe ?

2. Le département des Postes garde-t-il mémoire du nombre de lettres, journaux, paquets, etc., ainsi délivrés ?

3. Dans l'affirmative, quel est le nombre respectif des diverses matières ainsi délivrées ?

4. Dans la négative, quel est le nombre estimatif de chacune de ces matières, d'après les statistiques recueillies à cette fin par le département des Postes ?

5. Quel est le coût estimatif par lettre, journal, colis, etc., ainsi délivrés dans les dites villes et cités ?

M. *Roche* (Marquette)—Jeudi prochain—QUESTION—

1. La Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique a-t-elle proposé ou soumis au gouvernement quelque tracé de son chemin à l'ouest de Winnipeg, dans la province du Manitoba ?

2. Dans l'affirmative, ce projet de tracé a-t-il été approuvé ou désapprouvé en tout ou en partie par le gouvernement ? S'il a été désapprouvé, pour quels motifs ?

3. La ligne proposée ou soumise comme susdit, passe-t-elle au nord ou au sud du chemin de fer Canadien du Nord, dans la province du Manitoba, et à quelle distance du dit chemin de fer ?

M. *Lake*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Combien d'acres de terres des écoles ont été vendus à l'enchère par le gouvernement dans les districts provisoires d'Alberta, Assiniboine et Saskatchewan, respectivement, du 1er janvier 1900 au 31 décembre 1904 ?

2. Quels sont les prix les plus élevés et les plus bas obtenus par acre ?

3. Quel prix moyen, par acre, a été obtenu dans chaque district provisoire ?

M. *Lake*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Des mesures ont-elles été prises conformément à la résolution du 2 avril 1901 par le gouvernement, pour obtenir une interprétation claire du sens de la clause du contrat du Pacifique Canadien concernant l'exemption de taxes des terres de la compagnie dans les Territoires du Nord-Ouest ?

2. Dans l'affirmative, où en sont rendues les procédures légales qui ont pu être prises dans l'espèce ?

3. Une décision a-t-elle été donnée quant au droit des commissions scolaires et des municipalités de prélever des taxes sur ces terres de la Compagnie du Pacifique Canadien ?

M. *Lennox*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance, écrits, dossiers, documents, mémoires ou renseignements, manuscrits ou imprimés en la possession ou sous le contrôle du département des Postes concernant la création d'un service de distribution rurale en Canada ou la manière d'établir ou administrer un semblable service, et son coût probable. Aussi, tous renseignements que le département possède sur l'opération d'un service semblable aux Etats-Unis ou ailleurs et son coût annuel et autres détails.

M. *Logan*—Jeudi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance adressée au gouvernement ou à aucun de ses ministres au sujet des câbles télégraphiques dans l'Empire.

M. *Foster*—Jeudi prichain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant le nombre de fourgons et de trucks ajoutés au matériel de l'Intercolonial, chaque année, depuis 1900 jusqu'à 1904 inclusivement; le nombre total au 1er janvier 1900 et au 1er janvier 1904, respectivement; et le nombre sur des lignes autres que l'Intercolonial à la date du 1er janvier 1900 et du 1er janvier 1904, respectivement.

M. *Taylor*—Jeudi prochain—ADRESSE—Etat donnant,—

1. Le nombre d'inspecteurs ou autres personnes nommés pour veiller à l'application de l'Acte de la Marque des fruits, 1901.

2. Les noms des dits inspecteurs ou autres personnes et des salaires de chacun.

3. Le montant total payé aux dites personnes à titre de salaires jusqu'au 1er janvier 1905.

4. Le montant payé aux dites personnes pour frais de voyage et autres dépenses jusqu'au 1er janvier 1905.

M. *Crocket*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance entre le gouvernement ou aucun de ses départements ou membres et la compagnie dite *The Alexander Gibson Railway and Manufacturing Company* ou toutes autres corporation ou corporations, personne ou personnes, non comprises dans l'état présenté à la Chambre le 29 juillet 1904, au sujet de l'achat et de la prise de possession par le

gouvernement du chemin de fer du Canada-Est, et de tous papiers en la possession du gouvernement ou d'aucun de ses départements non compris dans le dit état de juillet 1904, se rapportant à l'achat et à la prise de possession du dit chemin de fer et de son coût. Aussi, un état indiquant (1) le nombre d'officiers et employés au service du dit chemin de fer à l'époque de son transfert au gouvernement, leurs noms et salaires ou gages respectifs; (2) le nombre d'officiers et employés actuellement au service du dit chemin de fer, avec leurs noms et salaires ou gages respectifs; (3) le coût de l'exploitation du dit chemin de fer depuis la date de son transfert au gouvernement jusqu'au 1er février courant, et le chiffre des recettes brutes du dit chemin de fer pendant la même période.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mercredi, 8 février.	
32	Comité spécial sur le Bill (No 6) Acte modifiant l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur, 1898	11 a.m.
	Jeudi, 9 février.	
30	Bills Privés	10.30 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

No 19.

OTTAWA, MARDI, 7 FÉVRIER 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 20.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI, 8 FEVRIER 1905.

Prières.

Huit pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Henry C. Spalding, de New-York, et autres, des Etats-Unis et du Canada ; pour une charte sous le nom de Corporation des canaux du Canada.

De la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest, et de la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et Keewatin; demandant la ratification d'un contrat de fusionnement entre elles, et une charte sous le nom de Compagnie canadienne de transit du Grand Nord-Ouest.

Du chemin de fer Grand Nord du Canada; demandant l'autorisation d'affermer, acquérir ou acheter les lignes de la Compagnie du chemin de fer de Chateauguay et du Nord, et de la Compagnie du chemin de fer de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, et à d'autres fins.

De Charles William N. Kennedy et autres, de Winnipeg, Manitoba; pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Calgary à Battleford.

De l'honorable John Costigan, d'Ottawa, et autres d'autres lieux; demandant l'autorisation de construire un barrage dans la rivière Saint-Jean, à Winding-Ledges, pour obtenir une force hydraulique pouvant actionner des moulins, etc., et à d'autres fins.

De Philippe Elizée Panneton, banquier, et autres, de Trois-Rivières, Québec ; pour une charte sous le nom de la Compagnie de chemin de fer électrique de Trois-Rivières, Saint-Maurice, Maskinongé et Champlain.

De Robert Davy Perry, de Toronto, et autres de l'Ontario et des Etats-Unis; pour une charte sous le nom de *Algoma Copper Range Railway Company.*

De la Compagnie de prêt et d'épargnes de Huron et Erié; pour des amendements à sa charte et à l'acte qui l'amende.

Du conseil municipal du village de Weston; du conseil municipal du village de Sutton; du conseil municipal de la ville de Oakville; du conseil municipal de la ville de Brampton; du conseil municipal du comté d'Oxford; du conseil municipal de la cité de Woodstock; du conseil municipal de la ville de Ingersoll; du conseil municipal du village de Embro; du conseil municipal de la ville de Midland; du conseil municipal de la ville de Orillia; du conseil municipal de la ville de Penetanguishene; du conseil municipal de la ville de Oshawa; du conseil municipal de la ville de Whitby; du conseil municipal de la ville de Bothwell ; du conseil municipal du village de Thamesville; du conseil municipal de la ville de Dresden; du conseil municipal de la ville de Arnprior; du conseil municipal de la ville de Southampton; du conseil municipal du village de Tara; du conseil municipal de la ville de Kincardine; du conseil municipal de la ville de Wiarton; du conseil municipal du village de Elora; du conseil municipal de la ville de Cache-Bay; du conseil municipal de la ville de Copper-Cliff; du conseil municipal de la ville de North-Bay; du conseil municipal de la ville de New-Liskeard; du conseil municipal de la ville de Sudbury; du conseil municipal de la ville de Gravenhurst; du conseil municipal de la ville de Huntsville; du conseil municipal de la ville de Goderich; du conseil municipal de la ville de Park-Hill; du conseil municipal du village de Wroxeter; du conseil municipal du village de Brussels; du conseil municipal du village de Drayton; du conseil municipal de la ville de Mount-Forest; du conseil municipal de la ville de Harriston; du conseil municipal du village de Bobcaygeon; du conseil municipal du village de Teeswater; du conseil municipal du village de Lucknow; du conseil municipal du village de Lakefield, et du conseil municipal du village de Norwood, tous de l'Ontario ; du conseil municipal de la ville de Salaberry de Valleyfield, Quebec; du conseil municipal de la ville de Hantsport; et du conseil municipal de la ville de Yarmouth, tous de la Nouvelle-Ecosse; du conseil municipal de la cité de Saint-Jean; du conseil municipal du comté de Victoria; du conseil municipal de la cité de Moncton; du conseil municipal de la ville de St. Stephen; et du conseil municipal de la ville de St. Andrews, tous du Nouveau-Brunswick; du conseil municipal de la cité de Winnipeg; du conseil municipal du village de Carberry; du conseil municipal de la ville de Portage-la-Prairie; et du conseil municipal de la ville de Emerson, tous du Manitoba; du conseil municipal de la ville de Saskatchewan, Territoires du Nord-Ouest; pour un acte à l'effet d'empêcher les compagnies de téléphone d'élever des poteaux ou de creuser des conduites dans les rues ou chemins d'aucune municipalité en Canada sans le consentement du conseil municipal de la localité.

Sur motion de M. Gervais, le premier rapport du comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des Débats de cette Chambre pendant la présente session, est adopté.

M. Lancaster présente un bill (No 44) Acte modifiant l'Acte concernant les Certificats des capitaines et de seconds de navires,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

L'adresse à Son Excellence et les ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir : —

Par M. Ames:—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance échangée depuis le 1er octobre dernier entre (*a*) P. W. St. George, ingénieur-surintendant des hangars du port de Montréal et l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries, et

entre (*b*) l'honorable ministre ou le député-ministre de la Marine et des Pêcheries et les commissaires du havre de Montréal au sujet des plans, devis ou contrats pour les nouveaux hangars dans le port de Montréal.

Par M. Kemp:—Adresse,—Copie de toutes circulaires ou instructions ou règlements du département des Douanes et de tous arrêtés du conseil concernant l'article 19 de l'Acte modifiant le Tarif des douanes, 1897, sanctionné le 10 août 1904, connu généralement sous le nom de *Dumping clause*.

Par M. Barker:—Ordre de la Chambre,—Copie de toutes formules et instructions adressées aux officiers-rapporteurs dans les diverses provinces et territoires pour servir lors des dernières élections générales pour la Chambre des Communes.

Par M. Staples: —Ordre de la Chambre,—

1. Copie des listes de votation pour le district électoral de Macdonald, Manitoba, fournies au greffier de la Couronne en chancellerie avant les élections générales de 1904.

2. Copie des listes de votation fournies par le greffier de la Couronne en chancellerie à l'officier-rapporteur pour le district électoral de Macdonald pour les dites élections.

3. Copie des listes de votation fournies aux divers sous-officiers-rapporteurs par l'officier-rapporteur dans le dit district électoral de Macdonald.

Sir Wilfrid Laurier présente,—Réponse à adresse du 6 février 1905.—Copie de toute correspondance échangée depuis la prorogation du dernier Parlement entre le gouvernement du Canada, ou aucun de ses membres, et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, ou aucun de ses membres, au sujet de l'octroi de l'autonomie provinciale aux dits Territoires.

Le Bill (No 10) Acte concernant les Etiquettes des unions ouvrières est délibéré en comité général;—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne à 6 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Clements*—Vendredi prochain—QUESTION—Quelles quantités des produits ci-dessous ont été importées des Etats-Unis en Canada pour la consommation, quelles quantités ont été exportées aux Etats-Unis, et quel est le montant des droits perçus dans les deux cas au cours des années 1903 et 1904, savoir :—

1. Lard, bacon, jambons, épaules, etc.,
2. Pommes,
3. Blé,
4. Maïs,
5. Fèves, crues, en conserves ou autrement,
6. Bestiaux,
7. Chevaux,
8. Laines,
9. Peaux vertes ?

M. *Ganong*—Vendredi prochain—QUESTION—Le gouvernement a-t-il l'intention d'accorder des permis pour la mise en boîte du homard dans le district No 1 du Nouveau-Brunswick, pour l'année 1905, autres que ceux mentionnés dans la réponse à la question posée le 6 février, savoir :—J. Ingersoll, E. A. Holmes, Connors, frères, et Burnham et Morrell ?

M. *Ames*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il récemment acheté, comme site d'une station de distribution de matières postales, une propriété dans la cité de Montréal, en face de la gare Bonaventure du chemin de fer du Grand-Tronc ?
2. Dans l'affirmative, quels sont les numéros de cadastre et les subdivisions de cette propriété ?
3. Quelle est la superficie totale de la propriété achetée ?
4. Quels étaient les précédents propriétaires ?
5. Quel prix a été payé ?
6. Quel agent a négocié la transaction, et quel a été le chiffre de sa commission ?

M. *Ames*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Quels sont les membres des Bureaux d'inspection des grains à Montréal et Toronto nommés par le Gouverneur en conseil sous l'empire de l'article 32, 4 Edouard VII, chap. 14 ?
2. Quels sont les membres qui, à Toronto, ont été ainsi nommés sur la recommandation de la Chambre de Commerce de Toronto ?
3. Quels sont les membres qui, à Montréal, ont été ainsi nommés sur la recommandation de la Chambre de Commerce de Montréal ?
4. Quelques-uns des membres pour Montréal ont-ils été nommés par le gouvernement sans être recommandés par la Chambre de Commerce de Montréal ?

M. *Martin* (Queen)—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Henry Curtis Lawson a-t-il été destitué comme maître de poste de Stanhope, I.P.-E. ?
2. Dans l'affirmative, pourquoi ? A la demande de qui ?
3. Des plaintes ont-elles été portées contre lui ? Dans l'affirmative, de quelle nature sont-elles et quelles sont les personnes qui les ont faites ?
4. Des pétitions ont-elles été reçues demandant sa destitution ? Dans l'affirmative, par qui étaient-elles signées ?

5. Le maître de poste ou l'inspecteur des postes dans la province ont-ils demandé la destitution de M. Lawson ?

6. Depuis combien de temps M. Lawson occupait-il sa position ? Quand les plaintes, s'il en est, ont-elles été portées en premier lieu ?

7. Le ministre des Postes a-t-il fait connaître à M. Lawson les motifs de sa destitution ?

M. *Daniel*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Combien de tonnes de charbon ont été achetées par l'Intercolonial de la Compagnie de houille et de chemin de fer de Beersville pendant l'année expirée le 31 décembre 1904, et à quel prix par tonne ?

2. Quelle était la qualité ou la valeur de ce charbon comme combustible, tel que démontré par son emploi par l'Intercolonial ?

M. *Clements*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance entre le gouvernemnt ou aucun de ses membres ou toutes autres personne ou personnes au sujet de l'encouragement de l'industrie du sucre de betterave en Canada.

M. *Martin* (Queen)—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance, pétitions, résolutions, rapports et mémoires en la possession du gouvernement ou d'aucun de ses membres, concernant le tracé et la construction de chemins de fer d'embranchement dans la province de l'Ile du Prince-Edouard. Aussi, état indiquant le nombre d'explorations faites dans la province depuis 1900, les routes étudiées et le coût de chacune.

M. *Monk*—Vendredi prochain—ADRESSE—Copie de toutes correspondance et dépêches échangées entre le gouvernement du Canada et les autorités impériales au sujet de l'établissement en Canada d'une succursale de la Monnaie royale.

M. *Gervais*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant,—

1. Quel est le nombre total d'officiers, ingénieurs civils et autres personnes actuellement employés aux explorations concernant le chemin de fer Transcontinental et les entreprises qui s'y rattachent, sous le contrôle de la commission de construction du dit chemin de fer.

2. Quels étaient les noms et domicile de chacune des personnes ci-dessus mentionnées lors de leur nomination.

3. Quelles sont les fonctions et les salaires de chacune des dites personnes.

M. *Foster*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant,—

1. Quelles sont les dates respectives de la nomination des Commissaires du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique et du personnel qui est employé par la commission.

2. Quel montant total a été dépensé jusqu'au 31 décembre 1904 pour la dite commission sous les rubriques de (*a*) salaires des commissaires; (*b*) salaires des employés; (*c*) dépenses; et (*d*) loyers de bureaux.

M. *Staples*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance entre le gouvernement ou aucun de ses membres et toutes autre personne ou personnes concernant la révocation du maître de poste de Saint-Claude, Manitoba (M. J. P. Bernier), le ou vers le 1er jour de novembre 1904.

M. *Martin* (Queen)—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant séparément le montant dépensé par le gouvernement fédéral depuis le 1er juillet 1873, pour construire, équiper et subventionner les chemins de fer et les canaux en Canada, la valeur des terres données à titre de subventions, sur le pied de une piastre l'acre, et l'estimation des obligations totales contractées par le Canada pour la construction du chemin de fer du Grand-Tronc-Pacifique.

Aussi, état indiquant séparément la partie des dites dépenses qui ont été faites ou qui sont à faire, comme susdit, pour les chemins de fer et canaux, dans chaque province du Canada et les Territoires du Nord-Ouest, en en déduisant les sommes qui ont pu être portées au débit d'aucune des dites provinces ou des dits Territoires du Nord-Ouest dans le compte de leur dette envers le gouvernement du Canada.

Sir *Wilfrid Laurier*—Vendredi prochain—Qu'à compter de mercredi prochain, le 15 courant, inclusivement, jusqu'à la fin de la session, les mesures du gouvernement auront la priorité, les mercredis et les jeudis, immédiatement après les questions.

M. *Fisher*—Vendredi prochain—Comité général pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient de prescrire que le Gouverneur en conseil pourra de temps à autre payer à même les crédits votés à cette fin par le Parlement pour cet objet telles sommes qui pourront être nécessaires pour faire le recensement et pour recueillir, mettre en tableaux et publier les statistiques sur l'agriculture, le commerce, la criminalité, l'éducation, l'industrie, le mouvement de la population et autres sujets, pour rémunérer les officiers et commis nécessaires, et pour solder toutes les dépenses entraînées par la mise à exécution d'un acte à cette fin.

M. *Fitzpatrick*—Vendredi prochain—BILL intitulé: "Acte concernant les Contrats pour travaux du gouvernement."

M. *Fitzpatrick*—Vendredi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte du Cens électoral, 1898."

M. *Emmerson*—Vendredi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant le Département des Chemins de fer et Canaux."

M. *Hyman*—Vendredi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Travaux publics."

M. *Maclean*—Lors de la troisième lecture du Bill (No 36) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903,—Proposera que les articles suivants y soient insérés :—

1. L'article 3 de l'Acte des Chemins de fer, 1903, est modifié par l'insertion des mots "et compagnies de messagerie" à la suite du mot "personnes", à la première ligne.

2. L'article 10 du dit acte est modifié par le retranchement des mots: "et son sentiment prévaudra en toute question qui, suivant l'opinion des membres de la commission, est une question de droit".

3. L'article 193 du dit acte est modifié par l'addition des mots suivants: "et le chiffre de cette considération doit se borner au préjudice direct et immédiat réellement souffert en conséquence de cette construction, de ce service et de cet entretien, de la part de la compagnie du chemin de fer, à cette gare ou ce local, à l'exclusion de toute cause, matière ou affaire en dehors de cette construction, ce service et cet entretien.

4. L'article 264 du dit acte est modifié par l'addition du paragraphe suivant :—

"Les taux portés au tarif fondamental régulateur des voyageurs, n'excéderont pas les suivants, savoir : Pour toute compagnie dont les recettes brutes, pour son service des voyageurs, telles que rapportées au ministre aux termes de l'article 304 du présent acte, égaleront ou excéderont la somme de $3,000 par mille de voie exploité par la dite compagnie, deux centins par mille; et pour toute compagnie dont les recettes, pour son service des voyageurs, rapportées comme il est dit ci-dessus, seront de plus de $2,000, mais moindres que $3,000 par mille de voie exploité par la dite compagnie, deux centins et demi par mille; et pour toute compagnie dont les recettes, rapportées comme il est dit ci-dessus, seront moindres que $2,000 par mille de voie exploité par la dite compagnie, trois centins par mille."

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Jeudi, 9 février.	
30	Bills Privés	10.30 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Vendredi, 10 février.	
30	Ordres Permanents	10.30 a.m.

No 20.

OTTAWA, MERCREDI, 8 FEVRIER 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 21.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI, 9 FEVRIER 1905.

PRIÈRES.

Quinze pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du conseil municipal du village de Markdale; du conseil municipal du village de Milverton; du conseil municipal du village de Brighton; du conseil municipal du village de Colborne; du conseil municipal du village de Lancaster; du conseil municipal du village de Maxville; du conseil municipal de la cité de Sainte-Catherine; du conseil municipal du village de Merritton; du conseil municipal du village de Port-Dalhousie; du conseil municipal de la ville de Brockville; du conseil municipal de la ville de Grangeville; du conseil municipal du village de Grand-Valley; du conseil municipal du comté de Dufferin; du conseil municipal du comté de Welland; du conseil municipal du village de Fort-Erié; du conseil municipal de la ville de Thorold; du conseil municipal de la ville de Napanee; du conseil municipal de la cité d'Ottawa; du conseil municipal de la ville d'Essex; du conseil municipal de la ville de Leamington; du conseil municipal de la ville de Amherstburg; du conseil municipal de la ville de Kingsville; du conseil municipal du village de Tilbury; du conseil municipal de la ville de Walkerville; du conseil municipal de la cité de Windsor; du conseil municipal de la ville de Sandwich; du conseil municipal de la ville de Ridgetown; du conseil municipal du village de Lanark; du conseil municipal du village de Dutton; du conseil municipal de la ville de Dunville; du conseil municipal de la ville de Cayuga; du conseil municipal de Caledonia; du conseil municipal de la ville de Pembroke; du

conseil municipal de la ville de Seaforth; du conseil municipal du village de Hensall; du conseil municipal du village de Cremore; du conseil municipal de la ville de Collingwood; du conseil municipal de la ville de Barrie; du conseil municipal de la ville de Toronto-Nord; du conseil municipal de la ville de Toronto-Est; du conseil municipal de la cité de Toronto; du conseil municipal de la ville de Deseronto; du conseil municipal de la ville de Uxbridge; du conseil municipal de la ville de Meaford; du conseil municipal du township de Wilmot; du conseil municipal du village de Ayr; du conseil municipal de la cité de Belleville; du conseil municipal du comté de Hastings; et du conseil municipal du village de Beeton, tous de l'Ontario; du conseil municipal de la ville de Saint-Hyacinthe; du conseil municipal de la ville de Terrebonne; du conseil municipal de la ville de Montmagny; et du conseil municipal de la ville de Saint-Jean, tous de Québec; du conseil municipal de la cité de New-Westminster; du conseil municipal de la cité de Greenwood; et du conseil municipal de la cité de Vancouver, tous de la Colombie Britannique; du conseil municipal de la ville de Indian-Head; du conseil municipal de la ville de Lethbridge; du conseil municipal de la cité de Régina; et du conseil municipal de la ville de Medicine-Hat, tous des Territoires du Nord-Ouest; du conseil municipal de la ville de Selkirk; et du conseil municipal du village de Carman, tous du Manitoba; pour un acte à l'effet d'empêcher les compagnies de téléphone d'élever des poteaux ou de creuser des conduites dans les rues ou chemins d'aucune municipalité en Canada sans le consentement du conseil municipal de la localité.

De Paul Galibert, et autres, de la cité et du district de Montréal et autres lieux, Québec; pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Montréal, de Québec et du Sud.

M. Hyman, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le premier rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et il a décidé d'en faire rapport sans amendement, savoir :—

Bill (No 11) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest ;

Bill (No 13) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental ; et

Bill (No 18) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest.

Votre comité a aussi pris en considération le Bill (No 15) Acte constituant en corporation la compagnie dite *St. Mary's and Western Ontario Railway Company*, et il a décidé d'en faire rapport avec des amendements.

M. Demers (Saint-Jean et Iberville), du comité des Bills Privés, présente le premier rapport de ce comité, rapportant avec des amendements le Bill (No 12) Acte concernant la Compagnie électrique d'Ottawa.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis, pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir :—

Par M. Macdonald :—Bill (No 45) Acte concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer.

Aussi,—Bill (No 46) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien.

Par M. Geoffrion :—Bill (No 47) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal.

M. Hyman met devant la Chambre,—Rapport annuel du ministre des Travaux publics, pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Sir Wilfrid Laurier présente,—Réponse à adresse du 6 février 1905.—Copie de la lettre de l'honorable Andrew G. Blair donnant sa démission comme président du Bureau des commissaires des chemins de fer et de toute correspondance se rapportant à la dite démission.

M. Paterson présente,—Réponse à ordre du 30 janvier 1905.—Etat indiquant la valeur des légumes importés des Etats-Unis et déclarés aux ports de Montréal et de Toronto pendant l'année fiscale expirée le 30 juin 1904, et donnant séparément la dite valeur pour le premier et le dernier semestres de la dite année. Aussi, état indiquant la valeur des légumes en boîte ou séchés déclarés aux dits ports pendant la dite année fiscale, et le montant des droits perçus sur ces produits à chacun de ces ports.

Le Bill (No 10) Acte concernant les Etiquettes des unions ouvrières est de nouveau délibéré en comité général,—et sur nouveau rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 21) Acte modifiant l'Acte concernant la sûreté des navires et les mesures à prendre pour prévenir les accidents à bord, est délibéré en comité général,—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Lancaster, l'ordre pour la seconde lecture du Bill (No 3) Acte modifiant l'Acte concernant les Certificats de capitaines et de seconds de navires, est rescindé et le bill retiré.

M. Bole propose,—Que le Bill (No 23) Acte modifiant les dispositions du Code criminel, 1892, concernant les maisons de débauche publique, soit maintenant lu la seconde fois.

Et un débat s'ensuivant,—il est ajourné sur motion de M. Bole.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés, savoir :—

Par M. Foster:—Ordre de la Chambre,—Etat donnant le nombre de fourgons et de trucks ajoutés au matériel de l'Intercolonial, chaque année, depuis 1900 jusqu'à 1904 inclusivement; le nombre total au 1er janvier 1900 et au 1er janvier 1904, respectivement; et le nombre en service sur des lignes autres que l'Intercolonial à la date du 1er janvier 1900 et du 1er janvier 1904, respectivement.

Par M. Taylor—Adresse,—Etat donnant,—

1. Le nombre d'inspecteurs ou autres personnes nommés pour veiller à l'application de l'Acte de la Marque des fruits, 1901.
2. Les noms des dits inspecteurs ou autres personnes et des salaires de chacun.
3. Le montant total payé aux dites personnes à titre de salaires jusqu'au 1er janvier 1905.
4. Le montant payé aux dites personnes pour frais de voyage et autres dépenses jusqu'au 1er janvier 1905.

Par M. Crocket:—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement ou aucun de ses départements ou membres et la compagnie dite *The Alexander Gibson Railway and Manufacturing Company* ou toutes autres corporation ou corporations, personne ou personnes, non comprise dans l'état présenté à la Chambre le 29 juillet 1904, au sujet de l'achat et de la prise de possession par le gouvernement du chemin de fer du Canada-Est, et de tous papiers en la possession du gouvernement ou d'aucun de ses départements non compris dans le dit état de juillet 1904, se rapportant à l'achat et à la prise de possession du dit chemin de fer et de son coût. Aussi, un état indiquant (1) le nombre d'officiers et employés au service du dit chemin de fer à l'époque de son transfert au gouvernement, leurs noms et salaires ou gages respec-

tifs; (2) le nombre d'officiers et employés actuellement au service du dit chemin de fer avec leurs noms et salaires ou gages respectifs; (3) le coût de l'exploitation du dit chemin de fer depuis la date de son transfert au gouvernement jusqu'au 1er février courant, et le chiffre des recettes brutes du dit chemin de fer pendant la même période.

La Chambre se forme de nouveau en comité général pour considérer la résolution concernant l'empaquetage et la vente des pommes,—et sur nouveau rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 36) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, est lu pour la seconde fois, et référé à un comité général devant siéger à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

XVI.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

Edifices publics.

115	Ottawa—Edifices des archives du Dominion	45,000 00
	Ottawa—Hôtel des monnaies	200,000 00
	Ottawa—Musée Victoria et autres édifices	250,000 00
	Ottawa—Edifice ministériel de l'ouest—allonge	85,000 00

Ports et rivières.

Québec.

116	Amélioration du port de Québec	157,000 00

Ontario.

118	Port-Arthur et Fort-William—Travaux d'améliorations du port et de la rivière	195,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.30 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Sproule*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quelle est la méthode suivie par le département de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques pour l'émission des blancs de bulletins employés dans les élections fédérales ? Combien de bulletins sont contenus sur chaque feuille ?

2. Les feuilles sur lesquelles les bulletins sont imprimés sont-elles envoyées directement du Bureau de l'Imprimerie aux divers officiers-rapporteurs en Canada, ou sont-elles expédiées par l'intermédiaire du greffier de la Couronne en chancellerie ?

3. Ces feuilles de bulletins sont-elles comptées avec soin avant d'être envoyées, et garde-t-on note du nombre de feuilles envoyées à chaque officier-rapporteur ? Dans l'affirmative, qui contrôle ce comptage ?

4. Après l'envoi des feuilles de bulletins aux divers officiers-rapporteurs pour les dernières élections fédérales, des plaintes ont-elles été faites au département de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques ou au greffier de la Couronne en chancellerie, par quelque officier-rapporteur ou par ses subordonnés, ou par quelqu'établissement d'imprimerie, à l'effet que le nombre voulu de feuilles de bulletins pour cette division électorale ou pour ces divisions électorales n'avait pas été fourni, ou que le nombre de feuilles reçues était moindre que le nombre inscrit au crédit de l'officier-rapporteur ?

5. Dans l'affirmative, dans quelles division ou divisions électorales ces faits se sont-ils produits, et quelle mesure a été prise au sujet de ces plaintes ?

M. *Daniel*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Qui fait les travaux de construction du brise-lames de Dipper-Harbour, dans le comté de Saint-Jean, N.-B. ?

2. Les travaux ont-ils été donnés par voie de soumission ? Dans l'affirmative, quels étaient les soumissionnaires et quel était le montant stipulé dans chaque soumission ?

M. *Sinclair*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Combien de postes de sauvetage sous le contrôle du département de la Marine et des Pêcheries sont échelonnés le long des côtes de la Nouvelle-Ecosse ?

2. Où ces postes sont-ils situés ?

3. Quels sont les nom et domicile du patron de chaque canot, et quel est le nombre des hommes d'équipe ?

4. Quel montant a été dépensé pendant la dernière année fiscale pour l'entretien de chacun des dits postes ?

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Vendredi, 10 février.	
30	Ordres Permanents	10.30 a.m.
	Mardi, 14 février.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Mercredi, 15 février.	
32	Comité spécial sur le Bill (No 6) Acte modifiant l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur de 1898	10.30 a.m.

No 21.

OTTAWA, JEUDI, 9 FÉVRIER 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 22.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI, 10 FEVRIER 1905.

PRIÈRES.

Neuf pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Compagnie Gillies Brothers (limitée); pour un acte l'autorisant à augmenter son capital-social et lui conférant de nouveaux pouvoirs.

Du conseil municipal de la cité de Brantford; du conseil municipal de la cité de London; du conseil municipal de la ville d'Aylmer; du conseil municipal du village de Springfield; du conseil municipal de la ville de Port-Hope; et du conseil municipal du township de Cavan, tous de l'Ontario; et du conseil municipal de la cité de Sydney, Nouvelle-Ecosse; pour un acte à l'effet d'empêcher les compagnies de téléphone d'élever des poteaux ou de creuser des conduites dans les rues ou chemins d'aucune municipalité en Canada sans le consentement du conseil municipal de la localité.

M. Grant, du comité des Ordres Permanents, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés relativement aux pétitions suivantes, savoir :—

De la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton, Yukon et Pacifique; demandant du délai pour construire sa ligne.

De la Compagnie du chemin de fer de Toronto à Hamilton; demandant l'autorisation d'émettre des actions privilégiées.

De Charles W. Kennedy et autres; pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Calgary à Battleford.

De la Compagnie du chemin de fer des Comtés-Unis; demandant de nouveaux pouvoirs.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir :—

Par M. Calvert:—Bill (No 48) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto à Hamilton.

Par M. Macpherson:—Bill (No 49) Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie dite *Century*.

Par M. Turriff:—Bill (No 50) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Battleford.

Par M. Fitzpatrick:—Bill (No 51) Acte concernant les contrats pour travaux du gouvernement.

Aussi,—Bill (No 52) Acte modifiant l'Acte du Cens électoral, 1898.

Par M. Emmerson:—Bill (No 53) Acte modifiant l'Acte concernant le département des Chemins de fer et Canaux.

Par M. Hyman:—Bill (No 54) Acte modifiant l'Acte des Travaux publics.

M. Fisher propose,—Que la Chambre se forme en comité général, mardi prochain, pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient de prescrire que le Gouverneur en conseil pourra de temps à autre payer à même les crédits votés à cette fin par le Parlement pour cet objet telles sommes qui pourront être nécessaires pour faire le recensement et pour recueillir, mettre en tableaux et publier les statistiques sur l'agriculture, le commerce, la criminalité, l'éducation, l'industrie, le mouvement de la population et autres sujets, pour rémunérer les officiers et commis nécessaires, et pour solder toutes les dépenses entraînées par la mise à exécution d'un acte à cette fin.

Alors, M. Fisher informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mise au fait de l'objet de la dite résolution la recommande à la Chambre.

Ordonné, que la Chambre se forme en comité général, mardi prochain, pour considérer la dite résolution.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est Résolu,—Qu'à compter de mercredi prochain, le 15 courant, inclusivement, jusqu'à la fin de la session, les mesures du gouvernement auront la priorité, les mercredis et les jeudis, immédiatement après les questions.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

Et la Chambre continuant à siéger en comité des Subsides.

A 6 p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapporté sans amendement, lus la troisième fois et passés, savoir :—

Bill (No 11) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest.

Bill (No 13) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental.

Bill (No 18) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest.

Bill (No 15) Acte constituant en corporation la compagnie dite *St. Mary's and Western Ontario Railway Company.*

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et référés aux comités qui suivent, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 39) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Niagara, Sainte-Catherine et Toronto.

Bill (No 41) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Régina à la Baie d'Hudson.

Bill (No 42) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Vancouver, Westminster et Yukon.

Bill (No 43) Acte concernant la Compagnie du canal à navires du lac Champlain et du Saint-Laurent.

Comité des Bills Privés :

Bill (No 40) Acte concernant la Compagnie de force motrice Niagara-Welland.

Le comité des Subsides reprend alors le cours de ses délibérations.

XVIII.—SUBVENTIONS POSTALES ET MARITIMES.

150	Paquebots entre la Grande-Bretagne et le Canada	260,000 00
189	Service à la vapeur entre le Canada et le Mexique	50,000 00
151	Service de bateaux à vapeur entre Halifax, Saint-Jean, Terreneuve et Liverpool, du 1er juillet 1905 au 30 juin 1906	20,000 00
152	Service de bateaux à vapeur entre Saint-Jean, N.-B., et Glasgow, durant l'hiver de 1905-06	15,000 00
153	Service de bateaux à vapeur entre Saint-Jean, N.-B., Dublin et Belfast, durant l'hiver de 1905-06	7,500 00
155	Service de bateaux à vapeur entre Saint-Jean et Digby, du 1er juillet 1905 au 30 juin 1906	12,500 00
157	Service entre Victoria et San-Francisco	5,000 00
158	Comunication à la vapeur entre Halifax et Terreneuve par les ports du Cap-Breton	2,000 00
159	Communication à la vapeur durant la saison de 1905, *i.e.*, depuis l'ouverture jusqu'à la fermeture de la navigation, entre la terre ferme et les îles de la Madeleine	15,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Fisher soumet à la Chambre,—Rapport du comité de l'honorable Conseil privé du 8 janvier 1905 concernant l'embargo sur le détail du Canada.

La Chambre s'ajourne alors à 11.15 p.m., jusqu'à lundi prochain.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Cockshutt*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quelle a été la quantité et la valeur de la graine de trèfle rouge, d'alsike et de mil exportée du Canada chacune des années 1902, 1903 et 1904 ?
2. De quels ports ces produits ont-ils été expédiés ?
3. En quels pays ces produits ont-ils été exportés ?

M. *Bergeron*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quels havres en Canada sont sous le contrôle de commissaires ?
2. Quels sont les noms des commissaires des différents havres ?
3. Comment sont-ils nommés ? Combien sont nommés par le Gouverneur en conseil ?
4. Quelle est la rémunération des commissaires ?

M. *Ames*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il récemment acheté, ou est-il sur le point d'acheter une propriété sur la rue Saint-Antoine, dans le quartier Saint-Joseph, de la cité de Montréal, pour servir aux fins de l'immigration, ou autre objet ?
2. Dans l'affirmative, quel est le numéro de la rue, les division et subdivision cadastrales, et la superficie de la propriété ?
3. Quel est le prix d'achat payé ou convenu ?
4. De qui la propriété a-t-elle été achetée ? Qui a négocié la vente, quelle commission a été payée pour la transaction, et à qui ?

M. *Lewis*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quel est le propriétaire du steamer *de Lévis* employé par le gouvernement pour les levés hydrographiques du fleuve Saint-Laurent ?
2. Quel montant total a été payé par le gouvernement pour l'usage du dit steamer en 1904 ?
3. Combien de jours a-t-il été employé par le gouvernement ?
4. Quels officiers du département de la Marine et des Pêcheries étaient employés à ces travaux, quelle était la durée du service de chacun, et quelle rémunération chacun d'eux recevait-il ?

M. *Monk*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quelle est la superficie totale et la désignation cadastrale des propriétés acquises par le gouvernement pour l'établissement d'un dépôt des phares du Canada à Kingston ?
2. Quels prix ont été payés ?
3. Quels ont été les vendeurs, quelles commissions ont été payées pour la vente et à qui l'ont-elles été ?

M. *Ames*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quelle quantité de carbure pour gaz acétylène a été achetée ou manufacturée par le département de la Marine et des Pêcheries depuis le 1er juillet 1903 ?
2. De qui les achats ont-ils été faits ?
3. Quels sont les prix payés ?
4. Des soumissions ont-elles été demandées par annonces publiques ? Dans la négative, pourquoi ?
5. Existe-t-il des contrats pour approvisionnement futur ?

M. *Lalor*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Les édifices et constructions du gouvernement se rattachant au dépôt des phares à Kingston, ont-ils été érigés par voie de contrats ?

2. Dans l'affirmative, des soumissions ont-elles été demandées, et dans quels journaux et à quelles dates les annonces ont-elles été publiées ?

3. Quelles soumissions ont été reçues, quelles offres ont été faites et qui a obtenu le contrat ?

M. *Martin* (Queen)—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance au sujet de la construction d'un nouveau bateau devant servir à maintenir les communications en hiver entre l'Ile du Prince-Edouard et le continent. Aussi, copie du rapport de l'inspecteur sur la condition actuelle du steamer *Stanley* faisant le service sur cette route, les réparations faites au dit steamer et les avaries causées par les glaces. Aussi, tous autres renseignements en la possession du gouvernement quant à la date de la contruction, la classe, etc.

M. *Morin*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance échangée avec le gouvernement ou aucun de ses membres ou aucun officier à l'emploi du gouvernement, concernant la nomination d'un officier-rapporteur pour le comté de Dorchester, Québec, pour l'élection générale de 1904, et la démission de toute personne ainsi nommée.

M. *Ames*—Lundi prochain—ADRESSE—Etat indiquant le montant et la nature de toute réclamation faite par la maison P. Lyall et Fils pour travaux supplémentaires se rattachant à son entreprise pour la construction des hangars en acier dans le port de Montréal; et spécifiant, dans chaque cas, si la réclamation a été acceptée et approuvée par les commissaires du havre ou l'ingénieur en chef, si elle a été recommandée pour paiement par l'ingénieur-surintendant du gouvernement, et, dans le cas de conflit entre les ingénieurs, quelle décision a été donnée, dans chaque cas, par le ministre de la Marine et des Pêcheries, et le montant payé ou à être payé à l'entrepreneur en rapport avec chaque réclamation.

M. *Lewis*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant quels contrats pour travaux ou approvisionnements ont été accordés depuis le 1er juillet 1903 à d'autres personnes que les plus bas soumissionnaires dans le département de la Marine et des Pêcheries par l'autorité du Gouverneur en conseil en la manière énoncée dans l'article 6 de l'Acte 55-56 Vic., chap. 17. Aussi, les noms et les offres de tous les soumissionnaires écartés dans chaque cas, et les motifs pour lesquels la plus basse soumission n'a pas été acceptée.

M. *Lewis*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant copie complète de toutes demandes pour l'amélioration du service des phares, l'établissement de nouvelles facilités pour la navigation et autres questions semblables reçues par la commission des phares depuis sa création; aussi, indiquant quelle décision a été prise par la commission sur chaque demande, et quelles recommandations de la dite commission ont été approuvées par le ministre de la Marine et des Pêcheries.

M. *Monk*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant les noms de toutes personnes ajoutées permanemment ou temporairement à la feuille de paie du service météorologique, depuis le 30 juin 1904, et le montant reçu par chacune d'elles jusqu'à date.

M. *Monk*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance entre le ministre de la Marine et des Pêcheries et la *Submarine Signal Company*, de Boston, Etats-Unis, y compris tous contrats ou conventions conclus entre les parties susmentionnées.

M. *Ames*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat faisant connaître tous les contrats qui, depuis le 1er juillet 1903, ont été conclus ou renouvelés par le département de la Marine et des Pêcheries avec toute personne ou compagnie pour la mise en place, l'entretien ou la garde de bouées de port, donnant, dans chaque cas, le nom de l'entrepreneur, le montant annuel de son contrat et la date de son expiration; indiquant aussi en quels cas des soumissions publiques n'ont pas été demandées et en quels cas la plus basse soumission n'a pas été acceptée.

M. *Lalor*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant toutes les commandes données pour travaux ou pour approvisionnements, par le département de la Marine et des Pêcheries depuis le 1er juillet 1903, sans demande préalable de soumissions par voie d'annonces publiques, tel que prescrit par l'article 5 de l'Acte 55-56 Vic., chap. 17.

M. *Boyce*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie du plan ou des plans déposés par la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique au département des Chemins de fer et Canaux et indiquant le point terminal ou les points terminaux projetés sur la côte du Pacifique. Aussi, copie du plan ou des plans déposés par la dite compagnie indiquant les points terminaux à Port-Arthur, Fort-William et Winnipeg.

AFFICHAGE DE BILLS PRIVES.

Les bills suivants ont, ce 10 février, été affichés comme devant être pris en considération par les comités qui suivent vendredi, le 17 courant, ou après, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 39) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Niagara, Sainte-Catherine et Toronto.

Bill (No 41) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Régina à la Baie d'Hudson.

Bill (No 42) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Vancouver, Westminster et Yukon.

Bill (No 43) Acte concernant la Compagnie du canal à navires du lac Champlain et du Saint-Laurent.

Comité des Bills Privés :

Bill (No 40) Acte concernant la Compagnie de force motrice Niagara-Welland.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 14 février.	
30	Ordres Permanents	10.30 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Mercredi, 15 février.	
32	Comité spécial sur le Bill (No 6) Acte modifiant l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur de 1898	10.30 a.m.
34	Impressions du parlement (pour organisation)	10.30 a.m.

No 22.

OTTAWA, VENDREDI, 10 FÉVRIER 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 23.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI, 13 FEVRIER 1905.

PRIÈRES.

Treize pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du conseil municipal de la cité de Nelson; du conseil municipal de la cité de Revelstoke; du conseil municipal de la cité de Fernie; et du conseil municipal de la cité de Grand-Forks, tous de la Colombie-Britannique; du conseil municipal de la ville de Pétrolia; du conseil municipal de la ville de Toronto-Junction; du conseil municipal du village de Port-Perry; du conseil municipal du village de Winchester; du conseil municipal de la ville de Fort-Francis; du conseil municipal de la ville de Port-Arthur; et du conseil municipal de Shuniah, tous de l'Ontario; du conseil municipal du village de Deloraine; et du conseil municipal du village de Boissevain, tous du Manitoba; du conseil municipal de la ville de Inverness, Nouvelle-Ecosse; du conseil municipal de la ville de Windsor-Mills, Québec; et du conseil municipal de la ville de Campbellton, Nouveau-Brunswick; pour un acte à l'effet d'empêcher les compagnies de téléphone d'élever des poteaux ou de creuser des conduites dans les rues ou chemins d'aucune municipalité en Canada sans le consentement du conseil municipal de la localité.

De Jane Marie Fitzsimmons, de Utica, E.-U., épouse de Cradock Percy Booth Simpson, de Montréal, Québec; pour un acte de divorce.

De la Compagnie manufacturière de meubles dite *Gold Medal* (limitée) ; pour prolonger la durée de certain brevet pour améliorations dans les objets en fil métallique.

De la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté; pour un acte l'autorisant à construire et exploiter un certain embranchement depuis un point dans ou près le village de Bridgewater jusqu'à un point à ou près Actinolite Mines et à d'autres fins.

De Nelson Hodgins et autres, de Lauder et des environs, Manitoba; demandant qu'aucune nouvelle prolongation de délai ne soit accordée à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien pour la construction de son prolongement vers Broomhill, mais que si les travaux ne sont pas complétés le 7 mai prochain, la charte relative à la dite construction soit annulée.

De la Chambre de Commerce et autres, de Pétrolia, Ont.; pour un acte autorisant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien de prolonger sa ligne depuis un point à ou près Komoka jusqu'à un point sur la rivière St-Clair, etc.

M. Dyment présente un bill (No 55) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Canada-Middlesex,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

M. Emmerson met devant la Chambre,—Rapport annuel du ministre des Chemins de fer et Canaux pour l'exercice 1903-1904.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et référés aux comités qui suivent, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 45) Acte concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.

Bill (No 46) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien.

Bill (No 48) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto à Hamilton.

Bill (No 50) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Battleford.

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 49) Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie dite *Century*.

Les adresses à Son Excellence, et les ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir :—

M. Martin (Queen) :—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance, pétitions, résolutions, rapports et mémoires en la possession du gouvernement ou d'aucun de ses membres, concernant le tracé et la construction de chemins de fer d'embranchements dans la province de l'Ile du Prince-Edouard. Aussi, état indiquant le nombre d'explorations faites dans la province depuis 1900, les routes étudiées et le coût de chacune.

M. Monk :—Adresse,—Copie de toutes correspondance et dépêches échangées entre le gouvernement du Canada et les autorités impériales au sujet de l'établissement en Canada d'une succursale de la Monnaie royale.

M. Foster :—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant,—

1. Quelles sont les dates respectives de la nomination des Commissaires du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique et du personnel qui est employé par la commission.

2. Quel montant total a été dépensé jusqu'au 31 décembre 1904 pour la dite commission sous les rubriques de (*a*) salaires des commissaires; (*b*) salaires des employés; (*c*) dépenses; et (*d*) loyers de bureaux.

M. Martin (Queen):—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant séparément le montant dépensé par le gouvernement fédéral depuis le 1er juillet 1873, pour construire, équiper et subventionner les chemins de fer et les canaux en Canada, la valeur des terres données à titre de subventions, sur le pied de une piastre l'acre, et l'estimation des obligations totales contractées par le Canada pour la construction du chemin de fer du Grand-Tronc-Pacifique.

Aussi, état indiquant séparément la partie des dites dépenses qui ont été faites ou qui sont à faire, comme susdit, pour les chemins de fer et canaux, dans chaque province du Canada et les Territoires du Nord-Ouest, en en déduisant les sommes qui ont pu être portées au débit d'aucune des dites provinces ou des dits Territoires du Nord-Ouest dans le compte de leur dette envers le gouvernemnt du Canada.

Aussi,—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance au sujet de la construction d'un nouveau bateau devant servir à maintenir les communications en hiver entre l'Ile du Prince-Edouard et le continent. Aussi, copie du rapport de l'inspecteur sur la condition actuelle du steamer *Stanley* faisant le service sur cette route, les réparations faites au dit steamer et les avaries causées par les glaces. Aussi, tous autres renseignements en la possession du gouvernement quant à la date de la construction, la classe, etc.

M. Morin:—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance échangée avec le gouvernement ou aucun de ses membres ou aucun officier à l'emploi du gouvernement, concernant la nomination d'un officier-rapporteur pour le comté de Dorchester, Québec, pour l'élection générale de 1904, et la démission de toute personne ainsi nommée.

M. Lewis:—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant quels contrats pour travaux ou approvisionnements ont été accordés depuis le 1er juillet 1903 à d'autres personnes que les plus bas soumissionnaires dans le département de la Marine et des Pêcheries par l'autorité du Gouverneur en conseil en la manière énoncée dans l'article 6 de l'Acte 55-56 Vic., chap. 17. Aussi, les noms et les offres de tous les soumissionnaires écartés dans chaque cas, et les motifs pour lesquels la plus basse soumision n'a pas été acceptée.

Aussi,—Ordre de la Chambre,—Etat donnant copie complète de toutes demandes pour l'amélioration du service des phares, l'établissement de nouvelles facilités pour la navigation et autres questions semblables reçues par la commission des phares depuis sa création; aussi, indiquant quelle décision a été prise par la commission sur chaque demande, et quelles recommandations de la dite commission ont été approuvées par le ministre de la Marine et des Pêcheries.

M. Monk:—Ordre de la Chambre,—Etat donnant les noms de toutes personnes ajoutées permanemment ou temporairement à la feuille de paie du service météorologique, depuis le 30 juin 1904, et le montant reçu par chacune d'elles jusqu'à date.

Aussi,—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance entre le ministre de le Marine et des pêcheries et la *Submarine Signal Company*, de Boston, Etats-Unis, y compris tous contrats ou convention conclus entre les parties susmentionnées.

M. Monk (pour M. Ames):—Ordre de la Chambre,—Etat faisant connaître tous les contrats qui, depuis le 1er juillet 1903, ont été conclus ou renouvelés par le département de la Marine et des Pêcheries avec toute personne ou compagnie pour la mise en place, l'entretien ou la garde de bouées de port, donnant, dans chaque cas, le nom de l'entrepreneur, le montant annuel de son contrat et la date de son expiration; indiquant aussi en quels cas des soumissions publiques n'ont pas été demandées et en quels cas la plus basse soumission n'a pas été acceptée.

Le Bill (No 10) Acte concernant les Etiquettes des unions ouvrières est de nouveau délibéré en comité général,—et sur nouveau rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Emmerson présente,—Réponse à ordre du 1er février 1905.—Etat donnant les noms de tous les officiers, commis et employés sur la feuille de paie du Bureau des commissaires des chemins de fer pour le Canada à la date du 1er janvier 1905, et le chiffre du salaire de chacun d'eux.

Aussi,—Réponse à ordre du 26 janvier 1905.—Copie des lettres de M. Tiffen, gérant général du trafic, et de J. E. Price, surintendant général de l'Intercolonial, faisant rapport que Odbur White, chef de gare à Fredericton, N.-B., ne possédait pas les aptitudes nécessaires à son emploi, et de toute autre correspondance adressée au gouvernement ou au département des Chemins de fer et Canaux concernant la destitution du dit Odbur White.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

SUBVENTIONS POSTALES ET AUX PAQUEBOTS.

160 Communication à la vapeur durant la saison de 1905, *i.e.*, depuis l'ouverture jusqu'à la fermeture de la navigation, entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme	12,500 00
161 Communication à la vapeur du 1er juillet 1905 au 30 juin 1906 entre Grand-Manan et la terre ferme	5,000 00
162 Communication à la vapeur durant la saison de 1905, *i.e.*, pour au moins 52 voyages hebdomadaires d'aller et retour, entre Saint-Jean et Halifax, *via* Yarmouth et les ports intermédiaires	10,000 00
163 Communication à la vapeur durant la saison de 1905, *i.e.*, depuis l'ouverture jusqu'à la fermeture de la navigation, entre la terre Jean et les ports du Bassin-des-Mines	3,000 00
164 Comunication à la vapeur du 1er juillet 1905 au 30 juin 1906 entre Pictou, Murray-Harbour, Georgetown et Montague-Bridge	1,200 00
165 Communication à la vapeur du 1er juillet 1905 au 30 juin 1906 entre Québec et le Bassin-de-Gaspé, avec escale aux ports intermédiaires	8,500 00
167 Service direct à la vapeur, tous les quinze jours, entre Montréal, Québec et Manchester, Angleterre, pendant l'été, et entre Saint-Jean, Halifax et Manchester, pendant l'hiver	35,000 00
169 Communication à la vapeur durant la saison de 1905-06 entre Beddeck, Grand-Narrows, Iona, Big-Pond et East-Bay	5,000 00
170 Communication à la vapeur durant la saison de 1905, *i.e.*, depuis l'ouverture jusqu'à la fermeture de la navigation, entre Port-Mulgrave, St-Peters, Irish-Cove et Marble-Mountain, et autres ports sur les lacs du Bras-d'Or	6,000 00
171 Communication à la vapeur durant la saison de 1905, *i.e.*, depuis l'ouverture jusqu'à la fermeture de la navigation, entre le Bassin de Gaspé et Dalhousie ou Campbellton	12,500 00
172 Communication à la vapeur durant la saison de 1905, *i.e.*, depuis l'ouverture jusqu'à la fermeture de la navigation, entre Pictou et Chéticamp	2,000 00
173 Communication à la vapeur du 1er avril 1905 au 31 mars 1906 entre Port-Mulgrave et Canso et entre Port-Mulgrave et Guysborough, depuis l'ouverture jusqu'à la fermeture de la navigation en 1905, entre Port-Mulgrave, Margaree et Chéticamp	8,000 00

174	Service par steamer pendant la saison de 1905, entre Sydney et Whycocomagh	1,000 00
175	Service par steamer pendant l'année 1905, entre Saint-Stephen, (N.-B.), et des points de la rivière Sainte-Croix, Deer-Island, Campobello et les îles de l'intérieur, la baie de Passamaquoddy, La Tête ou Back-Bay	3,000 00
176	Service à la vapeur durant l'année 1905, entre Québec et Blanc-Sablon, avec escale aux ports et endroits intermédiaires le long de la rive nord du fleuve Saint-Laurent	8,000 00
177	Service à la vapeur durant la saison de 1905, entre Sydney (C.B.), et la baie Saint-Laurent, avec escale aux ports intermédiaires.	1,500 00
178	Service hebdomadaire entre Halifax et Canso, du 1er juillet 1905 au 30 juin 1906	4,000 00
185	Service à la vapeur entre Paspébiac et Bassin de Gaspé durant les mois de décembre 1905 et janvier 1906	3,000 00
186	Service à la vapeur entre la baie Sainte-Catherine et Tadoussac durant l'hiver de 1905-06	2,000 00
188	Service à la vapeur entre Petit-de-Grat et le terminus du chemin de fer Intercolonial à Mulgrave	3,000 00
190	Service de bateaux à vapeur entre Saint-Jean, N.-B., Westport et et autres ports intermédiaires	1,500 00
191	Service de bateaux à vapeur entre Saint-Jean, Digby, Annapolis et Granville, le long de la côte ouest du Bassin d'Annapolis	1,500 00
192	Service de bateaux à vapeur entre Annapolis, N.-E., et Hull et Londres (Angleterre)	5,000 00
193	Service de bateaux à vapeur, durant l'année 1905-06, entre Québec et Natashquan, avec escale à différents ports et endroits intermédiaires le long de la rive nord du Saint-Laurent	3,000 00
168	Service direct à la vapeur, mensuel, entre le Canada et l'Afrique du Sud	146,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 10.40 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Boyce*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quelle quantité de foin provenant des Etats-Unis a été entrée pour la consommation au port du Sault Sainte-Marie pendant les années civiles de 1900 à 1904, inclusivement ?

2. Quel montant de droits a été perçu pour ces importations chacune des dites années ?

M. *Roche* (Marquette)—Mercredi prochain—QUESTION—

1. M. R. A. E. Leach est-il au service du gouvernement ?
2. Dans l'affirmative, en quelle qualité et à quel salaire ?
3. Quand a-t-il été nommé ?

M. *Hughes* (Victoria)—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quel montant a été dépensé par le gouvernement fédéral depuis 1896 dans chacun des endroits suivants : (*a*) Havre de Port-Arthur; (*b*) havre de Fort-William; (*c*) rivière Kaministiquia, indiquant séparément les dépenses (1) pour dragage; (2) pour brise-lames; (3) pour autres fins ?

2. Quelles seront les quantités des travaux d'excavation exécutés en 1905-06 dans chacun des endroits susnommés ?

3. Quels sont les termes et dates des contrats passés avec les entrepreneurs de dragage aux endroits ci-dessus nommés en 1903-04 et 1904-05 ?

4. Le gouvernement déposera-t-il ces contrats sur la Table de la Chambre ?

5. Quelle est la force, le tonnage et les dimensions des dragueurs employés à ces travaux ?

6. Quel est le coût des dragueurs de construction récente du même modèle que ceux qui sont employés aux trois endroits susnommés ?

M. *Bergeron*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quel crédit a été voté par le Parlement en 1904 pour l'agrandissement de la salle d'exercices militaires à Québec ?
2. Quelle portion de ce montant a été dépensée pour l'achat du terrain ?
3. A qui ce montant a-t-il été payé ?
4. Quelle est la date du paiement ?
5. Par qui a été fait l'acte d'acquisition ?
6. A-t-on procédé à une expropriation régulière au sujet de la dite acquisition ?
7. Quels étaient les commissaires chargés de l'expropriation ?

M. *Johnson* (Cap-Breton)—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat faisant connaître la date du départ de chaque navire du Canada pour le Sud-africain aux termes du contrat passé en 1902 avec le gouvernement fédéral pour l'établissement d'un service de steamers avec l'Afrique du Sud; aussi, les quantités, nature et valeurs respectives des divers produits exportés du Canada dans le Sud-africain par chaque navire à chacun de ses voyages.

M. *Perley*—Mercredi prochain—RÉSOLUTION—Que cette Chambre est d'avis qu'il est temps que le Parlement prenne des moyens énergiques pour diminuer les ravages et la mortalité causés par la tuberculose parmi la population du Canada.

M. *Martin* (Queen)—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant le nombre des accidents de chemins de fer et de vapeurs arrivés en Canada pendant 1904; le nombre d'accidents qui ont fait le sujet d'enquêtes, et la cause de l'accident; les moyens, s'il en est, pris par les autorités compétentes pour prévenir le retour de semblables accidents quand ils résultent de causes que l'on peut prévoir; les méthodes adoptées en Angleterre où les accidents sont si rares, et tous autres renseignements de nature à protéger la vie et la propriété des Canadiens obligés de se servir de ces moyens de transport.

M. *Monk*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Relevé détaillé des divers montants dépensés depuis deux ans pour le quai et ses approches à l'île Bizard, comté de Jacques-Cartier, P.Q.

AFFICHAGE DE BILLS PRIVES.

Les bills suivants ont, ce 13 février, été affichés comme devant être pris en considération par les comités qui suivent lundi, le 20 courant, ou après, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 45) Acte concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.

Bill (No 46) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien.

Bill (No 48) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto à Hamilton.

Bill (No 50) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Battleford.

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 49) Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie dite *Century*.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 14 février.	
30	Ordres Permanents	10.30 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Mercredi, 15 février.	
32	Comité spécial sur le Bill (No 6) Acte modifiant l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur de 1898	10.30 a.m.
34	Impressions du parlement (pour organisation)	10.30 a.m.
	Jeudi, 16 février.	
34	Agriculture et Colonisation	10.30 a.m
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

No 23.

OTTAWA, LUNDI, 13 FÉVRIER 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 24.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI, 14 FEVRIER 1905.

PRIÈRES.

Cinq pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

M. Hyman, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le second rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et il a décidé d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill (No 22) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton; et

Bill (No 25) Acte concernant la compagnie dite *Walkerton and Lucknow Railway Company*.

M. Grant, du comité des Ordres Permanents, présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés relativement aux pétitions suivantes, savoir :—

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord; demandant l'autorisation d'affermer ou acquérir d'autres lignes ferrées, et à d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer Grand Nord; demandant l'autorisation d'affermer ou acquérir certaines autres lignes ferrées, et à d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien; demandant du délai pour construire certains de ses embranchements.

De la Compagnie de prêt et d'épargne de Huron et Erié; pour certains amendements à sa charte.

De Philippe E. Panneton et autres; pour une charte sous le nom de la Compagnie de chemin de fer électrique de Trois-Rivières, Saint-Maurice, Maskinongé et Champlain.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir :—

Par M. Bole:—Bill (No 56) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

Par M. Talbot:—Bill (No 57) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer électrique de Trois-Rivières, Saint-Maurice, Maskinongé et Champlain.

Par M. Parmelee:—Bill (No 58) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord.

Par M. Geoffrion:—Bill (No 59) Acte modifiant l'Acte concernant la Juridiction de la Cour de l'Echiquier en matières de dettes de chemins de fer.

La Chambre se forme en comité général pour considérer certaine résolution concernant le recensement et les statistiques.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

Résolu,—Qu'il est expédient de prescrire que le Gouverneur en conseil pourra de temps à autre payer à même les crédits votés par le Parlement pour cet objet telles sommes qui pourront être nécessaires pour faire le recensement et pour recueillir, mettre en tableaux et publier les statistiques sur l'agriculture, le commerce, la criminalité, l'éducation, l'industrie, le mouvement de la population et autres sujets, pour rémunérer les officiers et commis nécessaires, et pour solder toutes les dépenses entraînées par la mise à exécution d'un acte à cette fin.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est rapportée, lue la seconde fois et agréée, et elle est référée au comité général sur le Bill (No 5) Acte concernant le Recensement et les Statistiques.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

XVII.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

Edifices publics.

Nouvelle-Ecosse.

	Antigonish—Edifice public	15,000 00
	Canso—Edifice public	15,000 00
	Glace-Bay—Edifice public	15,000 00
	Halifax—Edifices fédéraux—Améliorations, réparations, etc.	2,000 00
120	Halifax—Pavillon des immigrants—Construction d'un nouvel étage, etc.	11,000 00
	Halifax—Pavillon des immigrants—Maison de détention	24,000 00
	Halifax—Nouvel édifice public	112,000 00
	Inverness—Edifice public	15,000 00
	Shelburne—Edifice public	15,000 00
	Sydney—Edifice public—Agrandissement	2,500 00
	Sydney-Mines—Edifice public	14,000 00

Ile du Prince-Edouard.

121 Souris—Edifice public..... 10,000 00

Provinces maritimes.

123 Edifices publics fédéraux—Réfections, améliorations, réparations, etc..... 12,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Fowler*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. C. C. Weldon, C. B. McDougall, R. S. Léger, M. C. Lockhart, M. L. Tracey et N. L. Rand sont-ils à l'emploi de l'Intercolonial ? Dans l'affirmative, en quelle qualité chacun d'eux est-il employé ?

2. Le ministre des Chemins de fer sait-il que ces messieurs ont pris une part active à la dernière élection fédérale en faveur de l'honorable H. R. Emmerson et Olivier J. Leblanc, condidats libéraux dans les comtés de Westmoreland et Kent ?

3. L'attention du ministre ayant été attirée sur ce fait, prendra-t-il des mesures pour instituer une enquête sous serment sur la conduite des personnes ci-dessus nommées si elles sont encore à l'emploi du département des Chemins de fer ?

M. *Lefurgey*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il construit ou aidé à construire un établissement frigorifique pour la boitte à Canso, N.-E., sur une propriété qui n'appartient pas à la Couronne ?

2. Dans l'affirmative, sur quelle propriété cet établissement a-t-il été construit ?

3. Quel montant le gouvernement a-t-il fourni ou promis de fournir, ou se propose-t-il de fournir pour contribuer à la construction d'un tel établissement ?

4. A quelles conditions ou sur quelles garanties, s'il en est, ces deniers ont-ils été fournis ?

5. Quel montant le gouvernement a-t-il dépensé ou doit-il dépenser à Canso pour inaugurer de nouvelles méthodes pour la préparation du hareng ou autres poissons ?

6. Qu'a-t-on fait à cet égard l'an dernier ?

7. Combien de barils de poisson ont été préparés et quel a été le coût de cette préparation ?

8. Le gouvernement a-t-il loué quelque steamer à cet effet ?

9. Pendant combien de temps ce steamer a-t-il été employé pour cet objet, et quel en a été le coût ?

10. Pour quel objet ce steamer a-t-il été employé après avoir fini son service en rapport avec l'industrie du hareng ?

11. Quel est le nom de ce steamer ?

12. Le dit steamer a-t-il été loué à MM. A. N. Whitman et Cie pour un certain temps, pour quelle durée et moyennant quel prix ?

13. Quelle est la valeur du dit steamer et quel en est le propriétaire ?

M. *McLean*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Combien de dragueurs sont employés par le gouvernement fédéral dans l'Ile du Prince-Edouard ? Quels sont leurs noms et où sont-ils employés ?

2. Quels ports ont été dragués dans cette province au cours de la saison de 1904 ?

3. Un nouveau dragueur est-il en voie de construction pour servir dans les eaux de l'Ile du Prince-Edouard ? Dans l'affirmative, où est-il construit et quand sera-t-il terminé ?

4. Le département en charge de ces travaux publics sait-il que le port de Crapaud est dans un état dangereux pour les navires vu que le chenal a été récemment obstrué par le sable ?

M. *Barr*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quel est le nombre des immigrants arrivés en Canada en 1904 ?

2. Combien d'enfants au-dessous de 12 ans sont arrivés pendant la dite année ?

3. Ont-ils subi un examen médical avant leur départ d'Europe ?

4. Quel montant, s'il en est, a été payé pour cet examen ?

5. Ces immigrants ont-ils été examinés par des médecins à leur arrivée ici ?

6. Quel est le nom de chacun de ces médecins, et quel montant a été payé à chacun ?

M. *Monk*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quelle est la superficie totale et la désignation cadastrale des propriétés acquises par le gouvernement pour l'établissement d'un dépôt des phares du Canada à Prescott ?

2. Quels prix ont été payés ?

3. Quels ont été les vendeurs, quelles commissions ont été payées pour la vente et à qui l'ont-elles été ?

M. *Porter*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Depuis combien de temps le bureau de poste de Glen-Ross, Ontario, existait-il quand il a été fermé, l'an dernier ?

2. Pourquoi ce bureau a-t-il été fermé, au lieu de nommer un autre maître de poste après la démission du dernier titulaire ?

3. Le département se propose-t-il de rouvrir ce bureau, et, dans ce cas, quand ?

M. *Lalor*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Les édifices et constructions du gouvernement se rattachant au dépôt des phares à Prescott, ont-ils été érigés par voie de contrats ?

2. Dans l'affirmative, des soumissions ont-elles été demandées, et dans quels journaux et à quelles dates les annonces ont-elles été publiées ?

3. Quelles soumissions ont été reçues, quelles offres ont été faites et qui a obtenu le contrat ?

M. *Foster*—Jeudi prochain—QUESTION—Le gouvernement a-t-il l'intention d'ouvrir dans le budget un crédit applicable à la construction d'un nouvel édifice pour le service météorologique à Toronto ? Dans l'affirmative, quand ?

M. *Bergeron*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement ou le département des Travaux publics ou aucun autre département du gouvernement a-t-il envoyé à ou mis à la disposition d'un nommé François-Xavier Gosselin, ou toute autre personne de la paroisse de Sainte-Famille, Ile d'Orléans, une certaine somme d'argent pour réparations au quai de la dite paroisse, dans le cours des mois de septembre, octobre et novembre derniers ?

2. Dans l'affirmative, quelle somme ?

3. La dite somme a-t-elle été dépensée et la personne à qui elle a été confiée en a-t-elle rendu compte ?

M. *Bergeron*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement ou aucun département du gouvernement a-t-il reçu une demande d'une subvention pour un bateau à vapeur ou une ligne de bateaux à vapeur devant faire le service entre Saint-François, Ile d'Orléans et Québec ?

2. Dans l'affirmative, par qui la dite demande a-t-elle été faite et quelle en est la date ?

3. Est-ce l'intention du gouvernement d'accorder une telle subvention ?

M. *Bergeron*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il reçu une demande d'abolir les taux de quaiage sur les quais appartenant au gouvernement à Saint-Laurent, Saint-Jean, Saint-François et Sainte-Famille, Ile d'Orléans ?

2. Dans l'affirmative par qui cette demande a-t-elle été faite et quelle en est la date ?

3. Le gouvernement a-t-il l'intention d'abolir les droits de quaiage en question ?

M. *Boyce*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quels plans (s'il en est), ont été préparés et déposés aux termes de l'article 122 (1) de l'Acte refondu des chemins de fer du Canada, 1903, indiquant le tracé général de la ligne projetée du chemin de fer du Grand-Tronc-Pacifique, les termini (sur la côte du Pacifique et à Port-Arthur, Fort-William et Winnipeg), et les traits physiques du pays à travers lequel ce chemin doit être établi ?

2. Une requête ou des requêtes ont-elles été adressées au ministre des Chemins de fer, aux termes du paragraphe 2 du dit article, pour son approbation du ou des dits plans ?

3. Dans l'affirmative, quelles sont les dates respectives de ces requêtes ?

4. Ces plans, ou quelqu'un d'eux, ont-ils été approuvés, et dans ce cas, lequel ou lesquels ?

5. Quelques-uns des plans ont-ils été rejetés, et dans ce cas, lesquels et pour quelles raisons ?

6. Pour quels motifs a-t-on retardé l'approbation d'aucun des dits plans qui ne sont pas encore approuvés ?

M. *Boyce*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. R. E. A. Leech, est-il actuellement au service du gouvernement canadien à Winnipeg ou ailleurs ?

2. Dans l'affirmative, quel emploi a-t-il ? Quand a-t-il été nommé et à quel salaire ?

3. Quelles sont ses fonctions ?

4. Remplit-il actuellement ses fonctions comme employé du gouvernement ?

5. Le gouvernement sait-il que des plaintes ont été formulées au sujet de la part active prise par M. Leech aux dernières élections fédérales ?

M. *Clements*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant la quantité des produits suivants importés des Etats-Unis en Canada et exportés du Canada aux Etats-Unis pour la consommation, ainsi que le montant des droits perçus dans ces

deux pays en 1903 et 1904 respectivement, savoir : lard, de toute espèce ; pommes ; maïs ; fèves, en conserves ou autrement ; tabac brut en feuilles ; bestiaux ; chevaux ; laines ; peaux ; betteraves à sucre ; foin ; œufs ; beurre et volailles.

M. *Ames*—Jeudi prochain—ADRESSE—Copie de toutes pétitions et correspondance entre les Chambres de Commerce de Toronto et de Montréal, respectivement, et le Gouverneur en conseil au sujet de la nomination d'experts en grain, sous l'empire de l'Acte d'inspection des grains, à Toronto et Montréal. Aussi, copie des arrêtés du conseil en vertu desquels ces nominations ont été faites ?

M. *McLean*—Jeudi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance, télégrammes, rapports, écrits, documents, mémoires, arrêtés du conseil ou renseignements, manuscrits ou imprimés de toute espèce non encore soumis à la Chambre qui ont été échangés entre le gouvernement du Canada ou aucun de ses membres ou officiers et le gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard ou aucun de ses membres ou officiers, se rapportant en quelque manière à la demande produite par la dite province pour avoir sa part de la décision arbitrale de la Commission des pêcheries de Halifax.

M. *Boyce*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance et de tous documents concernant une requête adressée au Bureau des commissaires des chemins de fer relativement à une demande soumise récemment au dit bureau par les villes de Port-Arthur et Fort-William aux fins de pouvoir installer leur réseau de téléphone municipal dans les bureaux des stations du chemin de fer du Pacifique Canadien dans ces deux villes. Aussi, copie de toute correspondance entre les dites villes de Port-Arthur et Fort-William et leurs officiers et le gouvernement au sujet de la dite demande, ou antérieurement ou subséquemment à cette demande. Aussi, copie de tout rapport ou recommandation, décision ou instruction de la part des commissaires des chemins de fer concernant cette ou ces demandes ou s'y rattachant.

M. *Boyce*—Jeudi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance au sujet de l'arrêté du conseil du 25 août 1904 pourvoyant à la préparation des listes de votation dans les territoires d'Ontario non organisés, et du dit arrêté du conseil, ainsi que de toute correspondance concernant les listes de votation préparées en conformité du dit arrêté. Aussi, copie de toute correspondance entre aucun des ministres ou leurs députés ou officiers, dans aucun des départements, et les personnes suivantes, savoir :—Son Honneur Edward O'Connor, juge puîné d'Algoma; W. A. Quibell, magistrat de police, Sault Sainte-Marie; W. H. Carney, shérif d'Algoma; J. J. Kehoe, greffier de la paix, Algoma; Jacob Stevenson, Sault Sainte-Marie, et toutes autres personnes au sujet de la préparation ou de la revision des dites listes de votation. Aussi, copie de toutes instructions adressées ou remises à aucune des dites personnes, ou à aucunes autres personnes, touchant la préparation ou revision des dites listes de votation ou d'aucunes des dites listes.

M. *Lamont*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance entre le gouvernement ou aucun de ses membres et la Compagnie du chemin de fer de Qu'Appelle, Lac Long et Saskatchewan ou la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien ou aucune personne en leur nom, concernant l'octroi d'une subvention pour aider à la reconstruction du pont de chemin de fer sur la Saskatchewan-Sud à Saskatoon, dans les Territoires du Nord-Ouest, emporté par l'inondation le printemps dernier.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mercredi, 15 février.	
30	Comité spécial sur le Bill (No 6) Acte modifiant l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur de 1898..	10.30 a.m.
34	Impressions du parlement (pour organisation)	10.30 a.m.
	Jeudi, 16 février.	
30	Bills Privés	10.30 a.m.
34	Agriculture et Colonisation	10.30 a.m
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

No 24.

OTTAWA, MARDI, 14 FÉVRIER 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 25.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI, 15 FEVRIER 1905.

PRIÈRES.

Onze pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Robert Henry Floherty et autres, de la ville de Port-Arthur et de la cité de Winnipeg; pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Lebonk et de la Baie du Tonnerre.

De Andrew Strang et autres, de la cité de Winnipeg; pour une charte sous le nom de *Annuity and Pension Insurance Company.*

Du conseil municipal du village de Beaverton; du conseil municipal du village de Portsmouth; du conseil municipal de la cité de Kingston; du conseil municipal du comté d'York; du conseil municipal du township de Blind-River; du conseil municipal de la ville de Thessalon; du conseil municipal du village de Stirling; et du conseil municipal du village de Streetsville, tous de l'Ontario; du conseil municipal de la ville de Sydney-Mines; et du conseil municipal de la ville de Wolfville, tous de la Nouvelle-Ecosse; pour un acte à l'effet d'empêcher les compagnies de téléphone d'élever des poteaux ou de creuser des conduites dans les rues ou chemins d'aucune municipalité en Canada sans le consentement du conseil municipal de la localité.

Sur motion de M. Johnston (Lambton), il est Ordonné,—Que le comité spécial sur le Bill (No 6) Acte modifiant l'Acte d'Inspection des bateaux à vapeur, 1898, soit autorisé à faire rapport de temps à autre.

M. Johnston (Lambton), du comité spécial auquel a été réréré le Bill (No 6) Acte modifiant l'Acte d'Inspection des bateaux à vapeur, 1898, présente le premier rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité recommande qu'il soit autorisé,—

1. A envoyer quérir personnes et papiers ;

2. A employer un sténographe pour prendre les témoignages que le comité jugera nécessaires ; et

3. A siéger pendant les séances de la Chambre.

Sur motion de M. Johnston (Lambton), le rapport qui précède est adopté.

Sir Wilfrid Laurier présente,—Réponse à ordre du 8 février 1905.—Copie de toutes formules et instructions adressées aux officiers-rapporteurs dans les diverses provinces et territoires pour servir lors des dernières élections générales pour la Chambre des Communes.

M. Brodeur présente,—Réponse à ordre du 6 février 1905,—Etat indiquant le chiffre des recettes perçues (1) par le département du Revenu de l'Intérieur, et (2) par le département des Douanes pendant chacune des dix dernières années, et pendant la totalité de cette période, aux endroits suivants dans les Territoires du Nord-Ouest, savoir :—Edmonton, Strathcona, Red-Deer, Calgary, Medicine-Hat, Maple-Creek, Lethbridge, Coutts, Cardston et Macleod.

La Chambre se forme de nouveau en comité général sur le Bill (No 5) Acte concernant le Recensement et les Statistiques,—et sur nouveau rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A 6 p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapporté sans amendement, lus pour la troisième fois et passés, savoir :—

Bill (No 22) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton.

Bill (No 25) Acte concernant la compagnie dite *Walkerton and Lucknow Railway Company.*

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et référés au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :—

Bill (No 47) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal.

Bill (No 55) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Canada-Middlesex.

Bill (No 56) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

Bill (No 57) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer électrique de Trois-Rivières, Saint-Maurice, Maskinongé et Champlain.

Bill (No 58) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

XVII.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(*Suite.*)

EDIFICES PUBLICS.

Québec.

Acton-Vale—Edifice public	8,000 00
Chicoutimi—Edifice public	15,000 00

	Edifices fédéraux—Réfections, améliorations, réparations, etc. . .	12,000 00
	Grosse-Ile—Station de quarantaine—Améliorations et réparations aux bâtiments, service d'eau, etc.	12,000 00
	Iberville—Edifice public.	10,000 00
	Lachute—Edifice public.	10,000 00
	Lévis—Edifice public.	30,000 00
	Longueuil—Edifice public.	11,000 00
	Magog—Edifice public.	10,000 00
	Montmagny—Edifice public.	10,000 00
	Montréal—Casernes pour corps permanents.	20,000 00
	Montréal—Entrepôt de douane—Agrandissements et améliorations y compris mobilier, etc.	20,000 0
	Montréal—Edifices du Revenu de l'Intérieur—Agrandissement, réparations, etc. (l'emplacement pour l'allonge sera fourni par la ville).	50,000 00
	Montréal—Bâtiments militaires—Nouveaux magasins.	10,000 00
	Montréal—Hôtel des postes—Améliorations	25,000 00
	Montréal—Hôtel des postes—Installation du système de tubes pneumatiques pour le service postal	55,000 00
	Montréal—Nouvelle station postale—Emplacement et édifice . .	50,000 00
	Montréal—Edifices publics—Améliorations, changements, réparations, etc	8,000 00
124	Québec—Citadelle—Salle d'exercice pour l'école d'artillerie . . .	10,000 00
	Québec—Citadelle—Logement du Gouverneur général—Réparations, ameublement, etc.	2,000 00
	Québec—Pavillon des immigrants—Nouvelles remises de débarcadère sur le brise-lames de la Pointe-à-Carcy, et agrandissements et changements aux bâtiments actuels, y compris le chemin couvert conduisant à ceux qui se trouvent sur la jetée Louise.	45,000 00
	Québec—Pavillon des immigrants en général.	9,000 00
	Québec—Hôpital pour les immigrants souffrant du trachoma et autres maladies semblables	10,000 00
	Québec—Bâtiments militaires—Corps de logis principal du magasin à l'arsenal fédéral	11,000 00
	Québec—Bureau de poste—Réfections, améliorations, réparations, etc., y compris les bureaux du surintendant des malles de Sa Majesté	3,000 00
	Sherbrooke—Salle d'exercices militaires.	10,000 00
	Saint-Hyacinthe—Salle d'exercices militaires	30,000 00
	Saint-Jean—Entrepôt de douane	3,500 00
	Saint-Jean—Edifice public	20,000 00
	Saint-Louis du Mile-End—Edifice public	12,500 00
	Terrebonne—Edifice public	14,000 00
	Trois-Rivières—Salle d'exercices—La ville devant fournir l'emplacement gratis	35,000 00
	Valleyfield—Edifice public.	12,000 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.25 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Béland*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement est-il en mesure à l'heure présente de contrôler la production du sucre d'érable et du sirop d'érable en Canada ?

2. Est-il à la connaissance du gouvernement que la falsification de ces produits se pratique sur une grande échelle dans les principales villes, et que l'on offre actuellement en vente à Montréal sous la rubrique "sirop d'érable de la Beauce" et "sucre d'érable de la Beauce" des articles ne renfermant qu'une infime proportion de sève d'érable ?

3. Est-ce l'intention du gouvernement de sévir contre cette pratique destinée à ruiner la réputation dont jouit à bon droit le comté de Beauce pour ses produits d'érable ?

M. *Wilson* (Lennox et Addington)—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Quelle aide (s'il en est) le gouvernement donne-t-il aux personnes qui amènent des enfants de la mère patrie en Canada ?

2. Combien ont été amenés en ce pays au cours de l'année fiscale 1904, et quel âge avaient-ils ?

3. De quelle partie de la mère patrie ces immigrants viennent-ils ?

4. A quelles institutions ont-ils été envoyés, et quel nombre à chaque institution ?

M. *Monk*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement sait-il que des plaintes nombreuses ont été faites par des membres du barreau au sujet du délai apporté à l'impression des rapports de la Cour Suprême ?

2. Quelle est la cause de ces retards et quelles mesures ont été prises par le gouvernement pour y mettre fin ?

3. Le registraire est-il autorisé à faire imprimer les dits rapports là où il le juge à propos ? Dans la négative, pourquoi ?

M. *Sproule*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Au sujet de la réponse faite par le premier ministre lundi, le 13 février courant, concernant le mode suivi pour l'envoi des blancs de bulletins aux officiers-rapporteurs, à quelle date a été reçue la plainte de l'officier-rapporteur de Lanark-Sud ?

2. A quelle date a été reçue la plainte de l'officier-rapporteur de la cité d'Ottawa ?

3. Quand les mille bulletins additionnels lui ont-ils été expédiés ?

M. *Foster*—Vendredi prochain—QUESTION—F. B. Chapman, actuellement inspecteur du combustible sur le chemin de fer Intercolonial, a-t-il été employé sur ce chemin en aucun temps avant son emploi actuel ? Dans l'affirmative, en quelle qualité et pendant quel temps ? A-t-il en aucun temps été renvoyé du service ? Dans l'affirmative, quand et pour quel motif ?

M. *McLean*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant les quantités de charbon anthracite employées dans les divers départements du gouvernement. dans les provinces de Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard en 1900, 1901, 1902, 1903 et 1904. Aussi, état donnant la dépense totale, chaque année, dans chacune des dites provinces pendant la dite période, et donnant séparément les noms des personnes auxquelles ces deniers ont été payés et le prix, par tonne, payé à chacune.

M. *Lavergne* (Montmagny)—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant,—

1. Le nombre et la nomenclature de tous les édifices publics élevés par le gouvernement fédéral dans les différentes provinces depuis la confédération.

2. Leur coût.

M. *Monk*—Vendredi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance avec le gouvernement au sujet du délai apporté à l'impression des rapports de la Cour Suprême.

M. *Hughes* (Victoria)—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat faisant connaître,—

1. Quel montant a été dépensé par le gouvernement fédéral depuis 1896 dans chacun des endroits suivants : (*a*) Havre de Port-Arthur; (*b*) havre de Fort-William; (*c*) rivière Kaministiquia, indiquant séparément les dépenses (1) pour dragage ; (2) pour brise-lames; (3) pour autres fins.

2. Quelles quantités des travaux d'excavation ont été exécutées en 1905-06 dans-chacun des endroits susnommés, indiquant séparément les quantités des excavations dans la vase et le sable, la glaise, le tuf et le roc.

3. Quels sont les termes et dates des contrats passés avec les entrepreneurs de dragage aux endroits ci-dessus nommés en 1903-04 et 1904-05.

4. Si le gouvernement déposera ces contrats sur la Table de la Chambre.

5. Quelle est la force, le tonnage et les dimensions des dragueurs employés à ces travaux.

6. Quel est le coût des dragueurs de construction récente du même modèle que ceux qui sont employés aux trois endroits susnommés.

M. *Boyce*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance, documents et décisions concernant la destitution ou la démission de M. J. B. Dobie comme maître de poste de Thessalon, et de tous papiers demandant une nouvelle enquête sur les plaintes portées ou la réinstallation de M. Dobie.

M. *Foster*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant séparément, sous forme de tableau, le montant voté en premier lieu pour édifices publics dans des villes du Canada ne comptant pas plus de 5,000 habitants; l'année dans laquelle le premier montant a été voté dans chaque cas; le montant total dépensé pour compléter chaque édifice; l'année dans laquelle il a été complété; le montant des recettes retirées séparément des bureaux de poste, douane et revenu de l'intérieur au cours de l'année dans laquelle le premier crédit a été voté; le chiffre de loyer payé pour les édifices servant aux bureaux ci-dessus pendant la dite année, et la population de chaque ville pour la dite année. Le dit état devant couvrir la période comprise entre le mois de janvier 1888 et le mois de février 1905, inclusivement.

M. *Porter*—Vendredi prochain—RÉSOLUTION—Que cette Chambre est d'avis qu'il est expédient et nécessaire de pourvoir par acte du Parlement au soutien de certains citoyens du Canada pauvres, vieux et infirmes ne pouvant subvenir à leur existence, en créant un fonds de retraite à cette fin et en pourvoyant à la distribution parmi eux de ce fonds et de son accroissement, moyennant certaines restrictions et certains règlements.

M. *Porter*—Vendredi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant le Code criminel, 1892, concernant les appels de certaines condamnations sommaires."

AFFICHAGE DE BILLS PRIVES.

Les bills suivants ont, ce 15 février, été affichés pour être pris en considération par le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, mercredi, le 22 courant, ou après, savoir :—

Bill (No 47) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal.

Bill (No 55) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Canada-Middlesex.

Bill (No 56) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

Bill (No 57) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer électrique le Trois-Rivières, Saint-Maurice, Maskinongé et Champlain.

Bill (No 58) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Jeudi, 16 février.	
32	Comité spécial sur le Bill (No 6) Acte modifiant l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur de 1898	10 a.m
30	Bills Privés	10.30 a.m.
34	Agriculture et Colonisation	10.30 a.m
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Vendredi, 17 février.	
34	Impressions du parlement	10 a.m.
30	Ordres Permanents	10 a.m.

No 25.

OTTAWA, MERCREDI, 15 FEVRIER 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 26.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI, 16 FEVRIER 1905.

Prières.

Quatre pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De George Dance Harper, de Montréal, époux de dame Nathalie Sallie Parker ; pour un acte de divorce.

De Edward Albert Murphy, de Montréal, époux de Susan Margaret Dillon; pour un acte de divorce.

Du conseil municipal du comté de Lennox et Addington; et du conseil municipal du comté de Renfrew, tous de l'Ontario; et du conseil municipal de la ville de Westmount, Québec; pour un acte à l'effet d'empêcher les compagnies de téléphone d'élever des poteaux ou de creuser des conduites dans les rues ou chemins d'aucune municipalité en Canada sans le consentement du conseil municipal de la localité.

M. Demers (Saint-Jean et Iberville), du comité des Bills Privés, présente le deuxième rapport de ce comité, rapportant le Bill (No 27) Acte concernant certains brevets de la *Facer Solid Steel Car Wheel Company of Perth* (à responsabilité limitée), avec des amendements.

M. Hyman, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le troisième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et il a décidé d'en faire rapport sans amendement, savoir :—

Blll (No 24) Acte concernant la compagnie dite *The Kootenay, Cariboo and Pacific Railway Company* ;

Bill (No 29) Acte concernant la Compagnie du pont du sud du Canada ; et

Bill (No 31) Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel du Canada et du Michigan.

Votre comité a aussi pris en considération les bills suivants, et il a décidé d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill (No 30) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada.

Bill (No 32) Acte constituant en corporation la compagnie dite *London and St. Clair Railway Company* ; et

Bill (No 35) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Georgian Bay and Seaboard Railway Company.*

M. Greenway, du comité d'Agriculture et de Colonisation, présente le premier rapport de ce comité, demandant à la Chambre l'autorisation d'employer un sténographe pour prendre les témoignages que le comité jugera nécessaires.

M. l'Orateur soumet à la Chambre,—Copie des règles faites par la Cour Suprême de judicature de la province de l'Ile du Prince-Edouard, conformément à l'article 533 du Code criminel, 1892.

Sur motion de M. Greenway, le premier rapport du comité d'Agriculture et de Colonisation est adopté.

Le Bill (No 7) Acte concernant l'inspection et la vente des graines de semence, est de nouveau délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, et remis pour troisième lecture à jeudi prochain.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

XIV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

Canaux.

Canal de Cornwall et autres canaux du Saint-Laurent.

89 Agrandissement. 7,000 00

Canal des Galops.

90 Agrandissement. 135,000 00

Rapides des Galops.

91 Pour achever la ligne navigable. 26,500 00

Passe du Nord.

92 Pour former la passe et construire le barrage entre les Galops et l'île Adams. 70,000 00

Canal Lachine.

94	Machines pour ateliers	2,300 00
	Dragage des bassins	10,500 00
	Reconstruction des murs de talus en amont de Saint-Paul	43,000 00
	Installation électrique	5,000 00
	Pont sur le canal sur la ligne de l'avenue Atwater	45,000 00

Résolutions à rapporter.

VENDREDI, 17 février 1905.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 12.17 a.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Monk*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quelle est la date de la démission de l'honorable P. A. Choquette comme juge puîné de la Cour Supérieure pour la province de Québec ?

2. Quelle est la date de la nomination du dit honorable P. A. Choquette comme sénateur ?

M. *Monk*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement sait-il que le nommé Joachim Godbout, garde-phare, à l'emploi du gouvernement, à Saint-Laurent, Ile d'Orléans, s'est mêlé activement de l'élection fédérale dernière jusqu'à insulter le candidat de l'opposition et ses amis publiquement en assemblées publiques ?

2. Est-ce la politique du gouvernement de tolérer de pareils actes de la part de ses employés ?

M. *Wilson* (Lennox et Addington)—Lundi prochain—QUESTION—

1. Combien d'immigrants ont été renvoyés de ce pays pendant l'année fiscale 1904 et jusqu'au 1er février 1905 ?

2. Quelle était leur nationalité, et pour quelle raison ont-ils été renvoyés ?

3. Combien ont été renvoyés pour cause de maladies, et quelles étaient ces maladies ? Combien ont été ainsi renvoyés parce qu'ils auraient été plus tard à la charge du public ?

M. *Monk*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Dans le cours des mois de septembre, octobre ou novembre derniers le gouvernement, ou aucun département du gouvernement ou aucun officier d'un de ses départements, a-t-il écrit à J. C. Huot, écr, maire de l'Ange-Gardien, lui apprenant qu'une somme de $600 ou autre somme avait été mise à sa disposition pour l'exécution de certains travaux sur la grève en avant de la dite paroisse ?

2. Dans l'affirmative, la somme en question a-t-elle été transmise au dit J. C. Huot et sinon, pour quelle raison ?

M. *Monk*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Dans le cours de septembre, octobre ou novembre derniers une certaine somme d'argent a-t-elle été envoyée à ou mise à la disposition d'aucune personne dans la paroisse de Saint-François, Ile d'Orléans, par le gouvernement ou aucun département du gouvernement, pour travaux de réparations au quai de la dite paroisse, ou autres travaux ?

2. Dans l'affirmative, quelle somme et quel est le nom de la personne ?

3. L'argent a-t-il été dépensé et la personne en question en a-t-elle rendu compte ?

M. *Armstrong*—Lundi prochain—QUESTION—

1. La construction de la jetée à Grand-Bend a-t-elle été retardée ? Dans l'affirmative, quelle est la cause du retard et quand la dite jetée sera-t-elle commencée ?

2. Quand la jetée et le dragage seront-ils terminés ?

3. Quel est le coût estimatif de la jetée et du dragage ?

4. Quel montant a été dépensé pour la jetée jusqu'à date ?

5. Qui est inspecteur du gouvernement pour ces travaux ?

6. Quel salaire reçoit-il ?

7. Quand son service a-t-il commencé ?

8. Quel montant lui a été payé, et combien a-t-il gagné jusqu'à date ?

M. *Martin* (Queen)—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance, papiers, lettres, recommandations, rapports, pétitions, etc., en la possession du gouvernement ou d'aucuns de ses membres ou officiers, concernant la destitution de Henry Curtis Lawson comme maître de poste de Stanhope, I.P.-E., et la nomination de son successeur.

M. *Wilson* (Lennox et Addington)—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant le nombre de témoins appelés devant le comité d'Agriculture dont les dépenses ont été payées par le gouvernement, chaque année, depuis 1896 jusqu'à 1904 inclusivement, le montant payé à chacun des dits témoins, les noms de chacun d'eux, le domicile de chacun à l'époque de son assignation, et le nom des personnes qui ont demandé leur comparution.

M. *Ward*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance, documents et autres papiers concernant la demande d'indemnité produite par M. James Clark, du township d'Otonabie dont les terres ont été submergées par la rivière Otonabie par suite des travaux du gouvernement sur le canal de la Vallée de la Trent.

M. *Roche* (Marquette)—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant le nombre de milles de terres dans les Territoires du Nord-Ouest arpentées et délimitées, par blocs, et le coût par mille; le nombre de milles arpentés et délimités, par townships, et le coût par mille; le nombre d'acres subdivisés et le coût par acre, pendant les années 1880, 1881, 1882, 1883, 1900, 1901, 1902 et 1903, et donnant la moyenne pour les quatre premières années et pour les quatre dernières, respectivement.

M. *Roche* (Marquette)—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous rapports faits par M. Burley ou tout autre officier concernant les droits de prise d'eau réservés pour fins d'élevage dans les Territoires du Nord-Ouest pendant les cinq dernières années.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Vendredi, 17 février.	
34	Impressions du parlement	10 a.m.
30	Ordres Permanents	10 a.m.
	Mardi, 21 février.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

No 26.

OTTAWA, JEUDI, 16 FÉVRIER 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi

1905

N° 27.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI, 17 FEVRIER 1905.

PRIÈRES.

Six pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Philippe Vibert, de la ville de Lethbridge, district d'Alberta, T.N.-O., époux de Louise Blanche Vibert; pour un acte de divorce.

De la Compagnie de chemin de fer et d'irrigation d'Alberta; pour un acte l'autorisant à se fusionner avec la Compagnie du chemin de fer d'Alberta-Ouest.

De la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo; pour un acte augmentant le nombre de ses directeurs.

Du Grand conseil de l'Association catholique de bienfaisance mutuelle du Canada; pour amender sa charte de manière à lui permettre de créer un fonds de bienfaisance pour les malades et en disposer, etc.

De la Compagnie d'électricité et de gaz de Monterey (à responsabilité limitée); pour un acte l'autorisant à acquérir et exploiter des lignes de chemins de fer, tramways, télégraphes et téléphones en dehors du Canada, et à d'autres fins.

Du conseil municipal de la ville de Cobourg; du conseil municipal des comtés-unis de Northumberland et Durham; du conseil municipal de la ville de Welland; et du

conseil municipal de la cité de Niagara-Falls, tous de l'Ontario ; pour un acte à l'effet d'empêcher les compagnies de téléphone d'élever des poteaux ou de creuser des conduites dans les rues ou chemins d'aucune municipalité en Canada sans le consentement du conseil municipal de la localité.

M. Wright (Renfrew), du comité des Ordres Permanents, présente le sixième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés relativement aux pétitions suivantes, savoir :—

De Robert H. Flaherty et autres; pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Lebonk et la Baie du Tonnerre.

De Edward W. Backus et autres; pour une charte sous le nom de *International Terminal and Bridge Company.*

De la Compagnie de force motrice d'Ontario et du Minnesota; pour un acte ratifiant sa charte.

De la Compagnie du chemin de fer de Baie de James; pour un acte l'autorisant à acquérir les lignes de la Compagnie du chemin de fer de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, à construire certains embranchements et à affermer son réseau et les lignes louées à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord.

De Céleste Joly et de la Compagnie de trafic léger (à responsabilité limitée), de Victoria, C.A.; pour un acte lui assurant certains droits de brevet.

De Lloyd Harris et autres; pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Brantford à Woodstock.

Votre comité a aussi pris en considération la pétition de Robert D. Perry et autres; pour une charte sous le nom de *Algoma Copper Range Railway Company*, et il constate que les avis publiés sont suffisants pour toutes les fins de la demande, à l'exception de l'autorisation de fournir, vendre ou autrement disposer de tout excédant d'eau, d'électricité, de force électrique ou autre développé ou généré et non requis pour les fins de la compagnie.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir :—

Par M. Dyment:—Bill (No 60) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Algoma Copper Range Railway Company.*

Par M. Bole :—Bill (No 61) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Lebonk et de la Baie-du-Tonnerre.

Par M. Jackson (Selkirk) :—Bill (No 62) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton, Yukon et Pacifique.

Par M. Schell (Oxford) :—Bill (No 63) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Brantford à Woodstock.

M. Emmerson présente,—Réponse à ordre du 13 février 1905,—Etat indiquant quelles sont les dates respectives de la nomination des Commissaires du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique et du personnel qui est employé par la commission; quel montant total a été dépensé jusqu'au 31 décembre 1904 pour la dite commission sous les rubriques de (*a*) salaires des commissaires; (*b*) salaires des employés; (*c*) dépenses; et (*d*) loyers de bureaux.

M. Hyman présente,—Réponse à ordre du 23 janvier 1905,—Etat indiquant le montant d'argent dépensé par le gouvernement ou aucun de ses départements dans la paroisse de Château-Richer, comté de Montmorency, pour construire des quais, jetées, docks, brise-lames, etc., ou pour enlever des cailloux ou roches de la grève, en face de la dite paroisse, ou pour tous autres travaux publics, entre le 1er septembre 1904 et le 15 novembre de la même année.

Sir Wilfrid Laurier soumet à la Chambre,—Copie de télégrammes concernant la dernière élection dans le Territoire du Yukon.

Le Bill (No 37) Acte modifiant l'Acte des Commissaires du havre de Québec, 1899, est lu pour la seconde fois, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois, et passé.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.
Et la Chambre continuant à siéger ainsi en comité ;
A 6 p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

Le Bill (No 12, Acte concernant la Compagnie électrique d'Ottawa, est délibéré en comité général,—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 27) Acte concernant certains brevets de la *Facer Solid Steel Car-Wheel Company of Perth* (limitée), est délibéré en comité général,—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau, à la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois et passés, savoir :—

Bill (No 24) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Koutenay, Caribou et Pacifique.

Bill (No 29) Acte concernant la Compagnie du pont du Sud du Canada.

Le Bill (No 31) Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel du Canada et du Michigan, est délibéré en comité général,—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau, à la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendements, lus la troisième fois, et passés, savoir :—

Bill (No 30) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada.

Bill (No 32) Acte constituant en corporation la compagnie dite *London and St. Clair Railway Company.*

Bill (No 35) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Georgian Bay and Seaboard Railway Company.*

M. Hyman propose,—Que l'ordre de ce jour portant que la Chambre se forme de nouveau en comité général sur le Bill (No 31) Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel du Canada et du Michigan, à la prochaine séance de la Chambre soit rescindé, et que le dit bill soit de nouveau délibéré en comité général immédiatement.—Adopté.

La Chambre se forme, en conséquence, de nouveau en comité général sur le dit bill, qui est rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et passé.

Le comité des Subsides reprend alors le cours de ses délibérations.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

XIV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

Canaux.

Canal Welland.

Améliorations à l'entrée de Port-Colborne	250,000 00
Eclairage électrique et force motrice	100,000 00
Pour enlever les obstructions et faire d'autres améliorations	75,000 00

93	Pour approfondir partie du niveau de sommet entre Port-Colborne et Thorold	80,000 00
	Pour enlever les piliers du centre et reconstruire les ponts aux rues Niagara et Queenston et au croisement du chemin Homer	150,000 00
	Pour faire un lever du canal	20,000 00
	Elévateur à Port-Colborne, y compris fondations	310,000 00
	Pour achat de terrain	2,000 00

Canal Rideau.

95	Prolongement	50,000 00

Résolutions à rapporter.

SAMEDI, 18 février 1905.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 12.05 a.m., jusqu'à lundi prochain.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Herron*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quels officiers ou fonctionnaires du gouvernement dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest ont démissionné en 1904, à quelles dates et pour quels motifs ?

2. Lesquels d'entre eux, s'il en est, ont été employés de nouveau par le gouvernement depuis cette époque, à quelles dates et en quelle qualité ?

M. *Piché*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Par qui les plans des hangars permanents dans le port de Montréal ont-ils été préparés ?

2. Quelles sont les personnes qui ont été employées à cette préparation et quelles ont été les dépenses occasionnées par ce travail ?

3. Qui a préparé les plans des transbordeurs destinés à distribuer le grain de l'élévateur construit par le gouvernement dans le port de Montréal jusque dans les steamers ?

4. Est-ce qu'une personne du nom de Metcalfe a été employée à cet ouvrage et quel est le prix qu'il a été convenu de lui payer pour cela ?

5. M. Johnson, le gérant général et ingénieur de la *Dominion Bridge Company*, a-t-il travaillé à ces plans et doit-il être payé pour son travail ?

M. *Monk*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quelle dépense totale a été faite par le gouvernement en rapport avec l'organisation d'une milice de mer du Canada ?

2. Quel est le nombre total des officiers et de l'équipage faisant actuellement le service sur le steamer de l'Etat, le *Canada* ?

3. Où se trouve actuellement ce steamer et à quoi servira-t-il pendant les prochains quatre mois ?

M. *Monk*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il employé des ingénieurs, au cours des mois d'octobre et novembre derniers, pour faire un tracé de chemin de fer dans le comté de Joliette ?

2. Quel était le but des travaux entrepris par les dits ingénieurs, et ces travaux avaient-ils quelque rapport avec la nouvelle voie ferrée transcontinentale ?

3. Quel est le coût total des travaux ainsi faits par les dits ingénieurs et leurs employés ?

4. Les dits ingénieurs ont-ils fait un rapport écrit ? Quelle en est la date ?

5. Qui avait la direction des dits travaux, et quel montant a été payé à titre de salaire au dit directeur ?

M. *Monk*—Lundi prochain—QUESTION—Où en est la question en litige entre les autorités fédérales et les gouvernements provinciaux relativement à la juridiction sur les droits de pêche dans les estuaires des fleuves ?

M. *Lewis*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quels sont les noms des steamers employés par le gouvernement pour la protection des pêcheries ?

2. Quels sont le tonnage, la force motrice, le nombre des hommes d'équipage, le nom du constructeur et l'âge de chaque navire ?

3. Où est stationné chaque navire et quelle est, en général, la nature de son service ?

4. Combien de mois, par année, chaque navire est-il en service actif ?

M. *Lewis*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quels sont les noms des steamers employés par le gouvernement pour le service océanique et fluvial ?

2. Quels sont le tonnage, la force motrice, le nombre des hommes d'équipage, le nom du constructeur et l'âge de chaque navire ?

3. Où est stationné chaque navire et quelle est, en général, la nature de son service ?

4. Combien de mois, par année, chaque navire est-il en service actif ?

M. *Crocket*—Lundi prochain—QUESTION—Quel montant a été dépensé pour chacun des navires sous le contrôle du département de la Marine et des Pêcheries, pour réparations, etc., pendant l'année expirée le 30 juin 1904 ?

M. *Lefurgey*—Lundi prochain—QUESTION—Quel est le montant approximatif de la feuille de paie hebdomadaire ou mensuelle de chacun des navires employés par le gouvernement pour la protection des pêcheries, et le montant total payé, chaque année, (*a*) pour gages, (*b*) pour approvisionnement, et (*c*) pour autres fins ?

M. *Lefurgey*—Lundi prochain—QUESTION—Quel est le montant approximatif de la feuille de paie hebdomadaire ou mensuelle de chacun des navires employés par le gouvernement pour le service océanique et fluvial, et le montant total payé, l'an dernier, (*a*) pour gages, (*b*) pour approvisionnements, et (*c*) pour autres fins ?

M. *Lefurgey*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Des travaux de réparation au brise-lames de Miminegash, etc., ont-ils été faits en 1904 ?

2. De quelle manière les travaux ont-ils été exécutés ?

3. Si c'est par voie de soumissions, quels étaient les soumissionnaires et le montant de chaque soumission ? A qui le contrat a-t-il été donné ?

M. *Monk*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat faisant connaître,—

1. Le montant d'argent dépensé pour équiper et approvisionner le steamer de l'Etat, le *Canada*, les noms des personnes qui ont eu des commandes et le montant payé à chacune ;

2. Le nombre des officiers et de l'équipage du dit steamer, et le chiffre de leur solde ; et

3. Les conditions de leur engagement.

M. *Monk*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Rapport indiquant,—

1. Les noms des ingénieurs et autres personnes employés par le gouvernement dans les mois d'octobre et de novembre derniers (1904), dans le comté de Joliette pour faire des tracés de chemin dans le dit comté ;

2. Les montants payés à chacun des dits employés pour ouvrages faits par eux dans le dit comté de Joliette ;

3. La durée des travaux faits par les dites personnes dans le dit comté ;

4. Copie des instructions données aux dits ingénieurs et du rapport fait par eux avec plan ou relevé ;

5. Un état indiquant les dépenses, (autres que salaires), encourues pour la confection des dits travaux ainsi faits dans le dit comté de Joliette.

M. *Monk*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant,—

1. Le montant total dépensé pour gages des ouvriers employés dans le chantier de navires de Sorel du 30 juin 1904 au 1er février 1905, et donnant séparément le montant ainsi dépensé pour chaque mois.

2. Le montant total dépensé pendant la même période pour l'achat des matériaux nécessaires pour le dit chantier.

M. *Crocket*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance entre le département de la Marine et des Pêcheries et M. A. E. Dyment, M.P., et aussi entre le dit département et le ci-devant Commissaire des pêcheries pour Ontario (l'honorable M. Latchford) au cours des quatre dernières années, au sujet de l'octroi de licences pour faire la pêche avec des rets à enclos à l'est de Little-Current, île Manitouline, à M. T. H. Jackman, de Killarney, Ontario.

M. *Ames*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat faisant connaître,—

(*a*) Quand et à qui des circulaires ou autres communications ont été adressées ou expédiées par le département de la Marine et des Pêcheries ou ses agents à Québec, Charlottetown, Saint-Jean et Halifax, respectivement, demandant des soumissions privées (dans les cas où des soumissions publiques n'ont pas été demandées par la voie des journaux) pour approvisionnements, et copie des dites circulaires ou communications.

(*b*) De qui des réponses à ces circulaires ont été reçues et copie de ces réponses.

(*c*) Quelles personnes, par suite de ces réponses, ont reçu des contrats ou commandes pour approvisionnements requis durant l'année expirée le 30 juin 1904, pour les navires sous le contrôle du département de la Marine et des Pêcheries.

(*d*) Aussi, copie de toute correspondance au sujet de ces soumissions privées, ou des approvisionnements ainsi requis ou fournis, échangée entre le ministre ou son député et les agents ci-dessus mentionnés.

M. *Guthrie*—Mardi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant le Code criminel, 1892".

Sir *Wilfrid Laurier*—Mardi prochain—BILL intitulé : "Acte à l'effet d'établir et de pourvoir au gouvernement de la province d'Alberta".

Sir *Wilfrid Laurier*—Mardi prochain—BILL intitulé : "Acte à l'effet d'établir et de pourvoir au gouvernement de la province de Saskatchewan".

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 21 février.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Jeudi, 23 février.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

No 27.

OTTAWA, VENDREDI, 17 FEVRIER 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 28.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI, 20 FEVRIER 1905.

Prières.

Huit pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du conseil municipal du village de Eganville; du conseil municipal du comté d'Essex; du conseil municipal du comté de Norfolk; du conseil municipal du village de Waterford; du conseil municipal du village de Delhi; et du conseil municipal de la ville de Tilsonburg, tous de l'Ontario; du conseil municipal de la ville de Magog, Québec; et du conseil municipal de la ville de Morden, Manitoba; pour un acte à l'effet d'empêcher les compagnies de téléphone d'élever des poteaux ou de creuser des conduites dans les rues ou chemins d'aucune municipalité en Canada sans le consentement du conseil municipal de la localité.

De Alva Cameron et autres, du Manitoba; demandant qu'aucune nouvelle prolongation de délai ne soit accordée à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien pour la construction de son prolongement vers Broomhill, mais que si les travaux ne sont pas complétés le 7 mai prochain, la charte relative à la dite construction soit annulée.

De la Compagnie du chemin de fer de Battleford et du Lac Lenore; demandant l'autorisation de changer le tracé de son chemin de fer.

De la Compagnie du chemin de fer Timagami; demandant l'autorisation de prolonger sa ligne depuis un point à ou près Sturgeon-Falls, sur le chemin de fer du Pacifique Canadien, jusqu'à un point sur la Baie Georgienne à ou près l'embouchure de la Rivière-des-Français, et à d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien; pour un acte à l'effet de ratifier une certaine convention avec la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo.

De la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo, pour un acte déclarant sa ligne d'utilité générale pour le Canada, ratifiant une convention pour la vente de son chemin et de ses propriétés à la Compagnie du Pacifique Canadien, et lui donnant les pouvoirs nécessaires pour mettre à effet l'objet de la dite convention.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis, pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir :—

Par M. Stewart:—Bill (No 64) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre.

Par M. Talbot :—Bill (No 65) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James.

Par M. Hughes (Victoria) :—Bill (No 66) Acte modifiant le Code criminel, 1892, concernant les appels de certaines condamnations sommaires.

M. Préfontaine présente,—Réponse à ordre du 1er février 1905,—Copie de toute correspondance, télégrammes, etc., échangés entre le ministre de la Marine et des Pêcheries ou son député ou tout autre officier de ce département et le capitaine R. Salmon, ci-devant commissaire des sinistres maritimes au sujet de l'enquête *re Canada-Cape Breton* et de la démission du capitaine Salmon de sa charge comme commissaire des sinistres maritimes.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et référés au comité des Chemins de fer, Canaux et télégraphes, savoir :—

Bill (No 60) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Algoma Copper Range Railway Company.*

Bill (No 61) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Lebonk et de la Baie-du-Tonnerre.

Bill (No 62) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton, Yukon et Pacifique.

Bill (No 63) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Brantford et Woodstock.

M. Calvert propose,—Que la Chambre procède à la prise en considération de l'ordre No 2,—La Chambre de nouveau en comité sur le Bill (No 27) Acte concernant certains brevets de la *Facer Solid Steel Wheel Company of Perth* (limitée).—Adopté.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité général sur le dit bill, qui est rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et passé.

Sir Wilfrid Laurier remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit :—

GREY.

Messieurs de la Chambre des Communes :

J'accuse réception de l'adresse que vous avez adoptée en réponse au discours que j'ai prononcé à l'ouverture de la présente session, et je vous en remercie cordialement.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 16 février 1905.

L'adresse à Son Excellence le Gouverneur général, et les ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir :—

M. Logan:—Adresse,—Copie de toute correspondance adressée au gouvernement ou à aucun de ses ministres au sujet des câbles télégraphiques dans l'Empire.

M. Staples:—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement ou aucun de ses membres et toutes autres personne ou personnes concernant la révocation du maître de poste de Saint-Claude, Manitoba (M. J. P. Bernier), le ou vers le 1er jour de novembre 1904.

M. Ames:—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant le montant et la nature de toute réclamation faite par la maison P. Lyall et Fils pour travaux supplémentaires se rattachant à son entreprise pour la construction des hangars en acier dans le port de Montréal; et spécifiant, dans chaque cas, si la réclamation a été acceptée et approuvée par les commissaires du havre ou l'ingénieur en chef, si elle a été recommandée pour paiement par l'ingénieur-surintendant du gouvernement, et, dans le cas de conflit entre les ingénieurs, quelle décision a été donnée, dans chaque cas, par le ministre de la Marine et des Pêcheries, et le montant payé ou à être payé à l'entrepreneur en rapport avec chaque réclamation.

M. Lalor:—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant toutes les commandes données pour travaux ou pour approvisionnements, par le département de la Marine et des Pêcheries depuis le 1er juillet 1903, sans demande préalable de soumissions par voie d'annonces publiques, tel que prescrit par l'article 5 de l'Acte 55-56 Vic., chap. 17.

M. Johnston (Cap-Breton):—Ordre de la Chambre,—Etat faisant connaître la date du départ de chaque navire du Canada pour le Sud-africain aux termes du contrat passé en 1902 avec le gouvernement fédéral pour l'établissement d'un service de steamers avec l'Afrique du Sud; aussi, les quantités, nature et valeurs respectives des divers produits exportés du Canada dans le Sud-africain par chaque navire à chacun de ses voyages.

M. Perley propose,—Que cette Chambre est d'avis qu'il est temps que le Parlement prenne des moyens énergiques pour diminuer les ravages et la mortalité causés par la tuberculose parmi la population du Canada.

Et la question étant mise sur la dite proposition,—elle est adoptée.

Les adresses à Son Excellence, et les ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir :—

M. Martin (Queen):—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant le nombre des accidents de chemins de fer et de vapeurs arrivés en Canada pendant 1904; le nombre d'accidents qui ont fait le sujet d'enquêtes, et la cause de l'accident; les moyens, s'il en est, pris par les autorités compétentes pour prévenir le retour de semblables accidents quand ils résultent de causes que l'on peut prévoir; les méthodes adoptées en Angleterre où les accidents sont si rares, et tous autres renseignements de nature à protéger la vie et la propriété des Canadiens obligés de se servir de ces moyens de transports.

M. McLean:—Adresse,—Copie de toute correspondance, télégrammes, rapports, écrits, documents, mémoires, arrêtés du conseil ou renseignements, manuscrits ou imprimés de toute espèce non encore soumis à la Chambre qui ont été échangés entre le gouvernement du Canada ou aucun de ses membres ou officiers et le gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard ou aucun de ses membres ou officiers, se rapportant en quelque manière à la demande produite par la dite province pour avoir sa quote-part de l'indemnité fixée par la sentence arbitrale de la Commission des pêcheries de Halifax.

M. Boyce:—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance et de tous documents concernant une requête adressée au Bureau des commissaires des chemins de fer relativement à une demande soumise récemment au dit bureau par les villes de Port-Arthur et Fort-William aux fins de pouvoir installer leur réseau de téléphone municipal dans les bureaux des stations du chemin de fer du Pacifique Canadien dans ces deux villes. Aussi, copie de toute correspondance entre les dites villes de Port-Arthur et Fort-William et leurs officiers et le gouvernement au sujet de la dite demande, ou antérieurement ou subséquemment à cette demande. Aussi, copie de tout rapport ou recommandation, décision ou instruction de la part des commissaires des chemins de fer concernant cette ou ces demandes ou s'y rattachant.

Aussi,—Adresse,—Copie de toute correspondance au sujet de l'arrêté du conseil du 25 août 1904 pourvoyant à la préparation des listes de votation dans les territoires d'Ontario non organisés, et du dit arrêté du conseil, ainsi que de toute correspondance concernant les listes de votation préparées en conformité du dit arrêté. Aussi, copie de toute correspondance entre aucun des ministres ou leurs députés ou officiers, dans aucun des départements, et les personnes suivantes, savoir :—Son Honneur Edward O'Connor, juge puîné d'Algoma; W. A. Quibell, magistrat de police, Sault Sainte-Marie; W. H. Carney, shérif d'Algoma; J. J. Kehoe, greffier de la paix, Algoma; Jacob Stevenson, Sault Sainte-Marie, et toutes autres personnes au sujet de la préparation ou de la revision des dites listes de votation. Aussi, copie de toutes instructions adressées ou remises à aucune des dites personnes, ou à aucunes autres personnes, touchant la préparation ou revision des dites listes de votation ou d'aucunes des dites listes.

M. Lavergne (Montmagny) :—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant,—

1. Le nombre et la nomenclature de tous les édifices publics élevés par le gouvernement fédéral dans les différentes provinces depuis la confédération.

2. Leur coût.

M. McLean:—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant les quantités de charbon anthracite employées dans les divers départements du gouvernement, dans les provinces de Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard en 1900, 1901, 1902, 1903 et 1904. Aussi, état donnant la dépense totale, chaque année, dans chacune des dites provinces pendant la dite période, et donnant séparément les noms des personnes auxquelles ces deniers ont été payés et le prix, par tonne, payé à chacune.

M. Barker (pour M. Monk) :—Adresse,—Copie de toute correspondance avec le gouvernement au sujet du délai apporté à l'impression des rapports de la Cour Suprême.

M. Hughes (Victoria) :—Ordre de la Chambre,—Etat faisant connaître,—

1. Quel montant a été dépensé par le gouvernement fédéral depuis 1896 dans chacun des endroits suivants : (*a*) Havre de Port-Arthur; (*b*) havre de Fort-William; (*c*) rivière Kaministiquia, indiquant séparément les dépenses (1) pour dragage ; (2) pour brise-lames; (3) pour autres fins.

2. Quelles quantités des travaux d'excavation ont été exécutées en 1905-06 dans chacun des endroits susnommés, indiquant séparément les quantités des excavations dans la vase et le sable, la glaise, le tuf et le roc.

3. Quels sont les termes et dates des contrats passés avec les entrepreneurs de dragage aux endroits ci-dessus nommés en 1903-04 et 1904-05.

4. Si le gouvernement déposera ces contrats sur la Table de la Chambre.

5. Quelle est la force, le tonnage et les dimensions des dragueurs employés à ces travaux.

6. Quel est le coût des dragueurs de construction récente du même modèle que ceux qui sont employés aux trois endroits susnommés.

M. Borden, Carleton (pour M. Foster) :—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant séparément, sous forme de tableau, le montant voté en premier lieu pour édifices publics dans des villes du Canada ne comptant pas plus de 5,000 habitants; l'année dans laquelle le premier montant a été voté dans chaque cas; le montant total dépensé pour compléter chaque édifice; l'année dans laquelle il a été complété; le montant des recettes retirées séparément des bureaux de poste, douane et revenu de l'intérieur au cours de l'année dans laquelle le premier crédit a été voté; le chiffre de loyer payé pour les édifices servant aux bureaux ci-dessus pendant la dite année, et la population de chaque ville pour la dite année. Le dit état devant couvrir la période comprise entre le mois de janvier 1888 et le mois de février 1905, inclusivement.

M. Martin (Queen) :—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance, papiers, lettres, recommandations, rapports, pétitions, etc., en la possession du gouvernement ou d'aucuns de ses membres ou officiers, concernant la destitution de Henry Curtis Lawson comme maître de poste de Stanhope, I.P.-E., et la nomination de son successeur.

M. Roche, Marquette (pour M. Wilson, Lennox et Addington) :—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant le nombre de témoins appelés devant le comité d'Agriculture dont les dépenses ont été payées par le gouvernement, chaque année, depuis 1890 jusqu'à 1904 inclusivement, le montant payé à chacun des dits témoins, les noms de chacun d'eux, le domicile de chacun à l'époque de son assignation, et le nom des personnes qui ont demandé leur comparution.

M. Roche (Marquette) propose,—Qu'il soit émis un ordre de la Chambre pour un état indiquant le nombre de milles de terres dans les Territoires du Nord-Ouest arpentées et délimitées, par blocs, et le coût par mille; le nombre de milles arpentés et délimités, par townships, et le coût par mille; le nombre d'acres subdivisés et le coût par acre, pendant les années 1880, 1881, 1882, 1883, 1900, 1901, 1902 et 1903, et donnant la moyenne pour les quatre premières années et pour les quatre dernières, respectivement.

Et la question étant mise sur la dite proposition ;

Sir Wilfrid Laurier propose, comme amendement,—Que la dite proposition soit modifiée en insérant les mots suivants après les mots " et le coût par acre " : " la superficie de la prairie ouverte proportionnellement à la totalité des terres arpentées; le taux du contrat d'arpentage, par mille, de lignes de sections dans la prairie ouverte; le taux des gages des arpenteurs employés à la journée.—Adopté.

La motion principale ainsi amendée est alors adoptée et un ordre est émis en conséquence.

Les ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir :—

M. Roche (Marquette) :—Ordre de la Chambre,—Copie de tous rapports faits par M. Burley ou tout autre officier concernant les droits de prise d'eau réservés pour fins d'élevage dans les Territoires du Nord-Ouest pendant les cinq dernières années.

M. Lancaster (pour M. Monk) :—Ordre de la Chambre,—Etat faisant connaître,—

1. Le montant d'argent dépensé pour équiper et approvisionner le steamer de l'Etat, le *Canada,* les noms des personnes qui ont eu des commandes et le montant payé à chacune ;

2. Le nombre des officiers et de l'équipage du dit steamer, et le chiffre de leur solde ; et

3. Les conditions de leur engagement.

M. Lancaster (pour M. Monk) :—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant,—

1. Le montant total dépensé pour gages des ouvriers employés dans le chantier de navires de Sorel du 30 juin 1904 au 1er février 1905, et donnant séparément le montant ainsi dépensé pour chaque mois.

2. Le montant total dépensé pendant la même période pour l'achat des matériaux nécessaires pour le dit chantier.

M. Crocket :—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance entre le département de la Marine et des Pêcheries et M. A. E. Dyment, M.P., et aussi entre le dit département et le ci-devant commissaire des pêcheries pour Ontario (l'honorable M. Latchford) au cours des quatre dernières années, au sujet de l'octroi de licences pour faire la pêche avec des rets à enclos à l'est de Little-Current, île Manitouline, à M. T. H. Jackman, de Killarney, Ontario.

M. Lancaster (pour M. Ames) :—Ordre de la Chambre,—Etat faisant connaître,—

(*a*) Quand et à qui des circulaires ou autres communications ont été adressées ou expédiées par le département de la Marine et des Pêcheries ou ses agents à Québec, Charlottetown, Saint-Jean et Halifax, respectivement, demandant des soumissions privées (dans les cas où des soumissions publiques n'ont pas été demandées par la voie des journaux) pour approvisionnements, et copie des dites circulaires ou communications.

(*b*) De qui des réponses à ces circulaires ont été reçues et copie de ces réponses.

(*c*) Quelles personnes, par suite de ces réponses, ont reçu des contrats ou commandes pour approvisionnements requis durant l'année expirée le 30 juin 1904, pour les navires sous le contrôle du département de la Marine et des Pêcheries.

(*d*) Aussi, copie de toute correspondance au sujet de ces soumissions privées, ou des approvisionnements ainsi requis ou fournis, échangée entre le ministre ou son député et les agents ci-dessus mentionnés.

Le Bill (No 59) Acte modifiant l'Acte concernant la Juridiction de la Cour de l'Echiquier en matière de dettes de chemins de fer, est lu pour la seconde fois et délibéré en comité général;—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Fisher soumet à la Chambre,—Rapport de l'Auditeur général pour l'année expirée le 30 juin 1904. (Fin du rapport.)

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

XIV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

Canaux.

Sault Sainte-Marie.

96 Construction 100,000 00

XV.—CHEMIN DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

Canaux.

Canal de Lachine.

98 Reconstruction du quai en aval de l'écluse n° 1. . . . . 10,000 00
Reconstruction du mur, bassin n° 2. . . . . 37,500 00
Construire portes de rechange, écluse n° 5. . . . . 5,000 00
Reconstruction partielle du quai de Lachine. 22,500 00
Pavage des abords du pont. 15,000 00
Cric pour soulever les portes d'éeluse. 5,200 00

Canal Soulanges.

99 Réparations générales, y compris bateau à gazoline. 15,000 00

Canal de Beauharnois.

100 Pour achever la digue de Sainte-Barbe. 600 00
Reconstruction du coursier à Valleyfield. 2,000 00
101 Réfection du pont n° 3. . . . . 3,000 00
Macadamiser la piste de halage. 10,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.15 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Bergeron*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Y a-t-il eu aucune correspondance entre le département des Canaux et Chemins de fer ou aucun autre département et le maire de la ville de Beauharnois ou aucune autre personne représentant la ville de Beauharnois, en rapport avec l'obtention d'un pouvoir d'eau à la 5me écluse du canal de Beauharnois ou aucune autre écluse sur le dit canal, à l'effet de procurer de la force motrice pour les industries et la lumière électrique dans la ville de Beauharnois, depuis le 1er janvier 1901 jusqu'au 1er janvier 1905 ?

2. Si oui, quelle est la nature de ces négociations, et quel en est le résultat ?

M. *Blain*—Mercredi prochain—QUESTION—Quel montant de recetes a été perçu au port d'Oshawa ?

M. *Ganong*—Mercredi prochain—QUESTION—Quelle a été la saison ouverte pour faire la pêche du homard dans le district No 1, Nouveau-Brunswick, pour les années 1903 et 1904, et quelle est-elle pour l'année 1905 ?

M. *Ganong*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Combien d'établissements frigorifiques pour la conservation de la boitte ont été construits ?

2. Où sont-ils situés, et quel en est le coût respectif pour le gouvernement ?

3. Combien chaque établissement a-t-il coûté au gouvernement pour son entretien en 1904 ?

4. Quelle quantité de boitte a été déposée dans chaque établissement en 1904 ?

5. D'autres établissements similaires sont-ils actuellement en voie de construction ? Dans l'affirmative, où seront-ils situés et quel montant le gouvernement fournira-t-il pour chacun ?

6. Le gouvernement se propose-t-il de faire construire un établissement de cette nature quelque part sur la Baie de Fundy cette année, et dans ce cas en quel endroit sera-t-il construit ?

M. *Barker*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance, documents, papiers et rapports qui n'ont pas encore été soumis à la Chambre, concernant le havre de Port-Colborne, son brise-lames et les élévateurs qui s'y trouvent ou que l'on projette de construire.

M. *Sproule*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat faisant connaître (1) le nombre d'employés permanents, hommes et femmes, respectivement nommés dans le service intérieur du service civil à Ottawa depuis le 1er juillet 1896; (2) le nombre actuel des employés permanents, hommes et femmes respectivement, dans le service intérieur à Ottawa; (3) le nombre de surnuméraires, hommes ou femmes, inscrit sur la feuille de paie du service intérieur à Ottawa pour janvier 1905; (4) le nombre de surnuméraires, hommes et femmes, nommés depuis le 1er juillet 1896; (5) le nombre d'ouvriers, journaliers ou autres travailleurs employés à Ottawa pendant le mois de janvier, en sus des employés permanents ou surnuméraires actuellement à l'emploi du gouvernement à Ottawa, avec indication du département où ils sont employés.

M. *Ganong*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie du rapport de M. Matheson sur les fraudes présumées dans le paiement des primes de pêche.

AFFICHAGE DE BILLS PRIVES.

Les bills suivants ont, ce 20 février, été affichés pour être pris en considération par le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, lundi, le 27 courant, ou après, savoir :—

Bill (No 60) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Algoma Copper Range Railway Company.*

Bill (No 61) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Lebonk et de la Baie-du-Tonnerre.

Bill (No 62) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton, Yukon et Pacifique.

Bill (No 63) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Brantford et Woodstock.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 21 février.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
30	Ordres Permanents	10.30 a.m
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Jeudi, 23 février.	
30	Bills Privés	10.30 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

No 28.

OTTAWA, LUNDI, 20 FÉVRIER 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 29.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI, 21 FEVRIER 1905.

PRIÈRES.

Dix-sept pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

M. Hyman, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le quatrième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et il a décidé d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill (No 42) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Vancouver, Westminster et Yukon; et

Bill (No 48) Acte concernant la compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company.*

M. Grant, du comité des Ordres Permanents, présente le septième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés relativement aux pétitions suivantes, savoir :—

De Andrew Strang et autres; pour une charte sous le nom de *Dominion Annuity Company.*

De Philip Vibert; pour un acte de divorce avec Louise Blanche Vibert.

De James Arthur Pryor; pour un acte de divorce avec Mildred Pryor.

De Edward Albert Murphy; pour un acte de divorce avec Susan Margaret Dillon.

De Henry Spalding et autres; pour une charte sous le nom de Corporation des canaux canadiens.

De la Compagnie du chemin de fer de Timagami; pour prolonger sa voie ferrée.

De Paul Galibert et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Montréal, Québec et Méridional.

De la Compagnie de produits en papier (limitée); pour faire revivre certains brevets.

De la Compagnie du pont de Montréal; pour un acte l'autorisant à acquérir les propriétés de la Compagnie du pont Montréal-Longueuil ou à se fusionner avec elle, et à changer le site de son entreprise.

Votre comité a aussi considéré la pétition de la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo, pour un acte l'autorisant à vendre son chemin à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, et aussi la pétition de cette dernière compagnie demandant l'autorisation d'acquérir le chemin et les propriétés de la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo, et il constate que les avis n'ont pas été publiés pendant tout le temps voulu; mais comme le délai sera pleinement expiré avant que le bill soit pris en considération par le comité des Chemins de fer, votre comité recommande que les avis soient jugés suffisants.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir :—

Par M. Guthrie:—Bill (No 67) Acte modifiant le Code criminel, 1892.

Par M. Macdonell:—Bill (No 68) Acte concernant un brevet de la *Paper Goods Company, Limited.*

Par Sir Wilfrid Laurier:—Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir et de pourvoir au gouvernement de la province d'Alberta.

Aussi,—Bill (No 70) Acte à l'effet d'établir et de pourvoir au gouvernement de la province de la Saskatchewan.

Le bill (No 5) Acte concernant le Recensement et les Statistiques est de nouveau délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, et remis pour troisième lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

VIII.—ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.

37	*Patent Record*	17,000 00
38	Préparation de la statistique criminelle (S.R.C., c. 60)	2,000 00
39	*Statistical Year Book*	6,000 00

XIV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

Canaux.

Canal de la Trent.

97	Construction	300,000 00

XV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

Canaux.

Canal des Galops.

102	Pour aveugler une fuite	25,000 00

Canal de Cornwall.

103	Reconstruction en béton des anciens piliers en bois	2,400 00
	Pour remplir l'espace entre les anciennes et les nouvelles écluses au pied du canal	4,000 00

Canaux de Williamsburg.

104 Pour acheter un monte-charge et une pompe à vapeur..... 1,500 00

Canal Murray.

105 Reconstruction en béton des jetées à l'extrémité est..... 18,000 00

Canal Welland.

106 Protection en pierre des berges du nouveau canal..... 10,000 00
Pour changer vannes et appareil de suspension des portes du nouveau canal Welland..... 15,000 00
Pour construire mur de soutènement..... 60,000 00

Canal de la Trent.

107 Améliorations..... 17,000 00

Canal Saint-Pierre.

108 Dragage..... 2,000 00

Saint-Ours.

109 Nouvelles jetées et estacades de Saint-Ours..... 7,300 00

Canal Rideau.

110 Reconstruction du mur de soutènement au pied des écluses Ottawa. 5,000 00

Carillon et Grenville.

111 Réparations aux piliers de dérivation, Greece's-Point..... 4,660 00
Construction d'un nouveau phare..... 190 00
Reconstruction du quai de Grenville..... 23,000 00

Canaux de Québec.

112 Re-jalonner les limites, arpentages, plans, etc..... 2,600 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.25 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Foster*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quel est le coût estimatif de l'établissement de l'hôtel royal de la Monnaie en Canada en fait d'outillage, etc., pour la frappe de la monnaie ?

2. Quel est le coût estimatif d'exploitation par année, y compris le nombre du personnel et les salaires à payer, et par qui ce personnel sera-t-il nommé ?

3. Quelle est la capacité de production de la Monnaie, c'est-à-dire quel montant de métal d'or pourra être monnayé par année, à l'exclusion des pièces d'argent et de cuivre pour usage en Canada ?

4. Quelle quantité d'or était tenue en réserve au 1er janvier 1905 par le gouvernement fédéral et par toutes les banques canadiennes respectivement ?

5. Se propose-t-on de monnayer gratuitement tout l'or apporté à la Monnaie ? Dans la négative, quel prix sera imposé ?

6. Quel prix, s'il en est, sera imposé pour le monnayage de l'or pour le gouvernement britannique ?

7. Quelle quantité pense-t-on pouvoir monnayer pour le gouvernement britannique chaque année ?

8. Quelle a été la valeur apparente des pièces de cuivre et d'argent monnayées pour le Canada chaque année depuis 1895, le coût du métal pour la frappe de ces pièces et les frais du monnayage, ainsi que le coût de l'envoi en Canada ?

M. *Ames*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Combien de phares éclairés à l'huile, sous le contrôle du département de la Marine et des Pêcheries, ont été pourvus, depuis le 1er juillet 1904, d'appareils automatiques au gaz acétylène ?

2. Quelle économie sera produite chaque année par suite de ce changement ?

3. Combien de gardiens ont été congédiés par suite de ce changement ?

4. Quels étaient-ils, et quels étaient leurs précédents salaires ?

M. *Martin* (Queen)—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il décidé de distribuer parmi les provinces intéressées l'indemnité fixée par la sentence arbitrale de la Commission des pêcheries de Halifax ?

2. Dans l'affirmative, quel sera le mode suivi pour répartir cette indemnité ?

3. Dans la négative, la question sera-t-elle soumise à la décision du Conseil privé d'Angleterre ou de la Cour Suprême du Canada ?

4. Le gouvernement règlera-t-il cette question pendant la présente session, si toutefois elle n'est pas déjà réglée ?

M. *Martin* (Queen)—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quelles mesures le gouvernement a-t-il adopté en 1904 pour draguer le port de Rustico, I.P.-E. ?

2. La barre de sable qui se trouvait dans le port a-t-elle été enlevée ?

3. Dans la négative, quels moyens prendra-t-on pour l'enlever ?

4. Quel montant a été dépensé pour ces travaux pendant la dernière saison ? Quelles mesures ont été adoptées pour exécuter les travaux ? Qui a charge de ces travaux ?

5. Combien de navires se sont perdus ou se sont échoués sur cette barre pendant la saison de 1904 ?

M. *Chisholm*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quand le département des Postes a-t-il commencé à garantir les obligations des maîtres de poste et des courriers de la malle en Canada ?

2. Les fonctionnaires civils dans le service extérieur, autres que les maîtres de poste, sont-ils traités de la même manière ?

3. Pour quelle raison en agit-on ainsi envers les maîtres de poste ?

4. Quelles sommes d'argent ont été perçues des maîtres de poste chaque année, et quel en est le montant total jusqu'à date ?

5. Quelles pertes ont été subies par le département des Postes, et quel est le gain total net ou la perte totale nette pour le département des Postes ?

M. *Clements*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Combien d'inspecteurs ou de vétérinaires ont été employés par le gouvernement en 1902, 1903, 1904 pour prévenir les maladies sur les porcs ou autres épizooties dans Kent-Ouest ?

2. Quels étaient ces fonctionnaires, et quelles personnes sont actuellement employées à ce service ?

3. Quel était le salaire payé à chacun, et quel salaire est payé actuellement?

4. Le gouvernement se propose-t-il de retenir les fonctionnaires actuels au salaire qui leur est payé, à présent que la maladie infectieuse sur les porcs ne sévit plus dans le dit comté ?

5. Quelles sont les fonctions des susdits officiers ? Des frais de voyage leur sont-ils payés en dehors de leur salaire régulier ?

M. *Henderson*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes les données thermographiques recueillies à bord des steamers transatlantiques au cours de l'année civile 1903, et faisant connaître (1) le nom du steamer; (2) la date de l'installation de l'appareil; (3) la date à laquelle le steamer a fait rapport; (4) si le compartiment était (*a*) à air froid, (*b*) à air frais, (*c*) à ventilation mécanique, (*d*) à ventilation ordinaire, ou si les données ont été prises sur le pont ou autre endroit où la température naturelle pouvait être enregistrée à l'abri des rayons du soleil; (5) dans quelle partie du compartiment l'appareil thermographique était placé.

M. *Martin* (Queen)—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance, lettres, rapports, pétitions et mémoires en la possession du gouvernement ou d'aucun de ses membres ou officiers concernant le site et la construction d'une gare de chemin de fer à Grand-View, sur l'embranchement vers Murray-Harbour du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Jeudi, 23 février.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
30	Bills Privés	10.30 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

No 29.

OTTAWA, MARDI, 21 FEVRIER 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi

1905

Nº 30.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI, 22 FEVRIER 1905.

PRIÈRES.

Seize pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Thomas Jenkins et autres; pour une charte sous le nom de *The Title Guarantee and Trust Company.*

De la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage de la Vallée du Daim ; demandant du délai pour commencer et achever son chemin, et l'autorisation de dépenser pour sa ligne quinze pour cent de son capital-actions.

De Arthur Lionel Eastmure et autres, de la cité de Toronto, Ontario; pour une charte sous le nom de Compagnie d'assurance contre l'incendie d'Ontario.

De William B. McVey, M.D., et autres; pour une charte sous le nom de Ligue de l'Empire Anglo-Canadienne.

Du Bureau du collège Presbytérien, Halifax, N.-E.; pour un acte les autorisant à céder et transférer aux syndics de l'Eglise presbytérienne en Canada le " fonds des ministres âgés et infirmes, Division Est ", et autorisant le bureau des syndics à recevoir et administrer le dit fonds, et à d'autres fins.

Du conseil municipal du comté d'York, Ontario; demandant que le bill concernant la corporation des canaux canadiens ne devienne pas loi.

Du conseil municipal du village de Waterdown; du conseil municipal de la ville de Lindsay; et du conseil municipal du comté de Victoria, tous de l'Ontario ; pour un acte à l'effet d'empêcher les compagnies de téléphone d'élever des poteaux ou de creuser des conduites dans les rues ou chemins d'aucune municipalité en Canada sans le consentement du conseil municipal de la localité.

M. Calvert présente un bill (No 71) Acte concernant le chemin de fer Grand Nord du Canada,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Sir Wilfrid Laurier présente,—Réponse à ordre du 6 février 1905,—Etat donnant le nombre total d'acres de terres publiques dont on n'a pas encore disposé dans les divers districts provisoires des Territoires du Nord-Ouest.

Le Bill (No 5) Acte concernant le Recensement et les Statistiques, est lu pour la troisième fois, et passé.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

XV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

Canaux.

Divers.

113	Travaux divers auxquels il n'est pas autrement pourvu	5,000 00
	Arbitrages et sentences arbitrales	4,000 00
	Etudes et inspections—Canaux	3,000 00
	Etudes et inspections—Chemins de fer	18,000 00
	Statistique des chemins de fer, y compris aide de commis, nonobstant toute disposition contraire de l'Acte du Service Civil	2,500 00
	Appointements de commis surnuméraires, de copistes et de messagers, autres que ceux qui ont passé les examens du service civil, nonobstant toute disposition contraire à l'Acte du Service civil	4,000 00
	Appointements d'ingénieurs, de dessinateurs, commis et messagers surnuméraires, nonobstant toute disposition contraire de l'Acte du Service civil	31,500 00
	Frais de litige au sujet des chemins de fer et canaux	6,000 00
	Souscription annuelle au Congrès International des chemins de fer à Bruxelles	97 33

Et la Chambre continuant à siéger en comité des Subsides ;

A 6 p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendements, lus la troisième fois et passés, savoir :—

Bill (No 42) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Vancouver, Westminster et Yukon.

Bill (No 48) Acte concernant la compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company.*

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et référés aux comités qui suivent, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 64) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre.

Bill (No 65) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James.

Comité des Bills Privés :

Bill (No 68) Acte concernant un brevet de la *Paper Goods Company, Limited.*

Le comité des Subsides reprend alors le cours de ses délibérations.

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

COMMISSION DES CHEMINS DE FER.

114	Entretien et opération du bureau des commissaires des chemins de du Canada	60,000 00

XL.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—PERCEPTION DU REVENU.

Canaux.

255	Personnel et réparations	803,039 00
	Appointements et dépenses imprévues—Bureaux des percepteurs	35,835 00
	Supplément aux personnes employées en permanence au service public, et rémunération pour toutes personnes pour services rendus au sujet du passage des vaisseaux par les canaux du gouvernement du Canada de minuit le samedi à minuit le dimanche, nonobstant toutes les dispositions de l'Acte du Service civil	20,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.52 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Sinclair*—Vendredi prochain—QUESTION—Quelle proportion de la ficelle à lier consommée en Canada est manufacturée (*a*) en Canada; (*b*) aux Etats-Unis; (*c*) dans d'autres pays ?

M. *Bennett*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Qui a actuellement le contrat pour le transport des malles entre Coldwater et Lovering ?
2. Quand le contrat expire-t-il ?
3. Quel est le prix payé, par année, pour ce service ?
4. Quelle est la date du contrat, et quand prend-il fin ?
5. Des soumissions ont-elles été demandées pour ce service ?
6. Dans l'affirmative, quels étaient les soumissionnaires et quel montant était stipulé dans chaque soumission ?

M. *Paquet*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Combien a-t-il été dépensé, l'été dernier, pour le creusage d'un havre à Saint-Angèle, comté de Nicolet ?
2. A la demande de qui ces travaux ont-ils été décidés ?
3. Le gouvernement se propose-t-il de continuer ces travaux ?
4. Quel montant additionnel faudra-t-il pour compléter le havre en question ?

M. *Paquet*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Qui est inspecteur de gaz et d'électricité à Trois-Rivières ?
2. Quel est le salaire attaché à l'emploi ?
3. De combien ont été, pendant la dernière année, ses dépenses du bureau, frais de voyage compris ?
4. A combien se sont montées les recettes pendant la même période ?
5. L'inspecteur est-il fourni d'un bureau avec ses accessoires ?

AFFICHAGE DE BILLS PRIVES.

Les bills suivants ont, ce 22 février, été affichés comme devant être pris en considération par les comités qui suivent, mercredi, le 1er mars prochain, ou après, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 64) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre.

Bill (No 65) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James.

Comité des Bills Privés :

Bill (No 68) Acte concernant un brevet de la *Paper Goods Company, Limited.*

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Jeudi, 23 février.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
30	Bills Privés	10.30 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Vendredi, 24 février.	
30	Ordres Permanents	10.30 a.m
32	Banques et Commerce	11 a.m.

N° 8.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SESSION DE 1889

No 30.

OTTAWA, MERCREDI, 21 FEVRIER 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 31.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI, 23 FEVRIER 1905.

PRIÈRES.

Six pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du conseil municipal du comté d'York, Ontario; demandant que le bill concernant la corporation des canaux canadiens ne devienne pas loi.

Du conseil municipal de la ville de Neepawa, Manitoba; pour un acte à l'effet d'empêcher les compagnies de téléphone d'élever des poteaux ou de creuser des conduites dans les rues ou chemins d'aucune municipalité en Canada sans le consentement du conseil municipal de la localité.

Du conseil municipal du village de Cannington, Ontario; pour un acte prescrivant que les téléphones à longues distances en Canada soient exploitées par le gouvernement et qu'il en ait la propriété.

De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à New-York; pour un acte l'exemptant de l'application de l'article 5 du chapitre 32, 4 Edouard VII.

De Elias Talbot Mahone et autres, de Toronto; pour une charte sous le nom de Compagnie de garantie Impériale et d'assurance contre les accidents, du Canada.

De la Compagnie du chemin de fer Dominion-Atlantic; demandant l'autorisation d'acheter les propriétés de la Compagnie du chemin de fer Midland (limitée), et à d'autres fins.

Des directeurs provisoires de la Compagnie d'assurance contre l'incendie de Richmond et Drummond; pour un acte prolongeant le délai fixé pour obtenir une licence pour transiger des affaires, tel que requis par l'Acte des Assurances.

De la Compagnie du chemin de fer de Macleod, Cardston et Montana; pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux.

De James Gallagher et autres, d'Ontario, directeurs provisoires de la Banque des fermiers du Canada; pour un acte prolongeant le délai fixé pour obtenir de la Commission du Trésor le certificat requis par l'article 11 de l'Acte des Banques.

De la Compagnie du chemin de fer Central d'Alberta; pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa ligne ferrée.

De la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique; pour un acte ratifiant les termes et conditions de certaines hypothèques, etc., émises par la dite compagnie pour aider à la construction des divisions de l'Ouest et du lac Supérieur de sa voie ferrée.

De la Compagnie du chemin de fer de Guelph et de la Baie Georgienne; pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa ligne.

De la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson et du Pacifique; pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa ligne.

De la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et d'Alberta-Nord; pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa ligne.

De la Compagnie du chemin de fer Central de Kingston et de la Puissance; pour un acte changeant le nom de la compagnie en celui de Compagnie du chemin de fer de Montréal, Ottawa, Kingston et Baie Georgienne, et l'autorisant à construire et exploiter certains prolongements de sa ligne ferrée.

M. Hyman, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le cinquième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération le Bill (No 34) Acte concernant la compagnie dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company*, et a décidé d'en faire rapport avec des amendements.

Votre comité a aussi pris en considération le Bill (No 2) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903, et il recommande que le bill ne soit pas passé.

M. Grant, du comité des Bills Privés, présente le troisième rapport de ce comité, rapportant avec des amendements le Bill (No 33) Acte concernant certains brevets d'invention de John Effront; et le Bill (No 40) Acte concernant la Compagnie de force motrice Niagara-Welland.

M. Grant propose,—Que toutes les pétitions pour bills privés présentées à la Chambre, mercredi, le 22 courant, et celles qui ont été présentées ce jour, soient lues et reçues sans délai.—Adopté.

Les pétitions suivantes sont, en conséquence, lues et reçues :—

De Charles Horatio Waterous, manufacturier, et autres, de l'Ontario; pour une charte sous le nom de Compagnie de force de la Grande-Rivière et de l'Ouest.

De la Compagnie du chemin de fer de Ontario, Baie d'Hudson et de l'Ouest; pour un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne, et à d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer de Manitouline et de la Rive Nord; pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa ligne, et ratifiant certaines hypothèques et obligations garanties par la dite ligne, et à d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer d'Algoma Central et de la Baie d'Hudson et de la Compagnie commerciale d'Algoma (limitée); pour un acte ratifiant, validant certains arrangements et bons émis par elles, et une hypothèque pour en assurer le paiement.

De Frederick Henry Markey et autres, de Montréal et autres lieux; pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer d'Athabaska-Nord.

De la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud; pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses entreprises, et à d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer d'Alberta-Ouest; pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa ligne.

De D. R. Fraser et Cie (limitée); pour un acte les autorisant à construire des barrages et autres améliorations sur la branche nord de la Saskatchewan et ses tributaires.

De Charles W. Cross et autres, d'Edmonton, T.N.-O.; pour une charte sous le nom de Compagnie de chemin de fer et d'huile d'Athabasca.

De Charles M. Hayes et autres, de Montréal, Québec et de Edmonton, T.N.-O.; pour une charte sous le nom de Compagnie du pont de la Saskatchewan.

De la Compagnie du chemin de fer de Vancouver et du littoral de Kootenay ; pour un acte augmentant son capital-social, prolongeant le délai fixé pour le commencement de sa ligne et à d'autres fins.

De Patrick Burns et autres; pour une charte sous le nom de *Anthracite Coal Railway Company.*

De la Compagnie du chemin de fer de Brockville, Westport et du Nord-Ouest; pour un acte prolongeant le délai fixé pour la construction du prolongement de sa ligne.

De Frederick William Jones, de Golden, C.A., et autres, des Territoires du Nord-Ouest et d'Ottawa, Ont.; pour une charte sous le nom de Compagnie d'assurance sur la vie, l'Occidentale.

De la Compagnie du chemin de fer de Toronto à Hamilton; pour un acte l'autorisant à construire sa ligne à travers Burlington-Beach sans le consentement des townships de Saltfleet et de Nelson.

De la Compagnie du chemin de fer de Hamilton, Galt et Berlin; pour un acte l'autorisant à construire et exploiter un prolongement de sa ligne déjà autorisée, et prolongeant le délai fixé pour commencer et achever ses entreprises, et à d'autres fins.

De Louis Adolphe Mongenais et autres, de la cité et du district de Montréal; pour une charte sous le nom de Caisse de prévoyance (limitée).

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir :—

Par M. Calvert:—Bill (No 72) Acte constituant en corporation la *Canadian Canals Corporation.*

Par M. Gervais:—Bill (No 73) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Montréal, Québec et du Sud.

M. Paterson présente,—Réponse à adresse du 8 février 1905,—Copie de toutes circulaires ou instructions ou règlements du département des Douanes et de tous arrêtés du conseil concernant l'article 19 de l'Acte modifiant le Tarif des douanes, 1897, sanctionné le 10 août 1904, connu généralement sous le nom de *Dumping clause.*

Sir Wilfrid Laurier présente,—Réponse à ordre du 13 février 1905,—Copie de toute correspondance échangée avec le gouvernement ou aucun de ses membres ou aucun officier à l'emploi du gouvernement, concernant la nomination d'un officier-rapporteur pour le comté de Dorchester, Québec, pour l'élection générale de 1904, et la démission de toute personne ainsi nommée.

Sir Wilfrid Laurier soumet à la Chambre,—Relevé des noms et salaires de toutes personnes nommées ou promues dans les divers départements du service civil du Canada pendant l'année 1904.

Le Bill (No 36) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, et remis pour troisième lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, adoptant sans amendement le Bill (No 8) Acte modifiant l'Acte de la Police à cheval du Nord-Ouest, 1894.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

XVII.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(*Suite.*)

EDIFICES PUBLICS.

Manitoba.

	Brandon—Salle d'exercices	20,000 00
	Edifices fédéraux—Réfections, améliorations, réparations	8,000 00
	Selkirk—Edifice public	15,000 00
	Virden—Salle d'exercices	15,000 00
	Winnipeg—Dépôt de munitions de guerre	10,000 00
126	Winnipeg—Nouveau bâtiment des immigrants	62,000 00
	Winnipeg—Bâtiments militaires—Poudrère	1,500 00
	Winnipeg—Bâtiments militaires—Logement des sous-officiers, y compris le corps de garde	6,000 00
	Winnipeg—Terrain et bâtiment pour nouveau bureau de poste	300,000 00

Colombie-Britannique.

	Edifices fédéraux—Réfections, améliorations, réparations, etc.	8,000 00
	Fernie—Edifice public	10,000 00
128	New-Westminster—Edifice public. Agrandissements afin de loger la division du service relatif aux sauvages	7,000 00
	Rossland—Dépôt d'armes	8,500 00
	Vancouver—Edifice public	100,000 00

Edifices publics en général.

	Edifices publics en général	8,000 00
	Appointements des commis des travaux, aides, etc.	14,000 00
129	Construction de dépôts d'armes	50,000 00
	Stations agronomiques—Nouveaux édifices et réfactions, améliorations, réparations, etc., aux bâtiments actuels, clôtures, etc.	10,000 00

Ontario.

	Belleville—Dépôt d'armes	30,000 00
	Bowmanville—Edifice public	7,200 00
	Brantford—Salle d'exercices—Agrandissements et améliorations	25,000 00
	Bridgeburg—Edifice public	16,000 00
	Chatham—Dépôt d'armes	55,000 00
	Cobourg—Dépôt d'armes	14,500 00
	Edifices fédéraux—Réfections, améliorations, réparations, etc.	12,000 00
	Galt—Edifice public—Changements à l'installation du bureau de poste, etc.	3,000 00
	Guelph—Dépôt d'armes	40,000 00
	Guelph—Edifice public—Agrandissements	5,500 00
	Hamilton—Salle d'exercices—Agrandissements	50,000 00
	Hawkesbury—Edifice public	13,000 00
	Kingston—Bâtiments militaires—Caserne pour artillerie de campagne Royale Canadienne	20,000 00
	Kingston—Bâtiments militaires—Ecurie pour batterie de campagne	5,000 00
	Kingston—Collège militaire—Agrandissements à la salle d'exercices	6,000 00

	Kingston—Collège militaire—Logement des domestiques	8,000 00
	Kingston—Collège militaire—Ecurie	5,000 00
	London—Bâtiments militaires—Poudrère	3,000 00
	London—Bâtiments militaires—Nouveau magasin	10,000 00
	London—Bureau de poste—Agrandissement et améliorations	20,000 00
	North-Bay—Edifice public	15,000 00
	Oshawa—Edifice public	21,500 00
	Ottawa—Edifices publics—Tiroirs, rouleaux et rayons en fer	25,000 00
	Ottawa—Edifices publics—Nouveau hangar à charbon	10,000 00
	Ottawa—Améliorations dans le vestibule, renouvellement des abat-jour, fenêtres, etc	10,000 00
	Ottawa—Pavage en face du Palais législatif	35,000 00
125	Ottawa—Restauration du bureau de poste incendié et construction de nouveaux étages	80,000 00
	Ottawa—Imprimerie de l'Etat—Pour remplacer la toiture de bois actuelle par une toiture à l'épreuve du feu et pour exhausser les murs afin d'ajouter un étage au corps de logis principal et deux étages additionnels à l'allonge	30,000 00
	Peterborough—Dépôt d'armes	30,000 00
	Sainte-Catherine—Salle d'exercices	45,000 00
	St-Mary's—Edifice public	15,000 00
	Sandkich—Edifice public	15,000 00
	Simcoe—Edifice public	15,000 00
	Stratford—Dépôt d'armes	47,000 00
	Toronto—Douane—Changements et agrandissements	15,000 00
	Toronto—Edifices fédéraux—Améliorations, réfections, réparations, etc	8,000 00
	Toronto—Salle d'exercices—Nouveaux aménagements pour les nouveaux corps de milice	40,000 00
	Toronto—Entrepôt de douane—Agrandissement	12,000 00
	Toronto—Bâtiments militaires—Poudrère	3,000 00
	Toronto—Bâtiments militaires—Nouveau magasin	10,000 00
	Toronto—Bâtiments militaires—Casernes pour corps permanents pour remplacer la propriété vendue à la ville	50,000 00
	Toronto—Hôtel des postes—Terrain, bâtiment, appareil pneumatique et machines	100,000 00
	Toronto—Hôtel des postes—Station postale additionnelle	60,000 00
	Toronto—Station postale "C"—Logement du concierge	1,500 00
	Wingham—Edifice public	8,000 00
	Woodstock—Dépôt d'armes	45,000 00

Loyers, réparations, mobilier, chauffage, etc.

	Edifices publics, Ottawa, y compris réparations, ventilation et éclairage, mobilier, etc	140,000 00
	Loyers—Edifices publics fédéraux	64,000 00
	Yukon—Edifices publics. Réparations, combustible, éclairage, service d'eau, salaires des concierges, etc	105,000 00
	Rideau-Hall, y compris terrains. Réfections, améliorations, mobilier et entretien	25,000 00
	Rideau-Hall—Allocation pour combustible et éclairage	8,500 00
	Mobilier—Edifices publics fédéraux	12,000 00
	Hôtel des Postes—Aménagement et fournitures	5,000 00
	Bâtiments fédéraux de la quarantaine des bestiaux—Renouvellements, réparations, améliorations, etc	6,000 00

	Bâtiments fédéraux de l'immigration—Réparations, mobilier, etc.	4,500 00
	Bâtiments fédéraux de quarantaine—Entretien, etc.	4,000 00
	Edifices publics, Ottawa—Chauffage, y compris salaires des mécaniciens, chauffeurs et gardiens.	87,000 00
	Edifices publics, Ottawa—Préposés aux ascenseurs.	11,000 00
	Edifices publics, Ottawa—Gas et éclairage électrique, y compris chemins et ponts.	24,000 00
130	Ottawa, édifices publics—Service du téléphone.	10,000 00
	Ottawa, édifices publics—Terrains.	10,000 00
	Ottawa, édifices publics—Parc Major's Hill.	8,000 00
	Ottawa, édifices publics—Enlèvement de la neige, y compris Rideau Hall.	3,000 00
	Salaires des mécaniciens, chauffeurs, gardiens, etc., édifices publics fédéraux.	127,000 00
	Diverses fournitures pour les mécaniciens, chauffeurs, gardiens, édifices publics fédéraux.	7,000 00
	Chauffage des édifices publics fédéraux—Combustible, etc.	75,000 00
	Eclairage des édifices publics fédéraux.	75,000 00
	Eau, édifices publics fédéraux.	20,000 00
	Edifices publics fédéraux—Force électrique et autres pour les ascenseurs, les machines à annuler les timbres, etc.	8,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Macdonell*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quand le contrat pour le nouveau bureau de poste à Alexandria, Ont., a-t-il été donné ? Quand l'édifice sera-t-il terminé et prêt à être occupé ?

2. Le contrat spécifie-t-il la date de l'achèvement ? Dans l'affirmative, quelle est cette date ?

3. Quelle est la cause du délai, et qui, du gouvernement ou de l'entrepreneur paie le loyer du local provisoire ?

4. Quel est l'entrepreneur ?

M. *Macdonell*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Les travaux du havre de Port-Stanley ont-ils été donnés ? Dans l'affirmative, quand et à qui ?

2. Des soumissions ont-elles été demandées ?

3. Dans l'affirmative, quels sont les soumissionnaires et le montant mentionné dans chaque soumission ?

4. La soumission la plus basse a-t-elle été acceptée ?

M. *Macdonell*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Les travaux du havre de Rondeau ont-ils été donnés ? Dans l'affirmative, quand et à qui ?

2. Des soumissions ont-elles été demandées ?

3. Dans l'affirmative, quels sont les soumissionnaires et le montant mentionné dans chaque soumission ?

4. La soumission la plus basse a-t-elle été acceptée ?

M. *Macdonell*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Des soumissions ont-elles été demandées le ou vers le 2 novembre 1904 pour la construction du brise-lames à la passe est du port de Toronto ?

2. Dans l'affirmative, combien de soumissions ont été reçues, quels étaient les soumissionnaires et les montants mentionnés dans les soumissions ?

3. Le contrat a-t-il été donné à cette époque, sinon, pour quelle raison ?

4. De nouvelles soumissions ont-elles été demandées pour ces mêmes travaux ou pour des travaux substantiellement les mêmes, le ou vers le 26 janvier 1905 ?

5. Combien de soumissions ont été reçues en réponse aux dernières demandes publiées ?

6. Est-il vrai que le ministre a référé ces soumissions à l'ingénieur en chef ? Et, dans ce cas, pourquoi ?

7. Quelqu'une des soumissions a-t-elle été acceptée ? Dans la négative, quelle est la raison du délai apporté à l'adjudication du contrat ?

M. *Northrup*—Lundi prochain—QUESTION—

1. La profession exercée par l'officier-rapporteur nommé pour Selkirk, dans la province du Manitoba, lors des dernières élections fédérales, était-elle, à l'époque de sa nomination, celle de commis de buvette ?

2. Dans la négative, quel emploi avait-il ?

M. *Ames*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Joseph Lemieux a-t-il été nommé à un emploi dans le service des phares ? Dans l'affirmative, quand a-t-il été nommé ? Quelle localité lui a été assignée ? Quel salaire reçoit-il ?

2. Le dit Joseph Lemieux, avant sa nomination, n'a-t-il pas porté des accusations contre l'agent du département de la Marine et des Pêcheries à Québec, et demandé une enquête à ce sujet ?

3. Cette enquête a-t-elle été accordée ? Dans l'affirmative, un rapport a-t-il été fait ? Dans la négative, pourquoi l'enquête n'a-t-elle pas eu lieu ?

M. *Martin* (Queen)—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quels progrès ont été faits par les pêcheries de l'Ile du Prince-Edouard pendant la dernière décade ?

2. Quels sont les officiers chargés de la surveillance, quels sont leurs fonctions et salaires ?

3. De nouveaux surveillants ont-ils été nommés ? Dans l'affirmative, quels sont leurs noms, fonctions et salaires ?

4. Le gouvernement a-t-il quelque projet pour développer les pêcheries du Canada en eau profonde ? Dans la négative, pourquoi ?

M. *Martin* (Queen)—Lundi prochain—QUESTION—

1. Des représentations ont-elles été faites au gouvernement au sujet du mauvais état du port de Mount-Stewart, I.P.-E. ?

2. Le gouvernement sait-il que le quai laisse à désirer et qu'il est nécessaire de draguer le port pour faciliter le trafic ?

3. Le gouvernement a-t-il reçu quelque rapport d'ingénieur sur la condition de ce port ?

4. Qu'est-ce que le gouvernement se propose de faire dans l'espèce ?

M. *Martin* (Queen)—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quelles mesures ont été prises pour reconnaître officiellement en ce pays *The Levi Stock Records of Canada* ?

2. Des livres généalogiques canadiens de cette nature seront-ils établis prochainement en ce pays, et dans quelles conditions ? Sinon, pourquoi ?

M. *Ingram*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Sur quelle recommandation le capitaine Thomas Thompson, officier de douane à Port-Bruce, comté d'Elgin, a-t-il été destitué ?

2. Sa révocation provient-elle de quelque négligence dans ses devoirs ? Dans la négative, quelle en est la cause ?

3. Le département se propose-t-il de nommer un officier de douane à Port-Bruce ? Dans l'affirmative, quand ?

M. *Martin* (Queen)—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat détaillé de toutes les sommes perçues pour fret et emmagasinage à la station de Sydney, sur l'Intercolonial, en 1900, 1901, 1902, 1903 et 1904, les noms des expéditeurs et des consignataires, la description des marchandises, le lieu de provenance, le poids de chaque colis et le montant reçu pour emmagasinage, et de qui. Aussi, état faisant connaître en vertu de quelle autorité les droits d'emmagasinage ont été perçus, leur taux et par qui ils ont été fixés, et aussi toutes les remises faites pour fret et emmagasinage, et à qui payées.

M. *German*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat faisant connaître tous les pouvoirs d'eau loués sur le canal Welland non compris dans la réponse à un ordre de la Chambre du 3 avril 1901, les noms des locataires, la quantité de force accordée dans chaque bail, le chiffre du loyer mentionné dans chaque bail ainsi que la durée du bail, et le montant de ces loyers restant impayés, s'il en est.

M. *Roche* (Marquette)—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes pétitions, mémoires et résolutions de l'Assemblée législative du Manitoba et de l'Exécutif de cette province, et de toute correspondance relative à l'extension des limites du Manitoba vers l'ouest ou le nord.

M. *Martin* (Queen)—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat faisant connaître le nombre et la situation, le coût et les recettes des établissements frigorifiques pour la conservation de la boitte, et copie certifiée des rapports de tous ces établissements depuis 1900. Aussi, les noms et les salaires de tous les surintendants, officiers et gardiens des dits établissements, et le nombre de livres des différentes espèces de poissons qui y sont emmagasinés, la quantité de boitte tirée de ces établissements par des pêcheurs pour leur usage, et les noms de ces pêcheurs. Aussi, tous renseignements de nature à faciliter une étude complète de la question des établissements frigorifiques aidés par le gouvernement.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Vendredi, 24 février.	
30	Ordres Permanents	10.30 a.m
32	Banques et Commerce	11 a.m.
	Mardi, 28 février.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Mercredi, 1er mars.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.

No 31.

OTTAWA, JEUDI, 23 FÉVRIER 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 32.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI, 24 FEVRIER 1905.

PRIÈRES.

Trois pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du conseil municipal de Toronto, Ont.; demandant que le bill dont le Parlement est actuellement saisi au sujet de la Compagnie électrique d'Ottawa, ne devienne pas loi.

De T. G. Wallace et autres, de York-Centre, Ont.; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires.

Du conseil municipal de Sackville, New-Brunswick; pour un acte à l'effet d'empêcher les compagnies de téléphone d'élever des poteaux ou de creuser des conduites dans les rues ou chemins d'aucune municipalité en Canada sans le consentement du conseil municipal de la localité.

M. Campbell, du comité des Banques et du Commerce, présente le premier rapport de ce comité, rapportant avec des amendements les bills suivants, savoir :—

Bill (No 14) Acte concernant la Banque Molson ; et

Bill (No 26) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Sovereign Fire Assurance Company*.

M. Grant, du comité des Ordres Permanents, présente le huitième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés relativement aux pétitions suivantes, savoir :—

De la Compagnie de chemin de fer et d'irrigation d'Alberta; demandant de se fusionner avec la Compagnie du chemin de fer d'Alberta-Ouest.

De Jane Marie Fitz-Simons; pour un acte de divorce avec son mari, Percy B. Simpson.

De la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage de la Vallée du Daim; demandant du délai pour construire sa ligne.

De S. G. McKay et autres; pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Woodstock au lac Huron.

De Thomas Jenkins et autres; pour une charte sous le nom de *Title Guarantee and Trust Company.*

De Arthur L. Eastmure et autres; pour une charte sous le nom de Compagnie d'assurance contre l'incendie, l'Ontario.

De la Compagnie du chemin de fer de Macleod, Cardston et Montana; demandant du délai pour construire sa ligne.

De la Compagnie du chemin de fer de Guelph et de la Baie Georgienne; demandant du délai pour construire sa ligne.

De la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et d'Alberta-Nord; demandant du délai pour construire sa ligne.

De la Compagnie d'agence canadienne, pour amender sa charte.

De la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté; demandant l'autorisation de construire un embranchement depuis le village de Bridgewater jusqu'aux mines Actinolites.

De F. H. Murkey et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer d'Athabasca-Nord.

Du grand conseil de l'Association catholique de bienfaisance mutuelle du Canada; pour établir et disposer d'un fonds de secours pour les malades.

De la Compagnie du chemin de fer de Battleford au lac Lenore; pour faire revivre sa charte et changer le tracé de sa ligne.

De la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo; pour augmenter le nombre de ses directeurs.

Votre comité a aussi examiné les pétitions suivantes et il trouve que les avis n'ont pas été publiés pendant tout le temps voulu, mais comme ce temps sera complètement expiré avant que les bills soient délibérés en comité, votre comité recommande que les avis soient considérés suffisants.

De la Compagnie du chemin de fer de la rivière Ottawa; pour être autorisé à construire certains embranchements.

De la Compagnie de Gillies frères (limitée); pour ratification de sa charte et augmentation de pouvoirs.

Votre comité a aussi pris en considération la pétition de E. T. Malone et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie de garantie Impériale et d'assurance contre les accidents, avec pouvoir de faire des affaires de garantie générale, contre les accidents, les maladies et d'assurance sur les glaces, et il constate que les avis publiés couvrent seulement les cas de garantie générale et contre les accidents.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir :—

Par M. Parmelee:—Bill (No 74) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et d'Alberta-Nord.

Aussi,—Bill (No 75) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Battleford au lac Lenore.

Par M. Campbell:—Bill (No 76) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage de la Vallée de la rivière du Daim.

Aussi,—Bill (No 77) Acte concernant l'Agence canadienne.

Et aussi,—Bill (No 78) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Maclead, Cardston et Montana.

Par M. Johnston (Cap-Breton):—Bill (No 79) Acte concernant le chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo.

Par M. Clarke (Essex) :—Bill (No 80) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Woodstock et du lac Huron.

Par M. Piché:—Bill (No 81) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la rivière Ottawa et à l'effet de changer son nom en celui de *Central Trunk Railway Company*.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, délibérés en comité général, rapportés sans amendement, et remis pour troisième lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir :—

Bill (No 51) Acte concernant les entreprises de travaux pour l'Etat.

Bill (No 53) Acte modifiant l'Acte concernant le Ministère des Chemins de fer et Canaux.

Bill (No 54) Acte modifiant l'Acte des Travaux publics.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

XXXVI.—ACCISE.

	Appointements des préposés et inspecteurs de l'accise, et augmentations d'appointements d'après le résultat de l'examen de l'accise	390,718 75
	Service de surcroît des préposés à la surveillance des grandes distilleries et fabriques	7,200 00
	Rémunération pour longues heures de service autres que pour inspection spéciale	1,000 00
	Service préventif	13,000 00
	Frais de voyage, loyer, combustible, papeterie, etc., accise	62,000 00
	Timbres des tabacs canadiens et étrangers	35,000 00
250	Pour payer aux percepteurs des douanes une allocation sur les droits perçus par eux en 1904-5	5,500 00
	Commission aux vendeurs de timbres de tabac canadien en torquette	100 00
	L. A. Fréchette, pour traduction spéciale	100 00
	Allocation provisoire, ne dépassant pas $100, à chacun des préposés dans la Colombie-Britannique, Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest dont les appointements n'excèdent pas $1,000 par année	1,500 00
	Pour permettre au département de fournir de l'alcool méthylé aux fabricants, qui en rembourseront le prix de revient ; et pour loyer, éclairage, force motrice, transport, appointements, etc.	60,000 00

XXXVII.—INSPECTION DES POIDS ET MESURES, DU GAZ ET DE LA LUMIERE ELECTRIQUE.

	Appointements des officiers, inspecteurs et sous-inspecteurs des poids et mesures	63,750 00
	Loyer, combustible, frais de voyage, frais de port, papeterie, etc., pour poids et mesures, y compris sommes requises pour achat d'étalons du système métrique, appointements et autres dépenses des inspecteurs, etc.	35,000 00
	Allocation provisionnelle n'excédant pas $100 aux fonctionnaires de la Colombie-Britannique du Manitoba et des Territoires du	

	Nord-Ouest, dont les appointements ne dépassent pas $800 par année	600 00
251	Appointements des inspecteurs du gaz et de la lumière électrique.	25,000 00
	Loyer, combustible, frais de voyage, frais de port, papeterie, etc. Inspection du gaz et de la lumière électrique, y compris achat et réparations d'instruments	12,000 00
	Système métrique. Pourvoir à donner des conférences et à la publication de cartes, chartes, brochures, etc., relatif au système métrique des poids et mesures	3,000 00

Et la Chambre continuant à siéger en comité des Subsides ;

A 6 p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

Le Bill (No 34) Acte concernant la compagnie dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company,* est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, et remis pour troisième lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 40) Acte concernant la Compagnie de force motrice Niagara-Welland, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 71) Acte concernant le chemin de fer Grand Nord du Canada, est lu pour la seconde fois, et référé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Le comité des Subsides reprend alors le cours de ses délibérations.

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

XXXVIII.—FALSIFICATION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES, ETC.,

252	Falsification des substances alimentaires et engrais, et frais de mise à exécution de l'Acte concernant les marques frauduleuses de commerce	30,000 00

XXXIX.—REVENUS MINEURS.

253	Département du Revenu de l'Intérieur	1,000 00
	Terres de l'artillerie	1,992 50

XVII.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(*Suite.*)

Ports et rivières.

Ile du Prince-Edouard.

Higgins, Jetée—Réfections et réparations	1,000 00
Miminigash—Prolongement du brise-lames et revêtement en cribwork à la partie attenante au rivage	4,000 00
McPherson's-Cove—Quai	9,000 00
New-London—Réparations au brise-lames, etc	3,500 00
Panmure (île)—Quai du côté sud de l'île	1,000 00
Point-Prim (île)—Quai	5,000 00
Réparations aux quais et aux brise-lames	6,000 00
Revêtement créosotés	5,000 00
Baie de Richmond—Reconstruction du quai près du passage de la Grande-Rivière	5,000 00

132	Rustico (havre de(—Brise-lames sur l'île Robinson, à l'entrée sud du havre	11,000 00
	Rustico (havre de)—Réparations au brise-lames, au nord de l'entréee; dragage	2,250 00
	Baie St-Peter—Brise-lames du côté est de l'entrée du havre	7,500 00
	Savage-Harbour—Aboiteaux, etc	1,000 00
	Souris—Protection de brise-lames	5,000 00
	Summerside, havre de—Brise-lames	20,000 00
	Tignish, havre de—Prolongement du brise-lames du sud	3,000 00
	Ile au Bois—Protection du brise-lames du sud contre l'affouillement	750 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11 p.m., jusqu'à lundi prochain.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Clarke* (Essex)—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant les causes portées devant la Cour de l'Echiquier du Canada en vertu de sa juridiction en Amirauté depuis que l'Acte d'Amirauté de 1891 est venu en force, donnant par district,—

1. Le nombre de causes instituées ;
2. (*a*) Le nombre de demandes interlocutoires, et (*b*) de procès ;
3. Les montants compris dans les causes.

M. *Ames*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Des représentations ont-elles été faites au département de l'Agriculture, dans le mois d'avril 1903, au sujet de l'inconvénient causé par l'inscription de longue durée requise pour les droits de propriété en ce qui concerne les photographies ?

2. Le gouvernement a-t-il pris en considération les requêtes de MM. Wm Notman et Fils, de Montréal, Stephen J. Thompson, de Vancouver, C.A., et W. J. Topley, d'Ottawa ?

3. Le gouvernement se propose-t-il de présenter prochainement une mesure législative pour amender l'Acte des droits de propriété au sujet des photographies, conformément aux recommandations contenues dans les requêtes susmentionnées ?

AFFICHAGE DE BILL PRIVE.

Le bill suivant a, ce 24 février, été affiché pour être pris en considération par le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, vendredi, le 3 mars prochain, ou après, savoir :—

Bill (No 71) Acte concernant le chemin de fer Grand Nord du Canada.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 28 février.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
	Mercredi, 1er mars.	
34	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m

No 32.

OTTAWA, VENDREDI, 24 FÉVRIER 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 33.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI, 27 FEVRIER 1905.

PRIÈRES.

Quatre pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De William M. Lockhart et autres, du comté de Simcoe, Ont.; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires.

Du conseil municipal de la ville de Sarnia, Ont.; pour un acte à l'effet d'empêcher les compagnies de téléphone d'élever des poteaux ou de creuser des conduites dans les rues ou chemins d'aucune municipalité en Canada sans le consentement du conseil municipal de la localité.

De la Chambre de Commerce de la cité de Windsor, Ont.; priant la Chambre d'insister auprès du gouvernement sur l'opportunité d'acquérir tout le service téléphonique en Canada.

M. Bole présente un bill (No 82) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Dominion Annuity Company*,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Belcourt, il est Ordonné,—Que la partie du huitième rapport du comité des Ordres Permanents concernant la pétition de E. T. Malone et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie de garantie Impériale et d'assurance contre les accidents, soit renvoyée au dit comité pour plus ample considération.

M. Maclean propose,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.—Rejeté.

M. Préfontaine présente les réponses suivantes :—

Réponse à ordre du 20 février 1905,—Etat indiquant,—

1. Le montant total dépensé pour gages des ouvriers employés dans le chantier de navires de Sorel du 30 juin 1904 au 1er février 1905, et donnant séparément le montant ainsi dépensé pour chaque mois.

2. Le montant total dépensé pendant la même période pour l'achat des matériaux nécessaires pour le dit chantier.

Réponse à ordre du 13 février 1905,—Etat donnant les noms de toutes personnes ajoutées permanemment ou temporairement à la feuille de paie du service météorologique, depuis le 30 juin 1904, et le montant reçu par chacune d'elles jusqu'à date.

Réponse à ordre du 13 février 1905,—Copie de toute correspondance entre le ministre de la Marine et des Pêcheries et la *Submarine Signal Company,* de Boston, Etats-Unis, y compris tous contrats ou convention conclus entre les parties susmentionnées.

Le Bill (No 34) Acte concernant la compagnie dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company,* est lu pour la troisième fois et passé.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendements, lus la troisième fois, et passés, savoir :—

Bill (No 33) Acte concernant certains brevets de Jean Effront.

Bill (No 14) Acte concernant la Banque Molson.

Bill (No 26) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Sovereign Fire Assurance Company.*

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et référés aux comités qui suivent, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 72) Acte constituant en corporation la *Canadian Canals Corporation.*

Bill (No 73) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Montréal, Québec et du Sud.

Bill (No 74) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et d'Alberta-Nord.

Bill (No 75) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Battleford au lac Lenore.

Bill (No 76) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage de la Vallée de la rivière du Daim.

Bill (No 78) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Macleod, Cardston et Montana.

Bill (No 79) Acte concernant le chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo.

Bill (No 80) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Woodstock et du lac Huron.

Bill (No 81) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la rivière Ottawa et à l'effet de changer son nom en celui de *Central Trunk Railway Company.*

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 77) Acte concernant l'Agence canadienne.

L'adresse à Son Excellence et les ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir : —

M. Gervais :—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant,—

1. Quel est le nombre total d'officiers, ingénieurs civils et autres personnes actuelle-

ment employés aux explorations concernant le chemin de fer Transcontinental et les entreprises qui s'y rattachent, sous le contrôle de la commission de construction du dit chemin de fer.

2. Quels étaient les noms et domicile de chacune des personnes ci-dessus mentionnées lors de leur nomination.

3. Quelles sont les fonctions et les salaires de chacune des dites personnes.

M. Ames:—Adresse,—Copie de toutes pétitions et correspondance entre les Chambres de Commerce de Toronto et de Montréal, respectivement, et le Gouverneur en conseil au sujet de la nomination d'experts en grain, sous l'empire de l'Acte d'inspection des grains, à Toronto et Montréal. Aussi, copie des arrêtés du conseil en vertu desquels ces nominations ont été faites ?

M. Ganong:—Ordre de la Chambre,—Copie du rapport de M. Matheson sur les fraudes présumées dans le paiement des primes de pêche.

M. Henderson:—Ordre de la Chambre,—Copie de toutes les données thermographiques recueillies à bord des steamers transatlantiques au cours de l'année civile 1903, et faisant connaître (1) le nom du steamer; (2) la date de l'installation de l'appareil; (3) la date à laquelle le steamer a quitté le port; (4) si le compartiment était (*a*) à air froid, (*b*) à air frais, (*c*) à ventilation mécanique, (*d*) à ventilation ordinaire, ou si les données ont été prises sur le pont ou autre endroit où la température naturelle pouvait être enregistrée à l'abri des rayons du soleil ; (5) dans quelle partie du compartiment l'appareil thermographique était placé.

M. Martin (Queen):—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance, lettres, rapports, pétitions et mémoires en la possession du gouvernement ou d'aucun de ses membres ou officiers concernant le site et la construction d'une gare de chemin de fer à Grand-View, sur l'embranchement vers Murray-Harbour du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard.

M. Clarke (Essex):—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant les causes portées devant la Cour de l'Echiquier du Canada en vertu de sa juridiction en Amirauté depuis que l'Acte d'Amirauté de 1891 est venu en force, donnant par district,—

1. Le nombre de causes instituées ;
2. (*a*) Le nombre de demandes interlocutoires, et (*b*) de procès ;
3. Les montants compris dans les causes.

M. Martin (Queen) propose,—Qu'il soit émis un ordre de la Chambre pour un état détaillé le toutes les sommes perçues pour fret et emmagasinage à la station de Sydney, sur l'Intercolonial, en 1900, 1901, 1902, 1903 et 1904, les noms des expéditeurs et des consignataires, la description des marchandises, le lieu de provenance, le poids de chaque colis et le montant reçu pour emmagasinage, et de qui. Aussi, état faisant connaître en vertu de quelle autorité les droits d'emmagasinage ont été perçus, leur taux et par qui ils ont été fixés, et aussi toutes les remises faites pour fret et emmagasinage, et à qui payées.

Et un débat s'ensuivant,—il est ajourné, sur motion de M. Clements.

Le Bill (No 10) Acte concernant les Etiquettes des unions ouvrières, est de nouveau délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois et passé.

Le Bill (No 2) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903, est délibéré en comité général,—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne à 6 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Lake*—Mercredi prochain—QUESTION—

1, Quelles sont les terres mentionnées dans le discours du premier ministre du 22 courant, (*Débats*, p. 1518) comme suit :—" Ou si le prix des terres de l'Etat qui sont à vendre devait être porté plus haut que le prix actuel qui est très modéré " ?

2. A quel prix ces terres sont-elles offertes en vente, et à quelles conditions ?

3. Sont-elles à vendre à quiconque en fait la demande ?

M. *Lake*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Deux individus du nom de Hamelin et de Gosselin ont-ils été condamnés au pénitencier pour vol de chevaux par le juge Prendergast en 1902 ?

2. Quelle était la durée de l'emprisonnement dans chaque cas ?

3. Ont-ils été relâchés avant l'expiration de leur sentence ?

4. Dans l'affirmative, à quelle date et pour quelle raison ?

M. *Piché*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quel ingénieur a été employé par les Commissaires du havre de Montréal pour préparer les plans des transbordeurs de grain en rapport avec les élévateurs à grain, récemment construits par la dite commission sous la surveillance du gouvernement ?

2. Ces plans ont-ils été soumis au gouvernement, et quel est le coût estimatif de ces transbordeurs ?

3. Combien de jetées ou quais seront desservis par ces transbordeurs ?

M. *Piché*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Par quels ingénieurs les plans pour la construction des hangars permanents, maintenant en cours d'érection dans le port de Montréal, ou pour partie d'iceux, ont-ils été préparés ?

2. Qui en a préparé les estimés et spécifications ?

M. *Ames*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Comment a-t-on disposé de l'ameublement et du gréement du steamer *Acadia* ci-devant au service du département de la Marine et des Pêcheries ?

2. En quel temps, de quelle manière, en faveur de qui et à quel prix a-t-on disposé de ces articles ?

M. *Ames*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Combien a coûté au gouvernement la chaloupe à vapeur *Maisonneuve* depuis son achat pour les objets suivants : (*a*) réparations; (*b*) gréement; (*c*) provisions; (*d*) combustible; (*e*) autres approvisionnements; (*f*) salaires et gages ?

2. Combien de personnes composent son personnel régulier, officiers et équipage ?

3. Pendant combien de mois a-t-elle été en service actif en 1903 et en 1904, respectivement ?

M. *Lewis*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quel était, dans chaque cas, le prix stipulé dans le contrat pour le phare flottant *Lurcher* et celui de la Pointe-Est, Anticosti ?

2. Quels montants additionnels les entrepreneurs ont-ils reçus en rapport avec ces phares flottants ?

3. De nouvelles dépenses ont-elles été occasionnées pour changements, réparations et renouvellements jusqu'au 1er janvier 1905 ?

4. D'après le contrat, à quelles date ou dates les dits phares flottants devaient-ils être complétés et livrés par les entrepreneurs ?

5. Le contrat stipulait-il quelqu'amende ou confiscation dans le cas de délai dans la livraison ?

6. Les entrepreneurs ont-ils encouru quelque pénalité pour n'avoir pas complété le contrat dans le délai fixé ?

7. Le *Lurcher* est-il en place actuellement ? Sinon, pourquoi ?

M. *Lewis*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. A quels port ou ports chaque navire sous le contrôle du département de la Marine et des Pêcheries a-t-il fait relâche entre le 31 octobre et le 4 novembre 1904, inclusivement ?

2. Où se trouvait chacun de ces navires le 3 novembre dernier ?

M. *Bergeron*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il, quelques jours avant le mois de novembre dernier, passé un contrat avec un nommé P. Ross pour l'achat d'un terrain pour construire un chemin conduisant au quai qui doit être construit à la "pointe à Côté" au Bic ?

2. Si oui, combien M. Ross a-t-il reçu pour son terrain ?

M. *Lake*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant les noms des colons des Territoires du Nord-Ouest n'ayant pas droit à un second homestead, qui ont été autorisés par le département à acquérir de nouveaux quarts de sections aux conditions ordinaires de culture; les dates auxquelles cette autorisation a été accordée; les terres achetées par ces colons par suite de cette autorisation, le prix convenu et la somme versée. Aussi, la manière dont les agents locaux des terres fédérales ont été notifiées de l'autorisation donnée pour opérer ces ventes.

M. *Ames*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat faisant connaître l'exposé des faits dans l'affaire de l'accident *Canada-Cap-Breton* tel que communiqué par le capitaine Reid, de Montréal, à des témoins dont le certificat ou la licence pouvait être mis en cause en rapport avec l'enquête au sujet de cet accident.

M. *Lewis*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous mémoires reçus par le député-ministre de la Marine et des Pêcheries et tout autre officier du département depuis le 1er janvier 1904, concernant le phare flottant *Lurcher*.

AFFICHAGE DE BILLS PRIVES.

Les bills suivants ont, ce 27 février, été affichés comme devant être pris en considération par les comités qui suivent, lundi, le 6 mars prochain, ou après, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 72) Acte constituant en corporation la *Canadian Canals Corporation.*

Bill (No 73) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Montréal, Québec et du Sud.

Bill (No 74) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et d'Alberta-Nord.

Bill (No 75) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Battleford au lac Lenore.

Bill (No 76) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage de la Vallée de la rivière du Daim.

Bill (No 78) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Macleod, Cardston et Montana.

Bill (No 79) Acte concernant le chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo.

Bill (No 80) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Woodstock et du lac Huron.

Bill (No 81) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la rivière Ottawa et à l'effet de changer son nom en celui de *Central Trunk Railway Company.*

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 77) Acte concernant l'Agence canadienne.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 28 février.	
30	Ordres Permanents	10.30 a.m
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Mercredi, 1er mars.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m
32	Comité spécial sur le Bill (No 6) Acte modifiant l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur de 1898	10.30 a.m.
	Jeudi, 2 mars.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

No 33.

OTTAWA, LUNDI, 27 FÉVRIER 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 34.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI, 28 FEVRIER 1905.

PRIÈRES.

Sept pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

M. Grant, du comité des Ordres Permanents, présente le neuvième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés relativement aux pétitions suivantes, savoir :—

De la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud; demandant du délai pour construire sa ligne, et à d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique; pour un acte ratifiant les termes et conditions de certaines hypothèques émises pour aider à ses sections de l'ouest et du lac Supérieur.

De l'honorable John Costigan et autres; pour une charte sous le nom de Compagnie de force motrice et d'estacades de Winding-Ledges.

M. Hyman, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le sixième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération le Bill (No 28) Acte constituant en corporation la compagnie dite *North-west Telephone Company,* et il a décidé d'en faire rapport avec des amendements.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir :—

Par M. Calvert:—Bill (No 83) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et d'irrigation d'Alberta.

Aussi,—Bill (No 84) Acte concernant la Compagnie de prêt et d'épargne de Huron et Erié.

Et aussi,—Bill (No 85) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté.

Sur motion de M. Fisher, l'ordre pour la troisième lecture du Bill (No 7) Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence, est rescindé et le bill est renvoyé en comité général, sans délai, pour plus ample considération.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général sur le dit bill qui est rapporté avec de nouveaux amendements, délibéré tel qu'amendé, et remis pour troisième lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Sir William Mulock présente les réponses suivantes :—

Réponse à ordre du 6 février 1905,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement ou aucun de ses membres et aucunes personne ou personnes concernant la destitution du maître de poste de Shelburne, Ontario, le ou vers le 7 mars 1903.

Réponse à ordre du 6 février 1905,—Etat des transactions opérées pendant chacune des dix dernières années, et pendant la totalité de cette période, en ce qui concerne la transmission des matières postales, et l'émission et le paiement des mandats-poste et bons de poste à chacun des bureaux de poste dans le district provisoire d'Alberta.

M. Fitzpatrick propose,—Que le Bill (No 36) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903, soit maintenant lu pour la troisième fois.

M. Lennox propose, comme amendement,—Que tous les mots après " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants :—" le bill soit renvoyé en comité général avec instruction de retrancher le paragraphe quatre ".—Rejeté, par le vote suivant :—

POUR :

Messieurs

Alcorn,
Ames,
Armstrong,
Barker,
Barr,
Bennett,
Bergeron,
Blain,
Boyce,
Chisholm,
Christie,
Clare,
Clements,
Cochrane,
Cockshutt,
Crocket,
Elson,
Ganong,
Gunn,
Henderson,
Herron,
Hughes (Victoria),
Ingram,
Jackson (Elgin),
Lake,
Lalor,
Lancaster,
Lennox,
Maclean (York-S.),
McCarthy (Calgary),
McLean (Queen, I.P.-E.),
Martin (Queen, I.P.E.),
Monk,
Paquet,
Porter,
Roche (Marquette),
Schaffner,
Sproule,
Staples,
Stockton,
Taylor,
Walsh,
White,
Wilmot,
Wilson (Lennox et Addington),
Worthington,
Wright (Muskoka).—47.

CONTRE :

Messieurs

Beauparlant,
Béland,
Black,
Bole,
Borden (Sir Frederick),
Boyer,
Brodeur,
Caldwell,
Calvert,
Carney,
Carvell,
Cash,
Clarke (Essex),
Costigan,
Crawford,
Cyr,
Demers (Saint-Jean),
Fitzpatrick,
Fortier,
Galliher,
Gauvreau,
Geoffrion,
Girard,
Gladu,
Gordon,
Grant,
Greenway,
Guthrie,
Hall,
Hughes (King, I.P.-E.),
Jackson (Selkirk),
Johnston (Cap-Breton-Sud),
Johnston (Lambton),
Lavergne (Montmagny),
Law,
LeBlanc,
Lemieux,
Loggie,
Lovell,
Maclean (Lunenburg),
Macpherson,
McCool,
McIntyre,
McIsaac,
McKenzie (Bruce),
McKenzie (Cap-Breton-N.),
McLennan,
Marcile (Bagot),
Pickup,
Préfontaine,
Proulx,
Riley,
Rivet,
Roche (Halifax),
Ross (Yale-Caribou),
Savoie,
Schell (Glengarry),
Schell (Oxford),
Scott,
Sifton,
Sinclair,
Sloan,
Smith (Nanaïmo),
Stewart,
Talbot (Bellechasse),
Talbot (Strathcona),

Derbyshire, Kennedy, Marcil (Bonaventure), Telford,
Desjardins, Lamont, Meigs, Tobin,
Dubeau, Laurier (Sir Wilfrid), Mulock Turgeon,
Ethier, Laurier (Sir William), Turriff,
Fielding, (L'Assomption), Oliver, Watson,
Finlay, Lavergne Parmelee, Wright (Renfrew),
Finlayson, Drum. et Arth.), Paterson, Zimmerman.—93.
Fisher, Piché,

La motion principale est alors adoptée, et le bill est, en conséquence, lu pour la troisième fois, et passé.

Les bills suivants sont lus pour la troisième fois et passés, savoir :—

Bill (No 51) Acte concernant les entreprises de travaux pour l'État.

Bill (No 53) Acte modifiant l'Acte concernant le Ministère des Chemins de fer et Canaux.

Bill (No 54) Acte modifiant l'Acte des Travaux publics.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

VIII.—ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.

36	Archives	20,000 00
40	Statistique générale	18,200 00
41	Subventions aux sociétés d'agriculture	7,000 00
44	Pour compilation de documents historiques se rapportant aux familles acadiennes au Canada	1,400 00
45	Stations de fumigation	4,000 00
46	Expositions	75,000 00
47	Pour renouveler et améliorer les articles canadiens exposés à l'Institut Impérial, à Londres, et en aider l'entretien	8,000 00

IX.—QUARANTAINE.

55	Steamer à la Grosse-Ile	55,000 00
56	Steamer à William-Head—(A voter de nouveau)	20,000 00
51	Lazaret de Tracadie	6,000 00
52	Acte des Travaux publics (hygiène)	6,000 00
53	Hôpitaux de Winnipeg et de Saint-Boniface	4,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 10.23 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Lennox*—Jeudi prochain—QUESTION—Le gouvernement se propose-t-il de présenter, au cours de cette session, quelque mesure législative afin d'obtenir une meilleure entente entre le bureau de l'audition et la commission du Trésor et plus d'efficacité dans le service ?

M. *Worthington*—Jeudi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance, télégrammes, papiers, mémoires, etc., entre le gouvernement et le ministère de la Guerre et entre le gouvernement et les membres de la milice canadienne au sujet de l'octroi de la médaille royale Sud-africaine aux Canadiens qui ont fait dix-huit mois de service dans la guerre de l'Afrique du Sud.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mercredi, 1er mars.	
62	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
34	Comité spécial sur le Bill (No 6) Acte modifiant l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur de 1898	10.30 a.m.
	Jeudi, 2 mars.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

No 34.

OTTAWA, MARDI, 28 FEVRIER 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi

1905

Nº 35.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI, 1ER MARS 1905.

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en chancellerie un certificat de l'élection de Emmanuel Bernard Devlin, écr, pour le district électoral de Wright.

Vingt-deux pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du conseil municipal du comté de Peel; du conseil municipal du comté de Lambton; du conseil municipal du comté de Waterloo; et du conseil municipal de la ville de Carleton-Place, tous de l'Ontario; pour un acte à l'effet d'empêcher les compagnies de téléphone d'élever des poteaux ou de creuser des conduites dans les rues ou chemins d'aucune municipalité en Canada sans le consentement du conseil municipal de la localité.

M. Emmerson présente les réponses suivantes :—

Réponse à ordre du 9 février 1905,—Etat donnant le nombre de fourgons et de trucks ajoutés au matériel de l'Intercolonial, chaque année, depuis 1900 jusqu'à 1904 inclusivement; le nombre total au 1er janvier 1900 et au 1er janvier 1904, respectivement; et le nombre en service sur des lignes autres que l'Intercolonial à la date du 1er janvier 1900 et du 1er janvier 1904, respectivement.

Réponse à ordre du 20 février 1905,—Etat indiquant le nombre des accidents de chemins de fer et de vapeurs arrivés en Canada pendant 1904; le nombre d'accidents qui ont fait le sujet d'enquêtes, et la cause de l'accident; les moyens, s'il en est, pris par les autorités compétentes pour prévenir le retour de semblables accidents quand ils résultent de causes que l'on peut prévoir; les méthodes adoptées en Angleterre où les accidents sont si rares, et tous autres renseignements de nature à protéger la vie et la propriété des Canadiens obligés de se servir de ces moyens de transports.

Réponse à ordre du 30 janvier 1905,—Copie de toutes circulaires ou de tous avis émis par le chemin de fer Intercolonial concernant le transport gratuit du foin en vertu de l'arrêté du conseil à cet effet en date de 1904 et de tous certificats signés par des municipalités ou des particuliers auxquels du foin a été délivré aux termes du dit arrêté du conseil.

Emmanuel Bernard Devlin, écr, député du district électoral de Wright, ayant préalablement prêté serment conformément à la loi et signé le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

Sir William Mulock soumet à la Chambre,—Rapport du commissaire et autres documents au sujet de la Commission royale chargée de faire une enquête sur le prétendu emploi d'étrangers pour faire les explorations relatives au chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique projeté.

M. Maclean (York) propose,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.—Rejeté.

Sir Wilfrid Laurier présente les réponses suivantes :—

Réponse à ordre du 1er février 1905,—Etat donnant (1) les noms de tous les agents commerciaux du Canada; (2) le lieu où ils sont employés; (3) leur domicile antérieur, profession et aptitudes; (4) le chiffre du salaire de chacun; (5) le chiffre des autres dépenses en rapport avec leur emploi; (6) la classe de produits qu'ils sont chargés de placer sur les marchés; (7) leur manière de procéder dans les divers endroits où ils se trouvent; et (8) les résultats pratiques ou autres qu'ils ont obtenus.

Réponse à adresse du 20 février 1905,—Copie de toute correspondance au sujet de l'arrêté du conseil du 25 août 1904 pourvoyant à la préparation des listes de votation dans les territoires d'Ontario non organisés, et du dit arrêté du conseil, ainsi que de toute correspondance concernant les listes de votation préparées en conformité du dit arrêté. Aussi, copie de toute correspondance entre aucun des ministres ou leurs députés ou officiers, dans aucun des départements, et les personnes suivantes, savoir :—Son Honneur Edward O'Connor, juge puîné d'Algoma; W. A. Quibell, magistrat de police, Sault Sainte-Marie; W. H. Carney, shérif d'Algoma; J. J. Kehoe, greffier de la paix, Algoma; Jacob Stevenson, Sault Sainte-Marie, et toutes autres personnes au sujet de la préparation ou de la revision des dites listes de votation. Aussi, copie de toutes instructions adressées ou remises à aucune des dites personnes, ou à aucunes autres personnes, touchant la préparation ou revision des dites listes de votation ou d'aucunes des dites listes.

Un message est reçu du Sénat, adoptant le Bill (No 37) Acte modifiant l'Acte des Commissaires du havre de Québec, 1899, sans amendement.

M. Fisher propose,—Que le Bill (No 7) Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence soit maintenant lu la troisième fois.

M. Cockshutt propose, comme amendement,—Que tous les mots après "Que", dans la motion principale, soient retranchés et remplacés par les suivants :—"l'ordre pour la troisième lecture du dit bill soit rescindé, et que le bill soit renvoyé à un comité spécial à être nommé par le premier ministre, et que le dit comité soit autorisé à envoyer quérir personnes, papiers et documents, à interroger les témoins sous serment, et qu'il soit revêtu de tous autres pouvoirs qui seront nécessaires."

Et la question étant mise sur l'amendement, il est rejeté, sur division.

Et la troisième lecture du bill étant de nouveau proposée ;

M. Lennox propose, comme amendement,—Que tous les mots après "Que", dans la motion principale, soient retranchés et remplacés par les suivants :—"l'ordre pour la troisième lecture du dit bill soit rescindé, et que le bill soit renvoyé en comité général

avec instruction d'amender le 10me article en retranchant le mot "cinq" entre les mots "pas" et "cent" dans la 15me ligne, et en biffant le mot "vingt" dans la dite 15me ligne."

Et la question étant mise sur l'amendement, il est rejeté, sur division

La motion principale est alors adoptée, et le bill est, en conséquence, lu la troisième fois, et passé.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides, étant lu ;

M. Fielding propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'ensuivant ;

A 6 p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

Le Bill (No 12) Acte concernant la Compagnie électrique d'Ottawa, est délibéré de nouveau en comité général,—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Sir Wilfrid Laurier propose,—Que l'ordre qui vient d'être émis pour que la Chambre se forme de nouveau en comité général à la prochaine séance de la Chambre sur le Bill (No 12) soit rescindé, et que le dit bill soit référé à un comité spécial composé de MM. Fitzpatrick, Haggart, McIsaac, Monk, Galliher, Bergeron, Dugas, Ames et Zimmerman, avec pouvoir de faire rapport de temps à autre.—Adopté.

Le dit bill est, en conséquence, référé au dit comité spécial.

Le Bill (No 28) Acte constituant en corporation la compagnie dite *North-west Telephone Company,* est délibéré en comité général,—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et référés aux comités qui suivent, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 83) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et d'irrigation d'Alberta.

Bill (No 85) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté.

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 82) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Dominion Annuity Company.*

Bill (No 84) Acte concernant la Compagnie de prêt et d'épargne de Huron et Erié.

La Chambre reprend alors le cours de ses délibérations sur la motion de M. Fielding.

Et la question étant mise sur la dite motion,—elle est adoptée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides,—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne à 11.40 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Bennett*—Vendredi prochain—QUESTION—Quels sont le ou les propriétaires du dragueur qui a fait des travaux de dragage à Penetanguishene au cours de l'été 1904 ? Si c'est une compagnie, quelle est son nom ?

M. *Ames*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Quel montant a été payé pour des réclamations contre la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur, depuis le 1er juillet 1904, à compte de la subvention votée en 1901 pour une ligne ferrée entre Caplin et Paspébiac ?
2. Le département des Chemins de fer et Canaux a-t-il préparé un relevé indiquant à qui, par qui, à quelle date et sur quelle recommandation a été fait chaque paiement séparé compris dans le montant total ?
3. Quelqu'enquête a-t-elle été faite par un officier du département des Chemins de fer et Canaux au sujet des dites réclamations antérieurement au 1er août 1904 ? Dans l'affirmative, par qui et en vertu de quelle autorité la dite enquête a-t-elle été faite ?
4. Quelque nouvelle enquête a-t-elle été faite après le 1er août 1904 ? Dans l'affirmative, par qui et en vertu de quelle autorité ?

M. *Ames*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Les immigrants venant des Etats-Unis en Canada sont-ils tenus de subir un examen quant à leurs aptitudes comme colons en Canada ?
2. Dans l'affirmative, de quelle nature est cet examen ?
3. A quels points de la frontière entre les deux pays les dits immigrants entrent-ils dans ce pays ?
4. Quelles mesures le département prend-il pour s'assurer que les dits immigrants sont des colons désirables pour le Canada ?

M. *Foster*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Quand sera présenté l'Acte d'audition amendé tel que promis ?
2. Quel progrès a été fait au sujet de cette question ?
3. Quelle est la cause du délai ?

AFFICHAGE DE BILLS PRIVES.

Les bills suivants ont, ce 1er mars, été affichés comme devant être pris en considération par les comités qui suivent, jeudi, le 9 mars prochain, ou après, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 83) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et d'irrigation d'Alberta.

Bill (No 85) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté.

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 82) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Dominion Annuity Company.*

Bill (No 84) Acte concernant la Compagnie de prêt et d'épargne de Huron et Erié.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Jeudi, 2 mars.	
30	Bills Privés	10.30 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Vendredi, 3 mars.	
62	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
32	Comptes publics	11 a.m.

No 35.

OTTAWA, MERCREDI, 1ER MARS 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 36.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI, 2 MARS 1905.

PRIÈRES.

Six pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du conseil municipal de la cité de Charlottetown, I.P.-E.; pour un acte à l'effet d'empêcher les compagnies de téléphone d'élever des poteaux ou de creuser des conduites dans les rues ou chemins d'aucune municipalité en Canada sans le consentement du conseil municipal de la localité.

Du conseil municipal du comté d'York, Ontario, demandant que le bill dont le Parlement est actuellement saisi concernant la corporation des canaux canadiens ne devienne pas loi.

Du révérend J. R. Bell et autres, de Dufferin; de J. W. Pearce, M.P.P., et autres, du comté de Hastings; de Joseph Walter et autres, de Grey-Est; et de John A. Letherby et autres, de Midland, tous de l'Ontario; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires.

M. Parmelee, du comité mixte des Impressions du Parlement, présente le premier rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité, d'après le rapport d'un sous-comité chargé d'étudier la question de l'achat de papeterie, valises en cuir et autres matières du ressort du comité des Impressions, fait rapport comme suit :—

Votre sous-comité a l'honneur de faire rapport comme suit sur les questions qui lui ont été soumises :—

1. Conformément à la pratique usuelle suivie au commencement de chaque Parlement, une valise en cuir devrait être achetée pour chaque membre de la Chambre des Communes et pour chaque membre de la galerie de la presse ayant droit à cette valise à raison de la durée de ses services et suivant la liste certifiée fournie par les officiers de la galerie de la presse pour les fins de cette distribution; comme ci-devant, le chiffre

de $25 devait être fixé comme prix de la valise et les manufacturiers et vendeurs devraient être appelés à soumettre des échantillons dont la forme et la qualité seront examinées par un ou plusieurs experts.

2. Ayant pris en considération les représentations de M. R. B. Davidson, surintendant de la distribution au sujet de l'équipement incommode et inefficace du bureau de distribution, votre sous-comité recommande que les rayons et casiers en bois soient remplacés par des armoires en acier semblables à celles qui ont été adoptées par plusieurs départements du service public qui permettent plus d'économie d'espace et assurent plus d'efficacité et de sûreté pour la garde et la distribution des documents publics.

M. Demers (Saint-Jean et Iberville), du comité des Bills Privés, présente le quatrième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Les promoteurs des bills suivants ayant exprimé leur intention de ne pas procéder plus loin avec ces mesures pendant la présente session, votre comité recommande que les dits bills soient retirés, et que les honoraires payés à leur sujet soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction :—

Bill (No 16) Acte concernant certains brevets d'invention de la *Canada Car Company*, limitée.

Bill (No 17) Acte concernant certains brevets de la *Goodwin Car Company*.

M. Logan, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le septième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération le Bill (No 43) Acte concernant la Compagnie du canal à navires du lac Champlain au Saint-Laurent", et il a décidé d'en faire rapport sans amendement.

Votre comité a aussi pris en considération le Bill (No 56) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et il a décidé d'en faire rapport avec des amendements.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois et remis, pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir :—

Par M. Campbell:—Bill (No 86) Acte concernant la Compagnie de force motrice d'Ontario et du Minnesota.

Par M. Johnston (Lambton):—Bill (No 87) Acte constituant en corporation la compagnie dite *International Terminal and Bridge Company*.

Par M. Turriff:—Bill (No 88) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Nord d'Athabaska.

Sur motion de M. Bickerdike, il est ordonné,—Que conformément à la recommandation contenue dans le quatrième rapport du comité des Bills Privés, les bills suivants soient retirés et les honoraires remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction :—

Bill (No 16) Acte concernant certains brevets de la *Canada Car Company*, limitée.

Bill (No 17) Acte concernant certains brevets de la *Goodwin Car Company*.

M. Maclean (York) propose,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.—Rejeté.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides,—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne à 11.02 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Perley*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quel a été le coût total du quai public à Greece's-Point, sur le canal de Carillon?
2. Combien de bateaux ont fait usage de ce quai, et quel revenu en a été retiré, l'an dernier ?
3. Qui est en charge de ce quai et combien a-t-il reçu pour ses services l'an dernier?
4. Reçoit-il des honoraires ou un salaire ?

M. *Perley*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quel a été le coût total du quai public à Hull ?
2. Combien de bateaux ont fait usage de ce quai, et quel revenu en a été retiré, l'an dernier ?
3. Qui est en charge de ce quai et combien a-t-il reçu pour ses services l'an dernier?
4. Reçoit-il des honoraires ou un salaire ?

M. *Perley*—Lundi prochain—QUESTION—

1. La digue du gouvernement construite dans la rivière Ottawa dans le voisinage du canal de Carillon est-elle pourvue d'une passe-migratoire ou d'une échelle à poisson?
2. Dans la négative, quelle en est la raison ?

M. *McLean* (Queen)—Lundi prochain—QUESTION—

1. L'embranchement sur Murray-Harbour du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard a-t-il été livré au gouvernement par les entrepreneurs ? Et, dans ce cas, quand ?
2. Quel montant (s'il en est) reste encore dû aux entrepreneurs pour les travaux exécutés aux termes de leurs contrats ?

M. *Chisholm*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quel montant total a été dépensé à compte du capital au sujet de l'Intercolonial et de son équipement jusqu'à l'année fiscale expirée le 30 juin 1897 inclusivement ?
2. Quels montants ont été dépensés à compte du capital, pendant la même période et pour des objets similaires, embranchements, prolongements, raccordements et autres annexes du réseau de l'Intercolonial ?
3. Quels montants ont été dépensés à compte du capital pour l'Intercolonial et son réseau, embranchements, raccordements, etc., chaque année depuis le 30 juin 1897 ?

M. *Carvell*—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de tous mémoires, papiers ou documents soumis au gouvernement du Canada de la part des diverses provinces du Canada demandant avec instance un réajustement des subventions des provinces, et de toutes réponses faites à ce sujet. Aussi, copie de toute correspondance entre le gouvernement du Canada ou aucun de ses membres et des gouvernements des diverses provinces ou aucuns de leurs membres concernant le dit réajustement.

Sir *Wilfrid Laurier*—Mardi prochain—Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, (mardi, 7 mars) elle restera ajournée jusqu'à jeudi, le 9 mars courant.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Vendredi, 3 mars.	
62	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
32	Comptes publics	11 a.m.
30	Ordres Permanents	10.15 a.m
	Mardi, 7 mars.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

No 36.

OTTAWA, JEUDI, 2 MARS 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1

PROCÈS-VERBAU

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le R

1905

Nº 37.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI, 3 MARS 1905.

Prières.

Six pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du conseil municipal de la ville de Souris; et du conseil municipal de la cité de Brandon, tous du Manitoba; et du conseil municipal des comtés-unis de Stormont, Dundas et Glengarry, Ontario; pour un acte à l'effet d'empêcher les compagnies de téléphone d'élever des poteaux ou de creuser des conduites dans les rues ou chemins d'aucune municipalité en Canada sans le consentement du conseil municipal de la localité.

De E. H. Crandell et autres, de Calgary, Territoires du Nord-Ouest; de Carson Glenn et autres, de Marquette, Manitoba; de R. A. Grey et autres, George H. Noble et autres, de Algoma-Est; de George Weston et autres, de Hastings-Ouest; de Charles F. Moorhouse et autres, de Toronto-Est; de T. C. Knof et autres, de Toronto; de Joseph Stephens et autres, de Simcoe-Est; de J. G. Henry et autres, de Nipissing-Ouest; de Thomas F. James et autres, de la cité de Hamilton; et de William Gibson et autres, du comté de Halton, tous de l'Ontario; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires.

De Thomas Smily et autres, de Toronto, Ont.; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires, et quant à la langue officielle qui doit être employée dans la législature et dans les tribunaux.

M. Grant, du comité des Ordres Permanents, présente le dixième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Conformément à l'ordre de votre honorable Chambre du 27 écoulé, votre comité a pris de nouveau en considération la pétition de E. T. Malone et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie de garantie et d'assurance contre les accidents, l'Impériale,

et il constate que l'avis, tel que publié est suffisant pour couvrir toutes les fins de la demande.

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés relativement aux pétitions suivantes, savoir :—

De la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest, et de la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Keewatin, pour un acte leur permettant de se fusionner sous le nom de Compagnie de transit du Grand Nord-Ouest.

De Charles W. Cross et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie de chemin de fer et d'huile d'Athabaska.

De la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma et de la Baie d'Hudson, pour un acte ratifiant un arrangement passé avec la Compagnie commerciale d'Algoma (limitée).

De la Compagnie du chemin de fer d'Ontario, de la Baie d'Hudson et de l'Ouest, pour un acte prolongeant le délai fixé pour la construction de sa ligne ferrée.

De la Compagnie du chemin de fer de Manitouline et de la Rive Nord, pour un acte prolongeant le délai fixé pour la construction de son chemin, et à d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer *Dominion Atlantic*, pour un acte lui permettant d'acheter le chemin de fer de la Compagnie du chemin de fer Midland (limitée) ; et

De la Compagnie du chemin de fer d'Alberta-Ouest, pour un acte prolongeant le délai fixé pour la construction de sa ligne.

Votre comité a aussi pris en considération les pétitions suivantes et il constate que les avis, tout en étant publiés tel que requis par le règlement, n'ont pas cependant été publiés pendant tout le temps voulu; mais comme le délai sera pleinement expiré avant que les bills soient pris en considération par leurs comités respectifs, votre comité recommande qu'ils soient jugés suffisants, savoir :—

De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à New-York, pour amender sa charte.

De Charles M. Hays et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie du pont de la Saskatchewan.

De la Compagnie du chemin de fer de Brockville, Westport et Nord-Ouest, pour prolonger le délai fixé pour la construction d'une partie de sa ligne ferrée.

De la Compagnie électrique et de gaz de Monterey (limitée), pour amender sa charte.

De la Compagnie du chemin de fer de Toronto à Hamilton, pour un acte l'autorisant à construire sa ligne à travers Burlington-Beach sans le consentement des townships de Saltfleet et Nelson; et

De la Compagnie du chemin de fer Central de Kingston et Dominion, pour un acte l'autorisant à construire certains prolongements de sa ligne et à changer son nom.

Votre comité a aussi pris en considération les pétitions suivantes, et il constate qu'aucun avis n'a été publié dans les deux cas, savoir :—

De William B. McVey et autres, pour une charte sous le nom de *British Canadian Empire League* ; et

De Patrick Burns et autres, pour une charte sous le nom de *Anthracite Coal Railway Company.*

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir :—

Par M. Ingram:—Bill (No 89) Acte concernant la Compagnie électrique et de gaz de Monterey (limitée), et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie du chemin de fer, d'éclairage et de force de Monterey.

Par M. Galliher :—Bill (No 90) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo.

Par M. McCool:—Bill (No 91) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami.

Par M. McIsaac:—Bill (No 92) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à New-York.

Par M. McIsaac:—Bill (No 93) Acte concernant le grand conseil de l'Association catholique de bienfaisance mutuelle du Canada.

Par M. Schell (Oxford):—Bill (No 94) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Brockville, Westport et Nord-Ouest.

Par M. Finlayson:—Bill (No 95) Acte concernant Gillies, Brothers (limitée).

Par M. Geoffrion:—Bill (No 96) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud.

Par M. Harty:—Bill (No 97) Acte concernant la compagnie dite *The Kingston and Dominion Central Railway*, et à l'effet de changer son nom en celui de *The Montreal, Ottawa, Kingston and Georgian Bay Railway Company.*

M. Boyce propose,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.—Rejeté.

M. Emmerson présente,—Réponse à ordre du 1er février 1905,—

1. Etat indiquant les montants d'argent payés par l'Intercolonial et le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, du 30 juin 1904 au 1er janvier 1905, au sujet de réclamations produites pour dommages, remboursements de toute espèce et compensations pour blessures.

2. La nature et le montant de la réclamation dans chaque cas.

3. Le nom de la personne ou des personnes, de la maison d'affaires ou corporation auxquelles ces montants ont été payés.

4. La date à laquelle la réclamation pour dommages, remboursements ou compensation pour blessures a été produite dans chaque cas.

5. La date du paiement de chaque réclamation.

Sir Wilfrid Laurier présente,—Réponse à ordre du 6 février 1905,—Etat indiquant le nombre d'acres dans chaque township, dans le district provisoire d'Alberta et dans les parties des districts provisoires de Saskatchewan et d'Assiniboïa situées à l'ouest du rang 13, à l'ouest du 3me méridien, d'après le système d'arpentage des terres fédérales, dont il a été disposé des diverses manières suivantes, savoir :—

(*a*) Le nombre d'acres pour lesquels des titres ont été délivrés, soit comme homesteads, soit comme terres vendues.

(*b*) Le nombre d'acres pour lesquels des titres n'ont pas été délivrés, mais qui sont inscrits comme homesteads ou terres achetées.

(*c*) Le nombre d'acres pour lesquels des titres ont été délivrés ou qui ont été réservés comme subventions en terres aux chemins de fer. Aussi, indiquant le nombre d'inscriptions pour homesteads jusqu'à date dans les agences de terres qui suivent :—Edmonton, Red-Deer, Calgary, Lethbridge et les parties de Battleford et Régina sises à l'ouest du rang 13, à l'ouest du 3me méridien.

M. Préfontaine présente les réponses suivantes :—

Réponse à ordre du 2 février 1905,—Copie de toute correspondance échangée entre des particuliers de la ville de Verdun, comté de Jacques-Cartier, et le Bureau de la commission du havre ou le département de la Marine et des Pêcheries au sujet des moyens à prendre pour protéger Verdun contre les inondations qui se produisent le long de la rive du Saint-Laurent.

Réponse à ordre du 13 février 1905,—Etat faisant connaître tous les contrats qui, depuis le 1er juillet 1903, ont été conclus ou renouvelés par le département de la Marine et des Pêcheries avec toute personne ou compagnie pour la mise en place, l'entretien ou la garde de bouées de port, donnant, dans chaque cas, le nom de l'entrepreneur, le montant annuel de son contrat et la date de son expiration; indiquant aussi en quels cas des soumissions publiques n'ont pas été demandées et en quels cas la plus basse soumission n'a pas été acceptée.

Réponse à ordre du 8 février 1905,—Copie de toute correspondance échangée depuis le 1er octobre dernier entre (*a*) P. W. St. George, ingénieur-surintendant des hangars

du port de Montréal et l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries, et entre (*b*) l'honorable ministre ou le député-ministre de la Marine et des Pêcheries et les commissaires du havre de Montréal au sujet des plans, devis ou contrats pour les nouveaux hangars dans le port de Montréal.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

XIV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

Chemins de fer.

Chemin de fer Intercolonial.

	Agrandissement des installations à Sydney	81,500 00
	Construction primitive	2,000 00
	Pour renforcer des ponts	142,000 00
	Agrandissement des installations à Lévis	5,200 00
	Freins à air pour wagons à marchandises	25,000 00
	Machines neuves pour ateliers de construction de locomotives et de wagons	92,000 00
	Pour changer les barres d'attelage des wagons à marchandises	46,000 00
	Pour travaux de mine et de dragage au terminus en eau profonde, à Halifax	18,000 00
	Améliorations à la station de Petit-Métis	14,500 00
	Nouvelle gare à Windsor	11,000 00
	Agrandissements des installations à Stellarton	30,000 00
	Remises à locomotives, ateliers de machines, etc., Rivière-du-Loup	36,000 00
	Remises à locomotives, etc., de Chaudière-Junction	32,000 00
	Agrandissement des intallations à Saint-Jean	35,000 00
	Agrandissements des installations à Pictou	57,500 00
	Améliorations à Sydney-Nord	23,200 00
	Agrandissement des installations à Sainte-Flavie	35,000 00
	Pour protéger le pont de Grand-Narrows	35,000 00
	Poser une double-voie sur partie de la ligne	100,000 00
	Agrandissement des installations à Truro	50,000 00
	Pour réduire le rayon de courbure à Birch-Cove	60,000 00
	Déviation de la ligne à la bifurcation de Saint-Léonard	12,000 00
86	Déviation de la ligne à Mitchell	15,000 00
	Agrandissements des installations à Moncton	110,000 00
	Agrandissement des installations à Halifax	200,000 00
	Améliorations à Drummondville	23,000 00
	Agrandissement des installations à Antigonish	9,000 00
	Améliorations à Newcastle	25,500 00
	Améliorations à Campbellton	12,000 00
	Déviation de la grande route pour éliminer un passage à niveau entre Saint-Cyrille et Drummondville	500 00
	Amélorations à Sackville	7,500 00
	Agrandissement des installations à New-Glasgow	29,500 00
	Voies additionnelles de garage et d'évitement	135,800 00
	Gare de Saint-Moïse	2,300 00
	Agrandissement des installations à Memramcook	4,000 00
	Passage souterrain près de Saint-Fabien	7,650 00
	Agrandissement dles installations à Amherst	28,000 00
	Sémaphores aux stations	1,000 00

Matériel de roulement	698,500 00
Améliorations des rampes sur la voie	22,000 00
Pour une sonnette à pilotis pour la voie	6,000 00
Prolongement jusqu'aux mines de Sydney	50,000 00
Rails d'acier et attaches	380,000 00
Pour augmenter l'approvisionnement d'eau	2,400 00

Et la Chambre continuant à siéger en comité ;

A 6 p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois et passés, savoir :—

Bill (No 43) Acte concernant la Compagnie du canal à navires du lac Champlain au Saint-Laurent.

Bill (No 56) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

Le comité des Subsides reprend alors le cours de ses délibérations.

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 8.20 p.m., jusqu'à lundi prochain.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Smith* (Nanaïmo)—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quand le département a-t-il eu connaissance en premier lieu de la société connue sous le nom de *Associated British Canadians* dont M. Graeme Hunter est le président ?

2. Quel est le but de cette société ?

3. Quand la première plainte a-t-elle été faite au département que Graeme Hunter ne remplissait pas, dans tous les cas, ses obligations ?

4. Quelle mesure a été prise par le département quand ces faits ont été connus ?

5. La police de Glasgow a-t-elle fait quelque chose ?

6. Quelle mesure subséquente a été prise par le département pour faire connaître les agissements de Hunter en Angleterre ?

7. La Société des métiers et du travail de Toronto a-t-elle fait des représentations ?

8. Le bureau du Travail du gouvernement d'Ontario à Toronto a-t-il représenté que des artisans d'Ecosse arrivaient à Toronto avec la promesse d'y avoir du travail, mais qu'il leur était impossible d'en trouver ?

9. Quel a été le résultat de l'enquête de M. Bruce Walker ?

10. Hunter a-t-il été pousuivi ?

11. Existe-t-il dans le département d'autres cas de fausses représentations ?

12. Quelle preuve a été faite par M. Preston ?

13. Le département a-t-il eu connaissance des accusations ?

14. Un commissaire des patrons du travail en Canada qui obtenaient des ouvriers par l'entremise de Graeme Hunter, a-t-il établi quelque preuve ?

15. Sait-on d'une manière définie que des patrons du travail étaient en communication avec Hunter pour obtenir des ouvriers, etc. ?

16. Quelle est la ligne de conduite suivie par le département au sujet de l'encouragement des ouvriers ?

17. Quelque réponse a-t-elle été reçue du ministère des Colonies quant aux mesures, s'il en est, prises par les autorités impériales pour supprimer ces agences de travail frauduleuses ?

M. *Carvell*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Une cause pour référence à la Cour Suprême du Canada en vue de déterminer le droit des provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard de recevoir le montant de la sentence arbitrale de la Commission des pêcheries de Halifax versé au gouvernement fédéral a-t-elle été soumise au gouvernement de la part des dites provinces ou de quelqu'une d'entre elles, ou de laquelle d'entre elles ?

2. Dans l'affirmative, les termes de la référence projetée ont-ils été approuvés par le ministre de la Justice ?

3. Quand la cause sera-t-elle soumise à la Cour Suprême pour sa décision ?

M. *Kemp*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Du charbon a-t-il été transporté gratuitement par l'Intercolonial à des endroits dans l'Ontario en 1902-03 ?

2. Dans l'affirmative, quelle quantité a été ainsi transportée gratuitement et à quels endroits de l'Ontario ?

M. *Foster*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant pour chacune des années fiscales depuis le 1er juillet 1897 jusqu'au 30 juin 1904,—

(*a*) Le nombre de tonnes (de 2,240 livres) de vieux rails enlevés de chacun des chemins de fer de l'Etat, la localité et le nombre de milles de voie qui avaient été pourvus de ces rails, et le nombre de tonnes par mille.

(*b*) Le nombre de tonnes (de 2,240 livres) de nouveaux rails et attaches substitués dans chaque cas, le nombre de tonnes par mille et le coût.

(*c*) La quantité brute de rails enlevés pendant la dite période et la quantité brute de rails substitués; et le coût, s'il en est, porté au compte du capital pour l'enlèvement des vieux rails et leur remplacement par de nouveaux, et le coût du transport des rails et des matériaux à l'endroit d'où ils ont été enlevés et où ils ont été posés.

(*d*) De quelle manière on a disposé des rails et attaches ainsi enlevés; s'ils ont été employés de nouveau sur les chemins de fer de l'Etat, quand, où et dans quelle mesure, à quel prix ils ont été posés de nouveau et à quel compte le coût a été porté. S'ils n'ont pas servi de nouveau, dans quelle mesure; s'ils sont en magasin, et où; quelle valeur leur est attribuée et à quel compte cette valeur est portée, s'ils ont été inscrits au crédit du capital ou au compte des frais d'exploitation, quand, comment et pour quel montant.

(*e*) S'ils ont été vendus, quelle quantité a été ainsi vendue, pour quel prix, quand et à qui, et où ils ont été livrés pour ce prix; à quel compte les produits de la vente ont été crédités.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Jeudi, 9 mars.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Vendredi, 10 mars.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

No 37.

OTTAWA, VENDREDI, 3 MARS 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 38.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI, 6 MARS 1905.

PRIÈRES.

Quarante-six pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Samuel Thompson et autres, d'Ontario-Nord; de Robert Harrison et autres, d'Essex-Sud; de Carson Price et autres, du No 5, Holland, comté de Grey; de Robert Hicks et autres, de Renfrew-Nord; de W. J. Smyth et autres, d'Algoma-Ouest; et de George Train et autres, de Victoria et Haliburton, tous de l'Ontario; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questione scolaires.

Du conseil municipal du comté de Wentworth; pour un acte à l'effet d'empêcher les compagnies de téléphone d'élever des poteaux ou de creuser des conduites dans les rues ou chemins d'aucune municipalité en Canada sans le consentement du conseil municipal de la localité.

M. Belcourt présente un bill (No 98) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Imperial Guarantee and Accident Insurance Company of Canada,*— lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 28) Acte constituant en corporation la compagnie dite *North-west Telephone Company,* est de nouveau délibéré en comité général,—et sur nouveau rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir :—

Bill (No 32) Acte constituant en corporation la compagnie dite *London and St. Clair Railway Company.*

Bill (No 35) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Georgian Bay and Seaboard Railway Company.*

Bill (No 22) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton.

Bill (No 25) Acte concernant la compagnie dite *Walkerton and Lucknow Railway Company.*

Bill (No 13) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et référés aux comités qui suivent, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 87) Acte constituant en corporation la compagnie dite *International Terminal and Bridge Company.*

Bill (No 88) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Nord d'Athabaska.

Bill (No 89) Acte concernant la Compagnie électrique et de gaz de Monterey (limitée), et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie de chemin de fer, d'éclairage et de force de Monterey.

Bill (No 91) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami.

Bill (No 92) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à New-York.

Bill (No 94) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Brockville, Westport et Nord-Ouest.

Bill (No 96) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud.

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 93) Acte concernant le grand conseil de l'Association catholique de bienfaisance mutuelle du Canada.

Comité des Bills Privés :

Bill (No 86) Acte concernant la Compagnie de force motrice d'Ontario et du Minnesota.

Bill (No 95) Acte concernant Gillies, Brothers (limitée).

Les ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir :—

Par M. Barker (pour M. Monk) :—Ordre de la Chambre,—Relevé détaillé des divers montants dépensés depuis deux ans pour le quai et ses approches à l'île Bizard, comté de Jacques-Cartier, P.Q.

Et aussi,—Ordre de la Chambre,—Rapport indiquant,—

1. Les noms des ingénieurs et autres personnes employés par la Commission des chemins de fer dans les mois d'octobre et de novembre derniers (1904), dans le comté de Joliette pour faire des tracés de chemin dans le dit comté ;

2. Les montants payés à chacun des dits employés pour ouvrages faits par eux dans le dit comté de Joliette ;

3. La durée des travaux faits par les dites personnes dans le dit comté ;

4. Copie des instructions données aux dits ingénieurs et du rapport fait par eux avec plan et relevé ;

5. Un état indiquant les dépenses, (autres que salaires), encourues pour la confection des dits travaux ainsi faits dans le dit comté de Joliette.

Par M. Barker :—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance, documents, papiers et rapports qui n'ont pas encore été soumis à la Chambre, concernant

le havre de Port-Colborne, son brise-lames et les élévateurs qui s'y trouvent ou que l'on projette de construire.

Par M. Roche (Marquette) :—Ordre de la Chambre,—Copie de toutes pétitions, mémoires et résolutions de l'Assemblée législative du Manitoba et de l'Exécutif de cette province, et de toute correspondance relative à l'extension des limites du Manitoba vers l'ouest ou le nord.

Par M. McLean (pour M. Martin, Queen) :—Ordre de la Chambre,—Etat faisant connaître le nombre et la situation, le coût et les recettes des établissements frigorifiques pour la conservation de la boitte, et copie certifiée des rapports de tous ces établissements depuis 1900. Aussi, les noms et les salaires de tous les surintendants, officiers et gardiens des dits établissements, et le nombre de livres des différentes espèces de poissons qui y sont emmagasinés, la quantité de boitte tirée de ces établissements par des pêcheurs pour leur usage, et les noms de ces pêcheurs. Aussi, tous renseignements de nature à faciliter une étude complète de la question des établissements frigorifiques aidés par le gouvernement.

Par M. Lake:—Ordre de la Chambre,—Etat donnant les noms des colons des Territoires du Nord-Ouest n'ayant pas droit à un second homestead, qui ont été autorisés par le département à acquérir de nouveaux quarts de sections aux conditions ordinaires de culture; les dates auxquelles cette autorisation a été accordée; les terres achetées par ces colons par suite de cette autorisation, le prix convenu et la somme versée. Aussi, la manière dont les agents locaux des terres fédérales ont été notifiées de l'autorisation donnée pour opérer ces ventes.

Par M. Perley (pour M. Ames) :—Ordre de la Chambre,—Etat faisant connaître l'exposé des faits dans l'affaire de l'accident *Canada-Cap-Breton* tel que communiqué par le capitaine Reid, de Montréal, à des témoins dont le certificat ou la licence pouvait être mis en cause en rapport avec l'enquête au sujet de cet accident.

Par M. Foster:—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant pour chacune des années fiscales depuis le 1er juillet 1879 jusqu'au 30 juin 1904,—

(*a*) Le nombre de tonnes (de 2,240 livres) de vieux rails enlevés de chacun des chemins de fer de l'Etat, la localité et le nombre de milles de voie qui avaient été pourvus de ces rails, et le nombre de tonnes par mille.

(*b*) Le nombre de tonnes (de 2,240 livres) de nouveaux rails et attaches substitués dans chaque cas, le nombre de tonnes par mille et le coût.

(*c*) La quantité brute de rails enlevés pendant la dite période et la quantité brute de rails substitués; et le coût, s'il en est, porté au compte du capital pour l'enlèvement des vieux rails et leur remplacement par de nouveaux, et le coût du transport des rails et des matériaux à l'endroit d'où ils ont été enlevés et où ils ont été posés.

(*d*) De quelle manière on a disposé des rails et attaches ainsi enlevés; s'ils ont été employés de nouveau sur les chemins de fer de l'Etat, quand, où et dans quelle mesure, à quel prix ils ont été posés de nouveau et à quel compte le coût a été porté. S'ils n'ont pas servi de nouveau, dans quelle mesure; s'ils sont en magasin, et où; quelle valeur leur est attribuée et à quel compte cette valeur est portée, s'ils ont été inscrits au crédit du capital ou au compte des frais d'exploitation, quand, comment et pour quel montant.

(*e*) S'ils ont été vendus, quelle quantité a été ainsi vendue, pour quel prix, quand et à qui, et où ils ont été livrés pour ce prix; à quel compte les produits de la vente ont été crédités.

Par M. Lennox:—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance, écrits, dossiers, documents, mémoires ou renseignements, manuscrits ou imprimés en la possession ou sous le contrôle du département des Postes concernant la création d'un service de distribution rurale en Canada ou la manière d'établir ou administrer un sem-

blable service, et son coût probable. Aussi, tous renseignements que le département possède sur l'opération d'un service semblable aux Etats-Unis ou ailleurs et son coût annuel et autres détails.

Par M. German:—Ordre de la Chambre,—Etat faisant connaître tous les pouvoirs d'eau loués sur le canal Welland non compris dans la réponse à un ordre de la Chambre du 3 avril 1901, les noms des locataires, la quantité de force accordée dans chaque bail, le chiffre du loyer mentionné dans chaque bail ainsi que la durée du bail, et le montant de ces loyers restant impayés, s'il en est.

Sur motion de M. Carvell, il est voté une adresse à Son Excellence le Gouverneur général pour copie de tous mémoires, papiers ou documents soumis au gouvernement du Canada de la part des diverses provinces du Canada demandant avec instance un réajustement des subventions des provinces, et de toutes réponses faites à ce sujet. Aussi, copie de toute correspondance entre le gouvernement du Canada ou aucun de ses membres et des gouvernements des diverses provinces ou aucuns de leurs membres concernant le dit réajustement.

Le Bill (No 59) Acte modifiant l'Acte concernant la Juridiction de la Cour de l'Echiquier en matière de dettes de chemins de fer, est délibéré de nouveau en comité général;—et sur nouveau rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne à 9.40 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Christie*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quel montant a été dépensé pour dragage à Whitby, sur le lac Ontario, pendant la saison de navigation de 1904 ?
2. Quel était le propriétaire du dragueur ainsi employé ?
3. Qui agissait comme inspecteur local pour le département des Travaux publics ?
4. Quelle rémunération a été reçue par cet inspecteur ?

M. *Christie*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quel montant a été dépensé pour dragage à Port-Perry, sur le lac Scugog, en 1904 ?
2. Quel était le propriétaire du dragueur ainsi employé ?
3. Qui agissait comme inspecteur local pour le département des Travaux publics ?
4. Quelle rémunération a été reçue par cet inspecteur ?

M. *Schaffner*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Pour quel motif et sur quelle recommandation M. Alexander McKnight a-t-il été destitué comme maître de poste à Boissevain, Manitoba, le 1er septembre 1901 ?
2. Des plaintes ont-elles été portées contre lui ? Dans l'affirmative, quelle est leur nature, et par qui ont-elles été portées ?
3. Des pétitions demandant sa démission ont-elles été reçues ? Dans l'affirmative, quels étaient les signataires ?
4. L'inspecteur des postes dans la province du Manitoba a-t-il demandé à M. McKnight de démissionner ?
5. Pendant combien de temps M. McKnight avait-il été maître de poste ?
6. Quand les plaintes ont-elles été portées en premier lieu ?
7. Le ministre des Postes a-t-il fait connaître à M. McKnight les motifs de sa destitution ?
8. Des pétitions venant de Boissevain ont-elles été envoyées pour demander la réinstallation de M. McKnight comme maître de poste ?
9. Le département a-t-il fait une enquête avant le renvoi de M. McKnight ?

M. *Grant*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. La Compagnie du chemin de fer de la Baie de James a-t-elle expédié au département des Chemins de fer le plan ou la carte de son tracé entre Toronto et Sudbury ?
2. Dans l'affirmative, cette carte indique-t-elle que la ligne passe à l'est ou à l'ouest du lac Couchiching ?
3. Le ministre a-t-il approuvé définitivement le dit tracé ?
4. La compagnie a-t-elle envoyé au dit département des plans indiquant une déviation de la route projetée, et le département a-t-il pris la question en considération ?

M. *Barker*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Pendant les six mois expirés le 31 décembre 1904, combien de tonnes de charbon ont été acceptées pour le gouvernement provenant respectivement des mines de Joggins, Strathcona, Kimberley et Chignectou ?
2. Quels étaient les prix demandés par ces diverses mines et quelles étaient les qualités de charbon ?
3. Quels étaient les endroits respectifs de livraison aux prix demandés ?

M. *Barker*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Seymour Madell est-il employé sur l'Intercolonial à Halifax ou ailleurs ? Dans l'affirmative, en quelle qualité et à quelles conditions ?

2. A-t-il été employé antérieurement dans le département des Postes ou autre département ? Dans l'affirmative, quand et en quelle qualité ?

3. A-t-il été remercié de ses services, quand et pourquoi ?

M. *Lewis*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant,—

1. Quel était, dans chaque cas, le prix stipulé dans les contrats pour le phare flottant, le *Lurcher*, et celui de East-Point, Anticosti.

2. Les montants additionnels reçus par les entrepreneurs au sujet des dits phares flottants.

3. Les dépenses encourues jusqu'au 1er janvier 1905 pour changements, réparations et renouvellements.

4. A quelles date ou dates, d'après les contrats, les dits phares flottants devaient être complétés et livrés par les entrepreneurs.

5. Si le contrat stipulait quelqu'amende pour délai dans la livraison.

6. Si les entrepreneurs ont été condamnés à quelqu'amende pour n'avoir pas complété leur entreprise dans le temps voulu.

AFFICHAGE DE BILLS PRIVES.

Les bills suivants ont, ce 6 mars, été affichés comme devant être pris en considération par les comités qui suivent, lundi, le 13 mars prochain, ou après, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 87) Acte constituant en corporation la compagnie dite *International Terminal and Bridge Company.*

Bill (No 88) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Nord d'Athabaska.

Bill (No 89) Acte concernant la Compagnie électrique et de gaz de Monterey (limitée), et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie de chemin de fer, d'éclairage et de force de Monterey.

Bill (No 91) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami.

Bill (No 92) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à New-York.

Bill (No 94) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Brockville, Westport et Nord-Ouest.

Bill (No 96) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud.

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 93) Acte concernant le grand conseil de l'Association catholique de bienfaisance mutuelle du Canada.

Comité des Bills Privés :

Bill (No 86) Acte concernant la Compagnie de force motrice d'Ontario et du Minnesota.

Bill (No 95) Acte concernant Gillies, Brothers (limitée).

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 7 mars.	
30	Comité spécial sur le Bill (No 12) Acte concernant la Cie Electrique d'Ottawa	10.30 a.m.
	Jeudi, 9 mars.	
30	Ordres Permanents	10.30 a.m
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Vendredi, 10 mars.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

No 38.

OTTAWA, LUNDI, 6 MARS 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 39.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI, 7 MARS 1905.

PRIÈRES.

Cinquante et une pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir :—

Par M. Campbell:—Bill (No 99) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Title Guarantee and Trust Company.*

Par M. Guthrie:—Bill (No 100) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Guelph à la Baie Georgienne.

Par M. Costigan:—Bill (No 101) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Winding Ledges Power and Boom Company.*

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est résolu,—Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, (mardi, 7 mars), elle restera ajournée jusqu'à jeudi, le 9 mars courant.

M. Préfontaine présente,—Réponse à adresse du 25 janvier 1905,—Copie de toute correspondance entre le bureau des Commissaires du havre de Montréal et le département de la Marine et des Pêcheries au sujet de l'érection de hangars permanents sur les quais, dans le port de Montréal, de la correspondance entre le gouvernement et la fédération des expéditeurs et des rapports des ingénieurs adressés au gouvernement sur le même supet. Aussi, copie de la correspondance entre le département de la Marine et des Pêcheries et F. D. Monk sur le même sujet.

Le Bill (No 52) Acte modifiant l'Acte du Cens électoral, 1898, est lu pour la seconde fois et délibéré en comité général;—et, sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 38) Acte modifiant l'Acte des Matelots, est lu pour la seconde fois et délibéré en comité général;—et sur rapport de progrès le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides,—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.05 p.m., jusqu'à jeudi prochain.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Bennett*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Qui transporte les malles de la gare du chemin de fer au bureau de poste de Victoria-Harbour ?

2. Des soumissions ont-elles été demandées pour ce service ? Dans l'affirmative, quand, et à quelle date le contrat expire-t-il ?

M. *Kemp*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Pour qui, dans la cité d'Ottawa, du charbon a-t-il été transporté gratuitement en 1902-03 par l'Intercolonial ?

2. Etait-ce pour l'usage du gouvernement ?

3. Dans la négative, pour qui était-ce ?

M. *Foster*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant, pour chacune des années fiscales depuis le 1er juillet 1897 jusqu'au 30 juin 1904, le montant des dépenses faites à compte du capital pour le chemin de fer du comté de Drummond et donnant la description des travaux et matériaux pour lesquels ces dépenses ont été faites.

M. *Martin* (Wellington-Nord)—Jeudi prochain—ADRESSE—Etat indiquant en détail sous divers chapitres pour l'année 1904 jusqu'au 31 janvier 1905, inclusivement, en ce qui concerne la *Mutual Reserve Life Association of New York*,—

1. Le revenu en Canada.
2. Les dépenses ou déboursés en détail en Canada.
3. Le compte détaillé des billets de primes en Canada.
4. Divers en Canada, en détail.
5. Liste des polices en Canada, en détail, faisant la distinction entre les primes de cotisation et les primes uniformes.
6. Détail des terminaisons en Canada.
7. Etat général des affaires pour la période ci-dessus.
   - A. Revenu en détail.
   - B. Déboursés en détail.
   - C. Actif au grand-livre en détail.
   - D. Actif non porté au grand-livre en détail.
   - E. Passif en détail.
   - F. Liste des polices.

Ces items devant être inscrits sous différents chapitres quant aux détails de chaque item et des ajoutés à faire aux chiffres pour la période indiquée.

8. En vertu du chapitre 101, 4 Edouard VII, article 3, paragraphe (*a*) :—

(*a*) Le nombre de porteurs de polices qui se sont prévalu de cette option, le montant des polices primitives. Quelle est la prime fixe et déterminée et le montant constaté.

(*b*) Première option (*i*) :—

Quelle est la prime nette sur le montant total des polices émises en vertu de cette option. Etat du nombre de porteurs de polices qui ont accepté cette option.

Seconde option (*ii*) :—

Etat indiquant quels porteurs de polices ont accepté cette option avec détails complets quant aux gages accrus. Nombre des porteurs de polices, le montant des polices et les primes passées et futures.

(*c*) Troisième option :—
Tableau détaillé indiquant comment elle affecte les porteurs de polices quant à l'âge et autres considérations.
(*d*) Combien de porteurs de polices ont choisi de continuer sous l'empire de cet article,—
Le nombre de porteurs de polices,
Le montant des polices,
Les primes.

9. Etat indiquant,—
(*a*) Primes en vertu de la cotisation en force en Canada au 1er janvier 1904.
Primes en vertu de la cotisation en force en Canada au 1er janvier 1905.
(*b*) Montant des polices et nombre en force en Canada au 1er janvier 1904.
Montant des polices et nombre en force en Canada au 1er janvier 1905.
(*c*) Nombre et montant de polices de cotisation périmées ou remises en Canada du 1er janvier 1904 au 1er janvier 1905.

M. *Macdonell*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant,—

1. Le montant total des fonds de toutes les compagnies d'assurance sur la vie sous le contrôle législatif de ce Parlement placés, par voie d'achat, ou de prêt, respectivement, conformément à l'Acte des Assurances, et leur valeur au pair, comme aussi la valeur vénale des effets sur lesquels ces placements sont faits.

2. Les parties de ces fonds placés par voie d'achat, conformément à l'article 50 (*a*), (*b*), (*c*), (*d*), (*e*) et (*f*), respectivement, de l'Acte des Assurances; et les parties placées par voie de prêt, conformément à l'article 50, paragraphe 2 (*a*) et (*b*), respectivement.

3. Les parties, s'il en est, de ces fonds placés par voie d'achat ou de prêt sur des valeurs nommées dans le dit article 50 (*b*) autrement qu'en conformité des dispositions et restrictions énoncées dans le dit article 50 (*b*).

4. Les parties de ces fonds placés par voie d'achat ou de prêt, respectivement, sur quelque valeur ou effet mentionné dans le dit article 50, paragraphes 3 et 4, respectivement; et aussi énonçant quand et dans quelle mesure quelque partie des dits achat ou prêt a été ainsi placée contrairement aux dispositions et restrictions énoncées dans le dit article 50, paragraphes 3 et 4.

5. Aussi, copie de tous rapports, s'il en est, par le surintendant des assurances, quant au défaut de conformité aux dispositions de l'Acte des Assurances au sujet des placements ainsi faits.

M. *Ames*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant les documents suivants concernant les paiements faits à compte du crédit voté en 1901 pour une ligne de chemin de fer entre Caplin et Paspébiac:—

1. Copie du mandat décerné au commissaire Mothersill et de toutes les instructions qui lui ont été données.

2. Rapport et décisions du commissaire Mothersill.

3. Dépositions assermentées des réclamants qui ont comparu devant le commissaire Mothersill, telles que prises par le sténographe Roy.

4. Copie du mandat décerné au commissaire Langelier et de toutes les instructions qui lui ont été données.

5. Rapport et décisions du commissaire Langelier.

6. Dépositions assermentées, s'il en est, des réclamants qui ont comparu devant le commissaire Langelier.

7. Copie des affidavits présentées au commissaire Langelier, et subséquemment.

8. Copie de la résolution ou de l'arrêté du conseil adoptant le rapport du commissaire Langelier.

9. Etat indiquant chaque paiement fait par le gouvernement depuis le 1er juillet 1904 à compte du crédit voté en 1901 pour une ligne de chemin de fer entre Caplin et

Paspébiac, et faisant connaître, pour chaque paiement, à qui, par qui, à quelle date, pour quelle partie du chemin, la date de la production de la réclamation et sur quelle recommandation chaque paiement a été fait.

10. Copie de toute correspondance échangée entre le département des Chemins de fer et Canaux, ou toute personne relevant de ce département, et le commissaire Langelier au sujet de l'enquête et du paiement des dites réclamations; aussi, de toute correspondance entre le député du comté de Bonaventure et le département, et entre le dit député et le commissaire Langelier à ce sujet.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Jeudi, 9 mars.	
30	Ordres Permanents	10.30 a.m
	Vendredi, 10 mars.	
30	Comité spécial sur le Bill (No 12) Acte concernant la Cie Electrique d'Ottawa	10 a.m.
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

No 39.

OTTAWA, MARDI, 7 MARS 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 40.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI, 9 MARS 1905.

PRIÈRES.

Cinquante et une pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De D. M. Clements et autres, de Lanark-Sud; de William Prescott et autres, de Carleton-Place; de Joseph Bird et autres, du comté de Halton; de John Wright et autres, de Wellington-Nord; de Archibald McGibbon et autres, de Nessagaweya; de A. Mitchell et autres, d'Ottawa; de F. Allhusen et autres, de Algoma-Est; de Archibald Todd et autres, de Bruce-Sud; de William J. Howe et autres, de Essex-Sud ; de Charles Burch et autres, du comté de Lincoln; de John D. Fletcher et autres, de Hastings-Est; de J. A. Brown et autres, du district No 1; de Robert Commings et autres, de Nepean; de R. T. Richardson et autres, de Huntly No 1; et de Samuel Foster et autres, tous du comté de Carleton; de William D. Stephens et autres, du comté de Durham; de George Helyer et autres, de Streetsville; et de Charles Judge et autres, tous du comté de Peel; de James Rainey et autres, du No 6, Amabel; de Charles Williams, jr., et autres, de Bruce-Nord; de W. A. Ruttan et autres, de Bruce-Ouest; de A. Woodford et autres, de Elgin-Ouest; de A. N. St. John et autres, de Algoma-Ouest; de William H. Scott et autres, de Hasting-Ouest; de Manson Lee et autres, de Camden No 3; de J. K. Keefler et autres, de York-Centre et Sud; de William Monro, maire, et autres, de la ville de Thorold; de William Smith et autres, du comté de Leeds; de John A. Miller et autres, du No 1, Nottawasaga, Sunnidale No 1, et autres lieux dans Simcoe-Nord; de D. M. Shaw et autres, du comté de Lincoln; de T. A. Wright et autres, de Grey-Est; de John E. Wright et autres; de Edward

Demill et autres, de Hastings-Est; de Robert Tierney et autres, du district de Parry-Sound; de James Johnston et autres, du Bruce-Sud; de Thomas Patterson et autres, de Muskoka et Parry-Sound; de S. A. Tye et autres, de Kent-Est; de Arthur Martin et autres, de Victoria et Haliburton; et de W. R. Hewton et autres, de Kingston, tous de l'Ontario; de Edward S. Thomas et autres, de Stanley, comté d'York; et de G. F. Fowler et autres, de Westmoreland, tous du Nouveau-Brunswick; de William Murray et autres, de Dauphin; de Robert Hunter et autres, de Winnipeg; de Alfred G. Walford et autres, de Marquette; et de E. M. Sankey et autres, de Souris, tous du Manitoba; de Walter Nelson et autres, de Coleman; et de C. H. Holdsworth et autres, de Moose-Jaw, tous des Territoires du Nord-Ouest; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires.

De R. F. Clark et autres; de H. Brines et autres; et de George Cunliffe et autres, tous de la cité de Toronto; de W. J. Delmage et autres, de Lennox et Addington; et de G. C. Greaves et autres, de Essex-Sud, tous de l'Ontario; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires, et quant à la langue officielle qui doit être employée dans la législature et dans les tribunaux.

M. Grant, du comité des Ordres Permanents, présente le onzième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés relativement aux pétitions suivantes, savoir :—

De D. R. Fraser et Cie (limitée), pour une extension de leurs pouvoirs comme corps légalement constitué.

De la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson et du Pacifique, demandant du délai pour construire sa ligne ferrée.

De la compagnie *Gold Medal Furniture Manufacturing Company* (*Limited*), pour prolonger la durée de certains brevets d'invention.

De la Compagnie d'assurance contre l'incendie, de Richmond et Drummond, demandant du délai pour obtenir sa licence avant de transiger des affaires.

De F. W. Jones et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie d'assurance sur la vie, l'Occidentale.

De la *Northern Bank*, demandant du délai pour obtenir le certificat nécessaire avant de commencer ses transactions.

De George D. Harper, pour un acte de divorce avec sa femme, Nathalie S. Parker.

De la Compagnie du chemin de fer Central d'Alberta, demandant du délai pour commencer ses travaux.

Votre comité a aussi pris en considération la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Hamilton, Galt et Berlin, demandant du délai pour construire sa ligne et l'autorisation de la prolonger, et aussi de changer le nom de ses directeurs provisoires, et il constate que l'avis, tel que publié, était suffisant pour toutes les fins de la demande, sauf en ce qui concerne le changement des noms des directeurs provisoires,—mais comme il a été prouvé à la satisfaction du comité que les directeurs provisoires primitifs ont eu pleine connaissance de la demande et y ont pris part, votre comité recommande que les avis soient jugés suffisants pour toutes les fins de la demande.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis, pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir :—

Par M. Campbell:—Bill (No 102) Acte concernant un certain brevet d'invention de la *Gold Medal Furniture Manufacturing Company* (à responsabilité limitée).

Par M. Tobin:—Bill (No 103) Acte concernant la Compagnie d'assurance contre l'incendie de Richmond et Drummond.

Par M. Bole:—Bill (No 104) Acte concernant la Banque du Nord.

Par M. Boyce:—Bill (No 105) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Ontario Fire Insurance Company.*

Par M. Black:—Bill (No 106) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer *Dominion-Atlantic.*

Par M. Galliher:—Bill (No 107) Acte concernant un certain brevet d'invention de Céleste Joly.

Par M. Burrows:—Bill (No 108) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Western Life Insurance Company.*

Par M. Calvert:—Bill (No 109) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson et du Pacifique.

Aussi,—Bill (No 110) Acte concernant la compagnie du chemin de fer de Toronto à Hamilton.

Par M. Scott:—Bill (No 111) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Saskatchewan Bridge Company.*

Par M. McLennan:—Bill (No 112) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Hamilton, Galt et Berlin.

Par M. Parmelee:—Bill (No 113) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Ontario, Baie d'Hudson et Occidentale.

Aussi,—Bill (No 114) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord.

Par M. Galliher:—Bill (No 115) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique.

Par M. Parmelee:—Bill (No 116) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma et de la Baie d'Hudson.

Par M. Oliver:—Bill (No 117) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Athabasca Railway and Oil Company.*

Aussi, Bill (No 118) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Alberta.

Et aussi,—Bill (No 119) Acte constituant en corporation D. R. Fraser et Cie (à responsalibité limitée).

M. Emmerson présente,—Réponse à ordre du 27 février 1905,—Etat indiquant,—

1. Quel est le nombre total d'officiers, ingénieurs civils et autres personnes actuellement employés aux explorations concernant le chemin de fer Transcontinental et les entreprises qui s'y rattachent, sous le contrôle de la commission de construction du dit chemin de fer.

2. Quels étaient les noms et domicile de chacune des personnes ci-dessus mentionnées lors de leur nomination.

3. Quelles sont les fonctions et les salaires de chacune des dites personnes.

M. Fisher présente,—Réponse à ordre du 9 février 1905,—Etat donnant,—

1. Le nombre d'inspecteurs ou autres personnes nommés pour veiller à l'application de l'Acte de la Marque des fruits, 1901.

2. Les noms des dits inspecteurs ou autres personnes et des salaires de chacun.

3. Le montant total payé aux dites personnes à titre de salaires jusqu'au 1er janvier 1905.

4. Le montant payé aux dites personnes pour frais de voyage et autres dépenses jusqu'au 1er janvier 1905.

M. Maclean (York) propose,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.—Rejeté.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

XL.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—PERCEPTION DU REVENU.

Chemins de fer.

254	Chemin de fer Intercolonial	7,000,000 00
	Famille de feu C. J. Carter, indemnité	103 50
	Loyer au Grand-Tronc	140,000 00
	Proportion d'intérêt sur le coût du redoublement de la voie entre Saint-Lambert et Belœil	2,000 00
	Embranchement de Windsor	30,000 00
	Chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard	400,000 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Sir William Mulock présente,—Réponse à adresse du 25 janvier 1905,—Copie de tous arrêtés du conseil et rapports du ministre recommandant ou autorisant la vente de terrains du gouvernement dans les Territoires du Nord-Ouest pendant les années 1903 et 1904. Aussi, un relevé de tous les terrains vendus, s'il en est, les prix et conditions auxquels ils ont été vendus et le nom de l'acquéreur dans chaque cas.

Et aussi,—Réponse à adresse du 20 février 1905,—Copie de toute correspondance adressée au gouvernement ou à aucun de ses ministres au sujet des câbles télégraphiques dans l'Empire.

La Chambre s'ajourne alors à 8.20 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Foster*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Qui a autorisé et préparé pour distribution l'histoire sommaire, prise à des sources officielles, de la législation sur les écoles séparées depuis la confédération ?

2. Ce travail a-t-il été distribué à tous les députés et sénateurs du Parlement canadien ?

3. Si ce travail a été communiqué à d'autres, à qui et en quel nombre ?

4. Combien d'exemplaires ont été imprimés ? Combien ont été distribués ?

M. *Foster*—Lundi prochain—QUESTION—

(*a*) Combien d'acres de terres à pâturage au nord de la rivière Thompson la compagnie dite *The Ashcroft Water and Light Company* a-t-elle demandé à louer ?

(*b*) D'autres personnes ont-elles demandé à louer ces terres ?

(*c*) La compagnie susdite a-t-elle obtenu l'affermage de ces terres ?

(*d*) Les conditions indiquées dans le bail ont-elles été remplies ?

(*e*) La dite compagnie a-t-elle demandé à affermer des terres dans la région de Hat-Creek ?

(*f*) Combien d'acres a-t-elle demandé d'affermer ?

(*g*) Combien d'acres ont été loués à cette compagnie ?

M. *Bruneau*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Depuis le 1er juillet 1904, jusqu'à ce jour, combien de livres de fonte ont été respectivement fournies et livrées au département de la Marine et des Pêcheries, à Sorel, par la Compagnie Pontbriand (limitée), N. F. Patenaude, Beauchemin et Fils (limitée), la Compagnie de grilles brevetées, *The Dominion Foundry,* Victor J. St. Amand, *The Canadian Foundry* ?

2. Quel a été le montant total payé à chacune des personnes ou sociétés ci-dessus nommées ?

3. Quel est le montant dû, actuellement, à chacune des personnes ou sociétés ci-dessus nommées ?

M. *Macdonell*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement se propose-t-il de présenter pendant cette session un bill concernant la pension de retraite des vieillards, tel que promis l'an dernier par le ministre des Chemins de fer et Canaux ?

2. Dans l'affirmative, quand ? Dans la négative, pour quelle raison ?

3. Les employés du service civil ont-ils la permission d'occuper d'autres emplois que ceux pour lesquels ils sont payés par le gouvernement ?

4. Le gouvernement a-t-il défendu à ses employés de faire concurrence aux autres citoyens ?

5. Dans la négative, le gouvernement se propose-t-il de prendre des mesures pour empêcher cette concurrence ?

6. Si un ordre a été émis à cet effet, quand l'a-t-il été ?

M. *Stockton*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Duncan Robertson, de Moncton, N.-B., a-t-il été nommé maître de havre au port de Moncton ? Dans l'affirmative, quand a-t-il été nommé ?

2. Le dit Duncan Robertson est-il sujet britannique ?

M. *Clare*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il installé un outillage à Kingston pour la fabrication de la ficelle ? Et dans l'affirmative, quand, pour quelle raison et à quel prix ?

2. Cet outillage a-t-il été en emploi continu, et quand, et dans quelle mesure ?

3. Le gouvernement a-t-il fabriqué de la ficelle à Kingston, quand, en quelle quantité et de quelles espèces ?

4. Quelle quantité de ficelle le gouvernement a-t-il en magasin, quand a-t-elle été fabriquée, de quelles espèces, est-elle vendable, et pourquoi n'en a-t-on pas disposé ?

5. Quelle quantité de ficelle le gouvernement a-t-il vendue, quand a-t-elle été vendue, à qui et à quel prix ?

6. Quand et de quelle manière le gouvernement se propose-t-il de disposer de la quantité de ficelle actuellement en magasin ?

7. Le gouvernement se propose-t-il de continuer à fabriquer de la ficelle ? Et, dans l'affirmative, pour quelle raison ?

M. *Foster*—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance, arrêtés du conseil, arrangements, rapports, etc., au sujet des travaux de défense d'Halifax et d'Esquimalt dont le gouvernement a pris charge.

M. *Barker*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—

1. Copie de toutes annonces, soumissions, contrats, plans, devis et papiers concernant la construction des diverses sections du chemin de fer d'embranchement sur Murray-Harbour.

2. Liste des divers articles de matériel roulant mentionnés à la page 2186 des *Débats* du 28 avril 1904, fournis à même le compte du capital au susdit chemin de fer au cours de chacune des années y mentionnées, avec le prix auquel chaque article a été porté au compte du capital.

3. Les noms des compagnies, personnes ou chemins de fer qui ont fourni ces articles et leur prix, et indiquant si les dits articles sont neufs ou de seconde main.

4. L'emploi qui a été fait de chacun des dits articles après leur acquisition, la rémunération reçue pour l'usage des dits articles, de qui et de quelle manière on a disposé des produits.

5. Où se trouve actuellement chacun de ces articles de matériel roulant, qui en a l'usage et à quelle conditions.

M. *Schaffner*—Lors de la troisième lecture du Bill (No 56) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique—Proposera,—Que le dit bill soit renvoyé en comité général afin de l'amender en ajoutant ce qui suit à la fin de l'article 1 :—

" et pourvu aussi que la prolongation de délai accordé par le présent acte ne s'applique pas au chemin de fer depuis un point à ou près Napinka sur l'embranchement de Souris appartenant à la compagnie; de là dans une direction ouest jusqu'à un raccordement avec le prolongement vers le nord-ouest de l'embranchement de Souris; à moins que vingt-cinq milles au moins du dit chemin de fer depuis un point à ou près Napinka sur l'embranchement de Souris appartenant à la compagnie, et de là dans une direction ouest jusqu'à un raccordement avec le prolongement vers le nord-ouest de l'embranchement de Souris soient complétés le 31 décembre 1905."

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Vendredi, 10 mars.	
30	Comité spécial sur le Bill (No 12) Acte concernant la Cie Electrique d'Ottawa	10 a.m.
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

No 40.

OTTAWA, JEUDI, 9 MARS 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 41.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI, 10 MARS 1905.

PRIÈRES.

Cinquante et une pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

M. Monk, du comité spécial chargé de prendre en considération le Bill (No 12) Acte concernant la Compagnie électrique d'Ottawa, présente son rapport, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération le Bill (No 12) et a décidé d'en faire rapport avec un amendement.

M. Hyman, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le huitième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération le Bill (No 41) Acte concernant la compagnie dite *The Regina and Hudson's Bay Railway Company,* et il a décidé d'en faire rapport sans amendement.

Votre comité a aussi considéré les bills suivants, et il a décidé d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill (No 19) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Calgary, Red Deer and Battleford Railway Company* ;

Bill (No 50) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Calgary and Battleford Railway Company* ; et

Bill (No 76) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim.

M. Préfontaine présente les réponses suivantes :—

Réponse à ordre du 13 février 1905,—Copie de toute correspondance au sujet de la construction d'un nouveau bateau devant servir à maintenir les communications en hiver entre l'Ile du Prince-Edouard et le continent. Aussi, copie du rapport de l'inspecteur sur la condition actuelle du steamer *Stanley* faisant le service sur cette route, les réparations faites au dit steamer et les avaries causés par les glaces. Aussi, tous autres renseignements en la possession du gouvernement quant à la date de la construction, la classe, etc.

Réponse à ordre du 20 février 1905,—Etat indiquant le montant et la nature de toute réclamation faite par la maison P. Lyall et Fils pour travaux supplémentaires se rattachant à son entreprise pour la construction des hangars en acier dans le port de Montréal; et spécifiant, dans chaque cas, si la réclamation a été acceptée et approuvée par les commissaires du havre ou l'ingénieur en chef, si elle a été recommandée pour paiement par l'ingénieur-surintendant du gouvernement, et, dans le cas de conflit entre les ingénieurs, quelle décision a été donnée, dans chaque cas, par le ministre de la Marine et des Pêcheries, et le montant payé ou à être payé à l'entrepreneur en rapport avec chaque réclamation.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

Et la Chambre continuant à siéger ainsi en comité ;

A 6 p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et référés aux comités qui suivent, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 90) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo.

Bill (No 100) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Guelph à la Baie Georgienne.

Bill (No 106) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer *Dominion-Atlantic.*

Bill (No 109) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson et du Pacifique.

Bill (No 110) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto à Hamilton.

Bill (No 112) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Hamilton, Galt et Berlin.

Bill (No 113) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Ontario, Baie d'Hudson et Occidentale.

Bill (No 117) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Athabasca Railway and Oil Company.*

Bill (No 118) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Alberta.

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 98) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Imperial Guarantee and Accident Insurance Company.*

Bill (No 99) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Title Guarantee and Trust Company.*

Bill (No 103) Acte concernant la Compagnie d'assurance contre l'incendie de Richmond et Drummond.

Bill (No 104) Acte concernant la Banque du Nord.

Bill (No 105) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Ontario Fire Insurance Company.*

Bill (No 108) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Western Life Insurance Company.*

Comité des Bills Privés :

Bill (No 101) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Winding Ledges Power and Boom Company.*

Bill (No 102) Acte concernant un certain brevet d'invention de la *Gold Medal Furniture Manufacturing Company* (à responsabilité limitée).

Bill (No 107) Acte concernant un certain brevet d'invention de Céleste Joly.

Le comité des Subsides reprend alors le cours de ses délibérations.

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

IX.—QUARANTAINE.—(*Suite.*)

50	Appointements et dépenses casuelles pour les quarantaines organisées et la salubrité publique dans d'autres districts.	130,000 00
54	Quarantaine des bestiaux et division des vétérinaires	150,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 10 p.m., jusqu'à lundi prochain.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *McLean* (Queen)—Lundi prochain—QUESTION—

1. Hector D. Morrison, officier de douane à Pinette, I.P.-E., a-t-il été destitué ?
2. Dans l'affirmative, pour quelle raison et sur quelle recommandation ?
3. Quelle est la date de la destitution ?

M. *Lancaster*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Qui a le contrat pour le transport des malles entre le bureau de poste de South-Farmington et la gare du chemin de fer à Wilmot, N.-E. ?
2. Quand ce contrat a-t-il été passé, et pour quel prix ?
3. La soumission pour ce contrat était-elle accompagnée des cautionnements usuels de la part du soumissionnaire ?
4. Dans l'affirmative, qui a signé le cautionnement et quels en étaient les témoins ?
5. Combien de soumissions ont été reçues pour le dit service, quels sont les noms des soumissionnaires et le montant stipulé dans chaque soumission ?

M. *Lancaster*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Mademoiselle Anna Kent a-t-elle été destituée comme maîtresse de poste à Kent, N.-E. ?
2. Dans l'affirmative, quelles sont les raisons de cette destitution et à quelle date a-t-elle eu lieu ?
3. Quel salaire était attaché à cet emploi ?
4. Qui a été nommé pour la remplacer et sur quelle recommandation cette nomination a-t-elle été faite ?

M. *Lancaster*—Lundi prochain—QUESTION—

1. M. Samuel H. Greer, récemment maître de poste à Kaslo, C.A., a-t-il été renvoyé du service ?
2. Dans l'affirmative, pourquoi et quand a-t-il été destitué ?
3. Quel est le maître de poste actuel à Kaslo, et quand a-t-il été nommé ?
4. Sur quelle recommandation ce dernier a-t-il été nommé ?
5. Qui transporte actuellement les malles entre Kaslo et la gare du chemin de fer ?
6. Des soumissions ont-elles été demandées pour ce service, et dans l'affirmative, de quelle manière les annonces ont-elles été publiées ?
7. Combien de soumissions ont été reçues, de qui, et à quel prix ?
8. Quel montant l'entrepreneur actuel reçoit-il pour ce service ?

M. *Lefurgey*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quel montant a été dépensé par le gouvernement, jusqu'à date, pour essayer de former le nouveau chenal à Cascumpec, près d'Alberton, I.P.-E. ?
2. Quelle est la nature des travaux exécutés ?
3. Quelle partie de ces travaux a été accomplie ?
4. Les fascines qui y ont été mises sont-elles demeurées en place ou ont-elles été emportées à la mer ?
5. Qui était en charge des travaux ?
6. Qui a suggéré de les faire ?
7. Est-ce l'intention du département de les continuer ? Dans l'affirmative, quel en est le coût estimatif et qui en aura la surveillance ? Dans la négative, comment disposera-t-on de la pierre et du bois qui sont sur les lieux ?

M. *Martin* (Wellington-Nord)—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement sait-il que plusieurs poursuites sont intentées en Angleterre contre la *Mutual Reserve Life Insurance of New York,* par des porteurs de polices ?

2. Dans l'affirmative, quel en est le nombre ?

3. Le gouvernement sait-il que jugement a été rendu dans chaque cause contre la compagnie, et que le juge a ordonné à cette dernière de rembourser tous les deniers versés à la compagnie comme primes, avec intérêt à quatre pour cent, et les frais ?

4. Que le lord chancelier, dans la cause portée devant la Chambre des Lords, *Foster* vs *The Mutual Reserve Fund Life Association of New York* a confirmé la déclaration du juge Tozens-Hardy : " Je suis absolument d'avis que les documents mis en circulation par la compagnie sont entachés de fourberie et de nature à induire en erreur."

5. Le gouvernement sait-il que R. B. Angus, de Montréal, a poursuivi la compagnie pour recouvrer les deniers payés en primes, que la cause a été plaidée devant la Cour Suprême du Canada l'an dernier et que jugement a été rendu en faveur de la compagnie; qu'appel a été interjeté devant le comité judiciaire du Conseil privé en Angleterre et que la compagnie lui a payé $6,000 ou environ, comme compromis pour sa réclamation ?

6. Si la compagnie a remboursé Angus, pourquoi tous les porteurs de polices ne seraient-ils pas remboursés également sans avoir à poursuivre la compagnie en justice et lui causer des frais ?

7. Le gouvernement a-t-il calculé, par l'entremise du département des Assurances, combien il faudrait d'argent pour rembourser les porteurs de polices qui auraient droit de recouvrer leurs deniers à des conditions aussi équitables que dans l'affaire Angus ? Dans l'affirmative, combien y a-t-il de polices, quel est leur montant et quel est le montant des primes ?

8. Le gouvernement sait-il, par l'entremise du département des Assurances, combien de polices devront être remboursées en Angleterre aux termes de la décision de la Chambre des Lords, et quel montant de primes devra être payé à ces porteurs de polices ?

9. Le gouvernement a-t-il considéré (*a*) que le remboursement des polices périmées et en déchéance en Canada exigera une forte somme d'argent ?

(*b*) Comment ces deniers seront-ils remboursés à même les ressources de la compagnie en Canada ou ailleurs ?

(*c*) Quel en sera le montant d'après les états fournis par la compagnie au département des Assurances ?

(*d*) Quelle sera leur garantie à l'avenir ?

10. Le gouvernement sait-il que, l'an dernier, l'inspecteur d'assurances, Cutting, de l'Etat du Massachusetts, a refusé d'accorder à cette compagnie une licence pour faire affaires dans cet Etat parce qu'elle refusait de laisser inspecter ses livres ?

11. Si le gouvernement sait que cette licence a été refusée, a-t-il fait inspecter les livres de la compagnie, pour le compte des porteurs de polices canadiens, et quand ?

M. *McLean* (Queen)—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance, lettres, pétitions, etc., adressées au gouvernement ou à quelqu'un de ses membres ou officiers au sujet de demandes d'indemnité formulées par Thomas Curley, Charles Mitchell et autres, du village de Greer, I.P.-E., pour dommages causés à leurs propriétés et pour expropriation pour les fins de l'embranchement sur Murray-Harbour du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard.

M. *Lake*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance entre le département de l'Intérieur et Robert Buchanan, Peter Veregin, Simeon Rieben et le Bureau des terres fédérales à Yorktown, ou autres, concernant la réclamation produite par Ivan Shukin pour le titre du quart nord-ouest de la section 23, township 31, rang 6, 2me méridien ouest, et tous procédés d'annulation en rapport avec la dite propriété.

M. *Greenway*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes listes de votation adressées au greffier de la Couronne en chancellerie par le greffier du conseil exécutif du Manitoba en l'année 1904.

M. *Stewart*—En comité général ou lors de la troisième lecture du Bill (No 12) Acte concernant la Compagnie électrique d'Ottawa—Proposera,—Que l'article 5 soit retranché et remplacé par le suivant :—

"Pourvu que le pouvoir d'acquérir des parts dans le capital-social, débentures ou valeurs d'autres compagnies électriques, ou de compagnies possédant des pouvoirs semblables à ceux de la compagnie ne s'appliquera pas au capital-social, débentures ou valeur de la *Consumers' Electric Company, Limited,* ou de la *Metropolitan Electrical Company, Limited,* ou des successeurs ou ayant-droits de l'une de ces compagnies ou des deux."

M. *Logan*—Lundi prochain—BILL intitulé: "Acte concernant les fausses représentations pour attirer l'immigration."

AFFICHAGE DE BILLS PRIVES.

Les bills suivants ont, ce 10 mars, été affichés comme devant être pris en considération par les comités qui suivent, vendredi, le 17 mars prochain, ou après, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 90) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo.

Bill (No 100) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Guelph à la Baie Georgienne.

Bill (No 106) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer *Dominion-Atlantic.*

Bill (No 109) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson et du Pacifique.

Bill (No 110) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto à Hamilton.

Bill (No 112) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Hamilton, Galt et Berlin.

Bill (No 113) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Ontario, Baie d'Hudson et Occidentale.

Bill (No 117) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Athabasca Railway and Oil Company.*

Bill (No 118) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Alberta.

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 98) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Imperial Guarantee and Accident Insurance Company.*

Bill (No 99) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Title Guarantee and Trust Company.*

Bill (No 103) Acte concernant la Compagnie d'assurance contre l'incendie de Richmond et Drummond.

Bill (No 104) Acte concernant la Banque du Nord.

Bill (No 105) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Ontario Fire Insurance Company.*

Bill (No 108) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Western Life Insurance Company.*

Comité des Bills Privés :

Bill (No 101) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Winding Ledges Power and Boom Company.*

Bill (No 102) Acte concernant un certain brevet d'invention de la *Gold Medal Furniture Manufacturing Company* (à responsabilité limitée).

Bill (No 107) Acte concernant un certain brevet d'invention de Céleste Joly.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 14 mars.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Mercredi, 15 mars.	
32	Sous-comité sur le Bill (No 47) Acte concernant la Cie du chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal	11 a.m.
	Jeudi, 16 mars.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Vendredi, 17 mars.	
32	Banques et Commerce	11 a.m.

No 41.

OTTAWA, VENDREDI, 10 MARS 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 42.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI, 13 MARS 1905.

PRIÈRES.

Cinquante-quatre pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Matthew Knox et autres, de Peterborough-Est; de George Wilson et autres, du No 2, Chandos, comté de Peterborough; de Alfred Hale et autres, de la cité de London; de J. B. Stratton et autres, de Lake-of-the-Woods et Rainy-River; de Uriah McFadden et autres; et du révérend A. P. Stanley et autres, tous d'Algoma-Ouest; de Hugh Hogg et autres, de Simcoe-Est; de George Gilpin et autres, du No 1, Sunnidale, Simcoe-Nord; de C. M. Seigley et autres, de Simcoe-Sud; de A. B. George et autres, de Perth-Nord; de William Gore et autres, de Edwardsburg; de Samuel Barber et autres, de Dufferin; de Robert Rodgers et autres, de Proton et autres lieux, comté de Grey; de W. McKenzie, lieutenant-colonel, R. N., et autres, du comté de Leeds; de J. W. Watson et autres, de Victoria-Est; de J. S. Martin et autres, de Victoria et Haliburton; de Georges Ross et autres, de Renfrew-Nord; de Charles Walsh et autres, de Cumberland et autres lieux, comté de Russell; de William Faith et autres, du village de Winchester; de Archibald Skinner et autres, de Muskoka; de H. H. Graham et autres, du No 1, Huntley, et autres lieux, comté de Carleton; de Charles Lanning et autres, de Elgin-Est; de George Sutton et autres, de Elgin-Ouest; de Thomas Dunlop et autres, du comté de Grenville; de John Welford et autres, de Huron-Est; et de John Jordan et autres, de Toronto-Centre, tous de l'Ontario; de J. E. Currin et autres, du comté de Huntingdon, Québec; de H. F. McLeod et autres, du comté d'York, Nou-

veau-Brunswick; du révérend A. H. Campbell et autres, de Lower-Stewiacke, Nouvelle-Ecosse; de John Ems et autres, de New-Westminster, Colombie-Britannique; de George Lawford et autres; et de Andrew Lynn et autres, tous de Assiniboïa-Est; de J. A. Doyle et autres, de Assiniboïa-Ouest; et de R. J. Webb et autres, de Assiniboïa, tous des Territoires du Nord-Ouest; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires.

De F. C. Stephenson et autres, de Toronto-Nord; de D. H. Fletcher et autres; de R. V. Hay et autres; de A. E. Size et autres; et de John Stewart et autres, tous de la cité de Toronto; du révérend A. McIntyre et autres, de Toronto-Junction; de R. W. Kelly et autres, de Peterborough-Ouest; de Charles E. McDonell et autres, de Kent-Ouest; de T. L. Nesbitt et autres, de Simcoe-Sud; de W. T. Bunt et autres, de Oxford-Sud; de John Lowry et autres; de J. A. Boodway et autres, de Laxton, comté de Victoria; de A. M. Millin et autres, de York-Sud; et de George Roy et autres, du comté de Russell, tous de l'Ontario; de James Sheppard et autres, de Thorne, Québec; de C. C. Church et John Church, tous deux de Chester, Nouvelle-Ecosse; de William R. Arnold et autres, de Burrard, Colombie-Britannique; et de William Milliken et autres, de Leslie; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires, et quant à la langue officielle qui doit être employée dans la législature et dans les tribunaux.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en chancellerie un certificat de l'élection de Alfred Thompson, écr, pour le district électoral du Territoire du Yukon.

Sur motion de M. Gervais, la requête de H. D. Garland et autres, présentée ce jour,—demandant qu'il leur soit permis de soumettre à la Chambre leur pétition pour un acte constituant en corporation la compagnie dite *Crown Casualty Assurance Company of Canada*,—nonobstant l'expiration du délai pour présenter des pétitions pour bills privés,—est lue et reçue, et elle est référée au comité des Ordres Permanents.

M. Logan présente un bill (No 120) Acte concernant les fausses représentations pour attirer l'immigration,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 28) Acte constituant en corporation la compagnie dite *North-west Telephone Company*, est de nouveau délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, et remis pour troisième lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 41) Acte concernant la compagnie dite *The Regina and Hudson's Bay Railway Company*, est délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois et passé.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois et passés, savoir :—

Bill (No 19) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Calgary, Red Deer and Battleford Railway Company*.

Bill (No 50) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Calgary and Batleford Railway Company*.

Bill (No 76) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim.

Le Bill (No 97) Acte concernant la compagnie dite *The Kingston and Dominion Central Railway*, et à l'effet de changer son nom en celui de *The Montreal, Ottawa,*

Kingston and Georgian Bay Railway Company, est lu pour la seconde fois, et référé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'adresse à Son Excellence et les ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir : —

Par M. Sproule:—Ordre de la Chambre,—Etat faisant connaître (1) le nombre d'employés permanents, hommes et femmes, respectivement, nommés dans le service intérieur du service civil à Ottawa depuis le 1er juillet 1896; (2) le nombre actuel des employés permanents, hommes et femmes, respectivement, dans le service intérieur à Ottawa; (3) le nombre de surnuméraires, hommes ou femmes, inscrit sur la feuille de paie du service intérieur à Ottawa pour janvier 1905; (4) le nombre de surnuméraires, hommes et femmes, nommés depuis le 1er juillet 1896; (5) le nombre d'ouvriers, journaliers ou autres travailleurs employés à Ottawa pendant le mois de janvier, en sus des employés permanents ou surnuméraires actuellement à l'emploi du gouvernement à Ottawa, avec indication du département où ils sont employés.

Par M. Stockton (pour M. Lewis) :—Ordre de la Chambre,—Copie de tous mémoires reçus par le député ministre de la Marine et des Pêcheries et tout autre officier du département depuis le 1er janvier 1904, concernant le phare flottant *Lurcher.*

Aussi, Ordre de la Chambre,—Etat indiquant,—

1. Quel était, dans chaque cas, le prix stipulé dans les contrats pour le phare flottant, le *Lurcher,* et celui de East-Point, Anticosti.

2. Les montants additionnels reçus par les entrepreneurs au sujet des dits phares flottants.

3. Les dépenses encourues jusqu'au 1er janvier 1905 pour changements, réparations et renouvellements.

4. A quelles date ou dates, d'après les contrats, les dits phares flottants devaient être complétés et livrés par les entrepreneurs.

5. Si le contrat stipulait quelqu'amende pour délai dans la livraison.

6. Si les entrepreneurs ont été condamnés à quelqu'amende pour n'avoir pas complété leur entreprise dans le temps voulu.

Par M. Foster:—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant, pour chacune des années fiscales depuis le 1er juillet 1897 jusqu'au 30 juin 1904, le montant des dépenses faites à compte du capital pour le chemin de fer du comté de Drummond et donnant la description des travaux et matériaux pour lesquels ces dépenses ont été faites.

Aussi,—Adresse,—Copie de toute correspondance, arrêté du conseil, arrangements, rapports, etc., au sujet des travaux de défense d'Halifax et d'Esquimalt dont le gouvernement a pris charge.

Par M. Foster (pour M. Barker) :—Ordre de la Chambre,—

1. Copie de toutes annonces, soumissions, contrats, plans, devis et papiers concernant la construction des diverses sections du chemin de fer d'embranchement sur Murray-Harbour.

2. Liste des divers articles de matériel roulant mentionnés à la page 2186 des *Débats* du 28 avril 1904, fournis à même le compte du capital au susdit chemin de fer au cours de chacune des années y mentionnées, avec le prix auquel chaque article a été porté au compte du capital.

3. Les noms des compagnies, personnes ou chemins de fer qui ont fourni ces articles et leur prix, et indiquant si les dits articles sont neufs ou de seconde main.

4. L'emploi qui a été fait de chacun des dits articles après leur acquisition, la rémunération reçue pour l'usage des dits articles, de qui et de quelle manière on a disposé des produits.

5. Où se trouve actuellement chacun de ces articles de matériel roulant, qui en a l'usage et à quelles conditions.

Par M. McLean (Queen) :—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance, lettres, pétitions, etc., adressées au gouvernement ou à quelqu'un de ses membres ou officiers au sujet de demandes d'indemnité formulées par Thomas Curley, Charles Mitchell et autres, de Village-Green, I.P.-E., pour dommages causés à leurs propriétés et pour expropriation pour les fins de l'embranchement sur Murray-Harbour du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard.

Par M. Lake:—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance entre le département de l'Intérieur et Robert Buchanan, Peter Veregin, Simeon Rieben et le Bureau des terres fédérales à Yorktown, ou autres, concernant la réclamation produite par Ivan Shukin pour le titre du quart nord-ouest de la section 23, township 31, rang 6, 2me méridien ouest, et tous procédés d'annulation en rapport avec la dite propriété.

M. Hughes (Victoria et Haliburton) propose,—Que cette Chambre est d'avis qu'il serait dans l'intérêt bien entendu du Canada et de l'Empire en général, ainsi que dans l'intérêt de la paix, du progrès et de la prospérité de l'humanité de relier intimement la Grande-Bretagne et ses colonies et d'instituer un parlement impérial suprême ayant le pouvoir de traiter les questions interimpériales, internationales, commerciales, financières et autres questions nationales, tout en laissant aux législatures existantes leurs pouvoirs et attributions, le contrôle de leurs tarifs et autres matières leur appartenant en propre.

Et un débat s'ensuivant,—la dite proposition est retirée, avec le consentement de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne à 11.30 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Gunn*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Qui a le contrat pour le transport des malles de Sa Majesté entre la gare du chemin de fer et le bureau de poste de Goderich ?
2. Quand ce contrat a-t-il été donné et quand expire-t-il ?
3. Des soumissions ont-elles été demandées ?
4. Dans l'affirmative, combien ont été reçues ?
5. Le contrat a-t-il été accordé au plus bas soumissionnaire ?

M. *Foster*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat faisant connaître le nombre de quais, docks et jetées construits par le gouvernement du Canada, chaque année, depuis 1896; la situation de chacun de ces travaux; le montant total dépensé à ce sujet (*a*) pour construction, y compris le coût du terrain, (*b*) pour l'entretien; s'ils sont la propriété du gouvernement, de corporations ou de particuliers; la dépense courante chaque année (*a*) pour employés, (*b*) pour réparations; les revenus provenant de ces travaux chaque année; le nombre de navires (*a*) à vapeur, (*b*) à voiles qui y sont venus chaque année et le tonnage de chacun.

M. *Martin* (Wellington)—Mercredi prochain—ADRESSE—Etat indiquant,—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;
2. Le dernier rapport présenté par la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

AFFICHAGE DE BILLS PRIVES.

Le bill suivant a, ce 13 mars, été affiché pour être pris en considération par le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, lundi prochain, le 20 courant, ou après, savoir :—

Bill (No 97) Acte concernant la compagnie dite *The Kingston and Dominion Central Railway*, et à l'effet de changer son nom en celui de *The Montreal, Ottawa, Kingston and Georgian Bay Railway Company.*

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 14 mars.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
	Mercredi, 15 mars.	
30	Bills Privés	11 a.m.
32	Comptes Publics	11 a.m.
34	Sous-comité sur le Bill (No 47) Acte concernant la Cie du chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal	11 a.m.
30	Débats	2 p.m.
30	Ordres Permanents	10.30 a.m.
	Jeudi, 16 mars.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Vendredi, 17 mars.	
32	Banques et Commerce	11 a.m.

No 42.

OTTAWA, LUNDI, 13 MARS 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 43.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI, 14 MARS 1905.

PRIÈRES.

Trente et une pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

M. Hyman, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le neuvième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération le Bill (No 89) Acte concernant la compagnie dite *Monterey Electric and Gas Company*, à responsabilité limitée, et à l'effet de changer son nom en celui de *Monterey Railway, Light and Power Company*, et il a décidé d'en faire rapport sans amendement.

Votre comité a aussi considéré les bills suivants, et il a décidé d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill (No 20) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Moosejaw and Edmonton Railway Company* ;

Bill (No 61) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Lebonk and Thunder Bay Railway Company* ;

Bill (No 78) Acte concernant la compagnie dite *The Macleod, Cardston and Montana Railway Company* ;

Bill (No 85) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté ; et

Bill (No 94) Acte concernant la compagnie dite *The Brockville, Westport and North-western Railway Company.*

La Chambre se forme de nouveau en comité général pour considérer la résolution concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier l'Acte concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées en insérant les articles suivants après l'article 4 :—

"4A. Lorsque des pommes seront empaquetées en Canada pour l'exportation et la vente, en boîtes, elles seront empaquetées dans des boîtes de bonne qualité et fortes faites avec du bois sec et dont les dimensions intérieures ne devront pas être moindres que dix pouces de profondeur, onze pouces de largeur et vingt pouces de longueur, représentant autant que possible deux mille deux cents pouces cubes.

"(2) Quiconque offrira ou exposera en vente pour l'exportation ou empaquetera des pommes en boîtes autrement qu'en conformité des prescriptions du présent article, sera passible, sur conviction sommaire, d'une amende de vingt-cinq centins pour chaque boîte de pommes ainsi offertes, ou exposées en vente ou empaquetées.

"4B. Lorsque des pommes seront empaquetées en boîtes ou barils contenant des casiers permettant de donner un compartiment séparé pour chaque pomme, alors les dispositions des articles 4 et 4A ne seront pas applicables dans ce cas."

Résolution à rapporter.

La dite résolution est rapportée, lue la seconde fois et agréée.

M. Fisher présente alors un bill (No 121) Acte modifiant l'Acte concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

III.—GOUVERNEMENT CIVIL.—(*Suite.*)

16	Département de la Marine et des Pêcheries—	
	Appointements	82,650 00
	Dépenses casuelles, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	20,000 00

XVI.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

PORTS ET RIVIÈRES.

117	Chenal des navires dans le fleuve Saint-Laurent (Ministère de la Marine)	588,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Bennett*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Un contrat a-t-il été accordé pour le transport des malles entre Coldwater et Lovering à dater du 31 mars 1905 ?
2. Dans l'affirmative, des soumissions ont-elles été demandées ?
3. Quel est l'entrepreneur du service ?
4. Quel est le prix stipulé, par année ?

M. *Lancaster*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Qui transporte actuellement les malles pendant les mois d'hiver entre Killarney et Little-Current, Ontario ?
2. Quel montant lui est payé par semaine ou par voyage ?
3. Quand le contrat actuel expire-t-il ?
4. Par combien de personnes différentes passent les matières postales au bureau de poste de Killarney, Ontario, et quels sont leurs noms ? Ont-elles toutes été assermentées à cet effet ?
5. Quel est le maître de poste actuel de Killarney, et quel est son salaire ?
6. Ce maître de poste à Killarney a-t-il fait rapport d'irrégularités dans le service d'hiver des malles entre Killarney et Little-Current ? Et, dans l'affirmative, combien de ces irrégularités se sont produites pendant les deux dernières années ?
7. Quelles mesures, s'il en est, ont été prises par le gouvernement au sujet de ces irrégularités ?

Sir *William Mulock*—Vendredi prochain—Proposera,—Qu'il soit nommé un comité composé de MM. Burrows, Smith (Nanaïmo), Johnston (Cap-Breton), Grant, Demers (Saint-Jean et Iberville), Foster, Monk, Maclean (York), Boyce, Roche (Marquette) et de l'auteur de la motion, chargé de faire une enquête et un rapport au sujet des diverses espèces de téléphones publics en opération en Canada et ailleurs (suivant que le comité le décidera) et de considérer quels changements, s'il en est, il serait opportun de faire quant au mode actuellement suivi pour procurer un service téléphonique au public; avec pouvoir au dit comité d'envoyer quérir personnes et papiers, d'interroger les témoins sous serment et d'employer des sténographes, commis aux écritures et autres.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mercredi, 15 mars.	
30	Ordres Permanents	10.30 a.m.
30	Bills Privés	11 a.m.
32	Comptes Publics	11 a.m.
34	Sous-comité sur le Bill (No 47) Acte concernant la Cie du chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal	11 a.m.
30	Débats	2 p.m.
	Jeudi, 16 mars.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Vendredi, 17 mars.	
62	Agriculture et Colonisation	10 a.m
34	Impressions du parlement	10.30 a.m.
32	Banques et Commerce	11 a.m.

No 43.

OTTAWA, MARDI, 14 MARS 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi

1905

Nº 44.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI, 15 MARS 1905.

Prières.

Trente-quatre pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De James Byers et autres, du comté de Durham; de James Brough et autres, d'Oxford-Sud; de W. D. Sprung et autres, de Northumberland-Est; de W. G. Whitsitt et autres, de Lambton-Ouest; de Thomas A. Walling et autres, de Victoria et Haliburton; de W. E. Bowyer et autres, de Caledonia, comté d'Haldimand; de R. N. Hamilton et autres, du comté de Russell; de John Walters et autres, de Ravenna, comté de Grey; de Thomas Stewart et autres, de Huron-Nord; de Richard Pethick et autres, de Huron-Sud; de W. H. Fletcher et autres, de Hamilton-Est; et de James Morris et autres, de Elgin-Ouest, tous de l'Ontario; de William Henderson et autres, de Valleyfield, comté de Beauharnois, Québec; de W. G. Stevenson et autres, de Assiniboïa-Est, Territoires du Nord-Ouest; et de W. H. Wheeler et autres, de Kingsclear; comté d'York, Nouveau-Brunswick; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires, et quant à la langue officielle qui doit être employée dans la législature et dans les tribunaux.

De Edward C. Garbutt et autres, du comté de Prince-Edouard; de R. Smith et autres, d'Algoma-Ouest; de John Burgess et autres, du comté de Durham; de T. Y. Thomson et autres, de Brant-Sud; de Charles Watson et autres, de Middlesex-Nord ; de Stephen Hands et autres, de York-Centre et Sud; de Albert E. Dodd et autres, de Victoria-Nord; de James S. Waddell et autres, du comté d'Haldimand; de Walter Bradley et autres, de Lincoln et Niagara; de Hance Lemand et autres, du comté de

Russell; de John M. Davis et autres, de Grey-Est; de Thomas Brown et autres, du comté de Carleton; de Thomas Downey et autres, du No 1, Huntley, comté de Carleton; de Johnston Gillan et autres, de Renfrew-Sud; de Seaford, L.O.L., No 793, de Huron-Sud et Ouest; de John C. Tyndall et autres, de Dyer's-Bay; de Wallace Forbes et autres, du comté de Grenville; et de William C. Coo et autres, de la cité de London, tous de l'Ontario; de Hugh McDonald et autres, de New-Westwinster, Colombie-Britannique; de James Argue et autres, de Souris; et de Louis Saunders et autres, de Winnipeg, tous du Manitoba; de T. Pollock et autres, de l'Est d'Assiniboïa; et de G. Matte et autres, de Estevan, tous des Territoires du Nord-Ouest; et de Isaac Mann et autres, du comté de Ristigouche, Nouveau-Brunswick, demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires.

De Louis Jodoin et autres, du séminaire de Sherbrooke; et du révérend J. L. O. Allard et autres, de Maniwaki et autres lieux, tous de Québec; se plaignant des tentatives actuelles pour supprimer ou modifier les articles concernant les écoles séparées dans les bills établissant les nouvelles provinces de l'Ouest, et demandant que les bills deviennent loi.

De Hugh Wilkinson et autres, de Kamloops, Colombie-Britannique; demandant que l'article concernant les écoles séparées dans les bills établissant les nouvelles provinces de l'Ouest ne devienne pas loi.

De Johnstone S. Doak et autres, de Blissfiled, L.O.L., No 142, Nouveau-Brunswick; demandant que l'article concernant les écoles séparées dans les bills établissant les nouvelles provinces de l'Ouest ne devienne pas loi.

De William Switzer et autres, de L.O.L., No 547, Hanover, Ontario; demandant que chacune des nouvelles provinces de l'Ouest ait le droit, par la loi, de régler entièrement les questions d'éducation.

M. Grant, du comité des Ordres Permanents, présente le douzième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération la requête de Honoré Gervais, demandant qu'il lui soit permis de présenter une pétition pour un acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie dite *The Crown Casualty Company of Canada*, nonobstant l'expiration du temps fixé pour présenter des pétitions pour bills privés, et il constate que la raison donnée par le pétitionnaire pour le délai à présenter la pétition porte que les promoteurs étaient sous l'impression que le temps pour recevoir des pétitions pour bills privés n'expirait que le 12 courant. En conséquence, votre comité recommande que la partie de la règle 49 qui limite le temps pour recevoir de semblables pétitions soit suspendue au sujet de la pétition susmentionnée.

M. Demers (Saint-Jean et Iberville), du comité des Bills Privés, présente le cinquième rapport de ce comité, rapportant, avec des amendements, les bills suivants, savoir :—

Bill (No 68) Acte concernant un brevet de la *Paper Goods Company*, (à responsabilité limitée).

Bill (No 86) Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company*, (à responsabilité limitée).

Bill (No 95) Acte concernant Gillies, Brothers (limitée).

Sur motion de M. Belcourt, la requête de l'Union Saint-Joseph, de la cité d'Ottawa, présentée ce jour,—demandant qu'il lui soit permis de soumettre à la Chambre une pétition pour un acte constituant en corporation l'Union Saint-Joseph du Canada, —nonobstant l'expiration du délai pour présenter des pétitions pour bills privés,—est lue et reçue, et elle est référée au comité des Ordres Permanents.

Sur motion de M. Parmelee, le premier rapport du comité mixte des Impressions du Parlement, est adopté.

M. Fielding présente,—Réponse à ordre du 1er février 1905,—Etat indiquant,—

1. Le montant dû actuellement au gouvernement fédéral par la Commission des chemins à barrières de Montréal (*a*) à compte du capital, (*b*) pour arrérages d'intérêts ;

2. Les montants perçus à chaque barrière appartenant à la dite commission pendant l'année civile 1904 ;

3. Les noms de toutes les personnes qui ont obtenu une commutation de péage et le chiffre payé dans chaque cas pour cette commutation ;

4. Les montants dépensés sur chaque section ou division de chemins sous le contrôle de la dite commission pendant la dite année 1904, et les contrats donnés pendant l'année, ainsi que le nom de l'entrepreneur, la date et le montant de chaque contrat ;

5. Les montants dépensés pendant la dite année à chaque barrière pour salaire des gardiens de jour et de nuit, et toutes autres dépenses encourues pour chaque barrière ;

6. Les noms de toutes les personnes qui ont eu des permis de circulation gratuite sur les chemins contrôlés par la dite commission au cours de la dite année ;

7. Les dépenses de la dite commission pendant la dite année pour loyer et salaires de ses bureaux, ainsi que le nom et le salaire de chaque employé ;

8. La dette actuelle détaillée de la dite commission en dehors des obligations dues au gouvernement du Canada.

9. Les montants perçus chaque année depuis 1896 des municipalités, en vertu de conventions spéciales comme étant leur quote-part, au *pro rata,* de la dette de la Commission des chemins à barrières.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides, étant lu ;

M. Fielding propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'ensuivant ;

A 6 p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

La Chambre se forme de nouveau en comité général sur le bill (No 12) Acte concernant la Compagnie électrique d'Ottawa.

Et l'heure consacrée aux bills privés étant expirée,—le débat sur la motion de M. Fielding pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides, est alors repris.

Et la question étant mise sur la motion,—elle est adoptée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides ;

JEUDI, 16 mars 1905.

Et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 12.05 a.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Armstrong*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. La jetée à Saint-Joseph, sur le lac Huron, est-elle terminée ?
2. Dans la négative, quand le sera-t-elle et quelle est la cause du délai ?
3. Quel montant a été dépensé pour la dite jetée jusqu'à date ?
4. Quels intérêts seront servis par la construction de la dite jetée ?

M. *Foster*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance avec le ministre des Chemins de fer et Canaux ou aucun officier de son département au sujet de la destitution de James Ritchie, inspecteur de maçonnerie sur le canal de la Vallée de la Trent, à Gamebridge, et de la nomination de son successeur.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Jeudi, 16 mars.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Vendredi, 17 mars.	
62	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
34	Impressions du parlement	10.30 a.m.
32	Banques et Commerce	11 a.m.
	Lundi, 20 mars.	
32	Sous-comité sur le Bill (No 47) Acte concernant la Cie du chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal	11 a.m.

CONVOCATION DES COMITÉS.

Salle.	Comités.	Heure.
	Vendredi, 16 mars.	
82	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Vendredi, 17 mars.	
82	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
34	Impressions du parlement	10.30 a.m.
32	Banques et Commerce	11 a.m.
	Lundi, 20 mars.	
32	Bons remis sur le Bill (No 17) Acte concernant la Cie du chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal	11 a.m.

No 44.

OTTAWA, MERCREDI, 15 MARS 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 45.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI, 16 MARS 1905.

PRIÈRES.

Vingt-quatre pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De R. Norman et autres, du comté de Prince-Edouard; de R. Adams Mason et autres, d'Ontario-Nord; de George C. Mifflin et autres, de Tilbury-Est, comté de Kent; de T. Albert Lyons et autres, de Simcoe-Nord; de James M. Hutt et autres, de Stormont; de G. G. Stephens et autres, de Bruce-Nord; de Wm. Brown et autres, d'Oxford-Nord; de Samuel Fleming et autres, du No 1, township de Mulmur, Simcoe-Sud; de Wilson Pierson et autres, de Simcoe-Sud; de R. J. Seymour et autres, de Leeds-Sud; de M. U. Stevey et autres, de Leeds; de J. W. Hanna et autres, de Gladstone; de Edward S. Bell et autres, d'Addington; de William J. Black et autres, de Grey-Est; de D. Campbell et autres, de Parry-Sound-Est; de C. H. Burns et autres, de Parry-Sound; et de John Killen et autres, de Bruce-Sud, tous de l'Ontario; de H. H. Johnston et autres, du comté de Colchester; et de Malcolm B. McMillan et autres, du comté de Cumberland, tous de la Nouvelle-Ecosse; de W. Trouton et autres, de Springfield; de Jno. A. Dumas et autres, de Selkirk; et de M. H. Sexsmith et autres, de Souris, tous du Manitoba; et de Charles Wright et autres, d'Assiniboïa-Est, Territoires du Nord-Ouest; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires.

De Milton Brock et autres, de Lambton-Est; de Hector Allan et autres, de la cité de Toronto; de Joseph Toland et autres, de Lee-Valley, Algoma; de John H. Petapiece et autres, de Grenville; de J. A. Brown et autres, de Collingwood; de Robert King et autres, de Simcoe-Nord; de L. Montgomery et autres, du township de Finch; de E. W. White et autres, de Perth-Sud; de Joseph Brough, jr., et autres, d'Oxford-Sud; de Arthur Clare Eddy et autres, d'Oxford-Sud; de George Hannaford et autres, de Parry-Sound; du révérend Dr Wilson et autres, de Hamilton; et de A. T. Pannabaker et autres, de Waterloo-Sud, tous de l'Ontario; de G. F. Attwood et autres, de Portage-la-Prairie, et autres lieux; de Wm. Henry et autres, de Springfield; et de James F. Walker et autres, de Brandon, tous du Manitoba; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires, et quant à la langue officielle qui doit être employée dans la législature et dans les tribunaux.

De l'Alliance de tempérance de la Puissance (branche de Québec); et du révérend Edward Ward Crane et autres, de la W.C.T.U. de Knowlton, Québec; demandant qu'il soit pourvu dans le bill concernant les nouvelles provinces à la prohibition de la fabrication, de l'importation et de la vente des liqueurs alcooliques dans les dites provinces.

De William J. Switzer et autres, de L.O.L., No 547, Hanover, Ontario; demandant que chacune des nouvelles provinces de l'Ouest ait le droit, par la loi, de régler entièrement les questions d'éducation.

Du conseil municipal de la ville de Annapolis-Royal, Nouvelle-Ecosse; pour un acte à l'effet d'empêcher les compagnies de téléphone d'élever des poteaux ou de creuser des conduites dans les rues ou chemins d'aucune municipalité en Canada sans le consentement du conseil municipal de la localité.

M. Campbell, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le dixième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et il a décidé d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill (No 45) Acte concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada ;

Bill (No 46) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien ; et

Bill (No 73) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Montréal, Québec et Sud.

M. McIsaac, du comité des Comptes Publics, présente le premier rapport de ce comité, recommandant que la Chambre l'autorise à employer un sténographe pour prendre les témoignages que le comité jugera nécessaires.

M. Gervais propose,—Que la partie de la règle 49 qui limite le temps pour recevoir des pétitions pour bills privés, soit suspendue au sujet de la pétition de H. D. Garland et autres, présentée ce jour,—pour une charte sous le nom de *Crown Casualty Company of Canada,* conformément à la recommandation contenue dans le douzième rapport du comité des Ordres Permanents, et que la dite pétition soit reçue et lue sans délai.—Adopté.

La dite pétition est, en conséquence, lue et reçue, et elle est comme suit :—

De H. D. Garland et autres, de la cité de Montréal; pour une charte sous le nom de *Crown Casualty Company of Canada.*

M. Préfontaine soumet à la Chambre,—Trente-septième rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice expiré le 30 juin 1904.—Pêcheries.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

XIX.—SERVICE MARITIME ET FLUVIAL.

	Entretien et réparations des steamers et brise-glaces du gouvernement	400,000 00
	Examens des capitaines et seconds	7,000 00
	Gratifications pour sauvetages, y compris les stations de sauvetage	12,0000 00
	Enquêtes sur les naufrages	4,000 00
	Dépenses se rattachant aux écoles de navigation	7,500 00
	Enregistrement des navires, devant comprendre les appointements d'un commis chargé de préparer la liste maritime, au-dessus de $500, nonobstant toute disposition contraire dans l'Acte	
196	du Service Civil	1,300 00
	Enlèvement d'obstacles dans les rivières navigables	10,000 00
	Observations des marées, y compris les appointements d'un assistant au-dessus de $500 par année, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service Civil	23,000 00
	Service postal durant l'hiver	9,000 00
	Station biologique maritime	3,000 00
	Appointements et frais d'inspection du bétail	3,600 00
	Dépenses imprévues en général	5,000 00

XXI.—INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES ET RELEVES HYDROGRAPHIQUES.

	Observatoire magnétique	3,200 00
	Service météorologique	100,000 00
	Observatoire, Montréal	500 00
198	Service météorologique—Allocation usuelle à W. A. Found, nonobstans les dispositions de l'Acte du Service Civil	150 00
	Relevés hydrographiques	45,500 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Hyman présente,—Réponse à ordre du 6 février 1905,—Etat indiquant les montants dépensés depuis le 30 juin 1902 jusqu'au 1er février 1905 pour les deux quais et approches à Sainte-Geneviève et à l'île Bizard, dans le comté de Jacques-Cartier. Aussi, copie de toutes lettres adressées au ministre des Travaux publics au cours de l'année 1904 au sujet des dites dépenses, ainsi que les relevés et estimations se rapportant à ces travaux.

La Chambre s'ajourne alors à 11.13 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Armstrong*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le contrat passé entre le gouvernement et les steamers subventionnés pour établir à leur bord des compartiments frigorifiques ou à air froid oblige-t-il les dits steamers à maintenir certaine température pendant la traversée de l'Atlantique ?

2. Des données thermographiques sont-elles recueillies sur tous ces steamers ? Dans la négative, sur combien de ces navires ces données sont-elles enregistrées ?

3. Quelle a été la valeur des articles périssables exportés du Canada pendant l'année fiscale 1904 ?

4. Quelle quantité de ces articles a été exportée dans des compartiments frigorifiques, à air frais et simplement ventilés, respectivement, et quelle quantité l'a été dans les compartiments ordinaires ?

5. Quelle quantité de chaque article périssable a été exportée ?

6. Quel tarif supplémentaire, par baril ou boîte, est imposé pour les pommes exportées dans les compartiments frigorifiques ou à air frais ?

7. Quels sont les résultats comparatifs des exportations de fruits dans des compartiments frigorifiques, à air frais ou simplement ventilés, respectivement ?

8. Quels renseignements le gouvernement a-t-il concernant les articles périssables restant pendant des jours dans les docks avant d'être expédiés à leur destination ?

9. Quels ont été les tarifs de fret sur les articles périssables expédiés des ports de Montréal, Saint-Jean et Halifax pendant chacun des mois de l'année civile 1904 ? Quels ont été les tarifs sur ces mêmes articles expédiés pendant la même période des ports de Boston, Portland et New-York ?

M. *Barker*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Des arrangements ont-ils été faits entre Sa Majesté et la *Grand Trunk Pacific Railway Company* ou la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada ou aucune autre corporation, compagnie ou personne concernant quelques-unes des dispositions de l'Acte du chemin de fer National Transcontinental ou de l'acte qui l'amende ou des annexes y mentionnés ?

2. Avec qui et quand ces arrangements (s'il en est) ont-ils été faits ?

3. Si des arrangements ainsi faits n'ont pas encore été déposés sur la Table de la Chambre, quelle est la nature de chacun d'eux ?

4. Le Gouverneur en conseil a-t-il donné une approbation, et dans ce cas de quelle nature, conformément à l'article 4 de l'Acte du chemin de fer National Transcontinental ?

5. Le Gouverneur en conseil ou le ministre des Finances et Receveur général ont-ils donné une approbation, et dans ce cas, de quelle nature, conformément à l'article 9 de l'Acte de 1904 modifiant l'Acte du chemin de fer National Transcontinental ?

6. Les formules des baux, hypothèques, obligations, garanties ou autres documents mentionnés dans le dit acte ou l'acte qui l'amende ou dans leurs annexes ont-elles été arrêtées ou approuvées par le gouvernement ou en son nom et lesquelles de ces formules (s'il en est) ont été ainsi arrêtées ou approuvées ?

M. *Daniel*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Des soumissions ont-elles été demandées pour le transport des malles entre St. John et Saint-Martin, N.-B., pour l'année prochaine ?

2. Un contrat a-t-il été passé pour ce service ? Dans l'affirmative, à qui l'entreprise a-t-elle été donnée et à quel prix ?

3. Si des soumissions n'ont pas été demandées pour ce service, quand le seront-elles ?

M. *Monk*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quel loyer la Compagnie de terres et de force hydraulique de Saint-Paul doit-elle payer au gouvernement pour ses pouvoirs d'eau à la Côte Saint-Paul ou au canal de Lachine ?

2. Quelle est la durée du bail ?

3. Quelles sont les autres conditions principales du bail ?

M. *Armstrong*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant tous les systèmes thermographiques en usage pour le transport des produits périssables du Canada dans les compartiments frigorifiques ou ventilés ou à air frais. Aussi, copie de tous contrats passés entre le gouvernement et quelque compagnie de steamers en vertu desquels la compagnie reçoit une subvention pour installer sur ses navires un système frigorifique ou la ventilation à air frais ou la ventilation ordinaire.

M. *Fitzpatrick*—Lundi prochain—BILL intitulé: " Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903 ".

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Vendredi, 17 mars.	
62	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
34	Impressions du parlement	10.30 a.m.
32	Banques et Commerce	11 a.m.
30	Ordres Permanents	10.30 a.m.
	Mardi, 21 mars.	
32	Sous-comité sur le Bill (No 47) Acte concernant la Cie du chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Mercredi, 22 mars.	
32	Comptes Publics	11 a.m.
30	Bills Privés	11 a.m.

No 45.

OTTAWA, JEUDI, 16 MARS 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 46.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI, 17 MARS 1905.

PRIÈRES.

Quarante-cinq pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De James Algre, M.D., et autres, du comté de Peel; de James T. Mitchell et autres, du comté de Lincoln; de J. C. Dennison et autres, de Westmeath, Renfrew-Nord; de H. Miller et autres, de Bruce-Nord; de George W. Baines et autres, d'Owen-Sound; de James Lee et autres, de Grey-Nord; de James Greet et autres, de Victoria et Haliburton; de Robert Hunter et autres, du comté de Dufferin; de Alonzo Phillips et autres, de Hastings-Nord et Est; de W. J. Graham et autres, de Perth-Sud; de Alexander Hewitt et autres, de Lennox et Addington; de Walter Barr et autres, de Simcoe-Est; de R. W. Danter et autres, de Parry-Sound; de Robert Kidd et autres, de Peterborough-Est; de Jay C. McCormick et autres, d'Essex-Sud; du révérend W. G. G. Dreyer et autres, de Simcoe-Sud, tous de l'Ontario; de J. J. Gibson et autres, de Pontiac, Québec; de T. S. Wright et autres, de Winnipeg; et de J. H. Milner et autres, d'Emerson, tous du Manitoba; de W. H. O'Dowd et autres, de Régina; et de John M. McDonald et autres, de Grenfell, tous des Territoires du Nord-Ouest; de James Berney et autres, de New-Westminster, C.B.; de George J. Harrison et autres, du comté de Cumberland; et de W. H. Kelly et autres, de Sydney-Nord, tous de la Nouvelle-Ecosse; de Charles E. Sharp et autres, du comté d'York; et de John W. Cosman et autres, de la cité de Saint-Jean, tous du Nouveau-Brunswick; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires.

De John Martin et autres, de York-Sud; de C. E. Hall et autres, de Bruce-Nord; de William Mcdonald, B.D., et autres, de Larnark-Nord; de Thomas Shane et autres, de Lennox et Addington; de H. H. Ross et autres, d'Iroquois; de James Driver et autres, de Golden-Valley; de John Piché and Adam Burwash, de New-Liskeard, tous de l'Ontario ; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires, et quant à la langue officielle qui doit être employée dans la législature et dans les tribunaux.

Du conseil municipal du comté d'Haldimand, Ontario; pour un acte à l'effet d'empêcher les compagnies de téléphone d'élever des poteaux ou de creuser des conduites dans les rues ou chemins d'aucune municipalité en Canada sans le consentement du conseil municipal de la localité.

De A. H. Turnbull et autres, du township de Kemptville et Oxford, comté de Grenville, Ontario; demandant que l'article concernant les écoles séparées dans les bills établissant les nouvelles provinces de l'Ouest ne devienne pas loi.

Du révérend John Trickey et autres, de l'Eglise baptiste de Port-Colborne, Ontario; demandant que l'article concernant les écoles séparées dans les bills établissant les nouvelles provinces de l'Ouest ne devienne pas loi.

M. Galliher, du comité des Ordres Permanents, présente le treizième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés relativement aux pétitions suivantes, savoir :—

Du Bureau du collège presbytérien, Halifax, N.-E.; pour un acte l'autorisant à céder et transporter au bureau des syndics de l'Eglise presbytérienne en Canada le fonds connu sous le vocable de " Fonds des ministres âgés et infirmes ".

De Charles H. Waterous et autres; pour une charte sous le nom de *Grand River and Western Power Company.*

Des directeurs provisoires de la banque dite *Pacific Bank of Canada*; pour le prolongement du délai fixé pour obtenir le certificat nécessaire de la commission du Trésor.

De Louis A. Mongenais et autres; pour une charte sous le nom de " La caisse de prévoyance (à responsabilité limitée) ".

Des directeurs provisoires de la Banque des fermiers du Canada; pour la prolongation du délai fixé pour obtenir un certificat de la commission du Trésor.

De W. D. Garland et autres; pour une charte sous le nom de *Crown Casualty Company of Canada.*

Votre comité a aussi pris en considération la requête de l'Union Saint-Joseph, de la cité d'Ottawa, demandant qu'il lui soit permis de soumettre à la Chambre une pétition pour une charte, nonobstant l'expiration du délai fixé pour recevoir des pétitions pour bills privés, et il recommande que l'autorisation nécessaire soit accordée dans ce cas.

Vu que le temps pour présenter des bills privés est expiré, votre comité recommande que la partie de la règle 49 qui limite le délai pour présenter des bills privés soit suspendue au sujet de toutes les pétitions qui précèdent.

M. Campbell, du comité des Banques et du Commerce, présente le second rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et il a décidé d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill (No 49) Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie *The Century* ;

Bill (No 82) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Dominion Annuity Company* ;

Bill (No 93) Acte concernant le grand conseil de l'Association catholique de bienfaisance mutuelle du Canada ;

Bill (No 98) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Imperial Guarantee and Accident Insurance Company of Canada* ; et

Bill (No 105) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Ontario Fire Insurance Company.*

M. Galliher propose,—Que la partie de la règle 49 qui limite le temps pour présenter des bills privés, soit suspendue au sujet des bills suivants :—

Bill concernant le Collège presbytérien d'Halifax.

Bill constituant en corporation la compagnie dite *Grand River and Western Power Company.*

Bill concernant la *Pacific Bank of Canada.*

Bill constituant en corporation la Caisse de prévoyance (limitée).

Bill concernant la *Farmers' Bank of Canada.*

Bill constituant en corporation la compagnie dite *Crown Casualty Company of Canada,*—conformément à la recommandation contenue dans le treizième rapport du comité des Ordres Permanents.—Adopté.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis, pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir :—

Par M. Zimmerman :—Bill (No 122) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Grand River and Western Power Company.*

Par M. Sinclair :—Bill (No 123) Acte concernant le Bureau du collège presbytérien, Halifax.

Par M. Miller (pour M. Martin, Wellington) :—Bill (No 124) Acte concernant la *Farmers' Bank of Canada.*

Par M. Gervais :—Bill (No 125) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Crown Casualty Company of Canada.*

Sur motion de Sir William Mulock, il est nommé un comité composé de Sir William Mulock et de MM. Burrows, Smith (Nanaïmo), Johnston (Cap-Breton), Grant, Demers (Saint-Jean et Iberville), Monk, Maclean (York), Boyce, Roche (Marquette) et Zimmerman, chargé de faire une enquête et un rapport au sujet des diverses espèces de téléphones publics en opération en Canada et ailleurs (suivant que le comité le décidera) et de considérer quels changements, s'il en est, il serait opportun de faire quant au mode actuellement suivi pour procurer un service téléphonique au public; avec pouvoir au dit comité d'envoyer quérir personnes et papiers, d'interroger les témoins sous serment et d'employer des sténographes, commis aux écritures et autres, et de faire rapport de temps à autre.

M. Fisher présente,—Réponse à ordre du 27 février 1905,—Copie de toutes les données thermographiques recueillies à bord des steamers transatlantiques au cours de l'année civile 1903, et faisant connaître (1) le nom du steamer; (2) la date de l'installation de l'appareil; (3) la date à laquelle le steamer a quitté le port; (4) si le compartiment était (*a*) à air froid, (*b*) à air frais, (*c*) à ventilation mécanique, (*d*) à ventilation ordinaire, ou si les données ont été prises sur le pont ou autre endroit où la température naturelle pouvait être enregistrée à l'abri des rayons du soleil ; (5) dans quelle partie du compartiment l'appareil thermographique était placé.

M. Emmerson présente,—Réponse à ordre du 6 mars 1905,—Etat faisant connaître tous les pouvoirs d'eau loués sur le canal Welland non compris dans la réponse à un ordre de la Chambre du 3 avril 1901, les noms des locataires, la quantité de force accordée dans chaque bail, le chiffre du loyer mentionné dans chaque bail ainsi que la durée du bail, et le montant de ces loyers restant impayés, s'il en est.

M. Préfontaine présente,—Réponse à ordre du 13 février 1905,—Etat indiquant

quels contrats pour travaux ou approvisionnements ont été accordés depuis le 1er juillet 1903 à d'autres personnes que les plus bas soumissionnaires dans le département de la Marine et des Pêcheries par l'autorité du Gouverneur en conseil en la manière énoncée dans l'article 6 de l'Acte 55-56 Vic., chap. 17. Aussi, les noms et les offres de tous les soumissionnaires écartés dans chaque cas, et les motifs pour lesquels la plus basse soumission n'a pas été acceptée.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

XXII.—HOPITAUX DE MARINE.

199	Soin des matelots aux hôpitaux de marine et autres dans les provinces maritimes, et réparations aux hôpitaux de la marine....	50,000 00
	Matelots naufragés et dans le dénûment..	3,000 00

XXIII.—INSPECTION DES BATEAUX A VAPEUR.

200	Inspection des bateaux à vapeur..	36,000 00
	Inspection des steamers et des sifflets de brume..	1,700 00

Et la Chambre continuant à siéger ainsi en comité ;
A 6 p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

Le Bill (No 89) Acte concernant la compagnie dite *Monterey Electric and Gas Company*, à responsabilité limitée, et à l'effet de changer son nom en celui de *Monterey Railway, Light and Power Company*, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 20) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Moose-Jaw and Edmonton Railway Company*, est délibéré en comité général,—et sur rapport de progrès, le comité est autorisé à siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois et passés, savoir :—

Bill (No 61) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Lebonk and Thunder Bay Railway Company.*

Bill (No 78) Acte concernant la compagnie dite *The Macleod, Cardston and Montana Railway Company.*

Bill (No 85) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté.

Bill (No 94) Acte concernant la compagnie dite *Brockville, Westport and North-Western Railway Company.*

Bill (No 68) Acte concernant un brevet de la *Paper Goods Company* (à responsabilité limitée).

La Chambre se forme en comité général sur le Bill (No 86) Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company* (à responsabilité limitée) ;

Et l'heure consacrée aux bills privés en vertu de la règle 19 étant expirée,—M. l'Orateur reprend le fauteuil,—et le comité des Subsides reprend le cours de ses délibérations.

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.30 p.m., jusqu'à lundi prochain.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Lundi, 20 mars.	
30	Comité spécial sur les systèmes de téléphones publics	11 a.m.
	Mardi, 21 mars.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
30	Débats de la Chambre	10.30 a.m.
32	Sous-comité sur le Bill (No 47) Acte concernant la Cie du chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal	10.30 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Mercredi, 22 mars.	
32	Comptes Publics	11 a.m.
30	Bills Privés	11 a.m.

No 46.

OTTAWA, VENDREDI, 17 MARS 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 47.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI, 20 MARS 1905.

Prières.

Vingt pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De James Bell et autres, de Kars No 2, North-Gower; de T. J. Langford et autres, de Dufferin ; de Henry Brown et autres, du comté de Durham ; de William M. Thackeray et autres, de Northumberland-Ouest; de George Hayes et autres, de Simcoe-Sud; de William Harding et autres, d'Essex-Nord; de John Dane, P.C.M., et autres, de Huron-Est; de John Hewitt et autres, de Grey-Est; de Thomas G. Wigg et autres, d'Algoma; de Allen Wilson et autres, de Gloucester, comté de Russell ; de Elmar Gower et autres, de Huron-Sud; de Stephen Nease et autres, du comté de Prince-Edouard; de D. F. Warren et autres, du comté de Leeds; de William McCracken et autres, du comté de Peel; de W. R. Hare et autres, d'Elgin-Est; de Robert Douglas et autres, de York-Centre; de Joseph Nesbit et autres, de Carleton; de Isaiah Mitchell et autres, de Wellington-Nord; de D. S. McCallan et autres, de Grey-Est; de James Brown et autres, de Dufferin; de James A. Cubitt et autres, de Simcoe-Nord; de William Crawford et autres, de Huron-Est; de E. L. Elliott et autres, d'Essex-Sud; de Thomas Hand et autres, de Tossorontio, comté de Simcoe; de C. W. Norval et autres, du comté de Dundas; de William Fell et autres, de la cité de Kingston, tous de l'Ontario; de William Elliott et autres, du comté de Colchester; de W. W. Dillon et autres, de Cap-Breton-Sud ; et de H. J. Harrison et autres, du comté de Cumberland, tous de la Nouvelle-Ecosse; de Wesley Hazlewood et autres, de Marysville; de Abner Smith et autres, de Sunbury et Queen; de Amos Hicks et autres, de Sackville;

de William J. Woods et autres, du comté de Westmoreland; de Henry Scott et autres, du comté de Gloucester; et de Clarence L. Flewelling et autres, de la paroisse de Kingston, comté de King et Albert, tous du Nouveau-Brunswick; de G. W. Hazlewood et autres, de Crandall; de James H. Bartlett et autres, de Brandon; de J. T. Rutledge et autres, de Portage-la-Prairie; et de Andrew McGregor et autres, de Souris, tous du Manitoba; et de Daniel MacLean et autres, de Vancouver, Colombie-Britannique ; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires.

De Victor H. Bigg et autres, du comté de Prince-Edouard; de Robert B. Bramham et autres, de Simcoe-Sud ; de J. W. Sanderson et autres, de Eramosa; de W. R. Wilson et autres, de la cité de Toronto; de T. A. White et autres, d'Algoma-Ouest; de George Stout et autres, de Leeds-Sud; de James Salmond et autres, de la cité de Toronto, de John Franklin et autres, de Brockville; de William Gilhoy et autres, de Kent-Ouest; de P. B. Hassett et autres, de Grey-Sud; de la Loyal Orange Association, de Sturgeon-Falls, Nipissing; de James H. Cleveland et autres, de Hastings-Est; de James Ewen et autres, de Wiarton, Bruce-Nord, tous de l'Ontario; de J. E. Vernal et autres, de Brome-Centre; de George Foster et autres, de Cawood; et de H. A. Wallace et autres, de Godmanchester, tous de Québec; de John A. Newman et autres, de Riverside, L.O.L., No 117, comté de Charlotte, Nouveau-Brunswick; de William Somerville et autres, de Boissevain, Manitoba; et de William Hicks et autres, de Qu'Appelle, Territoires du Nord-Ouest; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires, et quant à la langue officielle qui doit être employée dans la législature et dans les tribunaux.

De Isaïe Gervais et autres, de Monte-Bello, comté de Labelle; de Fénélon Vézina et autres, de l'Ile-aux-Grues, comté de Montmagny; de Charles Dussault et autres, de Sweetsburg et autres lieux, comté de Missisquoi; du révérend J. N. Laflamme et autres, de Farnham, Missisquoi; du révérend John Ducharme et autres, de Contrecœur; du révérend J. L. Beauregard et autres, de Saint-Bernardin de Waterloo; du révérend M. Gill et autres, de Notre-Dame de Granby; du révérend N. C. Leduc et autres, de Roxton-Falls et autres lieux, comté de Shefford; de Pierre Sinotte et autres, de Saint-George de Windsor, comté de Richmond; de Eusèbe Huard et autres, de Sainte-Agnès du lac Mégantic et autres lieux, comtés de Compton et Beauce; du révérend L. M. Morisset et autres, de Saint-Ephrem de Tring et autres lieux, comté de Beauce; de P. N. Turcotte et autres, de Saint-Frédéric de Drummondville et autres lieux, comté de Drummond; du révérend Edmond P. de Courval et autres, de Sainte-Clothilde de Horton et autres lieux, comté d'Arthabaska; et du révérend J. C. Blanchard et autres, de Saint-Louis de Bonsecours et autres lieux, comté de Richelieu, tous de Québec ; se plaignant des tentatives actuelles pour supprimer ou modifier les articles concernant les écoles séparées dans les bills établissant les nouvelles provinces de l'Ouest, et demandant que les bills deviennent loi.

De l'Association ministérielle protestante de la cité de Montréal; du Bureau semestriel de l'Eglise méthodiste, Knowlton, tous de Québec; et du révérend D. G. McQueen, pour le comité des Missions indigènes du synode de la Colombie-Britannique et Alberta de l'Eglise presbytérienne en Canada; demandant que l'article concernant les écoles séparées dans les bills établissant les nouvelles provinces de l'Ouest ne devienne pas loi.

Du conseil municipal du comté de Willington, Ontario; et du conseil municipal de la cité d'Edmonton, Territoires du Nord-Ouest ; pour un acte à l'effet d'empêcher les compagnies de téléphone d'élever des poteaux ou de creuser des conduites dans les rues ou chemins d'aucune municipalité en Canada sans le consentement du conseil municipal de la localité.

De messieurs Semard et Giroux et autres, de la cité de Montréal, Québec ; dénonçant les fraudes sérieuses pratiquées dans le commerce des bluets et demandant qu'il soit adopté quelque mesure pour les empêcher.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir :—

Bill (No 51) Acte concernant les entreprises de travaux pour l'Etat.

Bill (No 53) Acte modifiant l'Acte concernant le Ministère des Chemins de fer et Canaux.

Bill (No 54) Acte modifiant l'Acte des Travaux publics.

Bill (No 36) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903.

Le Bill (No 86) Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company* (à responsabilité limitée), est délibéré en comité général,—et sur rapport de progrès, le comité est autorisé à siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois et passés, savoir :—

Bill (No 20) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Moose-Jaw and Edmonton Railway Company.*

Bill (No 95) Acte concernant Gillies, Brothers (à responsabilité limitée).

Bill (No 49) Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie *The Century.*

Le Bill (No 82) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Dominion Annuity Company,* est délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, et remis pour troisième lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 93) Acte concernant le grand conseil de l'Association catholique de bienfaisance mutuelle du Canada, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et passé.

Le Bill (No 98) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Imperial Guarantee and Accident Insurance Company,* est délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois, et passé.

Le Bill (No 105) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Ontario Fire* Insurance Company, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et référés au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, savoir :—

Bill (No 111) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Saskatchewan Bridge Company.*

Bill (No 114) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord.

Le Bill (No 119) Acte constituant en corporation D. R. Fraser et Cie (à responsabilité limitée), est lu pour la seconde fois et référé au comité des Bills Privés.

M. Foster, député du district électoral de Toronto-Nord, de son siège en Chambre, notifie formellement M. l'Orateur du décès de E. F. Clark, écr, ci-devant député du district électoral de Toronto-Centre.

Les ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir :—

Par M. Foster:—Ordre de la Chambre,—Etat faisant connaître le nombre de quais, docks et jetées construits par le gouvernement du Canada, chaque année, depuis 1896; la situation de chacun de ces travaux; le montant total dépensé à ce sujet (*a*) pour construction, y compris le coût du terrain, (*b*) pour l'entretien; s'ils sont la propriété du gouvernement, de corporations ou de particuliers; la dépense courante

chaque année (*a*) pour employés (*b*) pour réparations; les revenus provenant de ces travaux chaque année; le nombre de navires (*a*) à vapeur, (*b*) à voiles qui y sont venus chaque année et le tonnage de chacun.

Aussi,—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance avec le ministre des Chemins de fer et Canaux ou aucun officier de son département au sujet de la destitution de James Ritchie, inspecteur de maçonnerie sur le canal de la Vallée de la Trent, à Gamebridge, et de la nomination de son successeur.

Par M. Foster (pour M. Armstrong) :—Ordre de la Chambre,—Etat donnant tous les systèmes thermographiques en usage pour le transport des produits périssables du Canada dans les compartiments frigorifiques ou ventilés ou à air frais. Aussi, copie de tous contrats passés entre le gouvernement et quelque compagnie de steamers en vertu deqsuels la compagnie reçoit une subvention pour installer sur ses navires un système frigorifique ou la ventilation à air frais ou la ventilation ordinaire.

Par M. Lefurgey:—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance, télégrammes, rapports, estimations et autres documents ou renseignements échangés entre aucun ministre ou fonctionnaire du gouvernement et des ingénieurs ou autres concernant des sondages ou autres travaux à faire dans le but de prendre les meilleurs moyens de s'assurer de l'endroit le plus propice à y construire une jetée ou un brise-lames dans le voisinage de Carleton-Point ou du Cap-Traverse, I.P.-E., afin de faciliter les communications entre l'Ile du Prince-Edouard et le continent en hiver et en été.

M. Boyce propose,—Qu'il soit émis un ordre de la Chambre pour copie du plan ou des plans déposés par la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique au département des Chemins de fer et Canaux et indiquant le point terminal ou les points terminaux projetés sur la côte du Pacifique. Aussi, copie du plan ou des plans déposés par la dite compagnie indiquant les points terminaux à Port-Arthur, Fort-William et Winnipeg.

Et la question étant mise sur la dite motion, elle est rejetée, sur division.

M. Fielding soumet à la Chambre,—Ordonnances concernant les écoles, Territoires du Nord-Ouest, chapitres 29, 30 et 31, passées en 1901.

Aussi,—Précis de législation concernant les subsides aux provinces.

Et aussi,—Etat indiquant la superficie des districts provisoires des Territoires du Nord-Ouest.

Sur motion de M. Fielding, il est Ordonné que l'Etat ci-dessus soit imprimé sans délai, et que la règle 99 soit suspendue à cet effet.

La Chambre alors s'ajourne à 11.25 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Sloan*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement sait-il si la Compagnie *Grand Trunk Pacific* a terminé les explorations nécessaires (ou partie d'icelles) pour la construction de la nouvelle ligne transcontinentale dans la Colombie Anglaise ?

2. Dans l'affirmative, est-ce l'intention du gouvernement de procéder prochainement à la construction de cette section de la ligne du *Grand Trunk Pacific* ?

Sir *Wilfrid Laurier*—En comité général sur le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement,—Proposera que l'article suivant soit substituer à l'article 16 du dit bill :—

L'article 93 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, s'appliquera à la dite province, en substituant le paragraphe suivant au paragraphe 1 du dit article 93 :—

1. Rien dans ces lois ne devra préjudicier à aucun droit ou privilège au sujet des écoles séparées dont jouira aucune classe de personnes à la date de la passation du présent acte, aux termes des chapitres 29 et 30 des ordonnances des Territoires du Nord-Ouest passées en l'année 1901.

2. Dans la répartition par la législature ou la distribution par le gouvernement de la province de tout argent pour le soutien des écoles organisées et tenues conformément au dit chapitre 29 ou à tout acte qui le modifiera ou lui sera substitué, il n'y aura aucune différence de traitement à l'égard des écoles d'aucune classe décrite dans le dit chapitre 29.

3. Là où l'expression "par la loi" est employée dans le paragraphe 3 du dit article 93, elle sera censée signifier la loi telle qu'énoncée dans les dits chapitres 29 et 30, et là où l'expression "lors de l'union" est employée, dans le dit paragraphe 3, elle sera censée signifier la date à laquelle cet acte est venu en vigueur.

Sir *Wilfrid Laurier*—En comité général sur le Bill (No 70) Acte à l'effet d'établir la province de la Saskatchewan et de pourvoir à son gouvernement,—Proposera que l'article suivant soit substitué à l'article 16 du dit bill :—

L'article 93 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, s'appliquera à la dite province, en substituant le paragraphe suivant au paragraphe 1 du dit article 93 :—

1. Rien dans ces lois ne devra préjudicier à aucun droit ou privilège au sujet des écoles séparées dont jouira aucune classe de personnes à la date de la passation du présent acte, aux termes des chapitres 29 et 30 des ordonnances des Territoires du Nord-Ouest passées en l'année 1901.

2. Dans la répartition par la législature ou la distribution par le gouvernement de la province de tout argent pour le soutien des écoles organisées et tenues conformément au dit chapitre 29 ou à tout acte qui le modifiera ou lui sera substitué, il n'y aura aucune différence de traitement à l'égard des écoles d'aucune classe décrite dans le dit chapitre 29.

3. Là où l'expression "par la loi" est employée dans le paragraphe 3 du dit article 93, elle sera censée signifier la loi telle qu'énoncée dans les dits chapitres 29 et 30, et là où l'expression "lors de l'union" est employée, dans le dit paragraphe 3, elle sera censée signifier la date à laquelle cet acte est venu en vigueur.

Sir *Wilfrid Laurier*—Mercredi prochain—Comité général pour considérer les résolutions suivantes :—

1. Résolu,—Que les sommes suivantes seront allouées à titre de subside annuel à la *province d'Alberta*, et seront fournies à la dite province par le gouvernement du Canada en versements semi-annuels par avance, savoir :—

(*a*) pour le maintien du gouvernement et de la législature, cinquante mille piastres ;

(*b*) sur le chiffre d'une population évaluée à deux cent cinquante mille âmes, à quatre-vingt centins par tête, deux cent mille piastres, cette somme étant sujette à augmentation suivant que ci-après établi, savoir : seront faits un recensement de la dite province tous les cinq ans à partir du recensement général de mil neuf cent un et un relevé approximatif de la population à intervalles égaux entre chaque recensement quinquennal et décennal; et chaque fois que d'après l'un de ces recensements ou relevés approximatifs, la population excède deux cent cinquante mille âmes, chiffre minimum sur lequel se base la dite allocation, le montant de la dite allocation sera augmenté proportionnellement, et il en sera de même par la suite jusqu'à ce que la population ait atteint le chiffre de huit cent mille âmes.

2. Résolu,—Que, attendu que la dite province n'a pas de dette, elle aura droit à ce que le gouvernement du Canada lui fournisse, et de recevoir de ce gouvernement, par versements semi-annuels faits d'avance, un intérêt de cinq pour cent par année sur la somme de huit millions cent sept mille cinq cents piastres.

3. Résolu,—Que, attendu que les terres publiques, dans la dite province, continuent d'être la propriété du Canada, il sera payé annuellement à la dite province, par le Canada, à titre de compensation pour ces terres, une somme basée sur la valeur estimée des dites terres, à savoir, $37,500,000, les dites terres étant censées représenter une superficie de 25,000,000 d'acres et valoir $1.50 l'acre, ainsi que sur la population de la dite province, telle qu'établie par chaque recensement quinquennal, la dite somme se déterminant comme suit :—

La population de la dite province étant supposée être actuellement de 250,000 âmes, la somme à verser jusqu'à ce que cette population ait atteint le chiffre de 400,000 âmes, sera un pour cent de cette valeur estimée, soit $375,000 ;

Dans la suite, et jusqu'à ce que cette population ait atteint le chiffre de 800,000 âmes, la somme à verser sera un et demi pour cent de la dite valeur estimée, soit $562,500 ;

Dans la suite, et jusqu'à ce que cette population ait atteint le chiffre de 1,200,000 âmes, la somme à verser sera deux pour cent de la dite valeur estimée, soit $750,000 ;

Et dès lors la somme à verser sera trois pour cent de la dite valeur estimée, soit $1,112,500.

4. Résolu,—Que, à titre de compensation additionnelle pour les dites terres, et afin de pourvoir à la construction des édifices publics nécessaires, le gouvernement du Canada versera chaque année à la dite province, pendant cinq ans, un quart de un pour cent de la dite valeur estimée, soit $94,500.

Sir *Wilfrid Laurier*—Mercredi prochain—Comité général pour considérer les résolutions suivantes :—

1. Résolu,—Que les sommes suivantes seront allouées à titre de subside annuel, à la *province de la Saskatchewan*, et seront fournies à la dite province par le gouvernement du Canada en versements semi-annuels par avance, savoir :—

(*a*) pour le maintien du gouvernement et de la législature, cinquante mille piastres ;

(*b*) sur le chiffre d'une population évaluée à deux cent cinquante mille âmes, à quatre-vingt centins par tête, deux cent mille piastres, cette somme étant sujette à augmentation suivant que ci-après établi, savoir : seront faits un recensement de la dite province tous les cinq ans à partir du recensement général de mil neuf cent un et un relevé approximatif de la population à intervalles égaux entre chaque recensement quinquennal et décennal; et chaque fois que d'après l'un de ces recensements ou relevés approximatifs, la population excède deux cent cinquante mille âmes, chiffre minimum

sur lequel se base la dite allocation, le montant de la dite allocation sera augmenté proportionnellement, et il en sera de même par la suite jusqu'à ce que la population ait atteint le chiffre de huit cent mille âmes.

2. Résolu,—Que, attendu que la dite province n'a pas de dette, elle aura droit à ce que le gouvernement du Canada lui fournisse, et de recevoir de ce gouvernement, par versements semi-annuels faits d'avance, un intérêt de cinq pour cent par année sur la somme de huit millions cent sept mille cinq cents piastres.

3. Résolu,—Que, attendu que les terres publiques, dans la dite province, continuent d'être la propriété du Canada, il sera payé annuellement à la dite province, par le Canada, à titre de compensation pour ces terres, une somme basée sur la valeur estimée des dites terres, à savoir, $37,500,000, les dites terres étant censées représenter une superficie de 25,000,000 d'acres et valoir $1.50 l'acre, ainsi que sur la population de la dite province, telle qu'établie par chaque recensement quinquennal, la dite somme se déterminant comme suit :—

La population de la dite province étant supposée être actuellement de 250,000 âmes, la somme à verser jusqu'à ce que cette population ait atteint le chiffre de 400,000 âmes, sera un pour cent de cette valeur estimée, soit $375,000 ;

Dans la suite, et jusqu'à ce que cette population ait atteint le chiffre de 800,000 âmes, la somme à verser sera un et demi pour cent de la dite valeur estimée, soit $562,500 ;

Dans la suite, et jusqu'à ce que cette population ait atteint le chiffre de 1,200,000 âmes, la somme à verser sera deux pour cent de la dite valeur estimée, soit $750,000 ;

Et dès lors la somme à verser sera trois pour cent de la dite valeur estimée, soit $1,112,500.

4. Résolu,—Que, à titre de compensation additionnelle pour les dites terres, et afin de pourvoir à la construction des édifices publics nécessaires, le gouvernement du Canada versera chaque année à la dite province, pendant cinq ans, un quart de un pour cent de la dite valeur estimée, soit $94,500.

AFFICHAGE DE BILLS PRIVES.

Les bills suivants ont, ce 20 mars, été affichés comme devant être pris en considération par les comités qui suivent, lundi, le 27 mars prochain, ou après, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 111) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Saskatchewan Bridge Company.*

Bill (No 114) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord.

Comité des Bills Privés :

Bill (No 119) Acte constituant en corporation D. R. Fraser et Cie (à responsabilité limitée).

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 21 mars.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
30	Débats de la Chambre	10.30 a.m.
32	Sous-comité sur le Bill (No 47) Acte concernant la Cie du chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal	10.30 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Mercredi, 22 mars.	
32	Comptes Publics	11 a.m.
30	Bills Privés	11 a.m.
34	Comité spécial sur les systèmes de téléphones publics	11 a.m.
	Jeudi, 23 mars.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

No 47.

OTTAWA, LUNDI, 20 MARS 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. Dawson

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi

1905

N° 48.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI, 21 MARS 1905.

PRIÈRES.

Quarante-neuf pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

M. Hyman, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le onzième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et il a décidé d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill (No 74) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et de l'Alberta-Nord.

Bill (No 87) Acte constituant en corporation la compagnie dite *International Terminal and Bridge Company*.

Bill (No 91) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami.

Bill (No 109) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson au Pacifique.

Bill (No 118) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Alberta.

Bill (No 117) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Athabasca Railway and Oil Company*.

Au sujet du bill en dernier lieu mentionné, votre comité en a retranché tous les pouvoirs autres que ceux qui sont nécessaires pour la construction et l'exploitation d'une voie ferrée, et il recommande que les promoteurs soient autorisés à présenter un bill constituant en corporation une compagnie avec tous les pouvoirs nécessaires pour produire du pétrole, des minerais, etc., et en trafiquer.

M. Parmelee, du comité mixte des Impressions du Parlement, présente le second rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné avec soin les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés, savoir:—

41. Ordonnances passées par le conseil du Yukon pendant l'année 1904.

50. Papiers dans l'affaire d'arbitrage entre l'Intercolonial et la Compagnie du Grand-Tronc.

53. Réponse à adresse du 6 février 1905.—Copie de toute correspondance échangée depuis la prorogation du dernier Parlement entre le gouvernement du Canada, ou aucun de ses membres, et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, ou aucun de ses membres, au sujet de l'octroi de l'autonomie provinciale aux dits Territoires.

56. Rapport du comité de l'honorable Conseil privé du 8 janvier 1905 concernant l'embargo sur le bétail du Canada.

57. Réponse à ordre du 1er février 1905.—Etat donnant les noms de tous les officiers, commis et employés sur la feuille de paie du Bureau des commissaires des chemins de fer pour le Canada à la date du 1er janvier 1905, et le chiffre du salaire de chacun d'eux.

62. Réponse à ordre du 13 février 1905,—Etat indiquant quelles sont les dates respectives de la nomination des Commissaires du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique et du personnel qui est employé par la commission; quel montant total a été dépensé jusqu'au 31 décembre 1904 pour la dite commission sous les rubriques de (*a*) salaires des commissaires; (*b*) salaires des employés; (*c*) dépenses; et (*d*) loyers de bureaux.

62*a*. Réponse à ordre du 27 février 1905,—Etat indiquant,—

1. Quel est le nombre total d'officiers, ingénieurs civils et autres personnes actuellement employés aux explorations concernant le chemin de fer Transcontinental et les entreprises qui s'y rattachent, sous le contrôle de la commission de construction du dit chemin de fer.

2. Quels étaient les noms et domicile de chacune des personnes ci-dessus mentionnées lors de leur nomination.

3. Quelles sont les fonctions et les salaires de chacune des dites personnes.

66. Réponse à ordre du 6 février 1905,—Etat donnant le nombre total d'acres de terres publiques dont on n'a pas encore disposé dans les divers districts provisoires des Territoires du Nord-Ouest.

67. Réponse à adresse du 8 février 1905,—Copie de toutes circulaires ou instructions ou règlements du département des Douanes et de tous arrêtés du conseil concernant l'article 19 de l'Acte modifiant le Tarif des douanes, 1897, sanctionné le 10 août 1904, connu généralement sous le nom de *Dumping clause*.

77. Réponse à ordre du 1er février 1905,—Etat donnant (1) les noms de tous les agents commerciaux du Canada; (2) le lieu où ils sont employés; (3) leur domicile antérieur, profession et aptitudes; (4) le chiffre du salaire de chacun; (5) le chiffre des autres dépenses en rapport avec leur emploi; (6) la classe de produits qu'ils sont chargés de placer sur les marchés; (7) leur manière de procéder dans les divers endroits où ils se trouvent; et (8) les résultats pratiques ou autres qu'ils ont obtenus.

85. Réponse à adresse du Sénat du 5 août 1904,—Etat indiquant les noms de toutes les mixtures liquides, connues comme médecines brevetées, supposées guérir les maladies les plus variées du corps humain et rendre à celui-ci sa force et sa vigueur première, s'il est affaibli par quelque maladie, abus, mauvaise habitude ou accident;

Le dit état indiquant aussi les sommes payées au gouvernement par l'importateur, le fabricant de ces mixtures ou le vendeur, à titre de taxe spéciale ou de licence, et à qui elles ont été payées; si le gouvernement connaît les ingrédients employés dans la fabrication de ces médecines, et si cette connaissance lui est venue des déclarations des propriétaires des formules, ou d'une analyse qualitative et quantitative de l'analyste fédéral ou quelqu'autre chimiste pratiquant;

Aussi, quelles quantités des ingrédients suivants contient une quantité déterminée, soit une once liquide, de la médecine analysée:—

1. Eau;

2. Alcool, sous toute forme autre que l'alcool absolu, méthylique ou de preuve; essences, éthers ou tout autre dissolvant; matières colorantes ou aromatiques et, en dernier lieu, ingrédients solides.

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:—

38. Rejet par le conseil du Trésor des décisions de l'Auditeur général entre les sessions de 1904 et 1905.

39. Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil, donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le salaire du nouveau titulaire, durant l'année expirée le 31 décembre 1904.

40. Etat indiquant les dépenses imprévues du 1er juillet 1904 au 11 janvier 1905, conformément à l'Acte de 1904.

42. Relevé conforme à la clause 17 de l'Acte d'Assurance du Service civil pour l'année expirée le 30 juin 1904.

44. Rapport du Commissaire de la police fédérale pour l'année 1904.

45. Etat en détail de toutes les obligations et les garanties enregistrées au département du Secrétaire d'Etat du Canada depuis le dernier état (23 mars 1904) soumis au Parlement du Canada en vertu de l'article 23 du chapitre 19 des Statuts Revisés du Canada.

46. Relevé des dépenses concernant les primes de pêche pour l'exercice 1903-04.

47. Réponse à adresse du 9 mai 1904,—Copie de tous papiers, lettres, pétitions et résolutions concernant le paiement de réclamations pour pertes subies par suite du soulèvement en 1885 dans les Territoires du Nord-Ouest.

48. Etat donnant les ordres en conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et la *Gazette de la Colombie Anglaise*, entre le 1er janvier et le 17 décembre 1904, aux termes du paragraphe (*d*) de la clause 38 des règlements concernant l'arpentage, l'administration, l'affectation et la gestion des terres fédérales dans les limites de la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie Anglaise.

49. Ordres en conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er janvier et le 17 décembre 1904, conformément aux dispositions de la clause 91 de l'Acte des terres fédérales, chapitre 54 des Statuts Revisés du Canada, et ses amendements.

51. Etat donnant la correspondance, ordres en conseil, plans et papiers, etc., en autant que le département de l'Intérieur est concerné depuis le dernier état présenté au Parlement en vertu de la résolution du 20 février 1882.

52. Relevé de toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien depuis le 1er octobre 1903 jusqu'au 1er octobre 1904.

54. Réponse à adresse du 6 février 1905,—Copie de la lettre de l'honorable Andrew G. Blair donnant sa démission comme président du Bureau des commissaires des chemins de fer et de toute correspondance se rapportant à la dite démission.

55. Réponse à ordre du 30 janvier 1905,—Etat indiquant la valeur des légumes importés des Etats-Unis et déclarés aux ports de Montréal et de Toronto pendant l'année fiscale expirée le 30 juin 1904, et donnant séparément la dite valeur pour le premier et le dernier semestres de la dite année. Aussi, état indiquant la valeur des légumes en boîte ou séchés déclarés aux dits ports pendant la dite année fiscale, et le montant des droits perçus sur ces produits à chacun de ces ports.

58. Réponse à ordre du 26 janvier 1905,—Copie des lettres de M. Tiffen, gérant général du trafic, et de J. E. Price, surintendant général de l'Intercolonial, faisant rapport que Odbur White, chef de gare à Fredericton, N.-B., ne possédait pas les aptitudes nécessaires à son emploi, et de toute autre correspondance adressée au gouvernement ou au département des Chemins de fer et Canaux concernant la destitution du dit Odbur White.

58*a*. Réponse à ordre du 6 février 1905,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement ou aucun de ses membres et aucunes personne ou personnes concernant la destitution du maître de poste de Shelburne, Ontario, le ou vers le 7 mars 1903.

59. Réponse à ordre du 8 février 1905,—Copie de toutes formules et instructions adressées aux officiers-rapporteurs dans les diverses provinces et territoires pour servir lors des dernières élections générales pour la Chambre des Communes.

60. Réponse à ordre du 6 février 1905,—Etat indiquant le chiffre des recettes perçues (1) par le département du Revenu de l'Intérieur, et (2) par le département des Douanes pendant chacune des dix dernières années, et pendant la totalité de cette période, aux endroits suivants dans les Territoires du Nord-Ouest, savoir :—Edmonton, Strathcona, Red-Deer, Calgary, Medicine-Hat, Maple-Creek, Lethbridge, Coutts, Cardston et MacLeod.

61. Copie des règles faites par la Cour Suprême de judicature de la province de l'Ile du Prince-Edouard, conformément à l'article 533 du Code criminel, 1892.

63. Réponse à ordre du 23 janvier 1905,—Etat indiquant le montant d'argent dépensé par le gouvernement ou aucun de ses départements dans la paroisse de Château-Richer, comté de Montmorency, pour construire des quais, jetées, docks, brise-lames, etc., ou pour enlever des cailloux ou roches de la grève, en face de la dite paroisse, ou pour tous autres travaux publics, entre le 1er septembre 1904 et le 15 novembre de la même année.

64. Copie de télégrammes concernant la dernière élection dans le Territoire du Yukon.

65. Réponse à ordre du 1er février 1905,—Copie de toute correspondance, télégrammes, etc., échangés entre le ministre de la Marine et des Pêcheries ou son député ou tout autre officier de ce département et le capitaine R. Salmon, ci-devant commissaire des sinistres maritimes au sujet de l'enquête *re Canada-Cape Breton* et de la démission du capitaine Salmon de sa charge comme commissaire des sinistres maritimes.

66. Réponse à adresse du 25 janvier 1905,—Copie de tous arrêtés du conseil et rap-

ports du ministre recommandant ou autorisant la vente de terrains du gouvernement dans les Territoires du Nord-Ouest pendant les années 1903 et 1904. Aussi, un relevé de tous les terrains vendus, s'il en est, les prix et conditions auxquels ils ont été vendus et le nom de l'acquéreur dans chaque cas.

68. Réponse à ordre du 13 février 1905,—Copie de toute correspondance échangée avec le gouvernement ou aucun de ses membres ou aucun officier à l'emploi du gouvernement, concernant la nomination d'un officier-rapporteur pour le comté de Dorchester, Québec, pour l'élection générale de 1904, et la démission de toute personne ainsi nommée.

69. Relevé des noms et salaires de toutes personnes nommées ou promues dans les divers départements du service civil du Canada pendant l'année 1904.

70. Réponse à ordre du 20 février 1905,—Etat indiquant,—

1. Le montant total dépensé pour gages des ouvriers employés dans le chantier de navires de Sorel du 30 juin 1904 au 1er février 1905, et donnant séparément le montant ainsi dépensé pour chaque mois.

2. Le montant total dépensé pendant la même période pour l'achat des matériaux nécessaires pour le dit chantier.

71. Réponse à ordre du 13 février 1905,—Etat donnant les noms de toutes personnes ajoutées permanemment ou temporairement à la feuille de paie du service météorologique, depuis le 30 juin 1904, et le montant reçu par chacune d'elles jusqu'à date.

72. Réponse à ordre du 13 février 1905,—Copie de toute correspondance entre le ministre de la Marine et des Pêcheries et la *Submarine Signal Company,* de Boston, Etats-Unis, y compris tous contrats ou convention conclus entre les parties susmentionnées.

73. Réponse à ordre du 6 février 1905,—Etat des transactions opérées pendant chacune des dix dernières années, et pendant la totalité de cette période, en ce qui concerne la transmission des matières postales, et l'émission et le paiement des mandats-poste et bons de poste à chacun des bureaux de poste dans le district provisoire d'Alberta.

74. Réponse à ordre du 9 février 1905,—Etat donnant le nombre de fourgons et de trucks ajoutés au matériel de l'Intercolonial, chaque année, depuis 1900 jusqu'à 1904 inclusivement; le nombre total au 1er janvier 1900 et au 1er janvier 1904, respectivement; et le nombre en service sur des lignes autres que l'Intercolonial à la date du 1er janvier 1900 et du 1er janvier 1904, respectivement.

75. Réponse à ordre du 20 février 1905,—Etat indiquant le nombre des accidents de chemins de fer et de vapeurs arrivés en Canada pendant 1904; le nombre d'accidents qui ont fait le sujet d'enquêtes, et la cause de l'accident; les moyens, s'il en est, pris par les autorités compétentes pour prévenir le retour de semblables accidents quand ils résultent de causes que l'on peut prévoir; les méthodes adoptées en Angleterre où les accidents sont si rares, et tous autres renseignements de nature à protéger la vie et la propriété des Canadiens obligés de se servir de ces moyens de transports.

76. Réponse à ordre du 30 janvier 1905,—Copie de toutes circulaires ou de tous avis émis par le chemin de fer Intercolonial concernant le transport gratuit du foin en vertu de l'arrêté du conseil à cet effet en date de 1904 et de tous certificats signés par des municipalités ou des particuliers auxquels du foin a été délivré aux termes du dit arrêté du conseil.

78. Réponse à adresse du 20 février 1905,—Copie de toute correspondance au sujet

de l'arrêté du conseil du 25 août 1904 pourvoyant à la préparation des listes de votation dans les territoires d'Ontario, non organisés, et du dit arrêté du conseil, ainsi que le toute correspondance concernant les listes de votation préparées en conformité du dit arrêté. Aussi, copie de toute correspondance entre aucun des ministres ou leurs députés ou officiers, dans aucun des départements, et les personnes suivantes, savoir:— Son Honneur Edward O'Connor, juge puîné d'Algoma; W. A. Quibell, magistrat de police, Sault Sainte-Marie; W. H. Carney, shérif d'Algoma; J. J. Kehoe, greffier de la paix, Algoma; Jacob Stevenson, Sault Sainte-Marie, et toutes autres personnes au sujet de la préparation ou de la revision des dites listes de votation. Aussi, copie de toutes instructions adressées ou remises à aucune des dites personnes, ou à aucunes autres personnes, touchant la préparation ou revision des dites listes de votation ou l'aucunes des dites listes.

79. Réponse à ordre du 1er février 1905,—

1. Etat indiquant les montants d'argent payés par l'Intercolonial et le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, du 30 juin 1904 au 1er janvier 1905, au sujet de réclamations produites pour dommages, remboursements de toute espèce et compensations pour blessures.

2. La nature et le montant de la réclamation dans chaque cas.

3. Le nom de la personne ou des personnes, de la maison d'affaires ou corporation auxquelles ces montants ont été payés.

4. La date à laquelle la réclamation pour dommages, remboursements ou compensation pour blessures a été produite dans chaque cas.

5. La date du paiement de chaque réclamation.

80. Réponse à ordre du 6 février 1905,—Etat indiquant le nombre d'acres dans chaque township, dans le district provisoire d'Alberta et dans les parties des districts provisoires de Saskatchewan et d'Assiniboïa situées à l'ouest du rang 13, à l'ouest du 3me méridien, d'après le système d'arpentage des terres fédérales, dont il a été disposé des diverses manières suivantes, savoir :—

(*a*) Le nombre d'acres pour lesquels des titres ont été délivrés, soit comme homesteads, soit comme terres vendues.

(*b*) Le nombre d'acres pour lesquels des titres n'ont pas été délivrés, mais qui sont inscrits comme homesteads ou terres achetées.

(*c*) Le nombre d'acres pour lesquels des titres ont été délivrés ou qui ont été réservés comme subventions en terres aux chemins de fer. Aussi, indiquant le nombre d'inscriptions pour homesteads jusqu'à date dans les agences de terres qui suivent :— Edmonton, Red-Deer, Calgary, Lethbridge et les parties de Battleford et Régina sises à l'ouest du rang 13, à l'ouest du 3me méridien.

81. Réponse à ordre du 2 février 1905,—Copie de toute correspondance échangée entre des particuliers de la ville de Verdun, comté de Jacques-Cartier, et le Bureau de la commission du havre ou le département de la Marine et des Pêcheries au sujet des moyens à prendre pour protéger Verdun contre les inondations qui se produisent le long de la rive du Saint-Laurent.

82. Réponse à ordre du 13 février 1905,—Etat faisant connaître tous les contrats qui, depuis le 1er juillet 1903, ont été conclus ou renouvelés par le département de la Marine et des Pêcheries avec toute personne ou compagnie pour la mise en place, l'entretien ou la garde de bouées de port, donnant, dans chaque cas, le nom de l'entrepreneur, le montant annuel de son contrat et la date de son expiration; indiquant aussi en quels cas des soumissions publiques n'ont pas été demandées et en quels cas la plus basse soumission n'a pas été acceptée.

83. Réponse à ordre du 8 février 1905,—Copie de toute correspondance échangée depuis le 1er octobre dernier entre (*a*) P. W. St. George, ingénieur-surintendant des

hangars du port de Montréal et l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries, et entre (*b*) l'honorable ministre ou le député-ministre de la Marine et des Pêcheries et les commissaires du havre de Montréal au sujet des plans, devis ou contrats pour les nouveaux hangars dans le port de Montréal.

83*a*. Réponse à adresse du 25 janvier 1905,—Copie de toute correspondance entre le bureau des Commissaires du havre de Montréal et le département de la Marine et des Pêcheries au sujet de l'érection de hangars permanents sur les quais, dans le port de Montréal, de la correspondance entre le gouvernement et la fédération des expéditeurs et des rapports des ingénieurs adressés au gouvernement sur le même sujet. Aussi, copie de la correspondance entre le département de la Marine et des Pêcheries et F. D. Monk sur le même sujet.

84. Etat des affaires de la Compagnie de prêts et de placements britannique canadienne (à responsabilité limitée) pour l'année expirée le 31 décembre 1904.

Aussi,—Listes des actionnaires des banques chartées du Canada, à la date du 31 décembre 1904.

86. Réponse à adresse du Sénat en date du 14 février 1905,—Etat indiquant,—

L'importation en Canada de l'aluminium—

1. En barres ou en lingots ;
2. En fil, feuilles, ou autre forme ;
3. D'oxyde d'aluminium ;
4. D'alumina.

Les quantités, exprimées en poids ;
Les pays d'importation, les ports d'entrée en Canada, et les pays de production ;
Les exportations d'aluminium, en barres ou en lingots ;
L'aluminium manufacturé sous quelque forme que ce soit ;
Les pays d'exportation et les ports d'expédition en Canada ;
Les quantités, exprimées en poids et en valeur;
Pour les années 1901-1902-1903-1904 jusqu'à la fin de l'année 1904.

87. Réponse à ordre du 9 février 1905,—Etat donnant,—

1. Le nombre d'inspecteurs ou autres personnes nommés pour veiller à l'application de l'Acte de la Marque des fruits, 1901.
2. Les noms des dits inspecteurs ou autres personnes et des salaires de chacun.
3. Le montant total payé aux dites personnes à titre de salaires jusqu'au 1er janvier 1905.
4. Le montant payé aux dites personnes pour frais de voyage et autres dépenses jusqu'au 1er janvier 1905.

88. Réponse à adresse du 20 février 1905,—Copie de toute correspondance adressée au gouvernement ou à aucun de ses ministres au sujet des câbles télégraphiques dans l'Empire.

89. Réponse à ordre du 13 février 1905,—Copie de toute correspondance au sujet de la construction d'un nouveau bateau devant servir à maintenir les communications en hiver entre l'Ile du Prince-Edoard et le continent. Aussi, copie du rapport de l'inspecteur sur la condition actuelle du steamer *Stanley* faisant le service sur cette route, les réparations faites au dit steamer et les avaries causés par les glaces. Aussi, tous autres renseignements en la possession du gouvernement quant à la date de la construction, la classe, etc.

90. Réponse à ordre du 20 février 1905,—Etat indiquant le montant et la nature de toute réclamation faite par la maison P. Lyall et Fils pour travaux supplémentaires

se rattachant à son entreprise pour la construction des hangars en acier dans le port de Montréal; et spécifiant, dans chaque cas, si la réclamation a été acceptée et approuvée par les commissaires du havre ou l'ingénieur en chef, si elle a été recommandée pour paiement par l'ingénieur-surintendant du gouvernement, et, dans le cas de conflit entre les ingénieurs, quelle décision a été donnée, dans chaque cas, par le ministre de la Marine et des Pêcheries, et le montant payé ou à être payé à l'entrepreneur en rapport avec chaque réclamation.

M. l'Orateur informe la Chambre, que l'honorable député de Toronto-Nord ayant appelé son attention sur le décès de Edward Frederick Clarke, député du district électoral de Toronto-Centre, il a adressé son mandat au greffier de la Couronne en chancellerie, conformément à l'article 8 du chapitre 13 des Statuts Revisés du Canada, lui enjoignant de préparer un nouveau bref d'élection pour le dit district électoral.

M. Belcourt propose,—Que la partie de la règle 49 qui limite le temps pour recevoir des pétitions pour bills privés soit suspendue au sujet de la pétition de O. Durocher et autres, d'Ottawa et autres lieux,—pour une charte sous le nom de l'Union Saint-Joseph, du Canada, conformément à la recommandation contenue dans le treizième rapport du comité des Ordres Permanents, et que la dite pétition soit reçue et lue sans délai.—Adopté.

La dite pétition est, en conséquence, lue et reçue, et elle est comme suit :—

De O. Durocher et autres, d'Ottawa et autres lieux, pour une charte sous le nom de l'Union Saint-Joseph, du Canada.

Sur motion de Sir William Mulock, les noms de MM. Bergeron et Geoffrion sont ajoutés au comité spécial nommé vendredi, le 17 mars, pour faire une enquête et un rapport sur les divers systèmes de téléphones en opération en Canada et ailleurs.

Sir Wilfrid Laurier soumet à la Chambre,—Rapport de la police à cheval du Nord-Ouest, 1904.

Le Bill (No 121) Acte modifiant l'Acte concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois, et passé.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

XX.—PHARES ET SERVICE COTIER.

197	Salaires et allocations des gardiens de phares	238,0000 00
	Agences, loyers et dépenses casuelles	25,000 00
	Entretien et réparations des phares et bateaux-phares	500,000 00
	Construction de phares et d'auxiliaires à la navigation	500,000 00
	Service des signaux	10,000 00
	Pour stations de télégraphe Marconi	100,000 00
	Pour appareils de signaux sous-marins	70,000 00
	Pour l'administration du pilotage	12,000 00
	Réparations aux quais	3,000 00
	Apppointements d'employés surnuméraires, ingénieurs et dessinateurs à Ottawa, allant à au delà de $500 par année, y compris allocations et frais de voyage des membres de la Commission des Phares, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service Civil	20,000 00

XXIV.—PECHERIES.

	Appointements et déboursés des inspecteurs, gardes-pêche, etc. . . .	110,000 00
	Construction et maintien d'établissements de pisciculture et de homarderie, et salaires se rattachant à ces établissements.	150,000 00
	Service de protection des pêcheries.	220,000 00
	Construction de passes-migratoires et nettoyage des rivières.	5,000 00
	Dépenses judiciaires et casuelles.	2,000 00
	Exposition des pêcheries du Canada, y compris appointements de Andrew Halkett, naturaliste et conservateur du Musée des pêcheries, $1,600, dont le transfert du service intérieur, sans préjudice de ses droits à la retraite d'après l'Acte du Service civil, est ici ratifié.	7,000 00
201	Frais se rattachant à la distribution des primes de pêche payés à des personnes employées dans le ministère de la Marine et des Pêcheries, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil.	5,000 00
	Ostréiculture.	7,000 00
	Pour aider à l'établissement, l'entretien et l'inspection d'un entrepôt frigorifique pour la boitte destinée à la pêche de grands fonds, y compris subvention pour le maintien et le développement de nos pêcheries de haute mer, aux conditions qui seront établies par le ministère de la Marine et des Pêcheries.	60,000 00
	Pour pourvoir à l'entretien du laboratoire de la station biologique de la Baie Georgienne.	1,500 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir :—

Bill (No 5) Acte concernant le Recensement et les Statistiques.

La Chambre s'ajourne alors à 10.40 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Bergeron*—Jeudi prochain—QUESTION—Quelles sont les dates du premier et du dernier paiements faits à compte de la somme de $6,215.82 mentionnée dans la réponse à un ordre de la Chambre déposée le 17 février 1905 (Document de la Session No 63) conformément à une motion faite par M. Morin ?

M. *Gunn*—Jeudi prochain—QUESTION—Combien de condamnations ont été prononcées jusqu'à date sous l'empire de l'Acte de la Marque des fruits ?

M. *Bickerdike*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement sait-il qu'un très fort montant en monnaies américaines est actuellement en circulation en Canada ?

2. Le gouvernement sait-il que dans la plupart des cas les monnaies canadiennes sont refusées aux Etats-Unis, et que lorsqu'elles sont acceptées, ce n'est qu'à un fort escompte ?

3. Est-ce l'intention du gouvernement de présenter une mesure, au cours de la présente session, ayant pour objet d'empêcher la circulation des monnaies américaines en Canada ?

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mercredi, 22 mars.	
58	Sous-comité sur le Bill (No 47) Acte concernant la Cie du chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal	10.30 a.m.
32	Comptes Publics	11 a.m.
62	Bills Privés	11 a.m.
30	Comité spécial sur les systèmes de téléphones publics	11 a.m.
	Jeudi, 23 mars.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

No 48.

OTTAWA, MARDI, 21 MARS 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 49.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI, 22 MARS 1905.

PRIÈRES.

Deux cent soixante et trois pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De W. Newell et autres, de Victoria et Haliburton; de Edward Clarke et autres, de Renfrew-Nord; de William R. Pugham et autres, de Perth-Nord; de Joseph Bradley et autres, de Peel; de Alexander Sinclair et autres, de Perth-Sud et Huron, tous de l'Ontario; de R. A. Mosgrove et autres, de Souris, Manitoba; et de William Snow et autres, de Cap-Breton-Nord et Victoria, Nouvelle-Ecosse; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires.

De Walter Stewart et autres, de la cité de Toronto; de Thomas Graham et autres, de Victoria et Haliburton; de J. E. McRae et autres, de St. Williams; de John Bull et autres, de Muskoka; de G. Kirby et autres, d'Ontario-Sud; de F. H. Wallace et autres, de Toronto-Nord; et de P. A. Campbell et autres, de Peel, tous de l'Ontario; et de George H. Salmon et autres, de Country-Harbour, comté de Guysboro, Nouvelle-Ecosse; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires, et quant à la langue officielle qui doit être employée dans la législature et dans les tribunaux.

De H. Perrier et autres, de Sainte-Justine et autres lieux, comté de Vaudreuil ; de P. A. St-Pierre et autres, de Sainte-Brigide d'Iberville et autres lieux, comté d'Iberville; du révérend L. L. Paradis et autres, de Saint-Louis de Lotbinière et autres lieux, comté de Lotbinière; du révérend A. Gauthier et autres, de Saint-Faustin et autres lieux, comté de Terrebonne; et du révérend M. G. Proulx et autres, du collège Nicolet et autres lieux, comté de Nicolet, tous de Québec; se plaignant des tentatives actuelles pour supprimer ou modifier les articles concernant les écoles séparées dans les bills établissant les nouvelles provinces de l'Ouest, et demandant que les bills deviennent loi.

De J. E. S. Venne et autres; de A. H. Lebœuf et autres, de Montréal; de J. P. Tardivel et autres, de Notre-Dame de Québec; du révérend L. F. Labrie et autres, de Terrebonne; et de J. O. Huot et autres, de Marieville, tous de l'Association catholique des jeunes canadiens-français, Québec; demandant que la minorité dans les nouvelles provinces dans les Territoires du Nord-Ouest jouissent des mêmes droits que ceux accordés à la minorité protestante dans la province de Québec.

De A. G. Racicot, maire, et autres, de Saint-Jean et Iberville, Québec; demandant que les bills concernant les nouvelles provinces actuellement soumis au Parlement assureront à la minorité dans les dites provinces tous les droits et privilèges dont jouit à présent cette minorité à l'égard de l'éducation.

De William Henry Smith et autres; demandant que l'article concernant les écoles séparées dans les bills établissant les nouvelles provinces de l'Ouest ne devienne pas loi.

De Robert Kennedy, président, et James P. Donald, secrétaire, de la Chambre de Commerce de Lindsay, Ontario; demandant que les propriétés de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien dans les Territoires du Nord-Ouest ne soient pas exemptes du paiement des taxes.

M. l'Orateur soumet à la Chambre,—Réponse à ordre du 20 février 1905,—Etat indiquant le nombre de témoins appelés devant le comité d'Agriculture dont les dépenses ont été payées par le gouvernement, chaque année, depuis 1890 jusqu'à 1904 inclusivement, le montant payé à chacun des dits témoins, les noms de chacun d'eux, le domicile de chacun à l'époque de son assignation, et le nom des personnes qui ont demandé leur comparution.

Sir William Mulock, du comité spécial sur les téléphones, présente le premier rapport de ce comité, recommandant que son quorum soit réduit à cinq membres; et aussi, que les minutes du comité et toute preuve faite devant lui soient imprimés de temps à autre en la manière et en tel nombre qu'il jugera convenable.

Sur motion de Sir William Mulock, il est Ordonné,—Que le comité spécial sur les téléphones soit autorisé à faire imprimer de temps à autre ses minutes et toute preuve faite devant lui suivant qu'il le jugera à propos, conformément à la recommandation contenue dans le premier rapport du dit comité; et que la règle 99 soit suspendue à cet effet.

Sur motion de Sir William Mulock, il est ordonné,—Que le quorum du comité spécial sur les téléphones soit réduit à cinq membres, conformément à la recommandation contenue dans le premier rapport du dit comité.

Sir Wilfrid Laurier propose,—Que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer les résolutions suivantes :—

1. Que les sommes suivantes seront allouées à titre de subside annuel à la *province d'Alberta*, et seront fournies à la dite province par le gouvernement du Canada en versements semi-annuels par avance, savoir :—

(*a*) pour le maintien du gouvernement et de la législature, cinquante mille piastres ;

(*b*) sur le chiffre d'une population évaluée à deux cent cinquante mille âmes, à quatre-vingt centins par tête, deux cent mille piastres, cette somme étant sujette à augmentation suivant que ci-après établi, savoir : seront faits un recensement de la dite province tous les cinq ans à partir du recensement général de mil neuf cent un et un relevé approximatif de la population à intervalles égaux entre chaque recensement quinquennal et décennal; et chaque fois que d'après l'un de ces recensements ou relevés approximatifs, la population excède deux cent cinquante mille âmes, chiffre minimum sur lequel se base la dite allocation, le montant de la dite allocation sera augmenté proportionnellement, et il en sera de même par la suite jusqu'à ce que la population ait atteint le chiffre de huit cent mille âmes.

2. Que, attendu que la dite province n'a pas de dette, elle aura droit à ce que le gouvernement du Canada lui fournisse, et de recevoir de ce gouvernement, par versements semi-annuels faits d'avance, un intérêt de cinq pour cent par année sur la somme de huit millions cent sept mille cinq cents piastres.

3. Que, attendu que les terres publiques, dans la dite province, continuent d'être la propriété du Canada, il sera payé annuellement à la dite province, par le Canada, à titre de compensation pour ces terres, une somme basée sur la valeur estimée des dites terres, à savoir, $37,500,000, les dites terres étant censées représenter une superficie de 25,000,000 d'acres et valoir $1.50 l'acre, ainsi que sur la population de la dite province, telle qu'établie par chaque recensement quinquennal, la dite somme se déterminant comme suit :—

La population de la dite province étant supposée être actuellement de 250,000 âmes, la somme à verser jusqu'à ce que cette population ait atteint le chiffre de 400,000 âmes, sera un pour cent de cette valeur estimée, soit $375,000 ;

Dans la suite, et jusqu'à ce que cette population ait atteint le chiffre de 800,000 âmes, la somme à verser sera un et demi pour cent de la dite valeur estimée, soit $562,500 ;

Dans la suite, et jusqu'à ce que cette population ait atteint le chiffre de 1,200,000 âmes, la somme à verser sera deux pour cent de la dite valeur estimée, soit $750,000 ;

Et dès lors la somme à verser sera trois pour cent de la dite valeur estimée, soit $1,125,000 ;

4. Que, à titre de compensation additionnelle pour les dites terres, et afin de pourvoir à la construction des édifices publics nécessaires, le gouvernement du Canada versera chaque année à la dite province, pendant cinq ans, un quart de un pour cent de la dite valeur estimée, soit $93,750.

Alors, Sir Wilfrid Laurier informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mise au fait de l'objet des dites résolutions les recommande à la Chambre.

Ordonné, que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer les dites résolutions.

Sir Wilfrid Laurier propose,—Que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer les résolutions suivantes :—

1. Que les sommes suivantes seront allouées à titre de subside annuel à la la *province de la Saskatchewan,* et seront fournies à la dite province par le gouvernement du Canada en versements semi-annuels par avance, savoir :—

(*a*) pour le maintien du gouvernement et de la législature, cinquante mille piastres ;

(*b*) sur le chiffre d'une population évaluée à deux cent cinquante mille âmes, à quatre-vingt centins par tête, deux cent mille piastres, cette somme étant sujette à augmentation suivant que ci-après établi, savoir : seront faits un recensement de la dite province tous les cinq ans à partir du recensement général de mil neuf cent un et un relevé approximatif de la population à intervalles égaux entre chaque recensement quinquennal et décennal; et chaque fois que d'après l'un de ces recensements ou relevés approximatifs, la population excède deux cent cinquante mille âmes, chiffre minimum

sur lequel se base la dite allocation, le montant de la dite allocation sera augmenté proportionnellement, et il en sera de même par la suite jusqu'à ce que la population ait atteint le chiffre de huit cent mille âmes.

2. Que, attendu que la dite province n'a pas de dette, elle aura droit à ce que le gouvernement du Canada lui fournisse, et de recevoir de ce gouvernement, par versements semi-annuels faits d'avance, un intérêt de cinq pour cent par année sur la somme de huit millions cent sept mille cinq cents piastres.

3. Que, attendu que les terres publiques, dans la dite province, continuent d'être la propriété du Canada, il sera payé annuellement à la dite province, par le Canada, à titre de compensation pour ces terres, une somme basée sur la valeur estimée des dites terres, à savoir, $37,500,000, les dites terres étant censées représenter une superficie de 25,000,000 d'acres et valoir $1.50 l'acre, ainsi que sur la population de la dite province, telle qu'établie par chaque recensement quinquennal, la dite somme se déterminant comme suit :—

La population de la dite province étant supposée être actuellement de 250,000 âmes, la somme à verser jusqu'à ce que cette population ait atteint le chiffre de 400,000 âmes, sera un pour cent de cette valeur estimée, soit $375,000 ;

Dans la suite, et jusqu'à ce que cette population ait atteint le chiffre de 800,000 âmes, la somme à verser sera un et demi pour cent de la dite valeur estimée, soit $562,500 ;

Dans la suite, et jusqu'à ce que cette population ait atteint le chiffre de 1,200,000 âmes, la somme à verser sera deux pour cent de la dite valeur estimée, soit $750,000 ;

Et dès lors la somme à verser sera trois pour cent de la dite valeur estimée, soit $1,125,000 ;

4. Que, à titre de compensation additionnelle pour les dites terres, et afin de pourvoir à la construction des édifices publics nécessaires, le gouvernement du Canada versera chaque année à la dite province, pendant cinq ans, un quart de un pour cent de la dite valeur estimée, soit $93,750.

Alors, Sir Wilfrid Laurier informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mise au fait de l'objet des dites résolutions les recommande à la Chambre.

Ordonné, que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer les dites résolutions.

Sir Wilfrid Laurier propose,—Que le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois.

Et un débat s'ensuivant ;

A 6 p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

Les bills suivants sont lus pour la troisième fois, et passés, savoir :—

Bill (No 82) Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Dominion Annuity Company* (titre changé en celui de "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Annuity Company of Canada*".)

Bill (No 105) Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Ontario Fire Insurance Company.*

La Chambre reprend ses délibérations en comité général sur le Bill (No 12) Acte concernant la Compagnie électrique d'Ottawa ;

Et l'heure consacrée aux bills privés en vertu de la règle 19 étant expirée,—M l'Orateur reprend le fauteuil.

Le débat sur la motion de Sir Wilfrid Laurier pour la seconde lecture du Bill (No 69), est alors repris.

Et la question étant mise sur la dite motion ;

M. Borden (Carleton) propose, comme amendement,—Que tous les mots après " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants :—lors de l'établissement d'une province dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada, tel que proposé par le Bill (No 69), la législature de cette province, sous réserve et en conformité des dispositions des Actes de l'Amérique Britannique du Nord, 1867 à 1886, a droit d'avoir et devrait pouvoir exercer les pleins pouvoirs d'un gouvernement provincial autonome, y compris le pouvoir exclusif de faire des lois relatives à l'éducation."

Et un débat s'ensuivant,—il est ajourné, sur motion de M. Sproule.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir :—

Bill (No 31) Acte concernant la Compagnie du pont et de tunnel du Canada et du Michigan.

Bill (No 30) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada.

Bill (No 29) Acte concernant la Compagnie du pont du Sud du Canada.

Bill (No 11) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest.

Bill (No 18) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest.

Bill (No 42) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Vancouver, Westminster et Yukon.

Bill (No 48) Acte concernant la Compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company.*

Aussi, adoptant les bills suivants avec des amendements, comme suit :—

Bill (No 15) Acte constituant en corporation la compagnie dite *St. Mary's and Western Ontario Railway Company.*

Page 2, ligne 27.—Après " entreprise " insérez: " sauf, cependant, les dispositions du paragraphe 3 de l'article 195 de l'Acte des Chemins de fer, 1903 ".

Bill (No 34) Acte concernant la compagnie dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company.*

Page 2, ligne 1.—Retranchez tous les mots depuis " pouvoirs ", jusqu'à la fin de l'article 3, et substituez ce qui suit :—

" Mentionnée dans les dits actes provinciaux, dans la mesure des pouvoirs législatifs du Parlement du Canada, sauf seulement les dispositions des dits actes provinciaux qui ont été modifiées par le chapitre 164 des Statuts de 1903 ou par le chapitre 103 des Statuts de 1904, ou qui ne s'accordent pas avec l'Acte des Chemins de fer, 1903; mais rien dans le présent acte n'affectera ou n'invalidera une action prise par la compagnie ou contre elle en conformité des dits actes provinciaux."

La Chambre alors s'ajourne à minuit.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Jeudi, 23 mars.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Vendredi, 24 mars.	
32	Comptes Publics	11 a.m.
	Lundi, 27 mars.	
30	Comité spécial sur les Téléphones	11 a.m.

No 49.

OTTAWA, MERCREDI, 22 MARS 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 50.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI, 23 MARS 1905.

Prières.

Quinze pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De J. R. Jelly et autres, de Brockville; de Colin A. Spence et autres, de Grey-Nord; de Thomas Anderson et autres, de Nipissing; de Donald J. Stewart et autres, de Glengarry; de John N. Cameron et autres, de York-Centre; de A. W. Humphries et autres, de Middlesex-Nord; de William Reid et autres, d'Essex-Nord; de Alfred Hurley et autres, de Middlesex-Ouest; de Eli Courtney et autres, du No 4, Mersea et autres lieux, Essex-Sud, tous de l'Ontario; de John M. Adams et autres, du comté de Bonaventure, Québec; de J. W. Shera et autres, d'Edmonton, Territoires du Nord-Ouest; et de William Crozier et autres, de New-Westminster, C.B.; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires.

De William Cook et autres, de Grey-Nord; de John Dixon et autres, de Lambton-Ouest; du révérend Manley Benson et autres, de Renfrew-Sud, tous de l'Ontario; de James Brooks et autres, de Régina-Sud, Assiniboïa; et de William Waters et autres, de Caron, Assiniboïa, tous des Territoires du Nord-Ouest; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires, et quant à la langue officielle qui doit être employée dans la législature et dans les tribunaux.

De C. A. R. Tartre, N.P., et autres, de Sutton; du révérend E. Lessart et autres, de Saint-Ephrem d'Upton et autres lieux, comté de Bagot ; de Antoine Lalpée et autres, de la paroisse de Saint-Pie, comté de Bagot; de Théophile Tessier, de Sainte-Anne de la Pérade, comté de Champlain; du révérend J. A. Rhéaume et autres, de Sainte-Bibiane et autres lieux, comté de Richmond; de J. H. Crépeau et autres, de Saint-Camille et autres lieux, comté de Wolfe; du révérend A Rosseau et autres, de Notre-Dame des Bois et autres lieux, comté de Compton; de J. Z. Beaulieu et autres, de Sainte-Martine et autres lieux, comté de Chateauguay; du révérend E. E. Hudon et autres, de Saint-Alexandre et autres lieux, comté de Kamouraska; du révérend H. Trudel et autres, de Saint-Justin et autres lieux, comté de Maskinongé; de Basile Minville et autres, de Saint-Félix de Valois et autres lieux, comté de Joliette, du révérend J. L. Tourigny et autres, de Saint-Valère de Bulstrode, comté d'Arthabaska; de F. Simard et autres, de Maisonneuve, comté d'Hochelaga; d'André Paquette et autres, de Saint-Grégoire, comté de Maisonneuve; du révérend E. J. A. Tourangeau et autres, de Saint-Pierre, Montréal; du révérend Joseph Forien et autres, de Saint-Gertrude et autres lieux, comté de Nicolet; et de J. R. Lefebvre et autres, de Saint-Joseph de Soulanges et autres lieux, comté de Soulanges, tous de Québec; se plaignant des tentatives actuelles pour supprimer ou modifier les articles concernant les écoles séparées dans les bills établissant les nouvelles provinces de l'Ouest, et demandant que les bills deviennent loi.

Du révérend Charles Laforce et autres, du comté de Saint-Jean et Iberville, Québec; demandant que les bills concernant les nouvelles provinces actuellement soumis au Parlement assureront à la minorité dans les dites provinces tous les droits et privilèges dont jouit à présent cette minorité à l'égard de l'éducation.

De J. B. Dansereau et autres, de l'Association catholiques des jeunes canadiens-français; demandant que la minorité dans les nouvelles provinces dans les Territoires du Nord-Ouest jouissent des mêmes droits que ceux accordés à la minorité protestante dans la province de Québec.

M. Hyman, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le douzième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et il a décidé d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill (No 63) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Brantford and Woodstock Railway Company* ;

Bill (No 57) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer électrique de Trois-Rivières, Saint-Maurice, Maskinongé et Champlain ;

Bill (No 88) Acte constituant en corporation lo compagnie dite *Athabaska Northern Railway Company* ;

Bill (No 96) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud ; et

Bill (No 100) Acte concernant la compagnie dite *The Guelph and Georgian Bay Railway Company.*

Sur motion de M. Parmelee, le deuxième rapport du comité mixte des Impressions du Parlement, est adopté.

La Chambre reprend la discussion de la motion de Sir Wilfrid Laurier,—Que le bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois,—et de l'amendement de M. Borden (Carleton).

Et le débat se continuant,—il est ajourné, sur motion de M. Sifton.

Un message est reçu du Sénat adoptant, sans amendement, le Bill (No 40) Acte concernant la Compagnie de force motrice Niagara-Welland.

Et aussi,—Avec les bills suivants de Leurs Honneurs, auxquels le concours de cette Chambre est demandé :—

Bill A (No 126) intitulé: " Acte pour faire droit à Edward Albert Murphy ".

Bill B (No 127) intitulé: " Acte pour faire droit à James Arthur Pryor ".

(Et communiquant la preuve faite au sujet de ces bills devant le comité spécial des Divorces du Sénat.)

M. Emmerson soumet à la Chambre,—Profils des plans et explorations du chemin de fer Transcontinental.

M. Emmerson présente,—Réponse à ordre du 6 mars 1905,—Etat indiquant,—

1. Les noms des ingénieurs et autres personnes employés par la Commission des chemins de fer dans les mois d'octobre et de novembre derniers (1904), dans le comté de Joliette pour faire des tracés de chemin dans le dit comté ;

2. Les montants payés à chacun des dits employés pour ouvrages faits par eux dans le dit comté de Joliette ;

3. La durée des travaux faits par les dites personnes dans le dit comté ;

4. Copie des instructions données aux dits ingénieurs et du rapport fait par eux avec plan et relevé ;

5. Un état indiquant les dépenses, (autres que salaires), encourues pour la confection des dits travaux ainsi faits dans le dit comté de Joliette.

Aussi,—Réponse à ordre du 9 février 1905,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement ou aucun de ses départements ou membres et la compagnie dite *The Alexander Gibson Railway and Manufacturing Company* ou toutes autres corporation ou corporations, personne ou personnes, non comprises dans l'état présenté à la Chambre le 29 juillet 1904, au sujet de l'achat et de la prise de possession par le gouvernement du chemin de fer du Canada-Est, et de tous papiers en la possession du gouvernement ou d'aucun de ses départements non compris dans le dit état de juillet 1904, se rapportant à l'achat et à la prise de possession du dit chemin de fer et de son coût. Aussi, un état indiquant (1) le nombre d'officiers et employés au service du dit chemin de fer à l'époque de son transfert au gouvernement, leurs noms et salaires ou gages respectifs ; (2) le nombre d'officiers employés actuellement au service du dit chemin de fer avec leurs noms et salaires ou gages respectifs; (3) le coût de l'exploitation du dit chemin de fer depuis la date de son transfert au gouvernement jusqu'au 1er février courant, et le chiffre des recettes brutes du dit chemin de fer pendant la même période.

La Chambre alors s'ajourne à 11 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Ames*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous rapports, correspondance, etc., signés par le colonel Anderson, ingénieur en chef du département de la Marine et des Pêcheries, traitant des conflits qui se sont produits entre l'ingénieur en chef de la commission du havre et l'ingénieur chargé par le gouvernement de la surintendance des hangars sur les quais, au sujet de l'interprétation du contrat de MM. P Lyall et Fils, et des réclamations pour travaux supplémentaires présentées par les dits entrepreneurs ou en leur nom.

M. *Ames*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance entre le ministre de la Marine et des Pêcheries ou aucun officier de son département, et M. George S. Greene, junior, de New-York, concernant les hangars à marchandises en acier du havre de Montréal, et du rapport du dit George S. Greene, junior, sur les plans qui lui ont été soumis pour son opinion.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Vendredi, 24 mars.	
32	Comptes Publics	11 a.m.
	Lundi, 27 mars.	
30	Comité spécial sur les Téléphones	11 a.m.
	Mardi, 28 mars.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
32	Sous-comité sur le Bill (No 47) Acte concernant la Cie du chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal	2 p.m.

No 50.

OTTAWA, JEUDI, 23 MARS 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 51.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI, 24 MARS 1905.

PRIÈRES.

Trente et une pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Charles Taylor et autres, du comté de Halton; de Robert Corrie et autres, de Wellington-Nord; de John Butler et autres, d'Oxford-Nord; de R. N. Kinnear et autres, de Grey-Est; de James Wallace et autres, de Mulmur et autres lieux; de R. P. Coulter et autres, de Lennox et Addington; de John Marchment et autres, du comté de Peel et autres lieux; de W. H. Stewart et autres, de Lambton-Est; de A. S. Brunt et autres, du comté d'Haldimand; de William Mullen et autres, de Muskoka-Sud, Thunder-Bay et Rainy-River; de George Fenton et autres, de Bruce-Nord; du révérend P. C. L. Harris et autres, de Wellington-Sud; de Henry Wilson et autres, d'Hamilton; de William McFarlane et autres, d'Algoma; de Archibald Tulloch et autres, de Hastings-Est; de W. H. Maybee et autres, de Northumberland-Est; de William Preston et autres, de Peterborough; de James Baker et autres, de Simcoe-Est; de W. J. Francis et autres, d'Ontario-Nord; de George H. Ball et autres, de Nipissing; de Henry Macdonald et autres, de Lanark-Sud; de Levi Williams et autres, du comté de Prince-Edouard; de William Ritchie et autres, de Grey-Sud; de W. J. Byers et autres, de Peterbourough-Ouest; de W. H. Hollister et autres, des comtés de Stormont et Dundas; de Peter Culp et autres, du comté de Norfolk; de Archibald W. Boles et autres, du comté de Lincoln; et de Robert E. Stone et autres, tous de l'Ontario; de J. H. Vidal

et autres, de New-Westminster, Colombie-Britannique; de R. Carter et autres, de Lakefield et High-River, Manitoba; de J. E. Lipsey et autres, de Huntingdon, Québec; de Albert Williams et autres, du comté de Sunbury et Queen, Nouveau-Brunswick; de R. A. Munn et autres, d'Assiniboïa-Est; de A. Hollingshead et autres, de Qu'Appelle; et de Frand Goodwin et autres, de Qu'Appelle, tous des Territoires du Nord-Ouest; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires.

De J. M. Doyle et autres, de Manitoulin; de John Davis et autres, des comtés de Frontenac et Addington; de William Jeffrey et autres, du comté de Perth; de Henry Milling et autres, de Lennox et Addington; de Arthur J. Bowers et autres, de Lambton-Est et autres lieux; de Hugh Radcliffe et autres, de Middlesex-Nord; de W. J. Burch et autres, du comté d'Haldimand; de William Gist et autres, du comté de Durham; de W. Nichols et autres, de la cité de Toronto; de William R. Clare et autres, de Hastings-Est; de Charles Graham et autres, de Toronto; de J. S. Honey et autres, de Northumberland-Est; de R. J. Hancock et autres, de Nipissing; de R. L. Stringer et autres, de la cité de Toronto; de Hugh Wilson et autres, du comté de Norfolk; de A. Moore et autres, du township d'Oxford; de J. A. McLeod et autres, de Wellington-Nord et Ouest; et de J. B. King et autres, du village de Mountain, comté de Dundas, tous de l'Ontario; de E. J. Smith et autres, de Woolchester, Assiniboïa; de J. McDonald et autres, de Dalesboro', tous des Territoires du Nord-Ouest; de Albert Gilks et autres, de Blissfiled, comté de Northumberland, Nouveau-Brunswick; de John L. Sponagle et autres, de Annapolis, Nouvelle-Ecosse; de James T. McCartney et autres, de Huntingdon, Québec; de H. Richardson et autres, de Dauphin, Manitoba; et de W. H. Kirkwood et autres; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires, et quant à la langue officielle qui doit être employée dans la législature et dans les tribunaux.

De Alexandre Côté et autres, du comté de Labelle; de Joseph Galarneau et autres de Montréal, de Henri Gagnon et autres, de Saint-Arsène, comté de Témiscouata; du révérend J. S. Topier et autres, de Saint-Charles et autres lieux, comté de Saint-Hyacinthe; de George Nadeau et autres, de Sainte-Christine d'Acton, comté de Bagot; du révérend L. A. Lamontagne et autres, de Saint-Eloi, comté de Témiscouata; de Frank Dupuis et autres, de Sainte-Julienne et autres lieux, comté de Montcalm; de Annable Gazaille et autres, du comté de Shefford; du révérend J. O. N. Brunet et autres, de Notre-Dame du Rosaire, comté de Montmagny; de H. A. Fortier et autres, de Hull; de F. G. Chauvin et autres, de Saint-Paul d'Aylmer; et de Sixte Coupal et autres, de Saint-Jovite, comté de Terrebonne, tous de Québec; se plaignant des tentatives actuelles pour supprimer ou modifier les articles concernant les écoles séparées dans les bills établissant les nouvelles provinces de l'Ouest, et demandant que les bills deviennent loi.

De A. Freeland et autres, de la cité d'Ottawa; et du révérend J. Forget et autres, du comté de Russell, tous de l'Ontario; demandant que les bills actuellement soumis au Parlement pour établir de nouvelles provinces, deviennent loi.

De J. A. Nicol et autres, de Penticton et autres lieux; de Frank Armstrong et autres, de Vancouver; de Charles Goodwin et autres, de Vernon et autres lieux, tous de la Colombie-Britannique; de William Gray et autres, de L.O.L., No 909, Melancthon, Ontario; des loges orangistes loyales du district de l'ouest d'Huntingdon et du comté d'Huntingdon, tous de Québec; et de Walter Henderson et autres, de Qu'Appelle, Territoires du Nord-Ouest; demandant que l'article concernant les écoles séparées dans les bills établissant les nouvelles provinces de l'Ouest, ne devienne pas loi.

De Alfred Fournier et autres, du comté de Saint-Jean et Iberville, Québec; demandant que les bills concernant les nouvelles provinces actuellement soumis au Parlement assureront à la minorité dans les dites provinces tous les droits et privilèges dont jouit à présent cette minorité à l'égard de l'éducation.

Du conseil des métiers et du travail de Hamilton, Hamilton, Ontario; demandant

que les propriétés de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique dans les Territoires du Nord-Ouest ne soient pas exemptes du paiement des taxes.

De J. B. Boivin et autres; de Samuel Arthur Robitaille, E.E.M., et autres, de Montréal; de André Cary et autres; de H. Elzéar Noël et autres, de Rimouski, tous de l'Association catholique des jeunes canadiens-français, de Québec; et de W. Hoy et autres, d'Ottawa, Ontario; demandant que la minorité dans les nouvelles provinces dans les Territoires du Nord-Ouest jouissent des mêmes droits que ceux accordés à la minorité protestante dans la province de Québec.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, M. Hughes (Victoria et Haliburton) est nommé membre du comité des Débats en remplacement de feu E. F. Clarke.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, les noms de M. Lachance, député de Québec-Centre, et de M. Devlin, député de Wright, sont ajoutés au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes et à celui des Bills Privés.

Sur motion de M. Calvert, le Bill B (No 127) du Sénat, intitulé: " Acte pour faire droit à James Arthur Pryor ", est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Galliher, le Bill A (No 126) du Sénat, intitulé: " Acte pour faire droit à Edward Albert Murphy ", est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend la discussion de la motion de Sir Wilfrid Laurier,—Que le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois,—et de l'amendement de M. Borden (Carleton).

Et le débat se continuant ;

A 6 p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

Le Bill (No 86) Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company* (à responsabilité limitée), est délibéré de nouveau en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et passé.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois et passés, savoir :—

Bill (No 73) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Montréal, Québec et Sud.

Bill (No 74) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et de l'Alberta-Nord.

Bill (No 87) Acte constituant en corporation la compagnie dite *International Terminal and Bridge Company.* (Titre changé en celui de " Acte constituant en corporation la compagnie dite *International Bridge and Terminal Company* ".)

Bill (No 91) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami. (Titre changé en celui de " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami ", et à l'effet de changer son nom en celui de " Compagnie du chemin de fer d'Ontario, du Nord et de Timagami ".)

Bill (No 109) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson au Pacifique.

Bill (No 118) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Alberta.

Bill (No 117) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Athabaska Railway and Oil Company*. (Titre changé en celui de " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Athabaska Railway Company* ".)

Bill (No 63) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Brantford and Woodstock Railway Company*.

Bill (No 57) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer électrique de Trois-Rivières, Saint-Maurice, Maskinongé et Champlain.

Bill (No 88) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Athabaska Northern Railway Company*.

Bill (No 96) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud.

Bill (No 100) Acte concernant la compagnie dite *The Guelph and Georgian Bay Railway Company*.

Les amendements faits par le Sénat aux deux bills suivants sont pris en considération et adoptés, savoir :—

Bill (No 15) Acte constituant en corporation la compagnie dite *St. Mary's and Western Ontario Railway Company*.

Bill (No 34) Acte concernant la compagnie dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company*.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois et référés aux comités qui suivent, savoir :—

Comité des Bills Privés :

Bill (No 122) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Grand River and Western Power Company*.

Bill (No 123) Acte concernant le Bureau du collège presbytérien, Halifax.

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 124) Acte concernant la *Farmers' Bank of Canada*.

Bill (No 125) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Crown Casualty Company of Canada*.

La Chambre continue alors la discussion de la motion de Sir Wilfrid Laurier,—Que le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois,—et de l'amendement de M. Borden (Carleton).

Et le débat se continuant,—il est ajourné, sur motion de M. Bourassa.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants avec des amendements, comme suit :—

Bill (No 14) Acte concernant la Banque Molson.

Page 1, ligne 17.—Après " valeur " insérez " courante ".

Bill (No 26) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Sovereign Fire Assurance Company*.

Page 2, ligne 31.—Retranchez " et de l'assurance maritime dans toutes leurs branches ".

La Chambre alors s'ajourne à 11 p.m., jusqu'à lundi prochain.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Foster*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Qui avait, en 1902, le contrat pour le transport des malles entre Ashcroft et Caribou ? Quand le contrat a-t-il expiré, et quel prix était payé pour ce service ?

2. A qui le contrat a-t-il été accordé depuis cette date, pour quelle durée, et à quel prix ?

3. Des soumissions ont-elles été demandées par voie d'annonces pour le renouvellement du contrat ?

M. *Monk*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Existe-t-il un bail du gouvernement en faveur de feu John Frothingham ou de sa succession pour loyer de pouvoirs d'eau à la Côte Saint-Paul, sur le canal de Lachine ?

2. Quel est le montant de la somme à payer annuellement aux termes du dit bail ?

3. Quelle est la durée du dit bail ?

M. *Bergeron*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quel est le nom du gardien du phare du Bicquet, dans le comté de Rimouski ?

2. Quel est son salaire ?

3. Combien le département a-t-il payé pour l'envoyer chercher à la fermeture de la navigation ?

4. A-t-il un certificat comme ingénieur le qualifiant à prendre soin des engins qui font fonctionner le sifflet d'alarme ?

M. *Bennett*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le département des Affaires des sauvages a-t-il décidé de mettre en vente le bois qui se trouve sur la réserve Dukis ?

2. Les sauvages auxquels ce bois appartient, ont-ils consenti à la vente du dit bois ?

M. *Martin* (Queen)—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance télégrammes, lettres, mémoires, arrêtés du conseil, rapports, etc., etc., en la possession du gouvernement ou de quelqu'un de ses membres ou officiers, au sujet de l'octroi d'un subside additionnel à la province de l'Ile du Prince-Edouard en 1901 au montant de $30,000 par année, et des motifs pour lesquels il a été convenu de payer le dit subside à la province.

M. *Belcourt*—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de tous arrêtés du conseil, de toute correspondance entre le gouvernement canadien et les autorités impériales, et de tous papiers concernant le relèvement du comte de Dundonald de la charge d'officier général commandant la milice du Canada.

AFFICHAGE DE BILLS PRIVES.

Les bills suivants ont, ce 24 mars, été affichés comme devant être pris en considération par les comités qui suivent, vendredi prochain, le 31 courant, ou après, savoir :—

Comité des Bills Privés :

Bill (No 122) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Grand River and Western Power Company.*

Bill (No 123) Acte concernant le Bureau du collège presbytérien, Halifax.

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 124) Acte concernant la *Farmers' Bank of Canada.*

Bill (No 125) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Crown Casualty Company of Canada.*

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Lundi, 27 mars.	
30	Comité spécial sur les Téléphones	11 a.m.
	Mardi, 28 mars.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
30	Bills Privés	10.30 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
32	Sous-comité sur le Bill (No 47) Acte concernant la Cie du chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal	2 p.m.

JUDICIE-VERDAUX

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

AVIATIO

No 51.

OTTAWA, VENDREDI, 24 MARS 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 52.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI, 27 MARS 1905.

PRIÈRES.

Seize pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De W. Denison et autres, de York-Centre; de George McKnight et autres, du No 12, Chapman, district de Parry-Sound; de Thomas Lewis et autres, du comté de Carleton; de W. R. Hare et autres, d'Aylmer; de A. A. McLean et autres, du comté de Glengarry; de Charles P. Andrews et autres, du comté de Welland; de William J. Rumley et autres, de Manitoulin; de Joseph Adams, M.D., et autres, de Lennoxville et Addington; de James Sherman et autres, de Portage-du-Rat; de George Sanderson et autres, de Briton, Perth-Nord; de William S. Bond et autres, de Lloydtown, York-Nord; du révérend James R. Aikenhead et autres, de Stouffville; de Robert French et autres, de Lemonville; de Robert McDonald et autres, de Dufferin; de John Campbell et autres, de Huron-Est; de William J. Grum et autres, de Fitzroy, comté de Carleton, tous de l'Ontario; de Joseph A. Fowler et autres, de Petersville, comté de Queen; et de John F. Hoben et autres, de Sunbury et Queen, tous du Nouveau-Brunswick; de Hector Ferguson et autres, de Cap-Breton-Sud, Nouvelle-Ecosse; de Samuel McNeil et autres, du comté de Queen, Ile du Prince-Edouard; de William M. Craig et autres, de Moosejaw; et de David Henderson et autres, de Carievale, tous des Territoires du Nord-Ouest; de W. H. Smyth et autres, du comté de Mégantic; et de Murdock McKay et autres, du comté de Compton, tous de Québec; de M. McLennan et autres, de Macdonald; de David Mills et autres, de Carberry; et de James Lytle et autres, de Portage-

la-Prairie, tous du Manitoba; et de John A. Lagan et autres, de Hants-Est; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires.

De R. W. Smith et autres, de la cité de Toronto; de G. W. Coatsworth et autres, de Kent-Ouest; De Robert Lee et autres, de Calabogie, Bagot, comté de Renfrew; de M. Turrell et autres, de Toronto; de F. E. Redner et autres, de Rednerville, comté de Prince-Edouard; de John B. Hull et autres, de Calédonia, comté d'Haldimand; de J. Seiler et autres, de Eden-Grove, comté de Bruce; de H. E. Smallpiece et autres, de la cité de Toronto, tous de l'Ontario; De W. J. Foden et autres, de McLeod, Alberta, Territoires du Nord-Ouest; de William Nichols et autres, de Hampton, comté de King, Nouveau-Brunswick; de Thomas Willis et autres, de la ville de Virden; et de W. Cunningham et autres, de Glenella, tous du Manitoba; de Joseph Coxon et autres, du comté de Mégantic, Québec; et de James Cran et autres, de Yale, Colombie-Britannique; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires, et quant à la langue officielle qui doit être employée dans la législature et dans les tribunaux.

De Cléophas Champigny et autres, de Saint-Jude de Saint-Hyacinthe; de J. L. Martin et autres, de Rivière-Ouelle, comté de Kamouraska; de A. Guay et autres, de Sainte-Anastasie et autres lieux, comté de Mégantic; et de J. L. Gavin et autres, de Saint-Patrice de Magog, tous de Québec; se plaignant des tentatives actuelles pour supprimer ou modifier les articles concernant les écoles séparées dans les bills établissant les nouvelles provinces de l'Ouest, et demandant que les bills deviennent loi.

De Richard Stephens et autres, d'Oxenden, comté de Grey; et du Bureau officiel uni de l'Eglise Méthodiste de Parkdale, Toronto, tous de l'Ontario; de F. Parkhill et autres, de Vancouver; et de D. L. McColl et autres, de Peachland, tous de la Colombie-Britannique; demandant que l'article concernant les écoles séparées dans les bills établissant les nouvelles provinces de l'Ouest, ne devienne pas loi.

Du chapitre du doyenné rural du comté de Kent, Ontario; demandant que les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest ne soient pas privées de leur liberté d'action dans les questions scolaires.

De J. J. Musgrove et autres, de Boissevain, Manitoba; demandant qu'il soit pourvu dans le bill concernant les nouvelles provinces à la prohibition de la fabrication, de l'importation et de la vente des liqueurs alcooliques dans les dites provinces.

Du conseil municipal de la ville de Sturgeon-Falls, Ontario; et du conseil municipal de la cité d'Halifax, Nouvelle-Ecosse; pour un acte à l'effet d'empêcher les compagnies de téléphone d'élever des poteaux ou de creuser des conduites dans les rues ou chemins d'aucune municipalité en Canada sans le consentement du conseil municipal de la localité.

Le Bill (No 12) Acte concernant la Compagnie électrique d'Ottawa, est de nouveau délibéré en comité général, rapporté avec un amendement, délibéré tel qu'amendé et remis, pour troisième lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Les amendements faits par le Sénat aux bills suivants sont pris en considération et adoptés, savoir :—

Bill (No 14) Acte concernant la Banque Molson.

Bill (No 26) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Sovereign Fire Assurance of Canada.*

Les adresses à Son Excellence, et les ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir :—

Par M. Foster (pour M. Clements) :—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement ou aucun de ses membres ou toutes autres personne ou personnes au sujet de l'encouragement de l'industrie du sucre de betterave en Canada.

Par M. Foster (pour M. Worthington) :—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance, télégrammes, papiers, mémoires, etc., entre le gouvernement et le ministère de la Guerre et entre le gouvernement et les membres de la milice canadienne au sujet de l'octroi de la médaille royale Sud-africaine aux Canadiens qui ont fait dix-huit mois de service dans la guerre de l'Afrique du Sud.

Par M. Foster (pour M. Ames) :—Adresse,—Etat donnant les documents suivants concernant les paiements faits à compte du crédit voté en 1901 pour une ligne de chemin de fer entre Caplin et Paspébiac :—

1. Copie du mandat décerné au commissaire Mothersill et de toutes les instructions qui lui ont été données.
2. Rapport et décisions du commissaire Mothersill.
3. Dépositions assermentées des réclamants qui ont comparu devant le commissaire Mothersill, telles que prises par le sténographe Roy.
4. Copie du mandat décerné au commissaire Langelier et de toutes les instructions qui lui ont été données.
5. Rapport et décisions du commissaire Langelier.
6. Dépositions assermentées, s'il en est, des réclamants qui ont comparu devant le commissaire Langelier.
7. Copie des affidavits présentées au commissaire Langelier, et subséquemment.
8. Copie de la résolution ou de l'arrêté du conseil adoptant le rapport du commissaire Langelier.
9. Etat indiquant chaque paiement fait par le gouvernement depuis le 1er juillet 1901 à compte du crédit voté en 1901 pour une ligne de chemin de fer entre Caplin et Paspébiac, et faisant connaître, pour chaque paiement, à qui, par qui, à quelle date, pour quelle partie du chemin, la date de la production de la réclamation et sur quelle recommandation chaque paiement a été fait.
10. Copie de toute correspondance échangée entre le département des Chemins de fer et Canaux, ou toute personne relevant de ce département, et le commissaire Langelier au sujet de l'enquête et du paiement des dites réclamations; aussi, de toute correspondance entre le député du comté de Bonaventure et le département, et entre le dit député et le commissaire Langelier à ce sujet; ainsi que par les syndics du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur, C. M. Armstrong, T. C. Casgrain, H. C. J. Gilindez ou toute autre personne en leur nom et le département.

Par M. Foster (pour M. Ames) :—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance entre le ministre de la Marine et des Pêcheries ou aucun officier de son département, et M. George S. Greene, junior, de New-York, concernant les hangars à marchandises en acier du havre de Montréal, et du rapport du dit George S. Greene, junior sur les plans qui lui ont été soumis pour son opinion.

Par M. Martin (Queen) :—Adresse,—Copie de toute correspondance, télégrammes, lettres, mémoires, arrêtés du conseil, rapports, etc., etc., en la possession du gouvernement ou de quelqu'un de ses membres ou officiers, au sujet de l'octroi d'un subside additionnel à la province de l'Ile du Prince-Edouard en 1901 au montant de $30,000 par année, et des motifs pour lesquels il a été convenu de payer le dit subside à la province.

Par M. Logan (pour M. Belcourt) :—Adresse,—Copie de tous arrêtés du conseil, de toute correspondance entre le gouvernement canadien et les autorités impériales, et de tous papiers concernant le relèvement du comte de Dundonald de la charge d'officier général commandant la milice du Canada.

Par M. Clements :—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant, par province, la quantité des produits suivants importés des Etats-Unis en Canada et exportés du Canada aux Etats-Unis pour la consommation, ainsi que le montant des droits perçus dans ces

deux pays en 1903 et 1904 respectivement, savoir : lard, de toute espèce ; pommes ; maïs; fèves, en conserves ou autrement; tabac brut en feuilles; bestiaux; chevaux; laines; peaux; betteraves à sucre; foin; œufs; beurre et volailles.

Par M. Henderson (pour M. Macdonell) :—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant,—

1. Le montant total des fonds de toutes les compagnies d'assurance sur la vie sous le contrôle législatif de ce Parlement placés, par voie d'achat, ou de prêt, respectivement, conformément à l'Acte des Assurances, et leur valeur au pair, comme aussi la valeur vénale des effets sur lesquels ces placements sont faits.

2. Les parties de ces fonds placés par voie d'achat, conformément à l'article 50 (*a*), (*b*), (*c*), (*d*), (*e*) et (*f*), respectivement, de l'Acte des Assurances; et les parties placées par voie de prêt, conformément à l'article 50, paragraphe 2 (*a*) et (*b*), respectivement.

3. Les parties, s'il en est, de ces fonds placés par voie d'achat ou de prêt sur des valeurs nommées dans le dit article 50 (*b*) autrement qu'en conformité des dispositions et restrictions énoncées dans le dit article 50 (*b*).

4. Les parties de ces fonds placés par voie d'achat ou de prêt, respectivement, sur quelque valeur ou effet mentionné dans le dit article 50, paragraphes 3 et 4, respectivement; et aussi énonçant quand et dans quelle mesure quelque partie des dits achat ou prêt a été ainsi placée contrairement aux dispositions et restrictions énoncées dans le dit article 50, paragraphes 3 et 4.

5. Aussi, copie de tous rapports, s'il en est, par le surintendant des assurances, quant au défaut de conformité aux dispositions de l'Acte des Assurances au sujet des placements ainsi faits.

Le Bill (No 59) Acte modifiant l'Acte concernant la Juridiction de la Cour de l'Echiquier en matières de dettes de chemins de fer, est de nouveau délibéré en comité général, et rapporté avec un amendement—à être pris en considération, tel qu'amendé, à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité général sur le Bill (No 2) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903; et après avoir ainsi siégé quelque temps, le comité se lève sans faire de rapport.

La Chambre alors s'ajourne à 11 a.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *McLean* (Queen)—Mercredi prochain—QUESTION—

1. M. N. J. Gillis, que l'on disait être député du comté de Cap-Breton, dans la législature de la Nouvelle-Ecosse, a-t-il été employé en qualité d'officier du gouvernement du Canada à l'exposition de Saint-Louis ?

2. Combien de temps a-t-il été ainsi employé ?

3. Quelles étaient les conditions de son emploi ?

4. Combien a-t-il reçu ? Quel montant (s'il en est) lui est encore dû ?

M. *McLean* (Queen)—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement fait-il quelques travaux pour améliorer l'entrée du port de Savage-Harbour, dans l'Ile du Prince-Edouard ?

2. Dans l'affirmative, quels sont les travaux faits ou à faire ?

3. Un ingénieur du gouvernement a-t-il fait un rapport sur ces travaux ? Dans l'affirmative, quel est son avis quant au coût et à la praticabilité des améliorations à faire ?

Sir *Wilfrid Laurier*—Mercredi prochain—Qu'à dater d'aujourd'hui jusqu'à la fin de la session, les mesures du gouvernement auront la priorité, les lundis, immédiatement après les bills privés et les questions.

M. *Gervais*—Mercredi prochain—BILL intitulé: " Acte modifiant l'Acte de Tempérance du Canada ".

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 28 mars.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m
30	Bills Privés	10.30 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
32	Sous-comité sur le Bill (No 47) Acte concernant la Cie du chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal	2 p.m.
	Jeudi, 30 mars.	
30	Comité spécial sur les Téléphones	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

No 52.

OTTAWA, LUNDI, 27 MARS 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 53.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI, 28 MARS 1905.

PRIÈRES.

Trente pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

M. Campbell, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le treizième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération le Bill (No 72) Acte constituant en corporation la *Canadian Canals Corporation*, et il a décidé d'en rapporter le préambule comme non prouvé à sa satisfaction.

Votre comité recommande que les honoraires et frais payés pour ce bill soient remboursés moins le coût de l'impression et de la traduction.

M. Demers (Saint-Jean et Iberville), du comité des Bills Privés, présente le sixième rapport de ce comité, rapportant, avec des amendements, le Bill (No 102) Acte concernant un certain brevet d'invention de la *Gold Medal Furniture Manufacturing Company* (à responsabilité limitée).

Sur motion de M. Calvert, il est ordonné,—Que les honoraires et frais payés pour le Bill (No 72) Acte constituant en corporation la *Canadian Canals Corporation* soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction, conformément à la recommandation contenue dans le treizième rapport du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

La Chambre reprend la discussion de la motion de Sir Wilfrid Laurier,—Que le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois,—et de l'amendement de M. Borden (Carleton).

MERCREDI, 29 mars 1905.

Et le débat se continuant,—il est ajourné sur motion de M. Clements.

La Chambre s'ajourne alors à 12.15 a.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTION.

M. *Stewart*—Lors de la troisième lecture du Bill (No 12) Acte concernant la Compagnie électrique d'Ottawa,—Proposera que le dit bill ne soit pas maintenant lu pour la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé en comité général avec instructions de le modifier en prescrivant que l'article 5 du dit bill soit retranché et remplacé par le suivant :—

" Pourvu que le pouvoir d'aquérir des parts dans le capital-social, débentures ou valeurs d'autres compagnies électriques, ou de compagnies possédant des pouvoirs semblables à ceux de la compagnie ne s'appliquera pas au capital-social, débentures ou valeur de la *Consumers' Electric Company, Limited,* ou de la *Metropolitan Electrical Company, Limited,* ou de ses successeurs ou ayant-droits de l'une de ces compagnies ou des deux."

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mercredi, 29 mars.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
	Jeudi, 30 mars.	
30	Comité spécial sur les Téléphones	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Vendredi, 31 mars.	
32	Banques et Commerce	11 a.m.

No 53.

OTTAWA, MARDI, 28 MARS 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 54.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI, 29 MARS 1905.

PRIÈRES.

Vingt-deux pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De A. R. Prendergast et autres, des comtés d'Essex et Kent; de Charles Richmond et autres, de Lambton-Est; de William McIntyre et autres, d'Hamilton; de F. W. Forde et autres, de la cité d'Ottawa; de Archibald McKinon et autres, de Muskoka; de Thomas Stephenson et autres, du No 3, Stanley, Huron-Sud; de Samuel Allison et autres, de Lanark-Nord et Sud; de Edward Joynt et autres, des comtés de Lanark et Leeds; du révérend J. L. Small et autres, de Huron-Ouest; de Leith Myler et autres, de Portage-du-Rat; de Julius J. Baker et autres, de Georgiana, York-Nord; de John Armstrong et autres, de Huron-Est, tous de l'Ontario; de George R. Camp et autres, du comté de Sunbury et Queen; et de Walter J. Stapledon et autres, de Chatham et Mill-Bank, tous du Nouveau-Brunswick; de H. MacKintosh et autres, d'Alberta; de W. B. Robinson et autres, de l'est d'Assiniboïa; de John Gibson et autres, de Calgary, No 63; de E. L. Leeman et autres, de Springbank, Alberta; et de J. J. Casswell et autres, de Saskatchewan, tous des Territoires du Nord-Ouest; de J. H. Campbell et autres, de Brandon et Minnedosa, Manitoba; et de Lewis Scharf et autres, de East-Templeton, comté de Wright, Québec; demandant que les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest ne soient pas privées de leur liberté d'action dans les questions scolaires.

De R. J. Allen et autres, de Grey-Est; de R. J. Colquette et autres, du comté de Grey; de R. McGrath et autres, de Huron-Est, tous de l'Ontario; de J. W. Bruce et autres, de Macleod, Alberta, Territoires du Nord-Ouest; de Walter Merserean et autres, du comté de Northumberland; de Charles Travers et autres, de la ville de Campbellton, comté de Ristigouche; de C. Richards et autres, de la paroisse de Peel, comté de Carleton, tous du Nouveau-Brunswick; du révérend J. W. Coone et autres, de Marquette ; de Robert Houston et autres, de Macdonald; de F. M. Stanley et autres, de Portage-la-Prairie, tous du Manitoba; de S. J. Thompson et autres, de Kootenay, Colombie-Britannique; et de Frederick Tomson et autres, de Winnipeg, Manitoba; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires, et quant à la langue officielle qui doit être employée dans la législature et dans les tribunaux.

De David Arnot et autres, de Slocan; et de Peter Gray et autres, de Vancouver, tous de la Colombie-Britannique; demandant que l'article concernant les écoles séparées dans les bills établissant les nouvelles provinces de l'Ouest, ne devienne pas loi.

De la Chambre de Commerce de Port-Hope, Ontario; de la United Mines Workers d'Amérique, union locale, No 1233, Territoires du Nord-Ouest; et de la Sandon Miners' Union, No 81, Colombie-Britannique; demandant que les propriétés de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique dans les Territoires du Nord-Ouest ne soient pas exemptes du paiement des taxes.

Du conseil municipal de la ville de Nicolet, Québec ; pour un acte à l'effet d'empêcher les compagnies de téléphone d'élever des poteaux ou de creuser des conduites dans les rues ou chemins d'aucune municipalité en Canada sans le consentement du conseil municipal de la localité.

M. Gervais présente un bill (No 128) Acte modifiant l'Acte de Tempérance du Canada,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est résolu,—Qu'à dater d'aujourd'hui jusqu'à la fin de la session, les mesures du gouvernement auront la priorité, les lundis immédiatement après les bills privés et les questions.

La Chambre reprend la discussion de la motion de Sir Wilfrid Laurier,—Que le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois,—et de l'amendement de M. Borden (Carleton).

Et le débat se continuant ;

A 6 p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

M. Galliher propose,—Que le Bill (No 12) Acte concernant la Compagnie électrique d'Ottawa soit maintenant lu la troisième fois.

M. Stewart propose, comme amendement,—Que le dit bill ne soit pas maintenant lu pour la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé en comité général avec instructions de le modifier en prescrivant que l'article 5 du dit bill soit retranché et remplacé par le suivant :—

"Pourvu que le pouvoir d'acquérir des parts dans le capital-social, débentures ou valeurs d'autres compagnies électriques, ou de compagnies possédant des pouvoirs semblables à ceux de la compagnie ne s'appliquera pas au capital-social, débentures ou valeur de la *Consumers' Electric Company, Limited*, ou de la *Metropolitan Electrical Company, Limited*, ou de ses successeurs ou ayant-droits de l'une de ces compagnies ou des deux."

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté par le vote suivant :—

POUR :

Messieurs

Alcorn,
Ames,
Barr,
Belcourt,
Bennett,
Blain,
Bland,
Boyce,
Brabazon,
Burrows,
Campbell,
Chisholm,
Christie,
Clarke,
Clements,
Cockshutt,
Daniel,
Elson,
Foster,
Gallery,
Gordon,
Gunn,
Henderson,
Herron,
Hyman,
Ingram,
Jackson (Selkirk),
Johnston (Lambton),
Kemp,
Kennedy,
Lalor,
Laurence,
Lennox,
Lewis,
Loggie,
MacLaren,
Maclean (York-S.),
McCarthy (Calgary),
McIntyre,
McKenzie (Bruce),
Martin (Queen, I.P.-E.),
Martin (Wellington),
Miller,
Mulock (Sir William),
Oliver,
Paterson,
Ratz,
Schaffner,
Sproule,
Staples,
Stewart,
Talbot (Strathcona),
Thompson,
Walsh,
Wilson (Lennox et Addington),
Zimmerman.—56.

CONTRE :

Messieurs

Archambault,
Beauparlant,
Béland,
Bergeron,
Bickerdike,
Boyer,
Brodeur,
Brown,
Bruneau,
Bureau,
Caldwell,
Calvert,
Carney,
Carvell,
Cash,
Copp,
Cyr,
Delisle,
Demers (Saint-Jean),
Derbyshire,
Desjardins,
Devlin,
Dugas,
Fielding,
Finlay,
Finlayson,
Fitzpatrick,
Fortier,
Galliher,
Gauvreau,
Geoffrion,
Girard,
Hall,
Harty,
Hughes (King, I.P.-E.),
Hunt,
Johnston (Cap-Breton-Sud),
Lachance,
Lamont,
Laurier (Sir Wilfrid),
Laurier (L'Assomption),
Lavergne (Drummond et Arth.),
LeBlanc,
Lemieux,
Léonard,
Logan,
Lovell,
Macdonald,
Maclean (Lunenburg),
Macpherson,
McCarthy (Simcoe),
McColl,
McCool,
McIsaac,
McKenzie (Cap-Breton-N.),
McLennan,
Marcil (Bonaventure),
Mayrand,
Meigs,
Monk,
Morin,
Parmelee,
Parent,
Piché,
Pickup,
Reid (Ristigouche),
Riley,
Ross (Rimouski),
Ross (Yale-Caribou),
Rousseau,
Savoie,
Scott,
Sinclair,
Talbot (Bellechasse),
Telford,
Tobin,
Turgeon,
Turriff,
Wilson (Russell),
Wright (Renfrew).—80.

La motion principale est alors adoptée, et le bill est, en conséquence, lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 102) Acte concernant certain brevet de la *Gold Medal Furniture Manufacturing Company* (à responsabilité limitée), est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et passé.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois et référés aux comités qui suivent, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 115) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc Pacifique.

Bill (No 116) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma et de la Baie d'Hudson.

Comité des Bills Privés :

Bill B (No 127) Acte pour faire droit à James Arthur Pryor (du Sénat).
Bill A (No 126) Acte pour faire droit à Edward Albert Murphy (du Sénat).

La Chambre continue alors la discussion de la motion de Sir Wilfrid Laurier,—Que le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois,—et de l'amendement de M. Borden (Carleton).

JEUDI, 30 mars 1905.

Et le débat se continuant,—il est ajourné, sur motion de M. Demers (Saint-Jean et Iberville).

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir :—

Bill (No 41) Acte concernant la compagnie dite *The Regina and Hudson's Bay Railway Company.*

Bill (No 43) Acte concernant la Compagnie du canal à navires du lac Champlain au Saint-Laurent.

Bill (No 56) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

Bill (No 24) Acte concernant la compagnie dite *The Kootenay, Cariboo and Pacific Railway Company.*

Bill (No 76) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer et de houille de la Vallée-du-Daim.

La Chambre alors s'ajourne à 12.15 a.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTION.

M. *Macdonald* (Pictou)—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat faisant connaître les quantités de charbon anthracite, appelé anthracite d'Ecosse, importées en Canada, en 1904, de la Grande-Bretagne ou d'ailleurs, les divers ports où ces importations ont été faites, et indiquant si des mesures ont été prises pour constater si le charbon ainsi importé était réellement de l'anthracite au point de vue du commerce ou au point de vue de l'imposition des droits; et si lors de l'importation, il a été fourni quelque donnée sur le montant de carbone contenu dans le dit charbon.

M. *Chisholm*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le 27 février dernier, le ministre des Postes, par l'intermédiaire de l'honorable C. Hyman, ayant déclaré qu'il avait été perçu, par voie de cotisation, des maîtres de poste, des commis et autres fonctionnaires auxquels est confié le maniement des courriers, dans tout le Canada, une somme de $63,349.16 et que les pertes, telles que constatées, étaient de $19,909.51, laissant une balance de $45,992.68 au crédit du compte des profits et pertes, quelle partie de cette perte de $19,909.51 a été causée par les maîtres de poste seuls, et quel est le montant des pertes causées par les dits maîtres de poste seuls dans chacune des provinces du Canada ?

2. Le département des Postes se propose-t-il de continuer ce système de cotisation ? Dans l'affirmative, réduira-t-il la cotisation pour faire face aux pertes réelles ?

3. La cotisation est-elle la même pour un maître de poste dont le salaire est de $500 par année que pour celui qui a un traitement de $1,500 par année ? Et, dans ce cas, pourquoi ?

AFFICHAGE DE BILLS PRIVES.

Les bills suivants ont, ce 29 mars, été affichés comme devant être pris en considération par les comités qui suivent, savoir :—

COMITÉ DES CHEMINS DE FER, CANAUX ET TÉLÉGRAPHES :

Mercredi prochain, le 5 avril, ou après :

Bill (No 115) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique.

Bill (No 116) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma et de la Baie d'Hudson.

COMITÉ DES BILLS PRIVÉS :

Vendredi prochain, le 31 mars, ou après :

Bill B (No 127) Acte pour faire droit à James Arthur Pryor (du Sénat).

Bill A (No 126) Acte pour faire droit à Edward Albert Murphy (du Sénat).

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Jeudi, 30 mars.	
30	Comité spécial sur les Téléphones	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Vendredi, 31 mars.	
32	Banques et Commerce	11 a.m.

No 54.

OTTAWA, MERCREDI, 29 MARS 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 55.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI, 30 MARS 1905.

PRIÈRES.

Vingt pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De William White et autres, de Durham; de Edward Jeffrey et autres, de Trenton, L.O.L., No 206; de G. W. Warham et autres, de Hastings-Ouest; du révérend J. A. Ayearst et autres, de Middlesex-Ouest; de John Munro et autres, de l'Amable; de R. Nicholson et autres, de North-Bruce; de John W. Dutton et autres, d'Oxford-Nord; de John McCormick et autres, de Bruce-Sud; de Henry Wilkinson et autres, du comté de Brant; de George H. Gibson et autres, du comté de Frontenac; de William McAllan et autres, de Waterloo-Sud; et de L. Foulkes et autres, de Simcoe-Nord, tous de l'Ontario; de Thomas Reid et autres, du comté de Pontiac; et de Matthew Ross et autres, de Huntingdon, tous de Québec; de George McKay et autres, de la cité et du comté de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick; et de J. Richardson et autres, de la Colombie-Britannique; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires.

De John O'Hara et autres, de Dungannon; de W. F. Strong et autres, de Hastings-Ouest; d'Alexander Mann et autres, de Bruce-Nord; de George Leslie et autres, de Rockwood, comté de Wellington; de W. J. Johnston et autres, de Oakley, Muskoka; de John Leeson et autres, de Grey-Sud; et de P. Harp et autres, de Brantford, tous de l'Ontario; de W. R. Abbott et autres, de Maple-Creek, Assiniboïa; de Charles L. Willis

et autres, de Qu'Appelle; et de William Arnett et autres, de Alameda, tous des Territoires du Nord-Ouest; et de J. J. McWilliam et autres, du comté de Prince, Ile du Prince-Edouard; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires, et quant à la langue officielle qui doit être employée dans la législature et dans les tribunaux.

De August Miller et autres, de Our-Lady-of-Light, de Mulgrave, comté de Labelle; de John R. McDonnell et autres, de Saint-Malachie, comté de Labelle; de Vital Grenier et autres, de Saint-Jean-Baptiste, de Montréal; du révérend J. Morisset et autres, de Trois-Pistoles; de Prospère Labelle, maire, et autres, de Saint-Canut et autres lieux, comté des Deux-Montagnes; et de Xavier Bilodeau et autres, de Saint-Louis de Westbury et autres lieux, comté de Compton, tous de Québec ; se plaignant des tentatives actuelles pour supprimer ou modifier les articles concernant les écoles séparées dans les bills établissant les nouvelles provinces de l'Ouest, et demandant que les bills deviennent loi.

De J. Honoré Limoges et autres, d'Ottawa-Est; et de J. A. Primeau et autres, de Sudbury, tous de l'Ontario; de Joseph Caron et autres, de Hull; du révérend J. B. Guy et autres, de Sainte-Rosalie; du révérend J. B. Durivage et autres, du comté de L'Assomption; de Erle G. Bartlett et autres, de Valleyfield; du révérend T. A. Clément, C.S.C., et autres, de Saint-Laurent; de J. E. Daoust et autres, de Ormstown; du révérend F. A. Baillargé et autres, de Saint-Hubert; de Léon Théroux et autres, de Saint Aimé; de Louis Côté et autres, de la Baie du Febvre; de Louis Beauregard et autres, de Hatley-Nord; de Joseph A. Foisy et autres, de la Rivière-du-Loup; et de A. D. Conway et autres, de la cité de Montréal, tous de l'Association catholique des jeunes canadiens-français, Québec; demandant que la minorité dans les nouvelles provinces dans les Territoires du Nord-Ouest jouissent des mêmes droits que ceux accordés à la minorité protestante dans la province de Québec.

De l'Association des ministres méthodistes, du comté de Prince-Edouard, Ontario; et de Henry Taylor et autres, de la Colombie-Britannique; demandant que l'article concernant les écoles séparées dans les bills établissant les nouvelles provinces de l'Ouest ne devienne pas loi.

Du conseil des métiers et du travail de Guelph, Ontario; demandant que les propriétés de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique dans les Territoires du Nord-Ouest ne soient pas exemptes du paiement des taxes.

Du révérend J. E. Limoges et autres, de Saint-Blaise, comté de Saint-Jean, Québec ; demandant que les bills concernant les nouvelles provinces actuellement soumis au Parlement assurent à la minorité dans les dites provinces tous les droits et privilèges dont jouit à présent cette minorité à l'égard de l'éducation.

La pétition de la loge Frankford, No 240, L.O.L., exposant que les nouvelles provinces dans les Territoires du Nord-Ouest devraient avoir contrôle absolu des écoles et des terres publiques, et censurant les actes du premier ministre au sujet des clauses relatives aux écoles séparées insérées dans les bills établissant de nouvelles provinces actuellement soumis au Parlement, ainsi qu'au sujet de ses prétendus pourparlers avec les autorités ecclésiastiques catholiques romains concernant les dites clauses, étant lue ;

M. l'Orateur décide :—Que ce document est plutôt une résolution qu'une pétition en ce qu'elle blâme les prétendus actes du premier ministre au sujet des clauses relatives aux écoles séparées, etc., et qu'en conséquence elle est manifestement irrégulière, et ne peut être reçue.

M. l'Orateur soumet à la Chambre le premier rapport du comité mixte de la Bibliothèque du Parlement, lequel est comme suit :—

A la Chambre des Communes,

Le comité mixte de la Bibliothèque du Parlement a l'honneur de présenter le rapport suivant :—

Le comité se réunit pour la première fois dans les appartements du Président du Sénat, jeudi, le 23 mars, à onze heures du matin.

Le rapport des bibliothécaires est lu et adopté.

Il est nommé un sous-comité chargé de l'audition des comptes; il se compose de l'honorable M. Baker, de M. Ralph Smith et de M. Grant.

Un projet pour l'agrandissement de la bibliothèque est soumis au comité par l'architecte en chef. Il est décidé que l'honorable Président du Sénat et l'honorable Président de la Chambre des Communes ainsi que les bibliothécaires formeront un comité qui devra obtenir une estimation du coût et autres renseignements, dont il fera rapport au comité général.

Le comité s'ajourne.

R. DANDURAND,
Président du comité.

Appartements du Président,
23 mars 1905.

La Chambre reprend la discussion de la motion de Sir Wilfrid Laurier,—Que le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois,—et de l'amendement de M. Bordeu (Carleton).

VENDREDI, 31 mars 1905.

Et le débat se continuant,—il est ajourné sur motion de M. Scott.

M. Campbell, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le quatorzième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et il a décidé d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill (No 60) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Algoma Copper Range Railway Company* ; et

Bill (No 64) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre.

La Chambre s'ajourne alors à 12.25 a.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTION.

M. *Lefurgey*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il l'intention de faire des travaux de dragage dans la rivière Miminigash ce printemps ou cet été ?

2. Dans l'affirmative, quand les travaux commenceront-ils ?

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Vendredi, 31 mars.	
32	Banques et Commerce	11 a.m.
	Mardi, 4 avril.	
32	Sous-comité sur le Bill (No 47) Acte concernant la Cie du chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal	10 a.m.
30	Comité spécial sur les Téléphones	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Mercredi, 5 avril.	
30	"Débats" de la Chambre	10.30 a.m.

No 55.

OTTAWA, JEUDI, 30 MARS 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 19

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. Dawson

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Ro

1905

Nº 56.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI, 31 MARS 1905.

Prières.

Quatre pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Richard Culbert et autres, de Middlesex-Nord; de James A. Hovey et autres, de Parry-Sound; de John S. Spence et autres, de Dufferin; de Isaac Gilbert et autres, d'Elgin-Ouest; de Robert Ellis et autres, de Simcoe-Sud; de J. R. Weir et autres, de Dundas; de T. J. Hay et autres, d'Algoma-Ouest; de Edgar J. Sampson et autres, du No 7, King, York-Nord; et de James Piddell et autres, de Grey-Sud, tous de l'Ontario; de David Kennedy et autres, de Richmond, comté de Carleton, Nouveau-Brunswick; de J. W. Bell et autres, de la cité de Rossland, Colombie-Britannique; et de Thomas Maloney et autres, de Lisgar, Manitoba; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires.

De Frederick Roach et autres, de Cherrywood, Ontario-Sud; de William Whaley et autres, de Seneca-Nord; et de J. G. Brown et autres, de la cité de Toronto, tous de l'Ontario; de Peter Inman et autres, du comté de Queen, Ile du Prince-Edouard; et de Mark Kellington et autres, de Kola, L.O.L., No 1731, Manitoba; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires, et quant à la langue officielle qui doit être employée dans la législature et dans les tribunaux.

De Edmond Leduc et autres, de la paroisse de Saint-Cyrille de Wendover et Simpson, comté de Drummond; et du révérend O. Laferrière et autres, de Saint-Lin des Laurentides et autres lieux, tous de Québec; se plaignant des tentatives actuelles pour

supprimer ou modifier les articles concernant les écoles séparées dans les bills établissant les nouvelles provinces de l'Ouest, et demandant que les bills deviennent loi.

De H. W. Fraser et autres, de Slocan; de H. A. Munn et autres, de Victoria; et de A. R. Johnston et autres, de Nanaïmo, tous de la Colombie-Britannique; et de W. M. Craig et autres, de la ville de Olds, district d'Alberta, Territoires du Nord-Ouest ; demandant que l'article concernant les écoles séparées dans les bills établissant les nouvelles provinces de l'Ouest, ne devienne pas loi.

De la Chambre de Commerce d'Arnprior; demandant que les propriétés de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique dans les Territoires du Nord-Ouest ne soient pas exemptes du paiement des taxes.

M. Campbell, du comité permanent des Banques et du Commerce, présente le troisième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et il a décidé d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill (No 99) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Title Guarantee and Trust Company* ;

Bill (No 103) Acte concernant la compagnie dite *The Richmond and Drummond Fire Insurance Company* ; et

Bill (No 125) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Crown Casualty Company of Canada.*

M. Borden propose,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.—Rejeté.

La Chambre reprend la discussion de la motion de Sir Wilfrid Laurier,—Que le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois,—et de l'amendement de M. Borden (Carleton).

Et le débat se continuant ;

A 6 p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois et passés, savoir :—

Bill (No 60) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Algoma Copper Range Railway Company.*

Bill (No 64) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre.

La Chambre continue alors la discussion de la motion de Sir Wilfrid Laurier,—Que le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois,—et de l'amendement de M. Borden (Carleton).

Et le débat se continuant,—il est ajourné, sur motion de M. Roche (Marquette).

Sir Wilfrid Laurier présente,—Réponse à adresse du 25 janvier 1905,—Copie de toute correspondance avec le gouvernement ou aucun de ses membres ou avec aucun officier de l'Intercolonial au sujet du transport du foin, en 1904, entre des localités dans les provinces de l'Ontario et de Québec et des localités situées le long de l'Intercolonial, y compris le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard; aussi, copie du rapport du ministre au conseil et de l'arrêté du conseil, s'il en est, recommandant ou autorisant une réduction des taux de transport du dit foin. Aussi, les noms des personnes aux-

quelles a été accordée une réduction des ditx taux, et les quantités de foin expédié à chacune d'elles.

Un message est reçu du Sénat, adoptant le bill suivant, sans amendement, savoir :—

Bill (No 19) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Calgary, Red Deer and Battleford Railway Company.*

La Chambre alors s'ajourne à 11.05 p.m., jusqu'à lundi prochain.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 4 avril.	
32	Sous-comité sur le Bill (No 47) Acte concernant la Cie du chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal	10 a.m.
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
30	Comité spécial sur les Téléphones	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Mercredi, 5 avril.	
30	Bills Privés	10.30 a.m.
	Jeudi, 6 avril.	
30	"Débats" de la Chambre	10.30 a.m.

No 56.

OTTAWA, VENDREDI, 31 MARS 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 57.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI, 3 AVRIL 1905.

PRIÈRES.

Douze pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De E. B. Robinson et autres, de York-Centre; de William Weir et autres, de Grey Nord; de Joseph Leppard et autres, de Grey-Est; de James B. Erven et autres, de la Loyal Orange Lodge, South-River, Muskoka et Parry-Sound; de James H. Dale et autres, de Northumberland; de David Barr et autres, de Huron-Ouest; de A. G. Walford et autres, du township de Victoria, Algoma-Est, tous de l'Ontario; de Daniel K. McDonald et autres, de Bridgeport, Cap-Breton; de James Peterson et autres, de Glace-Bay, Cap-Breton; et de Roderick McLeod et autres, de Cap-Breton-Sud, tous de la Nouvelle-Ecosse; de William Grant et autres, de la cité et du comté de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick; de John Crookshanks et autres, de Marquette, Manitoba; de George Balfour et autres, de l'est d'Assiniboïa; et de R. McLeod et autres, de Qu'Appelle, tous des Territoires du Nord-Ouest; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires.

De William Dixon et autres, de Grey-Nord; et de G. M. Patterson et autres, de Kent-Ouest, tous de l'Ontario; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires, et quant à la langue officielle qui doit être employée dans la législature et dans les tribunaux.

De W. J. Clark et autres, de Victoria; de Henry T. Thrift, J.P., et autres, de Hazelmere et autres lieux; et de John Shaw et autres, de Revelstoke, tous de la Colom-

bie-Britannique; demandant que l'article concernant les écoles séparées dans les bills établissant les nouvelles provinces de l'Ouest, ne devienne pas loi.

Sir Wilfrid Laurier présente,—Réponse à ordre du 6 mars 1905,—Copie de toutes pétitions, mémoires et résolutions de l'Assemblée législative du Manitoba et de l'Exécutif de cette province, et de toute correspondance relative à l'extension des limites du Manitoba vers l'ouest ou le nord.

Le Bill (No 45) Acte concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, est délibéré en comité général,—et sur rapport de progrès, le comité est autorisé à siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 99) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Title Guarantee and Trust Company*, est délibéré en comité général,—et sur rapport de progrès le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois et passés, savoir :—

Bill (No 103) Acte concernant la compagnie dite *The Richmond and Drummond Fire Insurance Company*.

Bill (No 125) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Crown Casualty Company of Canada*.

Un message est reçu du Sénat adoptant, sans amendement, les bills suivants, savoir :—

Bill (No 27) Acte concernant certains brevets de la *Facer Solid Steel Car Wheel Company of Perth*, à responsabilité limitée.

Bill (No 68) Acte concernant un brevet de la *Paper Goods Company*, à responsabilité limitée.

Bill (No 33) Acte concernant certains brevets de Jean Effront.

La Chambre continue alors la discussion de la motion de Sir Wilfrid Laurier,—Que le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois,—et de l'amendement de M. Borden (Carleton).

Et le débat se continuant,—il est ajourné, sur motion de M. Lavergne (Montmagny).

La Chambre alors s'ajourne à 11.40 a.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Bergeron*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Combien de causes en extradition demandées par les Etats-Unis sont-elles venues devant les commissaires en extradition, dans le district de Montréal, depuis dix-huit mois ?

2. Quelle a été la décision rendue dans chaque cause ?

3. Devant quel commissaire ou juge les dites causes en extradition sont-elles venues et ont-elles été jugées ?

M. *Bergeron*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il eu connaissance qu'une récusation pour cause assignée a été faite contre M. Ulric Lafontaine, commissaire en extradition, au cours des procédures pour l'extradition de John F. Gaynor et Benjamin D. Greene ?

2. Dans l'affirmative, quelle action le gouvernement entend-il prendre au sujet de la dite récusation ?

M. *Bennett*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Le département de la Marine et des Pêcheries a-t-il acheté le steamer *Sequin* ?

2. Dans l'affirmative, quelle est la date de l'achat, le nom des vendeurs et le prix payé ?

M. *Grant*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance, documents, ordres et papiers concernant la déviation projetée du tracé de chemin de fer de la Baie de James à l'ouest du lac Simcoe, du plan du tracé primitif de la ligne communiqué au département des Chemins de fer et de la correspondance et des papiers à ce sujet.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 4 avril.	
32	Sous-comité sur le Bill (No 47) Acte concernant la Cie du chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal	10 a.m.
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
30	Comité spécial sur les Téléphones	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Mercredi, 5 avril.	
30	Bills Privés	10.30 a.m.
	Jeudi, 6 avril.	
30	" Débats " de la Chambre	10.30 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

No 57.

OTTAWA, LUNDI, 3 AVRIL 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905

OTTAWA

Imprimé par S. E. Dawson

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi

1905

Nº 58.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI, 4 AVRIL 1905.

Prières.

Treize pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

M. Hyman, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le quinzième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération le Bill (No 71) Acte concernant le chemin de fer le Grand Nord du Canada, et il a décidé d'en faire rapport sans amendement.

Votre comité a aussi considéré les bills suivants, et il a décidé d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill (No 62) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton, Yukon et Pacifique ; et

Bill (No 79) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo.

Les promoteurs du Bill (No 55) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Canada-Middlesex Railway Company*, ayant exprimé leur intention de ne point procéder plus loin avec cette mesure pendant la présente session, votre comité recommande que le dit bill soit retiré, et que les honoraires payés à son sujet soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction.

Sur motion de M. Hyman, il est ordonné,—Que le Bill (No 55) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Canada-Middlesex Railway Company*, soit retiré, et que les honoraires payés à son sujet soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction, conformément à la recommandation contenue dans le quinzième rapport du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Sur motion de M. Ross (Yale), la requête de John Hendry, de la cité de Vancouver, Colombie-Anglaise, présentée ce jour,—demandant qu'il lui soit permis de soumettre à la Chambre une pétition pour un acte au nom de la compagnie dite *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company*,—nonobstant l'expiration du délai pour présenter des pétitions pour bills privés,—est lue et reçue, et elle est référée au comité des Ordres Permanents.

Sur motion de M. Maclean (York), l'ordre pour la seconde lecture du Bill (No 4) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903, est rescindé et le bill retiré.

Sur motion de M. Galliher, la requête de Robert Irving, présentée ce jour,—demandant qu'il lui soit permis de soumettre à la Chambre une pétition pour un acte de la part de la Compagnie du chemin de fer de Kalso à Lardo-Duncan,—nonobstant l'expiration du délai pour présenter des pétitions pour bills privés,—est lue et reçue, et elle est référée au comité des Ordres Permanents.

Sur motion de M. Macpherson, la requête de William Galliher et autres, présentée ce jour, demandant qu'il leur soit permis de soumettre à la Chambre la pétition de la Compagnie de houille et de coke du Nord-Ouest, pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses entreprises,—nonobstant l'expiration du délai pour présenter des pétitions pour bills privés,—est lue et reçue, et elle est référée au comité des Ordres Permanents.

M. Préfontaine présente,—Réponse à ordre du 6 mars 1905,—Etat faisant connaître l'exposé des faits dans l'affaire de l'accident *Canada-Cap-Breton* tel que communiqué par le capitaine Reid, de Montréal, à des témoins dont le certificat ou la licence pouvait être mis en cause en rapport avec l'enquête au sujet de cet accident.

La Chambre continue alors la discussion de la motion de Sir Wilfrid Laurier,—Que le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois,—et de l'amendement de M. Borden (Carleton).

Et le débat se continuant,—il est ajourné sur motion de M. Wilson (Lennox).

Un message est reçu du Sénat, avec le bill suivant de Leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill M (No 129) Acte modifiant l'Acte concernant certains brevets de William A. Damen.

La Chambre alors s'ajourne à 11.15 a.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTION.

M. *Taylor*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quel est le sous-ministre de l'Intérieur, et quand a-t-il été nommé ?
2. Quand M. J. A. Smart a-t-il cessé d'occuper cette charge ?
3. Quand a-t-il démissionné ou a-t-il été destitué ?
4. A-t-il été mis à la retraite ?
5. Quelles raisons l'ont porté à cesser d'exercer sa charge ?
6. Est-il actuellement employé en quelque manière par le ministère de l'Intérieur ou par le gouvernement à titre permanent ou temporaire ?
7. Dans l'affirmative, quels sont ses fonctions actuelles, où est-il ainsi employé et quels sont ses appointements comme tel ?
8. Dans la négative, le gouvernement se propose-t-il d'employer de nouveau M. Smart et en quelle qualité ?

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mercredi, 5 avril.	
32	Sous-comité sur le Bill (No 47) Acte concernant la Cie du chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal	11 a.m.
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
30	Bills Privés	10.30 a.m.
30	Comité spécial sur les Téléphones	11 a.m.
	Jeudi, 6 avril.	
30	"Débats" de la Chambre	10.30 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Vendredi, 7 avril.	
30	Ordres Permanents	10.30 a.m.
30	Comité spécial sur les Téléphones	11 a.m.

No 58.

OTTAWA, MARDI, 4 AVRIL 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 59.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI, 5 AVRIL 1905.

PRIÈRES.

Quatorze pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De George Smith et autres, de Kent-Ouest; de James Leatherdale et autres, d'Essex-Nord; de George Taylor et autres, de Nipissing; de J. B. Horton et autres, de Brockville; de George Pulford et autres, de Southwold; de Enos Donaghy et autres, de Huron-Est; et de G. L. Watson et autres, de Grey-Centre, tous de l'Ontario; de James Moore et autres, de Saint-Pierre Baptiste, et de John Edwards et autres, de Mégantic, tous de Québec; de George A. Munroe et autres, du comté de Queen, Nouveau-Brunswick; de W. G. Pollock et autres, de Macdonald, Manitoba; de H. F. Donaldson et autres, de Hants, Nouvelle-Ecosse; de A. B. Purrie et autres, de Yale et Caribou, Colombie-Britanique; de George Cragg et autres, de Qu'Appelle, Territoires du Nord-Ouest; de Clarence . Myers et autres, de Charlottetown, Ile du Prince-Edouard; et de Benjamin Springer et autres, de Richmond; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires.

De Arthur Robertson, de Dundas; et de la Loge Middlesex, de la Société de bienfaisance des Fils de l'Angleterre, No 2; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires, et quant à la langue officielle qui doit être employée dans la législature et dans les tribunaux.

De la "International Brotherhood of Bookbinders", union locale No 28; demandant que les propriétés de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique dans les Territoires du Nord-Ouest ne soient pas exemptes du paiement des taxes.

De Joan Olive Dunsmuir, de la cité de Victoria, Colombie-Britannique, veuve; demandant que rien dans le bill actuellement soumis au Parlement concernant la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo n'affecte en aucune manière les droits de particuliers ayant des causes pendantes devant les tribunaux, et à d'autres fins.

M. Greenway, du comité d'Agriculture et de Colonisation, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

1. Votre comité recommande que 20,000 exemplaires de la preuve faite par M. J. A. Ruddick, commissaire fédéral d'industrie laitière, devant ce comité pendant la présente session, soient imprimés sans délai, dans la proportion ordinaire pour l'anglais et le français, sous forme de brochure, et en la manière adoptée pour le tirage sur feuilles volantes du rapport final du comité, pour être distribués comme suit, savoir : 16,900 exemplaires aux membres du Parlement ; 3,000 au département de l'Agriculture, pour distribution, et 50 exemplaires pour l'usage du comité.

2. Que 20,000 eqemplaires de la preuve faite par le Dr William Saunders, directeur des fermes expérimentales, pendant la présente session du Parlement, soient imprimés sans délai dans la proportion ordinaire pour l'anglais et le français, sous forme de brochure, pour être distribués aux membres du Parlement et autrement de la manière ci-dessus spécifiée dans le paragraphe 1 du présent rapport.

3. Que 20,000 exemplaires de la preuve faite devant le comité au cours de la présente session par chacun des membres du personnel de la Ferme Expérimentale Centrale, soient imprimés sans délai, sous forme de brochure, en la proportion ordinaire pour le français et l'anglais, comme feuilles volantes du rapport final du comité, et qu'ils soient distribués comme suit : —19,400 exemplaires de chaque témoignage aux membres du Parlement ; 500 exemplaires de sa propre déposition à chaque membre du dit personnel; et 50 exemplaires de chacun pour l'usage du comité.

Votre comité recommande que chacun des témoignages ci-dessus mentionnés forme partie de son rapport final.

M. Demers (Saint-Jean et Iberville), du comité des Bills Privés, présente le septième rapport de ce comité, rapportant sans amendement les bills suivants :—

Bill B (No 127) du Sénat: " Acte pour faire droit à James Arthur Pryor ".

Bill (No 123) Acte concernant le Conseil du collège presbytérien, Halifax.

Le comité recommande aussi que les honoraires et frais payés au sujet du bill en dernier lieu mentionné soient remboursés moins le coût de l'impression et de la traduction.

Sur motion de M. Campbell, le Bill M (No 129) du Sénat, intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant certains brevets de William A. Damen ", est lu pour la première fois et référé au comité des Ordres Permanents.

M. Emmerson présente,—Réponse à ordre du 20 mars 1905,—Copie de toute correspondance avec le ministre des Chemins de fer et Canaux ou aucun officier de son département au sujet de la destitution de James Ritchie, inspecteur de maçonnerie sur le canal de la Vallée de la Trent, à Gamebridge, et de la nomination de son successeur.

Aussi,—Réponse à ordre du 20 février 1905,—Copie de toute correspondance et de tous documents concernant une requête adressée au Bureau des commissaires des chemins de fer relativement à une demande soumise récemment au dit bureau par les villes de Port-Arthur et Fort-William aux fins de pouvoir installer leur réseau de téléphone municipal dans les bureaux des stations du chemin de fer du Pacifique Canadien dans ces deux villes. Aussi, copie de toute correspondance entre les dites villes de Port-Arthur et Fort-William et leurs officiers et le gouvernement au sujet de la dite demande, ou antérieurement ou subséquemment à cette demande. Aussi, copie de tout rapport ou recommandation, décision ou instruction de la part des commissaires des chemins de fer concernant cette ou ces demandes ou s'y rattachant.

Sir Wilfrid Laurier présente,—Réponse supplémentaire à ordre du 6 mars 1905,—Copie de toutes pétitions, mémoires et résolutions de l'Assemblée législative du Manitoba et de l'exécutif de cette province, et de toute correspondance relative à l'extension des limites du Manitoba vers l'ouest ou le nord.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est ordonné,—Que la réponse et la réponse supplémentaire à l'ordre de la Chambre ci-dessus, du 6 mars 1905, soient imprimées sans délai, et que la règle 99 soit suspendue à cet effet.

Un message est reçu du Sénat adoptant, sans amendement, les bills suivants, savoir :—

Bill (No 61) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Lebonk and Thunder Bay Railway Company.*

Bill (No 78) Acte concernant la compagnie dite *The Macleod, Cardston and Montana Railway Company.*

Bill (No 85) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie-de-Quinté.

Bill (No 89) Acte concernant la compagnie dite *Monterey Electric and Gas Company* (à responsabilité limitée), et à l'effet de changer son nom en celui de *Monterey Railway, Light and Power Company.*

Bill (No 94) Acte concernant la compagnie dite *The Brockville, Westport and North-Western Railway Company.*

Bill (No 50) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Calgary and Battleford Railway Company.*

Bill (No 121) Acte modifiant l'Acte concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées.

Et aussi,—Adoptant le bill suivant, avec un amendement, comme suit :—

Bill (No 20) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Moose-Jaw and Edmonton Railway Company.*

Page 2, ligne 36.—Retranchez l'article onze en entier.

La Chambre reprend la discussion de la motion de Sir Wilfrid Laurier,—Que le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois,—et de l'amendement de M. Borden (Carleton).

Et le débat se continuant ;

A 6 p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Le Bill (No 45) Acte concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, est de nouveau délibéré en comité général.

Et l'heure consacrée aux bills privés en vertu de la règle 19 étant expirée,—M l'Orateur reprend le fauteuil.

La Chambre continue alors la discussion de la motion de Sir Wilfrid Laurier,—Que le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois,—et de l'amendement de M. Borden (Carleton).

JEUDI, 6 avril 1905.

Et le débat se continuant,—il est ajourné sur motion de M. McCarthy (Simcoe).

M. Fisher présente,—Réponse à ordre du 27 février 1905,—Copie du rapport de M. Matheson sur les fraudes présumées dans le paiement des primes de pêche.

La Chambre alors s'ajourne à 12.25 a.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Borden* (Carleton)—Vendredi prochain—QUESTION—
1. Qui a ou avait le contrat pour la construction de la jetée à Amherst, N.-E. ?
2. Quel montant a été payé aux entrepreneurs pour ces travaux ?
3. Les entrepreneurs ont-ils terminé la jetée ? Dans la négative, quand le sera-t-elle, et quel en sera le coût total ?

M. *McLennan*—Vendredi prochain—QUESTION—La commission chargée de faire une enquête sur l'industrie du hareng et du homard a-t-elle fait son rapport ? Dans l'affirmative, est-ce l'intention du gouvernement de le faire imprimer pour distribution ?

M. *Greenway*—Vendredi prochain—Proposera,—Que le second rapport du comité d'Agriculture et de Colonisation, soit adopté.

M. *Emmerson*—Vendredi prochain—BILL intitulé: " Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer de l'Etat ".

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Jeudi, 6 avril.	
30	Comité spécial sur les Téléphones	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Vendredi, 7 avril.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
30	Ordres Permanents	10.30 a.m.
30	Comité spécial sur les Téléphones	11 a.m.

No 59.

OTTAWA, MERCREDI, 5 AVRIL 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 60.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI, 6 AVRIL 1905.

PRIÈRES.

Huit pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De H. T. Glover et autres, du No 7, Dover, comté de Kent; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires.

De la Loge Middlesex, de la Société de bienfaisance des Fils de l'Angleterre, No 2, Toronto; et de J. T. Muir et autres, d'Oxford-Sud, tous de l'Ontario; de Byron Bishop et autres, de Strathcona; et de William Graham et autres, de Calgary, tous des Territoires du Nord-Ouest; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires, et quant à la langue officielle qui doit être employée dans la législature et dans les tribunaux.

De Donald McDonald et autres, de la ville de Pembroke; et de D. L. Gordon et autres, du township de Ross et autres lieux; Renfrew-Nord, tous de l'Ontario; et de James Stark et autres, de Vancouver, Colombie-Britannique; demandant que l'article concernant les écoles séparées dans les bills établissant les nouvelles provinces de l'Ouest, ne deviennent pas loi.

De Césaire Gagné, maire, et autres, de l'Association catholique des jeunes canadiens-français, de Sherrington, Québec; demandant que la minorité dans les nouvelles provinces dans les Territoires du Nord-Ouest jouissent des mêmes droits que ceux accordés à la minorité protestante dans la province de Québec.

Du conseil municipal de la ville de Napanee, comté de Lennox; et de la Fraternité des ingénieurs-mécaniciens, division No 70, Toronto, Ontario ; demandant que les

propriétés de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique dans les Territoires du Nord-Ouest ne soient pas exemptes du paiement des taxes.

M. Hyman, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le seizième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et il a décité d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill (No 39) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Niagara à Sainte-Catherine et Toronto ;

Bill (No 110) Acte concernant la compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company* ;

Bill (No 58) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord ; et

Bill (No 111) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Saskatchewan Bridge Company.*

M. Borden (Carleton) propose,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et un débat s'ensuivant ;

VENDREDI, 7 avril 1905.

Et la question étant mise sur la dite proposition,—elle est rejetée.

Un message est reçu du Sénat avec le bill suivant de Leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill F (No 130) intitulé: " Acte pour faire droit à Jane Marie Fitz-Simons ".

(Et communiquant la preuve faite au sujet de ce bill devant le comité spécial des Divorces du Sénat.)

M. Fitzpatrick présente,—Réponse à ordre du 27 février 1905,—Etat indiquant les causes portées devant la Cour de l'Echiquier du Canada en vertu de sa juridiction en Amirauté depuis que l'Acte d'Amirauté de 1891 est venu en force, donnant par district,—

1. Le nombre de causes instituées ?
2. (*a*) Le nombre de demandes interlocutoires, et (*b*) de procès ;
3. Les montants compris dans les causes.

La Chambre continue alors la discussion de la motion de Sir Wilfrid Laurier,—Que le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois,—et de l'amendement de M. Borden (Carleton).

Et le débat se continuant,—il est ajourné sur motion de M. McCarthy (Simcoe).

La Chambre alors s'ajourne à 2.10 a.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Lancaster*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Dans quelles circonstances certains terrains de valeur situés au sud et à proximité de New-Westminster ont-ils été vendus à T. W. Patterson au prix de $10.10 l'acre ?

2. Pour quel motif l'annonce de vente ou la carte des terrains indiquent-elles que ces terrains devaient être vendus à T. W. Patterson ?

3. Le gouvernement ou le département savaient-ils que ces terrains valaient soixante ou quatre-vingts piastres l'acre ?

4. Le gouvernement ou le département ont-ils été informés par quelqu'un de New-Westminster que ces terrains avaient de la valeur ?

5. Pourquoi la vente n'a-t-elle pas été annoncée dans les journaux ?

6. Le gouvernement ou le département ont-ils donné instructions à l'agent des terres fédérales à New-Westminster de faire la vente dans l'étage supérieur de son bureau au lieu de la faire dans un endroit public ?

7. Le gouvernement ou le département savaient-ils que ces terrains avaient été occupés depuis quarante ans par un nommé Herring ?

M. *Worthington*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Des soumissions ont-elles été demandées pour le transport des malles entre Melbourne, province de Québec, et Melbourne-en-haut ?

2. Combien de soumissions ont été reçues, et de qui ?

3. Quels étaient les montants mentionnés dans les diverses soumissions, laquelle a été acceptée et quelles étaient les cautions ?

4. Quel était le prix stipulé dans le contrat précédent pour ce service, et à qui a-t-il été payé ?

M. *Worthington*—Lundi prochain—QUESTION—Le gouvernement se propose-t-il de fournir un bureau de poste convenable au village de Lennoxville ? Et, dans ce cas, quand ?

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Vendredi, 7 avril.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
30	Ordres Permanents	10.30 a.m.
30	Comité spécial sur les Téléphones	11 a.m.
	Mardi, 11 avril.	
30	"Débats"	10.30 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Mercredi, 12 avril.	
32	Banques et Commerce	11 a.m.

No 60.

OTTAWA, JEUDI, 6 AVRIL 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. Dawson

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Ro

1905

Nº 61.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI, 7 AVRIL 1905.

Prières.

Six pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Nathaniel B. Allen et autres, de Grey-Est; de John Mackay et autres, de Simcoe-Nord; de William Barnett et autres, de Perth-Nord; de Matthew Wilcox et autres, de Hastings-Nord; et de Charles A. Gardener et autres, de Hastings-Est, tous de l'Ontario; de Isaac McLeod et autres, de la cité et du comté de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick; de John R. Carphin et autres, de Winnipeg; et du révérend G. Wilson et autres, de Portage-la-Prairie, tous du Manitoba; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires.

De N. S. Doherty et un autre, de Simcoe-Nord; de J. A. Connell et autres, de Hastings-Est; de Samuel Quinn et autres, de Renfrew-Nord; de George Staples et autres, du comté de Durham; et de Thomas Richardson et autres, de Kent-Ouest, tous de l'Ontario; de J. E. Keeler et autres, de Qu'Appelle, Territoires du Nord-Ouest; et de John Macdougall et autres, du comté de Queen, Ile du Prince-Edouard; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires, et quant à la langue officielle qui doit être employée dans la législature et dans les tribunaux.

Des ministres et des laïques de l'Eglise Méthodiste du district de Montréal; demandant que l'article concernant les écoles séparées dans les bills établissant les nouvelles provinces de l'Ouest, ne devienne pas loi.

M. Macpherson, du comité des Ordres Permanents, présente le quatorzième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés relativement aux pétitions suivantes, savoir :—

De la compagnie dite *Vancouver and Coast-Kootenay,* pour la prolongation du délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa ligne ferrée.

De O. Durocher et autres, pour une charte sous le nom de L'Union Saint-Joseph du Canada.

Votre comité a examiné la pétition de la compagnie dite *Montreal Terminal Railway Company,* pour certains amendemnts à sa charte, et il trouve que les avis publiés sont irréguliers.

Votre comité a aussi examiné les requêtes suivantes demandant l'autorisation de présenter une pétition pour bill privé, nonobstant l'expiration du délai fixé pour présenter de semblables pétitions, et il recommande que la permission nécessaire soit accordée dans chaque cas, savoir :—

De William Galliher, M.P., au nom de la compagnie dite *North-West Coal and Coke Company,* pour changer le nom de la dite compagnie en celui de *Great West Railway Company.*

De John Hendry, au nom de la compagnie dite *Vancouver, Victoria and Eastern Navigation Company,* pour enlever certains doutes quant à la validité des pouvoirs de la dite compagnie comme corporation.

De Robert Irving, au nom de la Compagnie du chemin de fer de Kaslo et Lardo-Duncan, pour prolonger le délai fixé pour commencer et achever sa ligne ferrée.

Comme le délai fixé pour présenter des bills privés est expiré, votre comité recommande que la partie de la règle 49 qui limite le temps pour présenter des bills privés soit suspendue au sujet des bills qui suivent :—

Vancouver and Coast-Kootenay Railway Company.

L'Union Saint-Joseph du Canada.

Sir William Mulock, du comité spécial chargé de faire une enquête sur les divers systèmes de téléphones en usage en Canada ou ailleurs, présente le second rapport de ce comité, demandant l'autorisation de siéger pendant les séances de la Chambre.

Sur motion de M. Sinclair, il est ordonné,—Que les honoraires et frais payés pour le Bill (No 123) Acte concernant le Conseil du collège presbytérien, Halifax, soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction, conformément à la recommandation contenue dans le septième rapport du comité des Bills Privés.

M. Macpherson propose,—Que la partie de la règle 49 qui limite le temps pour recevoir des pétitions pour bills privés soit suspendue au sujet de la pétition de la *North-West Coal and Coke Railway Company,* présentée ce jour, conformément à la recommandation contenue dans le quatorzième rapport du comité des Orders Permanents, et que la dite pétition soit reçue et lue sans délai.—Adopté.

La dite pétition est, en conséquence, lue et reçue, et elle est comme suit :—

De la *North-West Coal and Coke Railway Company*; pour un acte changeant le nom de la compagnie en celui de *Great West Railway Company,* et prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée.

Sur motion de M. Macpherson, la partie de la règle 49 qui limite le temps pour présenter des bills privés, est suspendue au sujet des bills suivants :—

Bill concernant la compagnie dite *Vancouver and Coast-Kootenay Railway Company,*—et bill constituant en corporation L'Union Saint-Joseph du Canada, conformément à la recommandation contenue dans le quatorzième rapport du comité des Ordres Permanents.

M. Macpherson présente alors un bill (No 131) Acte concernant la compagnie dite *The Vancouver and Coast-Kootenay Railway Company*,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Calvert, le Bill F (No 130) du Sénat, intitulé: " Acte pour faire droit à Jane Marie Fitz-Simons ", est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Greenway, le second rapport du comité d'Agriculture et de Colonisation, est adopté.

Sur motion de Sir William Mulock, le second rapport du comité spécial des Téléphones, est adopté.

M. Brodeur met devant la Chambre,—Rapport, relevés et statistiques du Revenu de l'intérieur du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1904. Partie III.—Falsification des substances alimentaires.

Sir Wilfrid Laurier présente,—Réponse à ordre du 13 mars 1905,—Copie de toute correspondance entre le département de l'Intérieur et Robert Buchanan, Peter Veregin, Simeon Rieben et le Bureau des terres fédérales à Yorktown, ou autres, concernant la réclamation produite par Ivan Shukin pour le titre du quart nord-ouest de la section 23, township 31, rang 6, 2me méridien ouest, et tous procédés d'annulation en rapport avec la dite propriété.

La Chambre reprend la discussion de la motion de Sir Wilfrid Laurier,—Que le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois,—et de l'amendement de M. Bordeu (Carleton).

Et le débat se continuant ;

A 6 p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

Le Bill (No 45) Acte concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, est de nouveau délibéré en comité général.

Et l'heure consacrée aux bills privés en vertu de la règle 19 étant expirée,—M l'Orateur reprend le fauteuil.

La Chambre continue alors la discussion de la motion de Sir Wilfrid Laurier,—Que le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois,—et de l'amendement de M. Borden (Carleton).

SAMEDI, 8 avril 1905.

Et le débat se continuant,—il est ajourné sur motion de M. Pringle.

Un message est reçu du Sénat adoptant, sans amendement, les bills suivants, savoir :—

Bill (No 49) Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie *The Century*.

Bill (No 98) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Imperial Guarantee and Accident Insurance Company of Canada*.

Bill (No 93) Acte concernant le Grand conseil de l'Association catholique de bienfaisance mutuelle du Canada.

Bill (No 105) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Ontario Fire Insurance Company.*

Bill (No 82) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Annuity Company of Canada.*

La Chambre alors s'ajourne à 1 a.m., jusqu'à lundi prochain.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTION.

M. *Martin* (Queen)—Lundi prochain—QUESTION—

1. La somme de $11,246.81 mentionnée à la page 16, partie II, du rapport du ministre des Travaux publics pour 1904, comme ayant été dépensée pour la jetée de Lambert, Ile du Prince-Edouard, a-t-elle été payée pour des travaux réellement exécutés ?

2. Par qui, et quand ces travaux ont-ils été faits ?

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 11 avril.	
30	"Débats"	10.30 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Mercredi, 12 avril.	
32	Banques et Commerce	11 a.m.
30	Bills Privés	11 a.m.
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.

No 61.

OTTAWA, VENDREDI, 7 AVRIL 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 62.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI, 10 AVRIL 1905.

PRIÈRES.

Six pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De George Venderbrugh et autres, de Huron-Ouest; de George B. Brown et autres, du comté de Lincoln; de Robert Tysie et autres, de Lanark-Sud; de Henry Love et autres, de Grey-Est; de Robert Brigham et autres, de Grey-Sud; de Robert Fergusoa et autres, de Huron-Est; du Bureau des directeurs et des diacres de l'Eglise Baptiste de Portage-du-Rat; de W. McKnight et autres, de Utterson, Muskoka, tous de l'Ontario; de Marshall Everett et autres, de Grand-Falls; de John Cadman et autres, de Westmoreland; de A. H. Akerley et autres, du comté de Sunbury et Queen; et de Frank A. Acton et autres, de Carleton, tous du Nouveau-Brunswick; de John Hannah et autres, de Killarney, Manitoza; de E. H. Hicks et autres; et de J. G. A. Belyea et autres; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires.

De Robert Douglas et autres, de Goderich et autres lieux, Huron-Ouest; de W. J. Scott et autres, de Grey-Sud; de Charles R. Morrow et autres, du comté de Halton; de Elliott Edward et un autre, de Oakley, Muskoka, tous de l'Ontario; et de Allan Ward et autres, de la L. O. L. de Boyne-Water, No 54, Williamsburg, comté d'York, Nouveau-Brunswick; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires, et quant à la langue officielle qui doit être employée dans la législature et dans les tribunaux.

De S. Caswell et autres, de Saskatchewan, Territoires du Nord-Ouest; demandant que le Parlement, en accordant l'autonomie aux nouvelles provinces, leur donnent le contrôle absolu en ce qui regarde l'éducation et les terres publiques.

De l'Alliance Internationale de l'union des ouvriers en tôle, union locale No 31, de Winnipeg, Manitoba; demandant que les propriétés de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique dans les Territoires du Nord-Ouest ne soient pas exemptes du paiement des taxes.

Sur motion de Sir William Mulock, il est ordonné,—Que MM. Miller et Lewis soient ajoutés au comité spécial chargé de s'enquérir des divers systèmes de téléphones en opération en Canada ou ailleurs, et de faire rapport.

M. Emmerson présente un bill (No 132) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer de l'Etat,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu avis d'une vacance survenue dans la représentation du district électoral d'Edmonton, par suite de l'acceptation d'une charge salariée sous la Couronne, savoir : la charge de ministre de l'Intérieur, par Frank Oliver, écr, député du dit district électoral, et qu'il a adressé son mandat au greffier de la Couronne en chancellerie, lui enjoignant de préparer un nouveau bref d'élection pour le dit district électoral.

Un message est reçu du Sénat, avec le bill suivant de Leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill N (No 133) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la *Citizens' Bank of Canada*".

La Chambre reprend ses délibérations en comité général sur le Bill (No 45) Acte concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, lequel est rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 46) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, et remis pour troisième lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois et passés, savoir :—

Bill (No 71) Acte concernant le chemin de fer Grand Nord du Canada.

Bill (No 62) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton, Yukon et Pacifique.

Le Bill (No 79) Acte concernant le chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo, est délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois et passé.

Le Bill B (No 127) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à James Arthur Pryor", est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois sur division, et passé.

Sur motion de M. Calvert, il est résolu,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat, pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial du Sénat, auquel a été référé le bill qui précède.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois et passés, savoir :—

Bill (No 123) Acte concernant le Conseil du collège presbytérien, Halifax.

Bill (No 39) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Niagara à Sainte-Catherine et Toronto.

Bill (No 110) Acte concernant la compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company.*

Bill (No 58) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord.

Bill (No 111) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Saskatchewan Bridge Company.*

L'amendement fait par le Sénat au bill (No 20) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Moose-Jaw and Edmonton Railway Company,* est pris en considération et adopté.

Avec le consentement de la Chambre, M. Porter propose,—Que les bills et ordres publics soient maintenant appelés.—Adopté.

Le Bill (No 66) Acte modifiant le Code criminel, 1892, au sujet des appels sur certaines convictions par voie sommaire, est lu pour la seconde fois et délibéré en comité général ;

MARDI, 11 avril 1905.

Et sur rapport de progrès,—le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 12.05 a.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Roche* (Marquette)—Mercredi prochain—QUESTION—Quel montant total a été payé par tous les départements de ce gouvernement à la Compagnie d'imprimerie Logberg, Winnipeg, chaque année, depuis le 1er janvier 1898 jusqu'au 1er janvier 1905 ?

M. *McLean* (Queen)—Mercredi prochain—QUESTION—

1. James Power, maître de poste à Wheatley-River, I.P.-E., a-t-il été destitué ? Dans l'affirmative, sur quelle recommandation et pour quel motif ?
2. Des plaintes ont-elles été portées contre lui pour incapacité ou autrement ?
3. Quel est son remplaçant, et qui a recommandé ce dernier ?
4. Quelle est la date de la nomination de James Power ? Et quelle est la date de sa destitution ?
5. Le Gouverneur en conseil ou le ministre des Postes ont-ils reçu une ou plusieurs pétitions demandant la réinstallation du dit James Power ?
6. Quelles mesures, s'il en est, ont été prises à la suite de ces pétitions ?
7. Une enquête a-t-elle été ordonnée ou doit-elle être faite à ce sujet ?

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 11 avril.	
32	"Débats"	10.30 a.m.
30	Comité spécial des Téléphones publics	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Mercredi, 12 avril.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
30	Bills Privés	11 a.m.
32	Banques et Commerce	11 a.m.

No 62.

OTTAWA, LUNDI, 10 AVRIL 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 63.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI, 11 AVRIL 1905.

PRIÈRES.

Six pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Sur motion de M. Barr, le Bill N (No 133) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la *Citizens' Bank of Canada*", est lu pour la première fois, et référé au comité des Ordres Permanents.

M. Préfontaine présente,—Réponse à ordre du 6 mars 1905,—Etat faisant connaître le nombre et la situation, le coût et les recettes des établissements frigorifiques en Canada pour la conservation de la boitte, et copie certifiée des rapports de tous ces établissements depuis 1900. Aussi, les noms et les salaires de tous les surintendants, officiers et gardiens des dits établissements, et le nombre de livres des différentes espèces de poissons qui y sont emmagasinés, la quantité de boitte tirée de ces établissements par des pêcheurs pour leur usage, et les noms de ces pêcheurs. Aussi, tous renseignements de nature à faciliter une étude complète de la question des établissements frigorifiques aidés par le gouvernement.

La Chambre continue alors la discussion de la motion de Sir Wilfrid Laurier,—Que le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois,—et de l'amendement de M. Borden (Carleton).

Et le débat se continuant,—il est ajourné sur motion de M. Alcorn.

La Chambre alors s'ajourne à 11.38 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Ganong*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Heber W. Ryan a-t-il un emploi sur les chemins de fer de l'Etat ? Dans l'affirmative, depuis combien de temps est-il au service du gouvernement ?
2. Quelles sont ses fonctions ?
3. Quel salaire reçoit-il ?

M. *Costigan*—Jeudi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick ou aucun de ses membres et le gouvernement fédéral contre la passation du Bill (No 101) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Winding Ledges Power and Boom Company*.

M. *Fitzpatrick*—Jeudi prochain—BILL intitulé: "Acte pour faire droit à Edward Norman Lewis, M.P.".

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mercredi, 12 avril.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
30	Bills Privés	10.30 a.m.
62	Sous-comité sur le Bill (No 81) Acte concernant la Cie du chemin de fer de la Rivière Ottawa	10.30 a.m.
32	Banques et Commerce	11 a.m.
30	Comité spécial des Téléphones publics	11 a.m.
	Jeudi, 13 avril.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

N° 64A

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

LIVRE D'ARBAUX

OTTAWA

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON

IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI

1908

No 63.

OTTAWA, MARDI, 11 AVRIL 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 64.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI, 12 AVRIL 1905.

Prières.

Cinq pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De A. N. Broddy et autres, du comté de Peel; et de James A. Simpson et autres, d'Algoma-Est, tous de l'Ontario; de James H. Lowe et autres, de Winnipeg; et de Andrew Boyd et autres, de Marquette, tous du Manitoba; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires.

De Thomas Robinson et autres, du township de Mills, Manitoulin, Ontario; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires, et quant à la langue officielle qui doit être employée dans la législature et dans les tribunaux.

De Philip Rodenbush et autres, de Qu'Appelle, Territoires du Nord-Ouest ; demandant que le Parlement, en accordant l'autonomie aux nouvelles provinces, leur donne le contrôle absolu en ce qui regarde l'éducation et les terres publiques, et que les terres du chemin de fer du Pacifique Canadien ne soient pas exemptées de taxes.

De l'Union internationale des briqueteurs et maçons, No 1, Manitoba; demandant que les propriétés de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique dans les Territoires du Nord-Ouest ne soient pas exemptes du paiement des taxes.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en chancellerie un certificat de l'élection de Edmund Bristol, écr, pour le district électoral de Toronto-Centre.

M. Lavergne (Drummond et Arthabaska) (pour M. Gervais) présente un bill (No 134) Acte constituant en corporation l'association dite *Provident Savings Association* (à responsabilité limitée),—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

M. McKenzie (Bruce), du comité d'Agriculture et de Colonisation, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Des plaintes répétées et urgentes ont été portées devant le comité à l'effet que les fermiers d'Ontario sont gênés dans l'exportation de leurs produits et que leurs profits sont diminués dans une mesure correspondante par les taux différentiels imposés par les chemins de fer canadiens entre différentes localités du Canada; et aussi par le fait que ces mêmes chemins qui traversent le territoire des Etats-Unis accordent aux fermiers de ce dernier pays des tarifs bien plus avantageux que ceux accordés aux fermiers du Canada pour le parcours de distances similaires.

Le comité a jugé à propos de nommer un sous-comité pour s'enquérir de ces plaintes, avec pouvoir d'appeler les témoins nécessaires pour élucider ces faits, vu que le comité se proposait de recommander que la question fût référée à la Commission des chemins de fer du Canada dans le cas où les dites plaintes seraient suffisamment prouvées.

Le sous-comité ayant fait au comité un rapport appuyé par la preuve contenue dans les diverses annexes ci-jointes comme formant partie essentielle du dit rapport, et le comité ayant pris en considération le dit rapport et ses annexes, l'a adopté comme son propre rapport, et le soumet, comme tel, à la considération de la Chambre, comme suit :—

Bétail sur pied.

Chargements, par voie du Grand-Tronc, de bestiaux venant des Etats-Unis.

Le tarif I.C.C. No A-708 indique les taux imposés pour les bêtes à cornes, les moutons et les porcs, expédiés de Bancroft, Belsay,, Duffield et autres points, à New-York, Boston et Montréal.

Chargements de bestiaux expédiés dans l'Ontario par voie du Grand-Tronc.

Le tarif E-54 indique les taux imposés entre des points dans l'Ontario, savoir : Sarnia, Windsor, Ridgetown, Thamesville, Stratford, Lucknow, Bothwell, London, Listowell et autres points, et New-York, Boston et Montréal.

Le tarif (Grand-Tronc) I.C.C. No A-748 indique les taux pour parcours partiel imposés pour les chevaux, bêtes à cornes, moutons et porcs dans les Etats-Unis.

Le tarif, par mille, (C.A.R.) pour les bestiaux, C.R.C. No 1 indique les taux imposés pour des expéditions similaires en Canada.

Le tarif (M.C.R.R.) C.R.C. No 409 indique les taux pour les bestiaux expédiés des Etats-Unis aux ports de mer.

Le tarif (G.T.R.) C.R.C. No W-8 indique les taux pour les bestiaux expédiés des Etats-Unis aux ports de mer.

Le tarif (G.T.R.) C.R.C. No 54 indique les mêmes taux. La comparaison entre les tarifs ci-dessus fera voir la différence considérable en faveur du fermier américain.

Les tarifs ci-dessus démontreront que les taux imposés sur le territoire des Etats-Unis à partir de points sous le contrôle exclusif du Grand-Tronc, sont bien plus bas qu'à partir de points sur leur ligne en Canada. Ceci s'applique aux transports locaux ou pour l'exportation; par exemple, les taux depuis Chesterfield, Mount-Clemens, Lennox, New-Haven, etc., pour les bestiaux pour exportation sont de 22 centins, tandis que de Sarnia, Windsor, London, etc., ils sont de 25 centins par 100 livres. Pour les transports locaux, la différence est bien plus forte.

Grains et leurs produits.

Le tarif (G.T.R.) No B-12 indique les taux pour les grains et leurs produits expédiés à New-York, Boston, Philadelphie et Montréal.

Le tarif supplémentaire (C.R.C.) No 81, le tarif (G.B.J.) No 16, le tarif (G.B.J.) No 17 indiquent les taux imposés pour transports locaux en Canada.

Le tarif (C.R.C.) No W-48—Taux pour les produits de grains vers des points sur le littoral maritime pour transports locaux et pour exportation, (G.T.D.) No 859 indique les taux locaux pour les grains et leurs produits dans les Etats-Unis.

Pour les grains et leurs produits, les taux à partir de points dans les Etats-Unis sont très bas comparés aux taux similaires en Canada, plus particulièrement lorsqu'ils sont pour la consommation locale ou pour exportation par voie des Etats-Unis.

Le tarif à partir de Chesterfield, Lennox, Mount-Clemens, New-Haven, etc., dans les Etats-Unis, pour les grains exportés est de deux centins, et de onze centins pour les produits du grain.—Le tarif local serait de 13½ centins jusqu'à New-York et de 15½ centins jusqu'à Montréal qui est plus rapproché. En territoire canadien, les taux seraient, pour exportation de Windsor, Sarnia à 500 milles vers l'est, 13½ centins et au-dessus, tandis que pour le transport depuis Windsor et autres points intermédiaires jusqu'à Montréal, le tarif serait de 19 centins, ou 5½ centins au-dessus du tarif de New-York.

Beurre, œufs et fromage.

Le tarif (G.T.R.) G.D. No 57 indique les taux imposés en Canada pour l'exportation seulement.

Le tarif R.R.G.B. No 12, sur les marchandises en général exportées du Canada aux ports de mer indique les taux depuis des points dans les Etats-Unis jusqu'aux ports de mer.

Le tarif C.R.C. No W-17 indique les taux depuis des points dans les Etats-Unis jusqu'à la mer, comme taux spéciaux.

Le tarif C. R. C. No E-196, même chose.

Le tarif G.J. No 20 indique les taux en cours pour le beurre, les œufs et le fromage depuis divers points dans l'Ontario jusqu'à la mer.

En comparant les tarifs ci-dessus, l'on verra que pour la consommation locale dans les Etats-Unis, le fromage est transporté à une distance de 382 milles pour 23½ centins, tandis que le tarif pour 400 milles en Canada est de 36 centins, ou 12½ centins par 100 livres en faveur des producteurs des Etats-Unis. L'on constatera aussi que de Lucknow, Listowell, Palmerston et autres points voisins, il est imposé 7 centins de plus par 100 livres que de London, Ingersoll et Woodstock à Montréal. Non seulement les taux sont élevés, mais on ne fait aucune différence pour des chargements entiers de wagons, malgré le développement énorme du trafic.

Marchandises en général.

Le tarif C.R.C. No W-17 indique les taux pour les marchandises expédiées du territoire des Etats-Unis à la mer, et aussi de points en Canada. Les distances ne sont pas prises en considération.

Fèves.

Nous désirons aussi attirer l'attention du comité sur le fait qu'il y a des taux spéciaux pour les fèves au lieu de les tarifer comme les produits de grains; leur poids est le même, elles sont expédiées de la même manière et leur valeur est, en général, la même que celle du blé.

Le tarif G.D. No 57 indique que les taux pour les produits des salaisons et les établissements de conserves sont très élevés, et que l'on ne tient pas compte des distances.

Tan.

Le tarif (Ottawa, Arnprior et Parry-Sound) donne les taux pour le tan. Il est très élevé.

Nous désirons aussi attirer l'attention du comité sur le fait que les taux pour les marchandises importées sont de 50 à 60 pour 100 moindres en Canada que pour les exportations, tandis qu'aux Etats-Unis, les importations et les exportations sont sur le même pied. Nous pourrions nous étendre davantage sur ce sujet, mais il est plus à l'avantage du but que nous avons en vue de signaler nombre de cas qui font voir la différence entre les taux accordés aux Américains et ceux accordés aux Canadiens. Il ne semble pas équitable de favoriser ceux qui n'ont contribué en rien à la construction de nos routes nationales; mais, cependant, non seulement des taux moins élevés leur sont accordés pour leurs produits, mais en outre ils taxent lourdement nos voies ferrées.

Le comité recommande que ce rapport, avec ses annexes, soit référé à la Commission des chemins de fer du Canada pour qu'elle le prenne en considération et qu'elle agisse sans délai.

(*Pour les annexes à ce rapport, voir appendice du Journal, No 2.*)

M. Belcourt, du comité des Banques et du Commerce, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill (No 84) Acte concernant la Compagnie de prêt et d'épargne de Huron et Erié.

Bill (No 108) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Western Life Insurance Company.*

Bill (No 124) Acte concernant la banque dite *The Farmers' Bank of Canada.*

M. Ross (Yale) propose,—Que la partie de la règle 49 qui limite le temps pour recevoir des pétitions pour bills privés soit suspendue au sujet de la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Kaslo à Lardo-Duncan, présentée ce jour, conformément à la recommandation contenue dans le quatorzième rapport du comité des Ordres Permanents, et que la dite pétition soit reçue et lue sans délai.—Adopté.

La dite pétition est, en conséquence, lue et reçue, et elle est comme suit :—

De la Compagnie du chemin de fer de Kaslo à Lardo-Duncan, pour un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne.

M. Fielding soumet à la Chambre,—Listes des actionnaires des banques chartées du Canada, à la date du 31 décembre 1904.

M. Préfontaine présente les réponses suivantes :—

Réponse à adresse du 20 février 1905,—Copie de toute correspondance, télégrammes, rapports, écrits, documents, mémoires, arrêtés du conseil ou renseignements, manuscrits ou imprimés de toute espèce non encore soumis à la Chambre qui ont été échangés entre le gouvernement du Canada ou aucun de ses membres ou officiers et le gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard ou aucun de ses membres ou officiers, se rapportant en quelque manière à la demande produite par la dite province pour avoir sa quote-part de l'indemnité fixée par la sentence arbitrale de la Commission des pêcheries de Halifax.

Réponse à ordre du 20 février 1905,—Copie de toute correspondance entre le département de la Marine et des Pêcheries et M. A. E. Dyment, M.P., et aussi entre le dit département et le ci-devant commissaire des pêcheries pour Ontario (l'honorable M. Latchford) au cours des quatre dernières années, au sujet de l'octroi de licences pour faire la pêche avec des rets à enclos à l'est de Little-Current, île Manitouline, à M. T. H. Jackman, de Killarney, Ontario.

Réponse à ordre du 27 mars 1905,—Copie de toute correspondance entre le ministre de la Marine et des Pêcheries ou aucun officier de son département, et M. George S. Greene, junior, de New-York, concernant les hangars à marchandises en acier du havre de Montréal, et du rapport du dit George S. Greene, junior, sur les plans qui lui ont été soumis pour son opinion.

M. Emmerson présente,—Réponse à ordre du 13 février 1905,—Etat indiquant séparément le montant dépensé par le gouvernement fédéral depuis le 1er juillet 1873, pour construire, équiper et subventionner les chemins de fer et les canaux du Canada, a valeur des terres données à titre de subventions, sur le pied de une piastre l'acre, et l'estimation des obligations totales contractées par le Canada pour la construction du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique. Aussi, état indiquant séparément la partie des dites dépenses qui ont été faites ou qui sont à faire, comme susdit, pour les chemins de

fer et canaux, dans chaque province du Canada et les Territoires du Nord-Ouest, en en déduisant les sommes qui ont pu être portées au débit d'aucune des dites provinces ou des dits Territoires du Nord-Ouest dans le compte de leur dette envers le gouvernement du Canada.

M. Galliher propose,—Que suivant la recommandation contenue dans le quatorzième rapport du comité des Ordres Permanents, la partie de la règle 49 qui limite le temps pour recevoir des pétitions en obtention de bills privés soit suspendue au sujet de la pétition de la compagnie dite *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company*, présentée ce jour, et qu'elle soit lue et reçue sans délai.—Adopté.

La dite pétition est, en conséquence, lue et reçue, et elle est comme suit :—

De la compagnie dite *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company*, pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses entreprises, et à d'autres fins.

La Chambre reprend la discussion de la motion de Sir Wilfrid Laurier,—Que le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois,—et de l'amendement de M. Borden (Carleton).

Et le débat se continuant ;

A 6 p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

Le Bill (No 46) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien est lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 131) Acte concernant la compagnie dite *The Vancouver and Coast-Kootenay Railway Company*, est lu pour la seconde fois, et référé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Le Bill F (No 130) du Sénat, intitulé: " Acte pour faire droit à Jane Marie Fitz-Simons ", est lu pour la seconde fois, et référé au comité des Bills Privés.

La Chambre continue alors la discussion de la motion de Sir Wilfrid Laurier,—Que le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois,—et de l'amendement de M. Borden (Carleton).

Et le débat se continuant,—il est ajourné sur motion de M. Fisher.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir :—

Bill (No 74) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et de l'Alberta-Nord.

Bill (No 88) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Athabaska Northern Railway Company*.

Bill (No 109) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson au Pacifique.

Bill (No 118) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Alberta.

Bill (No 91) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami, et à l'effet d'en changer le nom en celui de *The Ontario Northern and Timagami Railway Company*.

Bill (No 96) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud.

Bill (No 100) Acte concernant la compagnie dite *The Guelph and Georgian Bay Railway Company.*

Bill (No 117) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Athabaska Railway Company.*

La Chambre alors s'ajourne à 11.30 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *McKenzie* (Bruce)—Vendredi prochain—Proposera,—Que le troisième rapport du comité d'Agriculture et de Colonisation soit adopté en ce qui a trait à la recommandation du comité de référer le dit rapport à la Commission des chemins de fer du Canada.

M. *Fisher*—Vendredi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la constitution d'associations de livres de généalogie du bétail".

AFFICHAGE DE BILLS PRIVES.

Les bills suivants ont, ce 12 avril, été affichés comme devant être pris en considération par les comités qui suivent, savoir :—

COMITÉ DES CHEMINS DE FER, CANAUX ET TÉLÉGRAPHES :

Mercredi prochain, le 19 avril, ou après :

Bill (No 131) Acte concernant la compagnie dite *The Vancouver and Coast-Kootenay Railway Company.*

COMITÉ DES BILLS PRIVÉS :.

Vendredi prochain, le 14 avril, ou après :

Bill F (No 130) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Jane Marie Fitz-Simons".

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Jeudi, 13 avril.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
30	Comité spécial des Téléphones publics	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Vendredi, 14 avril.	
30	Comité spécial des Téléphones publics	11 a.m.

No 64.

OTTAWA, MERCREDI, 12 AVRIL 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. Dawson
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 65.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI, 13 AVRIL 1905.

PRIÈRES.

Dix pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De William Taylor et autres, de York-Nord, Ontario; de G. Bayard Slipp et autres, de Hampstead, comté de Quen; et de George Robinson et autres, des comtés de Sunbury et Queen, tous du Nouveau-Brunswick; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires.

De J. Gaetz et autres, d'Annapolis, Nouvelle-Ecosse; demandant que le Parlemnt ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires, et quant à la langue officielle qui doit être employée dans la législature et dans les tribunaux.

Edmund Bristol, écr, député du district électoral de Toronto-Centre, ayant préalablement prêté le serment requis par la loi et signé le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

M. Hyman, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le dix-septième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et il a décidé d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill (No 112) Acte concernant la compagnie dite *The Hamilton, Galt and Berlin Railway Company* ;

Bill (No 81) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rivière Ottawa, et à l'effet de changer son nom en celui de *Central Trunk Railway Company* ;

Bill (No 90) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo ;

Bill (No 65) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James ;

Bill (No 75) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Battleford au lac Lenore ; et

Bill (No 92) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à New-York.

M. Demers (Saint-Jean et Iberville), du comité des Bills Privés, présente le huitième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération le Bill A (No 126) du Sénat, intitulé : " Acte pour faire droit à Edward Albert Murphy ", et il a décidé d'en faire rapport, sans amendement.

Il a aussi pris en considération le Bill (No 107) Acte concernant un certain brevet d'invention de Céleste Joly, et il a décidé de le rapporter avec des amendements.

Les promoteurs du Bill (No 101) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Winding Ledges Power and Boom Company*, ayant exprimé leur intention de ne point procéder plus loin avec cette mesure pendant la présente session, votre comité recommande que le dit bill soit retiré, et que les honoraires payés à son sujet soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction.

M. Gervais, du comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des débats de cette Chambre pendant la présente session, présente le second rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité recommande que chaque volume des Débats contienne le même nombre de pages que l'an dernier, savoir : 1,000 pages, avec un index général pour toute la session à la fin de chaque volume au lieu d'un index renfermant seulement le contenu du volume.

Sur motion de M. Demers (Saint-Jean et Iberville), il est ordonné,—Que le Bill (No 101) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Winding Ledges Power and Boom Company*, soit retiré, et que les honoraires payés à son sujet soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction, conformément à la recommandation contenue dans le huitième rapport du comité des Bills Privés.

M. Bennett propose,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.—Rejeté.

La Chambre continue alors la discussion de la motion de Sir Wilfrid Laurier,—Que le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois,—et de l'amendement de M. Borden (Carleton).

Et le débat se continuant,—il est ajourné sur motion de M. Bruneau.

Un message est reçu du Sénat, adoptant le Bill (No 102) Acte concernant certain brevet de la *Gold Medal Furniture Manufacturing Company* (à responsabilité limitée), sans amendement.

Et aussi, avec les bills suivants de Leurs Honneurs, auxquels le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill G (No 135) du Sénat, intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental ".

Bill H (No 136) du Sénat, intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Anthracite Coal Railway Company* ".

Bill R (No 137) du Sénat, intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's-Falls et Ottawa.

Bill S (No 138) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de Montréal, et à l'effet d'en changer le nom en celui de *The Montreal Bridge and Terminal Company*".

La Chambre alors s'ajourne à 11 a.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

ERRATUM.

Dans les Procès-verbaux d'hier, page 464, le Bill (No 104) Acte concernant la banque dite *The Northern Bank*, a été omis par erreur dans le quatrième rapport du comité des Banques et du Commerce.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Foster*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quels ont été les montants reçus des chemins de fer étrangers pour usage de wagons, en vertu des arrangements actuels d'échange de wagons faits par l'Intercolonial pendant l'année expirée le 30 juin dernier ? Et quels montants ont été reçus des chemins de fer canadiens ?

2. Quels montants ont été payés à des chemins de fer étrangers par l'Intercolonial pendant la même période ? Et quels montants ont été payés aux chemins de fer canadiens ?

M. *Lefurgey*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le ministre de la Marine et des Pêcheries a-t-il reçu une pétition de certains voyageurs à destination de l'Ile du Prince-Edouard se plaignant d'avoir été détenus à Pictou 40 ou 50 jours parce que les steamers *Minto* et *Stanley* ne faisaient pas le service entre Pictou, N.-E., et Georgetown, I.P.-E., et demandant au gouvernement de leur rembourser leurs dépenses pour nourriture et logement pendant leur détention ?

2. Dans l'affirmative, est-ce l'intention du gouvernement d'accéder à leur demande ?

M. *Lefurgey*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Des explorations ou des forages ont-ils été pratiqués en vue de construire un quai à Howard's-Cove, lot 7, I.P.-E. ?

2. Est-ce l'intention du gouvernement de construire un quai en cet endroit ? Et, dans ce cas, quand ?

M. *Gauvreau*—Lundi prochain—QUESTION—

1. L'attention de l'honorable maître général des Postes a-t-elle été attirée sur ce qui a paru dans le *Daily Telegraph* et *Le Soleil*, de Québec, en date du 12 avril courant.

Le *Daily Telegraph* s'exprime ainsi :—

"ENVOI D'ARGENT PAR LA POSTE.

"Il y a à présent tant de moyens sûrs et faciles d'envoyer de l'argent par la poste qu'il est étonnant de voir le nombre de personnes qui persistent malgré tout à l'envoyer sous couvert de lettres ordinaires sans prendre la peine de les faire enregistrer. Très souvent, ces lettres sont perdues ou volées. Il est vrai que les voleurs sont presque toujours découverts et punis; mais bien que cela soit satisfaisant pour le public, il n'en va pas de même pour les perdants qui très souvent souffrent grandement de leur perte. La question se présente sous un autre aspect qui demande une sérieuse considération. Pendant que les autorités postales sont à rechercher les coupables, il arrive souvent que des employés honnêtes et d'une parfaite honorabilité sont mis en suspicion, et le fait, pour eux, de savoir qu'ils sont, pour ainsi dire, tenus sous une surveillance aussi dégradante, leur fait prendre en dégoût leur emploi et rend leur vie misérable. Il n'est certainement pas dans l'intérêt public qu'un pareil état de choses se continue plus longtemps, surtout quand il y a tant de moyens de faire ces envois en toute sûreté par lettre recommandée ou assurée ou par mandat-poste ou bon de poste. Le tarif pour ces divers modes d'expédition a été tellement réduit qu'il est à la portée de tous, et l'argent égaré peut toujours être recouvré. Nous ne pouvons comprendre pour quelles raisons les gens persistent à expédier leur argent par lettre ordinaire. Dans ces circonstances, nous prenons la liberté de suggérer à l'honorable ministre des Postes, qui a déjà fait tant

d'améliorations dans le service sous son contrôle, de faire comprendre au public qu'il ne sera pas fait de démarche spéciale pour retrouver les lettres ordinaires contenant de l'argent qui sont perdues ou volées, ou de présenter un bill pendant la présente session à l'effet d'imposer une amende à toute personne faisant un envoi d'argent dans une lettre ordinaire. Cette dernière mesure aurait le double effet de protéger le public et de rendre plus agréable la vie des employés honnêtes qui ont à souffrir du présent état de choses. Nous espérons que le ministre des Postes prendra la question en sérieuse considération, et nous recommandons fortement à nos lecteurs de ne jamais envoyer d'argent, quelque minime qu'en soit le montant, dans une lettre qui n'est pas recommandée, mais de faire ces envois par quelqu'une des méthodes sûres que nous avons indiquées ci-dessus."

Le *Soleil*, de Québec, à la même date, publie ce qui suit :—

"ENVOI D'ARGENT PAR LA POSTE.

"Un grand nombre de personnes ont la très mauvaise habitude d'envoyer de l'argent dans des lettres non recommandées. Plusieurs de ces lettres sont égarées ou volées. Les voleurs, il est vrai, finissent toujours par se faire pincer, mais en attendant l'heure rétributive, il arrive parfois que des soupçons planent sur des employés parfaitement honorables, et quand ceux-ci s'en aperçoivent, ils prennent en dégoût leur position et traînent une existence malheureuse.

"Il y a pourtant plusieurs modes sûrs d'expédition d'argent par la poste, tels que les lettres recommandées, les lettres assurées, les mandats et les bons de poste. Le tarif de ces différents modes a été considérablement réduit, afin d'engager le public à y recourir. Cependant, que de gens persistent encore à expédier de l'argent par lettres ordinaires !

"Nous prenons donc la liberté de suggérer à l'honorable ministre des Postes, qui a déjà apporté tant d'améliorations dans le service postal, de faire adopter, pendant la présente session, une loi imposant une amende aux personnes imprudentes, pour ne pas dire stupides, qui envoient de l'argent dans des lettres non recommandées. Cette loi aurait le double effet de protéger le public et de rendre la vie plus agréable aux employés honnêtes qui souffrent de ce déplorable état de choses.

"Nous espérons que notre suggestion sera prise en sérieuse considération par l'honorable ministre des Postes. En tout cas, nous conseillons à nos lecteurs de ne jamais envoyer d'argent, pas même la plus petite somme, dans une lettre non recommandée ou non assurée."

2. Est-il à la connaissance du département des Postes qu'une loi semblable à celle que demandent les articles en question existe actuellement en France et qu'elle se lit ainsi qu'il suit :—

"Est punie d'une amende de 50 à 500 francs (art. 9 des lois du 4 juin 1859 et 25 janvier 1873) 1° l'insertion de l'or, de l'argent, de bijoux et autres effets précieux dans les objets de correspondance; 2° l'insertion de billets de banque, de bons, chèques, coupons de dividende ou d'intérêts échus payables au porteur dans les lettres non soumises à la formalité du chargement ou de la recommandation."

3. Si oui, est-ce l'intention du département des Postes de passer une loi à cette session du Parlement calquée sur celle qui existe en France ou dans d'autres pays étrangers, pour la plus grande protection du public en général et des employés en particulier ?

Sir *Wilfrid Laurier*—Mardi prochain—Que lorsque cette Chambre s'ajournera mercredi prochain, elle restera ajournée jusqu'au mardi, 25 avril courant.

M. *Préfontaine*—Lundi prochain—BILL intitulé : "Acte modifiant l'Acte des Matelots".

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Vendredi, 14 avril.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
30	Ordres Permanents	10.30 a.m.
30	Comité spécial des Téléphones publics	11 a.m.
	Mardi, 18 avril.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

No 66

PROCÈS-VERBAUX

ET

DOCUMENTS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU

DOMINION DU CANADA

SESSION DE 1868

OTTAWA

Imprimé par S. B. Foster

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine

1868

No 65.

OTTAWA, JEUDI, 13 AVRIL 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 66.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI, 14 AVRIL 1905.

PRIÈRES.

Trois pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Matthew Murphy et autres, d'Algoma; du révérend John W. B. Page et autres, de Portage-du-Rat; et de Thomas A. Brown et autres, du township de Huntley, comté de Carleton, tous de l'Ontario; et de David S. Shaw et autres, de Qu'Appelle, Territoires du Nord-Ouest; demandant que les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest ne soient pas privées de leur liberté d'action dans les questions scolaires.

De G. A. Monroe et autres, de L.O.L., No 25, Newcastle-Bridge, comté de Queen, Nouveau-Brunswick; demandant que des écoles confessionnelles ne soient pas établies.

M. Gervais, du comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des débats de cette Chambre pendant la présente session, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité recommande que la règle qui exige que le rapport officiel des débats soit traduit en français d'après l'édition anglaise revisée, soit modifiée de manière que la traduction soit faite à l'avenir d'après l'édition anglaise quotidienne non revisée, c'est-à-dire d'après la copie fournie par les sténographes officiels.

M. Galliher, du comité des Ordres Permanents, présente le quinzième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés relativement aux bills suivants du Sénat qui lui ont été référés aux termes de la règle 57, savoir :—

Bill N (No 133) intitulé: "Acte concernant la *Citizens' Bank of Canada*".

Bill M (No 129) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant certains brevets de William A. Damen".

Votre comité a aussi pris en considération les pétitions suivantes et il constate que les avis, tout en étant publiés tel que requis par le règlement, n'ont pas cependant été publiés pendant tout le temps voulu; mais comme le délai sera pleinement expiré avant que les bills soient pris en considération par leurs comité respectifs, votre comité recommande qu'ils soient jugés suffisants, savoir :—

De la compagnie dite *North-West Coal and Coke Railway Company*, pour un acte à l'effet de changer son nom, et de prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée.

De la compagnie dite *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company*, pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses entreprises.

De la Compagnie du chemin de fer de Kaslo et Lardo-Duncan, pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement de ses travaux.

Comme le délai fixé pour présenter des bills privés est expiré, votre comité recommande que la partie de la règle 49 qui limite le temps pour présenter des bills privés soit suspendue au sujet des bills qui suivent :—

Bill concernant la compagnie dite *North-West Coal and Coke Railway Company*.

Bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Kaslo et Lardo-Duncan.

Sur motion de M. Galliher, il est ordonné,—Que les bills suivants du Sénat soient inscrits sur le feuilleton des ordres pour seconde lecture, lundi prochain, savoir :—

Bill N (No 133) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la *Citizens' Bank of Canada*".

Bill M (No 129) du Sénat, intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant certains brevets de William A. Damen".

Sur motion de M. Galliher, le Bill R (No 137) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's-Falls et Ottawa", est lu pour la première fois, et référé au comité des Ordres Permanents.

Sur motion de M. Galliher, le Bill G (No 135) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental", est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

M. Grant propose,—Que, conformément à la recommandation contenue dans le quinzième rapport du comité des Ordres Permanents, la partie de la règle 49 qui limite le temps pour présenter des bills privés, soit suspendue à l'égard des bills suivants :—

Bill concernant la compagnie dite *North-West Coal and Coke Railway Company*;

Bill concernant la compagnie dite *The Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company*; et

Bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Kaslo et Lardo-Duncan.—Adopté.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois et remis, pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre :—

Par M. Ross (Yale-Caribou):—Bill (No 139) Acte concernant la compagnie dite *The Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company*.

Par M. Galliher:—Bill (No 140) Acte concernant la compagnie dite *The North-West Coal and Coke Railway Company*, et à l'effet de changer son nom en celui de *The Great West Railway Company*.

Aussi,—Bill (No 141) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kaslo et Lardo-Duncan.

Sur motion de M. Piché, le Bill S (No 138) du Sénat, intitulé : " Acte concernant la Compagnie du pont de Montréal, et à l'effet d'en changer le nom en celui de *The Montreal Bridge and Terminal Company* ", est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Gervais, les second et troisième rapports du comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des débats de la Chambre pendant la présente session, sont adoptés.

M. Fitzpatrick présente un bill (No 142) Acte pour faire droit à Edward Norman Lewis, membre de la Chambre des Communes,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Sir Frederick Borden soumet à la Chambre,—Rapport du département de la Milice et de la Défense du Canada, pour l'année 1904.

La Chambre reprend la discussion de la motion de Sir Wilfrid Laurier,—Que le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois,—et de l'amendement de M. Borden (Carleton).

Et le débat se continuant ;

A 6 p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois et passés, savoir :—

Bill (No 104) Acte concernant la banque dite *The Northern Bank.*

Bill (No 81) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rivière Ottawa, et à l'effet de changer son nom en celui de *Central Trunk Railway Company.* (Titre changé en celui de Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rivière Ottawa, et pour changer son nom en celui de *The Central Railway Company of Canada.*)

Bill (No 90) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo.

Bill (No 65) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James.

Bill (No 75) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Battleford au lac Lenore.

Le Bill A (No 126) Acte pour faire droit à Edward Albert Murphy, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois sur division, et passé.

Sur motion de M. Grant il est résolu,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat, pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial du Sénat, auquel a été référé le bill qui précède.

Le Bill (No 107) Acte concernant un brevet de Céleste Joly, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et passé.

Le Bill (No 134) Acte constituant en corporation la *Provident Savings Association* (à responsabilité limitée), est lu pour la seconde fois, et référé au comité des Banques et du Commerce.

Le Bill (No 84) Acte concernant la Compagnie de prêt et d'épargne de Huron et Erié, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et passé.

La Chambre continue alors la discussion de la motion de Sir Wilfrid Laurier,—Que le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois,—et de l'amendement de M. Borden (Carleton).

Et le débat se continuant,—il est ajourné sur motion de M. Grant.

Un message est reçu du Sénat avec les bills suivants de Leurs Honneurs, auxquels le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill O (No 143) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Owen Sound and Meaford Railway Company*".

Bill I (No 144) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Fessenden Wireless Company of Canada*".

Sur motion de M. Telford, les deux bills qui précèdent sont lus pour la première fois, et référés au comité des Ordres Permanents.

La Chambre alors s'ajourne à 11.47 p.m., jusqu'à lundi prochain.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Galliher*—Lundi prochain—Quand les motions seront appelées—Proposera,—Que la partie du dixième rapport du comité des Ordres Permanents qui a trait à la pétition de Patrick Burns et autres, pour une charte sous le nom de *Anthracite Coal Railway Company,* soit renvoyée au dit comité pour plus ample considération.

M. *Broder*—Lundi prochain—QUESTION—

1. A quelles dates et en faveur de qui les baux de pouvoirs d'eau sur les canaux de Williamsburg et de Cornwall ont-ils été consentis en premier lieu ?
2. Quel était le prix, par année, stipulé dans chaque bail ?
3. Quelques-uns de ces baux ont-ils été transportés, et à qui ?
4. Le gouvernement a-t-il présenté quelque réclamation pour l'usage d'une plus grande quantité d'eau que celle stipulée dans ces baux ? Dans l'affirmative, à qui a-t-il présenté ces réclamations, et quels étaient les montants demandés ?
5. Le gouvernement se propose-t-il d'exiger le paiement des dites réclamations ?

AFFICHAGE DE BILLS PRIVES.

Le bill suivant a, ce 14 avril, été affiché pour être pris en considération par le comité des Banques et du Commerce, mardi, le 25 courant, ou après, savoir :—

Bill (No 134) Acte constituant en corporation la *Provident Savings Association* (à responsabilité limitée).

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 18 avril.	
30	Comité spécial des Téléphones publics.....	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.

No 66.

OTTAWA, VENDREDI, 14 AVRIL 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 67.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI, 17 AVRIL 1905.

PRIÈRES.

Dix pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De William Nelson et autres, de Simcoe-Est; et de E. Buckner et autres, de Parry-Sound, tous de l'Ontario; de Thomas Dunn et autres, de Winnipeg; et de N. Porteous et autres, de Portage-la-Prairie, tous du Manitoba; de George A. Maxan et autres, du comté d'York; et de Francis Kerr et autres, de la cité et du comté de Saint-Jean, tous du Nouveau-Brunswick; de A. W. Leard et autres, de Fifth-District; et de Benjamin Crabbe et autres, du comté de Queen, tous de l'Ile du Prince-Edouard; de Clinton Fraser et autres, de Victoria, Colombie-Britannique; et de Archibald Banks et autres, du comté d'Annapolis, Nouvelle-Ecosse; demandant que les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest ne soient pas privées de leur liberté d'action dans les questions scolaires.

De la Loge Middlesex, No 2, de la Société de bienfaisance des Fils de l'Angleterre, Toronto, Ont.; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires, et quant à la langue officielle qui doit être employée dans la législature et dans les tribunaux.

De O. George Lespérance et autres, de la Société nationale des Canadiens-français de Blind-River, comté d'Algoma, Ontario; se plaignant des tentatives actuelles pour supprimer ou modifier les articles concernant les écoles séparées dans les bills établissant les nouvelles provinces de l'Ouest, et demandant que les bills deviennent loi.

Du conseil municipal du comté de Bruce; et du conseil municipal du village de Norwich, comté d'Oxford, tous de l'Ontario; pour un acte à l'effet d'empêcher les compagnies de téléphone d'élever des poteaux ou de creuser des conduites dans les rues ou chemins d'aucune municipalité en Canada sans le consentement du conseil municipal de la localité.

De l'Association internationale des Machinistes, Loge No 122, Winnipeg, Manitoba; demandant que les propriétés de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique dans les Territoires du Nord-Ouest ne soient pas exemptes du paiement des taxes.

De George Turner et autres, du district du Sault Sainte-Marie, Ont.; demandant qu'avant de subventionner ou de donner de nouveaux privilèges à la corporation du lac Supérieur ou autres compagnies subsidiaires, le Parlement exige que les Canadiens soient préférés pour toutes les positions que la dite corporation aura à donner.

Sur motion de M. Galliher, il est ordonné,—Que la partie du dixième rapport du comité des Ordres Permanents qui a trait à la pétition de Patrick Burns et autres, pour une charte sous le nom de *Anthracite Coal Railway Company*, soit renvoyée au dit comité pour plus ample considération.

M. Bennett propose,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.—Rejeté.

Un message est reçu du Sénat avec les bills suivants de Leurs Honneurs, auxquels le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill V (No 145) du Sénat, intitulé: "Acte concernant le brevet numéro 69772 de la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company*".

Bill W (No 146) du Sénat, intitulé: "Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company*".

(Sur motion de M. Grant, les deux bills qui précèdent sont lus pour la première fois, et référés au comité des Ordres Permanents.)

Sir Wilfrid Laurier présente,—Réponse à ordre du 6 février 1905,—Copie de toutes les listes de votation telles que préparées par les énumérateurs des diverses subdivisions de votation des districts électoraux des Territoires du Nord-Ouest qui ont servi pour les dernières élections fédérales.

M. Emmerson présente,—Réponse à ordre du 20 février 1905,—Etat indiquant les quantités de charbon anthracite employées dans les divers départements du gouvernement, dans les provinces de Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard en 1900, 1901, 1902, 1903 et 1904. Aussi, état donnant la dépense totale, chaque année, dans chacune des dites provinces pendant la dite période, et donnant séparément les noms des personnes auxquelles ces deniers ont été payés et le prix, par tonne, payé à chacune.

Le Bill (No 99) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Title Guarantee and Trust Company*, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, et remis pour troisième lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois et passés, savoir :—

Bill (No 108) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Western Life Insurance Company*.

Bill (No 124) Acte concernant la banque dite *The Farmers' Bank of Canada*.

Bill (No 112) Acte concernant la compagnie dite *The Hamilton, Galt and Berlin Railway Company*. (Titre changé en celui de "Acte concernant la compagnie dite *The Hamilton, Galt and Berlin Railway Company*", et à l'effet de changer son nom en celui de *The Hamilton, Galt and Guelph Railway*".)

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois et référés aux comités qui suivent, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill G (No 135) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Central".

Bill S (No 138) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de Montréal, et à l'effet d'en changer le nom en celui de *The Montreal Bridge and Terminal Company*".

Comité des Bills Privés :

Bill M (No 129) du Sénat, intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant certains brevets de William A. Damen".

Comité des Banques et du Commerce :

Bill N (No 133) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la *Citizens' Bank of Canada*".

M. Fielding soumet à la Chambre,—Sommaires des rapports des compagnies d'assurances en Canada, pour l'année 1904.

La Chambre continue alors la discussion de la motion de Sir Wilfrid Laurier,—Que le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois,—et de l'amendement de M. Borden (Carleton).

Et le débat se continuant ;

M. Porter propose,—Que le débat soit ajourné.—Rejeté.

MARDI, 18 avril 1905.

Et la question étant mise de nouveau sur le dit amendement ;

Et le débat se continuant,—il est ajourné, sur motion de M. Lawrence.

La Chambre alors s'ajourne à 1.15 a.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTION.

M. *McLean* (Queen)—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance, documents, ordres et papiers concernant la destitution de James Power, ci-devant maître de poste à Wheatley-River, I.P.-E., et la nomination de on successeur. Aussi, copie de toute correspondance et pétition au sujet de la réinstallation du dit James Power.

AFFICHAGE DE BILLS PRIVES.

Les bills suivants ont, ce 17 avril, été affichés comme devant être pris en considération par les comités qui suivent, mercredi, le 19 avril courant, ou après, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill G (No 135) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Central".

Bill S (No 138) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de Montréal, et à l'effet d'en changer le nom en celui de *The Montreal Bridge and Terminal Company*".

Comité des Bills Privés :

Bill M (No 129) du Sénat, intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant certains brevets de William A. Damen".

Comité des Banques et du Commerce :

Bill N (No 133) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la *Citizens' Bank of Canada*".

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 18 avril.	
30	Comité spécial des Téléphones publics	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Mercredi, 19 avril.	
30	Ordres Permanents	10.30 a.m.

No 67.

OTTAWA, LUNDI, 17 AVRIL 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 68.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI, 18 AVRIL 1905.

PRIÈRES.

M. Hyman, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le dix-huitième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et il a décidé d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill (No 113) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer *Ontario, Hudson's Bay and Western* ;

Bill (No 83) Acte concernant la compagnie dite *The Alberta Railway and Irrigation Company* ;

Bill (No 97) Acte concernant la compagnie dite *The Kingston and Dominion Central Railway Company*, et à l'effet de changer son nom en celui de *Montreal, Ottawa, Kingston and Georgian Bay Railway Company* ; et

Bill (No 106) Acte concernant la compagnie du chemin de fer *Dominion-Atlantic*.

Sur motion de M. Préfontaine, l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité sur le Bill (No 38) Acte modifiant l'Acte des Matelots, est rescindé et le bill retiré.

M. Préfontaine présente un Bill (No 147) Acte modifiant l'Acte des Matelots,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est résolu,—Que lorsque cette Chambre s'ajournera mercredi prochain, elle restera ajournée jusqu'au mardi, 25 avril courant.

La Chambre continue alors la discussion de la motion de Sir Wilfrid Laurier,—Que le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois,—et de l'amendement de M. Borden (Carleton).

Et le débat se continuant;—il est ajourné sur motion de M. Henderson.

La Chambre alors s'ajourne à 9.25 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Crocket*—Mardi prochain—QUESTION—

1. La Couronne possède-t-elle encore le terrain situé à l'angle des rues Elm et Green, dans la ville de Woodstock, N.-B., qui a été acheté pour y construire une salle d'armes ?
2. Dans la négative, à qui a-t-il été transféré, quand et pour quel prix ?

M. *Crocket*—Mardi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il acheté quelque propriété à ou près Woodstock, N.-B., pour y établir un tir à la cible ?
2. Dans l'affirmative, où est située cette propriété ? Combien de lots ont été achetés et combien d'acres contient chaque lot ? De qui ont-ils été achetés et à quel prix ?
3. Quelqu'un a-t-il été nommé gardien du champ de tir ? Dans l'affirmative, quel est son nom et quel salaire reçoit-il ?

M. *Kemp*—Mardi prochain—QUESTION—

1. Quel est le montant total d'argent avancé au gouvernement par voie d'emprunts temporaires ou de compte à découvert ?
2. Pour combien de temps ces montants ont-ils été prêtés ?
3. Quel est le chiffre de l'intérêt sur ces emprunts ?
4. Le gouvernement a-t-il contracté des emprunts permanents en 1904 et 1905 ?
5. Dans l'affirmative, quels en sont les montants ?
6. Quel est le taux de l'intérêt sur ces emprunts ?

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mercredi, 19 avril.	
32	Comptes Publics	10 a.m.
30	Ordres Permanents	10.30 a.m.
30	Comité spécial des Téléphones publics	11 a.m.

No 68.

OTTAWA, MARDI, 18 AVRIL 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 69.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI, 19 AVRIL 1905.

PRIÈRES.

Trois pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Alfred Wheeler et autres, de Brunel, Muskoka; du révérend J. W. Whitelaw, B.A., B.D., et autres, de Omemee, comté de Victoria; de Wilson Fagan et autres, de Taunder-Bay et Rainy-River; et de George Strachan et autres, de Port-Arthur et Rainy-River, tous de l'Ontario; et de E. Widmeyer et autres, de Dauphin, Manitoba; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires.

De J. P. P. Snelgrove et autres, de la cité de Toronto ; et de C. H. McKee et autres, de Woodville, comté de Victoria, tous de l'Ontario; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires, et quant à la langue officielle qui doit être employée dans la législature et dans les tribunaux.

De Goldwin Smith et autres; demandant que chacune des nouvelles provinces de l'Ouest ait le droit, par la loi, de régler entièrement les questions d'éducation, et qu'il ne soit pas adopté de mesures législatives avant de conseiller l'électorat à ce sujet.

M. Grant, du comité des Ordres Permanents, présente le seizième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Conformément à l'ordre de la Chambre du 17 courant, votre comité a pris de nouveau en considération la pétition de Patrick Burns et autres pour une charte sous le nom de *Anthracite Coal Railway Company*, et il constate que les conditions requises par le règlement ont été remplies.

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés relativement aux bills suivants du Sénat qui lui ont été référés aux termes de la règle 57, savoir :—

Bill V (No 145) du Sénat, intitulé: "Acte concernant le brevet numéro 69772 de la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company*".

Bill W (No 146) du Sénat, intitulé: "Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *The Underwod Typewriter Company*".

Bill R (No 137) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's-Falls et Ottawa".

Bill O (No 143) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Owen Sound and Meaford Railway Company*".

Bill I (No 144) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Fessenden Wireless Company of Canada*".

Sur motion de M. Grant, il est ordonné,—Que les bills suivants du Sénat soient inscrits sur le feuilleton des ordres, pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre :—

Bill V (No 145) du Sénat, intitulé: "Acte concernant le brevet numéro 69772 de la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company*".

Bill W (No 146) du Sénat, intitulé: "Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company*".

Bill R (No 137) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's-Falls et Ottawa".

Bill O (No 143) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Owen Sound and Meaford Railway Company*".

Bill I (No 144) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Fessenden Wireless Company of Canada*".

Sur motion de M. Galliher, le Bill H (No 136) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Anthracite Coal and Railway Company*", est lu pour la première fois.—Seconde lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Sir Wilfrid Laurier soumet à la Chambre,—Rapport annuel du département de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques pour l'exercice 1903-1904.

La Chambre continue alors la discussion de la motion de Sir Wilfrid Laurier,—Que le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois,—et de l'amendement de M. Borden (Carleton).

Et le débat se continuant;—il est ajourné sur motion de M. McLean (Queen).

La Chambre alors s'ajourne à 5.30 p.m., jusqu'à mardi prochain, le 25 courant.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Sproule*—Mardi prochain—QUESTION—

1. Qui a été administrateur du gouvernement du Canada dans l'intervalle entre le départ de Lord Minto de ce pays et l'arrivée de Son Excellence, le comte Grey ?
2. A-t-il été question, pendant cette période, du titre qui devait être donné à l'administrateur ?
3. A-t-on communiqué, par télégraphe ou lettre, avec le Secrétaire des colonies à ce sujet ? Dans l'affirmative, qui a ainsi communiqué avec le dit secrétaire ?
4. Quelle était la teneur de la dépêche ?
5. De quelle nature était la réponse reçue ?

M. *Ganong*—Mardi prochain—QUESTION—

1. Quels paiements ont été faits en 1904 au patron et à l'équipage de la station de sauvetage de Seal-Cove, Grand-Manan, N.-B., et à quelles dates les paiements ont-ils été faits ?
2. Des paiements ont-ils été faits en 1905 ? Dans l'affirmative, quels en sont les divers montants, et pour quels services ?
3. Des salaires sont-ils dus actuellement ? Dans l'affirmative, quels en sont les montants et à qui sont-ils dus ?

M. *Lamont*—Mardi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance, documents et mémoires entre le gouvernement ou aucun de ses membres, et le révérend James Taylor ou toute autre personne au nom des serviteurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson admis à la retraite, au sujet de leur réclamation pour une partie de la succession de feu Lord Selkirk.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mercredi, 26 avril.	
32	Sous-comité sur le Bill (No 116) Acte concernant la Cie du chemin de fer Central d'Algoma à la Baie-d'Hudson.....	11 a.m.
	Jeudi, 27 avril.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.

A 1900

PROCÈS-VERBAUX.

500

No 69.

OTTAWA, MERCREDI, 19 AVRIL 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 70.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI, 25 AVRIL 1905.

Le greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur.

Alors, M. Marcil (Bonaventure), président des comités, prend le fauteuil en qualité d'Orateur-suppléant, conformément au Statut à cet effet.

PRIÈRES.

Deux pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Harry A. Seaman et autres, de Moncton, Nouveau-Brunswick, demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires.

De N. B. Topping et autres, de Radcliffe, comté de Renfrew, Ontario; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires, et quant à la langue officielle qui doit être employée dans la législature et dans les tribunaux.

De la *Boot and Shoe Workers' Union*, No 233, et de la *Toronto Musical Protection Association*, toutes deux de Toronto, Ontario; demandant que les propriétés de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique dans les Territoires du Nord-Ouest ne soient pas exemptes du paiement des taxes.

M. Paterson présente la réponse à un ordre de la Chambre, en date du 27 mars 1905, —Etat indiquant, par province, la quantité des produits suivants importés des Etats-Unis en Canada et exportés du Canada aux Etats-Unis pour la consommation, ainsi que le montant des droits perçus dans ces deux pays en 1903 et 1904 respectivement, savoir: lard, de toute espèce; pommes; maïs; fèves, en conserves ou autrement; tabac brut en feuilles; bestiaux; chevaux; laines; peaux; betteraves à sucre; foin; œufs; beurre et volailles.

La Chambre continue alors la discussion de la motion de Sir Wilfrid Laurier,—Que le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois,—et de l'amendement de M. Borden (Carleton).

Et le débat se continuant ;

M. l'Orateur, étant arrivé dans la Chambre, prend le fauteuil.

Et le débat se continuant encore, il est ajourné sur motion de M. Kemp.

La Chambre alors s'ajourne à 10.05 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Borden* (Carleton)—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quels sont ou quels étaient les entrepreneurs pour la construction d'une jetée à ou près Fort-Lawrence, dans le comté de Cumberland, N.-E. ?
2. Les travaux ont-ils été complétés ?
3. Dans la négative, quand seront-ils complétés ?
4. Quel montant a été payé aux entrepreneurs jusqu'à présent ?
5. Quel est le montant ou le montant estimatif stipulé au contrat ?

M. *Martin* (Queen)—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Des soumissions ont-elles été demandées pour les travaux du brise-lames du havre de Saint-Pierre, I.P.-E. ? Et, dans l'affirmative, quand ?
2. Quels étaient les soumissionnaires et quel était le montant de chaque soumission ?
3. Quelle soumission a été acceptée ?
4. La personne qui a obtenu le contrat a-t-elle déposé un cautionnement, et quel a été le dépôt de ce cautionnement ?
5. Les travaux sont-ils commencés, et dans la négative, pourquoi ?
6. L'entrepreneur a-t-il demandé à être déchargé de son entreprise, et dans ce cas, le gouvernement lui a-t-il accordé sa demande ?
7. Si le département l'a déchargé de son contrat, a-t-il forfait à son dépôt ? Si non, pourquoi ?

M. *Martin* (Queen)—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il reçu quelques plaintes au sujet de la construction du pont du chemin de fer à l'embouchure de la rivière Morell, dans l'Ile du Prince-Edouard, et de la gêne qu'il cause à la navigation ?

2. Quelle est la profondeur de l'eau à l'embouchure de la rivière Morell et jusqu'à trois ou quatre milles en amont de son embouchure ?

3. Quelque dragage a-t-il été fait à l'embouchure de la rivière Morell ? Dans l'affirmative, quand, quel en a été le coût et pour quel objet ?

4. Si le pont gêne la navigation, quelle mesure le gouvernement se propose-t-il de prendre pour y remédier ?

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mercredi, 26 avril.	
32	Sous-comité sur le Bill (No 116) Acte concernant la Cie du chemin de fer Central d'Algoma à la Baie-d'Hudson.....	11 a.m.
	Jeudi, 27 avril.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.

No 70.

OTTAWA, MARDI, 25 AVRIL 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 71.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI, 26 AVRIL 1905.

Prières.

Quatre pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

La Chambre reprend la discussion de la motion de Sir Wilfrid Laurier,—Que le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois,—et de l'amendement de M. Borden (Carleton).

Et le débat se continuant ;

A 6 p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

Le Bill (No 99) Acte constituant en corporation la *Title Guarantee and Trust Company*, est lu pour la troisième fois. (Titre changé en celui de " Acte constituant en corporation la *Title and Trust Company* ".)

Le Bill (No 92) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à New-York, est délibéré en comité général et rapport de progrès ayant été fait, le comité se lève et obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 106) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer *Dominion-Atlantic*, est délibéré en comité général, et rapport de progrès ayant été fait, le comité se lève et obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois et référés aux comités qui suivent, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 139) Acte concernant la compagnie dite *The Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company.*

Bill (No 140) Acte concernant la compagnie dite *The North-West Coal and Coke Railway Company*, et à l'effet de changer son nom en celui de *The Great West Railway Company.*

Bill (No 141) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kaslo et Lardo-Duncan.

Bill R (No 137) du Sénat, intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's-Falls et Ottawa ".

Bill O (No 143) du Sénat, intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Owen Sound and Meaford Railway Company* ".

Bill I (No 144) du Sénat, intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Fessenden Wireless Company of Canada* ".

Bill H (No 136) du Sénat, intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Anthracite Coal Railway Company* ".

Comité des Bills Privés :

Bill V (No 145) du Sénat, intitulé: " Acte concernant le brevet No 69772 de la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company* ".

Bill W (No 146) du Sénat, intitulé: " Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company* ".

La Chambre continue alors la discussion de la motion de Sir Wilfrid Laurier,—Que le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois,—et de l'amendement de M. Borden (Carleton).

Et le débat se continuant;—il est ajourné sur motion de M. Campbell.

La Chambre alors s'ajourne à 9.25 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Blain*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Quel est le coût estimatif du brise-lames destiné à fermer l'entrée nord du havre de Port-Hood, dans le comté d'Inverness ?

2. M. Milledge, l'ingénieur du gouvernement, a-t-il approuvé l'emplacement du brise-lames ?

3. L'ingénieur dirigeant les travaux a-t-il refusé de donner un certificat pour le paiement de quelque argent dépensé pour ce brise-lames ?

4. M. Milledge, l'ingénieur du gouvernement, a-t-il fait une visite à Port-Hood, au cours de la construction du dit brise-lames ? Dans la négative, pourquoi ?

M. *Monk*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le bail d'un certain excédent d'eau à prendre dans le canal Lachine, en amont de la Côte Saint-Paul, sur ce canal, fait en 1860 en faveur de M. Wm Parkyn, existe-t-il encore aujourd'hui ?

2. Est-ce que le bail spécifie tout cet excédent d'eau ?

3. Quand expire ce bail ?

4. Que reçoit le gouvernement pour la concession de ce privilège ?

5. Quels sont les présents locataires ?

AFFICHAGE DE BILLS PRIVES.

Les bills suivants ont, ce 26 avril, été affichés comme devant être pris en considération par les comités qui suivent, savoir :—

COMITÉ DES CHEMINS DE FER, CANAUX ET TÉLÉGRAPHES :

Le vendredi, 28 avril, ou après :

Bill R (No 137) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's-Falls et Ottawa".

Bill O (No 143) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Owen Sound and Meaford Railway Company*".

Bill I (No 144) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Fessenden Wireless Company of Canada*".

Bill H (No 136) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Anthracite Coal and Railway Company*".

Le mercredi, 3 mai, ou après :

Bill (No 139) Acte concernant la compagnie dite *The Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company.*

Bill (No 140) Acte concernant la compagnie dite *The North-West Coal and Coke Railway Company,* et à l'effet de changer son nom en celui de *The Great West Railway Company.*

Bill (No 141) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kaslo et Lardo-Duncan.

COMITÉ DES BILLS PRIVÉS :

Le vendredi, 28 avril, ou après :

Bill V (No 145) du Sénat, intitulé: "Acte concernant le brevet numéro 69772 de la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company*".

Bill W (No 146) du Sénat, intitulé: "Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company*".

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Jeudi, 27 avril.	
30	Débats de la Chambre	10 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Lundi, 1er mai.	
30	Comité spécial des Téléphones publics	11 a.m.

No 71.

OTTAWA, MERCREDI, 26 AVRIL 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 72.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI, 27 AVRIL 1905.

PRIÈRES.

Cinq pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du révérend J. Cumberland et autres, de Lennox et Addington, d'Ontario; et de James A. Burgess et autres, de Qu'Appelle, Territoires du Nord-Ouest; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires.

M. Gervais, du comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des débats de cette Chambre pendant la présente session, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel se lit comme suit :—

1. Que H. R. Fiset, un membre du personnel des traducteurs du rapport officiel des débats soit remercié de ses services, et que ses appointements lui soient payés jusqu'au 30 du mois courant.

2. Que le président du comité soit autorisé à employer, à titre provisoire, un substitut pour remplacer M. Fiset, et que ce substitut soit payé durant le temps qu'il sera employé comme traducteur au même chiffre que les autres membres du personnel.

3. Que l'autorisation nécessaire soit accordée au comité pour ajouter un correcteur d'épreuves auxiliaire au personnel et que les dites nomination et rémunération, savoir, $1,500 par année, comptent à partir du premier mai prochain.

4. Que dans le but d'accélérer l'impression de la version française des débats, le comité s'assure des services d'une personne compétente qui sera chargée de surveiller l'impression de la version en question.

M. Hyman, du comité permanent des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le dix-neuvième rapport du dit comité, lequel se lit comme suit :—

Votre comité a pris en considération le Bill (No 47) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal, et il a décidé d'en rapporter le préambule non prouvé à sa satisfaction. Votre comité recommande que les honoraires payés au sujet de ce bill soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction.

Sur motion de M. Hyman, il est ordonné,—Que les honoraires payés sur le Bill (No 47) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal, soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction, conformément à la recommandation contenue dans le dix-neuvième rapport du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Sur motion de M. McKenzie (Bruce), le troisième rapport du comité spécial permanent sur l'Agriculture et la Colonisation, en tant que ce rapport recommande qu'il soit renvoyé à la Commission des chemins de fer, est adopté.

Sur motion de M. Gervais, le quatrième rapport du comité spécial nommé pour surveiller le compte rendu officiel des débats de cette Chambre, présenté aujourd'hui, est adopté.

La Chambre continue alors la discussion de la motion de Sir Wilfrid Laurier,—Que le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois,—et de l'amendement de M. Borden (Carleton).

Et le débat se continuant;—il est ajourné sur motion de M. Martin (Wellington).

M. Hyman, présente la réponse à un ordre de la Chambre, en date du 20 mars 1905,—Copie de toute correspondance, télégrammes, rapports, estimations et autres documents ou renseignements échangés entre aucun ministre ou fonctionnaire du gouvernement et des ingénieurs ou autres concernant des sondages ou autres travaux à faire dans le but de prendre les meilleurs moyens de s'assurer de l'endroit le plus propice à y construire une jetée ou un brise-lames dans le voisinage de Carleton-Point ou du Cap-Traverse, I.P.E., afin de faciliter les communications entre l'Ile du Prince-Edouard et le continent en hiver et en été.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 6 mars 1905,—Relevé détaillé des divers montants dépensés depuis deux ans pour le quai et ses approches à l'île Bizard, comté de Jacques-Cartier, P.Q.

Sir Wilfrid Laurier présente,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 février 1905,—

1. Copie des listes de votation pour le district électoral de Macdonald, Manitoba, fournies au greffier de la Couronne en chancellerie avant les élections générales de 1904.

2. Copie des listes de votation fournies par le greffier de la Couronne en chancellerie à l'officier-rapporteur pour le district électoral de Macdonald pour les dites élections.

3. Copie des listes de votation fournies aux divers sous-officiers-rapporteurs par l'officier-rapporteur dans le dit district électoral de Macdonald.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 janvier 1905,—Copie de la liste originale des électeurs de Marquette fournie au greffier de la Couronne en chancellerie, copie de la liste qui a été envoyée à l'officier-rapporteur; aussi, copie des listes fournies par l'officier-rapporteur aux divers députés officiers-rapporteurs.

La Chambre alors s'ajourne à 11.25 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Fowler*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Des soumissions ont-elles été demandées pour l'érection d'une nouvelle gare de chemin de fer à Sackville, N.-B. ?

2. Le ministère des Chemins de fer a-t-il l'intention d'ériger une nouvelle gare de chemin de fer à cet endroit ?

M. *Fowler*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Des soumissions ont-elles été demandées pour le transport des malles entre Kingston, comté de King, et Jubilee-Station du chemin de fer Intercolonial ?

2. Dans la négative, l'ancien contrat a-t-il été renouvelé ?

3. S'il a été renouvelé, quel est le prix payé aujourd'hui pour ce service ?

4. Quelle somme a été payée à l'entrepreneur aux termes de l'ancien contrat ?

M. *Bergeron*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Est-ce l'intention du gouvernement ou du département de la Milice d'abolir ou de réduire les cadres de milice établis par Son Excellence le Gouverneur général en conseil, le 23 février 1904 ?

2. Dans l'affirmative, pourquoi et quand ce changement doit-il s'opérer ?

3. Que sera-t-il fait des officiers et sous-officiers nommés pour compléter les cadres mis en vigueur le 23 février 1904 ?

4. Est-ce l'intention du gouvernement ou du département de la Milice de créer une réserve pour chaque corps de milice ?

5. Dans l'affirmative, quels règlements gouverneront cette réserve ?

M. *Clements*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il décidé de construire une clôture en fil métallique le long de la frontière méridionale, dans les Territoires du Nord-Ouest ?

2. Dans l'affirmative, le contrat a-t-il été donné pour cette construction, et quelle maison a reçu ce contrat ?

3. Des soumissions ont-elles été demandées par annonces, et pendant combien de temps ces soumissions sont-elles restées ouvertes ? Dans l'affirmative, la plus basse soumission a-t-elle été acceptée ?

4. Si le contrat est donné, quel est le prix à payer par perche et quel genre de clôture, quelle hauteur, etc. ?

M. *Geoffrion*—Lundi prochain—Lorsque les motions seront appelées proposera,—Que le Bill (No 47) concernant la Compagnie du chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal, soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, pour nouvelle délibération.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Lundi, 1er mai.	
30	Comité spécial des Téléphones publics	11 a.m.
	Mardi, 2 mai.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Mercredi, 3 mai.	
32	Banques et Commerce	11 a.m.

No 72.

OTTAWA, JEUDI, 27 AVRIL 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

No 73.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI, 28 AVRIL 1905.

PRIÈRES.

Deux pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Robert Walters et autres, de Grey-Est; de William S. Milligan et autres, de Craigmont; et de John Simon et autres, du comté de Haldimand, tous de l'Ontario; de John McBean, M.D., et autres, de Montréal, Québec; et de R. W. McLeod et autres, de la Colombie-Britannique; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les question scolaires.

De Charles McNeill et autres, du comté de Queen, Ile du Prince-Edouard; et du révérend A. C. Hoffman et autres, du comté d'Addington, Ontario; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires, et quant à la langue officielle qui doit être employée dans la législature et dans les tribunaux.

M. Fisher présente un Bill (No 148) Acte modifiant l'Acte concernant la constitution d'associations de livres de généalogie du bétail, qui est lu pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

M. Paterson présente,—Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 1er février 1905,—Etat donnant (1) les noms de tous les agents commerciaux du Canada; (2) le lieu où ils sont employés; (3) leur domicile antérieur, profession et aptitudes; (4) le chiffre du salaire de chacun; (5) le chiffre des autres dépenses en rapport avec leur emploi; (6) la classe de produits qu'ils sont chargés de placer sur les marchés; (7) leur manière de procéder dans les divers endroits où ils se trouvent; et (8) les résultats pratiques ou autres qu'ils ont obtenus.

M. Emmerson présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 27 février 1905,—Copie de toute correspondance, lettres, rapports, pétitions et mémoires en la possession du gouvernement ou d'aucun de ses membres ou officiers concernant le site et la construction d'une gare de chemin de fer à Grand-View, sur l'embranchement vers Murray-Harbour du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard.

La Chambre reprend la discussion de la motion de Sir Wilfrid Laurier,—Que le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois,—et de l'amendement de M. Borden (Carleton).

Et le débat se continuant;

A 6 p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Le Bill (No 97) Acte concernant la compagnie dite *The Kingston and Dominion Central Railway*, et à l'effet de changer son nom en celui de *Montreal, Ottawa, Kingston and Georgian Bay Railway Company*, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu pour la troisième fois. (Titre changé en celui de "Acte concernant la compagnie dite *The Kingston and Dominion Central Railway*, et à l'effet de changer son nom en celui de *Dominion Central Railway Company*"), et passé.

Le Bill (No 106) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer *Dominion-Atlantic*, est de nouveau délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois, et passé.

La Chambre continue alors la discussion de la motion de Sir Wilfrid Laurier,—Que le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois,—et de l'amendement de M. Borden (Carleton).

Et le débat se continuant;—il est ajourné sur motion de M. Martin (Queen).

M. Hyman présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 20 février 1905,—Copie de toute correspondance et de tous documents concernant une requête adressée au Bureau des commissaires des chemins de fer relativement à une demande soumise récemment au dit bureau par les villes de Port-Arthur et Fort-William aux fins de pouvoir installer leur réseau de téléphone municipal dans les bureaux des stations du chemin de fer du Pacifique Canadien dans ces deux villes. Aussi, copie de toute correspondance entre les dites villes de Port-Arthur et Fort-William et leurs officiers et le gouvernement au sujet de la dite demande, ou antérieurement ou subséquemment à cette demande. Aussi, copie de tout rapport ou recommandation, décision ou instruction de la part des commissaires des chemins de fer concernant cette ou ces demandes ou s'y rattachant.

La Chambre alors s'ajourne à 9.20 p.m., jusqu'à lundi prochain.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

ERRATUM.

Dans les Procès-verbaux d'hiver, page 514, a été omis :—

" Sir Wilfrid Laurier présente,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 20 février 1905,—Copie de tous rapports faits par M. Burley ou tout autre officier concernant les droits de prise d'eau réservés pour fins d'élevage dans les Territoires du Nord-Ouest pendant les cinq dernières années."

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Lundi, 1er mai.	
30	Comité spécial des Téléphones publics	11 a.m.
	Mardi, 2 mai.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Mercredi, 3 mai.	
32	Banques et Commerce	11 a.m

No 73.

OTTAWA, VENDREDI, 28 AVRIL 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 74.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI 1ER MAI 1905.

PRIÈRES.

Six pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De John J. Stinson et autres, de Middlesex-Est, Ontario; de James Watson et autres, du comté de Jacques-Cartier, Québec; de John Stuart et autres, du comté de Queen, Ile du Prince-Edouard; et de John C. Christopher et autres, des comtés de King et Albert, Nouveau-Brunswick; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires.

De la *Sons of England Benefit Society*, de Toronto; demandant que les nouvelles provinces exercent une autorité exclusive sur l'éducation; ou bien, que la question soit soumise aux électeurs aux urnes électorales.

Du révérend George E. Ross et autres, de Maitland, comté de Hants, Nouvelle-Ecosse; demandant qu'il ne soit édicté aucune loi empiétant sur les droits des nouvelles provinces relativement au contrôle des écoles et des terres de ces provinces.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en chancellerie un certificat de l'élection de l'honorable Frank Oliver, pour le district électoral d'Edmonton, Territoires du Nord-Ouest.

Sir William Mulock présente,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 20 février 1905,—Copie de toute correspondance, papiers, lettres, recommandations, rapports, pétitions, etc., en la possession du gouvernement ou d'aucuns de ses membres ou officiers, concernant la destitution de Henry Curtis Lawson comme maître de poste de Stanhope, I.P.-E., et la nomination de son successeur.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois et passés, savoir :—

Bill (No 113) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer *Ontario, Hudson's Bay and Western* ; et

Bill (No 83) Acte concernant la compagnie dite *The Alberta Railway and Irrigation Company.*

Le Bill (No 142) Acte pour faire droit à Edward Norman Lewis, membre de la Chambre des Communes, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté avec un amendement, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième et passé.

Sir Wilfrid Laurier propose que l'ordre No 45,—Que la Chambre se forme de nouveau en comité sur le Bill (No 66) Acte modifiant le Code criminel, 1892, au sujet des appels sur certaines convictions par voie sommaire, inscrit sur la liste des bills et ordres publics, soit maintenant délibéré ; motion adoptée.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général sur le dit bill, qui est rapporté avec un amendement, délibéré tel qu'amendé, et remis pour troisième lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre continue alors la discussion de la motion de Sir Wilfrid Laurier,—Que le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois,—et de l'amendement de M. Borden (Carleton).

Et le débat se continuant ;—il est ajourné sur motion de M. Brodeur.

La Chambre alors s'ajourne à 10.40 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Lefurgey*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement se propose-t-il de continuer les expériences au sujet de l'industrie de la préparation du hareng à Canso, N.-E. ?

2. Ce qui a été fait jusqu'ici a-t-il donné satisfaction, et est-ce l'intention d'enseigner cette industrie aux pêcheurs de cette localité et d'ailleurs.

3. (*a*) Le gouvernement emploie-t-il à cette industrie un M. Cowie, (*b*) dans ce cas, quels sont ses appointements et (*c*) combien lui a-t-il été payé jusqu'à date ?

M. *Martin* (Queen)—Mercredi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance, adresses et pétitions de la part du gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard, de la législature ou d'assemblées publiques, depuis la confédération, concernant la communication entre l'île et la terre ferme, ainsi que prévu par les termes d'union, y compris l'adresse conjointe des deux Chambres de la législature de l'Ile du Prince-Edouard, en 1881, le procès-verbal du conseil en 1883, l'adresse conjointe en 1884, le procès-verbal du conseil en 1885, l'adresse conjointe de 1885 à Sa Majesté la Reine Victoria, le rapport de la délégation du gouvernement de l'île à Downing Street et le procès-verbal du Secrétaire des Colonies au gouvernement fédéral en 1886, la pétition et les résolutions de la délégation du peuple et l'adresse conjointe de la législature de l'île au mois d'avril dernier, etc.

M. *Lefurgey*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. A-t-il été passé un nouveau contrat entre la Compagnie de navigation à la vapeur et le gouvernement pour le transport des malles et des voyageurs, en été, entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme ?

2. Dans ce cas, quelle est la date de ce contrat, ses conditions et sa durée ?

3. Le contrat prévoit-il à deux voyages par jour entre Summerside et la Pointe-du-Chêne ?

4. Le gouvernement sait-il que ces deux voyages sont considérés nécessaires dans l'intérêt de l'île, et que les termes d'union relativement à la communication impliquent la chose ?

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 2 mai.	
30	Comité spécial des Téléphones publics	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Mercredi, 3 mai.	
32	Banques et Commerce	11 a.m

No 74.

OTTAWA, LUNDI, 1ER MAI 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 75.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI, 2 MAI 1905.

PRIÈRES.

Quatre pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

La Chambre reprend la discussion de la motion de Sir Wilfrid Laurier,—Que le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois,—et de l'amendement de M. Borden (Carleton).

L'honorable Frank Oliver, député du district électoral de Edmonton, T.N.-O., ayant préalablement prêté serment, conformément à la loi et signé le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

MERCREDI, 3 mai 1905.

Et le débat se continuant;—il est ajourné sur motion de M. Johnston (Cap-Breton).

La Chambre alors s'ajourne à 12.15 a.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Stockton*—Jeudi prochain—QUESTION—Le gouvernement se propose-t-il de présenter, au cours de la présente session, quelque mesure législative ayant pour objet de faire disparaître les timbres de commerce (trading stamps) ? Et, dans l'affirmative, quand cette mesure sera-t-elle présentée ?

M. *Bennett*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Combien de bateaux-dragueurs, chalands et autres appareils de dragage ont été importés en Canada en 1902, 1903 et 1904 ?
2. Par qui les dits dragueurs et chalands ont-ils été respectivement importés ?
3. Sous quels noms, numéros ou autres appellations les dits dragueurs et chalands ont-ils été désignés lors de leur déclaration en douane ?
4. Quelle évaluation a été faite de chaque dragueur ou appareil de dragage ?
5. Quel montant de droits a été payé pour chaque dragueur ou chaland ?

M. *Boyce*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quel montant total a été dépensé par le gouvernement pour l'achat, la construction et le prolongement de son dock au Sault Sainte-Marie ? A qui ces montants ont-ils été payés respectivement ?
2. Comment a été adjugé le contrat pour la construction du prolongement (1904) ?
3. Si c'est par voie de soumissions, y a-t-il eu plus d'une soumission, et la plus basse a-t-elle été acceptée ?
4. Le contrat a-t-il été accordé à la compagnie ou personne dont la soumission a été acceptée ?
5. Les travaux ont-ils été exécutés et terminés par la personne ou compagnie qui a obtenu le contrat ? Si non, pourquoi ?
6. Quel était le prix stipulé dans le contrat, et comprenait-il le bois de construction ?
7. Quel était l'entrepreneur, et qui a fourni le bois ?
8. Des frais supplémentaires (*extras*) ont-ils été accordés ? Dans l'affirmative, quel en était le montant, et en quoi consistaient-ils ?
9. Des travaux de dragage étaient-ils inclus dans le contrat ou ont-ils été faits en relation avec le contrat ? Dans l'affirmative, pour quel montant, à quel prix, et ces opérations de dragage ont-elles été exécutées conformément aux plans et devis ?
10. Sous quel contrôle local les travaux ont-ils été exécutés ?
11. Quel salaire ou rémunération a été payé pour cette surveillance ?
12. Pendant la construction du prolongement du dock, un gardien a-t-il été employé ? Dans l'affirmative, qui était-il et quel était son salaire ?
13. Le gouvernement a-t-il institué un système de factage ou camionnage en rapport avec le dock ?
14. Le gouvernement a-t-il accordé des privilèges exclusifs à quelque personne ou corporation pour le factage ou camionnage des marchandises livrées au dock ? Dans l'affirmative, à qui, à quelles conditions, et quand les a-t-il accordés ?
15. Quelles demandes, s'il en est, ont été faites au gouvernement par des lignes de steamers ou autres personnes ou compagnies pour le privilège (*a*) de décharger et emmagasiner de la houille sur le dit dock, et (*b*) de débarquer des voyageurs et des marchandises ? Dans l'affirmative, quelles raisons étaient alléguées dans ces demandes pour emmagasiner de la houille sur le dit dock ?
16. Des demandes de cette nature ont-elles été accordées ? Dans l'affirmative, pour quels motifs, à qui, à quelles dates et à quelles conditions ?

17. Quels taux de quaiage sont imposés pour les marchandises déchargées sur le dock ?

18. Existe-t-il actuellement un tarif de quaiage ? Dans l'affirmative, quand a-t-il été fait ?

19. Quelles ont été les dépenses et recettes courantes du dock pendant les années 1900 à 1904, inclusivement ?

20. Quelque demande a-t-elle été adressée au gouvernement pour ériger un entrepôt ou autre construction sur le dit dock ? Dans l'affirmative, quand et par qui ?

21. Le gouvernement se propose-t-il d'y ériger quelqu'entrepôt, bureaux ou autres bâtiments ? Dans l'affirmative, un contrat a-t-il été accordé à cet effet, à qui et à quelles conditions ?

M. *Bennett*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Qui est maître de poste à Waverley, Ontario ?

2. Conduit-il personnellement les affaires du bureau ?

3. Demeure-t-il dans l'édifice du bureau de poste ? Dans la négative, à quelle distance du bureau demeure-t-il ?

M. *Bennett*—Jeudi prochain—QUESTION—Quels sont les locataires des docks du gouvernement et des hangars qui y sont construits, à Midland ? Quel est le chiffre du loyer annuel ?

M. *Crawford*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance, pétitions, mémoires, rapports d'inspecteurs, papiers, etc., concernant la défense de faire la pêche dans le lac Manitoba pendant la saison d'été.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mercredi, 3 mai.	
32	Banques et Commerce	11 a.m
30	Comité spécial des Téléphones publics	11 a.m.
	Vendredi, 5 mai.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.

No 75.

OTTAWA, MARDI, 2 MAI 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

No 76.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI, 3 MAI 1905.

PRIÈRES.

Deux pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De R. F. Scott et autres, du comté de Peel, Ontario; de Charles Law et autres, de Marquette; et de William Salter et autres, de Souris, tous du Manitoba; et de John Mountain et autres; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires.

De la *Sons of England Benefit Society*, de Toronto; demandant que les nouvelles provinces exercent une autorité exclusive sur l'éducation; ou bien, que la question soit soumise aux électeurs aux urnes électorales.

M. Campbell, du comité des Banques et du Commerce, présente le cinquième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération le bill N (No 133) du Sénat, intitulé : Acte concernant la *Citizens' Bank of Canada*, qu'il rapporte sans amendement.

Votre comité a aussi pris en considération le Bill (No 134) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Provident Savings Association, Limited*, qu'il rapporte avec des amendements.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, appuyé par M. Borden (Carleton), il est résolu, —Que lorsque cette chambre s'ajournera demain, elle restera ajournée jusqu'à lundi prochain, à 3 p.m.

La Chambre continue alors la discussion de la motion de Sir Wilfrid Laurier,—Que le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois,—et de l'amendement de M. Borden (Carleton),—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—"lors de l'établissement d'une province dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada, tel que proposé par le Bill (No 69), la législature de cette province, sous réserve et en conformité des dispositions des Actes de l'Amérique Britannique du Nord, 1867 à 1886, a droit d'avoir et devrait pouvoir exercer les pleins pouvoirs d'un gouvernement provincial autonome, y compris le pouvoir exclusif de faire des lois relatives à l'éducation."

Et la question étant posée sur l'amendement, elle est rejetée par le vote suivant :—

POUR :

Messieurs

Alcorn,
Armstrong,
Avery,
Barker,
Barr,
Bennett,
Blain,
Bland,
Borden (Carleton)
Boyce,
Bristol,
Broder,
Chisholm,
Christie,
Clare,
Clements,
Cochrane,
Cockshutt,
Crocket,
Daniel,
Elson,
Foster,
Fowler,
Ganong,
Gunn,
Haggart,
Henderson,
Herron,
Hughes (Victoria),
Ingram,
Jackson (Elgin),
Kemp,
Lake,
Lalor,
Lancaster,
Lennox,
Macdonell,
Maclaren,
Maclean (York-sud),
McCarthy (Calgary),
McCarthy (Simcoe),
McLean (Queen's, I.P.-E.),
Martin (Queen's, I.P.-E.),
Northrup,
Osler,
Porter,
Reid (Grenville),
Roche (Marquette),
Schaffner,
Sproule,
Staples,
Stockton,
Taylor,
Tisdale,
Walsh,
Ward,
Wilmot,
Wilson (Len. et Add.),
Wright (Muskoka)—59.

CONTRE :

Messieurs

Adamson,
Ames,
Archambault,
Beauparlant,
Béland,
Belcourt,
Bergeron,
Bickerdike,
Black,
Bole,
Borden (sir Frederick),
Bourassa,
Bourbonnais,
Boyer,
Brabazon,
Brodeur,
Brown,
Bruneau,
Bureau,
Burrows,
Caldwell,
Calvert,
Campbell,
Carney,
Carvell,
Cash,
Clarke,
Copp,
Costigan,
Dubeau,
Dugas,
Dyment,
Emmerson,
Ethier,
Fielding,
Finlay,
Finlayson,
Fisher,
Fitzpatrick,
Forget,
Fortier,
Gallery,
Galliher,
Gauvreau,
Geoffrion,
Gervais,
Girard,
Gordon,
Grant,
Guthrie,
Hall,
Harty,
Hughes (King's, I.P.-E.),
Hunt,
Hyman,
Jackson (Selkirk),
Johnston (Cap-Breton, sud),
Laurence,
Laurier (sir Wilfrid),
Laurier (L'Assomption),
Lavergne (Drum. et Arth.),
Lavergne (Montmagny),
Law,
LeBlanc,
Lemieux,
Léonard,
Lewis,
Loggie,
Lovell,
Macdonald,
Maclean (Lunenburg),
Macpherson,
McColl,
McCool,
McIntyre,
McIsaac,
McKenzie (Bruce),
McKenzie (Cap-Breton-nord),
McLennan,
Marcile (Bagot),
Marcil (Bonaventure),
Martin (Wellington),
Mayrand,
Paterson,
Paquet,
Parent,
Perley,
Piché,
Pickup,
Préfontaine,
Pringle,
Proulx,
Reid (Ristigouche),
Riley,
Rivet,
Roche (Halifax),
Ross (Rimouski),
Ross (Yale et Caribou),
Rousseau,
Savoie,
Schell (Glengarry),
Schell (Oxford),
Scott,
Sifton,
Sinclair,
Sloan,
Smith (Nanaïmo),
Stewart,
Talbot (Bellechasse),
Talbot (Strathcona),
Telford,
Thompson,
Tobin,

Crawford,	Johnston (Lambton),	Meigs,	Turgeon,
Cyr,	Kennedy,	Miller,	Turriff,
Delisle,	Lachance,	Monk,	Watson.
Demers,	Lamont,	Morin,	Wilson (Russell),
Derbyshire,	Lanctot,	Mulock (sir William),	Worthington,
Desjardins,	Lapointe,	Oliver,	Wright (Renfrew),
Devlin,		Parmelee,	Zimmerman—140.

Et la question étant posée sur la question principale, elle est adoptée sur le même vote en sens inverse.

Le bill a été, en conséquence, lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, et sur rapport de progrès, le comité se lève et obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 1.40 a.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Sproule*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Combien de baux pour terres à pâturage ont été émis par le département de l'Intérieur dans les Territoires du Nord-Ouest depuis le 1er janvier 1904 ?
2. Quels sont les noms des locataires ?
3. Combien d'acres sont compris dans chaque bail ?
4. Quels sont les terrains compris dans ces baux ?
5. Pour quelle durée les baux ont-ils été émis ?
6. Quelques-uns des baux contiennent-ils une disposition portant que les sections paires des terres comprises dans ces baux seront exemptes de l'application de la loi sur les homesteads ?

M. *Wilson*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement ou quelque fonctionnaire en son nom, a-t-il eu quelque correspondance avec M. C. Kinloch Cooke, auteur d'un article intitulé: "*The Emigration of State Children*", publié dans le numéro d'avril 1905 de l'*Empire Review*, ou avec quelqu'un agissant en son nom, ou avec quelque fonctionnaire du gouvernement impérial, sur le sujet traité dans le dit article ?
2. Dans l'affirmative, le gouvernement déposera-t-il cette correspondance sur la Table de la Chambre ?

M. *Clements*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quelle quantité de tabac en feuille a été importée des Etats-Unis l'an dernier, et quel montant de droits a été perçu sur ce tabac ?
2. Quelle quantité a été importée pour la fabrication des cigares, du tabac à fumer et du tabac à chiquer, respectivement ?

M. *Boyce*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Des requêtes ont-elles été adressées au ministre de la Marine et des Pêcheries, l'an dernier, demandant la nomination d'une commission pour s'enquérir de la condition des pêcheries de la Baie Georgienne, du lac Huron ou du lac Supérieur ?
2. Dans l'affirmative, par qui ces requêtes ont-elles été faites, et quand ?
3. Quelle décision a été prise au sujet de ces requêtes ?

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
30	Comité spécial des Téléphones publics.....	11 a.m.

No 76.

OTTAWA, MERCREDI, 3 MAI 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi

1905

N° 77.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI, 4 MAI 1905.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De John W. Lett et autres, de Eganville, Ont.; et de B. Cunningham et autres, de Winnipeg, Manitoba; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans questions scolaires.

Sir Wilfrid Laurier soumet à la Chambre,—Rapport du Scrétaire d'Etat du Canada, pour l'année 1904.

Aussi,—Rapport du Bureau des examinateurs du service civil, pour l'année 1904.

La Chambre se forme en comité général sur certaines résolutions concernant le subside annuel à donner à la province d'Alberta, etc.,—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne à 6 p.m., jusqu'à lundi prochain, à 3 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Monk*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quels sont les noms des personnes qui ont soumissionné pour les réparations faites par le gouvernement à l'hôpital militaire de Saint-Jean, P.Q. ?

2. Quels étaient les montants mentionnés dans les dites soumissions ?

3. A qui le contrat a-t-il été accordé ?

4. Quel montant a été payé au dit entrepreneur ?

5. Quelle somme le dit entrepreneur a-t-il réclamée au gouvernement pour tous les travaux qu'il a exécutés au dit hôpital militaire ?

6. Des soumissions ont-elles été demandées par annonces publiées dans les journaux ? Dans l'affirmative, par quels journaux ?

M. *Costigan*—Lundi prochain—QUESTION—A-t-on demandé aux commissaires du Grand-Tronc-Pacifique, au sujet des études préliminaires à travers la partie occidentale du comté de Madawaska, N.-B., d'étudier une route se dirigeant vers la partie supérieure de la rivière Saint-Jean jusqu'à l'embouchure de la Petite-Rivière, dans la paroisse de Saint-François, N.-B., et en remontant la vallée de cette dernière rivière jusqu'à ou près de la jonction de la rivière Bleue avec la rivière Saint-François, dans la province de Québec ? Et, dans l'affirmative, a-t-on fait une étude de cette route ?

M. *Fielding*—En comité général sur les résolutions concernant les subsides à la province d'Alberta,—Proposera de substituer ce qui suit aux résolutions Nos 3 et 4 :—

3. Attendu que la dite province n'aura pas les terres publiques comme source de revenus, il sera payé annuellement à la dite province, par le Canada, une somme basée sur la population de la dite province, telle qu'établie par chaque recensement quinquennal, la dite somme se déterminant comme suit :—

La population de la dite province étant supposée être actuellement de 250,000 âmes, la somme à verser jusqu'à ce que cette population ait atteint le chiffre de 400,000 âmes, sera de $375,000 ;

Dans la suite, et jusqu'à ce que cette population ait atteint le chiffre de 800,000 âmes, la somme à verser sera de $562,500 ;

Dans la suite, et jusqu'à ce que cette population ait atteint le chiffre de 1,200,000 âmes, la somme à verser sera de $750,000 ;

Et dès lors la somme à verser sera de $1,125,000.

4. A titre de compensation additionnelle pour les terres publiques, et afin de pourvoir à la construction des édifices publics nécessaires, le gouvernement du Canada versera chaque année à la dite province, pendant cinq ans, à dater de la mise en force du présent acte, la somme de $93,750.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 9 mai.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
30	Comité spécial des Téléphones publics	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

No 77.

OTTAWA, JEUDI, 4 MAI 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 78.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI, 8 MAI 1905.

PRIÈRES.

Deux pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De l'Union dite *Frank Miners*, Alberta, T.N.-O.; demandant que les terres de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien dans les Territoires ne soient pas exemptes du paiement des taxes.

De la *Sons of England Benefit Society*, du district est de Toronto; demandant que les nouvelles provinces exercent une autorité exclusive sur l'éducation; ou bien, que la question soit soumise aux électeurs aux urnes électorales.

M. Copp, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le vingtième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération le Bill (No 131) Acte concernant la compagnie dite *The Vancouver and Coast-Kootenay Railway Company*, et il a décidé d'en faire rapport sans amendement.

Votre comité a aussi considéré les bills suivants, et il a décidé d'en faire rapport avec des amendements, savoir:—

Bill (No 116) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma à la Baie d'Hudson ;

Bill G (No 135) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer de l'Alberta Occidental"; et

Bill S (No 138) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de Montréal, et à l'effet d'en changer le nom en celui de *The Montreal Bridge and Terminal Company*".

M. Maclean (York) propose,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.—Rejeté.

La Chambre se forme de nouveau en comité général sur certaines résolutions concernant le subside annuel à donner à la province d'Alberta, etc.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

1. Résolu,—Que les sommes suivantes seront allouées à titre de subside annuel à la *province d'Alberta,* et seront fournies à la dite province par le gouvernement du Canada en versements semi-annuels par avance, savoir :—

(*a*) pour le maintien du gouvernement et de la législature, cinquante mille piastres ;

(*b*) sur le chiffre d'une population évaluée à deux cent cinquante mille âmes, à quatre-vingts centins par tête, deux cent mille piastres, cette somme étant sujette à augmentation suivant que ci-après établi, savoir : seront faits un recensement de la dite province tous les cinq ans à partir du recensement général de mil neuf cent un et un relevé approximatif de la population à intervalles égaux entre chaque recensement quinquennal et décennal; et chaque fois que d'après l'un de ces recensements ou relevés approximatifs, la population excède deux cent cinquante mille âmes, chiffre minimum sur lequel se base la dite allocation, le montant de la dite allocation sera augmenté proportionnellement, et il en sera de même par la suite jusqu'à ce que la population ait atteint le chiffre de huit cent mille âmes.

2. Résolu,—Que, attendu que la dite province n'a pas de dette, elle aura droit à ce que le gouvernement du Canada lui fournisse, et de recevoir de ce gouvernement, par versements semi-annuels faits d'avance, une somme annuelle de $405,375 équivalente à un intérêt de cinq pour cent par année sur la somme de huit millions cent sept mille cinq cents piastres.

3. Résolu,—Que, attendu que la dite province n'aura pas les terres publiques comme source de revenus, il sera payé par versements semi-annuels faits d'avance à la dite province, par le Canada, une somme annuelle basée sur la population de la dite province, telle qu'établie par chaque recensement quinquennal, la dite somme se déterminant comme suit :—

La population de la dite province étant supposée être actuellement de 250,000 âmes, la somme à verser jusqu'à ce que cette population ait atteint le chiffre de 400,000 âmes, sera de $375,000 ;

Dans la suite, et jusqu'à ce que cette population ait atteint le chiffre de 800,000 âmes, la somme à verser sera de $562,500 ;

Dans la suite, et jusqu'à ce que cette population ait atteint le chiffre de 1,200,000 âmes, la somme à verser sera de $750,000 ;

Et dès lors la somme à verser sera de $1,112,500.

4. Résolu,—Que, à titre de compensation additionnelle pour les terres publiques, et afin de pourvoir à la construction des édifices publics nécessaires, le gouvernement du Canada versera chaque année à la dite province, par versements semi-annuels faits d'avance, pendant cinq ans, à dater de la mise en force du présent acte, la somme de $93,750.

Résolutions à rapporter.

Les dites résolutions sont rapportées, lues la seconde fois et agréées, et elles sont référées au comité général sur le bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir :—

Bill (No 45) Acte concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.

Bill (No 46) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien.

La Chambre alors s'ajourne à 11.50 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Boyce*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il permis ou se propose-t-il de permettre l'érection d'un entrepôt pour la houille grasse au Sault Sainte-Marie, par quelque compagnie ou particulier ?

2. Si le permis a été accordé, à qui a été concédé ce privilège, quand, et pour quels motifs ?

M. *Boyce*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il construit ou aidé à construire quelques lignes de télégraphe ou de téléphone ? Dans l'affirmative, quelles sont ces lignes, quand ont-elles été ainsi construites ou subventionnées et à quelles conditions ?

2. Si le gouvernement a ainsi construit ou aidé à construire quelques lignes, quel contrôle exerce-t-il sur chacune d'elles ?

3. Qui entretient ou exploite les dites lignes pour le compte du gouvernement, et quel est le coût annuel de cet entretien et de cette exploitation ?

4. Par quel département du gouvernement les dites lignes ont-elles été construites ou subventionnées ?

M *Hughes* (Victoria et Haliburton)—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Un nommé A. B. Castonguay a-t-il été renvoyé de la police fédérale pendant les derniers six ou neuf mois ? Dans l'affirmative, pour quel motif ?

2. Le dit Castonguay a-t-il été nommé après cela à un emploi dans le département de la Marine et des Pêcheries ? Dans l'affirmative, à quel emploi, quel salaire reçoit-il, et aux termes de quel article de l'Acte du Service civil a-t-il été nommé ?

3. Le dit Castonguay a-t-il subi l'examen préliminaire ou d'aptitude du service civil ?

4. Lorsqu'un employé a été destitué, pour cause, dans une branche du service public, doit-on considéré comme un précédent le fait de le nommer à un emploi dans une autre branche du service public ?

M. *Roche* (Marquette)—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quelle est la nature des travaux exécutés pour améliorer la navigation de la branche nord de la rivière Thompson, C.A. ?

2. Quelle quantité de bois a été employée pour construire les caissons et barrages en 1904 et 1905, et par qui a-t-il été fourni ?

3. Quels bâtiments ont été érigés pour les besoins des dits travaux, et quel en a été le coût ?

4. Quel montant a été dépensé pour ces travaux jusqu'à date ?

5. Combien d'hommes ont été employés à ces travaux, en quelle qualité et pendant combien de jours ?

6. Est-il vrai que la feuille de paie portait les noms de beaucoup d'hommes qui n'ont été employés en aucune manière à ces travaux ?

7. Quel montant a été dépensé pour des approvisionnements autres que l'outillage et les matériaux de construction ?

M. *Smith* (Nanaïmo)—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quelles sont les raisons du désaveu du statut de la Colombie Anglaise, intitulé: "*An Act to regulate Immigration into British Columbia*" ?

2. L'acte faisait-il mention de quelque race comme ne devant pas être admise au privilège de l'immigration ?

M. *Smith* (Nanaïmo)—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quelles sont les raisons du désaveu du statut de la Colombie Anglaise, intitulé: "*An Act relating to the Employment on Works carried on under franchises granted by private Acts*" ?

2. L'acte signalait-il quelque race comme ne devant pas être employée à ces travaux ?

M. *Smith* (Nanaïmo)—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quelles sont les raisons du désaveu du statut de la Colombie Anglaise, intitulé : "*An Act to further amend the Local Mines Regulation Act*" ?

2. L'acte défendait-il l'emploi de Japonais dans les mines ?

3. D'autres que les Chinois ont-ils été exclus de ces travaux ?

4. Le statut avait-il pour objet de protéger la vie des mineurs de langue anglaise ?

M. *Fielding*—En comité général sur les résolutions concernant les subsides à la province de la Saskatchewan,—Proposera de substituer ce qui suit aux résolutions Nos 2, 3 et 4 :—

"2. Résolu,—Que, attendu que la province n'a pas de dette, elle aura droit à ce que le gouvernement du Canada lui fournisse, et de recevoir, par versements semi-annuels faits d'avance, une somme annuelle de $405,375 équivalente à un intérêt de cinq pour cent par année sur une somme de $8,107,500.

"3. Que, attendu que la dite province n'aura pas les terres publiques comme source de revenus, il sera payé par versements semi-annuels faits d'avance à la dite province, par le Canada, une somme annuelle basée sur la population de la dite province, telle qu'établie par chaque recensement quinquennal, la dite somme se déterminant comme suit :—

"La population de la dite province étant supposée être actuellement de 250,000 âmes, la somme à verser jusqu'à ce que cette population ait atteint le chiffre de 400,000 âmes, sera de $375,000 ;

"Dans la suite, et jusqu'à ce que cette population ait atteint le chiffre de 800,000 âmes, la somme à verser sera de $562,500 ;

"Dans la suite, et jusqu'à ce que cette population ait atteint le chiffre de 1,200,000 âmes, la somme à verser sera de $750,000 ;

"Et dès lors la somme à verser sera de $1,112,500.

"4. Que, à titre de compensation additionnelle pour les terres publiques, et afin de pourvoir à la construction des édifices publics nécessaires, le gouvernement du Canada versera chaque année à la dite province, par versements semi-annuels faits d'avance, pendant cinq ans, à dater de la mise en force du présent acte, la somme de $93,750."

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 9 mai.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
30	Comité spécial des Téléphones publics	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

No 78.

OTTAWA, LUNDI, 8 MAI 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 79.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI, 9 MAI 1905.

PRIÈRES.

M. Costigan, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le vingt et unième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et il a décidé d'en faire rapport sans amendement, savoir :—

Bill (No 140) Acte concernant la compagnie dite *The North-West Coal and Coke Railway Company*, et à l'effet de changer son nom en celui de *Great West Railway Company* ; et

Bill (No 141) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kaslo et Lardo-Duncan.

Votre comité a aussi considéré les bills suivants, et il a décidé d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill (No 114) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord ;

Bill O (No 143) du Sénat, intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Owen Sound and Meaford Railway Company* "; et

Bill H (No 136) du Sénat, intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Anthracite Coal Railway Company* ".

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est ordonné,—Que M. Bristol soit nommé membre des comités suivants :—Privilèges et Elections; Chemins de fer, Canaux et Télégraphes; Comptes Publics; Banques et Commerce; Impressions du Parlement, et Bibliothèque.

M. Clements propose,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.—Rejeté.

M. Emmerson présente,—Réponse à ordre du 13 mars 1905,—Etat indiquant, pour chacune des années fiscales depuis le 1er juillet 1897 jusqu'au 30 juin 1904, le montant des dépenses faites à compte du capital pour le chemin de fer du comté de Drummond, et donnant la description des travaux et matériaux pour lesquels ces dépenses ont été faites.

La Chambre se forme de nouveau en comité général sur le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement (y compris les résolutions adoptées en comité général et référées le 8 courant).

Et le débat se continuant en comité général ;

MERCREDI, 10 mai 1905.

Et sur nouveau rapport de progrès, le comité est autorisé à siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne à 12.30 a.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Worthington*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il l'intention de commencer bientôt la construction de la salle d'exercices militaires à Sherbrooke ?
2. Des soumissions seront-elles demandées à cet effet ? Dans l'affirmative, quand et de quelle manière ?
3. A-t-on pratiqué des excavations sur l'emplacement choisi pour cet édifice, afin de constater si on peut y construire des fondations solides ?
4. L'exécution de ces travaux a-t-elle démontré que le sol n'était pas convenable pour une semblable construction ?
5. Le gouvernement a-t-il acheté un autre terrain avoisinant l'emplacement primitif, ou se propose-t-il de faire une semblable acquisition, ou est-il en pourparlers avec quelque particulier de Sherbrooke dans le but d'acheter un tel terrain ?

M. *Worthington*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement se propose-t-il de construire un bureau de poste à Magog ?
2. Un crédit a-t-il été affecté à cette fin ? Dans l'affirmative, quel en est le montant ?
3. Un site a-t-il été acheté ou choisi ? Dans l'affirmative, où se trouve-t-il, quelle en est la valeur et quel prix a été payé ?
4. Le département des Postes s'est-il mis en rapport avec quelques particuliers de Magog à l'effet que si le conseil de ville voulait acheter une propriété appartenant à, ou inscrite au nom de un certain Dr West, le gouvernement paierait la moitié du coût et y construirait le bureau de poste ?
5. Le département se propose-t-il de demander des soumissions pour la construction de cet édifice ? Et, dans l'affirmative, quand et de quelle manière ?

M. *Daniel*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous rapports adressés au gouvernement ou à aucun de ses membres jusqu'à date par la Commission des transports ou par aucun de ses membres, au sujet du port et du havre de Saint-Jean, N.-B.

M. *Bergeron*—Jeudi prochain—BILL intitulé : " Acte modifiant l'Acte du Revenu de l'Intérieur ".

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mercredi, 10 mai.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
30	Comité spécial des Téléphones publics	11 a.m.
	Jeudi, 11 mai.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

No 79.

OTTAWA, MARDI, 9 MAI 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 80.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI, 10 MAI 1905.

PRIÈRES.

Deux pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

La pétition de Donald McKenzie et autres, du comté de Prince, I.P.-E.; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires,—est lue et reçue.

La pétition du révérend C. B. Beaulieu et autres, de la rive sud du Saint-Laurent; demandant de l'aide pour construire et entretenir un pont sur la rivière Madeleine, comté de Gaspé, Québec, étant lue;—

M. l'Orateur décide : Qu'elle ne peut être reçue, vu que l'octroi de ses conclusions entraînerait la dépense de deniers publics.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a nommé M. Bristol, député du district électoral de Toronto-Centre, membre des comités mixtes de la Bibliothèque et des Impressions du Parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, en remplacement de feu M. Clarke.

M. Sproule propose,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.—Rejeté.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir :—

Bill (No 63) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Brantford and Woodstock Railway Company.*

Bill (No 60) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Algoma Copper Range Railway Company.*

Bill (No 64) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre.

Aussi,—Adoptant le bill suivant, avec des amendements, comme suit :—

Bill (No 73) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Montréal, Québec et Sud.

Page 1, ligne 14.—Après " compagnie ", insérez ce qui suit comme clause A :—

Clause A.

" 2. L'entreprise de la compagnie est par le présent acte déclarée être un ouvrage pour l'avantage général du Canada."

Page 1, ligne 19.—Après " piastres " insérez: " et pourra être porté en la manière établie par l'article 57 de l'Acte des Chemins de fer, 1903, à une somme n'excédant pas un million de piastres."

Page 2, ligne 2.—Retranchez " dix " et insérez " vingt ".

Page 2, ligne 9.—Après " Sud " insérez: " la compagnie dite *The Montreal Bridge and Terminal Company* ".

Dans le titre :

Retranchez dans le texte anglais les mots : " La Compagnie du chemin de fer Montréal, Québec et Sud ", et insérez à la place les mots: " *The Montreal, Quebec and Southern Railway Company* ".

Et aussi, avec les bills suivants de Leurs Honneurs, auxquels le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill U (No 149) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud et la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec ".

Bill Y (No 150) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James ".

M. Fitzpatrick présente,—Réponse supplémentaire à adresse du 20 février 1905,—Copie de toute correspondance, télégrammes, rapports, écrits, documents, mémoires, arrêtés du conseil ou renseignements, manuscrits ou imprimés de toute espèce non encore soumis à la Chambre qui ont été échangés entre le gouvernement du Canada ou aucun de ses membres ou officiers et le gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard ou aucun de ses membres ou officiers, se rapportant en quelque manière à la demande produite par la dite province pour avoir sa quote-part de l'indemnité fixée par la sentence arbitrale de la Commission des pêcheries de Halifax.

La Chambre se forme de nouveau en comité général sur le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement (y compris les résolutions adoptées en comité général et référées le 8 courant).

Et le débat se continuant en comité ;

A 6 p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

La Chambre se forme de nouveau en comité général sur le Bill (No 92) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à New-York.

Et l'heure consacrée aux bills privés, aux termes de la règle 19, étant expirée, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

Le comité général sur le Bill (No 69) reprend alors le cours de ses délibérations.

Et sur nouveau rapport de progrès, le comité est autorisé à siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne à 11.30 a.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Bergeron*—Vendredi prochain—BILL intitulé: " Acte modifiant l'Acte des Falsifications ".

M. *Cocktshutt*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. En quels endroits du Canada s'est fait le recrutement des corps permanents pendant la présente année jusqu'au 8 mai ?
2. Combien d'hommes ont été recrutés à chacun des dits endroits ?
3. Combien d'hommes ont été recrutés pour chaque arme du service ?
4. Quel nombre total a été recruté ?
5. Le gouvernement se propose-t-il de faire du recrutement en Angleterre pour les corps permanents du Canada, ou ce recrutement s'y fait-il actuellement ?

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Jeudi, 11 mai.	
30	Comité spécial des Téléphones publics	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Vendredi, 12 mai.	
34	Impressions du parlement	10 a.m.
30	Comité spécial des Téléphones publics	11 a.m.

No 80.

OTTAWA, MERCREDI, 10 MAI 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. Dawson
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 81.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI, 11 MAI 1905.

PRIÈRES.

Une pétition est présentée et déposée sur la Table.

M. Belcourt présente un bill (No 151) Acte constituant en corporation L'Union Saint-Joseph du Canada,—lequel est lu pour la premire fois.—Seconde lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Brown, les bills suivants du Sénat sont lus pour la première fois et référés au comité des Ordres Permanents, savoir :—

Bill U (No 149) du Sénat, intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud et la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec ".

Bill Y (No 150) du Sénat, intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James ".

M. Hughes (Victoria et Haliburton) propose,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.—Rejeté.

Un message est reçu du Sénat, adoptant le bill suivant, sans amendement, savoir:—

Bill (No 104) Acte concernant la banque dite *The Northern Bank*.

Et aussi,—Avec les bills suivants de Leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill C (No 152) du Sénat, intitulé: " Acte pour faire droit à Clara Bidwell McDermot ".

Bill K (No 153) du Sénat, intitulé: " Acte pour faire droit à George Pearson ".

Bill L (No 154) du Sénat, intitulé: " Acte pour faire droit à George Dance Harper ".

(Et communiquant la preuve faite au sujet de ces bills devant le comité spécial des Divorces du Sénat.)

La Chambre se forme de nouveau en comité général sur le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement (y compris les résolutions adoptées en comité général et référées le 8 courant).

Et la Chambre continuant à siéger ainsi en comité ;

VENDREDI, 12 mai 1905.

Et sur nouveau rapport de progrès, le comité est autorisé à siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Fisher soumet à la Chambre,—Rapport du directeur et des officiers des fermes expérimentales pour l'année 1904.

La Chambre alors s'ajourne à 1.42 a.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Vendredi, 12 mai.	
34	Impressions du parlement	10 a.m.
30	Comité spécial des Téléphones publics	11 a.m.
	Mardi, 16 mai.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a,m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

No 81.

OTTAWA, JEUDI, 11 MAI 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. Dawson
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 82.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI, 12 MAI 1905.

PRIÈRES.

Les pétitions de R. H. Latimer et autres, de Swan-River; et de Robert M. Wilson et autres, de Dauphin, tous du Manitoba; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires,—sont lues et reçues.

Sur motion de M. Calvert, le Bill K (No 153) du Sénat, intitulé: " Acte pour faire droit à George Pearson ", est lu pour la première fois et référé au comité des Ordres Permanents.

Sur motion de M. Johnston (Lambton), le Bill L (No 154) du Sénat, intitulé : " Acte pour faire droit à George Dance Harper ", est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Campbell, le Bill C (No 152) du Sénat, intitulé: " Acte pour faire droit à Clara Bidwell McDermot ", est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 148) Acte modifiant l'Acte concernant la constitution d'associations de livres de généalogie du bétail, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu pour la troisième fois, et passé.

La Chambre se forme de nouveau en comité général sur le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement (y compris les résolutions adoptées en comité général et référées le 8 courant ;—et sur nouveau rapport de progrès, le comité est autorisé à siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir :—

Bill (No 107) Acte concernant un brevet de Céleste Joly.

Bill (No 123) Acte concernant le Conseil du collège presbytérien, Halifax.

Bill (No 125) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Crown Casualty Company of Canada.*

Bill (No 103) Acte concernant la compagnie dite *The Richmond and Drummond Fire Insurance Company.*

Et aussi, avec le bill suivant de Leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill DD (No 155) du Sénat, intitulé: "Acte concernant l'administration d'un Acte concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées".

(Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, le dit bill est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.)

La Chambre alors s'ajourne à 6.05 jusqu'à lundi prochain.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Desjardins*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Un nommé R. Aimé Tison a-t-il obtenu du gouverneement une position à l'Imprimerie Nationale ?
2. Dans l'affirmative, depuis quelle date ?
3. Quel est son salaire ?
4. Sur quelle recommandation a-t-il été nommé ?
5. Le dit Tison, a-t-il subi l'examen du service civil ?

M. *Boyce*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Qui est maître de poste à Thessalon, Ont. ?
2. Quand a-t-il été nommé ?
3. Quelles sont ses cautions
4. Quel était son prédécesseur ?
5. Pourquoi ce dernier a-t-il démissionné ?

M. *Boyce*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Qui est maître de poste à Kentvale, Ont. ?
2. Quelles sont ses cautions ?
3. Quand a-t-il été nommé ?
4. Quel était son prédécesseur ?
5. Quand a-t-il démissionné ?
6. A-t-il été révoqué ? Dans l'affirmative, pour quelle raison ?
7. Le bureau de poste a-t-il été changé de place ? Dans l'affirmative, quand et pour quelle raison ?

8. Où est-il situé actuellement ?
9. A-t-on protesté contre ce déplacement ?
10. Dans l'affirmative, quelle décision a été prise au sujet de cette protestation ?
11. Quel est le salaire attaché à l'emploi ?

M. *Lawrence*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Combien de gardiens de pêcheries sont employés dans le district électoral de Colchester ? Quels sont leurs noms et leurs salaires ? Sur quelles rivières ont-ils juridiction ?

2. Le gouvernement assume-t-il la responsabilité de l'application des lois et règlements concernant la conservation des pêcheries intérieures et côtières du Canada ?

3. La loi relative à la contamination des rivières, surtout en ce qui concerne le bran de scie et autres substances, est-elle mise en force ?

4. Dans l'affirmative, par quels officiers ?

5. Le gouvernemeent se propose-t-il de faire des tentatives pour rétablir les pêcheries d'aloses (*shad*) dans la Baie de Fundy ? Et quels moyens a-t-il décidé d'employer pour faire revivre cette industrie ?

6. Les autorités fédérales et provinciales en sont-elles venues à une entente au sujet de la protection et de la conservation des pêcheries dans les rivières et les lacs du Canada et sur le littoral maritime ?

M. *Fitzpatrick*—Lundi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte de la Représentation des Territoires du Nord-Ouest".

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 16 mai.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
30	Comité spécial des Téléphones publics	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Mercredi, 17 mai.	
30	Bills Privés	10.30 a.m.
32	Comité spécial sur le Bill (No 6) Acte modifiant l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur de 1898	11 a.m.

No 82.

OTTAWA, VENDREDI, 12 MAI 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 83.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI, 15 MAI 1905.

PRIÈRES.

Une pétition est présentée et déposée sur la Table.

La pétition de la *Sons of England Benefit Society*, du district centre de Toronto; demandant que les nouvelles provinces exercent une autorité exclusive sur l'éducation, ou bien, que le question soit soumise aux électeurs aux urnes électorales,—est lue et reçue.

M. Sproule, député du district électoral de la division est du comté de Grey, de son siège en Chambre, notifie formellement M. l'Orateur du décès de l'honorable James Sutherland, député du district électoral de la division sud du comté d'Oxford.

La Chambre reprend ses délibérations en comité général sur le Bill (No 92) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à New-York, lequel est rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois et passés, savoir :—

Bill N (No 133) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la *Citizens' Bank of Canada*".

Bill (No 134) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Provident Savings Association, limitée.* (Titre changé en celui de "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Provident Financial Association, Limited*".)

Bill (No 131) Acte concernant la compagnie dite *The Vancouver and Coast-Kootenay Railway Company.*

Le Bill G (No 135) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer de l'Alberta Occidental", est délibéré en comité général, rapporté avec un amendement, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé, tel qu'amendé.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendements, lus la troisième fois, et passés, savoir :—

Bill (No 140) Acte concernant la compagnie dite *The North-West Coal and Coke Railway Company*, et à l'effet de changer son nom en celui de *The Great West Railway Company*.

Bill (No 141) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kaslo et Lardo-Duncan.

Bill H (No 136) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Anthracite Coal and Railway Company*".

Le Bill O (No 143) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Owen Sound and Meaford Railway Company*", est délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé, tel qu'amendé.

Les amendements faits par le Sénat au Bill (No 73) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Montréal, Québec et Sud, sont pris en considération et adoptés.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois et référés aux comités qui suivent, savoir :—

Comité des Bills Privés :

Bill L (No 154) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à George Dance Harper".

Bill C (No 152) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Clara Bidwell McDermot".

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 151) Acte constituant en corporation L'Union Saint-Joseph du Canada.

Le Bill DD (No 155) du Sénat, intitulé: "Acte concernant l'administration d'un Acte concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées", est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

La Chambre se forme de nouveau en comité général sur le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement (y compris les résolutions adoptées en comité général et référées le 8 courant);—et sur nouveau rapport de progrès, le comité est autorisé à siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.30 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Fitzpatrick*—Mercredi prochain—BILL intitulé: "Acte concernant le District du Mackenzie".

M. *Fitzpatrick*—Mercredi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte de Kéwatin".

M. *Fitzpatrick*—Mercredi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Elections fédérales contestées".

M. *Fitzpatrick*—Mercredi prochain—BILL intitulé: "Acte concernant les Territoires du Nord-Ouest".

M. *Oliver*—Mercredi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte d'Irrigation du Nord-Ouest".

M. *Oliver*—Mercredi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Titres de biens-fonds, 1894".

M. *Fisher*—Mercredi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte du Recensement et des Statistiques".

AFFICHAGE DE BILLS PRIVES.

Les bills suivants ont, ce 15 mai, été affichés comme devant être pris en considération par leurs comités respectifs, comme suit :—

COMITÉ DES BILLS PRIVÉS :

Mercredi, le 17 courant, ou après :

Bill L (No 154) du Sénat, intitulé: " Acte pour faire droit à George Dance Harper ".

Bill C (No 152) du Sénat, intitulé: " Acte pour faire droit à Clara Bidwell McDermot ".

COMITÉ DES BANQUES ET DU COMMERCE :

Lundi, le 22 courant, ou après :

Bill (No 151) Acte constituant en corporation L'Union Saint-Joseph du Canada.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 16 mai.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
30	Comité spécial des Téléphones publics	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Mercredi, 17 mai.	
62	Bills Privés	10.30 a.m.
32	Comité spécial sur le Bill (No 6) Acte modifiant l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur de 1898	11 a.m.

No 83.

OTTAWA, LUNDI, 15 MAI 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 84.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI, 16 MAI 1905.

PRIÈRES.

Sept pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

M. Fitzpatrick présente un Bill (No 156) Acte modifiant l'Acte de la Représentation dans les Territoires du Nord-Ouest,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

M. l'Orateur informe la Chambre que son attention ayant été appelée par l'honorable député de Grey-Est, de son siège, sur le décès de l'honorable James Sutherland, député du district électoral d'Oxford-Sud, il a, conformément à l'article 8 du chapitre 13 des Statuts Revisés du Canada, adressé son mandat au greffier de la Couronne en chancellerie, lui enjoignant de préparer un nouveau bref d'élection pour le dit district électoral.

La Chambre se forme de nouveau en comité général sur le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement (y compris les résolutions adoptées en comité général et référées le 8 courant).

M. l'Orateur reprend le fauteuil.

Un message est reçu du député-gouverneur, désirant la présence immédiate de la Chambre dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur s'y rend avec la Chambre;—et de retour.

M. l'Orateur fait rapport qu'il a plu à Son Honneur le député-gouverneur de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants :—

Acte modifiant l'Acte de la Police à cheval du Nord-Ouest, 1904.

Acte modifiant l'Acte des Commissaires du havre de Québec, 1899.

Acte constituant en corporation la compagnie dite *London and St. Clair Railway Company.*

Acte constituant en corporation la compagnie dite *Georgian Bay and Seaboard Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton.

Acte concernant la compagnie dite *Walkerton and Lucknow Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental.

Acte concernant les entreprises de travaux pour l'Etat.

Acte modifiant l'Acte concernant le Ministère des Chemins de fer et Canaux.

Acte modifiant l'Acte des Travaux publics.

Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903.

Acte concernant le Recensement et les Statistiques.

Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel du Canada et du Michigan.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada.

Acte concernant la Compagnie du pont du Sud du Canada.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et de l'Ouest.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Vancouver, Westminster et Yukon.

Acte concernant la compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie de force motrice Niagara-Welland.

Acte concernant la compagnie dite *The Regina and Hudson's Bay Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du canal à navires du lac Champlain au Saint-Laurent.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Acte concernant la compagnie dite *The Kootenay, Cariboo and Pacific Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim.

Acte concernant la Banque de Molson.

Acte constituant en corporation la compagnie dite *St. Mary's and Western Ontario Railway Company.*

Acte concernant la compagnie dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company.*

Acte constituant en corporation la compagnie dite *Sovereign Fire Assurance Company of Canada.*

Acte constituant en corporation la compagnie dite *Calgary, Red Deer and Battleford Railway Company.*

Acte concernant certains brevets de la *Facer Solid Steel Car Wheel Company, of Perth* (à responsabilité limitée).

Acte concernant un brevet de la compagnie dite *The Paper Goods Company* (à responsabilité limitée).

Acte concernant certains brevets d'invention de Jean Effront.

Acte constituant en corporation la compagnie dite *Lebonk and Thunder Bay Railway Company.*

Acte concernant la compagnie dite *The MacLeod, Cardston and Montana Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté.

Acte concernant la compagnie dite *Monterey Electric and Gas Company* (à responsabilité limitée), et à l'effet de changer son nom en celui de *Monterey Railway, Light and Power Company.*

Acte concernant la compagnie dite *The Brockville, Westport and North-western Railway Company*

Acte constituant en corporation la compagnie dite *Calgary and Battleford Railway Company.*

Acte modifiant l'Acte concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées.

Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie *The Century.*

Acte constituant en corporation la compagnie dite *Imperial Guarantee and Accident Insurance Company of Canada.*

Acte concernant le Grand Conseil de l'Association Catholique de Bienfaisance mutuelle du Canada.

Acte constituant en corporation la compagnie dite *Ontario Fire Insurance Company.*

Acte constituant en corporation la compagnie dite *Annuity Company of Canada.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et de l'Alberta-Nord.

Acte constituant en corporation la compagnie dite *Athabaska Northern Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la baie d'Hudson au Pacifique.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Alberta.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timigami et à l'effet de changer son nom en celui de l'*Ontario Northern and Timagami Railway Company.*

Acte concernant le Compagnie du chemin de fer de Montréal et des comtés du Sud.

Acte concernant la compagnie dite *The Guelph and Georgian Bay Railway Company.*

Acte constituant en corporation la compagnie dite *Athabasca Railway Company.*

Acte pour faire droit à James Arthur Pryor.

Acte constituant en corporation la compagnie dite *Moose-Jaw and Edmonton Railway Company.*

Acte concernant un brevet de la *Gold Medal Furniture Manufacturing Company* (à responsabilité limitée).

Acte pour faire droit à Edward Albert Murphy.

Acte concernant la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada.

Acte concernant le chemin Atlantique Canadien.

Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Brantford and Woodstock Railway Company.*

Acte constituant en corporation la compagnie dite *Algoma Copper Range Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre.

Acte concernant la banque dite *The Northern Bank.*

Acte concernant le Conseil du Collège presbytérien, Halifax.

Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Crown Casualty Company of Canada.*

Acte concernant la compagnie dite *The Richmond and Drummond Fire Insurance Company.*

Acte concernant certain brevet de Céleste Joly.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Toronto, Hamilton et Buffalo.

Acte constituant en corporation la compagnie dite *Saskatchewan Bridge Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo.

Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Canadian West Life Insurance Company.*

Acte concernant la compagnie dite *The Battleford and Lake Lenore Railway Company.*

Acte constituant en corporation *The Montreal, Quebec and Southern Railway Company.*

Acte concernant la *Citizens' Bank of Canada.*

Acte concernant l'administration d'un Acte concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées.

Le comité général sur le Bill (No 69) reprend alors le cours de ses délibérations;—et sur nouveau rapport de progrès, le comité est autorisé à siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 9.30 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Wilson* (Lennox et Addington)—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il reçu une copie du rapport de M. H. Rider Haggard au gouvernement impérial au sujet des résultats obtenus par les colonies de l'Armée du Salut dans les Etats-Unis ?

2. Dans l'affirmative, le gouvernement déposera-t-il bientôt sur la Table de la Chambre une copie de ce rapport ?

3. Dans la négative, le gouvernement a-t-il reçu de ses propres officiers quelques rapports sur les résultats obtenus par les dites colonies, et les soumettra-t-il au Parlement ?

M. *Wilson* (Lennox et Addington)—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement, ou quelqu'un de ses officiers, a-t-il eu une conférence avec M. Neill, l'un des membres de l'assistance publique dans le Royaume-Uni, au sujet de l'émigration en Canada d'enfants choisis tirés des asiles des pauvres (*workhouses*) ?

2. Quelle est la nature de la proposition, s'il en est, faite par M. Neill ?

3. Quelle réponse lui a été faite par le gouvernement ou ses officiers ?

M. *Lavergne* (Montmagny)—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement ou quelqu'un des ministres a-t-il eu connaissance de l'entrefilet suivant qui paraît chaque jour dans le *Canada*, de Montréal, sous le titre: "*Le jugement de Mgr Legal*":—

"*Nous sommes satisfaits du système d'écoles que nous avons, et nous espérons qu'on nous le laissera*" ?

2. Ces paroles sont-elles extraites de quelque document dont le gouvernement ou quelqu'un des ministères ont eu connaissance ?

3. En ce cas, le gouvernement ou le ministre qui connaît ce document aurait-il quelque objection à donner connaissance à la Chambre du document tout entier ?

M. *Fielding*—En comité général sur les résolutions concernant les subsides à la province de la Saskatchewan,—Proposera de substituer ce qui suit aux résolutions Nos 2, 3 et 4 :—

"2. Résolu,—Que, attendu que la dite province n'a pas de dette, elle aura droit à ce que le gouvernement du Canada lui fournisse, et de recevoir, par versements semi-annuels faits d'avance, une somme annuelle de $405,375 équivalente à un intérêt de cinq pour cent par année sur une somme de $8,107,500.

"3. Que, attendu que la dite province n'aura pas les terres publiques comme source de revenus, il sera payé par versements semi-annuels faits d'avance à la dite province, par le Canada, une somme annuelle basée sur la population de la dite province, telle qu'établie par chaque recensement quinquennal, la dite somme se déterminant comme suit :—

"La population de la dite province étant supposée être actuellement de 250,000 âmes, la somme à verser jusqu'à ce que cette population ait atteint le chiffre de 400,000 âmes, sera de $375,000 ;

"Dans la suite, et jusqu'à ce que cette population ait atteint le chiffre de 800,000 âmes, la somme à verser sera de $562,500 ;

"Dans la suite, et jusqu'à ce que cette population ait atteint le chiffre de 1,200,000 âmes, la somme à verser sera de $750,000 ;

"Et dès lors la somme à verser sera de $1,125,000.

"4. Que, à titre de compensation additionnelle pour les terres publiques, et afin de pourvoir à la construction des édifices publics nécessaires, le gouvernement du Canada versera chaque année à la dite province, par versements semi-annuels faits d'avance, pendant cinq ans, à dater de la mise en force du présent acte, la somme de $93,750."

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mercredi, 17 mai.	
62	Bills Privés	10.30 a.m.
32	Comité spécial sur le Bill (No 6) Acte modifiant l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur de 1898	11 a.m.
30	Comité spécial des Téléphones publics	11 a.m.
	Jeudi, 18 mai.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Mardi, 23 mai.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.

No 84.

OTTAWA, MARDI, 16 MAI 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 85.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI, 17 MAI 1905.

PRIÈRES.

La pétition du major McCombs et autres, de Kootenay-Est; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires,—est lue et reçue.

M. Demers, du comité des Bills Privés, présente le neuvième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et il a décidé de les rapporter sans amendement, savoir :—

Bill C (No 152) du Sénat, intitulé: " Acte pour faire droit à Clara Bidwell McDermot ".

Bill L (No 154) du Sénat, intitulé: " Acte pour faire droit à George Dance Harper ".

Bill F (No 130) du Sénat, intitulé: " Acte pour faire droit à Jane Marie Fitz-Simons ".

Votre comité a aussi pris en considération les bills suivants qu'il rapporte avec des amendements, savoir :—

Bill M (No 129) du Sénat, intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant certains brevets de William A. Damen ".

Bill V(No 145) du Sénat, intitulé: " Acte concernant le brevet numéro 69772 de la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company* ".

Bill W (No 146) du Sénat, intitulé: " Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company* ".

Les promoteurs du Bill (No 122) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Grand River and Western Power Company*, ayant exprimé leur intention de ne point procéder plus loin avec cette mesure pendant la présente session, votre comité recom-

mande que le dit bill soit retiré, et que les honoraires payés à son sujet soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction.

M. Campbell, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le vingt-deuxième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération le Bill R (No 137) du Sénat, intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's-Falls et Ottawa", et il a décidé d'en faire rapport sans amendement.

Votre comité a aussi pris en considération le Bill I (No 144) du Sénat, intitulé : "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Fessenden Wireless Telegraph Company of Canada*", et il a décidé d'en faire rapport avec des amendements.

Sur motion de M. Demers, il est ordonné,—Que le Bill (No 122) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Grand River and Western Power Company,* soit retiré, et que les honoraires et frais payés à son sujet soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction, conformément à la recommandation contenue dans le neuvième rapport du comité des Bills Privés.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois et remis, pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir :—

Par M. Fitzpatrick:—Bill (No 157) Acte concernant le District du Mackenzie.

Aussi,—Bill (No 158) Acte modifiant l'Acte de Kéwatin.

Aussi,—Bill (No 159) Acte modifiant l'Acte des Elections fédérales contestées.

Et aussi,—Bill (No 160) Acte concernant les Territoires du Nord-Ouest.

Par M. Oliver:—Bill (No 161) Acte modifiant l'Acte d'Irrigation du Nord-Ouest, 1898.

Et aussi,—Bill (No 162) Acte modifiant l'Acte des Titres de biens-fonds, 1894.

Par M. Fisher:—Bill (No 163) Acte modifiant l'Acte du Recensement et des Statistiques.

M. Fisher présente,—Réponse à ordre du 20 mars 1905,—Etat donnant tous les systèmes thermographiques en usage pour le transport des produits périssables du Canada dans les compartiments frigorifiques ou ventilés ou à air frais. Aussi, copie de tous contrats passés entre le gouvernement et quelque compagnie de steamers en vertu desquels la compagnie reçoit une subvention pour installer sur ses navires un système frigorifique ou la ventilation à air frais ou la ventilation ordinaire.

M. Emmerson propose,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.—Rejeté.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir :—

Bill (No 79) Acte concernant le chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo.

Bill (No 111) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Saskatchewan Bridge Company.*

Bill (No 90) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo.

Bill (No 108) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Western Life Insurance Company.*

Bill (No 75) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Battleford au lac Lenore.

Bill (No 142) Acte pour faire droit à Edward Norman Lewis, membre de la Chambre des Communes.

Aussi,—Adoptant, sans modification, les amendements faits par les Communes aux bills suivants de Leurs Honneurs :—

Bill G (No 135) du Sénat, istitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer de l'Alberta Occidental".

Bill H (No 136) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Anthracite Coal and Railway Company*".

Bill O (No 143) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la compagsie dite *Owen Sound and Meaford Railway Company*".

Aussi,—Adoptant le bill suivant, avec des amendements, comme suit :—

Bill (No 81) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rivière Ottawa, et pour changer son nom en celui de *The Central Railway Company of Canada*.

Page 1, lignes 33 et 34.—Retranchez les mots "du chiffre 281 à celui de 239".

Page 1, ligne 34.—Après "2" insérez: "des mots article 281 de l'Acte des Chemins de fer, 1903", aux mots "article 239 de l'Acte des Chemins de fer".

Page 2, ligne 5.—Retranchez l'article 5.

Page 2, ligne 15.—Retranchez l'article 6.

Page 2, ligne 22.—Après "1904" ajoutez: "La charte et les droits qu'elle confère à la compagnie sont par le présent acte déclarés être en pleine vigueur comme si le dit article 13 n'eût pas été passé".

Et aussi,—Avec le bill suivant de Leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demasdé, savoir :—

Bill BB (No 164) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la banque dite *Monarch Bank of Canada*.

Le Bill (No 132) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer de l'Etat, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général,—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Fielding remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit :—

GREY.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes les estimations supplémentaires additionnelles des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1905, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 17 mai 1905.

Sur motion de M. Fielding, les dits message et budget supplémentaire additionnel sont référés au comité des Subsides.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

VIII.—ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.—(*Suite.*)

42 Stations agronomiques..... 100,000 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.15 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Jeudi, 18 mai.	
30	Comité spécial des Téléphones publics	11 a.m.
	Mardi, 23 mai.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

No 80.

OTTAWA, MERCREDI, 17 MAI 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1

PROCÈS-VERBAU

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Ro

1905

Nº 86

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI, 18 MAI 1905.

PRIÈRES.

Les pétitions de G. R. Wright et autres, de Simcoe-Nord; de David Andrews et autres, de Peterborough-Est; et de Walter Young et autres, du comté de Welland, tous de l'Ontario; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires,—sont lues et reçues.

M. Greenway, du comité d'Agriculture et de Colonisation, présente le quatrième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

1. Votre comité recommande que 20,000 exemplaires de la preuve faite par M. J. H. Clark, commissaire des graines de semence, devant le comité pendant la présente session du Parlement, soient imprimés sans délai, sous forme de brochure, dans la proportion ordinaire pour l'anglais et le français en la manière adoptée pour le tirage sur feuilles volantes du rapport final du comité, pour être distribués comme suit : 16,900 exemplaires aux membres du Parlement; 3,000 exemplaires au département de l'Agriculture, et 100 exemplaires pour l'usage du comité.

2. Que 20,000 exemplaires de l'Acte relatif aux graines, 1904, soient aussi imprimés et renfermées sous le même pli que la preuve ci-dessus mentionnée, à titre d'annexe, pour l'information des fermiers et des associations de producteurs de graines.

3. Votre comité recommande que la preuve ci-dessus mentionnée et l'Acte y annexé forment partie de son rapport final.

M. Parmelee, du comité mixte des Impressions du Parlement, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné avec soin les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés, savoir:—

76*a*. Réponse à adresse du 25 janvier 1905,—Copie de toute correspondance avec le gouvernement ou aucun de ses membres ou avec aucun officier de l'Intercolonial au sujet du transport du foin, en 1904, entre des localités dans les provinces de l'Ontario et de Québec et des localités situées le long de l'Intercolonial, y compris le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard; aussi, copie du rapport du ministre au conseil et de l'arrêté du conseil, s'il en est, recommandant ou autorisant une réduction des taux de transport du dit foin. Aussi, les noms des personnes auxquelles a été accordée une réduction des dits taux, et les quantités de foin expédié à chacune d'elles. (*Pour distribution.*)

77*a*. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 1er février 1905,—Etat donnant (1) les noms de tous les agents commerciaux du Canada; (2) le lieu où ils sont employés; (3) leur domicile antérieur, profession et aptitudes; (4) le chiffre du salaire de chacun; (5) le chiffre des autres dépenses en rapport avec leur emploi; (6) la classe de produits qu'ils sont chargés de placer sur les marchés; (7) leur manière de procéder dans les divers endroits où ils se trouvent; et (8) les résultats pratiques ou autres qu'ils ont obtenus. (*Documents sessionnels.*)

93. Réponse à ordre du 27 février 1905,—Copie de toutes les données thermographiques recueillies à bord des steamers transatlantiques au cours de l'année civile 1903, et faisant connaître (1) le nom du steamer; (2) la date de l'installation de l'appareil; (3) la date à laquelle le steamer a quitté le port; (4) si le compartiment était (*a*) à air froid, (*b*) à air frais, (*c*) à ventilation mécanique, (*d*) à ventilation ordinaire, ou si les données ont été prises sur le pont ou autre endroit où la température naturelle pouvait être enregistrée à l'abri des rayons du soleil; (5) dans quelle partie du compartiment l'appareil thermographique était placé. (*Documents sessionnels.*)

94. Réponse à ordre du 6 mars 1905,—Etat faisant connaître tous les pouvoirs d'eau loués sur le canal Welland non compris dans la réponse à un ordre de la Chambre du 3 avril 1901, les noms des locataires, la quantité de force accordée dans chaque bail, le chiffre du loyer mentionné dans chaque bail ainsi que la durée du bail, et le montant de ces loyers restant impayés, s'il en est. (*Documents sessionnels.*)

106. Réponse à ordre du 27 février 1905,—Etat indiquant les causes portées devant la Cour de l'Echiquier du Canada en vertu de sa juridiction en Amirauté depuis que l'Acte d'Amirauté de 1891 est venu en force, donnant par district,—

1. Le nombre de causes instituées?
2. (*a*) Le nombre de demandes interlocutoires, et (*b*) de procès;
3. Les montants compris dans les causes. (*Documents sessionnels.*)

111. Réponse à ordre du 13 février 1905,—Etat indiquant séparément le montant dépensé par le gouvernement fédéral depuis le 1er juillet 1873, pour construire, équiper et subventionner les chemins de fer et les canaux du Canada, la valeur des terres données à titre de subventions, sur le pied de une piastre l'acre, et l'estimation des obligations totales contractées par le Canada pour la construction du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique. Aussi, état indiquant séparément la partie des dites dépenses qui ont été faites ou qui sont à faire, comme susdit, pour les chemins de fer et canaux, dans chaque province du Canada et les Territoires du Nord-Ouest, en en déduisant les sommes qui ont pu être portées au débit d'aucune des dites provinces ou des dits Territoires du Nord-Ouest dans le compte de leur dette envers le gouvernement du Canada.

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:—

58*b*. Réponse à ordre du 20 mars 1905,—Copie de toute correspondance avec le ministre des Chemins de fer et Canaux ou aucun officier de son département au sujet de la destitution de James Ritchie, inspecteur de maçonnerie sur le canal de la Vallée de la Trent, à Gamebridge, et de la nomination de son successeur.

58*c*. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 20 février 1905,—Copie de toute correspondance, papiers, lettres, recommandations, rapports, pétitions, etc., en la possession du gouvernement ou d'aucuns de ses membres ou officiers, concernant la destitution de Henry Curtis Lawson comme maître de poste de Stanhope, I.P.-E., et la nomination de son successeur.

62*b*. Réponse à ordre du 6 mars 1905,—Etat indiquant,—

1. Les noms des ingénieurs et autres personnes employés par la Commission des chemins de fer dans les mois d'octobre et de novembre derniers (1904), dans le comté de Joliette pour faire des tracés de chemin dans le dit comté ;

2. Les montants payés à chacun des dits employés pour ouvrages faits par eux dans le dit comté de Joliette ;

3. La durée des travaux faits par les dites personnes dans le dit comté ;

4. Copie des instructions données aux dits ingénieurs et du rapport fait par eux avec plan et relevé ;

5. Un état indiquant les dépenses, (autres que salaires), encourues pour la confection des dits travaux ainsi faits dans le dit comté de Joliette.

65*a*. Réponse à ordre du 6 mars 1905,—Etat faisant connaître l'exposé des faits dans l'affaire de l'accident *Canada-Cap-Breton* tel que communiqué par le capitaine Reid, de Montréal, à des témoins dont le certificat ou la licence pouvait être mis en cause en rapport avec l'enquête au sujet de cet accident.

90*a*. Réponse à ordre du 27 mars 1905,—Copie de toute correspondance entre le ministre de la Marine et des Pêcheries ou aucun officier de son département, et M. George S. Greene, junior, de New-York, concernant les hangars à marchandises en acier du havre de Montréal, et du rapport du dit George S. Greene, junior, sur les plans qui lui ont été soumis pour son opinion.

91. Réponse à ordre du 1er février 1905,—Etat indiquant,—

1. Le montant dû actuellement au gouvernement fédéral par la Commission des chemins à barrières de Montréal (*a*) à compte du capital, (*b*) pour arrérages d'intérêts ;

2. Les montants perçus à chaque barrière appartenant à la dite commission pendant l'année civile 1904 ;

3. Les noms de toutes les personnes qui ont obtenu une commutation de péage et le chiffre payé dans chaque cas pour cette commutation ;

4. Les montants dépensés sur chaque section ou division de chemins sous le contrôle de la dite commission pendant la dite année 1904, et les contrats donnés pendant l'année, ainsi que le nom de l'entrepreneur, la date et le montant de chaque contrat ;

5. Les montants dépensés pendant la dite année à chaque barrière pour salaire des gardiens de jour et de nuit, et toutes autres dépenses encourues pour chaque barrière ;

6. Les noms de toutes les personnes qui ont eu des permis de circulation gratuite sur les chemins contrôlés par la dite commission au cours de la dite année ;

7. Les dépenses de la dite commission pendant la dite année pour loyer et salaires de ses bureaux, ainsi que le nom et le salaire de chaque employé ;

8. La dette actuelle détaillée de la dite commission en dehors des obligations dues au gouvernement du Canada.

9. Les montants perçus chaque année depuis 1896 des municipalités, en vertu de conventions spéciales comme étant leur quote-part, au *pro rata*, de la dette de la Commission des chemins à barrières.

92. Réponse à ordre du 6 février 1905,—Etat indiquant les montants dépensés depuis le 30 juin 1902 jusqu'au 1er février 1905 pour les deux quais et approches à Sainte-Geneviève et à l'île Bizard, dans le comté de Jacques-Cartier. Aussi, copie de toutes lettres adressées au ministre des Travaux publics au cours de l'année 1904 au sujet des dites dépenses, ainsi que les relevés et estimations se rapportant à ces travaux.

95. Réponse à ordre du 13 février 1905,—Etat indiquant quels contrats pour travaux ou approvisionnements ont été accordés depuis le 1er juillet 1903 à d'autres personnes que les plus bas soumissionnaires dans le département de la Marine et des Pêcheries par l'autorité du Gouverneur en conseil en la manière énoncée dans l'article 6 de l'Acte 55-56 Vic., chap. 17. Aussi, les noms et les offres de tous les soumissionnaires écartés dans chaque cas, et les motifs pour lesquels la plus basse soumission n'a pas été acceptée.

96. Réponse à adresse du Sénat en date du 1er mars 1905,—Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et la corporation de la cité d'Ottawa relative à la création d'un district fédéral.

97. Etat indiquant la superficie des districts provisoires des Territoires du Nord-Ouest.

98. Ordonnances concernant les écoles, Territoires du Nord-Ouest, chapitres 29, 30 et 31, passées en 1901.

99. Précis de législation concernant les subsides aux provinces.

100. Réponse à ordre du 20 février 1905,—Etat indiquant le nombre de témoins appelés devant le comité d'Agriculture dont les dépenses ont été payées par le gouvernement, chaque année, depuis 1890 jusqu'à 1904 inclusivement, le montant payé à chacun des dits témoins, les noms de chacun d'eux, le domicile de chacun à l'époque de son assignation, et le nom des personnes qui ont demandé leur comparution.

101. Réponse à ordre du 9 février 1905,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement ou aucun de ses départements ou membres et la compagnie dite *The Alexander Gibson Railway and Manufacturing Company* ou toutes autres corporation ou corporations, personne ou personnes, non comprises dans l'état présenté à la Chambre le 29 juillet 1904, au sujet de l'achat et de la prise de possession par le gouvernement du chemin de fer du Canada-Est, et de tous papiers en la possession du gouvernement ou d'aucun de ses départements non compris dans le dit état de juillet 1904, se rapportant à l'achat et à la prise de possession du dit chemin de fer et de son coût. Aussi, un état indiquant (1) le nombre d'officiers et employés au service du dit chemin de fer à l'époque de son transfert au gouvernement, leurs noms et salaires ou gages respectifs ; (2) le nombre d'officiers employés actuellement au service du dit chemin de fer avec leurs noms et salaires ou gages respectifs ; (3) le coût de l'exploitation du dit chemin de fer depuis la date de son transfert au gouvernement jusqu'au 1er février courant, et le chiffre des recettes brutes du dit chemin de fer pendant la même période.

102. Réponse à ordre du 6 mars 1905,—Copie de toutes pétitions, mémoires et résolutions de l'Assemblée législative du Manitoba et de l'Exécutif de cette province, et de toute correspondance relative à l'extension des limites du Manitoba vers l'ouest ou le nord.

102*a*. Réponse à ordre du 6 mars 1905,—Copie de toutes pétitions, mémoires et résolutions de l'Assemblée législative du Manitoba et de l'Exécutif de cette province, et de toute correspondance relative à l'extension des limites du Manitoba vers l'ouest ou le nord.

104. Réponse à un ordre de la Chambre du 20 février 1905,—Copie de toute correspondance et de tous documents concernant une requête adressée au Bureau des commissaires des chemins de fer relativement à une dmande soumise récemment au dit bureau par les villes de Port-Arthur et Fort-William aux fins de pouvoir installer leur réseau de téléphone municipal dans les bureaux des stations du chemin de fer du Pacifique Canadien dans ces deux villes. Aussi, copie de toute correspondance entre les dites villes de Port-Arthur et Fort-William et leurs officiers et le gouvernement au sujet de la dite demande, ou antérieurement ou subséquemment à cette demande.

Aussi, copie de tout rapport ou recommandation, décision ou instruction de la part des commissaires des chemins de fer concernant cette ou ces demandes ou s'y rattachant.

105. Réponse à ordre du 27 février 1905,—Copie du rapport de M. Matheson sur les fraudes présumées dans le paiement des primes de pêche.

107. Réponse à ordre du 13 mars 1905,—Copie de toute correspondance entre le département de l'Intérieur et Robert Buchanan, Peter Veregin, Simeon Rieben et le Bureau des terres fédérales à Yorktown, ou autres, concernant la réclamation produite par Ivan Shukin pour le titre du quart nord-ouest de la section 23, township 31, rang C, 2me méridien ouest, et tous procédés d'annulation en rapport avec la dite propriété.

108. Réponse à ordre du 6 mars 1905,—Etat faisant connaître le nombre et la situation, le coût et les recettes des établissements frigorifiques en Canada pour la conservation de la boitte, et copie certifiée des rapports de tous ces établissements depuis 1900. Aussi, les noms et les salaires de tous les surintendants, officiers et gardiens des dits établissements, et le nombre de livres des différentes espèces de poissons qui y sont emmagasinés, la quantité de boitte tirée de ces établissements par des pêcheurs pour leur usage, et les noms de ces pêcheurs. Aussi, tous renseignements de nature à faciliter une étude complète de la question des établissements frigorifiques aidés par le gouvernement.

109. Réponse supplémentaire à adresse du 20 février 1905,—Copie de toute correspondance, télégrammes, rapports, écrits, documents, mémoires, arrêtés du conseil ou renseignements, manuscrits ou imprimés de toute espèce non encore soumis à la Chambre qui ont été échangés entre le gouvernement du Canada ou aucun de ses membres ou officiers et le gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard ou aucun de ses membres ou officiers, se rapportant en quelque manière à la demande produite par la dite province pour avoir sa quote-part de l'indemnité fixée par la sentence arbitrale de la Commission des pêcheries de Halifax.

110. Réponse à ordre du 20 février 1905,—Copie de toute correspondance entre le département de la Marine et des Pêcheries et M. A. E. Dyment, M.P., et aussi entre le dit département et le ci-devant commissaire des pêcheries pour Ontario (l'honorable M. Latchford) au cours des quatre dernières années, au sujet de l'octroi de licences pour faire la pêche avec des rets à enclos à l'est de Little-Current, île Manitouline, à M. T. H. Jackman, de Killarney, Ontario.

112. Réponse à ordre du 6 février 1905,—Copie de toutes les listes de votation telles que préparées par les énumérateurs des diverses subdivisions de votation des districts électoraux des Territoires du Nord-Ouest qui ont servi pour les dernières élections fédérales.

112*a*. Réponse à ordre du 8 février 1905,—

1. Copie des listes de votation pour le district électoral de Macdonald, Manitoba, fournies au greffier de la Couronne en chancellerie avant les élections générales de 1904.

2. Copie des listes de votation fournies par le greffier de la Couronne en chancellerie à l'officier-rapporteur pour le district électoral de Macdonald pour les dites élections.

3. Copie des listes de votation fournies aux divers sous-officiers-rapporteurs par l'officier-rapporteur dans le dit district électoral de Macdonald.

112*b*. Réponse à ordre du 19 janvier 1905,—Copie de la liste originale des électeurs de Marquette fournie au greffier de la Couronne en chancellerie, copie de la liste qui a été envoyée à l'officier-rapporteur; aussi, copie des listes fournies par l'officier-rapporteur aux divers députés officiers-rapporteurs.

113. Réponse à ordre du 20 février 1905,—Etat indiquant les quantités de char-

bon anthracite employés dans les divers départements du gouvernement, dans les provinces de Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard en 1900, 1901, 1902, 1903 et 1904. Aussi, état donnant la dépense totale, chaque année, dans chacune des dites provinces pendant la dite période, et donnant séparément les noms des personnes auxquelles ces deniers ont été payés et le prix, par tonne, payé à chacune.

114. Réponse à ordre du 27 mars 1905,—Etat indiquant, par province, la quantité des produits suivants importés des Etats-Unis en Canada et exportés du Canada aux Etats-Unis pour la consommation, ainsi que le montant des droits perçus dans ces deux pays en 1903 et 1904 respectivement, savoir: lard, de toute espèce; pommes; maïs; fèves, en conserves ou autrement; tabac brut en feuilles; bestiaux; chevaux; laines; peaux; betteraves à sucre; foin; œufs; beurre et volailles.

115. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 6 mars 1905,—Relevé détaillé des divers montants dépensés depuis deux ans pour le quai et ses approches à l'île Bizard, comté de Jacques-Cartier, P.Q.

116. Réponse à ordre du 20 mars 1905,—Copie de toute correspondance, télégrammes, rapports, estimations et autres documents ou renseignements échangés entre aucun ministre ou fonctionnaire du gouvernement et des ingénieurs ou autres concernant des sondages ou autres travaux à faire dans le but de prendre les meilleurs moyens de s'assurer de l'endroit le plus propice à y construire une jetée ou un brise-lames dans le voisinage de Carleton-Point ou du Cap-Traverse, I.P.-E., afin de faciliter les communications entre l'Ile du Prince-Edouard et le continent en hiver et en été.

117. Réponse à ordre du 20 février 1905,—Copie de tous rapports faits par M. Burley ou tout autre officier concernant les droits de prise d'eau réservés pour fins d'élevage dans les Territoires du Nord-Ouest pendant les cinq dernières années.

118. Réponse à ordre du 27 février 1905,—Copie de toute correspondance, lettres, rapports, pétitions et mémoires en la possession du gouvernement ou d'aucun de ses membres ou officiers concernant le site et la construction d'une gare de chemin de fer à Grand-View, sur l'embranchement vers Murray-Harbour du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard.

119.—Réponse à ordre du 20 février 1905,—Etat faisant connaître,—

1. Quel montant a été dépensé par le gouvernement fédéral depuis 1896 dans chacun des endroits suivants : (*a*) Havre de Port-Arthur; (*b*) havre de Fort-William; (*c*) rivière Kaministiquia, indiquant séparément les dépenses (1) pour dragage ; (2) pour brise-lames; (3) pour autres fins.

2. Quelles quantités des travaux d'excavation ont été exécutées en 1905-06 dans chacun des endroits susnommés, indiquant séparément les quantités des excavations dans la vase et le sable, la glaise, le tuf et le roc.

3. Quels sont les termes et dates des contrats passés avec les entrepreneurs de dragage aux endroits ci-dessus nommés en 1903-04 et 1904-05.

4. Si le gouvernement déposera ces contrats sur la Table de la Chambre.

5. Quelle est la force, le tonnage et les dimensions des dragueurs employés à ces travaux.

6. Quel est le coût des dragueurs de construction récente du même modèle que ceux qui sont employés aux trois endroits susnommés.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;—et sur nouveau rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat avec les bills suivants de Leurs Honneurs, auxquels le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill Z (No 165) du Sénat, intitulé: "Acte modifiant l'Acte constituant en corporation la compagnie dite *Canadian Yukon Western Railway Company*".

Bill AA (No 166) du Sénat, intitulé: "Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *Ideal Manufacturing Company*".

Bill E (No 167) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Arthur Howe Hersey".

(Et communiquant la preuve faite au sujet de ce bill devant le comité spécial des Divorces du Sénat.)

La Chambre alors s'ajourne à 6 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Ganong*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il pris quelque mesure pour constater l'existence du homard dans la baie de James ou autre part dans les eaux de la Baie d'Hudson ?
2. Dans l'affirmative, quel a été le résultat de l'enquête ?
3. Le gouvernement a-t-il obtenu de particuliers quelques renseignements sur l'existence du homard dans les dites eaux ?

M. *Ganong*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Qui est actuellement en charge du phare et de la sirène à Pointe Lepreaux. N.-B.?
2. Quand a-t-il été nommé ?
3. Qui occupait cette charge avant la nomination du gardien actuel ?
4. Pendant combien de temps avait-il occupé ce poste ?
5. Quel montant avait-il versé au fonds des pensions de retraite, et pendant combien d'années avait-il contribué au dit fonds ?
6. Pourquoi le dernier titulaire a-t-il été destitué ?
7. Y a-t-il eu une enquête, et par qui a-t-elle été faite ?
8. Une pension de retraite lui a-t-elle été donnée ? Dans la négative, pourquoi ?

M. *Taylor*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le lieutenant J. M. Miltimore, du 13me régiment, Scottish Light Dragoons, a-t-il été auorisé à suivre un cours à l'école de cavalerie de Toronto ?
2. Dans l'affirmative, sa demande a-t-elle été faite par l'entremise des autorités régulières ? Ou sa demande a-t-elle été accordée sans passer par son officier commandant et l'officier commandant le district ?
3. Si la demande a été adressée à son officier commandant, a-t-elle été expédiée à qui de droit ou lui a-t-elle été renvoyée ?
4. Si la demande a été renvoyée pour cause d'irrégularité, une demande régulière a-t-elle été faite subséquemment, ou l'officier en question en a-t-il appelé au ministre de l'Agriculture et a-t-il obtenu de ce dernier la permission requise ?

M. *Greenway*—Lundi prochain—Proposera que le quatrième rapport du comité d'Agriculture et de Colonisation soit adopté.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Vendredi, 19 mai.	
30	Comité spécial des Téléphones publics	11 a.m.
	Mardi, 23 mai.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

No 86.

OTTAWA, JEUDI, 18 MAI 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 190

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi

1905

N° 87.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI, 19 MAI 1905.

PRIÈRES.

Une pétition est présentée et déposée sur la Table.

Sur motion de M. Campbell, le Bill AA (No 166) du Sénat, intitulé: " Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *Ideal Manufacturing Company* ", est lu pour la première fois et référé au comité des Ordres Permanents.

Sur motion de M. Johnston (Lambton), le Bill E (No 167) du Sénat, intitulé : " Acte pour faire droit à Arthur Howe Hersey ", est lu pour la première fois et référé au comité des Ordres Permanents.

Sur motion de M. Gordon, le Bill BB (No 164) du Sénat, intitulé: " Acte constituant en corporation la banque dite *Monarch Bank of Canada* ", est lu pour la première fois et référé au comité des Ordres Permanents.

Sur motion de M. Campbell, le Bill *Z* (No 165) du Sénat, intitulé: " Acte modifiant l'Acte constituant en corporation la compagnie dite *Canadian Yukon Western Railway Company* ", est lu pour la première fois et référé au comité des Ordres Permanents.

M. Paterson (pour M. Hyman) présente,—Réponse à ordre du 20 février 1905,—Etat indiquant séparément, sous forme de tableau, le montant voté en premier lieu pour édifices publics dans des villes du Canada ne comptant pas plus de 5,000 habitants; l'année dans laquelle le premier montant a été voté dans chaque cas; le montant total dépensé pour compléter chaque édifice; l'année dans laquelle il a été complété; le montant des recettes retirées séparément des bureaux de poste, douane et revenu de l'intérieur au cours de l'année dans laquelle le premier crédit a été voté; le chiffre de loyer

payé pour les édifices servant aux bureaux ci-dessus pendant la dite année, et la population de chaque ville pour la dite année. Le dit état devant couvrir la période comprise entre le mois de janvier 1888 et le mois de février 1905, inclusivement.

Sir William Mulock soumet à la Chambre,—Commission royale nommée pour s'enquérir de l'immigration des ouvriers italiens à Montréal, et des prétendues pratiques frauduleuses des agences de placement.—Rapport du commissaire et preuve.

Sir William Mulock soumet à la Chambre,—Rapport du commissaire enquêteur sur l'emploi d'aubains par la Compagnie du chemin de fer Père Marquette.

Sur motion de Sir William Mulock, il est ordonné d'imprimer sans délai le rapport qui précède, relativement à la Compagnie du chemin de fer Père Marquette, et la règle 99 est suspendue à cet effet.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

GOUVERNEMENT CIVIL.

262 (2)	Département des Postes—Autre somme nécessaire pour les dépenses casuelles	1,000 00
264 (4)	Bureau du secrétaire du Gouverneur général— Aide aux écritures, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	250 00
	Autre somme nécessaire pour les dépenses casuelles	2,000 00
268 (8)	Département de la Commission de géologie—Paiement à Frank J. Nicolas à titre d'éditeur des publications géologiques du 5 décembre 1904 au 30 juin 1905, à $125 par mois, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	858 87
269 (9)	Département du Secrétaire d'Etat—Paiement à Peter J. O'Donnell, messager, du 1er juillet à la date de sa nomination, le 8 décembre 1904, au taux de $500 par année	176 36
270 (10)	Bureau des examinateurs du service civil—Frais additionnels des examens	100 00

FRAIS DE GESTION.

261 (1)	Bureau du sous-receveur général :—	
	Halifax	300 00
	Saint-Jean	150 00
	Winnipeg	500 00
	Victoria	100 00
	Charlottetown	200 00
	Impressions de billets du Canada	25,000 00
	Dépenses se rattachant à l'émission et au rachat de billets du Canada	1,800 00

GOUVERNEMENT CIVIL.—*(Suite.)*

263 (3)	Département de l'Intérieur—Autre somme nécessaire pour les appointements et les dépenses de la division des mines	2,500 00
266 (6)	Département du Revenu de l'Intérieur—Autre somme nécessaire pour les dépenses casuelles	500 00

271 (11) Département du Commerce—
Appointements, somme supplémentaire nécessaire..... 100 00
Dépenses casuelles, somme supplémentaire nécessaire... 50 00

Département de la Marine et des Pêcheries—
Paiement à Jules d'E. Clément de la différence entre les appointements de commis de deuxième classe à $1,100 et ceux de commis de première classe à $1,400 par année pour les premiers six mois de l'exercice 1903-04—(A voter de nouveau)..... 150 00
273 (13) Paiement à M. C. Doyle de la différence entre les appointements de commis de 2e classe cadette à $1,000 et ceux de commis de 2e classe à $1,100 par année pour les premiers six mois de l'exercice 1903-04—(A voter de nouveau)..... 50 00
Paiement à F. H. Houde de la différence entre les appointements de $500 et ceux de commis de 2e classe cadette à $600 par année, du 1er juillet 1903 au 11 décembre 1903—(A voter de nouveau)..... 44 44
Dépenses casuelles—Autre somme nécessaire..... 2,500 00

Département des Finances—
Autre somme nécessaire pour les dépenses casuelles... 1,200 00
274 (14) Nomination d'un commis de deuxième classe, un avocat, à $1,200 par année jusqu'au 30 juin 1905, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil..... 200 00
275 (15) Départements en général—Autre somme nécessaire pour le nettoyage, etc..... 2,000 00
267 (7) Département des Impressions et de la Papeterie—Autre somme nécessaire pour les dépenses casuelles, le nettoyage, etc.. 500 00

ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUE.

286 (26) Expositions—Autre somme nécessaire..... 40,000 00
287 (27) Statistiques générales—Augmentation des appointements de E. H. St. Denis, à compter du 1er juillet 1904, à $2,500 par année, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil..... 625 00

Et la Chambre continuant à siéger en comité ;
A 6 p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Le Bill S (No 138) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de Montréal, et à l'effet d'en changer le nom en celui de *The Montreal Bridge and Terminal Company*", est délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois et passé.

La Chambre se forme en comité général sur le Bill C (No 152) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Clara Bidwell McDermot";

Et l'heure consacrée aux bills privés, aux termes de la règle 19, étant expirée, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et le comité des Subsides reprend le cours de ses délibérations.

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

Canaux.

Fleuve Saint-Laurent et canaux.

305 (45) Réduction des battures à l'ouest de Cornwall. 5,000 00

Canal du Rapide Plat.

306 (46) Agrandissement de l'entrée d'amont. 4,200 00

Canal de Cornwall.

307 (47) Pour payer à la veuve de feu T. Rubidge, une gratification égale à deux mois d'appointements. 500 00

Canal de Soulanges.

308 (48) Pont en acier à l'usine. 500 00
Construction. 36,500 00

Canal Welland.

309 (49) Pour approfondissement de certaines parties du grand bief. . 52,000 00

Canal de la Trent.

310 (50) Pour achever le levé des plans. 25,000 00
Dommages causés par l'inondation. 7,000 00

Canal Lachine.

311 (51) Agrandissement et améliorations. 12,000 00
Murs de talus. 32,000 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

Canaux.

Canal de Cornwall.

312 (52) Pour acheter et poser l'appareil à bétonner. 2,400 00

Canal Lachine.

313 (53) Reprise en sous-œuvre du mur, bassin n° 2. . . . . 10,000 00
Elargissement du coursier de décharge, Côte Saint-Paul—Pour payer à l'entrepreneur O. L. Hénault le travail supplémentaire. 514 60
Amélioration de la conduite d'eau de l'usine. 3,500 00
Portes d'écluses, suspension. 4,500 00
Pour achever le pavage de la rue du Moulin. 2,200 00

Canal Chambly.

314 (54) Ponceau à l'île Sainte-Thérèse. 2,500 00
Ponceau à la ferme Deneau. 2,000 00

Canal Saint-Ours.

315 (55) Débarcadère 4,500 00

Canal de la Trent.

316 (56) Achèvement des travaux d'abaissement du radier de l'écluse à Peterborough 2,500 00
Pour achever le nouveau barrage à l'écluse de Peterborough . . 2,000 00
Pour payer la réclamation de la compagnie Geo. Matthews pour dommages causés par l'eau à des marchandises 600 00

Canal Saint-Pierre.

317 (57) Dragage 1,500 00

Canal de Carillon et de Grenville.

318 (58) Piliers de dérivation 1,017 00

Canal Welland.

319 (59) Pour payer à Stephen Vanderburg le temps perdu par suite d'une blessure reçue dans l'exercice de son devoir, les deux tiers du temps, 196 jours à $1.75 par jour 228 66

Divers.

320 (60) Appointements de surnuméraires, copistes et messagers autres que ceux qui ont subi avec succès l'examen du service civil, nonobstant toute disposition contraire de l'Acte du Service Civil 1,000 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LA PERCEPTION DU REVENU.

CANAUX.

Canal Lachine.

371 (111) Réparations 10,205 00
Pour payer à P. Furlong le temps qu'il a perdu par suite de blessures reçues au travail, et services de médecin, les deux tiers de son salaire 34 00
Pour payer P. Bowden le temps qu'il a perdu par suite de blessures reçues au travail, et services de médecin, les deux tiers de son salaire 26 00

Ecluse Sainte-Anne.

372 (112) Réparations 1,900 00

Canal Beauharnois.

373 (113) Réparations 4,000 00

Canal Saint-Pierre.

374 (114) Réparations 500 00

Canal Rideau.

375 (115) Réparations 5,300 00

Canal de la Pointe Farran.

376 (116) Pour achever l'appareil pour produire le gaz acétylène..... 300 00

Canal Welland.

377 (117) Pour abaissement de la tête de l'écluse n° 1, nouveau canal.... 10,000 00

Canal Carillon et Grenville.

378 (118) Pour payer a W. Robert, le temps qu'il a perdu par suite de blessures reçues au travail et service de médecin, les deux tiers de son salaire..... 33 50

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne à 11.05 p.m., jusqu'à lundi prochain.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTION.

Sir *Wilfrid Laurier*—Lundi prochain—Que lorsque cette Chambre s'ajournera mardi prochain, le 23 courant, elle restera ajournée jusqu'au jeudi, le 25 courant.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Lundi, 22 mai.	
30	Comité spécial des Téléphones publics	10 a.m.
	Mardi, 23 mai.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

No 87.

OTTAWA, VENDREDI, 19 MAI 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 88.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI, 22 MAI 1905.

PRIÈRES.

Six pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

La pétition de P. Lapierre et autres, marchands de fruits et de provisions, de Montréal, Québec; signalant les fraudes sérieuses commises dans le commerce des bleuets, et demandant que des mesures soient prises pour empêcher ces fraudes,—est lue et reçue.

Sur motion de M. Greenway, le quatrième rapport du comité d'Agriculture et de Colonisation est adopté.

Sur motion de M. Emmerson, il est émis un ordre de la Chambre pour copie du rapport préliminaire des Commissaires du chemin de fer Transcontainental.

M. Emmerson présente,—Réponse à l'ordre de la Chambre qui précède.

Sur motion de M. Emmerson, il est ordonné,—Que le rapport préliminaire des Commissaires du chemin de fer Transcontinental soit imprimé sans délai; et la règle 99 est suspendue à cet effet.

M. Emmerson présente,—Réponse à ordre du 26 janvier 1905,—Copie de toute correspondance échangée avec le gouvernement ou aucun de ses membres ou officiers concernant la construction et le site d'une gare de chemin de fer à Charlottetown, I.P.-E., et de tous rapport ou rapports ou mémoires de quelque ministre ou officier du gouvernement au sujet de la délégation de la province de l'Ile du Prince-Edouard, demandant la construction des dits travaux.

M. Ganong propose,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.—Rejeté.

M. Emmerson soumet à la Chambre,—Rapport du Bureau des commissaires des chemins de fer du Canada. Partie I.—Minutes du bureau, du 1er février au 30 juin 1904. Partie II.—Minutes du bureau, du 1er juillet au 31 décembre 1904.

Le Bill (No 28) Acte constituant en corporation la compagnie dite *North-west Telephone Company*, est lu pour la troisième fois et passé. (Titre changé en celui de Acte constituant en corporation la compagnie dite *North-west Telephone and Telegraph Company*.)

Le Bill C (No 152) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Clara Bidwell McDermot", est délibéré en comité général et rapporté sans amendement.

M. Campbell propose,—Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Et la question étant mise sur la dite motion,—elle est adoptée par le vote suivant:—

POUR :

Messieurs

Alcorn,	Carvell,	McIntyre,	Stewart,
Barker,	Christie,	McKenzie (Bruce),	Talbot (Strathcona),
Barr,	Clarke,	Martin	Telford,
Blain,	Emmerson,	(Queen, I.P.-E.),	Tisdale,
Bland,	Fielding,	Miller,	Watson,
Borden	Finlay,	Mulock	Wilson (Lennox
(Sir Frederick),	Johnston (Lambton)	(Sir William),	et Addington),
Brown,	Kennedy,	Reid (Grenville),	Wilson (Russell),
Caldwell,	Maclean (York-S.),	Reid (Ristigouche),	Wright
Campbell,	Macpherson,	Roche (Halifax),	(Renfrew).—38.
Carney,	McCarthy (Simcoe),	Ross (Yale-Caribou),	

CONTRE :

Messieurs

Avery,	Daniel,	Lancaster,	McLennan,
Bergeron,	Henderson,	McKenzie	Paterson,
Boyce,	Jackson (Selkirk),	(Cap-Breton-N.),	Scott.—13.
Crawford,	Lake,		

Sur motion de M. Campbell, il est résolu—Qu'il soit envoyé un message au Sénat, pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial du Sénat, auquel a été référé le bill qui précède.

Le Bill L (No 154) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à George Dance Harper", est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, sur division, et passé.

Sur motion de M. Johnston (Lambton), il est résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial du Sénat, auquel a été référé le bill qui précède.

Le Bill F (No 130) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Jane Marie Fitz-Simons", est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, sur division, et passé.

Sur motion de M. Stewart, il est résolu,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial du Sénat, auquel a été référé le bill qui précède.

Sur motion de M. Campbell, l'ordre portant que la Chambre se forme en comité sur le Bill M (No 129) du Sénat, intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant certains brevets de William A. Damen", est rescindé, et le bill est renvoyé au comité des Bills Privés pour plus ample considération.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés avec des amendements, délibérés tel qu'amendés, lu la troisième fois et passé, tel qu'amendés :—

Bill V (No 145) du Sénat, intitulé: "Acte concernant le brevet No 69772 de la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company*".

Bill W (No 146) du Sénat, intitulé: "Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company*".

Le Bill I (No 144) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Fessenden Wireless Company of Canada*", est délibéré en comité général, —et sur rapport de progrès le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill R (No 137) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's-Falls et Ottawa", est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et passé.

Les amendements faits par le Sénat au Bill (No 81) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la rivière Ottawa, et à l'effet de changer son nom en celui de *Central Trunk Railway Company of Canada,* sont pris en considération et adoptés.

Sur motion de M. Fielding, il est résolu,—Que lorsque cette Chambre s'ajournera mardi prochain, le 23 courant, elle restera ajournée jusqu'au jeudi, le 25 courant.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

IMMIGRATION.

292 (32)	Autre somme nécessaire pour les dépenses casuelles des agences canadiennes, anglaises et étrangères, et dépenses générales, y compris les appointements de commis surnuméraires au bureau principal.	300,000 00
293 (33)	Gratification à la veuve de feu T. Lamontagne, commis de l'agence d'immigration de Québec, équivalant à deux mois d'appointements.	150 00

GENDARMERIE A CHEVAL DU NORD-OUEST.

352 (92)	Pour payer à la veuve de feu l'inspecteur H. S. Casey une somme équivalente à trois mois d'appointements pour chaque deux années de service de son époux, décédé pour avoir été exposé au froid alors qu'il était de service. . . .	2,125 00

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

353 (93)	Crédit supplémentaire pour les aliénés.	12,000 00

Résolutions à rapporter.

MARDI, 23 mai 1905.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne à 12.20 a.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 23 mai.	
30	Comité spécial des Téléphones publics	10 a.m.
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.

No 88.

OTTAWA, LUNDI, 22 MAI 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi

1905

Nº 89.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI, 23 MAI 1905.

PRIÈRES.

Une pétition est présentée et déposée sur la Table.

Sur motion de M. Parmelee, le troisième rapport du comité mixte des Impressions du Parlement, est adopté.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

TERRES FEDERALES—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

354 (94) Crédits supplémentaires pour arpentages, examen des rapports d'arpentages, impression des plans, etc..... 40,000 00

TERRES FEDERALES—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

Crédits supplémentaires pour dépenses imprévues, etc..... 12,000 00

Crédits supplémentaires pour appointements dans le service extérieur..... 10,000 00

355 (95) Crédits supplémentaires pour les membres du bureau des examinateurs des arpenteurs fédéraux, y compris les dépenses imprévues du bureau. (L'autorité requise par l'Acte du Service civil est, par les présentes, donnée pour le paiement à même ce montant, des sommes d'argent qui pourront être requises pour payer les membres du service civil)..... 450 00

DIVERS.

362 (102)	Crédits supplémentaires pour le maintien, la construction de chemins, ponts et autres travaux nécessaires relatifs à la réserve Hot-Springs, près Banff, T.N.-O.	7,000 00
363 (103)	Crédits supplémentaires pour la gravure, la lithographie et l'impression des cartes géographiques du Canada et des Territoires du Nord-Ouest	16,200 00
364 (104)	Pour indemniser la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest pour secours accordés à des métis indigents	500 00
365 (105)	Pour payer à Dame Annie Howe, veuve de feu Moïse Foley, une gratification égale à deux mois d'appointements	83 32

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

Chemins de fer.

Chemin de fer National Transcontinental.

304 (44)	Etudes de ligne, construction et autres dépenses	290,500 00

Chemin de fer Intercolonial.

	Matériel roulant	383,000 00
	Outillage portatif pour percer et couper les rails	465 00
	Nouvelles machineries pour construire des locomotives et des wagons	9,350 00
302 (42)	Agrandissement et plus grandes facilités d'accès le long de la ligne	29,600 00
	Voies de garage supplémentaire le long de la ligne	26,100 00
	Pour faire disparaître deux passages à niveau au croisement du chemin du cap près de Dorchester, N.-B.	2,000 00

Chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard.

	Logement du chef de gare à Bloomfield	715 00
	Logement du chef de gare à Miscouche	560 00
303 (43)	Charlottetown—Prolongement de la voie ferrée le long de la grève	7,150 00
	Station à Sainte-Thérèse	100 00

DOUANES.

	Gratification à M. Jeffery Foot, ancien préposé aux arrivages au port d'Halifax, N.-E., pour trois mois d'appointements pour chaque deux années de service. Il a été estropié pour la vie le 22 janvier 1903, alors qu'il était de service (9 ans de service, $500 d'appointements par an)	500 00
366 (106)	Gratification de deux mois d'appointements pour la veuve de feu H. B. Shadwell, en son vivant receveur intérimaire des douanes au port de Whitehorse, Yukon	233 33
	Gratification de deux mois d'appointements pour la veuve de feu John Turner, sous-receveur intérimaire des douanes à l'avant-port de Caribou-Crossing	200 00
	Crédits supplémentaires pour couvrir les dépenses dans le Territoire du Yukon	2,500 00

COMMERCE.

380 (120) Pour payer à la famille de feu James G. Jardine un montant équivalant à deux mois d'appointements, comme gratification pour ses services comme agent du Canada en Afrique-Sud à être payé suivant que le déterminera le Conseil du Trésor. 500 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

PORTS ET RIVIÈRES.

Québec.

322 (62) Chenal des navires du fleuve Saint-Laurent (ministère de la Marine)—Somme supplémentaire requise pour la construction d'un dragueur destiné à l'amélioration du chenal en aval de Québec. 100,000 00

323 (63) Pour ériger des piliers permanents dans le lac Saint-Pierre, dans le chenal des navires, y compris le banc Beaujeu. . 115,000 00

324 (64) Indemnité complète et règlement final de toute réclamation en faveur des héritiers de feu Joseph Paul, du dragueur hydraulique *Jos. Israël Tarte*, tué accidentellement par l'explosion d'une chaudière, le 3 novembre 1903. . . . . 4,000 00

SERVICE MARITIME ET FLUVIAL.

Crédit supplémentaire pour frais d'entretien et de réparations des steamers et des brise-glaces de l'Etat. 75,000 00

Pour nouvelles chaudières et réparations de la coque du steamer *Aberdeen*. 17,000 00

Crédit supplémentaire pour frais d'enquête au sujet des naufrages. 2,000 00

Pour indemniser le capitaine James Harrison, capitaine du *Grecian*, des dépenses encourues par lui lors de l'enquête sur l'échouement de son navire dans le port de Halifax, le 19 février 1902. . . . . 750 00

346 (86) Enregistrement de bateaux—Pour salaire (à raison de $200 par année) à M. Abraham Shaw, inspecteur de douane, comme instructeur des inspecteurs-mesureurs maritimes, dans la province d'Ontario, du 16 novembre au 30 juin 1904. . . . 125 00

Crédit supplémentaire pour le service des postes en hiver. . . . 3,000 00

Crédit supplémentaire pour l'extension du service côtier, et levés hydrographiques sur les côtes nord et nord-ouest du Canada. 65,000 00

Pour honoraires à M. A. P. Low, pour ses services en qualité de commandant de l'expédition aux côtes nord et nord-ouest du Canada. 1,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu avis d'une vacance survenue dans la représentation de la cité de London, Ontario, par suite de l'acceptation d'une charge

lucrative sous la Couronne, par l'honorable Charles S. Hyman, savoir: la charge de ministre des Travaux publics, et qu'il a, en conséquence, adressé son mandat au greffier de la Couronne en chancellerie, lui enjoignant de préparer un nouveau bref d'élection pour le dit district électoral.

La Chambre s'ajourne à 11 p.m., jusqu'à jeudi prochain, le 25 courant.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Boyce*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Des terrains ont-ils été loués ou concédés dans les Territoires du Nord-Ouest à la compagnie dite *The Meadow Creek Ranching Company* ? Dans l'affirmative, quand et à quelles conditions ? S'ils ont été loués, pour quelle durée et à quelles conditions ?
2. Quelle étendue a été concédée ou louée ?
3. Quel est le chiffre du loyer par année ?
4. Quelle est la nature des terres ainsi louées ou concédées ?
5. Qui a loué ou acquis ces terres, et à quelle date ?
6. Où, quand et de quelle manière a été constituée la *Meadow Creek Ranching Company* ?
7. Quels en sont les promoteurs ?
8. Les locataires ou concessionnaires ont-ils des troupeaux sur ces terres ? Dans l'affirmative, combien de têtes ?
9. Cette transaction est-elle conforme à la ligne de conduite suivie par le département de l'Intérieur ?
10. Dans la négative, quelles circonstances exceptionnelles, s'il en est, ont motivé cette transaction ?

M. *Walsh*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il le droit de disposer des îles situées dans le Saint-Laurent, vis-à-vis la réserve sauvage de Saint-Régis, et d'émettre des titres ?
2. Le gouvernement fédéral et la législature de Québec ont-ils échangé quelque correspondance à ce sujet ?
3. En est-on venu à une entente à ce sujet ? Dans l'affirmative, quelle est la teneur de cet arrangement ?

M. *Wright*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quel est le surintendant local du dock du gouvernement récemment construit, ou qui est en voie de construction à Bracebridge, Ont. ? Où est-il domicilié ?
2. Combien recevait-il par jour ?
3. Quel montant lui a été payé jusqu'à date pour ses services ? Recevra-t-il quelqu'autre montant pour ces travaux ?
4. Sur la recommandation de qui a -t-il été nommé ?

M. *Morin*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Pour quelles raisons le ministère des Postes a-t-il destitué Louis Laflamme, maître de poste de Sainte-Marguerite, comté de Dorchester, province de Québec ?
2. Qui a recommandé cette destitution ?

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Jeudi, 25 mai.	
30	Comité spécial des Téléphones publics	10 a.m.
	Vendredi, 26 mai.	
30	Comité spécial des Téléphones publics	10 a.m.
	Mardi, 30 mai.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m

No 89.

OTTAWA, MARDI, 23 MAI 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 90.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI, 25 MAI 1905.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Chambre de Commerce de Innisfail, T.N.-O.; demandant que les terres de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien dans les Territoires ne soient pas exemptes du paiement des taxes.

Du comité général exécutif des clubs des jeunes méthodistes, Toronto, Ont.; demandant que l'amendement à la clause 197 du Code criminel, concernant les paris de courses, etc., ne devienne pas loi.

De W. G. Cowan et autres, du comté de Lanark, Ont.; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires, et quant à la langue officielle qui doit être employée dans la législature et dans les tribunaux.

De James Johnston et autres, de Lanark-Sud, Ont.; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires.

De O. H. Cook et autres, du barreau du Yukon; demandant qu'il ne soit pas créé dans le Yukon un nouveau district minier avec bureau d'enregistrement sur le creek Dominion.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu avis d'une vacance survenue dans la représentation du district électoral de Lévis, dans la province de Québec, par suite du décès de Louis Julien Demers, écr, et qu'il a, en conséquence, adressé son mandat au greffier de la Couronne en chancellerie, lui enjoignant de préparer un nouveau bref d'élection pour le dit district électoral.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

MILICE—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

294 (34)	Solde et suppléments—Autre somme nécessaire	85,000 00
301 (41)	Pour pourvoir à la solde des troupes actuellement enrôlées pour les garnisons d'Halifax et d'Esquimalt	25,000 00
295 (35)	Exercices annuels—Autre somme nécessaire	100,000 00
296 (36)	Magasins militaires—Autre somme nécessaire	25,000 00
297 (37)	Transport—Autre somme nécessaire	5,000 00
298 (38)	Dépenses casuelles—Autre somme nécessaire	5,000 00
300 (40)	Arsenal national—Augmentation de la solde du lieut.-col. F. M. Gaudet, surintendant, à $3,200 par année	700 00

XXVIII—DEPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES.—(*Suite.*)

Nouvelle-Ecosse.

205	Appointements	1,225 00
	Secours et graines de semence	2,700 00
	Soins médicaux et médicaments	3,700 00
	Dépenses diverses et imprévues	300 00

Nouveau-Brunswick.

206	Appointements	1,308 00
	Secours et graines de semence	2,500 00
	Soins de médecines et médicaments	3,500 00
	Dépenses diverses et imprévues	600 00

Ile du Prince-Edouard.

207	Appointements et frais de voyage	300 00
	Secours et graines de semence	925 00
	Soins de médecins et médicaments	650 00
	Dépenses de bureau et frais divers	75 00

Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

208	Rentes	141,365 00
	Instruments aratoires, outils, etc	6,067 00
	Graines de semence	1,864 00
	Bestiaux	25,253 00
	Provisions, etc	162,521 00
	Habillements—distribution triennale	2,580 00
	Externats, pensionnats et écoles d'industrie	309,402 00
	Arpentages	7,000 00
	Sioux	4,883 00
	Moulins à farine et scieries	657 00
	Dépenses générales	159,400 00

Colombie-Britannique.

	Appointements	23,220 00
	Secours	8,000 00
	Graines de semence	1,000 00
	Soins de médecins et médicaments	20,000 00

209	Externats	11,400 00
	Ecoles d'industrie et pensionnats	84,500 00
	Frais de voyages	6,600 00
	Dépenses de bureau et frais divers—(y compris hôpitaux, irrigation et endigage, et répression de la vente des liqueurs)	10,070 00
	Arpentages et commission des réserves	2,500 00

TERRITOIRE DU YUKON.

210	Secours et soins de médecins	8,000 00
	Pour l'éducation des sauvages	5,000 00

EN GÉNÉRAL.

211	J. A. Macrae, inspecteur des agences et réserves des sauvages	1,800 00
	G. L. Chitty, inspecteur forestier	1,200 00
	P. H. Bryce, inspecteur médical, partie de ses appointements	1,000 00
	Frais de voyages de ces fonctionnaires et service de commis	2,200 00
	Impressions et papeterie, service extérieur, etc	6,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir :—

Bill (No 110) Acte concernant la compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company* ;

Bill (No 39) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Niagara à Sainte-Catherine et Toronto ;

Bill (No 83) Acte concernant la compagnie dite *The Alberta Railway and Irrigation Company* ;

Bill (No 97) Acte concernant la compagnie dite *The Kingston and Dominion Central Railway Company*, et à l'effet de changer son nom en celui de *Montreal, Ottawa, Kingston and Georgian Bay Railway Company* ; et

Bill (No 112) Acte concernant la compagnie dite *The Hamilton, Galt and Berlin Railway Company*, et à l'effet de changer son nom en celui de *The Hamilton, Galt and Guelph Railway*.

Aussi, adoptant les bills suivants avec des amendements, comme suit :—

Bill (No 113) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer *Ontario, Hudson's Bay and Western*.

Page 1, ligne 20.—Après " inachevé " insérez ce qui suit comme article A :—

Article A.

2. L'article 14 du chapitre 78 des Statuts de 1901, est amendé par l'insertion après le mot " Nord ", dans la quatrième ligne du dit article, des mots : " La Compagnie du chemin de fer du Canada Central ".

Bill (No 124) Acte concernant la banque dite *The Farmers' Bank of Canada*.

Page 1.—Retranchez l'article trois (3).

La Chambre alors s'ajourne à 11.36 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTION.

Sir *Wilfrid Laurier*—Mardi prochain—Que lorsque cette Chambre s'ajournera mercredi, le 31 courant, elle restera ajournée jusqu'au vendredi, 2 juin prochain.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Vendredi, 26 mai.	
30	Comité spécial des Téléphones publics	10 a.m.
	Lundi, 29 mai.	
32	Comité spécial sur le Bill (No 139) Acte concernant la Cie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est	4 p.m.
	Mardi, 30 mai.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

No 90.

OTTAWA, JEUDI, 25 MAI 1905,

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 91.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI, 26 MAI 1905.

PRIÈRES.

Deux pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

Et la Chambre continuant à siéger en comité ;
A 6 p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

Le Bill I (No 144) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Fessenden Wireless Company of Canada*", est de nouveau délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois, et passé, tel qu'amendé.

Les amendements faits par le Sénat aux bills suivants sont pris en considération et adoptés, savoir :—

Bill (No 113) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer *Ontario, Hudson's Bay and Western.*

Bill (No 124) Acte concernant la banque dite *The Farmers' Bank of Canada.*

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois et passés, savoir :—

Bill (No 116) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma à la Baie d'Hudson.

Bill (No 114) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitouiin et de la Rive Nord.

Le comité des Subsides reprend alors le cours de ses délibérations.

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

LEGISLATION.

Chambre des Communes.

	Somme nécessaire pour couvrir la traduction pendant la vacance et pour compléter la traduction des rapports sommaires de la Commission de géologie	1,260 00
	Solde de l'indemnité de session et frais de route de feu E. F. Clarke, qui sera payé suivant que le décidera le Conseil du Trésor	1,312 00
	Indemnité de session de feu l'honorable James Sutherland, qui sera payée suivant que le décidera le Conseil du Trésor	1,500 00
	Indemnité de session de feu L. J. Demers, qui sera payée suivant que le décidera le Conseil du Trésor	1,500 00
	Débats—Somme nécessaire pour couvrir la dépense de la session de 1904, soldée au cours du présent exercice	31,503 74
	Comités—Somme supplémentaire nécessaire	2,000 00
282 (22)	Papeterie—Somme supplémentaire nécessaire	10,000 00
	Commis pendant la session	11,700 00
	Traducteurs pendant la session	1,600 00
	Voitures pour le service de l'imprimerie Nationale	700 00
	Malles en cuir, 240 à $25 chacune	6,000 00
	Sergent-d'armes—	
	Messagers pendant la session	13,200 00
	Teneurs de livres dans la chambre des messagers	408 00
	Pages	3,645 00
	Femmes de journée (permanentes)	1,150 00
	Femmes de journée (pendant la session)	2,400 00
	Serviteurs	2,524 00
	Préposés à l'éclairage électrique	105 00
	Dépenses casuelles—division du concierge	500 00
	Deux personnes de service à la salle de réception	342 00
	Ouvriers et autres	1,000 00
	Un m essager additionnel 10⅔ mois à $500 par année	444 44

Sénat.

	Autre somme nécessaire pour dépenses casuelles	15,000 00
	89 malles en cuir à $25 chacune	2,225 00
283 (23)	Dépense de comités spéciaux, session de 1904, à laquelle il n'a pas été prévu	1,557 45
	Indemnité de session à l'honorable sénateur Wark	1,500 00

Bibliothèque.

284 (24)	Dépense casuelle—Autre somme nécessaire	600 00

INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES ET LEVES HYDROGRAPHIQUES.

348 (88)	Crédit supplémentaire pour levés hydrographiques dans le bas du Saint-Laurent et sur la côte du Pacifique	30,000 00

HOPITAUX DE MARINE.

350 (90)	Nouveau don au cimetière Fernhill, Saint-Jean, N.-B., pour l'entretien des tombes des marins et pour travaux d'embellissement	1,000 00

POSTES.

	Indemnité de sympathie pour la famille de feu Patrick Callery, facteur à Montréal, qui a été tué accidentellement alors qu'il était en service, le 25 janvier 1905, ce montant doit être appliqué au bénéfice de sa veuve et de ses enfants suivant que le déterminera le Conseil du Trésor	1,000 00
381 (121)	Pour parfaire les appointements attribuables au service des postes jusqu'au 30 juin 1905	100,000 00
	Pour pourvoir au salaire de A. W Cairns, inspecteur des postes, transféré de Winnipeg aux Territoires du Nord-Ouest, à raison de $2,000 par année depuis le 1er avril 1905	500 00

PECHERIES.

	Service de protection des pêcheries—Crédit supplémentaire pour nouvelles chaudières et réparations de la coque du croiseur *Petrel*	17,000 00
	Pour honoraires à R. N. Venning, chef du bureau du département des Pêcheries, pour services spéciaux se rattachant aux saisies russes, tel que par décret du 23 décembre 1904, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	500 00
	Primes aux officiers de douane et autres fonctionnaires, pour compilation et envoi de rapports quotidiens se rattachant au bureau des renseignements des Pêcheries pour 1904	225 00
351 (91)	Primes aux percepteurs de douane, pour services se rattachant à l'émission des permis aux bateaux de pêche des Etats-Unis, en 1904, les dites primes équivalant à 5 pour 100 des perceptions	460 27
	Crédit supplémentaire pour salaires et déboursés des inspecteurs, surveillants et gardiens des pêcheries	20,000 00
	Crédit supplémentaire pour construction et entretien de piscifactures	10,000 00
	Crédit supplémentaire pour indemniser certaines personnes employées par le département de la Marine et des Pêcheries, pour services se rattachant à la distribution des primes de pêche, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	600 00

SERVICE DES PHARES ET DES COTES.

	Crédit supplémentaire pour frais d'entretien et de réparations des phares	75,000 00
	Crédit supplémentaire pour construction de phares et d'auxiliaires de la navigation	581,500 00
	Réparations du steamer *Scout* et dépenses du service des bouées	21,000 00
347 (87)	Pour dépenses encourues en tenant la navigation ouverte jusqu'au 15 décembre 1904, et pour le maintien de tous les	

feux et signaux de brume nécessaires, ainsi que pour l'accès libre des ports de Fort-William et Port-Arthur.. ..	15,000 00
Gratification, équivalant à deux mois de salaire, à la veuve de Patrick Stephens, qui fut employé à Québec par le département, durant 48 ans..	90 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de Sir William Mulock, il est émis un ordre de la Chambre pour copie de la correspondance, etc., concernant le bureau de poste de Thessalon.

Sir William Mulock présente,—Réponse à l'ordre qui précède.

La Chambre alors s'ajourne à 11.45 p.m., jusqu'à lundi prochain.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Morin*—Lundi prochain—QUESTION—Qui a recommandé l'établissement d'un bureau de poste à Saint-Abdon, comté de Dorchester, Québec ?

M. *Boyer*—Lundi prochain—QUESTION—
1. A quelle date Alex. B. Castonguay a-t-il été renvoyé de la police fédérale ?
2. Pour quelle cause ?
3. Sur le rapport de qui ?
4. Ce rapport inculpait-il d'autres policiers ?
5. Ceux-ci ont-ils aussi été congédiés ?

M. *Bennett*—Lundi prochain—QUESTION—
1. Des paiements ont-ils été faits par le gouvernement fédéral à la Compagnie de cale sèche de Collingwood sous forme de prime ou d'aide ?
2. Dans l'affirmative, quels en sont les montants et quelles sont les dates des dits paiements ?

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Lundi, 29 mai.	
30	Comité spécial des Téléphones publics	3 p.m.
32	Comité spécial sur le Bill (No 139) Acte concernant la Cie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est	4 p.m.
	Mardi, 30 mai.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

No 91.

OTTAWA, VENDREDI, 26 MAI 1905,

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 92.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI, 29 MAI 1905.

PRIÈRES.

La pétition du conseil municipal du comté d'Ontario, Ont.; pour un acte à l'effet d'empêcher les compagnies de téléphone d'élever des poteaux ou de creuser des conduites dans les rues ou chemins d'aucune municipalité en Canada sans le consentement du conseil municipal de la localité,—est lue et reçue.

La requête de Cornélius Arthur Masten, de Toronto, Ontario,—demandant qu'il lui soit permis de soumettre à la Chambre une pétition pour un acte à l'effet de venir en aide à Herbert McCormack et Philip N. Sharples au sujet de certain brevet pour améliorations des séparateurs centrifuges liquides, nonobstant l'expiration du délai fixé pour présenter des pétitions pour bills privés, étant lue ;

M. l'Orateur décide : " Que vu que le temps pour recevoir des pétitions pour bills privés est expiré, cette pétition ne peut être reçue ".

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.—(*Suite.*)

288 (28)	Archives—Autre somme nécessaire, y compris les appointements de F. W. Grey, à compter du 1er mars 1905, à $75 par mois, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil.	3,000 00
289 (29)	Dans le but de réunir à Ottawa, sous la direction de l'Etat les livres de généalogie du bétail du Canada.	3,000 00

QUARANTAINE.

290 (30) Quarantaine des bestiaux—Autre somme nécessaire. 40,000 00

291 (31) Grosse-Ile—Montant nécessaire pour les arrérages d'appointements aux personnes suivantes pour les mois d'avril et mai 1904 : G. E. Martineau, $125; W. W. Aylen, $62.50; Johnny Lavallée, $50.25. . . . . 237 75

GOUVERNEMENT CIVIL.—(*Suite.*)

272 (12) Bureau de l'Auditeur général—
Appointements de 1 premier commis du 1er juin au 30 juin 1905, à $1,900 par année. 158 33
Autre somme nécessaire pour aide aux écritures et autre. 3,000 00
Autre somme nécessaire pour impression et papeterie. . . . 300 00

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

Cour Suprême du Canada.

276 (16) Somme supplémentaire nécessaire pour les dépenses casuelles. 1,000 00
Somme supplémentaire nécessaire pour l'impression et la reliure des rapports de la Cour Suprême. 1,000 00

Cour de l'Echiquier du Canada.

277 (17) Somme supplémentaire nécessaire pour les dépenses casuelles. 1,000 00

Divers.

278 (18) Autre somme nécessaire pour diverses dépenses, y compris le Territoire du Nord-Ouest. 20,000 00
Autre somme nécessaire pour les frais de voyage des juges, Territoires du Nord-Ouest. 1,000 00
Autre somme nécessaire pour les frais de voyage des juges, Manitoba. 500 00

POLICE FEDERALE.

279 (19) Somme supplémentaire nécessaire. 2,000 00

PENITENCIERS.

Pénitencier du Manitoba.

280 (20) Subvention à l'école publique de Stony-Mountain au lieu des taxes scolaires payées par les employés du pénitencier pendant l'année 1904. . . . . 250 00

En général.

281 (21) Appointements de W. P. Archibald, à titre d'agent fédéral de la libération anticipée, du 1er mai au 30 juin 1905. . . . . 333 33

DIVERS.—(*Suite.*)

359 (99) Contributions pour la bibliothèque de droit du Canada, à Londres, Angleterre. 250 00

360 (100) Pour payer les services professionnels *re* législation concernant l'observance du dimanche—
R. U. McPherson. 1,362 04
J. A. Patterson, C.R. 95 35

361 (101) Frais de justice 1,800 00
356 (96) *Gazette du Canada*—Crédits supplémentaires nécessaires 1,000 00

ACCISE.

367 (107) Dépenses imprévues, crédits supplémentaires pour dépenses de voyages, loyer, combustible, papeterie, etc 3,000 00

GOUVERNEMENT CIVIL.—(*Suite.*)

265 (5) Département des Travaux publics—Pour pourvoir à la rétribution de l'ingénieur en chef au taux de $3,500 par année, du 1er décembre 1904 au 30 juin 1905 . . . . . 58 33

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.—(*Suite.*)

PORTS ET RIVIÈRES.

Québec.

321 (61) Amélioration du port de Québec 50,000 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

EDIFICES PUBLICS.

Ontario.

327 (67) Edifice public de Simcoe—Pour payer l'intérêt accru à 5 pour 100 par année sur le prix des lots achetés pour l'emplacement du nouvel édifice, depuis les dates d'achat de ces lots jusqu'aux dates des paiements 35 00
Edifices publics fédéraux—Améliorations, réfections, réparations, etc 3,000 00
Salle d'exercice et dépôt d'armes de London—Pose de fils électriques et des meubles à perpétuelle demeure, nivellement des trottoirs, etc 6,000 00

Québec.

328 (68) Nouvelle succursale du bureau de poste de Montréal—Pour pourvoir à l'intérêt à 5 pour cent accru depuis le 30 septembre 1904 jusqu'au 15 janvier 1905 sur le prix prix d'achat de la propriété de la Banque Molson, rue Sainte-Catherine 700 00
Edifices publics fédéraux—Améliorations, réfections, réparations, etc 3,000 00
Station de quarantaine de la Grosse-Ile—Améliorations et réparations, approvisionnements, etc 8,000 00

Manitoba.

329 (69) Edifices publics fédéraux—Améliorations, réfections, réparations, etc 2,000 00
Douane de Winnipeg—Changements et réparations 2,000 00

Territoires du Nord-Ouest.

330 (70) Pavillon des immigrants de Lloydminster—(A voter de nouveau, somme périmée) 2,500 00

Colombie-Britannique.

331 (71) Edifices publics fédéraux—Améliorations, réfections, réparations, etc. 3,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 10.50 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Paquet*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Existe-t-il de graves raisons d'Etat de nature à empêcher le ministère des Finances de faire imprimer les billets fédéraux de une et deux piastres ou tous autres billets fiduciaires, simultanément en anglais et en français ?
2. Ignore-t-on au ministère des Finances que ces deux langues sont officielles au Canada ?
3. Est-ce l'intention du ministre des Finances de remédier à cet état de choses à l'avenir en ordonnant l'impression de ces billets dans les deux langues, l'anglais et le français ?

M. *Paquet*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Pourquoi l'horaire des chemins de fer du gouvernement n'est-il pas imprimé en anglais et en français, puisque ces deux langues sont officielles au Canada ?
2. Est-ce l'intention du ministre des Chemins de fer et Canaux de remédier à l'état de choses actuel en ordonnant l'impression de cet horaire dans les deux langues ?

M. *Clare*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. La ficelle manufacturée pour le gouvernement à Kingston entre juin 1904 et mars 1905, au montant de 58 tonnes, a-t-elle été vendue ?
2. Quelles soumissions ont été reçues pour cet objet ?
3. Laquelle a été acceptée ? Quel prix y était mentionné ? Etait-ce la plus basse soumission ?

Sir *Frederick Borden*—Mercredi prochain—Comité général pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient de prescrire que la solde du commandant du collège militaire Royal n'excédera pas $3,200 par année, et que la solde de l'adjudant d'état-major, des professeurs, instructeurs, sous-instructeurs et du personnel sera fixé et pourra être réajusté de temps à autre par le Gouverneur en conseil.

Sir *Frederick Borden*—Mercredi prochain—Comité général pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient de modifier l'Acte de la Milice et de prescrire que la force permanente pourra être portée au chiffre de cinq mille hommes.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 30 mai.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
30	Ordres Permanents	10.30 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m
30	Comité spécial des Téléphones publics	3 p.m.

No 92.

OTTAWA, LUNDI, 29 MAI 1905,

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 93.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI, 30 MAI 1905.

PRIÈRES.

M. Grant, du comité des Ordres Permanents, présente le dix-septième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés relativement aux bills suivants du Sénat qui lui ont été référés aux termes de la règle 57, savoir :—

Bill U (No 149) du Sénat, intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud et la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec ".

Bill Y (No 150) du Sénat, intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James ".

Bill K (No 153) du Sénat, intitulé: " Acte pour faire droit à George Pearson ".

Bill BB (No 164) du Sénat, intitulé: " Acte constituant en corporation la banque dite *Monarch Bank of Canada* ".

Bill AA (No 166) du Sénat, intitulé: " Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *Ideal Manufacturing Company* ".

Bill E (No 167) du Sénat, intitulé: " Acte pour faire droit à Arthur Howe Hersey ".

Sur motion de M. Grant, il est ordonné,—Que les bills du Sénat, qui précèdent, soient inscrits sur le feuilleton des ordres, pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

DIVERS.—(*Suite.*)

358 (98)	Crédits supplémentaires nécessaires pour la commutation au lieu de la rémission des droits sur les articles importés pour l'usage de l'armée et de la marine	500 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

EDIFICES PUBLICS.

Nouveau-Brunswick.

326 (66)	Edifice public de Richibouctou—Solde dû à l'entrepreneur, etc.	1,600 00

LOYERS, RÉPARATIONS, AMEUBLEMENT, CHAUFFAGE, ETC.

	Edifices publics d'Ottawa—Service téléphonique	4,600 00
	Edifices publics d'Ottawa—Y compris réparations, ventilation et éclairage, ameublement, etc	40,000 00
	Edifices publics d'Ottawa—Chauffage, y compris les salaires des mécaniciens, chauffeurs et gardiens	18,000 00
	Edifices publics d'Ottawa—Préposés aux ascenseurs	1,900 00
	Edifices publics d'Ottawa—Eclairage au gaz et à l'électricité	4,250 00
	Edifices publics d'Ottawa—Pelouses	1,250 00
	Edifices publics d'Ottawa—Parc de la côte du Major	1,500 00
	Edifices publics fédéraux—Mobilier	5,000 00
332 (72)	Edifices publics fédéraux—Loyers	10,000 00
	Edifices publics fédéraux—Combustible	13,000 00
	Edifices publics fédéraux—Salaires des mécaniciens, chauffeurs, concierges, etc	19,500 00
	Edifices publics d'Ottawa—Y compris Rideau-Hall—Enlèvement de la neige	2,500 00
	Rideau-Hall, y compris les pelouses—Réfections, améliorations, mobilier et entretien—Somme additionnelle	8,000 00
	Station fédérale de quarantaine des bestiaux—Enclos, etc	5,000 00
	Edifices ministériels d'Ottawa—Installations supplémentaires pour la voûte de la Trésorerie	3,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Fielding, il est résolu,—Que lorsque cette Chambre s'ajournera mercredi, le 31 courant, elle restera ajournée jusqu'au lundi, 5 juin prochain.

La Chambre s'ajourne alors à 11.40 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Léonard*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement ou l'honorable premier ministre sait-il que les principales Chambres de Commerce du pays ont passé des résolutions demandant l'abolition des timbres de commerce ?

2. Le gouvernement ou quelques-uns des membres du ministère ont-ils promis à une délégation des marchands du pays de présenter un projet de loi prohibant la distribution et la vente des timbres de commerce ?

3. Dans l'affirmative, ce projet de loi sera-t-il présenté durant la présente session ?

4. Le gouvernement sait-il que cette industrie des timbres est un lourd impôt sur le commerce général du pays ?

5. Le gouvernement ou quelques-uns de ses membres ont-ils eu des entrevues et des pourparlers à ce sujet avec les avocats de l'une de ces compagnies des timbres ?

6. Le gouvernement ou l'honorable premier ministre sait-il que les avocats et procureurs de la principale compagnie de timbres *Traders Advertising Company* sont l'honorable ministre de la Justice et l'honorable président du Sénat ?

M. *Fielding*—Vendredi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Banques".

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mercredi, 31 mai.	
30	Comité spécial des Téléphones publics	10 a.m.
32	Comptes publics	11 a.m.
	Mardi, 6 juin.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.

No 93.

OTTAWA, MARDI, 30 MAI 1905,

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 94.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI, 31 MAI 1905.

PRIÈRES.

Une pétition est présentée et déposée sur la Table.

Sur motion de M. Bureau, la requête de la Compagnie du chemin de fer du Saint-Maurice, demandant qu'il lui soit permis de soumettre à la Chambre sa pétition pour un acte lui permettant de construire une voie ferrée entre la cité de Trois-Rivières et la ville de Shawinigan,—nonobstant l'expiration du délai fixé pour présenter des pétitions pour bills privés, est lue et reçue, et référée au comité des Ordres Permanents.

M. Fisher soumet à la Chambre,—Rapport sur les Archives du Canada, pour 1904.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(*Suite.*)

PORTS ET RIVIÈRES.

Nouvelle-Ecosse.

333· (73)	Quai de Port-Hawkesbury—Somme supplémentaire	700 00
	Brise-lames de Sandy-Cove—A voter de nouveau de la somme périmée pour compléter les paiements, etc.	1,000 00
	Débarcadère du Fort-Lawrence—Pour compléter les paiements	2,800 00
	L'Ardoise—Prolongement du brise-lames jusqu'à la rive	750 00
	Lac Porter—Chenal	300 00
	Quai de la Pointe-Cribbin—Réparations	360 00
	Port de Margaree—Améliorations	250 00

Nouveau-Brunswick.

334 (74)	Haut de la rivière au Saumon (jetée Alma)—Pour compléter les paiements pour le prolongement—A voter de nouveau la somme périmée	470 00
	Campobello (Wilson's Beach)—Brise-lames	700 00

Et la Chambre continuant à siéger en comité ;

A 6 p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois et référés aux comités qui suivent, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill U (No 149) du Sénat, intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud et la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec ".

Bill Y (No 150) du Sénat, intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James ".

Comité des Bills Privés :

Bill K (No 153) du Sénat, intitulé: " Acte pour faire droit à George Pearson ".

Bill AA (No 166) du Sénat, intitulé: " Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *Ideal Manufacturing Company* ".

Bill E (No 167) du Sénat, intitulé: " Acte pour faire droit à Arthur Howe Hersey ".

Comité des Banques et du Commerce :

Bill BB (No 164) du Sénat, intitulé: " Acte constituant en corporation la banque dite *Monarch Bank of Canada* ".

Le comité des Subsides reprend alors le cours de ses délibérations.

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

Québec.

335 (75)	Rivière du Lièvre—Reconstruction du barrage au Petit-Rapide	3,800 00
	Sorel—Brise-glace dans le fleuve Saint-Laurent du côté ouest de l'empouchure de la rivière Richelieu—(A voter de nouveau $750 périmés)	3,000 00
	Pour terminer la jetée, à Sainte-Anne de Sorel	1,800 00
	Cors des Petites-Bergeronnes—Enlèvement de roches dans le chenal	450 00
	Jetée des Trois-Pistoles—Crédit périmé à voter de nouveau	800 00
	Rivière Maskinongé—Dragage	3,800 00
	Rivière Chateauguay—Dragage—Crédit périmé à voter de nouveau	1,850 00
	Doucet's-Landing—Dragage	8,000 00
	Rivière-du-Loup (en haut)—Dragage	1,800 00
	Rivière Saint-Maurice—Dragage à l'embouchure, y compris le chenal de l'est	11,200 00
	Rivière Yamaska—Dragage	2,200 00
	Montmorency—Amélioration du quai	2,500 00
	Pierreville—Quai	3,000 00

	Saint-André de Kamouraska—Prolongement et réparation du quai	461 00
	Magog—Réfection et réparation du quai	750 00
	Ports, rivières et ponts—Réparations et améliorations générales	10,000 00
	Saint-Alphonse de Bagotville—Réparations, etc., du quai	1,000 00

Ontario.

	Burleigh-Falls—Pour terminer le quai à la tête de Stony-Lake	250 00
	Point-Edward—Dragage	14,100 00
	Blind-River—Dragage	4,200 00
	Rivière Madawaska—Pour compléter les paiements du quai de Barry's-Bay	256 00
	Grand-River—Travaux de dragage, etc., à l'embouchure	6,500 00
	Collingwood—Amélioration du quai	50,000 00
	Whitby—Travaux de dragage	4,050 00
336 (76)	Sault-Sainte-Marie—Amélioration du port, y compris dragage des approches—Soldes dus sur travaux à l'entreprise, etc.	25,000 00
	Owen-Sound—Travaux de dragage, etc	6,000 00
	Little-Current—Amélioration du chenal nord, dans la baie Georgienne	16,000 00
	Rivière Otonabee—Dragage à Peterborough	1,200 00
	Lac Témiscamingue—Quai de Haileybury	3,000 00
	Quai de Honora—Crédit périmé à voter de nouveau	800 00
	Midland—Amélioration des quais et travaux de dragage	3,100 00
	Baie Georgienne et route de la Pointe à Baril—Amélioration du chenal de Devil's-Elbow entre Parry-Sound et Killarney	750 00

Colombie-Britannique.

	North-Thomson-River—Améliorations	2,500 00
	Ladysmith—Quai et approches	4,000 00
337 (77)	Station de quarantaine de Williams-Head—Améliorations et réparations	1,500 00
	Victoria—Travaux du port	2,000 00
	Ports, rivières et ponts—Réparations et améliorations générales	1,500 00

PONTS ET CHAUSSÉES.

338 (78)	Ponts sur la rivière Ottawa, à Ottawa, glissoires et canal Rideau ainsi que ses approches, frais ordinaires d'entretien	2,500 00

DRAGAGE.

	Réparations des bateaux-dragueurs	25,000 00
	Travaux de dragage en général—Crédit supplémentaire	1,000 00
339 (79)	Nouveau dragueur pour l'Ile du Prince-Edouard	15,000 00
	Nouveau matériel de dragage—Provinces maritimes	160,000 00
	Nouveau matérieur de dragage—Colombie-Britannique—Nouveau bateau enlève-obstacles pour remplacer le *Samson*	15,000 00

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

Québec.

340 (80)	Rive nord du Saint-Laurent—Ligne aérienne Bersimis-Godbout	5,300 00

Provinces maritimes.

341 (81) Ligne télégraphique, Saint-Pierre à Louisbourg, île Scatari, Gabarus et Sydney-Nord—Paiements aux entrepreneurs pour travaux supplémentaires, etc.—Crédit périmé à voter de nouveau. 1,400 00

Territoires du Nord-Ouest.

342 (82) Section Qu'Appelle-Edmonton—Pour terminer les nouveaux bureaux de télégraphe à Humboldt. 800 00

Sections Qu'Appelle-Edmonton et Moosejaw-Wood-Mountain —Achat et transport de poteaux pour certaines réfections. 4,500 00

Colombie-Britannique.

343 (83) Ligne Ashcroft-Barkerville—Pour payer la balance restant due sur l'entreprise—Crédit périmé à voter de nouveau. . . . 5,513 38

Pour terminer les travaux entre Okanagan-Landing (Vernon) et Kelowna. 1,000 00

Ligne Kamloops—Penticton, *via* Lower-Nicola, Granite-Creek, Princeton, Hedley, Kéréméos et Fairview—Pour compléter le matériel, etc. 2,500 00

DIVERS.

344 (84) Gratification équivalant à deux mois d'appointements à la veuve de feu A. R. Parent, ci-devant du bureau du secrétaire du département des Travaux publics. 137 25

Gratification équivalant à deux mois d'appointements à la veuve de feu Joseph Loiseau, gardien, etc., à l'entrepôt de Montréal. 100 00

Gratification équivalant à deux mois d'appointements à la vouve de feu Jos. H. Rouleau, dessinateur au bureau de l'architecte en chef, département des Travaux publics. . . . 122 00

Gratification équivalant à deux mois d'appointements à la veuve de feu David Scott, comptable au bureau des travaux de la rivière Ottawa. 250 00

Gratification équivalant à deux mois d'appointements à la veuve de feu C. A. Day, ingénieur résidant à Chatham, N.-B. 300 00

Gratification équivalant à deux mois d'appointements à la famille de feu John Murray, mécanicien du remorqueur *Princess*, dans la Colombie-Britannique. 140 00

Gratification équivalant à deux mois d'appointements à la veuve de feu J. W. Fraser, ingénieur attaché au bureau de l'ingénieur en chef, département des Travaux publics. . 333 33

Gratification équivalant à deux mois d'appointements à la veuve de feu P. Savard, ci-devant du bureau du secrétaire du département des Travaux publics. 152 00

Gratification équivalant à deux mois d'appointements à la veuve de feu Wm. O'Keefe, du personnel des mécaniciens. 65 00

Commission des voies navigables de grand fond, y compris paiements, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil. 7,000 00

Bureau de l'ingénieur en chef—Salaire des ingénieurs, dessinateurs, commis et messagers, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil. 11,000 00

Arpentages et inspections. 10,000 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LA PERCEPTION DU REVENU.

Lignes télégraphiques.

379 (119)	Lignes télégraphiques et câbles sous-marins, bas du Saint-Laurent et provinces maritimes, y compris les frais de mise en service des bâtiments requis pour le service des lignes sous-marines, etc.	20,000 00
	Lignes télégraphiques, Territoires du Nord-Ouest, crédits supplémentaires pour frais d'exploitation	11,000 00
	Lignes télégraphiques, Territoire du Yukon, lignes Ashcroft-Dawson et embranchements	43,000 00
	Lignes télégraphiques, Ile du Prince-Edouard et Terreferme, service télégraphique amélioré dans l'Ile du Prince-Edouard	3,637 00
	Pour payer à J. C. Taché, pour services spéciaux comme surintendant de division des télégraphes à Chicoutimi, du 1er janvier au 30 juin 1905	150 00

LEGISLATION.—(*Suite.*)

EN GÉNÉRAL.

285 (25)	Acte du Cens électoral—Pour compléter les frais des listes des votants pour l'élection de 1904	10,000 00
	Nouvelle édition de l'atlas électoral	3,500 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

Ontario.

325 (65)	Port-Arthur et Fort-William—Amélioration des ports et rivières	26,000 00

SUBVENTIONS POSTALES ET MARITIMES.

345 (85)	Crédit supplémentaire pour service de bateaux à vapeur entre Saint-Jean, Halifax et Yarmouth	521 80

DIVERS.—(*Suite.*)

357 (97)	Impressions diverses—Crédits supplémentaires nécessaires	12,000 00

INSPECTION DES DENREES.

368 (108)	Crédits supplémentaires pour appointements et dépenses imprévues	7,500 00

ARTICLES IMPREVUS, 1903-04.

382 (122)	Pour couvrir les articles imprévus, ainsi qu'il appert au rapport de l'Auditeur général, page C-4	280,551 40

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne à 10.37 p.m., jusqu'à lundi prochain, 5 juin.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Lefurgey*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Des soumissions ont-elles été demandées pour le brise-lames de Tignish ? Et, dans l'affirmative, quand ?

2. Quels étaient les noms des soumissionnaires, et les montants mentionnés dans chaque soumission ?

3. Quelle soumission a été acceptée, et quel montant y était mentionné ?

M. *McCarthy* (Calgary)—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quand a été ouvert le bureau de poste au Petit Lac des Esclaves ?

2. De quel point de la voie ferrée les malles sont-elles expédiées, quelle est la longueur du parcours et combien de fois le service des malles est-il fait ?

3. Quels autres bureaux de poste ont été établis dans le territoire d'Athabaska, et quand ont-ils été établis en premier lieu ?

4. Combien de lettres ont été reçues du Petit Lac des Esclaves et combien ont été expédiées de ce lieu au cours de la dernière année ?

5. Quel a été le chiffre des recettes et des dépenses se rattachant au bureau de poste du Petit Lac des Esclaves ?

M. *Ames*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Combien de milles de cours d'eau navigables (propres aux steamers de faible tirage) compte-t-on dans la partie nord de la nouvelle province de l'Alberta ?

2. Combien de vapeurs ont fait ce service en 1904 ?

3. Quelle quantité de fret et quel nombre de voyageurs ont été transportés par ces vapeurs ?

4. Quel est le tonnage, la force en chevaux-vapeur et la longueur de chaque steamer faisant ce service ?

AFFICHAGE DE BILLS PRIVES.

Les bills suivants ont, ce 31 mai, été affichés comme devant être pris en considération par les comités qui suivent, vendredi, le 2 juin prochain, ou après, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill U (No 149) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud et la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec".

Bill Y (No 150) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James".

Comité des Bills Privés :

Bill K (No 153) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à George Pearson".

Bill AA (No 166) du Sénat, intitulé: "Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *Ideal Manufacturing Company*".

Bill E (No 167) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Arthur Howe Hersey".

Comité des Banques et du Commerce :

Bill BB (No 164) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la banque dite *Monarch Bank of Canada*".

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 6 juin.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Mercredi, 7 juin.	
30	Débats de la Chambre	11 a.m.
	Jeudi, 8 juin.	
32	Comptes publics	11 a.m.

No 94.

OTTAWA, MERCREDI, 31 MAI 1905,

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 95.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI, 5 JUIN 1905.

PRIÈRES.

Sir Frederick Borden propose,—Que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient de prescrire que la solde du commandant du collège militaire Royal n'excédera pas $3,200 par année, et que la solde de l'adjudant d'état-major, des professeurs, instructeurs, sous-instructeurs et du personnel sera fixée et pourra être réajustée de temps à autre par le Gouverneur en conseil.

Alors, Sir Frederick Borden informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mise au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné, que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la dite résolution.

Sir Frederick Borden propose,—Que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient de modifier l'Acte de la Milice et de prescrire que la force permanente pourra être portée au chiffre de cinq mille hommes.

Alors, Sir Frederick Borden informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mise au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné, que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la dite résolution.

M. Préfontaine soumet à la Chambre,—Liste des navires enregistrés en Canada à la date du 31 décembre 1904.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer Intercolonial.

369 (109) Frais d'exploitation..... 2,000,000 00

Chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard.

370 (110) Frais d'exploitation..... 60,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau ce jour.

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 19 janvier dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

III.—GOUVERNEMENT CIVIL.

2 Bureau du secrétaire du Gouverneur général—
Appointements..... 11,450 00
Dépenses casuelles..... 15,200 00
3 Bureau du Conseil privé du Roi pour le Canada—
Appointements..... 34,800 00
Dépenses casuelles, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil..... 10,000 00
4 Département de la Justice—
Appointements..... 41,415 00
Dépenses casuelles..... 12,400 00
6 Département du Secrétaire d'Etat :—
Appointements..... 40,700 00
Dépenses casuelles..... 9,755 00
7 Département des Impressions et de la Papeterie—
Appointements..... 40,700 00
Dépenses casuelles..... 7,500 00
10 Bureau du Contrôleur de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest—
Appointements..... 15,325 00
Dépenses casuelles, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil..... 900 00
13 Département des Douanes—
Appointements..... 67,385 00
Dépenses casuelles..... 4,730 00
14 Département du Revenu de l'Intérieur—
Appointements..... 46,510 00
Dépenses casuelles..... 7,000 00
11 Bureau de l'Auditeur général—
Appointements..... 51,787 50
Dépenses casuelles..... 10,200 00
15 Département de l'Agriculture—
Appointements..... 79,770 00
Dépenses casuelles..... 18,750 00

17 Département des Chemins de fer et Canaux—
Appointements..... 51,150 00
Dépenses casuelles..... 8,000 00
18 Département des Travaux publics—
Appointements..... 53,700 00
Dépenses casuelles..... 15,000 00
20 Département des Postes—
Appointements..... 320,479 00
Dépenses casuelles, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil..... 41,710 00
21 Département du Commerce—
Appointements..... 21,350 00
Dépenses casuelles, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil..... 7,600 00

La résolution adoptée en comité des Subsides, le 20 janvier dernier, est rapportée, lue la seconde fois et adoptée, et elle est comme suit :—

III.—GOUVERNEMENT CIVIL.—(*Suite.*)

22 Département du Travail—
Appointements..... 18,850 00
Dépenses casuelles..... 1,250 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 24 janvier dernier, sont rapportées, et sont comme suit :—

III.—GOUVERNEMENT CIVIL.—(*Suite.*)

5 Département de la Milice et Défense—
Appointements..... 48,350 00
Dépenses casuelles..... 10,000 00
8 Département de l'Intérieur—
Appointements, y compris J. J. McArthur et C. A. Bigger à $2,300 chacun, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil..... 166,254 00
Dépenses casuelles..... 27,185 00
9 Département des Affaires des sauvages—
Appointements..... 66,382 50
Dépenses casuelles..... 14,322 00
12 Département des Finances et du Conseil du Trésor—
Appointements..... 57,865 00
Dépenses casuelles, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil..... 12,000 00
23 Bureau du haut-commissaire pour le Canada en Angleterre—
Appointements..... 8,450 00
Dépenses casuelles..... 18,000 00
24 Départements en général—
Dépenses casuelles, soin et nettoyage des édifices de l'administration, y compris $100 pour le service du canon du midi, somme qui peut être payée à un membre du service civil, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil..... 35,000 00
25 Traitements des examinateurs et autres dépenses découlant de l'Acte du Service civil, y compris $400 pour le secrétaire et $150 pour un commis, lesquelles sommes peuvent être payées à des membres du service civil, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil..... 3,000 00

19 Département de la Commission de géologie—
Appointements 64,155 00

IV.—ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

Dépenses diverses, y compris les Territoires du Nord-Ouest 65,000 00
Allocations et frais de voyages des juges au—
Manitoba 3,500 00
Colombie-Britannique 13,000 00
Territoires du Nord-Ouest 3,500 00
Allocations et frais de voyage des juges qui siègent hebdomadairement en Haute cour de justice à London et Ottawa 1,500 00
Traitement d'un juge de la cour des divorces et causes matrimoniales au Nouveau-Brunswick 500 00
26 Traitement d'un juge de la cour des divorces et causes matrimoniales à la Nouvelle-Ecosse 500 00
Supplément au traitement du juge de la cour de comté du district No 9, Nouvelle-Ecosse 600 00
Dépenses sous l'empire des S.R.C., chap. 181 . . . . . 700 00
Salle d'audience et bureaux à Prince-Albert 840 00
Allocations aux juges *ad hoc* 200 00
A être payé au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, à compte rémunération et dépenses des sténographes fournis par ce gouvernement pour la Cour Suprême des Territoires du Nord-Ouest 3,000 00

Cour Suprême du Canada.

1 arrêtiste de la cour 2,200 00
1 arrêtiste adjoint, commis de 1re classe 1,750 00
2 commis de 1re classe à $1,550 chacun 3,100 00
2 commis de 2e classe, 1 à $1,300, 1 à $1,250 . . . . . 2,550 00
1 commis de 2e classe cadette 1,050 00
Appointements de E. A. R. Taschereau, co-bibliothécaire 1,300 00
1 huissier audiencer, John Byrne 750 00
27 1 messager 690 00
2 messagers surnuméraires 1,150 00
Dépenses casuelles et déboursés, appointements des officiers (shérif, registraire en qualité d'éditeur des décisions, etc.) ; livres pour les juges, sans dépasser $300 . . . . . 5,000 00
Impressions, reliure et distribution des décisions de la cour 4,000 00
Livres de droit et autres pour la bibliothèque de la Cour Suprême, et reliure de ces livres 4,500 00

Cour de l'Echiquier du Canada.

1 premier commis 1,950 00
1 commis de 2e classe 1,200 00
1 commis de 2e classe cadette 1,100 00
1 messager 690 00
Dépenses casuelles, frais de voyage du juge et du registraire, traitements des shérifs, etc., impressions et papeterie, etc., et $50 de livres pour le juge 4,000 00
Impressions, reliure et distribution des décisions de la Cour de l'Echiquier 800 00
28 Supplément du traitement au registraire en sa qualité d'éditeur de ces décisions 300 00

	A Charles Morse, pour fournir aux publications périodiques de jurisprudence les décisions de la Cour de l'Echiquier, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	50 00
	Appointements du registraire en amirauté, Québec	666 66
	Appointements du prévôt en amirauté, Québec	334 34
	Local pour la Cour de l'Echiquier en amirauté, au besoin	300 00
	Frais de voyage des juges locaux et autres officiers	300 00

Territoire du Yukon.

	Allocations de voyages aux juges	1,500 00
	Traitement du shérif et du greffier de la cour territoriale, à $4,000 chacun	8,000 00
	Appointements du shérif adjoint et de deux greffiers adjoints de la cour territoriale, à $1,800 chacun	5,400 00
	Appointements de deux sténographes de la cour territoriale, à $2,000 chacun	4,000 00
	Allocation de subsistance des juges à $5,000 chacun	15,000 00
	Allocations de subsistance du shérif, du shérif adjoint, du greffier de la cour territoriale, des greffiers adjoints, du magistrat de police, et des sténographes de la cour territoriale, à $1,800 chacun.	14,400 00
29	Entretien des détenus	25,000 00
	Transport des détenus	5,000 00
	Indemnités et frais des témoins et des jurés et émoluments des interprètes dans les procès criminels	15,000 00
	Dépenses diverses, y compris les honoraires et dépenses du ministère public, appointements et allocation de subsistance du sténographe de la cour de police et autres fonctionnaires ou employés attachés à l'administration de la justice, enquêtes du coroner, etc., etc	25,000 00

V.—POLICE FEDERALE.

30	Police fédérale, y compris 1 commis de 2e classe	37,000 00

Les résolutions 5 et 8 étant lues la seconde fois, sont adoptées.
La résolution 9 étant lue la seconde fois, est ajournée.
Les résolutions 12 à 30 étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La résolution adoptée en comité des Subsides, le 26 janvier dernier, est rapportée, lue la seconde fois et adoptée, et elle est comme suit :—

XLII.—POSTES—SERVICE EXTERIEUR.

Service extérieur.

257	Appointements et allocations, y compris appointements de $960 pour M. James Dundas, courrier convoyeur, remis au service le 1er septembre 1898, et présentement rétabli à son premier état en vertu de l'Acte de la Retraite du service civil, contre remboursement d'une somme équivalant à la déduction statutaire sur ce salaire depuis la date de son renvoi; ses services devant être considérés comme continus, nonobstant toute disposition de l'Acte du Service civil	1,694,238 50
	Service du transport des malles	2,561,700 00
	Divers	289,740 00
	Territoire du Yukon	140,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 27 janvier dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

XXVIII.—DEPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES.

Ontario et Québec.

	Secours, soins de médecins et médicaments, Québec	5,600 00
	Secours, soins de médecins et médicaments, Ontario	3,300 00
	Couvertures et habillements, Ontario et Québec	500 00
	Ecoles—Ontario, Québec et provinces maritimes	49,230 00
	Appointements des chefs des groupes du Cap-Croker et de Gibson et de l'agent à Oka	150 00
	Rentes sous l'empire du traité de Robinson	12,450 00
	Arpentage des réserves des sauvages	500 00
204	Fonds d'administration des terres des sauvages	14,000 00
	Aide à la Société d'agriculture, Munceys de la Thames	90 00
	Construction d'un " violon " à Saint-Régis	500 00
	Frais de loi en général	3,500 00
	Réparation des chemins	2,700 00
	Rentes, gratification et dépenses	28,000 00

VII.—LEGISLATION.

Chambre des Communes.

	Traitement de l'Orateur-suppléant	2,000 00
	Appointements	77,550 00
33	Dépenses des comités, commis surnuméraires de la session, etc.	25,780 00
	Dépenses casuelles	26,460 00
	Publication des *Débats*	60,000 00
	Prévisions du sergent-d'armes approuvées	50,055 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 1er février dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

XXXV.—DOUANES.

	Appointements et dépenses casuelles des diverses parties des différentes provinces et aux Territoires du Nord-Ouest, y compris les suppléments aux officiers pour travail extra, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	1,214,865 00
	Appointements et frais de voyage des inspecteurs des ports et des autres employés au service des inspections et du service préventif, y compris les appointements et les dépenses se rattachant au Conseil des douanes, et pour la compilation des statistiques des importations et des exportations	189,200 00
249	Divers—Impressions et papeterie, abonnement à des journaux de commerce, pavillons, timbres dateurs, serrures, instruments, etc., pour divers ports d'entrée, frais judiciaires et uniformes des employés des douanes	37,500 00
	Entretien des croiseurs de revenu et du service préventif	30,000 00
	Somme à verser au ministère de la Justice chargé d'en faire l'emploi pour le service préventif et auquel il doit en être rendu compte	5,000 00
	Somme requise pour faire face aux dépenses dans le Territoire du Yukon	42,000 00

XIII.—MILICE ET DEFENSE—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

69	Solde et suppléments	670,000 00
70	Levés militaires	20,000 00
71	Exercices annuels	600,000 00
72	Appointements et gages	65,000 00
73	Propriétés militaires	200,000 00
74	Matériel de guerre	50,000 00
75	Habillements et petit équipement	180,000 00
76	Vivres et approvisionnements	165,000 00
77	Transport	50,000 00
78	Aide aux sociétés de tir	60,000 00
79	Dépenses casuelles	30,000 00
81	Arsenal fédéral	150,000 00
82	Défenses d'Esquimalt	110,000 00

La résolution adoptée en comité des Subsides, le 2 février dernier, est rapportée, lue la seconde fois et adoptée, et elle est comme suit :—

VI.—PENITENCIERS.

31	En général	9,450 00
	Kingston	177,600 00
	Saint-Vincent-de-Paul	99,750 00
	Dorchester	59,700 00
	Manitoba	59,800 00
	Colombie-Britannique	49,700 00
	Prison de Régina	12,300 00
	Prison de Prince-Albert	8,650 00
	Prison d'Edmonton	8,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 9 février dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

XVI.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

Edifices publics.

115	Ottawa—Edifices des archives du Dominion	45,000 00
	Ottawa—Hôtel des monnaies	200,000 00
	Ottawa—Musée Victoria et autres édifices	250,000 00
	Ottawa—Edifice ministériel de l'ouest—allonge	85,000 00

Ports et rivières.

Québec.

116	Amélioration du port de Québec	157,000 00

Ontario.

118	Port-Arthur et Fort-William—Travaux d'améliorations du port et de la rivière	195,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 10 février dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

XVIII.—SUBVENTIONS POSTALES ET MARITIMES.

150	Paquebots entre la Grande-Bretagne et le Canada	260,000 00

189 Service à la vapeur entre le Canada et le Mexique.. .. .. 50,000 00
151 Service de bateaux à vapeur entre Halifax, Saint-Jean, Terreneuve et Liverpool, du 1er juillet 1905 au 30 juin 1906.. .. .. 20,000 00
152 Service de bateaux à vapeur entre Saint-Jean, N.-B., et Glasgow, durant l'hiver de 1905-06.. .. .. 15,000 00
153 Service de bateaux à vapeur entre Saint-Jean, N.-B., Dublin et Belfast, durant l'hiver de 1905-06.. .. .. 7,500 00
155 Service de bateaux à vapeur entre Saint-Jean et Digby, du 1er juillet 1905 au 30 juin 1906.. .. .. 12,500 00
157 Service entre Victoria et San-Francisco.. .. .. 5,000 00
158 Comunication à la vapeur entre Halifax et Terreneuve par les ports du Cap-Breton.. .. .. 2,000 00
159 Communication à la vapeur durant la saison de 1905, *i.e.*, depuis l'ouverture jusqu'à la fermeture de la navigation, entre la terre ferme et les îles de la Madeleine.. .. .. 15,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 13 février dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

SUBVENTIONS POSTALES ET AUX PAQUEBOTS.

160 Communication à la vapeur durant la saison de 1905, *i.e.*, depuis l'ouverture jusqu'à la fermeture de la navigation, entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme.. .. .. 12,500 00
161 Communication à la vapeur du 1er juillet 1905 au 30 juin 1906 entre Grand-Manan et la terre ferme.. .. .. 5,000 00
162 Communication à la vapeur durant la saison de 1905, *i.e.*, pour au moins 52 voyages hebdomadaires d'aller et retour, entre Saint-Jean et Halifax, *via* Yarmouth et les ports intermédiaires.. 10,000 00
163 Communication à la vapeur durant la saison de 1905, *i.e.*, depuis l'ouverture jusqu'à la fermeture de la navigation, entre la terre Jean et les ports du Bassin-des-Mines.. .. .. 3,000 00
164 Comunication à la vapeur du 1er juillet 1905 au 30 juin 1906 entre Pictou, Murray-Harbour, Georgetown et Montague-Bridge... 1,200 00
165 Communication à la vapeur du 1er juillet 1905 au 30 juin 1906 entre Québec et le Bassin-de-Gaspé, avec escale aux ports intermédiaires.. .. .. 8,500 00
167 Service direct à la vapeur, tous les quinze jours, entre Montréal, Québec et Manchester, Angleterre, pendant l'été, et entre Saint-Jean, Halifax et Manchester, pendant l'hiver 35,000 00
169 Communication à la vapeur durant la saison de 1905-06 entre Beddeck, Grand-Narrows, Iona, Big-Pond et East-Bay.... .. .. 5,000 00
170 Communication à la vapeur durant la saison de 1905, *i.e.*, depuis l'ouverture jusqu'à la fermeture de la navigation, entre Port-Mulgrave, St-Peters, Irish-Cove et Marble-Mountain, et autres ports sur les lacs du Bras-d'Or.. .. .. 6,000 00
171 Communication à la vapeur durant la saison de 1905, *i.e.*, depuis l'ouverture jusqu'à la fermeture de la navigation, entre le Bassin de Gaspé et Dalhousie ou Campbellton.. .. .. 12,500 00
172 Communication à la vapeur durant la saison de 1905, *i.e.*, depuis l'ouverture jusqu'à la fermeture de la navigation, entre Pictou et Chéticamp.. .. .. 2,000 00
173 Communication à la vapeur du 1er avril 1905 au 31 mars 1906 entre Port-Mulgrave et Canso et entre Port-Mulgrave et Guysborough, depuis l'ouverture jusqu'à la fermeture de la navigation en 1905, entre Port-Mulgrave, Margaree et Chéticamp.. .. .. .. 8,000 00

174 Service par steamer pendant la saison de 1905, entre Sydney et Whycocomagh.. .. .. 1,000 00

175 Service par steamer pendant l'année 1905, entre Saint-Stephen, (N.-B.), et des points de la rivière Sainte-Croix, Deer-Island, Campobello et les îles de l'intérieur, la baie de Passamaquoddy, La Tête ou Back-Bay.. .. .. 3,000 00

176 Service à la vapeur durant l'année 1905, entre Québec et Blanc-Sablon, avec escale aux ports et endroits intermédiaires le long de la rive nord du fleuve Saint-Laurent.. .. .. 8,000 00

177 Service à la vapeur durant la saison de 1905, entre Sydney (C.B.), et la baie Saint-Laurent, avec escale aux ports intermédiaires. 1,500 00

178 Service hebdomadaire entre Halifax et Canso, du 1er juillet 1905 au 30 juin 1906.. .. .. 4,000 00

185 Service à la vapeur entre Paspébiac et Bassin de Gaspé durant les mois de décembre 1905 et janvier 1906.. .. .. 3,000 00

186 Service à la vapeur entre la baie Sainte-Catherine et Tadoussac durant l'hiver de 1905-06.. .. .. 2,000 00

188 Service à la vapeur entre Petit-de-Grat et le terminus du chemin de fer Intercolonial à Mulgrave.. .. .. 3,000 00

190 Service de bateaux à vapeur entre Saint-Jean, N.-B., Westport et et autres ports intermédiaires.. .. .. 1,500 00

191 Service de bateaux à vapeur entre Saint-Jean, Digby, Annapolis et Granville, le long de la côte ouest du Bassin d'Annapolis.. 1,500 00

192 Service de bateaux à vapeur entre Annapolis, N.-E., et Hull et Londres (Angleterre).. .. .. 5,000 00

193 Service de bateaux à vapeur, durant l'année 1905-06, entre Québec et Natashquan, avec escale à différents ports et endroits intermédiaires le long de la rive nord du Saint-Laurent.. .. .. 3,000 00

168 Service direct à la vapeur, mensuel, entre le Canada et l'Afrique du Sud.. .. .. 146,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 14 février dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

XVII.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

EDIFICES PUBLICS.

Nouvelle-Ecosse.

Antigonish—Edifice public.. .. .. 15,000 00
Canso—Edifice public.. .. .. 15,000 00
Glace-Bay—Edifice public.. .. .. 15,000 00
Halifax—Edifices fédéraux—Améliorations, réparations, etc.. .. 2,000 00
Halifax—Pavillon des immigrants—Construction d'un nouvel
120 étage, etc.. .. .. 11,000 00
Halifax—Pavillon des immigrants—Maison de détention.. .. .. 24,000 00
Halifax—Nouvel édifice public.. .. .. 112,000 00
Inverness—Edifice public.. .. .. 15,000 00
Shelburne—Edifice public.. .. .. 15,000 00
Sydney—Edifice public—Agrandissement.. .. .. 2,500 00
Sydney-Mines—Edifice public.. .. .. 14,000 00

Ile du Prince-Edouard.

121 Souris—Edifice public.. .. .. 10,000 00

Provinces maritimes.

123 Edifices publics fédéraux—Réfections, améliorations, réparations, etc.. .. .. 12,000 00

La résolution adoptée en comité des Subsides, le 15 février dernier, est rapportée, lue la seconde fois et adoptée, et elle est comme suit :—

XVII.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(*Suite.*)

EDIFICES PUBLICS.

Québec.

	Acton-Vale—Edifice public	8,000 00
	Chicoutimi—Edifice public	15,000 00
	Edifices fédéraux—Réfections, améliorations, réparations, etc.	12,000 00
	Grosse-Ile—Station de quarantaine—Améliorations et réparations aux bâtiments, service d'eau, etc.	12,000 00
	Iberville—Edifice public	10,000 00
	Lachute—Edifice public	10,000 00
	Lévis—Edifice public	30,000 00
	Longueuil—Edifice public	11,000 00
	Magog—Edifice public	10,000 00
	Montmagny—Edifice public	10,000 00
	Montréal—Casernes pour corps permanents	20,000 00
	Montréal—Entrepôt de douane—Agrandissements et améliorations y compris mobilier, etc.	20,000 00
	Montréal—Edifices du Revenu de l'Intérieur—Agrandissement, réparations, etc. (l'emplacement pour l'allonge sera fourni par la ville)	50,000 00
	Montréal—Bâtiments militaires—Nouveaux magasins	10,000 00
	Montréal—Hôtel des postes—Améliorations	25,000 00
	Montréal—Hôtel des postes—Installation du système de tubes pneumatiques pour le service postal	55,000 00
	Montréal—Nouvelle station postale—Emplacement et édifice	50,000 00
	Montréal—Edifices publics—Améliorations, changements, réparations, etc	8,000 00
124	Québec—Citadelle—Salle d'exercice pour l'école d'artillerie	10,000 00
	Québec—Citadelle—Logement du Gouverneur général—Réparations, ameublement, etc.	2,000 00
	Québec—Pavillon des immigrants—Nouvelles remises de débarcadère sur le brise-lames de la Pointe-à-Carcy, et agrandissements et changements aux bâtiments actuels, y compris le chemin couvert conduisant à ceux qui se trouvent sur la jetée Louise.	45,000 00
	Québec—Pavillon des immigrants en général	9,000 00
	Québec—Hôpital pour les immigrants souffrant du trachoma et autres maladies semblables	10,000 00
	Québec—Bâtiments militaires—Corps de logis principal du magasin à l'arsenal fédéral	11,000 00
	Québec—Bureau de poste—Réfections, améliorations, réparations, etc., y compris les bureaux du surintendant des malles de Sa Majesté	3,000 00
	Sherbrooke—Salle d'exercices militaires	10,000 00
	Saint-Hyacinthe—Salle d'exercices militaires	30,000 00
	Saint-Jean—Entrepôt de douane	3,500 00
	Saint-Jean—Edifice public	20,000 00
	Saint-Louis du Mile-End—Edifice public	12,500 00
	Terrebonne—Edifice public	14,000 00
	Trois-Rivières—Salle d'exercices—La ville devant fournir l'emplacement gratis	35,000 00
	Valleyfield—Edifice public	12,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 16 février dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

XIV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

CANAUX.

Canal de Cornwall et autres canaux du Saint-Laurent.

89 Agrandissement 7,000 00

Canal des Galops.

90 Agrandissement 135,000 00

Rapides des Galops.

91 Pour achever la ligne navigable 26,500 00

Passe du Nord.

92 Pour former la passe et construire le barrage entre les Galops et l'île Adams 70,000 00

Canal Lachine.

94 Machines pour ateliers 2,300 00
Dragage des bassins 10,500 00
Reconstruction des murs de talus en amont de Saint-Paul 43,000 00
Installation électrique 5,000 00
Pont sur le canal sur la ligne de l'avenue Atwater 45,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 17 février dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

XIV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

CANAUX.

Canal Welland.

93 Améliorations à l'entrée de Port-Colborne 250,000 00
Eclairage électrique et force motrice 100,000 00
Pour enlever les obstructions et faire d'autres améliorations 75,000 00
Pour approfondir partie du niveau de sommet entre Port-Colborne et Thorold 80,000 00
Pour enlever les piliers du centre et reconstruire les ponts aux rues Niagara et Queenston et au croisement du chemin Homer . . 150,000 00
Pour faire un lever du canal 20,000 00
Elévateur à Port-Colborne, y compris fondations 310,000 00
Pour achat de terrain 2,000 00

Canal Rideau.

95 Prolongement 50,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 20 février dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

XIV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

CANAUX.

Sault Sainte-Marie.

96 Construction 100,000 00

XV.—CHEMIN DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

Canaux.

Canal de Lachine.

98	Reconstruction du quai en aval de l'écluse n° 1	10,000 00
	Reconstruction du mur, bassin n° 2	37,500 00
	Construire portes de rechange, écluse n° 5	5,000 00
	Reconstruction partielle du quai de Lachine	22,500 00
	Pavage des abords du pont	15,000 00
	Cric pour soulever les portes d'écluse	5,200 00

Canal Soulanges.

99	Réparations générales, y compris bateau à gazoline	15,000 00

Canal de Beauharnois.

100	Pour achever la digue de Sainte-Barbe	600 00
	Reconstruction du coursier à Valleyfield	2,000 00
101	Réfection du pont n° 3	3,000 00
	Macadamiser la piste de halage	10,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 21 février dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

VIII.—ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.

37	*Patent Record*	17,000 00
38	Préparation de la statistique criminelle (S.R.C., c. 60)	2,000 00
39	*Statistical Year Book*	6,000 00

XIV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

Canaux.

Canal de la Trent.

97	Construction	300,000 00

XV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

Canaux.

Canal des Galops.

102	Pour aveugler une fuite	25,000 00

Canal de Cornwall.

103	Reconstruction en béton des anciens piliers en bois	2,400 00
	Pour remplir l'espace entre les anciennes et les nouvelles écluses au pied du canal	4,000 00

Canaux de Williamsburg.

104	Pour acheter un monte-charge et une pompe à vapeur	1,500 00

Canal Murray.

105	Reconstruction en béton des jetées à l'extrémité est	18,000 00

Canal Welland.

106	Protection en pierre des berges du nouveau canal	10,000 00
	Pour changer vannes et appareil de suspension des portes du nouveau canal Welland	15,000 00
	Pour construire mur de soutènement	60,000 00

Canal de la Trent.

107 Améliorations..... 17,000 00

Canal Saint-Pierre.

108 Dragage..... 2,000 00

Saint-Ours.

109 Nouvelles jetées et estacades de Saint-Ours..... 7,300 00

Canal Rideau.

110 Reconstruction du mur de soutènement au pied des écluses Ottawa. 5,000 00

Carillon et Grenville.

111 Réparations aux piliers de dérivation, Greece's-Point..... 4,660 00
Construction d'un nouveau phare..... 190 00
Reconstruction du quai de Grenville..... 23,000 00

Canaux de Québec.

112 Re-jalonner les limites, arpentages, plans, etc..... 2,600 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 22 février dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

XV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

CANAUX.

DIVERS.

Travaux divers auxquels il n'est pas autrement pourvu..... 5,000 00
Arbitrages et sentences arbitrales..... 4,000 00
Etudes et inspections—Canaux..... 3,000 00
Etudes et inspections—Chemins de fer..... 18,000 00
Statistique des chemins de fer, y compris aide de commis, nonobstant toute disposition contraire de l'Acte du Service Civil.... 2,500 00
113 Appointements de commis surnuméraires, de copistes et de messagers, autres que ceux qui ont passé les examens du service civil, nonobstant toute disposition contraire à l'Acte du Service civil. 4,000 00
Appointements d'ingénieurs, de dessinateurs, commis et messagers surnuméraires, nonobstant toute disposition contraire de l'Acte du Service civil..... 31,500 00
Frais de litige au sujet des chemins de fer et canaux..... 6,000 00
Souscription annuelle au Congrès International des chemins de fer à Bruxelles..... 97 33

COMMISSION DES CHEMINS DE FER.

114 Entretien et opération du bureau des commissaires des chemins de du Canada..... 60,000 00

XL.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—PERCEPTION DU REVENU.

Canaux.

Personnel et réparations..... 803,039 00
Appointements et dépenses imprévues—Bureaux des percepteurs... 35,835 00
255 Supplément aux personnes employées en permanence au service public, et rémunération pour toutes personnes pour services rendus au sujet du passage des vaisseaux par les canaux du gouvernement du Canada de minuit le samedi à minuit le dimanche, nonobstant toutes les dispositions de l'Acte du Service civil... 20,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 23 février dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

XVII.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(*Suite.*)

EDIFICES PUBLICS.

Manitoba.

	Brandon—Salle d'exercices	20,000 00
	Edifices fédéraux—Réfections, améliorations, réparations	8,000 00
	Selkirk—Edifice public	15,000 00
	Virdin—Salle d'exercices	15,000 00
	Winnipeg—Dépôt de munitions de guerre	10,000 00
126	Winnipeg—Nouveau bâtiment des immigrants	62,000 00
	Winnipeg—Bâtiments militaires—Poudrère	1,500 00
	Winnipeg—Bâtiments militaires—Logement des sous-officiers, y compris le corps de garde	6,000 00
	Winnipeg—Terrain et bâtiment pour nouveau bureau de poste	300,000 00

Colombie-Britannique.

	Edifices fédéraux—Réfections, améliorations, réparations, etc.	8,000 00
	Fernie—Edifice public	10,000 00
128	New-Westminster—Edifice public. Agrandissements afin de loger la division du service relatif aux sauvages	7,000 00
	Rossland—Dépôt d'armes	8,500 00
	Vancouver—Edifice public	100,000 00

Edifices publics en général.

	Edifices publics en général	8,000 00
	Appointements des commis des travaux, aides, etc.	14,000 00
129	Construction de dépôts d'armes	50,000 00
	Stations agronomiques—Nouveaux édifices et réfactions, améliorations, réparations, etc., aux bâtiments actuels, clôtures, etc.	10,000 00

Ontario.

	Belleville—Dépôt d'armes	30,000 00
	Bowmanville—Edifice public	7,200 00
	Brantford—Salle d'exercices—Agrandissements et améliorations.	25,000 00
	Bridgeburg—Edifice public	16,000 00
	Chatham—Dépôt d'armes	55,000 00
	Cobourg—Dépôt d'armes	14,500 00
	Edifices fédéraux—Réfections, améliorations, réparations, etc.	12,000 00
	Galt—Edifice public—Changements à l'installation du bureau de poste, etc.	3,000 00
	Guelph—Dépôt d'armes	40,000 00
	Guelph—Edifice public—Agrandissements	5,500 00
	Hamilton—Salle d'exercices—Agrandissements	50,000 00
	Hawkesbury—Edifice public	13,000 00
	Kingston—Bâtiments militaires—Caserne pour artillerie de campagne Royale Canadienne	20,000 00
	Kingston—Bâtiments militaires—Ecurie pour batterie de campagne	5,000 00
	Kingston—Collège militaire—Agrandissements à la salle d'exercices	6,000 00
	Kingston—Collège militaire—Logement des domestiques	8,000 00
	Kingston—Collège militaire—Ecurie	5,000 00
	London—Bâtiments militaires—Poudrère	3,000 00

	London—Bâtiments militaires—Nouveau magasin	10,000 00
	London—Bureau de poste—Agrandissement et améliorations	20,000 00
	North-Bay—Edifice public	15,000 00
	Oshawa—Edifice public	21,500 00
	Ottawa—Edifices publics—Tiroirs, rouleaux et rayons en fer	25,000 00
	Ottawa—Edifices publics—Nouveau hangar à charbon	10,000 00
	Ottawa—Améliorations dans le vestibule, renouvellement des abat-jour, fenêtres, etc.	10,000 00
	Ottawa—Pavage en face du Palais législatif	35,000 00
125	Ottawa—Restauration du bureau de poste incendié et construction de nouveaux étages	80,000 00
	Ottawa—Imprimerie de l'Etat—Pour remplacer la toiture de bois actuelle par une toiture à l'épreuve du feu et pour exhausser les murs afin d'ajouter un étage au corps de logis principal et deux étages additionnels à l'allonge	30,000 00
	Peterborough—Dépôt d'armes	30,000 00
	Sainte-Catherine—Salle d'exercices	45,000 00
	St-Mary's—Edifice public	15,000 00
	Sandkich—Edifice public	15,000 00
	Simcoe—Edifice public	15,000 00
	Stratford—Dépôt d'armes	47,000 00
	Toronto—Douane—Changements et agrandissements	15,000 00
	Toronto—Edifices fédéraux—Améliorations, réfections, réparations, etc.	8,000 00
	Toronto—Salle d'exercices—Nouveaux aménagements pour les nouveaux corps de milice	40,000 00
	Toronto—Entrepôt de douane—Agrandissement	12,000 00
	Toronto—Bâtiments militaires—Poudrère	3,000 00
	Toronto—Bâtiments militaires—Nouveau magasin	10,000 00
	Toronto—Bâtiments militaires—Casernes pour corps permanents pour remplacer la propriété vendue à la ville	50,000 00
	Toronto—Hôtel des postes—Terrain, bâtiment, appareil pneumatique et machines	100,000 00
	Toronto—Hôtel des postes—Station postale additionnelle	60,000 00
	Toronto—Station postale "C"—Logement du concierge	1,500 00
	Wingham—Edifice public	8,000 00
	Woodstock—Dépôt d'armes	45,000 00

Loyers, réparations, mobilier, chauffage, etc.

	Edifices publics, Ottawa, y compris réparations, ventilation et éclairage, mobilier, etc.	140,000 00
	Loyers—Edifices publics fédéraux	64,000 00
	Yukon—Edifices publics. Réparations, combustible, éclairage, service d'eau, salaires des concierges, etc.	105,000 00
	Rideau-Hall, y compris terrains. Réfections, améliorations, mobilier et entretien	25,000 00
	Rideau-Hall—Allocation pour combustible et éclairage	8,500 00
	Mobilier—Edifices publics fédéraux	12,000 00
	Hôtel des Postes—Aménagement et fournitures	5,000 00
	Bâtiments fédéraux de la quarantaine des bestiaux—Renouvellements, réparations, améliorations, etc.	6,000 00
	Bâtiments fédéraux de l'immigration—Réparations, mobilier, etc.	4,500 00
	Bâtiments fédéraux de quarantaine—Entretien, etc.	4,000 00
	Edifices publics, Ottawa—Chauffage, y compris salaires des mécaniciens, chauffeurs et gardiens	87,000 00
	Edifices publics, Ottawa—Préposés aux ascenseurs	11,000 00

	Edifices publics, Ottawa—Gas et éclairage électrique, y compris chemins et ponts	24,000 00
130	Ottawa, édifices publics—Service du téléphone	10,000 00
	Ottawa, édifices publics—Terrains	10,000 00
	Ottawa, édifices publics—Parc Major's Hill	8,000 00
	Ottawa, édifices publics—Enlèvement de la neige, y compris Rideau Hall	3,000 00
	Salaires des mécaniciens, chauffeurs, gardiens, etc., édifices publics fédéraux	127,000 00
	Diverses fournitures pour les mécaniciens, chauffeurs, gardiens, édifices publics fédéraux	7,000 00
	Chauffage des édifices publics fédéraux—Combustible, etc.	75,000 00
	Eclairage des édifices publics fédéraux	75,000 00
	Eau, édifices publics fédéraux	20,000 00
	Edifices publics fédéraux—Force électrique et autres pour les ascenseurs, les machines à annuler les timbres, etc.	8,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 24 février dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

XXXVI.—ACCISE.

	Appointements des préposés et inspecteurs de l'accise, et augmentations d'appointements d'après le résultat de l'examen de l'accise	390,718 75
	Service de surcroît des préposés à la surveillance des grandes distilleries et fabriques	7,200 00
	Rémunération pour longues heures de service autres que pour inspection spéciale	1,000 00
	Service préventif	13,000 00
	Frais de voyage, loyer, combustible, papeterie, etc., accise	62,000 00
	Timbres des tabacs canadiens et étrangers	35,000 00
250	Pour payer aux percepteurs des douanes une allocation sur les droits perçus par eux en 1904-5	5,500 00
	Commission aux vendeurs de timbres de tabac canadien en torquette	100 00
	L. A. Fréchette, pour traduction spéciale	100 00
	Allocation provisoire, ne dépassant pas $100, à chacun des préposés dans la Colombie-Britannique, Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest dont les appointements n'excèdent pas $1,000 par année	1,500 00
	Pour permettre au département de fournir de l'alcool méthylé aux fabricants, qui en rembourseront le prix de revient ; et pour loyer, éclairage, force motrice, transport, appointements, etc.	60,000 00

XXXVII.—INSPECTION DES POIDS ET MESURES, DU GAZ ET DE LA LUMIERE ELECTRIQUE.

	Appointements des officiers, inspecteurs et sous-inspecteurs des poids et mesures	63,750 00
	Loyer, combustible, frais de voyage, frais de port, papeterie, etc., pour poids et mesures, y compris sommes requises pour achat d'étalons du système métrique, appointements et autres dépenses des inspecteurs, etc.	35,000 00
	Allocation provisionnelle n'excédant pas $100 aux fonctionnaires de la Colombie-Britannique du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, dont les appointements ne dépassent pas $800 par année	600 00

251	Appointements des inspecteurs du gaz et de la lumière électrique.	25,000 00
	Loyer, combustible, frais de voyage, frais de port, papeterie, etc. Inspection du gaz et de la lumière électrique, y compris achat et réparations d'instruments	12,000 00
	Système métrique. Pourvoir à donner des conférences et à la publication de cartes, chartes, brochures, etc., relatif au système métrique des poids et mesures	3,000 00

XXXVIII.—FALSIFICATION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES, ETC.

252	Falsification des substances alimentaires et engrais, et frais de mise à exécution de l'Acte concernant les marques frauduleuses de commerce	30,000 00

XXXIX.—REVENUS MINEURS.

253	Département du Revenu de l'Intérieur	1,000 00
	Terres de l'artillerie	1,992 50

XVII.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(*Suite.*)

PORTS ET RIVIÈRES.

Ile du Prince-Edouard.

	Higgins, Jetée—Réfections et réparations	1,000 00
	Miminigash—Prolongement du brise-lames et revêtement en cribwork à la partie attenante au rivage	4,000 00
	McPherson's-Cove—Quai	9,000 00
	New-London—Réparations au brise-lames, etc	3,500 00
	Panmure (île)—Quai du côté sud de l'île	1,000 00
	Point-Prim (île)—Quai	5,000 00
	Réparations aux quais et aux brise-lames	6,000 00
	Revêtement créosotés	5,000 00
	Baie de Richmond—Reconstruction du quai près du passage de la Grande-Rivière	5,000 00
132	Rustico (havre de(—Brise-lames sur l'île Robinson, à l'entrée sud du havre	11,000 00
	Rustico (havre de)—Réparations au brise-lames, au nord de l'entrée; dragage	2,250 00
	Baie St-Peter—Brise-lames du côté est de l'entrée du havre	7,500 00
	Savage-Harbour—Aboiteaux, etc	1,000 00
	Souris—Protection de brise-lames	5,000 00
	Summerside, havre de—Brise-lames	20,000 00
	Tignish, havre de—Prolongement du brise-lames du sud	3,000 00
	Ile au Bois—Protection du brise-lames du sud contre l'affouillement	750 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 28 février dernier, sont rapportées, et sont comme suit :—

VIII.—ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.

36	Archives	20,000 00
40	Statistique générale	18,200 00
41	Subventions aux sociétés d'agriculture	7,000 00
44	Pour compilation de documents historiques se rapportant aux familles acadiennes au Canada	1,400 00
45	Stations de fumigation	4,000 00
46	Expositions	75,000 00
47	Pour renouveler et améliorer les articles canadiens exposés à l'Institut Impérial, à Londres, et en aider l'entretien	8,000 00

IX.—QUARANTAINE.

55	Steamer à la Grosse-Ile	55,000 00
56	Steamer à William-Head—(A voter de nouveau)	20,000 00
51	Lazaret de Tracadie	6,000 00
52	Acte des Travaux publics (hygiène)	6,000 00
53	Hôpitaux de Winnipeg et de Saint-Boniface	4,000 00

La résolution 36 "Archives, $20,000" étant lue la seconde fois, est amendée en ajoutant ce qui suit après "archives": "dont $4,000 pourront être payées nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil",—et elle est adoptée telle qu'amendée.

Les résolutions 40 à 53 étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La résolution adoptée en comité des Subsides, le 3 mars dernier, est rapportée, lue la seconde fois et adoptée, et elle est comme suit :—

XIV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

Chemins de fer.

Chemin de fer Intercolonial.

	Agrandissement des installations à Sydney	81,500 00
	Construction primitive	2,000 00
	Pour renforcer des ponts	142,000 00
	Agrandissement des installations à Lévis	5,200 00
	Freins à air pour wagons à marchandises	25,000 00
	Machines neuves pour ateliers de construction de locomotives et de wagons	92,000 00
	Pour changer les barres d'attelage des wagons à marchandises	46,000 00
	Pour travaux de mine et de dragage au terminus en eau profonde, à Halifax	18,000 00
	Améliorations à la station de Petit-Métis	14,500 00
	Nouvelle gare à Windsor	11,000 00
	Agrandissements des installations à Stellarton	30,000 00
	Remises à locomotives, ateliers de machines, etc., Rivière-du-Loup	36,000 00
	Remises à locomotives, etc., de Chaudière-Junction	32,000 00
	Agrandissement des intallations à Saint-Jean	35,000 00
	Agrandissements des installations à Pictou	57,500 00
	Améliorations à Sydney-Nord	23,200 00
	Agrandissement des installations à Sainte-Flavie	35,000 00
	Pour protéger le pont de Grand-Narrows	35,000 00
	Poser une double-voie sur partie de la ligne	100,000 00
	Agrandissement des installations à Truro	50,000 00
	Pour réduire le rayon de courbure à Birch-Cove	60,000 00
	Déviation de la ligne à la bifurcation de Saint-Léonard	12,000 00
86	Déviation de la ligne à Mitchell	15,000 00
	Agrandissement des installations à Moncton	110,000 00
	Agrandissement des installations à Halifax	200,000 00
	Améliorations à Drummondville	23,000 00
	Agrandissement des installations à Antigonish	9,000 00
	Améliorations à Newcastle	25,500 00
	Améliorations à Campbellton	12,000 00
	Déviation de la grande route pour éliminer un passage à niveau entre Saint-Cyrille et Drummondville	500 00
	Amélorations à Sackville	7,500 00
	Agrandissement des installations à New-Glasgow	29,500 00
	Voies additionnelles de garage et d'évitement	135,800 00
	Gare de Saint-Moïse	2,300 00
	Agrandissement des installations à Memramcook	4,000 00

	Passage souterrain près de Saint-Fabien	7,650 00
	Agrandissement dles installations à Amherst	28,000 00
	Sémaphores aux stations	1,000 00
	Matériel de roulement	698,500 00
	Améliorations des rampes sur la voie	22,000 00
	Pour une sonnette à pilotis pour la voie	6,000 00
	Prolongement jusqu'aux mines de Sydney	50,000 00
	Rails d'acier et attaches	380,000 00
	Pour augmenter l'approvisionnement d'eau	2,400 00

La résolution adoptée en comité des Subsides, le 9 mars dernier, est rapportée, lue la seconde fois et adoptée, et elle est comme suit :—

XL.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—PERCEPTION DU REVENU.

Chemins de fer.

	Chemin de fer Intercolonial	7,000,000 00
	Famille de feu C. J. Carter, indemnité	103 50
	Loyer au Grand-Tronc	140,000 00
254	Proportion d'intérêt sur le coût du redoublement de la voie entre Saint-Lambert et Belœil	2,000 00
	Embranchement de Windsor	30,000 00
	Chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard	400,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 10 mars dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

IX.—QUARANTAINE.—(*Suite.*)

50	**Appointements et dépenses casuelles pour les quarantaines organisées** et la salubrité publique dans d'autres districts	130,000 00
54	**Quarantaine des bestiaux et division des vétérinaires**	150,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 14 mars dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

III.—GOUVERNEMENT CIVIL.—(*Suite.*)

16	Département de la Marine et des Pêcheries—Appointements	82,650 00
	Dépenses casuelles, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	20,000 00

XVI.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

PORTS ET RIVIÈRES.

117	Chenal des navires dans le fleuve Saint-Laurent (Ministère de la Marine)	588,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 16 mars dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

XIX.—SERVICE MARITIME ET FLUVIAL.

	Entretien et réparations des steamers et brise-glaces du gouvernement	400,000 00
	Examens des capitaines et seconds	7,000 00
	Gratifications pour sauvetages, y compris les stations de sauvetage	12,0000 00
	Enquêtes sur les naufrages	4,000 00
	Dépenses se rattachant aux écoles de navigation	7,500 00
	Enregistrement des navires, devant comprendre les appointements	

196	d'un commis chargé de préparer la liste maritime, au-dessus de $500, nonobstant toute disposition contraire dans l'Acte du Service Civil	1,300 00
	Enlèvement d'obstacles dans les rivières navigables	10,000 00
	Observations des marées, y compris les appointements d'un assistant au-dessus de $500 par année, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service Civil	23,000 00
	Service postal durant l'hiver	9.000 00
	Station biologique maritime	3,000 00
	Appointements et frais d'inspection du bétail	3,600 00
	Dépenses imprévues en général	5.000 00

XXI.—INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES ET RELEVES HYDROGRAPHIQUES.

	Observatoire magnétique	3,200 00
	Service météorologique	100,000 00
	Observatoire, Montréal	500 00
198	Service météorologique—Allocation usuelle à W. A. Found, nonobstans les dispositions de l'Acte du Service Civil	150 00
	Relevés hydrographiques	45,500 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 17 mars dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

XXII.—HOPITAUX DE MARINE.

199	Soin des matelots aux hôpitaux de marine et autres dans les provinces maritimes, et réparations aux hôpitaux de la marine	50,000 00
	Matelots naufragés et dans le dénûment	3,000 00

XXIII.—INSPECTION DES BATEAUX A VAPEUR.

200	Inspection des bateaux à vapeur	36,000 00
	Inspection des steamers et des sifflets de brume	1,700 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 21 mars dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

XX.—PHARES ET SERVICE COTIER.

	Salaires et allocations des gardiens de phares	238,0000 00
	Agences, loyers et dépenses casuelles	25,000 00
	Entretien et réparations des phares et bateaux-phares	500.000 00
	Construction de phares et d'auxiliaires à la navigation	500,000 00
	Service des signaux	10.000 00
	Pour stations de télégraphe Marconi	100.000 00
197	Pour appareils de signaux sous-marins	70,000 00
	Pour l'administration du pilotage	12,000 00
	Réparations aux quais	3,000 00
	Apppointements d'employés surnuméraires, ingénieurs et dessinateurs à Ottawa, allant à au delà de $500 par année, y compris allocations et frais de voyage des membres de la Commission des Phares, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service Civil	20.000 00

XXIV.—PECHERIES.

	Appointements et déboursés des inspecteurs, gardes-pêche, etc	110,000 00
	Construction et maintien d'établissements de pisciculture et de homarderie, et salaires se rattachant à ces établissements	150,000 00

	Service de protection des pêcheries	220,000 00
	Construction de passes-migratoires et nettoyage des rivières	5,000 00
	Dépenses judiciaires et casuelles	2,000 00
	Exposition des pêcheries du Canada, y compris appointements de Andrew Halkett, naturaliste et conservateur du Musée des pêcheries, $1,600, dont le transfert du service intérieur, sans préjudice de ses droits à la retraite d'après l'Acte du Service civil, est ici ratifié	7,000 00
201	Frais se rattachant à la distribution des primes de pêche payés à des personnes employées dans le ministère de la Marine et des Pêcheries, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil.	5,000 00
	Ostréiculture	7,000 00
	Pour aider à l'établissement, l'entretien et l'inspection d'un entrepôt frigorifique pour la boitte destinée à la pêche de grands fonds, y compris subvention pour le maintien et le développement de nos pêcheries de haute mer, aux conditions qui seront établies par le ministère de la Marine et des Pêcheries	60,000 00
	Pour pourvoir à l'entretien du laboratoire de la station biologique de la Baie Georgienne	1,500 00

La résolution adoptée en comité des Subsides, le 17 mai dernier, est rapportée, lue la seconde fois et adoptée, et elle est comme suit :—

VIII.—ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.—(*Suite.*)

42	Stations agronomiques	100,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 19 mai dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

GOUVERNEMENT CIVIL.

262 (2)	Département des Postes—Autre somme nécessaire pour les dépenses casuelles	1,000 00
264 (4)	Bureau du secrétaire du Gouverneur général— Aide aux écritures, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	250 00
	Autre somme nécessaire pour les dépenses casuelles	2,000 00
268 (8)	Département de la Commission de géologie—Paiement à Frank J. Nicolas à titre d'éditeur des publications géologiques du 5 décembre 1904 au 30 juin 1905, à $125 par mois, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	858 87
269 (9)	Département du Secrétaire d'Etat—Paiement à Peter J. O'Donnell, messager, du 1er juillet à la date de sa nomination, le 8 décembre 1904, au taux de $500 par année	176 36
270 (10)	Bureau des examinateurs du service civil—Frais additionnels des examens	100 00

FRAIS DE GESTION.

261 (1)	Bureau du sous-receveur général :— Halifax	300 00
	Saint-Jean	150 00
	Winnipeg	500 00
	Victoria	100 00
	Charlottetown	200 00
	Impressions de billets du Canada	25,000 00
	Dépenses se rattachant à l'émission et au rachat de billets du Canada	1,800 00

GOUVERNEMENT CIVIL.—(*Suite.*)

263 (3) Département de l'Intérieur—Autre somme nécessaire pour les appointements et les dépenses de la division des mines.. 2,500 00

266 (6) Département du Revenu de l'Intérieur—Autre somme nécessaire pour les dépenses casuelles.. .. .. 500 00

271 (11) Département du Commerce—

Appointements, somme supplémentaire nécessaire.. .. .. 100 00

Dépenses casuelles, somme supplémentaire nécessaire.. . 50 00

273 (13) Département de la Marine et des Pêcheries—

Paiement à Jules d'E. Clément de la différence entre les appointements de commis de deuxième classe à $1,100 et ceux de commis de première classe à $1,400 par année pour les premiers six mois de l'exercice 1903-04—(A voter de nouveau).. .. .. 150 00

Paiement à M. C. Doyle de la différence entre les appointements de commis de 2e classe cadette à $1,000 et ceux de commis de 2e classe à $1,100 par année pour les premiers six mois de l'exercice 1903-04—(A voter de nouveau).. .. .. 50 00

Paiement à F. H. Houde de la différence entre les appointements de $500 et ceux de commis de 2e classe cadette à $600 par année, du 1er juillet 1903 au 11 décembre 1903—(A voter de nouveau).. .. .. 44 44

Dépenses casuelles—Autre somme nécessaire.. .. .. .. 2,500 00

274 (14) Département des Finances—

Autre somme nécessaire pour les dépenses casuelles.. .. 1,200 00

Nomination d'un commis de deuxième classe, un avocat, à $1,200 par année jusqu'au 30 juin 1905, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil.. .. .. 200 00

275 (15) Départements en général—Autre somme nécessaire pour le nettoyage, etc.. .. .. 2,000 00

267 (7) Département des Impressions et de la Papeterie—Autre somme nécessaire pour les dépenses casuelles, le nettoyage, etc.. 500 00

ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUE.

286 (26) Expositions—Autre somme nécessaire.. .. .. 40,000 00

287 (27) Statistiques générales—Augmentation des appointements de E. H. St. Denis, à compter du 1er juillet 1904, à $2,500 par année, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil.. .. .. 625 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

CANAUX.

Fleuve Saint-Laurent et canaux.

305 (45) Réduction des battures à l'ouest de Cornwall.. .. .. .. 5,000 00

Canal du Rapide Plat.

306 (46) Agrandissement de l'entrée d'amont.. .. .. 4,200 00

Canal de Cornwall.

307 (47) Pour payer à la veuve de feu T. Rubidge, une gratification égale à deux mois d'appointements.. .. .. 500 00

Canal de Soulanges.

308 (48) Pont en acier à l'usine.. .. .. 500 00

Construction.. .. .. 36,500 00

Canal Welland.

309 (49) Pour approfondissement de certaines parties du grand bief.. 52,000 00

Canal de la Trent.

310 (50) Pour achever le levé des plans.. 25,000 00
Dommages causés par l'inondation.. 7,000 00

Canal Lachine.

311 (51) Agrandissement et améliorations.. 12,000 00
Murs de talus.. 32,000 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

Canaux.

Canal de Cornwall.

312 (52) Pour acheter et poser l'appareil à bétonner.. 2,400 00

Canal Lachine.

313 (53) Reprise en sous-œuvre du mur, bassin n° 2.. 10,000 00
Elargissement du coursier de décharge, Côte Saint-Paul—Pour payer à l'entrepreneur O. L. Hénault le travail supplémentaire.. 514 60
Amélioration de la conduite d'eau de l'usine.. 3,500 00
Portes d'écluses, suspension.. 4,500 00
Pour achever le pavage de la rue du Moulin.. 2,200 00

Canal Chambly.

314 (54) Ponceau à l'île Sainte-Thérèse.. 2,500 00
Ponceau à la ferme Deneau.. 2,000 00

Canal Saint-Ours.

315 (55) Débarcadère.. 4,500 00

Canal de la Trent.

316 (56) Achèvement des travaux d'abaissement du radier de l'écluse à Peterborough.. 2,500 00
Pour achever le nouveau barrage à l'écluse de Peterborough.. 2,000 00
Pour payer la réclamation de la compagnie Geo. Matthews pour dommages causés par l'eau à des marchandises.. 600 00

Canal Saint-Pierre.

317 (57) Dragage.. 1,500 00

Canal de Carillon et de Grenville.

318 (58) Piliers de dérivation.. 1,017 00

Canal Welland.

319 (59) Pour payer à Stephen Vanderburg le temps perdu par suite d'une blessure reçue dans l'exercice de son devoir, les deux tiers du temps, 196 jours à $1.75 par jour.. 228 66

Divers.

320 (60) Appointements de surnuméraires, copistes et messagers autres que ceux qui ont subi avec succès l'examen du service civil, nonobstant toute disposition contraire de l'Acte du Service Civil.. .. .. 1,000 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LA PERCEPTION DU REVENU.

CANAUX.

Canal Lachine.

371 (111) Réparations.. .. .. 10,205 00
Pour payer à P. Furlong le temps qu'il a perdu par suite de blessures reçues au travail, et services de médecin, les deux tiers de son salaire.. .. .. 34 00
Pour payer P. Bowden le temps qu'il a perdu par suite de blessures reçues au travail, et services de médecin, les deux tiers de son salaire.. .. .. 26 00

Ecluse Sainte-Anne.

372 (112) Réparations.. .. .. 1,900 00

Canal Beauharnois.

373 (113) Réparations.. .. .. 4,000 00

Canal Saint-Pierre.

374 (114) Réparations.. .. .. 500 00

Canal Rideau.

375 (115) Réparations.. .. .. 5,300 00

Canal de la Pointe Farran.

376 (116) Pour achever l'appareil pour produire le gaz acétylène.. .. .. .. 300 00

Canal Welland.

377 (117) Pour abaissement de la tête de l'écluse n° 1, nouveau canal.... 10,000 00

Canal Carillon et Grenville.

378 (118) Pour payer a W. Robert, le temps qu'il a perdu par suite de blessures reçues au travail et service de médecin, les deux tiers de son salaire.. .. .. 33 50

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 22 mai dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

IMMIGRATION.

292 (32) Autre somme nécessaire pour les dépenses casuelles des agences canadiennes, anglaises et étrangères, et dépenses générales, y compris les appointements de commis surnuméraires au bureau principal.. .. .. 300,000 00

293 (33) Gratification à la veuve de feu T. Lamontagne, commis de l'agence d'immigration de Québec, équivalant à deux mois d'appointements.. .. .. 150 00

GENDARMERIE A CHEVAL DU NORD-OUEST.

352 (92) Pour payer à la veuve de feu l'inspecteur H. S. Casey une somme équivalente à trois mois d'appointements pour chaque deux années de service de son époux, décédé pour avoir été exposé au froid alors qu'il était de service. . . . 2,125 00

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

353 (93) Crédit supplémentaire pour les aliénés. 12,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 23 mai dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

TERRES FEDERALES—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

354 (94) Crédits supplémentaires pour arpentages, examen des rapports d'arpentages, impression des plans, etc. 40,000 00

TERRES FEDERALES—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

355 (95)
- Crédits supplémentaires pour dépenses imprévues, etc. 12,000 00
- Crédits supplémentaires pour appointements dans le service extérieur. 10,000 00
- Crédits supplémentaires pour les membres du bureau des examinateurs des arpenteurs fédéraux, y compris les dépenses imprévues du bureau. (L'autorité requise par l'Acte du Service civil est, par les présentes, donnée pour le paiement à même ce montant, des sommes d'argent qui pourront être requises pour payer les membres du service civil). 450 00

DIVERS.

362 (102) Crédits supplémentaires pour le maintien, la construction de chemins, ponts et autres travaux nécessaires relatifs à la réserve Hot-Springs, près Banff, T.N.-O. 7,000 00

363 (103) Crédits supplémentaires pour la gravure, la lithographie et l'impression des cartes géographiques du Canada et des Territoires du Nord-Ouest. 16,200 00

364 (104) Pour indemniser la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest pour secours accordés à des métis indigents. 500 00

365 (105) Pour payer à Dame Annie Howe, veuve de feu Moïse Foley, une gratification égale à deux mois d'appointements. . . . 83 32

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer National Transcontinental.

304 (44) Etudes de ligne, construction et autres dépenses. 290,500 00

Chemin de fer Intercolonial.

302 (42)
- Matériel roulant. 383,000 00
- Outillage portatif pour percer et couper les rails. 465 00
- Nouvelles machineries pour construire des locomotives et des wagons. 9,350 00
- Agrandissement et plus grandes facilités d'accès le long de la la ligne. 29,600 00
- Voies de garage supplémentaire le long de la ligne. 26,100 00
- Pour faire disparaître deux passages à niveau au croisement du chemin du cap près de Dorchester, N.-B. 2,000 00

Chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard.

303 (43)	Logement du chef de gare à Bloomfield	715 00
	Logement du chef de gare à Miscouche	560 00
	Charlottetown—Prolongement de la voie ferrée le long de la grève	7,150 00
	Station à Sainte-Thérèse	100 00

DOUANES.

366 (106)	Gratification à M. Jeffery Foot, ancien préposé aux arrivages au port d'Halifax, N.-E., pour trois mois d'appointements pour chaque deux années de service. Il a été estropié pour la vie le 22 janvier 1903, alors qu'il était de service (9 ans de service, $500 d'appointements par an)	500 00
	Gratification de deux mois d'appointements pour la veuve de feu H. B. Shadwell, en son vivant receveur intérimaire des douanes au port de Whitehorse, Yukon	233 33
	Gratification de deux mois d'appointements pour la veuve de feu John Turner, sous-receveur intérimaire des douanes à l'avant-port de Caribou-Crossing	200 00
	Crédits supplémentaires pour couvrir les dépenses dans le Territoire du Yukon	2,500 00

COMMERCE.

380 (120) Pour payer à la famille de feu James G. Jardine un montant équivalant à deux mois d'appointements, comme gratification pour ses services comme agent du Canada en Afrique-Sud à être payé suivant que le déterminera le Conseil du Trésor 500 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

Ports et rivières.

Québec.

322 (62)	Chenal des navires du fleuve Saint-Laurent (ministère de la Marine)—Somme supplémentaire requise pour la construction d'un dragueur destiné à l'amélioration du chenal en aval de Québec	100,000 00
323 (63)	Pour ériger des piliers permanents dans le lac Saint-Pierre, dans le chenal des navires, y compris le banc Beaujeu	115,000 00
324 (64)	Indemnité complète et règlement final de toute réclamation en faveur des héritiers de feu Joseph Paul, du dragueur hydraulique *Jos. Israël Tarte*, tué accidentellement par l'explosion d'une chaudière, le 3 novembre 1903	4,000 00

SERVICE MARITIME ET FLUVIAL.

	Crédit supplémentaire pour frais d'entretien et de réparations des steamers et des brise-glaces de l'Etat	75,000 00
	Pour nouvelles chaudières et réparations de la coque du steamer *Aberdeen*	17,000 00
	Crédit supplémentaire pour frais d'enquête au sujet des naufrages	2,000 00
	Pour indemniser le capitaine James Harrison, capitaine du *Grecian*, des dépenses encourues par lui lors de l'enquête sur l'échouement de son navire dans le port de Halifax, le 19 février 1902	
346 (86)	Enregistrement de bateaux—Pour salaire (à raison de $200 par	750 00

	année) à M. Abraham Shaw, inspecteur de douane, comme instructeur des inspecteurs-mesureurs maritimes, dans la province d'Ontario, du 16 novembre au 30 juin 1904.. ..	125 00
	Crédit supplémentaire pour le service des postes en hiver.. ..	3,000 00
	Crédit supplémentaire pour l'extension du service côtier, et levés hydrographiques sur les côtes nord et nord-ouest du Canada..	65,000 00
	Pour honoraires à M. A. P. Low, pour ses services en qualité de commandant de l'expédition aux côtes nord et nord-ouest du Canada..	1,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 25 mai dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

MILICE—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

294 (34)	Solde et suppléments—Autre somme nécessaire..	85,000 00
301 (41)	Pour pourvoir à la solde des troupes actuellement enrôlées pour les garnisons d'Halifax et d'Esquimalt..	25,000 00
295 (35)	Exercices annuels—Autre somme nécessaire..	100,000 00
296 (36)	Magasins militaires—Autre somme nécessaire..	25,000 00
297 (37)	Transport—Autre somme nécessaire..	5,000 00
298 (38)	Dépenses casuelles—Autre somme nécessaire..	5,000 00
300 (40)	Arsenal national—Augmentation de la solde du lieut.-col. F. M. Gaudet, surintendant, à $3,200 par année..	700 00

XXVIII—DEPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES.—(*Suite.*)

Nouvelle-Ecosse.

205	Appointements..	1,225 00
	Secours et graines de semence..	2,700 00
	Soins médicaux et médicaments..	3,700 00
	Dépenses diverses et imprévues..	300 00

Nouveau-Brunswick.

206	Appointements..	1,308 00
	Secours et graines de semence..	2,500 00
	Soins de médecines et médicaments..	3,500 00
	Dépenses diverses et imprévues..	600 00

Ile du Prince-Edouard.

207	Appointements et frais de voyage..	300 00
	Secours et graines de semence..	925 00
	Soins de médecins et médicaments..	650 00
	Dépenses de bureau et frais divers..	75 00

Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

208	Rentes..	141,365 00
	Instruments aratoires, outils, etc..	6,067 00
	Graines de semence..	1,864 00
	Bestiaux..	25,253 00
	Provisions, etc..	162,521 00
	Habillements—distribution triennale..	2,580 00
	Externats, pensionnats et écoles d'industrie..	309,402 00
	Arpentages..	7,000 00
	Sioux..	4,883 00
	Moulins à farine et scieries..	657 00
	Dépenses générales..	159,400 00

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

209	Appointements	23,220 00
	Secours	8,000 00
	Graines de semence	1,000 00
	Soins de médecins et médicaments	20,000 00
	Externats	11,400 00
	Ecoles d'industrie et pensionnats	84,500 00
	Frais de voyages	6,600 00
	Dépenses de bureau et frais divers—(y compris hôpitaux, irrigation et endigage, et répression de la vente des liqueurs)	10,070 00
	Arpentages et commission des réserves	2,500 00

TERRITOIRE DU YUKON.

210	Secours et soins de médecins	8,000 00
	Pour l'éducation des sauvages	5,000 00

EN GÉNÉRAL.

	J. A. Macrae, inspecteur des agences et réserves des sauvages	1,800 00
	G. L. Chitty, inspecteur forestier	1,200 00
211	P. H. Bryce, inspecteur médical, partie de ses appointements	1,000 00
	Frais de voyages de ces fonctionnaires et service de commis	2,200 00
	Impressions et papeterie, service extérieur, etc	6,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 26 mai dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

LEGISLATION.

CHAMBRE DES COMMUNES.

	Somme nécessaire pour couvrir la traduction pendant la vacance et pour compléter la traduction des rapports sommaires de la Commission de géologie	1,260 00
	Solde de l'indemnité de session et frais de route de feu E. F. Clarke, qui sera payé suivant que le décidera le Conseil du Trésor	1,312 00
	Indemnité de session de feu l'honorable James Sutherland, qui sera payée suivant que le décidera le Conseil du Trésor	1,500 00
	Indemnité de session de feu L. J. Demers, qui sera payée suivant que le décidera le Conseil du Trésor	1,500 00
	Débats—Somme nécessaire pour couvrir la dépense de la session de 1904, soldée au cours du présent exercice	31,503 74
	Comités—Somme supplémentaire nécessaire	2,000 00
282 (22)	Papeterie—Somme supplémentaire nécessaire	10,000 00
	Commis pendant la session	11,700 00
	Traducteurs pendant la session	1,600 00
	Voitures pour le service de l'imprimerie Nationale	700 00
	Malles en cuir, 240 à $25 chacune	6,000 00
	Sergent-d'armes—	
	Messagers pendant la session	13,200 00
	Teneurs de livres dans la chambre des messagers	408 00
	Pages	3,645 00
	Femmes de journée (permanentes)	1,150 00
	Femmes de journée (pendant la session)	2,400 00
	Serviteurs	2,524 00
	Préposés à l'éclairage électrique	105 00
	Dépenses casuelles—division du concierge	500 00

	Deux personnes de service à la salle de réception	342 00
	Ouvriers et autres	1,000 00
	Un m essager additionnel 10⅔ mois à $500 par année	444 44

SÉNAT.

	Autre somme nécessaire pour dépenses casuelles	15,000 00
	89 malles en cuir à $25 chacune	2,225 00
283 (23)	Dépense de comités spéciaux, session de 1904, à laquelle il n'a pas été prévu	1,557 45
	Indemnité de session à l'honorable sénateur Wark	1,500 00

BIBLIOTHÈQUE.

284 (24)	Dépense casuelle—Autre somme nécessaire	600 00

INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES ET LEVES HYDROGRAPHIQUES.

348 (88)	Crédit supplémentaire pour levés hydrographiques dans le bas du Saint-Laurent et sur la côte du Pacifique	30,000 00

HOPITAUX DE MARINE.

350 (90)	Nouveau don au cimetière Fernhill, Saint-Jean, N.-B., pour l'entretien des tombes des marins et pour travaux d'embellissement	1,000 00

POSTES.

	Indemnité de sympathie pour la famille de feu Patrick Callery, facteur à Montréal, qui a été tué accidentellement alors qu'il était en service, le 25 janvier 1905, ce montant doit être appliqué au bénéfice de sa veuve et de ses enfants suivant que le déterminera le Conseil du Trésor	1,000 00
381 (121)	Pour parfaire les appointements attribuables au service des postes jusqu'au 30 juin 1905	100,000 00
	Pour pourvoir au salaire de A. W Cairns, inspecteur des postes, transféré de Winnipeg aux Territoires du Nord-Ouest, à raison de $2,000 par année depuis le 1er avril 1905	500 00

PECHERIES.

	Service de protection des pêcheries—Crédit supplémentaire pour nouvelles chaudières et réparations de la coque du croiseur *Petrel*	17,000 00
	Pour honoraires à R. N. Venning, chef du bureau du département des Pêcheries, pour services spéciaux se rattachant aux saisies russes, tel que par décret du 23 décembre 1904, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	500 00
	Primes aux officiers de douane et autres fonctionnaires, pour compilation et envoi de rapports quotidiens se rattachant au bureau des renseignements des Pêcheries pour 1904	225 00
351 (91)	Primes aux percepteurs de douane, pour services se rattachant à l'émission des permis aux bateaux de pêche des Etats-Unis, en 1904, les dites primes équivalant à 5 pour 100 des perceptions	460 27
	Crédit supplémentaire pour salaires et déboursés des inspecteurs, surveillants et gardiens des pêcheries	20,000 00
	Crédit supplémentaire pour construction et entretien de pis-	

cifactures.. .. .. 10,000 00

Crédit supplémentaire pour indemniser certaines personnes employées par le département de la Marine et des Pêcheries, pour services se rattachant à la distribution des primes de pêche, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil.. .. .. 600 00

SERVICE DES PHARES ET DES COTES.

Crédit supplémentaire pour frais d'entretien et de réparations des phares.. .. .. 75,000 00

Crédit supplémentaire pour construction de phares et d'auxiliaires de la navigation.. .. .. 581,500 00

Réparations du steamer *Scout* et dépenses du service des bouées.. .. .. 21,000 00

347 (87) Pour dépenses encourues en tenant la navigation ouverte jusqu'au 15 décembre 1904, et pour le maintien de tous les feux et signaux de brume nécessaires, ainsi que pour l'accès libre des ports de Fort-William et Port-Arthur.. .. 15,000 00

Gratification, équivalant à deux mois de salaire, à la veuve de Patrick Stephens, qui fut employé à Québec par le département, durant 48 ans.. .. .. 90 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 29 mai dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.—(*Suite.*)

288 (28) Archives—Autre somme nécessaire, y compris les appointements de F. W. Grey, à compter du 1er mars 1905, à $75 par mois, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil.. .. .. 3,000 00

289 (29) Dans le but de réunir à Ottawa, sous la direction de l'Etat les livres de généalogie du bétail du Canada.. .. .. 3,000 00

QUARANTAINE.

290 (30) Quarantaine des bestiaux—Autre somme nécessaire.. .. .. .. 40,000 00

291 (31) Grosse-Ile—Montant nécessaire pour les arrérages d'appointements aux personnes suivantes pour les mois d'avril et mai 1904 : G. E. Martineau, $125; W. W. Aylen, $62.50; Johnny Lavallée, $50.25.. .. .. 237 75

GOUVERNEMENT CIVIL.—(*Suite.*)

Bureau de l'Auditeur général—

272 (12) Appointements de 1 premier commis du 1er juin au 30 juin 1905, à $1,900 par année.. .. .. 158 33

Autre somme nécessaire pour aide aux écritures et autre. 3,000 00

Autre somme nécessaire pour impression et papeterie.. .. 300 00

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

Cour Suprême du Canada.

Somme supplémentaire nécessaire pour les dépenses casuelles. 1,000 00

276 (16) Somme supplémentaire nécessaire pour l'impression et la reliure des rapports de la Cour Suprême.. .. .. 1,000 00

Cour de l'Echiquier du Canada.

277 (17) Somme supplémentaire nécessaire pour les dépenses casuelles. 1,000 00

DIVERS.

278 (18)	Autre somme nécessaire pour diverses dépenses, y compris le Territoire du Nord-Ouest	20,000 00
	Autre somme nécessaire pour les frais de voyage des juges, Territoires du Nord-Ouest	1,000 00
	Autre somme nécessaire pour les frais de voyage des juges, Manitoba	500 00

POLICE FEDERALE.

279 (19)	Somme supplémentaire nécessaire	2,000 00

PENITENCIERS.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

280 (20)	Subvention à l'école publique de Stony-Mountain au lieu des taxes scolaires payées par les employés du pénitencier pendant l'année 1904	250 00

EN GÉNÉRAL.

281 (21)	Appointements de W. P. Archibald, à titre d'agent fédéral de la libération anticipée, du 1er mai au 30 juin 1905	333 33

DIVERS.—(*Suite.*)

359 (99)	Contributions pour la bibliothèque de droit du Canada, à Londres, Angleterre	250 00
360 (100)	Pour payer les services professionnels *re* législation concernant l'observance du dimanche—	
	R. U. McPherson	1,362 04
	J. A. Patterson, C.R.	95 35
361 (101)	Frais de justice	1,800 00
356 (96)	*Gazette du Canada*—Crédits supplémentaires nécessaires	1,000 00

ACCISE.

367 (107)	Dépenses imprévues, crédits supplémentaires pour dépenses de voyages, loyer, combustible, papeterie, etc.	3,000 00

GOUVERNEMENT CIVIL.—(*Suite.*)

265 (5)	Département des Travaux publics—Pour pourvoir à la rétribution de l'ingénieur en chef au taux de $3,500 par année, du 1er décembre 1904 au 30 juin 1905	58 33

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.—(*Suite.*)

PORTS ET RIVIÈRES.

Québec.

321 (61)	Amélioration du port de Québec	50,000 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

EDIFICES PUBLICS.

Ontario.

327 (67)	Edifice public de Simcoe—Pour payer l'intérêt accru à 5 pour 100 par année sur le prix des lots achetés pour l'emplacement du nouvel édifice, depuis les dates d'achat de ces lots jusqu'aux dates des paiements	35 00
	Edifices publics fédéraux—Améliorations, réfections, réparations, etc.	3,000 00

	Salle d'exercice et dépôt d'armes de London—Pose de fils électriques et des meubles à perpétuelle demeure, nivellement des trottoirs, etc.	6,000 00

Québec.

328 (68)	Nouvelle succursale du bureau de poste de Montréal—Pour pourvoir à l'intérêt à 5 pour cent accru depuis le 30 septembre 1904 jusqu'au 15 janvier 1905 sur le prix prix d'achat de la propriété de la Banque Molson, rue Sainte-Catherine.	700 00
	Edifices publics fédéraux—Améliorations, réfections, réparations, etc.	3,000 00
	Station de quarantaine de la Grosse-Ile—Améliorations et réparations, approvisionnements, etc.	8,000 00

Manitoba.

329 (69)	Edifices publics fédéraux—Améliorations, réfections, réparations, etc.	2,000 00
	Douane de Winnipeg—Changements et réparations.	2,000 00

Territoires du Nord-Ouest.

330 (70)	Pavillon des immigrants de Lloydminster—(A voter de nouveau, somme périmée).	2,500 00

Colombie-Britannique.

331 (71)	Edifices publics fédéraux—Améliorations, réfections, réparations, etc.	3,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 30 mai dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

DIVERS.—(*Suite.*)

358 (98)	Crédits supplémentaires nécessaires pour la commutation au lieu de la rémission des droits sur les articles importés pour l'usage de l'armée et de la marine.	500 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

EDIFICES PUBLICS.

Nouveau-Brunswick.

326 (66)	Edifice public de Richibouctou—Solde dû à l'entrepreneur, etc.	1,600 00

LOYERS, RÉPARATIONS, AMEUBLEMENT, CHAUFFAGE, ETC.

	Edifices publics d'Ottawa—Service téléphonique.	4,600 00
	Edifices publics d'Ottawa—Y compris réparations, ventilation et éclairage, ameublement, etc.	40,000 00
	Edifices publics d'Ottawa—Chauffage, y compris les salaires des mécaniciens, chauffeurs et gardiens.	18,000 00
	Edifices publics d'Ottawa—Préposés aux ascenseurs.	1,900 00
	Edifices publics d'Ottawa—Eclairage au gaz et à l'électricité.	4,250 00
	Edifices publics d'Ottawa—Pelouses.	1,250 00
	Edifices publics d'Ottawa—Parc de la côte du Major.	1,500 00
	Edifices publics fédéraux—Mobilier.	5,000 00
332 (72)	Edifices publics fédéraux—Loyers.	10,000 00
	Edifices publics fédéraux—Combustible.	13,000 00
	Edifices publics fédéraux—Salaires des mécaniciens, chauffeurs, concierges, etc.	19,500 00

	Edifices publics d'Ottawa—Y compris Rideau-Hall—Enlèvement de la neige	2,500 00
	Rideau-Hall, y compris les pelouses—Réfections, améliorations, mobilier et entretien—Somme additionnelle	8,000 00
	Station fédérale de quarantaine des bestiaux—Enclos, etc.	5,000 00
	Edifices ministériels d'Ottawa—Installations supplémentaires pour la voûte de la Trésorerie	3,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 31 mai dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(*Suite.*)

PORTS ET RIVIÈRES.

Nouvelle-Ecosse.

	Quai de Port-Hawkesbury—Somme supplémentaire	700 00
	Brise-lames de Sandy-Cove—A voter de nouveau de la somme périmée pour compléter les paiements, etc.	1,000 00
333 (73)	Débarcadère du Fort-Lawrence—Pour compléter les paiements	2,800 00
	L'Ardoise—Prolongement du brise-lames jusqu'à la rive	750 00
	Lac Porter—Chenal	300 00
	Quai de la Pointe-Cribbin—Réparations	360 00
	Port de Margaree—Améliorations	250 00

Nouveau-Brunswick.

334 (74)	Haut de la rivière au Saumon (jetée Alma)—Pour compléter les paiements pour le prolongement—A voter de nouveau la somme périmée	470 00
	Campobello (Wilson's Beach)—Brise-lames	700 00

Québec.

	Rivière du Lièvre—Reconstruction du barrage au Petit-Rapide	3,800 00
	Sorel—Brise-glace dans le fleuve Saint-Laurent du côté ouest de l'empouchure de la rivière Richelieu—(A voter de nouveau $750 périmés)	3,000 00
	Pour terminer la jetée, à Sainte-Anne de Sorel	1,800 00
	Cors des Petites-Bergeronnes—Enlèvement de roches dans le chenal	450 00
	Jetée des Trois-Pistoles—Crédit périmé à voter de nouveau	800 00
	Rivière Maskinongé—Dragage	3,800 00
	Rivière Chateauguay—Dragage—Crédit périmé à voter de nouveau	1,850 00
335 (75)	Doucet's-Landing—Dragage	8,000 00
	Rivière-du-Loup (en haut)—Dragage	1,800 00
	Rivière Saint-Maurice—Dragage à l'embouchure, y compris le chenal de l'est	11,200 00
	Rivière Yamaska—Dragage	2,200 00
	Montmorency—Amélioration du quai	2,500 00
	Pierreville—Quai	3,000 00
	Saint-André de Kamouraska—Prolongement et réparation du quai	461 00
	Magog—Réfection et réparation du quai	750 00
	Ports, rivières et ponts—Réparations et améliorations générales	10,000 00
	Saint-Alphonse de Bagotville—Réparations, etc., du quai	1,000 00

Ontario.

	Burleigh-Falls—Pour terminer le quai à la tête de Stony-Lake.	250 00
	Point-Edward—Dragage	14,100 00
	Blind-River—Dragage	4,200 00
	Rivière Madawaska—Pour compléter les paiements du quai de Barry's-Bay	256 00
	Grand-River—Travaux de dragage, etc., à l'embouchure	6,500 00
	Collingwood—Amélioration du quai	50,000 00
	Whitby—Travaux de dragage	4,050 00
336 (76)	Sault-Sainte-Marie—Amélioration du port, y compris dragage des approches—Soldes dus sur travaux à l'entreprise, etc.	25,000 00
	Owen-Sound—Travaux de dragage, etc	6,000 00
	Little-Current—Amélioration du chenal nord, dans la baie Georgienne	16,000 00
	Rivière Otonabee—Dragage à Peterborough	1,200 00
	Lac Témiscamingue—Quai de Haileybury	3,000 00
	Quai de Honora—Crédit périmé à voter de nouveau	800 00
	Midland—Amélioration des quais et travaux de dragage	3,100 00
	Baie Georgienne et route de la Pointe à Baril—Amélioration du chenal de Devil's-Elbow entre Parry-Sound et Killarney	750 00

Colombie-Britannique.

	North-Thomson-River—Améliorations	2,500 00
	Ladysmith—Quai et approches	4,000 00
337 (77)	Station de quarantaine de Williams-Head—Améliorations et réparations	1,500 00
	Victoria—Travaux du port	2,000 00
	Ports, rivières et ponts—Réparations et améliorations générales	1,500 00

PONTS ET CHAUSSÉES.

338 (78)	Ponts sur la rivière Ottawa, à Ottawa, glissoires et canal Rideau ainsi que ses approches, frais ordinaires d'entretien	2,500 00

DRAGAGE.

	Réparations des bateaux-dragueurs	25,000 00
	Travaux de dragage en général—Crédit supplémentaire	1,000 00
339 (79)	Nouveau dragueur pour l'Ile du Prince-Edouard	15,000 00
	Nouveau matériel de dragage—Provinces maritimes	160,000 00
	Nouveau matérieur de dragage—Colombie-Britannique—Nouveau bateau enlève obstacles pour remplacer le *Samson*	15,000 00

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

Québec.

340 (80)	Rive nord du Saint-Laurent—Ligne aérienne Bersimis-Godbout	5,300 00

Provinces maritimes.

341 (81)	Ligne télégraphique, Saint-Pierre à Louisbourg, île Scatari, Gabarus et Sydney-Nord—Paiements aux entrepreneurs pour travaux supplémentaires, etc.—Crédit périmé à voter de nouveau	1,400 00

Territoires du Nord-Ouest.

342 (82)	Section Qu'Appelle-Edmonton—Pour terminer les nouveaux bureaux de télégraphe à Humboldt	800 00
	Sections Qu'Appelle-Edmonton et Moosejaw-Wood-Mountain—Achat et transport de poteaux pour certaines réfections	4,500 00

Colombie-Britannique.

	Ligne Ashcroft-Barkerville—Pour payer la balance restant due sur l'entreprise—Crédit périmé à voter de nouveau	5,513 38
343 (83)	Pour terminer les travaux entre Okanagan-Landing (Vernon) et Kelowna	1,000 00
	Ligne Kamloops—Penticton, *via* Lower-Nicola, Granite-Creek, Princeton, Hedley, Kéréméos et Fairview—Pour compléter le matériel, etc.	2,500 00

DIVERS.

	Gratification équivalant à deux mois d'appointements à la veuve de feu A. R. Parent, ci-devant du bureau du secrétaire du département des Travaux publics	137 25
	Gratification équivalant à deux mois d'appointements à la veuve de feu Joseph Loiseau, gardien, etc., à l'entrepôt de Montréal	100 00
	Gratification équivalant à deux mois d'appointements à la vouve de feu Jos. H. Rouleau, dessinateur au bureau de l'architecte en chef, département des Travaux publics	122 00
	Gratification équivalant à deux mois d'appointements à la veuve de feu David Scott, comptable au bureau des travaux de la rivière Ottawa	250 00
344 (84)	Gratification équivalant à deux mois d'appointements à la veuve de feu C. A. Day, ingénieur résidant à Chatham, N.-B.	300 00
	Gratification équivalant à deux mois d'appointements à la famille de feu John Murray, mécanicien du remorqueur *Princess,* dans la Colombie-Britannique	140 00
	Gratification équivalant à deux mois d'appointements à la veuve de feu J. W. Fraser, ingénieur attaché au bureau de l'ingénieur en chef, département des Travaux publics	333 33
	Gratification équivalant à deux mois d'appointements à la veuve de feu P. Savard, ci-devant du bureau du secrétaire du département des Travaux publics	152 00
	Gratification équivalant à deux mois d'appointements à la veuve de feu Wm. O'Keefe, du personnel des mécaniciens	65 00
	Commission des voies navigables de grand fond, y compris paiements, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	7,000 00
	Bureau de l'ingénieur en chef—Salaire des ingénieurs, dessinateurs, commis et messagers, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	11,000 00
	Arpentages et inspections	10,000 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LA PERCEPTION DU REVENU.

Lignes télégraphiques.

	Lignes télégraphiques et câbles sous-marins, bas du Saint-Laurent et provinces maritimes, y compris les frais de	

mise en service des bâtiments requis pour le service des lignes sous-marines, etc. 20,000 00

Lignes télégraphiques, Territoires du Nord-Ouest, crédits supplémentaires pour frais d'exploitation. 11,000 00

379 (119) Lignes télégraphiques, Territoire du Yukon, lignes Ashcroft-Dawson et embranchements. 43,000 00

Lignes télégraphiques, Ile du Prince-Edouard et Terreferme, service télégraphique amélioré dans l'Ile du Prince-Edouard. 3,637 00

Pour payer à J. C. Taché, pour services spéciaux comme surintendant de division des télégraphes à Chicoutimi, du 1er janvier au 30 juin 1905. . . . . 150 00

LEGISLATION.—(*Suite.*)

En général.

285 (25) Acte du Cens électoral—Pour compléter les frais des listes des votants pour l'élection de 1904. . . . . 10,000 00

Nouvelle édition de l'atlas électoral. 3,500 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

Ontario.

325 (65) Port-Arthur et Fort-William—Amélioration des ports et rivières. 26,000 00

SUBVENTIONS POSTALES ET MARITIMES.

345 (85) Crédit supplémentaire pour service de bateaux à vapeur entre Saint-Jean, Halifax et Yarmouth. 521 80

DIVERS.—(*Suite.*)

357 (97) Impressions diverses—Crédits supplémentaires nécessaires. . . . 12,000 00

INSPECTION DES DENREES.

368 (108) Crédits supplémentaires pour appointements et dépenses imprévues. 7,500 00

ARTICLES IMPREVUS, 1903-04.

382 (122) Pour couvrir les articles imprévus, ainsi qu'il appert au rapport de l'Auditeur général, page C-4. . . . . 280,551 40

Les résolutions aoptées en comité des Subsides, ce jour, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

Chemins de fer.

Chemin de fer Intercolonial.

369 (109) Frais d'exploitation. 2,000,000 00

Chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard.

370 (110) Frais d'exploitation. 60,000 00

La Chambre reprend en considération la résolution 9 rapportée du comité des Subsides, ce jour, qui est comme suit :—

III.—GOUVERNEMENT CIVIL.

9	Département des Affaires des sauvages—	
	Appointements	66,382 50
	Dépenses casuelles	14,322 00

Et la question de concours étant mise sur la dite résolution, elle est adoptée.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

VIII.—ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.

43	Impression et distribution des bulletins et de rapports des stations agronomiques	7,000 00
48	Pour le développement du bétail, du laitage et de l'industrie fruitière, l'amélioration des graines de semence et favoriser la vente des produits alimentaires et agricoles ; les employés payés à même cette somme ne devant pas tomber sous le coup de l'Acte du Service Civil	220,000 00

VII.—LEGISLATION.

32	Appointements et dépenses casuelles du Sénat	76,576 00

Bibliothèque du Parlement.

34	Appointements	23,575 00
	Livres pour la bibliothèque générale, y compris les frais de reliure, etc	13,000 00
	Ouvrages sur l'histoire de l'Amérique	1,000 00
	Dépenses casuelles	3,625 00

Dépenses générales.

35	Impression, reliure et distribution des lois	7,000 00
	Impressions, papier à imprimer et reliure	125,000 00
	Dépenses casuelles se rattachant aux listes électorales	40,000 00
	Listes électorales des provinces	8,000 00
	Dépenses casuelles du greffier de la Couronne en chancellerie	3,000 00

XI.—PENSIONS.

59	Lady Lafontaine	1,800 00
60	Mme Delaney	400 00
61	Mlle Harriet Fraser	250 00
62	Par suite de l'invasion fénienne	2,400 00
63	Indemnité à des pensionnaires au lieu de terres	116 76
64	A des miliciens par suite du soulèvement de 1885, et pour service actif en général	19,000 00
65	A des membres de la Gendarmerie à cheval, à des volontaires de Prince-Albert et à des éclaireurs par suite du soulèvement de 1885	2,400 53
66	Mme Grundy et ses enfants	109 50
67	Mme Margaret J. Brooks et ses enfants	383 25

XII.—FONDS DE RETRAITE.

68	Allocation supplémentaire à M. Wallace, ex-directeur de poste à Victoria, C.-B.	240 00

XXV.—CONTROLE DES COMPAGNIES D'ASSURANCES.

202 Dépenses se rattachant à ce service.. .. .. 13,750 00

XXIX.—GENDARMERIE A CHEVAL DU NORD-OUEST.

Territoires du Nord-Ouest.

212 Solde de l'effectif.. .. .. 240,000 00
Subsistance, fourrage, combustible et éclairage, habillements, réparations, renouvellements, remontes, armes et cartouches, drogues et médicaments, papeterie, logements, transports et dépenses casuelles.. .. .. 270,000 00

Territoire du Yukon.

213 Solde de l'effectif.. .. .. 185,000 00
Subsistance, fourrage, combustible et éclairage, habillements, réparations et renouvellements, remontes, chiens, armes et cartouches, drogues et médicaments, papeterie, logements, transports et dépenses casuelles.. .. .. 320,000 00

XXXIV.—DIVERS.

217 *Gazette du Canada*.. .. .. 7,000 00
218 Impressions diverses.. .. .. 40,000 00
219 Dépenses se rattachant à la distribution des documents parlementaires.. .. .. 1,200 00
220 Matériel pour l'Imprimerie de l'Etat.. .. .. 5,000 00
221 Dépenses se rattachant à l'Acte de Tempérance du Canada.. .. .. .. 500 00
222 Rapports et dépenses sous l'empire de l'Acte de Naturalisation.... 3,000 00
223 Contribution pour la publication du Catalogue international des publications scientifiques.. .. .. 500 00
224 Dépenses imprévues à être autorisées par un décret du conseil, et dont un compte en détail sera soumis au Parlement dans les quinze premiers jours de la prochaine session.. .. .. 30,000 00
225 Pour tenir lieu de remise des droits sur articles importés pour l'usage de l'armée et de la marine.. .. .. 2,250 00
226 Appointements et dépenses casuelles à l'agence de Paris.. .. .. 6,500 00
227 Commis surnuméraires employés à la préparation des réponses aux ordres du Parlement.. .. .. 2,000 00
229 Aide à la publication des mémoires de la Société royale.. .. .. 5,000 00
231 Frais de l'arbitrage relatif aux comptes entre le Canada et les provinces d'Ontario et Québec. (Les services rendus par des membres du service civil pourront être payés nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil).. .. .. 3,000 00
232 Frais des enquêtes sur les comptes publics et des rapports de ces enquêtes à l'Auditeur général, sous l'autorité de l'article 157 de l'Acte du Revenu consolidé et de l'Audition; et consultation d'avocats pour l'Auditeur général.. .. .. 500 00
235 Indemnités à des membres de la police à cheval du Nord-Ouest pour blessures reçues au service.. .. .. 3,500 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne à 10.40 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Belcourt*—Mercredi prochain—QUESTION—Le gouvernement se propose-t-il de réduire l'effectif des corps d'infanterie du Canada ? Dans l'affirmative, de quelle manière, et quel sera l'effet de cette réduction ?

M. *Monk*—Mercredi prochain—QUESTION—Le gouvernement a-t-il l'intention de présenter quelque mesure législative, au cours de la présente session, au sujet des timbres de commerce ?

M. *Thompson*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. F. H. Congdon a-t-il été nommé aviseur légal du conseil territorial ou de la commission du Yukon ?
2. Lui sera-t-il permis, en outre, d'exercer sa profession ?
3. M. Congdon a-t-il aussi été nommé membre du Conseil territorial du Yukon ? Dans l'affirmative, qui remplace-t-il ?

M. *Préfontaine*—Mercredi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte du Pilotage".

M. *Brodeur*—Mercredi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte du Revenu de l'Intérieur".

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 6 juin.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Mercredi, 7 juin.	
30	Débats de la Chambre	11 a.m.
	Jeudi, 8 juin.	
32	Comptes publics	11 a.m.

No 95.

OTTAWA, LUNDI, 5 JUIN 1905,

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. Dawson
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 96.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI, 6 JUIN 1905.

PRIÈRES.

M. Campbell, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le vingt-troisième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération le Bill Y (No 150) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James", et il a décidé d'en faire rapport sans amendement.

Les promoteurs du Bill (No 80) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Woodstock and Lake Huron Railway Company*, ayant exprimé leur intention de ne point procéder plus loin avec cette mesure pendant la présente session, votre comité recommande que le dit bill soit retiré, et que les honoraires payés à son sujet soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction.

Sur motion de M. Campbell, il est ordonné,—Que le Bill (No 80) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Woodstock and Lake Huron Railway Company*, soit retiré, et que les honoraires payés sur ce bill soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction, conformément à la recommandation contenue dans le vingt-troisième rapport du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 5 juin courant, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

VIII.—ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.

43 Impression et distribution des bulletins et de rapports des stations agronomiques	7,000 00
48 Pour le développement du bétail, du laitage et de l'industrie fruitière, l'amélioration des graines de semence et favoriser la vente des produits alimentaires et agricoles ; les employés payés à même cette somme ne devant pas tomber sous le coup de l'Acte du Service Civil	220,000 00

VII.—LEGISLATION.

32	Appointements et dépenses casuelles du Sénat	76,576 00

Bibliothèque du Parlement.

34	Appointements	23,575 00
	Livres pour la bibliothèque générale, y compris les frais de reliure, etc	13,000 00
	Ouvrages sur l'histoire de l'Amérique	1,000 00
	Dépenses casuelles	3,625 00

Dépenses générales.

35	Impression, reliure et distribution des lois	7,000 00
	Impressions, papier à imprimer et reliure	125,000 00
	Dépenses casuelles se rattachant aux listes électorales	40,000 00
	Listes électorales des provinces	8,000 00
	Dépenses casuelles du greffier de la Couronne en chancellerie	3,000 00

XI.—PENSIONS.

59	Lady Lafontaine	1,800 00
60	Mme Delaney	400 00
61	Mlle Harriet Fraser	250 00
62	Par suite de l'invasion fénienne	2,400 00
63	Indemnité à des pensionnaires au lieu de terres	116 76
64	A des miliciens par suite du soulèvement de 1885, et pour service actif en général	19,000 00
65	A des membres de la Gendarmerie à cheval, à des volontaires de Prince-Albert et à des éclaireurs par suite du soulèvement de 1885	2,400 53
66	Mme Grundy et ses enfants	109 50
67	Mme Margaret J. Brooks et ses enfants	383 25

XII.—FONDS DE RETRAITE.

68	Allocation supplémentaire à M. Wallace, ex-directeur de poste à Victoria, C.-B.	240 00

XXV.—CONTROLE DES COMPAGNIES D'ASSURANCES.

202	Dépenses se rattachant à ce service	13,750 00

XXIX.—GENDARMERIE A CHEVAL DU NORD-OUEST.

Territoires du Nord-Ouest.

212	Solde de l'effectif	240,000 00
	Subsistance, fourrage, combustible et éclairage, habillements, réparations, renouvellements, remontes, armes et cartouches, drogues et médicaments, papeterie, logements, transports et dépenses casuelles	270,000 00

Territoire du Yukon.

213	Solde de l'effectif	185,000 00
	Subsistance, fourrage, combustible et éclairage, habillements, réparations et renouvellements, remontes, chiens, armes et cartouches, drogues et médicaments, papeterie, logements, transports et dépenses casuelles	320,000 00

XXXIV.—DIVERS.

217	*Gazette du Canada*..	7,000 00
218	Impressions diverses..	40,000 00
219	Dépenses se rattachant à la distribution des documents parlementaires..	1,200 00
220	Matériel pour l'Imprimerie de l'Etat..	5,000 00
221	Dépenses se rattachant à l'Acte de Tempérance du Canada..	500 00
222	Rapports et dépenses sous l'empire de l'Acte de Naturalisation....	3,000 00
223	Contribution pour la publication du Catalogue international des publications scientifiques..	500 00
224	Dépenses imprévues à être autorisées par un décret du conseil, et dont un compte en détail sera soumis au Parlement dans les quinze premiers jours de la prochaine session..	30,000 00
225	Pour tenir lieu de remise des droits sur articles importés pour l'usage de l'armée et de la marine..	2,250 00
226	Appointements et dépenses casuelles à l'agence de Paris..	6,500 00
227	Commis surnuméraires employés à la préparation des réponses aux ordres du Parlement..	2,000 00
229	Aide à la publication des mémoires de la Société royale..	5,000 00
231	Frais de l'arbitrage relatif aux comptes entre le Canada et les provinces d'Ontario et Québec. (Les services rendus par des membres du service civil pourront être payés nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil)..	3,000 00
232	Frais des enquêtes sur les comptes publics et des rapports de ces enquêtes à l'Auditeur général, sous l'autorité de l'article 157 de l'Acte du Revenu consolidé et de l'Audition; et consultation d'avocats pour l'Auditeur général..	500 00
235	Indemnités à des membres de la police à cheval du Nord-Ouest pour blessures reçues au service..	3,500 00

La Chambre se forme en comité des Voies et Moyens.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

1. Résolu,—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour certaines dépenses du service public, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1905, la somme de $6,364,522.27 soit accordée à même le fonds consolidé du revenu du Canada.

2. Résolu,—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour certaines dépenses du service public, pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1906, la somme de $36,638,259.58 soit accordée à même le fonds consolidé du revenu du Canada.

Résolutions à rapporter.

Les dites résolutions sont rapportées, lues la seconde fois et adoptées,—le comité des Voies et Moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Sir Wilfrid Laurier présente alors un bill (No 168) Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir aux dépenses du service public pour les exercices expirant respectivement le 30 juin 1905 et le 30 juin 1906, lequel est lu pour la première fois et la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et passé.

La Chambre se forme en comité général sur certaine résolution concernant la solde du commandant et des officiers du collège militaire Royal.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

Résolu,—Qu'il est expédient de prescrire que la solde du commandant du collège militaire Royal, n'excédera pas $3,200 par année, et que la solde de l'adjudant d'état-major, des professeurs, instructeurs, sous-instructeurs et du personnel sera fixée et pourra être réajustée de temps à autre par le Gouverneur en conseil.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est rapportée, lue la seconde fois et adoptée.

Sir Frederick Borden présente alors un bill (No 169) Acte modifiant l'Acte concernant le collège militaire Royal,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général sur une certaine résolution modifiant l'Acte de la Milice et pourvoyant à l'augmentation de la force permanente.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier l'Acte de la Milice et de prescrire que la force permanente pourra être portée au chiffre de cinq mille hommes.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est rapportée, lue la seconde fois et adoptée.

Sir Frederick Borden présente alors un bill (No 170) Acte modifiant l'Acte de la Milice,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture à la prochaine séance de la Chambre.

M. l'Orateur donne lecture à la Chambre de la lettre suivante qui lui a été adressée :—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 6 juin 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat, mercredi, le 7 courant, à 3 p.m., pour y sanctionner certains bills passés par le Sénat et la Chambre des Communes, pendant la présente session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. HANBURY WILLIAMS, Colonel,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Orateur
de la Chambre des Communes, Ottawa.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

XIII.—MILICE ET DEFENSE—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

80 Collège militaire royal. 90,000 00

MILICE ET DEFENSE—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

85 Pour fabrication de munitions de réserve à l'arsenal du Dominion. 75,000 00

VIII.—ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.

49 Pour encourager l'industrie du laitage en faisant des avances sur le lait et la crème, le produit des ventes du beurre et du fromage devant être placé au crédit du fonds du revenu consolidé. 40,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Fisher présente,—Réponse supplémentaire à ordre du 20 mars 1905,—Etat donnant tous les systèmes thermographiques en usage pour le transport des produits périssables du Canada dans les compartiments frigorifiques ou ventilés ou à air frais. Aussi, copie de tous contrats passé entre le gouvernement et quelque compagnie de steamers en vertu desquels la compagnie reçoit une subvention pour installer sur ses navires un système frigorifique ou la ventilation à air frais ou la ventilation ordinaire.

Sir Wilfrid Laurier présente,—Réponse à adresse du 27 février 1905,—Copie de toutes pétitions et correspondance entre les Chambres de Commerce de Toronto et de Montréal, respectivement, et le Gouverneur en conseil au sujet de la nomination d'experts en grain, sous l'empire de l'Acte d'inspection des grains, à Toronto et Montréal. Aussi, copie des arrêtés du conseil en vertu desquels ces nominations ont été faites.

La Chambre alors s'ajourne à 10.05 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Broder*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. A quelle date A. P. Lefebvre, maître de poste à Markstay, a-t-il été destitué ?
2. Pour quel motif l'a-t-il été ?
3. A-t-on fait une enquête avant de le destituer ?
4. Quelqu'un a-t-il été nommé à sa place ? Dans l'affirmative, qui a été nommé, et d'où vient-il ?

M. *Bergeron*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quelles sommes d'argent ont été votées l'année dernière pour le quai de Cacouna, comté de Témiscouata ?
2. Quelles sommes ont été payées et dépensées ?
3. Quels travaux ont été faits ?
4. Combien y avait-il d'employés ?
5. Quel était l'emploi de chacun d'eux et à quel titre ont-ils été employés ?
6. Quel était le salaire par jour de chacun et les sommes qu'ils ont reçues l'année dernière ?
7. Quel rapport a été fait ?
8. Combien de temps ont duré les travaux ?
9. Quel était l'ingénieur en charge de ces travaux, le ou les surveillants, contremaîtres, assistant ingénieur, etc. ?

M. *Bergeron*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Elie Martin, cultivateur et rentier, de la paroisse de Saint-Arsène, comté de Témiscouata, a-t-il un emploi quelconque dans le département de la Douane ?
2. Si oui, quel est cet emploi ?
3. Depuis quand a-t-il été nommé ?
4. Quel est son salaire ?
5. Quelles sont ses attributions ?
6. Quels rapports a-t-il fait au gouvernement et quand ?
7. Quelles sommes lui ont été payées depuis sa nomination ?

M. *McLean* (Queen)—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Des concessions forestières, et lesquelles, situées dans le Manitoba ou les Territoires du Nord-Ouest, ont-elles été mises en vente par le département de l'Intérieur depuis le 1er octobre 1904 ? Dans l'affirmative, dans quels journaux les annonces ont-elles été publiées, à quelles dates, et quelles étaient les conditions de vente ?
2. Si de semblables ventes ont eu lieu depuis la date ci-dessus dans le Manitoba ou les Territoires du Nord-Ouest, (*a*) où sont situées ces concessions; (*b*) quelle est l'étendue de chaque concession; (*c*) quel est le nom de chaque acquéreur; (*d*) quel est le prix d'achat de chaque concession; (*e*) quelles ventes ont été faites à l'enchère ou par le ministre ou les officiers du département ?

M. *Porter*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quelles soumissions ont été reçues pour la fourniture du charbon pour les édifices du gouvernement pour 1905-06 ?
2. Quelles soumissions ont été acceptées, et à quel prix ?
3. La soumission la plus basse a-t-elle été acceptée ?
4. Quand le département a-t-il reçu la soumission qui a été acceptée ?
5. Le gouvernement ou aucun de ses membres ou aucun officier du département

ayant le contrôle en cette affaire, a-t-il été informé ou a-t-il raison de croire qu'il existe une entente entre certains marchands de charbon à Ottawa pour fixer le prix auquel l'un d'eux devait faire sa soumission tandis que ses confrères devaient demander dans leurs soumissions un prix plus élevé afin que la plus basse fut acceptée et que tous les confédérés pussent partager les bénéfices obtenus par ce moyen ?

6. Quelle quantité et quelle espèce de charbon a été achetée pour l'année 1905-06 ?

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mercredi, 7 juin.	
30	Ordres Permanents	10.30 a.m.
32	Débats de la Chambre	11 a.m.
	Jeudi, 8 juin.	
32	Comptes publics	11 a.m.
	Mardi, 13 juin.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.

No 96.

OTTAWA, MARDI, 6 JUIN 1905,

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

No 97.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI, 7 JUIN 1905.

PRIÈRES.

Un message est reçu du Sénat, adoptant sans amendement le Bill (No 168) Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes pour subvenir à certaines dépenses du service public pour les exercices expirant respectivement le 30 juin 1905 et le 30 juin 1906.

Et aussi,—Adoptant, sans modification, les amendements faits par les Communes aux bills suivants de Leurs Honneurs :—

Bill V (No 145) du Sénat, intitulé: "Acte concernant le brevet numéro 69772 de la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company*".

Bill S (No 138) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de Montréal, et à l'effet d'en changer le nom en celui de *The Montreal Bridge and Terminal Company*.

Un message est reçu de Son Excellence le Gouverneur général, désirant la présence immédiate de la Chambre dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur s'y rend avec la Chambre;—et de retour,

M. l'Orateur fait rapport,—Qu'il a plu à Son Excellence de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants :—

Acte d'indemnité en faveur de Edward Norman Lewis, membre de la Chambre des Communes.

Acte concernant la Compagnie de chemin de fer de l'Alberta Occidental.

Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Anthracite Coal and Railway Company.*

Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Owen Sound and Meaford Railway Company.*

Acte concernant la compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Niagara à Sainte-Catherine et Toronto.

Acte concernant la compagnie dite *The Alberta Railway and Irrigation Company.*

Acte concernant la compagnie dite *The Kingston and Dominion Central Railway Company,* et à l'effet de changer son nom en celui de *Dominion Central Railway Company.*

Acte concernant la compagnie dite *The Hamilton, Galt and Berlin Railway Company,* et à l'effet de changer son nom en celui de *Hamilton, Galt and Guelph Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du pont de Montréal, et à l'effet d'en changer le nom en celui de *The Montreal Bridge and Terminal Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rivière Ottawa, et à l'effet de changer son nom en celui de *Central Railway Company of Canada.*

Acte pour faire droit à Clara Bidwell McDermot.

Acte pour faire droit à Jane Marie Fitz-Simons.

Acte pour faire droit à George Dance Harper.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's-Falls et Ottawa.

Qu'alors il (l'Orateur de la Chambre des Communes) a adressé la parole à Son Excellence le Gouverneur général dans les termes suivants :—

" QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

" Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

" Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence, le bill suivant :—

" Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir aux dépenses du service public pour les exercices expirant respectivement le 30 juin 1905 et le 30 juin 1906 ", que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner."

Et qu'à ce bill la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat, par ordre de Son Excellence, dans les termes suivants :—

" Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Deux pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

M. Grant, du comité des Ordres Permanents, présente le dix-huitième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Conformément à l'ordre de la Chambre du 19 écoulé, votre comité a examiné les avis donnés relativement au Bill Z (No 165) du Sénat, intitulé: " Acte modifiant l'Acte constituant en corporation la compagnie dite *Canadian Yukon Western Railway Company* ", et les a trouvés suffisants.

Votre comité a aussi pris en considération la requête de la Compagnie du chemin de fer de la Vallée du Saint-Maurice, demandant qu'il lui soit permis de soumettre à la Chambre sa pétition pour un acte l'autorisant à construire une ligne ferrée entre la cité de Trois-Rivières et la ville de Shawinigan, nonobstant l'expiration du délai fixé

pour présenter des pétitions pour bills privés, et il recommande que l'autorisation nécessaire soit accordée.

Sur motion de M. Thompson, il est ordonné,—Que le Bill Z (No 165) du Sénat, intitulé: "Acte modifiant l'Acte constituant en corporation la compagnie dite *Canadian Yukon Western Railway Company*", soit inscrit sur le feuilleton des ordres pour seconde lecture, vendredi prochain, le 9 courant.

M. Bureau propose,—Que suivant la recommandation contenue dans le dix-huitième rapport du comité des Ordres Permanents, la partie de la règle 49 qui limite le temps pour recevoir des pétitions en obtention de bills privés soit suspendue au sujet de la pétition de la Compagnie du chemin de fer de la Vallée du Saint-Maurice, présentée ce jour, et qu'elle soit lue et reçue sans délai.—Adopté.

La dite pétition est, en conséquence, lue et reçue, et elle est comme suit :—

De la Compagnie du chemin de fer de la Vallée du Saint-Maurice, demandant un acte à l'effet d'amender sa charte en ce qui concerne le tracé du chemin qu'elle est autorisée à construire, etc.

Sir Wilfrid Laurier (pour M. Préfontaine) présente un bill (No 171) Acte concernant le port et la circonscription de pilotage de Québec,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides, étant lu ;

Sir Wilfrid Laurier propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'ensuivant ;

A 6 p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

Le Bill Y (No 150) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James", est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le débat sur la motion de Sir Wilfrid Laurier, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides, est alors repris.

Et la question étant mise sur la motion,—elle est adoptée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

XVII.—SUBVENTIONS POSTALES ET MARITIMES.—(*Suite.*)

154	Ligne de steamers entre Saint-Jean, Halifax et Londres..	40,000 00
166	Communication à la vapeur entre un port ou des ports dans l'Ile du Prince-Edouard, et un port ou des ports dans la Grande-Bretagne..	7,000 00
179	Service à la vapeur durant l'hiver de 1905-06, entre Québec et les ports du Saint-Laurent jusqu'à la Malbaie et la Rivière-Ouelle.	12,000 00
180	Service d'été à la vapeur entre la Malbaie et la Rivière-Ouelle..	6,000 00
181	Service à la vapeur entre Victoria, Vancouver, les ports intermédiaires et Skagway..	12,500 00

182	Service à la vapeur entre Victoria et la côte occidentale de l'île de Vancouver	5,000 00
183	Service à la vapeur entre l'Ile du Prince-Edouard, le Cap-Breton et Terre-Neuve	8,000 00
184	Service à la vapeur entre le Canada et l'Australie	170,000 00
195	Service de bateaux à vapeur entre le Canada et la Nouvelle-Zélande	50,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, avec le bill suivant de Leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill J (No 172) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Philip Vibert".

(Et communiquant la preuve faite au sujet de ce bill devant le comité spécial des Divorces du Sénat.)

La Chambre alors s'ajourne à 10.40 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTION.

M. *Northrup*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Quel bonus (s'il en est) a été payé pour la construction de la voie ferrée entre Madoc et Eldorado, dans le comté de Hastings ?
2. A quelle compagnie a-t-il été donné ?
3. Pour quelle raison ce chemin n'est-il pas en opération ?

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Jeudi, 8 juin.	
30	Débats de la Chambre	10 a.m.
	Vendredi, 9 juin.	
30	Ordres Permanents	10.30 a.m.
	Mardi, 13 juin.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.

No 97.

OTTAWA, MERCREDI, 7 JUIN 1905,

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 98.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI, 8 JUIN 1905.

PRIÈRES.

M. Gervais, du comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des débats de cette Chambre pendant la présente session, présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité recommande que M. Rodolphe Laferrière soit nommé traducteur du rapport officiel des débats en remplacement de M. H. R. Fiset, qui a été remercié de ses services, et que la dite nomination et le salaire y attaché, savoir : $1,500 par année, datent de l'adoption par la Chambre du présent rapport.

Sur motion de M. Zimmerman, le Bill J (No 172) du Sénat, intitulé: " Acte pour faire droit à Philip Vibert ", est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité général sur le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement (y compris les résolutions adoptées en comité général et référées le 8 courant,—et sur nouveau rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siége de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, adoptant le bill suivant, sans amendement, savoir:—

Bill (No 84) Acte concernant la Compagnie de prêt et d'épargne de Huron et Erié.

Et aussi,—Adoptant, sans modification, les amendements faits par les Communes au bill suivant de Leurs Honneurs:—

Bill W (No 146) du Sénat, intitulé: " Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company* ".

La Chambre alors s'ajourne à 10 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Vendredi, 9 juin.	
30	Ordres Permanents	10.30 a.m.
	Mardi, 13 juin.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
	Mercredi, 14 juin.	
30	Comité spécial des Téléphones publics	11 a.m.

No 98.

OTTAWA, JEUDI, 8 JUIN 1905,

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 99.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI, 9 JUIN 1905.

PRIÈRES.

La pétition de R. A. Mulholland et autres, de la ville de Port-Hope, Ontario, demandant d'amender le Code criminel en déclarant illégales l'émission, la vente, etc., des timbres de commerce,—est lue et reçue.

M. Wright (Renfrew), du comité des Ordres Permanents, présente le dix-neuvième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération la pétition de la Compagnie du chemin de fer de la Vallée du Saint-Maurice, pour un acte modifiant sa charte au sujet du tracé y mentionné, et il constate que l'avis n'a été publié que pendant deux semaines; mais comme la question est très importante pour la compagnie et ne portera aucun préjudice aux droits des intéressés, votre comité recommande que l'avis publié soit jugé suffisant.

Comme le temps pour présenter des bills privés est expiré, votre comité recommande que la partie de la règle 49 qui limite ce temps soit suspendue à l'égard du bill concernant la dite compagnie; et vu la période avancée de la session, votre comité recommande aussi que l'affichage requis en vertu de la règle 64 soit réduit à trois jours dans ce cas.

Sur motion de M. Bureau, l'affichage requis par la règle 64 est réduit de une semaine à trois jours au sujet du bill concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée du Saint-Maurice, conformément à la recommandation contenue dans le dix-neuvième rapport du comité des Ordres Permanents.

Sur motion de M. Bureau, la partie de la règle 49 qui limite le temps pour présenter des bills privés est suspendue au sujet d'un bill à l'effet de modifier l'Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Vallée du Saint-Maurice, conformément à la recommandation contenue dans le dix-neuvième rapport du comité des Ordres Permanents.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en chancellerie un certificat de l'élection de Louis Auguste Carrier, écr, pour le district électoral de Lévis, province de Québec.

M. Fielding soumet à la Chambre,—Rapport des dividendes restant impayés et des montants ou balances non réclamés et des traites et lettres de change impayées depuis cinq ans ou plus, avant décembre 1904, dans les banques chartées du Canada.

M. Bureau présente un bill (No 173) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée du Saint-Maurice,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.
Et la Chambre continuant à siéger ainsi en comité ;
A 6 p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

Le Bill Z (No 165) du Sénat, intitulé: "Acte modifiant l'Acte constituant en corporation la compagnie dite *Canadian Yukon Western Railway Company*", est lu pour la seconde fois et référé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Le comité des Subsides reprend alors le cours de ses délibérations.

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

XLIII.—COMMERCE.

	Administration de l'Acte concernant l'Immigration chinoise, y compris la rétribution accordée aux employés des ministères du Commerce et des Douanes	4,000 00
	Part des dépenses payables par le Canada pour le Bureau international des douanes	600 00
258	Agences commerciales, y compris les dépenses se rattachant à la négociation de traités ou à l'extension des relations commerciales et impressions se rapportant à l'extension du commerce canadien	50,000 00
	Primes sur l'acier et le fer, sur manufactures d'acier, sur le raffinage du plomb contenu dans le minerai de plomb, et sur le pétrole brut. Pour faire face aux frais de la mise à exécution des actes	11,000 00

XLIV.—INSPECTION DES DENREES.

	Inspecteurs en chef, inspecteurs, sous-inspecteurs et autres employés pour l'exécution des Actes d'inspection générale, d'inspection	

259	des grains et du grain du Manitoba	60,000 00
	Loyers, gages et autres dépenses casuelles, y compris l'achat et la distribution d'échantillons-types de grain et de farine, et autres dépenses nécessitées par la loi	32,500 00

XLV.—INSPECTION ET MESURAGE DU BOIS.

260	Appointements de l'inspecteur, du teneur de livres, et des commis	6,100 00
	Dépenses casuelles	2,800 00
	Mesureurs de bois	4,200 00
	Mesureurs de bois à la retraite	4,000 00

DIVERS.—(*Suite.*)

228	Académie des Beaux-Arts	2,000 00
234	Frais de litiges du ministère de la Justice, lesquels pourront être payés nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	15,000 00
244	Secours aux Canadiens trouvés sans ressources ailleurs qu'aux Etats-Unis	500 00
245	Allocations à l'institut minier du Canada	2,000 00
247	Subvention pour aider l'association canadienne pour la prévention de la tuberculose	2,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, adoptant le bill suivant, sans amendement, savoir:—

Bill (No 148) Acte modifiant l'Acte concernant la constitution d'associations de livres de généalogie du bétail.

La Chambre s'ajourne alors à 10.15 p.m., jusqu'à lundi prochain.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Monk*—Lundi prochain—QUESTION—

1. A qui a été donné le contrat pour la construction du pont sur le canal de Lachine à la rue Atwater, Montréal ?
2. Quel prix a été stipulé dans le contrat ?
3. Quelle date a été fixée dans le dit contrat pour la livraison du dit pont ?
4. Pourquoi a-t-on demandé une seconde fois des soumissions pour cette construction ?
5. Parmi les premières soumissions, quelle était la plus basse ?
6. Quel était le plus bas soumissionnaire parmi ceux qui ont soumissionné en second lieu ?

M. *Ames*—Lundi procrain—QUESTION—

1. Quand a été ouvert le bureau de poste de Hamilton-Cove, Ashuanipi, comté de Saguenay, P.Q. ?
2. Combien de fois les malles arrivent et sont expédiées ? De quel point sont-elles expédiées, et de quelle manière ?
3. Quels autres bureaux de poste ont été établis à Ashuanipi, Mistassini et Abbitibi, P.Q. ?
4. Combien de lettres ont été reçues à Hamilton-Cove et expédiées de cet endroit au cours des quatre dernières années ?
5. Quel est le chiffre des recettes et des dépenses se rapportant au bureau de poste de Hamilton-Cove ?

M. *Ames*—Lundi prochain—QUESTION—Combien de noms d'électeurs qualifiés étaient inscrits sur chacune des listes qui ont servi le 3 novembre 1904 pour les districts électoraux d'Alberta, Calgary, Strathcona et Edmonton ?

AFFICHAGE DE BILLS PRIVES.

Le bill suivant a, ce 9 juin, été affiché pour être pris en considération par le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, lundi prochain, le 12 courant, ou après, savoir :—

Bill Z (No 165) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Canadian Yukon Western Railway Company*".

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mercredi, 14 juin.	
30	Comité spécial des Téléphones publics.....	11 a.m.

No 99.

OTTAWA, VENDREDI, 9 JUIN 1905,

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 100.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI, 12 JUIN 1905.

PRIÈRES.

Sur motion de M. Bergeron, il est ordonné,—Que le greffier de la Chambre signe et fournisse aux membres de la Chambre des Communes des cartes d'identité pour circulation sur les chemins de fer en Canada.

M. Hughes (Victoria et Haliburton) propose,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.—Rejeté.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois et référés aux comités qui suivent, savoir :—

Comité des Bills Privés :

Bill J (No 172) du Sénat, intitulé: " Acte pour faire droit à Philip Vibert ".
(Avec la preuve faite au sujet de ce bill devant le comité des Divorces du Sénat.)

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 173) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée du Saint-Maurice.

Le Bill (No 169) Acte modifiant l'Acte concernant le Collège militaire Royal, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté avec un amendement, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Sir Frederick Borden propose,—Que le Bill (No 170) Acte modifiant l'Acte de la Milice soit maintenant lu la seconde fois.

Et un débat s'ensuivant,—il est ajourné, sur motion de Sir Wilfrid Laurier.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

DIVERS.—(*Suite.*)

230 Au gouvernement impérial pour couvrir la part proportionnelle du Canada des pertes probables dans l'exploitation du câble du Pacifique. 125,000 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne à 11.45 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AFFICHAGE DE BILLS PRIVES.

Les bills suivants ont, ce 12 juin, été affichés comme devant être pris en considération par leurs comités respectifs, comme suit :—

COMITÉ DES BILLS PRIVÉS :

Mercredi, le 14 courant, ou après :

Bill J (No 172) du Sénat, intitulé : " Acte pour faire droit à Philip Vibert ".

COMITÉ DES CHEMINS DE FER, CANAUX ET TÉLÉGRAPHES :

Jeudi, le 15 courant, ou après :

Bill (No 173) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée du Saint-Maurice.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 13 juin.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Mercredi, 14 juin.	
30	Comité spécial des Téléphones publics	11 a.m.
32	Comptes publics	11 a.m.
	Jeudi, 15 juin.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

No 100.

OTTAWA, LUNDI, 12 JUIN 1905,

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 101.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI, 13 JUIN 1905.

PRIÈRES.

Une pétition est présentée et déposée sur la Table.

M. Belcourt, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le vingt-quatrième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération le Bill (No 115) Acte concernant la compagnie dite *The Grand Trunk Pacific Railway Company*, et il a décidé d'en faire rapport avec des amendements.

M. Armstrong propose,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.—Rejeté.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants avec des amendements, comme suit :—

Bill (No 7) Acte concernant l'inspection et la vente des graines de semence.

Page 1, ligne 25.—Retranchez " l'Ergot " et insérez " et ne soient exempts de sclérote connu sous le nom d'Ergot de seigle ".

Page 3, ligne 12.—Retranchez " criblures " et insérez " non absolument nets ".

Bill (No 106) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer *Dominion-Atlantic*.

Page 1, ligne 13.—Retranchez depuis " exercer " jusqu'à la fin de l'article, et insérez " tels de ces droits, privilèges et concessions qui ne sont pas incompatibles avec les droits, privilèges et concessions conférés ou accordés par l'Acte des Chemins de fer, 1903, ou par tout autre acte actuellement ou ci-après applicable à la compagnie, ou qui ne les excèderont pas ".

Et aussi,—Avec le bill suivant de Leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill HH (No 174) intitulé : " Acte modifiant l'Acte de l'inspection des grains quant au choix des types marchands et des échantillons ".

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(*Suite.*)

PORTS ET RIVIÈRES.

Québec.

Anse à Beaufils—Prolongement du quai	1,500 00
Anse aux Gris-Fonds—Amélioration à l'embouchure de la rivière	3,500 00
Anse Saint-Jean—Prolongement du quai	1,000 00
Baie des Pères, Lac Témiscaminque—Réconstruction du quai à Ville Marie, y compris les travaux d'approche	2,500 00
Barachois de Malbaie—Brise-lames	4,500 00
Belœil, jetées conductrices et barrages flottants—Pour réparer les dommages causés par la glace	500 00
Bic (le) —Quai à la Pointe à Côté	5,000 00
Canton Fabre—Lac Témiscaminque—Quai	2,000 00
Chambord—Quai	2,500 00
Champlain—Quai, y compris réparations et prolongement	2,000 00
Château-Richer—Amélioration du havre	6,000 00
Desjardins, île aux Allumettes—Quai	1,000 00
Doucet's-Landing—Dragage	15,000 00
East-Templeton—Quai	6,500 00
Escoumains—Jetée	8,000 00
Gatineau (Pointe)—Réparations d'amont au quai et au mur de soutènement	1,100 00
Grands-Méchins—Brise-lames	20,000 00
Grosse Ile (station de quarantaine)—Prolongement du débarcadère jusqu'à eau profonde	10,000 00
Ports, rivières et ponts—Réparations et améliorations en général	25,000 00
Lac Saint-Jean (quai du)—Réparations	2,500 00
Lac Saint-Jean—Dragage	4,000 00
L'Anse à Gilles—Quai	800 00
Laprairie, brise-glace et mur de protection—Reconstruction et réparations	5,000 00
Lavaltrie—Quai en pilotis et travaux de dragage	5,000 00
Le Tableau, Descente des Femmes—Quai sur la rivière Saguenay	600 00
Petit Pabos—Améliorations du port	4,000 00
Ile d'Alma—Enlèvement de rocher	1,000 00
Bas du Saint-Laurent—Enlèvement de rochers, etc	3,000 00
Ile de la Madeleine—Brise-lames et jetées	20,000 00
Mille-Vaches—Débarcadère	5,000 00
Mistook (Delisle)—Pour achever le quai	4,000 00
Mont-Louis—Quai	6,500 00

	Montmagny—Quai sur le Bassin	6,000 00
	Chûte de Montmorency—Mur de revêtement en cribwork	6,000 00
	New-Carlisle—Prolongement de la jetée	10,000 00
	Nicolet—Réparer le Môle à l'embouchure de la rivière et enrochement	6,000 00
	Notre-Dame-du-Portage—Quai	5,000 00
	Peel-Head-Bay (baie de Missisquoi)—Quai	2,000 00
	Portneuf—Quai	4,000 00
	Repentigny—Quai	15,000 00
	Rimouski—Prolongement du quai et du bassin, y compris réparations	30,000 00
	Rivière à la Pipe—Prolongment du quai	4,000 00
	Rivière Batiscan—Dragage du chenal à l'entrée	8,000 00
	Rivière Chateauguay—Dragage	4,000 00
	Rivière Chateauguay—Elargissement de la décharge dans le lac Saint-Jean	2,000 00
135	Rivière du Loup (Fraserville)—Améliorations du port	20,000 00
	Rivière du Loup (en haut)—Dragage et améliorations à l'embouchure	15,000 00
	Rivière du Lièvre—Réconstruction du barrage au Petit Rapide	35,000 00
	Rivière Maskinongé—Dragage	6,000 00
	Rivière Ouelle (jetée de la)—Réparations, etc	5,600 00
	Rivière Ottawa—Quai près l'embouchure de la Rivière du Lièvre	4,500 00
	Rivière Richlieu—Dragage à l'île Sainte-Thérèse	5,000 00
	Rivière Saguenay—Dragage	75,000 00
	Rivière Saint-Louis—Améliorations	7,000 00
	Rivière Saint-Louis (tributaires)—Pour ouvrir des cours d'eau entre Saint-Anicet et Sainte-Barbe	10,000 00
	Rivière Saint-Maurice—Chenal entre les Grandes-Piles et La-Tuque	12,000 00
	Rivière Saint-Maurice—Barrage aux Grandes-Piles	10,000 00
	Rivière Saint-Maurice—Dragage du chenal de l'est	15,000 00
	Rivière Verte—Améliorations à l'embouchure de la	5,800 00
	Sacré-Cœur—Quai	9,000 00
	Saint-Alexis, Baie des Ha ! Ha !—Jetée	17,000 00
	Saint-André de Kamouraska—Quai—Réparations à la culée en terre, etc	6,500 00
	Sainte-Anne de la Pocatière—Reconstruction de la jetée	1,200 00
	Sainte-Anne des Monts—Port de refuge à l'embouchure de la Grande-Rivière Sainte-Anne	5,000 00
	Saint-Charles Borromée—Quai	4,000 00
	Saint-Famile (île d'Orléans)—Prolongement du quai	700 00
	Saint-Fidèle—Quai	11,000 00
	Saint-François (île d'Orléans)—Travaux d'approche	10,000 00
	Saint-François de Sales—Quai, etc., sur la rivière Jésus	7,000 00
	Saint-Fulgence—Quai	5,000 00
	Saint-Gédéon (îles)—Quai	2,500 00
	Saint-Jean (île d'Orleans)—Réparations au quai	5,000 00
	Saint-Jean, Port Joli—Réparations et prolongement au quai	2,500 00
	Saint-Roch des Aulnaies—Réparations et prolongement au quai	500 00
	Saint-Siméon—Prolongement du quai	15,500 00
	Saint-Sulpice—Quai	7,000 00
	Terrebonne—Quai, y compris approches sur la rivière Jésus	7,000 00
	Trois-Pistoles—Brise-lames	1,300 00
	Yamaska (rivière)—Dragage	10,000 00

Nouvelle-Ecosse.

	Apple-River—Quai	3,000 00
	Baddeck—Quai	5,000 00
	Barachois—Havre	1,500 00
	Bass-River—Réparations au quai	500 00
	Baie Saint-Laurent—Havre	5,500 00
	Bear-Cove—Brise-lames	5,500 00
	Beckerton—Quai public	2,700 00
	Breton-Cove—Débarcadère	4,000 00
	Bridgewater—Dragage	5,000 00
	Broad-Cove-Marsh—Réparations au quai	3,700 00
	Carlo's-Cove—Brise-lames	5,000 00
	Clark's-Harbour—Curage du chenal	4,000 00
	Country-Harbour—Enlèvement d'obstacles	2,200 00
	Church-Point—Prolongement de l'aboiteau	1,200 00
	Cow-Bay (Port-Morien)—Réparations au brise-lames	20,000 00
	Cow-Bay-Run—Brise-lames pour protéger la sortie du port	500 00
	Culloden—Brise-lames	2,000 00
	Cunningham—Quai sur la rivière Milford-Haven	2,360 00
	Diable (île du)—Brise-lames	4,000 00
	Digby-Pier—Travaux de réparations et de réfection	1,000 00
	East-Chezzetcook—Brise-lames	4,000 00
	Freeport—Débarcadère	14,000 00
	Gabarus—Travaux d'amélioration du port	20,500 00
	Georgeville-Wharf—Prolongement du quai	1,300 00
	Habitants (rivière des)—Quai à Canning	16,500 00
	Harrigan's-Cove—Quai	800 00
	Indian-Harbour—Quai	1,400 00
	Inverness-Mines (Broad-Cove)—Travaux de réparation	10,000 00
	Janvrin (île)—Quai	600 00
	Jersey-Cove (ou Eel-Cove)—Quai	3,000 00
	L'Ardoise—Prolongement du brise-lames jusqu'au rivage	7,500 00
	Larry (rivière de)—Prolongement du brise-lames	1,500 00
	Litchfield—Quai	1,000 00
131	Little-Brook—Réparations au brise-lames	5,000 00
	Little-Judique—Navire	1,000 00
	Longue-Pointe—Quai	2,000 00
	Lunenburg—Dragage du port	5,000 00
	Mabou-Bridge—Quai	1,800 00
	Mahone (Baie de)—Dragage	5,000 00
	Main-à-Dieu—Brise-lames, sur le côté ouest du port	7,000 00
	Malignant-Cove—Revêtement créosoté des jetées du chenal	1,000 00
	Margaree—Amélioration du port	1,500 00
	Margaretville—Réparations générales et prolongement du brise-lames	1,500 00
	Meteghan (Cove)—Réparations au brise-lames	4,000 00
	Mill-Cove—Brise-lames	13,500 00
	New-Campbellton—Quai empierré à Kelly's-Cove	12,000 00
	Newport-Landing—Quai	5,200 00
	Noel-Wharf—Réparations	1,200 00
	Ogden's-Pond—Pour compléter les travaux de protection	800 00
	Pembroke—Brise-lames	800 00
	Pleasant-Bay—Quai	6,700 00
	Plympton—Réparations du brise-lames	2,500 00
	Port-Greville—Prolongement du brise-lames et réparations	8,000 00

Port-Hastings—Quai	4,000 00
Port-Hood—Travaux de fascinage et en pierre destinés à fermer l'entrée nord du port	10,000 00
Port-La-Tour—Prolongement du brise-lames	11,000 00
Scott's-Bay—Prolongement du brise-lames, etc	2,100 00
Shelburne—Dragage du port	4,000 00
Skinner's-Cove—Creusage du canal et travaux de protection	8,500 00
Summerville—Prolongement du quai	2,500 00
Three-Fathom-Harbour—Restoration des travaux de protection de la grève	1,200 00
Victoria-Beach—Quai	58,000 00
Wallace—Travaux d'amélioration et de réparation	12,000 00
West-Arichat—Quai	7,200 00
White-Head—Quai	4,000 00
Wolfville—Reconstruction et réparation du quai	6,000 00
Yarmouth-Harbour—Mur de soutènement	10,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne à 11.25 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mercredi, 14 juin.	
30	Comité spécial des Téléphones publics	11 a.m.
32	Comptes publics	11 a.m.
	Jeudi, 15 juin.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

No 101.

OTTAWA, MARDI, 13 JUIN 1905,

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 102.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI, 14 JUIN 1905.

PRIÈRES.

M. Galliher présente un bill (No 175) Acte concernant la banque dite *The Pacific Bank of Canada*,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Fisher, le Bill HH (No 174) du Sénat, intitulé: "Acte modifiant l'Acte de l'inspection des grains quant au choix des types marchands et des échantillons", est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Louis Auguste Carrier, écr, député du district électoral de Lévis, ayant préalablement prêté le serment requis par la loi et signé le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

M. Brodeur présente un bill (No 176) Acte modifiant l'Acte du Revenu de l'Intérieur —lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Préfontaine, le Bill (No 147) Acte modifiant l'Acte des Matelots, est lu pour la seconde fois et délibéré en comité général;—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 171) Acte concernant le port et la circonscription de pilotage de Québec est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir :—

Bill (No 62) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton, Yukon et Pacifique.

Bill (No 71) Acte concernant le chemin de fer Grand Nord du Canada.

Bill (No 131) Acte concernant la compagnie dite *The Vancouver and Coast-Kootenay Railway Company.*

Bill (No 141) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kaslo et Lardo-Duncan.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

XIV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

PORTS ET RIVIÈRES.

Chemin de fer National Transcontinental.

88	Levés et autres dépenses	1,328,500 00

XVII.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(*Suite.*)

PORTS ET RIVIÈRES.—(*Suite.*)

Nouveau-Brunswick.

	Anderson's-Hollow—Améliorations et réparations du quai	750 00
	Black-Brook (Loggieville)—Quai	1,000 00
	Bouctouche—Réparations au quai	600 00
	Bouctouche—Chenal à travers la grève	6,000 00
	Quai de Campbellton—Prolongement et réparations	50,000 00
	Cap-Tourmentin—Améliorations	22,000 00
	Caraquet—Quai	18,000 00
	Chance-Harbour—Brise-lames	1,000 00
	Chatham—Quai pour navires de faible tirant d'eau	5,000 00
	Crockfish—Travaux d'améliorations à la sortie	1,200 00
	Clifton—Stonehaven—Amélioration et réparation du brise-lames	9,000 00
	Dalhousie—Améliorations du port	38,000 00
	Dipper-Harbour—Brise-lames	35,000 00
	Durham—Quai	15,000 00
	Grande Rivière aux Saumons—Eperon et brise-lames réunis	4,300 00
	Miscou (port de)—Quai	8,000 00
	Mud-Cove—Brise-lames	1,600 00
133	North-Head—Quai—Grand-Manan	10,000 00
	Petit Rocher—Brise-lames	25,000 00
	Pointe du Chêne—Réparations au brise-lames	15,000 00
	Quaco, havre de—Prolongement de la jetée de l'est et réparations	27,000 00
	Richibouctou, havre de—Prolongement de la jetée du nord	19,000 00
	Rivière Saint-Jean, et ses tributaires	16,000 00
	Rivière Saint-Jean—Pour rembourser au gouvernement provincial la moitié au plus du cout primitif des quais construits par lui dans les eaux des estuaires	5,000 00

	St. Andrews—Dragage de l'entrée occidentale du port	6,000 00
	Saint-Jean, havre de—Brise-lames dans la Pointe du Nègre	20,000 00
	Saint-Jean—Réparations et prolongements des ouvrages de protection à la base du Fort-Dufferin	500 00
	Shippegan, havre de—Quai au terminus du chemin de fer de Caraquet	3,000 00
	Shippegan, havre de—Reconstruction et réparations aux jetées d'entrée, clayonnage, etc	17,000 00

Provinces maritimes en général.

134	Réparations et améliorations générales des ports et rivières	30,000 00

EDIFICES PUBLICS.—(*Suite.*)

Nouveau-Brunswick.

	Campbellton—Edifice public	16,000 00
	Saint-Jean—Edifices fédéraux—Améliorations, réparations, etc.	3,000 00
	Saint-Jean—Salle d'exercice	10,000 00
	Saint-Jean—Maison de détention pour les immigrants	22,000 00
122	Saint-Jean—Station de quarantaine—Ile à la Perdrix—Hôpital et deux maisons de détention, matériel et bâtiment pour gaz acétylène ; aussi réparations aux vieux bâtiments, service d'eau, etc	22,000 00
	Woodstock—Dépôt d'armes	35,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, adoptant le Bill (No 114) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord, avec un amendement, comme suit :—

Page 2, ligne 20.—Après " lois " insérez ce qui suit, comme article A :—

"*Article A.*

" L'article 3 du chapitre 74 des Statuts de 1901 est modifié par l'insertion des mots: ' la Compagnie du chemin du Canada Central ' après ' l'Ouest ', dans la 4me ligne du dit article ".

Et aussi, adoptant le Bill (No 116) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma et de la Baie d'Hudson, avec un amendement, comme suit :—

Page 2, ligne 21.—Après " terme " insérez ce qui suit, comme article A :—

"*Article A.*

" 6. L'article 3 du chapitre 46 des Statuts de 1901 est modifié par l'insertion des mots: ' la Compagnie du chemin de fer du Canada Central ' après ' l'Ouest ', dans la 4me ligne du dit article ".

La Chambre alors s'ajourne à 11.32 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Ames*—Vendredi prochain—QUESTION—Est-ce l'intention du gouvernement de présenter, au cours de la présente session, quelque mesure législative à l'effet d'abolir les timbres de commerce ?

M. *Desjardins*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il reçu de quelque société d'industrie laitière une demande de classification des produits laitiers, pour l'exportation ?

2. Dans la négative, est-ce l'intention du gouvernement de présenter durant la présente session, ou la prochaine, une loi pour la classification obligatoire des produits laitiers, du beurre et surtout du fromage ?

3. Le gouvernement fera-t-il une classification de trois qualités, au lieu de deux, ce qui serait préférable ?

M. *Monk*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement donne-t-il une prime pour les fermiers qui émigrent en ce pays ?

2. A qui cette prime est-elle payée et quel en est le chiffre ?

3. Quel montant a été payé de ce chef au cours de l'année dernière ?

M. *Monk*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il échangé une correspondance avec l'Armée du Salut au sujet de l'immigration en Canada ?

2. Cette correspondance sera-t-elle soumise à la Chambre avant de discuter davantage les crédits relatifs à l'immigration ?

M. *Monk*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement donne-t-il une prime aux compagnies ou agences de transport ou aux agents d'immigration pour les immigrants venant en Canada ?

2. Combien le gouvernement donne-t-il pour hommes, femmes ou enfants ?

3. Quel montant total a été payé pour cet objet pendant l'année dernière ?

M. *Desjardins*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Est-ce l'intention du gouvernement d'abolir la réserve indienne de Doncaster, dans le comté de Terrebonne ?

2. Dans l'affirmative, le gouvernement se mettra-t-il, avant longtemps, en correspondance avec les chefs des différentes tribus sauvages, qui sont les propriétaires de ces terrains ?

M. *Préfontaine*—Vendredi prochain—BILL intitulé: "Acte pourvoyant à la réglementation de la télégraphie sans fil en Canada".

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Jeudi, 15 juin.	
30	Bills Privés.....	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.

No 102.

OTTAWA, MERCREDI, 14 JUIN 1905,

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 103.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI, 15 JUIN 1905.

PRIÈRES.

La pétition de J. B. Hughes et autres, du comté de Prince-Edouard, Ontario; demandant que le Parlement ne prive pas les nouvelles provinces formées dans les Territoires du Nord-Ouest de leur liberté d'action dans les questions scolaires,—est lue et reçue.

M. Demers, du comité des Bills Privés, présente le dixième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et il a décidé de les rapporter sans amendement, savoir :—

Bill K (No 153) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à George Pearson".

Bill E (No 167) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Arthur Howe Hersey".

Bill J (No 172) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Philip Vibert".

Conformément à l'ordre de votre honorable Chambre du 22 mai dernier, votre comité a pris de nouveau en considération le Bill M (No 129) du Sénat, intitulé : "Acte modifiant l'Acte concernant certains brevets de William A. Damen", et il l'a amendé de nouveau.

Votre comité a aussi pris en considération les bills suivants qu'il rapporte avec des amendements, savoir :—

Bill AA (No 166) du Sénat, intitulé: "Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *Ideal Manufacturing Company*".

Bill (No 119) Acte constituant en corporation D. R. Fraser et Cie (à responsabilité limitée).

En ce qui concerne le bill en dernier lieu mentionné, votre comité l'a fait réimprimé tel qu'amendé, et il a aussi changé le nom de la compagnie projetée en celui de Compagnie des estacades d'Edmonton.

M. McKenzie, du comité d'Agriculture et de Colonisation, présente le cinquième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité soumet, avec le présent rapport, pour l'information de la Chambre, les renseignements qu'il a recueillis jusqu'à présent au cours de la session actuelle, sur l'immigration et la colonisation, y compris toutes les autres questions se rapportant à ce sujet qui ont été traitées devant le comité.

(*Pour la preuve accompagnant ce rapport, voir appendice du Journal, No 2.*)

Sur motion de M. Bureau, le cinquième rapport du comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des débats de cette Chambre, pendant la présente session, est adopté.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

DIVERS.—(*Suite.*)

248	Département du Travail—Impressions et papeterie, y compris l'impression de la *Gazette du Travail*, allocations aux correspondants, administration de l'acte de la conciliation, et l'acte des différends sur chemins de fer, frais de voyage, etc., et $500 chacun à un comptable et à un traducteur français, sommes payables nonobstant toute disposition de l'Acte du Service Civil.	29,900 00

XVII.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU. (*Suite.*)

PORTS ET RIVIÈRES.—(*Suite.*)

Ontario.

Amhersburg—Améliorations du chenal, etc., y compris achat de terrain	30,000 00
Belle Rivière—Dragage de l'entrée du chenal, etc., et renouvellement des pilotis des travaux de protection	4,000 00
Bayfield—Réparations au quai du nord et travaux de dragage	2,500 00
Beaverton—Améliorations du port	8,000 00
Blanche (rivière)—Améliorations	9,500 00
Bracebridge—Quai	3,000 00
Bronte—Améliorations du port	8,000 00
Cobourg—Réparations des quais	5,000 00
Collingwood—Améliorations du port	60,000 00
Depot-Harbour—Brise-lames	20,000 00
Goderich—Améliorations du port	70,000 00
Grand-Bend—Quai brise-lames, etc	15,000 00
Ports, rivières et ponts—Réparations et améliorations générales	20,000 00
Haileybury (lac Témiscamingue)—Quai	2,500 00
Hamilton—Amélioration du port	30,000 00
Kincardine (port de)—Réparations aux jetées et dragage	2,500 00
Lac Témiscamingue—Quai	3,000 00

	Petit-Courant—Améliorations du chenal nord des bateaux à vapeur dans la Baie Georgienne	50,000 00
	Matchedash (baie)—Améliorations du canal entre Fesserton et Waubaushene	8,000 00
	Meaford (port de)—Améliorations	66,000 00
	Midland (port de)—Améliorations	7,000 00
136	Newcastle—Réparations à la jetée	3,300 00
	Ottawa—Quai au pied du canal Rideau	5,000 00
	Owen-Sound (port)—Dragage et ouvrages de protection en pilotis, etc	10,000 00
	Parry-Sound—Quai	8,000 00
	Petewawa—Quai	4,000 00
	Pembroke—Quai	20,000 00
	Penetanguishene—Dragage et autres améliorations	10,000 00
	Pointe-Edward—Dragage	17,000 00
	Port-Burwell—Amélioration du port	50,000 00
	Port-Bruce—Quai	5,000 00
	Port-Dover—Améloration du port	5,200 00
	Port-Hope—Réparations aux jetées et dragage	5,000 00
	Port-Stanley—Améliorations du port	70,000 00
	Rivière Otonabee—Dragage à Peterborough	6,000 00
	Rondeau (port de)—Améliorations	70,000 00
	Sarnia—Dragage	10,800 00
	Saugeen (rivière)—Améliorations à l'embouchure	10,000 00
	Spanish River—Dragage	10,000 00
	Thessalon—Brise-lames	8,500 00
	Thornbury—Dragage	6,750 00
	Toronto (port de)—Entrée de l'est	28,000 00
	Toronto (port de)—Prolongement du brise-lames	60,000 00
	Treadwell—Quai	3,500 00
	Wiarton—Quai	13,000 00
	Wiarton—Dragage	9,000 00

Manitoba.

	Arnes (lac Winnipeg)—Quai	1,500 00
	Rivière Fairford—Nettoyage du lit de la rivière en aval de la décharge artificielle du lac Manitoba	2,500 00
	Ports, rivières et ponts—Réparations et améliorations générales	5,000 00
	Lac Dauphin—Abaissement du niveau	2,500 00
	Décharge du lac Saint-François—Construction de jetées conductrices et dragage	6,800 00
	Chenal des carrières aux Narrows, lac Manitoba—Dragage de l'approche du débarcadère et du port	1,500 00
	Selkirk—Prolongement du quai	1,500 00
	Quai sur le lac Winnipeg à Gimli—Réparations	5,000 00
	Rivière à la Vase Blanche—Dragage à l'embouchure de la	1,500 00
	Winnipegosis—Dragage du chenal à l'embouchure de la rivière Moussue	5,000 00

Territoires du Nord-Ouest.

138	Ports, rivières et ponts—Réparations et améliorations	5,000 00

Colombie-Britannique.

	Lacs Anderson et Kennedy—Nettoyer les décharges	2,500 00

	Chilliwack—Quai	1,000 00
	Rivière Columbia—Améliorations en général	15,000 00
	Rivière Columbia—En amont de Revelstoke—Curage	5,000 00
	Rivière Columbia—Améliorations en amont de Golden	3,000 00
	Rivière Columbia—Améliorations en aval de Golden	3,000 00
	Rivière Columbia—Améliorations en aval de Revelstoke	5,000 00
	Rivière Columbia—Améliorations entre les lacs Laflèche	9,500 00
	Rivière Coquitlam—Enlèvement d'obstacles à la navigation	1,000 00
	Rivière Duncan—Améliorations	2,000 00
139	Rivière Fraser—Améliorations du chenal, ouvrages de protection, etc.	25,000 00
	Ports, rivières et ponts—Réparations et améliorations	3,000 00
	Langly—Quai et protection des berges	6,000 00
	Mount-Lehman—Prolongement du quai et approches	500 00
	Nanaïmo, havre—Améliorations du chenal du nord, etc	2,500 00
	Rivière North-Thompson—Améliorations	5,000 00
	Rivière au Saumon—Enlèvement du bois flottant et des autres obstacles à la navigation	1,000 00
	Rivière Skeena—Améliorations	7,000 00
	Rivière Spallumchin—Protection des rives à Enderby	1,000 00
	Victoria, havre—Protection et enlèvement des roches, etc	25,000 00
	Station de quarantaine de Williams-Head—Améliorations	10,000 00

EN GÉNÉRAL.

140	Ports et rivières en général	8,500 00

DRAGAGE.

Y compris les appointements des ingénieurs, surintendants et employés attachés à ce service.

	Dragueurs—Réparations	75,000 00
	Nouveau dragueur et chalans pour l'Ile du Prince-Edouard	40,000 00
	Nouvel outillage de dragage—Ontario et Québec	65,000 00
141	Nouvel outillage de dragage—Manitoba, bateau à propulsion automatique pour enlever les "chicots", etc.—Nouveau remorqueur pour le dragueur *Manitoba*	25,500 00
	Nouvel outillage de dragage—Colombie-Britannique—Pour remplacer le *Samson*, bateau destiné à l'enlèvement des "chicots" et le dragueur *Mud Lark*	150,000 00
	Nouvel outillage de dragage—En général	150,000 00
	Dragage—Provinces maritimes	155,000 00
	Dragage—Québec et Ontario	150,000 00
	Dragage—Manitoba	20,000 00
	Dragage—Colombie-Britannique	40,000 00
	Service en général	5,000 00

GLISSOIRS ET BARRAGES.

142	District de Saint-Maurice—Améliorations des barrages flottants pour faciliter le flottage et la garde du bois	40,000 00
	Glissoires et barrages en général	5,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Brodeur présente,—Réponse à adresse du 27 mars 1905,—Etat donnant les documents suivants concernant les paiements faits à compte du crédit voté en 1901 pour une ligne de chemin de fer entre Caplin et Paspébiac :—

1. Copie du mandat décerné au commissaire Mothersill et de toutes les instructions qui lui ont été données.
2. Rapport et décisions du commissaire Mothersill.
3. Dépositions assermentées des réclamants qui ont comparu devant le commissaire Mothersill, telles que prises par le sténographe Roy.
4. Copie du mandat décerné au commissaire Langelier et de toutes les instructions qui lui ont été données.
5. Rapport et décisions du commissaire Langelier.
6. Dépositions assermentées, s'il en est, des réclamants qui ont comparu devant le commissaire Langelier.
7. Copie des affidavits présentées au commissaire Langelier, et subséquemment.
8. Copie de la résolution ou de l'arrêté du conseil adoptant le rapport du commissaire Langelier.
9. Etat indiquant chaque paiement fait par le gouvernement depuis le 1er juillet 1901 à compte du crédit voté en 1901 pour une ligne de chemin de fer entre Caplin et Paspébiac, et faisant connaître, pour chaque paiement, à qui, par qui, à quelle date, pour quelle partie du chemin, la date de la production de la réclamation et sur quelle recommandation chaque paiement a été fait.
10. Copie de toute correspondance échangée entre le département des Chemins de fer et Canaux, ou toute personne relevant de ce département, et le commissaire Langelier au sujet de l'enquête et du paiement des dites réclamations; aussi, de toute correspondance entre le député du comté de Bonaventure et le département, et entre le dit député et le commissaire Langelier à ce sujet; ainsi que par les syndics du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur, C. M. Armstrong, T. C. Casgrain, H. C. J. Gilindez ou toute autre personne en leur nom et le département.

La Chambre alors s'ajourne à 11.10 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTION.

M. *Lake*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Combien de noms d'électeurs qualifiés ont été inscrits sur chacune des listes qui ont servi, lors de l'élection du 3 novembre 1904, pour les districts électoraux de Saskatchewan, Mackenzie, Humboldt, Qu'Appelle, Assiniboine-Est et Assiniboine-Ouest ?

2. Quel nombre de votes ont été enregistrés dans chacun des dits districts électoraux lors de la dite élection ?

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Vendredi, 16 juin.	
30	Débats de la Chambre	10.30 a.m.
32	Sous-comité sur le Bill (No 139) Acte concernant la Cie dite *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company*	10.30 a.m.
	Mardi, 20 juin.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Mercredi, 21 juin.	
32	Comptes publics	11 a.m.

No 103.

OTTAWA, JEUDI, 15 JUIN 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 104.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI, 16 JUIN 1905.

PRIÈRES.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides,—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau, ce jour.

Les amendements faits par le Sénat au Bill (No 7) Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence, sont pris en considération et adoptés.

Le Bill (No 132) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer de l'Etat, est de nouveau délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

XVII.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(*Suite.*)

PONTS ET CHAUSSÉES.

Ottawa—Ponts et abords sur la rivière Ottawa, les glissoirs et le canal Rideau—Réparations ordinaires.	7,000 00

	Ottawa—Ponts Dufferin et des Sapeurs sur le canal Rideau, glissoirs de Hull et pont Union et abords, réparations et agrandissements, etc.	11,000 00
	Pont de Bryson—Réconstruction du pont et des abords	15,000 00
143	Pont de la rivière Bataille à Battleford—Nouvelles substructures en béton et protection des culées avec pilotis en rangs serrés	13,000 00
	Pont Shellmouth sur la rivière Assiniboine	10,000 00
	Pont à la charge de l'Etat, y compris les abords	5,000 00
	Chemin de colonisation dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest	25,000 00

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES ET CABLES SOUS-MARINS, GOLFE SAINT-LAURENT, ETC.

Provinces maritimes.

144	Ligne de Mabou, Chéticamp et Meat-Cove—Prolongement jusqu'à la baie Saint-Laurent	3,000 00

Québec (terre ferme).

	Rive nord du Saint-Laurent—	
145	Bersimis à Godbout, ligne aérienne	6,000 00
	Améliorations et réparations	4,500 00
	Pour relier l'île aux Œux au réseau de la rive nord	1,500 00

Quebec (îles).

	Iles d'Anticosti—Renouvellement du fil de la ligne entre la baie du Renard et de la rivière Becscie	2,000 00
146	Isle aux Grues—Raccordement par câble avec la Grosse-Ile ou la terre ferme sur la rive sud du Saint-Laurent	2,000 00

Ontario.

147	Ile Pelée—Câble de communication avec la terre ferme	6,000 00

Colombie-Britannique.

	Prolongement de la ligne de téléphone de Kamloops—Nicola, *viâ* Granite-Creek, Princeton, Hedley, Kéréméos et Fairview jusqu'à Penticton	5,500 00
148	Ile Vancouver—Ligne de téléphone de l'île Salt-Spring—Nouveau prolongement sur l'île Salt-Spring	1,050 00

Et la Chambre continuant à siéger en comité ;

A 6 p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois et passés, savoir :—

Bill K (No 153) Acte pour faire droit à George Pearson.

Bill J (No 172) Acte pour faire droit à Philip Vibert.

Sur motion de M. Calvert, il est résolu,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat, pour remettre à la Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial du Sénat, auquel ont été référés les deux bills qui précèdent.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés avec des amendements, délibérés tel qu'amendés, lu la troisième fois et passé, tel qu'amendés :—

Bill M (No 129) du Sénat, intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant certains brevets de William A. Damen".

Bill AA (No 166) du Sénat, intitulé: "Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *Ideal Manufacturing Company*".

Le Bill (No 119) Acte concernant la corporation *D. R. Fraser and Company* (à responsabilité limitée), est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et passé. (Titre changé en celui de "Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Edmonton Boom Company*".)

Les amendements faits par le Sénat aux bills suivants sont pris en considération et adoptés, savoir :—

Bill (No 106) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer *Dominion-Atlantic*.

Bill (No 114) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord.

Bill (No 116) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma à la Baie d'Hudson.

Le Bill (No 175) Acte concernant la banque dite *The Pacific Bank of Canada*, est lu pour la seconde fois et référé au comité des Banques et du Commerce.

Le comité des Subsides reprend alors le cours de ses délibérations.

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

XLI.—TRAVAUX PUBLICS—PERCEPTION DU REVENU.

	Perception des droits de glissoirs et barrages, y compris appointements des commis préposés à ce service, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	5,000 00
	Compagnie d'amélioration du haut de l'Ottawa—Allocation relative aux billes passées au barrage des Chenaux, rivière Ottawa, 1905-06	1,800 00
	Rivière Gatineau—Usage des barrages de MM. Gilmour et Hughson, aux Cascades, pendant l'exercice 1905-06	600 00
	(*a*) Frais de réparations et d'exploitation des ports, bassins et glissoirs	164,400 00
256	Ligne télégraphique entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme.	7,000 00
	Ligne de télégraphe terrestre et sous-marin dans le bas du Saint-Laurent et les provinces maritimes, y compris les frais des vapeurs employés au service des câbles; aussi frais du télégraphe Marconi à Belle-Isle	80,000 00
	Lignes télégraphiques—Territoires du Nord-Ouest	26,000 00
	Lignes télégraphiques—Colombie-Britannique	20,000 00
	Lignes télégraphiques—Territoire du Yukon (Ashcroft à Dawson, et embranchements)	183,000 00
	Service télégraphique en général	3,500 00
	Agence des travaux publics, Colombie-Britannique	2,500 00

XVI.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.—(*Suite.*)

Moyens de transport.

	De la baie Georgienne à Montréal—Etude d'une route fluviale par les rivières des Français et l'Outaouais	157,000 00

119	Port de Montréal (division d'aval)—Améliorations en aval du courant de Sainte-Marie	90,000 00
	Port-Colborne—Améliorations du port, y compris brise-lames	150,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir :—

Bill (No 12) Acte concernant la Compagnie électrique d'Ottawa.

Bill (No 92) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à New-York.

Bill (No 140) Acte concernant la compagnie dite *The North-West Coal and Coke Railway Company*, et à l'effet de changer son nom en celui de *The Great West Railway Company*.

Aussi,—Adoptant les bills suivants, avec des amendements, comme suit :—

Bill (No 28) Acte constituant en corporation la compagnie dite *North-West Telephone and Telegraph Company*.

Page 5, ligne 36.—Après " droit " insérez " ou d'une autre autorité compétente ayant dans le temps la propriété du terrain ".

Bill (No 57) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer électrique de Trois-Rivières, Saint-Maurice, Maskinongé et Champlain.

Page 2, ligne 36.—Après " compagnie " insérez: " pourvu qu'aucun tel traité n'autorise l'emploi de la vapeur comme force motrice sur la ligne de la compagnie ".

Page 2, ligne 38.—Après " Acte " insérez les mots " et du paragraphe 3 de l'article 195 de l'Acte des Chemins de fer, 1903 ".

Page 2, ligne 43.—Après " entreprise ", insérez " et peut pour les fins de cette acquisition, utilisation et aliénation, construire, utiliser, mettre en service et entretenir des lignes pour la transmission de la lumière, de la chaleur, de la force motrice et de l'électricité ".

Retranchez l'article 11.

Page 3, ligne 13.—Après " 12 " insérez " pour les fins de son entreprise ".

Page 3, ligne 17.—Après " distribuer " insérez " et ".

Page 3, ligne 18.—Retranchez " et aliéner " et après le mot " soit " insérez les suivants: " et en aliéner le surplus ".

Page 4, ligne 4.—Ajoutez ce qui suit comme article A :—

" *Article A.*

" 14. La compagnie et son entreprise seront soumises aux dispositions de tout acte général adopté ou qui le sera à l'avenir par la législature de la province de Québec, dans l'intérêt de la santé et de la sûreté publiques, pour le contrôle et la réglementation de la transmission, distribution et fourniture de l'électricité sous toute forme que ce soit."

Et aussi,—Adoptant, sans modification, les amendements faits par les Communes au bill suivant de Leurs Honneurs :—

Bill I (No 144) du Sénat, intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Fessenden Wireless Company of Canada* ".

Et aussi,—Avec les bills suivants de Leurs Honneurs, auxquels le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill X (No 177) du Sénat, intitulé: " Acte concernant certains brevets de David Thomas Owen.

Bill EE (No 178) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Canada Central".

Bill GG (No 179) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer dite *The Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company*".

Bill KK (No 180) du Sénat, intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la cité d'Ottawa".

La Chambre alors s'ajourne à 10.08, jusqu'à lundi prochain.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTION.

M. *Bergeron*—En comité général sur le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement,—Proposera ce qui suit comme amendement à l'amendement de Sir Wilfrid Laurier :—

Que tous les mots après "Que", dans l'amendement, soient retranchés et remplacés par les suivants :—

16. L'article 93 du *British North America Act, 1867*, s'appliquera à la dite province comme si, à la date de l'entrée en vigueur de la présente loi, le territoire y compris était déjà une province, l'expression "union", au dit article, étant tenue pour signifier la dite date.

2. La législature aura le droit de faire des lois au sujet de l'éducation, mais elle devra toujours garantir :—

A. L'existence d'écoles séparées pour l'usage de la minorité, protestante ou catholique, qui pourra les demander ;

B. Le contrôle efficace des dites écoles en fait d'enseignement par la dite minorité ;

C. L'entière liberté pour la majorité, dans aucun district scolaire, d'avoir l'école qu'elle pourra désirer ;

D. La répartition équitable et proportionnelle entre la majorité et la minorité de tous deniers affectés à l'éducation.

AFFICHAGE DE BILLS PRIVES.

Le bill suivant a, ce 16 juin, été affiché pour être pris en considération par le comité des Banques et du Commerce, vendredi prochain, le 23 courant, ou après, savoir:—

Bill (No 175) Acte concernant la banque dite *The Pacific Bank of Canada.*

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Lundi, 19 juin.	
32	Sous-comité sur le Bill (No 139) Acte concernant la Cie dite *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company*	8.15 p.m.
	Mardi, 20 juin.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
30	Comité spécial sur les Téléphones publics	11 a.m.
	Mercredi, 21 juin.	
32	Comptes publics	11 a.m.
	Jeudi, 22 juin.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

No 104.

OTTAWA, VENDREDI, 16 JUIN 1905.

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

No 105

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI, 19 JUIN 1905.

PRIÈRES.

Sur motion de M. Lavergne (Montmagny), les bills suivants du Sénat sont lus pour la première fois et référés au comité des Ordres Permanents, savoir :—

Bill X (No 177) du Sénat, intitulé: "Acte concernant certains brevets de David Thomas Owen.

Bill EE (No 178) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Canada Central".

Bill GG (No 179) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer dite *The Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company*".

Sur motion de M. Fielding, le Bill KK (No 180) du Sénat, intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la cité d'Ottawa", est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

M. Fielding présente un bill (No 181) Acte modifiant l'Acte des Banques,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

M. Monk propose,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.—Rejeté.

Le Bill (No 115) Acte concernant la compagnie dite *Grand Trunk Pacific Railway Company*, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, et remis pour troisième lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre portant que la Chambre se forme en comité général sur le Bill E (No 167) Acte pour faire droit à Arthur Howe Hersey, étant lu ;

M. Henderson propose,—Que le dit ordre soit rescindé et que le bill soit renvoyé au comité des Bills Privés pour plus ample considération.—Adopté.

Le bill est, en conséquence, renvoyé au dit comité.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

X.—IMMIGRATION.

57	Appointements des agents et employés au Canada, dans la Grande-Bretagne et à l'étranger	157,200 00
58	Dépenses casuelles dans les agences canadiennes, britanniques et étrangères, dépenses générales d'immigration, et appointements de commis surnuméraires	610,000 00

XXXI—GOUVERNEMENT DU TERRITOIRE DU YUKON.

214	Traitements et appointements et frais se rattachant à l'administration du Territoire	175,000 00
	Subvention au Conseil du Yukon, pour des fins locales	125,000 00

XXXIV.—DIVERS.—(*Suite.*)

236	Entretien, construction de chemins, ponts et autres ouvrages nécessaires à la réserve des sources thermales, près de la station de Banff, Territoires du Nord-Ouest	28,380 00
237	Construction de chemins, routes d'équitation et autres travaux nécessaires, relativement à la réserve de la Vallée de Yoho, et son voisinage immédiat	12,000 00
238	Coût des examens et démarcations et autres travaux astronomiques du département de l'Intérieur, y compris le coût des instruments. Les appointements des employés temporaires peuvent être payés à même cette somme à des taux qui dépassent $500 par année, nonobstant toute dispositions de l'Acte du Service civil	126,000 00
239	Frais de justice	11,000 00
240	Kéwatin—frais du gouvernement	2,190 00
241	Kéwatin—entretien des aliénés	2,000 00
242	Entretien de l'Assayerie de Vancouver	11,000 00
243	Gravure, lithographie et impressions. Cartes du Canada et des Territoires du Nord-Ouest	21,500 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne à 11.40 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 20 juin.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Mercredi, 21 juin.	
32	Comptes publics	11 a.m.
	Jeudi, 22 juin.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

No 105.

OTTAWA, LUNDI, 19 JUIN 1905,

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 106.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI, 20 JUIN 1905.

PRIÈRES.

La Chambre se forme de nouveau en comité général sur le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement (y compris les résolutions adoptées en comité général et référées le 8 courant),—et sur nouveau rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, adoptant le bill suivant avec des amendements, comme suit :—

Bill (No 99) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Title Guarantee and Trust Company.*

Page 2, ligne 13.—Retranchez depuis " actions " jusqu'à " à ", ligne 14.

Page 2, ligne 15.—Après " propos " insérez ce qui suit comme paragraphe 2 :—

" 2. Nul appel n'excédera dix pour cent, et il ne sera point fait d'appel à moins qu'il ne se soit écoulé au moins un intervalle d'un mois depuis l'appel immédiatement précédent."

Page 4, lignes 10 et 11.—Retranchez les mots " et de bonne valeur ".

Page 4, ligne 19.—Après " piastre " insérez " à l'exclusion de la taxe scolaire ".

Page 4, ligne 24.—Après " termes " retranchez " de tout " et insérez " du ".

Page 6, ligne 34.—Après " sident " insérez " ou son ".

Page 6, ligne 34.—Après " président " insérez " et par son ".

Et aussi,—Avec les bills suivants de Leurs Honneurs, auxquels le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill FF (No 182) du Sénat, intitulé: " Acte concernant la banque dite *The Sterling Bank of Canada* ".

(Sur motion de M. Campbell, le dit bill est lu pour la première fois et référé au comité des Ordres Permanents.)

Bill JJ (No 183) du Sénat, intitulé: " Acte concernant un certain brevet de la compagnie dite *The Metal VolatilizationCompany* ".

(Sur motion de M. McCool, le dit bill est lu pour la première fois et référé au comité des Ordres Permanents.)

La Chambre alors s'ajourne à 11.30 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTION.

M. *Emmerson*—Jeudi prochain—BILL intitulé: " Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer, 1903 ".

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mercredi, 21 juin.	
32	Comptes publics	11 a.m
	Jeudi, 22 juin.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Vendredi, 23 juin.	
32	Banques et Commerce	11 a.m

No 106

OTTAWA, MARDI, 20 JUIN 1905,

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 107.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI, 21 JUIN 1905.

PRIÈRE.

M. Hughes (Victoria et Haliburton) propose,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.—Rejeté.

La Chambre se forme de nouveau en comité général sur le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement (y compris les résolutions adoptées en comité général et référées le 8 courant).

Et la Chambre continuant à siéger en comité ;

A 6 p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

Le Bill (No 115) Acte concernant la compagnie dite *Grand Trunk Pacific Railway Company*, est lu pour la troisième fois et passé.

Les amendements faits par le Sénat aux bills suivants sont pris en considération et adoptés, savoir :—

Bill (No 28) Acte constituant en corporation la compagnie dite *North-West Telephone Company*.

Bill (No 57) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer électrique de Trois-Rivières, Saint-Maurice, Maskinongé et Champlain.

Bill (No 99) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Title and Trust Company.*

Le comité général sur le Bill (No 69) reprend alors le cours de ses délibérations;—et sur nouveau rapport de progrès, le comité est autorisé à siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat avec les bills suivants de Leurs Honneurs, auxquels le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill MM (No 184) du Sénat, intitulé: "Acte à l'effet de modifier les Actes concernant la Naturalisation et les Aubains".

Bill Q (No 185) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Isaac Pitblado".

(Avec la preuve faite au sujet de ce bill devant le comité des Divorces du Sénat.)

Sur motion de M. Barker, ce dernier bill est lu pour la première fois et référé au comité des Ordres Permanents.

La Chambre s'ajourne alors à 12.02 a.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Henderson*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le major John Walsh, surintendant en chef, division des lettres mortes du ministère des Postes, a-t-il été mis à la retraite, et dans ce cas, depuis quelle date ?
2. George J. Binks a-t-il été promu à l'emploi laissé vacant par la mise à la retraite du major Walsh ?
3. Pourquoi n'a-t-on pas donné le susdit emploi à George R. White qui est le plus ancien employé dans cette division et qui a remplacé le major Walsh pendant les derniers quinze mois ?

M. *Osler*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Quelle est la quantité, la qualité, la provenance et la valeur des tapis achetés, chacune des deux dernières années, par le gouvernement, pour les deux Chambres du Parlement ?
2. Quelle quantité est entrée en Canada en franchise ?
3. Quelques-uns de ces tapis ont-ils été fabriqués en Canada ?

M. *Brodeur*—Vendredi prochain—BILL intitulé: "Acte concernant l'inspection des compteurs à eau".

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Jeudi, 22 juin.	
30	Ordres Permanents	10.30 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Vendredi, 23 juin.	
32	Banques et Commerce	11 a.m

No 107.

OTTAWA, MERCREDI, 21 JUIN 1905

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 108.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI, 22 JUIN 1905.

PRIÈRE.

M. Maclean (Lunenburg) propose,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.—Rejeté.

Sur motion de M. Brodeur, le Bill MM (No 184) du Sénat, intitulé: "Acte à l'effet de modifier les Actes concernant la Naturalisation et les Aubains", est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité général sur le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement (y compris les résolutions adoptées en comité général et référées le 8 courant),—et sur nouveau rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne à 11.35 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTION.

M. *Henderson*—Lundi prochain—QUESTION—

1. F. Colson est-il employé comme commis principal et comptable dans le département du Secrétaire d'Etat ?

2. Quand a-t-il été nommé à cet emploi ?

3. Quel est son salaire actuel et a-t-il été augmenté récemment ? Dans l'affirmative, quand et quel est le chiffre de cette augmentation ?

4. M. Colson est-il employé par quelqu'autre département, et de qui reçoit-il ses instructions pour ce service additionnel ?

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Vendredi, 23 juin.	
32	Banques et Commerce	11 a.m
	Mardi, 27 juin.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Mercredi, 28 juin.	
32	Comptes publics	11 a.m

No 108.

OTTAWA, JEUDI, 22 JUIN 1905

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 109.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI, 23 JUIN 1905.

PRIÈRE.

M. Campbell, du comité des Banques et du Commerce, présente le sixième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et il a décidé d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill (No 151) Acte constituant en corporation l'Union Saint-Joseph du Canada; et

Bill (No 175) Acte concernant la banque dite *The Pacific Bank of Canada.*

M. Macpherson, du comité des Ordres Permanents, présente le vingtième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés relativement aux bills suivants du Sénat, savoir :—

Bill X (No 177) du Sénat, intitulé: "Acte concernant certains brevets de David Thomas Owen".

Bill EE (No 178) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Canada Central".

Bill GG (No 179) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer dite *The Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company*".

Bill FF (No 182) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la banque dite *The Sterling Bank of Canada*".

Bill JJ (No 183) du Sénat, intitulé: "Acte concernant un certain brevet de la compagnie dite *The Metal Volatilization Company*".

Bill Q (No 185) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Isaac Pitblado".

M. l'Orateur nforme la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en chancellerie un certificat de l'élection de l'honorable Charles Smith Hyman, écr, pour le district électoral de London, Ontario.

Sir Wilfrid Laurier soumet à la Chambre,—Rapport concernant la dixième élection générale pour la Chambre des Communes du Canada, tenue les 27 octobre et le 3 novembre 1904, suivi d'un rapport au sujet des élections partielles tenues durant le neuvière Parlement, par H. G. Lamothe, écr, greffier de la Couronne en chancellerie pour le Canada.

La Chambre se forme de nouveau en comité général sur le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement (y compris les résolutions adoptées en comité général et référées le 8 courant),—et sur nouveau rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Johnston (Cap-Breton), il est ordonné,—Que les bills suivants soient inscrits sur le feuilleton des ordres pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir :—

Bill X (No 177) du Sénat, intitulé: "Acte concernant certains brevets de David Thomas Owen".

Bill EE (No 178) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Canada Central".

Bill GG (No 179) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer dite *The Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company*".

Bill FF (No 182) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la banque dite *The Sterling Bank of Canada*".

Bill JJ (No 183) du Sénat, intitulé: "Acte concernant un certain brevet de la compagnie dite *The Metal Volatilization Company*".

Bill Q (No 185) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Isaac Pitblado".

La Chambre alors s'ajourne à minuit.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Smith* (Nanaïmo)—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement sait-il que la loi sur les aubains a été déclarée *ultra vires* par le juge Anglin ?

2. Le gouvernement approuve-t-il ce jugement ? Si non, pourquoi ?

3. Quelle mesure, s'il en est, le gouvernement se propose-t-il de prendre, et quand, pour déterminer les droits du Canada à passer une loi de cette nature ?

4. Peut-on interjeter appel de la décision du juge Anglin ?

5. Quelle portée la décision du juge Anglin a-t-elle relativement (*a*) à la législation restrictive sur les Chinois; (*b*) aux pouvoirs des officiers de santé du Canada d'exclure du Canada les immigrants atteints de maladie; (*c*) aux pouvoirs du Canada de détenir, punir et déporter les étrangers faisant illégalement la pêche dans les eaux canadiennes ?

6. L'acte entier a-t-il été déclaré *ultra vires* ? Si non, quelle partie du dit acte est affectée par la décision ?

7. Le gouvernement a-t-il décidé d'amender l'acte ?

8. Un avocat a-t-il été nommé pour représenter les unions ouvrières en ce qui concerne l'affaire de Père Marquette ? Dans l'affirmative, qui a été nommé ?

M. *Henderson*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quel était le nombre d'employés dans le département du Secrétaire d'Etat à la date du 31 décembre 1904 ?

2. Quel était le montant des salaires des dits employés, y compris le traitement du secrétaire d'Etat et de son député, en 1904 ?

3. Quel a été le chiffre des recettes totales du dit département pour la dite année ?

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 27 juin.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Mercredi, 28 juin.	
32	Comptes publics	11 a.m.
30	Bills Privés	10.30 a.m.
	Jeudi, 29 juin.	
30	Comité des Téléphones publics	11 a.m.

No 109.

OTTAWA, VENDREDI, 23 JUIN 1905

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. Dawson
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 110.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI, 26 JUIN 1905.

PRIÈRE.

M. McIntyre, du comité d'Agriculture et de Colonisation, présente le sixième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération la question de l'embargo sur le bétail du Canada expédié dans les ports du Royaume-Uni, et après avoir examiné soigneusement toutes les circonstances passées et présentes qui se rattachent à cette affaire, il en est venu unanimement à la conclusion que le dit embargo est des plus injuste et qu'il a pour effet de répandre par tout l'univers que la commission d'agriculture estime qu'il n'est pas sûr de permettre le contact des bestiaux du Canada avec les troupeaux du Royaume-Uni, bien qu'il soit établi qu'il n'y a nulle part d'animaux plus sains qu'en Canada.

Que la mise en interdit de ce pays par le gouvernement impérial constitue, au point de vue des affaires, une perte sérieuse pour le trafic des bestiaux du Canada, pour les fermiers et les éleveurs de ce pays.

Que, dans l'espèce, l'action du gouvernement impérial n'est pas corroborée par les faits, puisqu'il a été prouvé que la pleuro-pneumonie n'a jamais existé en Canada.

Que vu les faits ci-dessus, l'enlèvement de l'interdit mis sur ce pays ne serait qu'un acte de justice qui devrait être énergiquement demandé.

Que le Canada étant un pays d'élevage pouvant fournir un approvisionnement considérable et constant d'animaux de boucherie, il est considéré d'importance majeure pour l'Empire de ne pas apporter d'obstacles ou de difficultés au commerce des éleveurs du Canada, ce qui aurait pour effet de diminuer les sources d'alimentation de l'Empire.

Votre comité considère que le maintien de l'embargo sur le bétail du Canada est une injustice grave envers le peuple canadien, et il croit qu'il serait du plus grand intérêt pour l'industrie de l'élevage en ce pays d'envoyer auprès du gouvernement de la Grande-Bretagne une députation composée du ministre fédéral et des ministres provinciaux de l'agriculture pour demander hautement et énergiquement au dit gouvernement d'abroger l'acte impérial autorisant l'interdiction du bétail du Canada.

Votre comité recommande, de plus, que les gouvernements des diverses provinces soient invités à prendre part à cette députation en autorisant leurs ministres de l'agriculture à s'unir au ministre fédéral de l'Agriculture pour protester au nom du Canada contre cette interdiction, et que des mesures soient prises à cet effet aussitôt que faire se pourra.

M. Foster propose,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.—Rejeté.

Le Bill (No 151) Acte constituant en corporation l'Union Saint-Joseph du Canada, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé. (Titre changé en celui de Acte concernant l'Union Saint-Joseph de la cité d'Ottawa et à l'effet de changer son nom en celui de L'Union Saint-Joseph du Canada.)

Le Bill (No 175) Acte concernant la banque dite *The Pacific Bank of Canada*, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois et référés aux comités qui suivent, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill EE (No 178) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Canada Central".

Bill GG (No 179) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer dite *The Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company*".

Comité des Bills Privés :

Bill X (No 177) du Sénat, intitulé: "Acte concernant certains brevets de David Thomas Owen".

Bill JJ (No 183) du Sénat, intitulé: "Acte concernant un certain brevet de la compagnie dite *The Metal Volatilization Company*".

Bill Q (No 185) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Isaac Pitblado".

Comité des Banques et du Commerce :

Bill FF (No 182) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la banque dite *The Sterling Bank of Canada*".

La Chambre se forme de nouveau en comité général sur le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement (y compris les résolutions adoptées en comité général et référées le 8 courant),—et sur nouveau rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Fitzpatrick, les ordres pour la seconde lecture des bills suivants sont rescindés et les bills retirés, savoir :—

Bill (No 157) Acte concernant le district de Mackenzie.

Bill (No 158) Acte modifiant l'Acte de Kéwatin.

La Chambre alors s'ajourne à 11.15 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Foster*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quand J. G. Turriff a-t-il été employé par le gouvernement ? En quelle qualité a-t-il été employé de temps à autre, et à quel salaire, dans chaque cas ?

2. Quelles étaient ses fonctions et quels devoirs remplissait-il lorsqu'il était au service du département à Ottawa ?

3. Depuis cette date, a-t-il rendu des services quelconques au gouvernement ? Et, dans ce cas, quels services ?

M. *Foster*—Mercredi prochain—QUESTION—Quels fonctionnaire ou fonctionnaires du département ont autorisé l'émission ou émis les lettres patentes en faveur de la Compagnie des terres de la Saskatchewan sur la foi d'inscriptions de homesteads au lieu d'établissement réel, tel que mentionné dans le discours de Clifford Sifton, ministre de l'Intérieur, tel que publié dans les *Débats* de 1904, page 7130 ?

M. *McKenzie* (Bruce)—Mercredi prochain—Pròposera que le sixième rapport du comité d'Agriculture et de Colonisation soit adopté.

AFFICHAGE DE BILLS PRIVES.

Les bills suivants du Sénat ont, ce 26 juin, été affichés comme devant être pris en considération par les comité qui suivent, mercredi, le 28 juin prochain, ou après, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill EE (No 178) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Canada Central".

Bill GG (No 179) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer dite *The Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company*".

Comité des Bills Privés :

Bill X (No 177) du Sénat, intitulé: "Acte concernant certains brevets de David Thomas Owen".

Bill JJ (No 183) du Sénat, intitulé: "Acte concernant un certain brevet de la compagnie dite *The Metal Volatilization Company*".

Bill Q (No 185) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Isaac Pitblado".

Comité des Banques et du Commerce :

Bill FF (No 182) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la banque dite *The Sterling Bank of Canada*".

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 27 juin.	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Mercredi, 28 juin.	
32	Comptes publics	11 a.m.
30	Bills Privés	10.30 a.m.
	Jeudi, 29 juin.	
30	Comité des Téléphones publics	11 a.m.

No 110.

OTTAWA, LUNDI, 26 JUIN 1905

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

No 111.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI, 27 JUIN 1905.

PRIÈRES.

M. Campbell, du comité des Chemins de fer, Chanaux et Télégraphes, présente le vingt-cinquième rapport de ce comité, qui est comme suit:—

Votre comité a pris en considération le Bill (No 139) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est", et il a décidé d'en faire rapport avec des amendements.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en chancellerie un certificat de l'élection de George Smith, écr, pour le district électoral de la division nord du comté d'Oxford.

M. Préfontaine présente un bill (No 186) Acte pourvoyant à la réglementation de la télégraphie sans fil en Canada,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Les députés suivants, ayant préalablement prêté serment conformément à la loi et signé le rôle qui le contient prennent leur siège en Chambre:—

L'honorable Charles Smith Hyman, pour le district électoral de London.

George Smith, écr, pour le district électoral de la division nord du comté d'Oxford.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides, étant lu;

Sir Wilfrid Laurier propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Armstrong propose, comme amendement,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—"le Canada exporte chaque année une quantité considérable de produits agricoles dont une forte part est de nature périssable.

"Que la dépréciation de ces produits au cours du transport constitue une grande perte pour les fermiers.

"Que les systèmes d'emmagasinage à froid mis en usage en vertu de contrats avec le gouvernement devraient être aussi parfaits que possible et donner des résultats proportionnés aux subventions accordées à cet effet."—Adopté.

La motion principale, telle qu'amendée, est alors adoptée.

Sur motion de M. Fielding, il est résolu,—Que la Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité général sur le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement (y compris les résolutions adoptées en comité général et référées le 8 courant),—et sur nouveau rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne à 11.45 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Reid* (Grenville)—Jeudi prochain—QUESTION—

1. James Todd était-il gardien d'écluse à Burritt's-Rapids ? Dans l'affirmative, depuis quel temps ?
2. A-t-il été destitué ? Dans l'affirmative, pour quelle raison ?
3. Qui l'a remplacé ?

M. *Reid* (Grenville)—Jeudi prochain—QUESTION—

1. William Ormrod était-il éclusier à Burritt's-Rapids ? Dans l'affirmative, depuis quel temps ?
2. A-t-il été destitué ? Dans l'affirmative, pour quelle raison ?
3. Qui l'a remplacé ?

M. *Elson*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. L'ancienne salle d'exercices militaires, à London, Ontario, et le lopin de terre y attenant ont-ils été vendus ?
2. S'ils ont été vendus, est-ce aux enchères ou par voie de soumission ?

3. Dans ce dernier cas, quels sont les noms des soumissionnaires et le montant offert par chacun d'eux?

4. A qui chacune des deux propriétés ci-dessus, ou les deux, ont-elles été vendues, et quel est le chiffre du prix payé?

5. Quelle est la date de la vente?

M. *Brodeur*—Jeudi prochain—Comité général pour considérer la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de pourvoir à l'inspection des compteurs à eau et d'autoriser le Gouverneur en conseil à fixer les honoraires pour cette inspection.

M. *Foster*—En comité général, ou lors de la troisième lecture du Bill (No 139) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est,—Proposera d'ajouter ce qui suit au dit bill, comme article 3*a* :—

"3*a*. Il est prescrit par les présentes que le Gouverneur en conseil ne permettra la construction d'aucune partie du chemin projeté au sud de la frontière internationale à moins qu'il n'ait été démontré que la chose est nécessaire pour surmonter des difficultés techniques ou à moins que des garanties suffisantes ne soient données à l'effet que la ligne de Cloverdale à Princeton sera complétée sur le territoire canadien dans un délai raisonnable."

Salle.	Comités.	Heure.
	Mercredi, 28 juin.	
32	Comptes publics	11 a.m
30	Bills Privés	10.30 a.m.
	Jeudi, 29 juin.	
30	Comité des Téléphones publics	11 a.m
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Vendredi, 30 juin.	
32	Banques et Commerce	11 a.m.

No 111.

OTTAWA, MARDI, 27 JUIN 1905

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 112.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI, 28 JUIN 1905.

PRIÈRE.

M. Demers, du comité des Bills Privés, présente le onzième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et il a décidé de les rapporter sans amendement, savoir :—

Bill X (No 177) du Sénat, intitulé: "Acte concernant certains brevets de David Thomas Owen".

Bill JJ (No 183) du Sénat, intitulé: "Acte concernant un certain brevet de la compagnie dite *The Metal Volatilization Company*".

Bill Q (No 185) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Isaac Pitblado".

M. Fisher présente,—Réponse à ordre du 20 février 1905.—Copie de toute correspondance entre le gouvernement ou aucun de ses membres et toutes autres personne ou personnes concernant la révocation du maître de poste de Saint-Claude, Manitoba (M. J. P. Bernier), le ou vers le 1er jour de novembre 1904.

La Chambre se forme de nouveau en comité général sur le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement (y compris les résolutions adoptées en comité général et référées le 8 courant).

Et la Chambre continuant à siéger en comité ;

A 6 p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

Le Bill (No 139) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est, est délibéré en comité général,—et sur rapport de progrès, le comité est autorisé à siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le comité général sur le Bill (No 69) reprend alors le cours de ses délibérations;—

JEUDI, 29 juin 1905.

Et sur nouveau rapport de progrès, le comité est autorisé à siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Fielding, il est résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que le Bill (M) du Sénat, intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant certains brevets de William A. Damen", et le Bill (AA) du Sénat, intitulé: "Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *Ideal Manufacturing Company*", ont été passés par cette Chambre avec certains amendements; mais que par erreur les dits bills ont été renvoyés au Sénat sans ces amendements, et de demander que le Sénat permette l'insertion de ces amendements dans les dits bills par l'officier compétent de cette Chambre.

Un message est reçu du Sénat, adoptant le bill suivant, sans amendement, savoir :—
Bill (No 169) Acte modifiant l'Acte concernant le Collège militaire Royal.
Et aussi,—Adoptant le bill suivant, avec des amendements, comme suit :—
Bill (No 95) Acte concernant Gillies, Brothers (à responsabilité limitée).
Page 3, ligne 28.—Après "règlement" insérez "et l'exercice de ces pouvoirs, dans toute province du Canada, sera soumis aux dispositions de toute loi générale de telle province, actuellement en vigueur ou qui le sera à l'avenir, pour le contrôle ou la réglementation de la production, de l'emploi, de l'aliénation et de la distribution de la force motrice, de l'électricité, de l'eau et du gaz."
Pages 3 et 4.—Retranchez les articles 6 et 7.
Page 5, ligne 11.—Après "compagnie" insérez "sauf les dispositions du présent acte".

La Chambre alors s'ajourne à 12.35 a.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTION.

M. *Foster*—Vendredi prochain—QUESTION—Quels fonctionnaire ou fonctionnaires du département ont autorisé l'émission ou émis les lettres patentes en faveur de la Compagnie des terres de la Saskatchewan sur la foi d'inscriptions de homesteads au lieu d'établissement réel, tel que mentionné dans le discours de Clifford Sifton, ministre de l'Intérieur, publié dans les *Débats* de 1904, page 7142, dans les termes suivants :—

" M. CLANCY.—Cela a-t-il été fait sur l'avis conforme du sous-ministre ?

" M. SIFTON.—Non.

" M. CLANCY.—Alors, sur la proposition de qui ?

" M. SIFTON.—Nous ferons une enquête sévère pour savoir comment l'opération a été faite."

Et à la page 7146, dans les termes suivants :—

" M. SIFTON.—Je suppose que la compagnie prétendait que les demandes en concession de terrains constituaient une preuve suffisante. Je n'étais pas de cet avis, mais par la suite les fonctionnaires du département ont émis des patentes en se basant sur le rapport de M. McConnell."

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Jeudi, 29 juin.	
30	Comité des Téléphones publics	11 a.m
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Vendredi, 30 juin.	
32	Banques et Commerce	11 a.m.

No 112.

OTTAWA, MERCREDI, 28 JUIN 1905

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 113.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI, 29 JUIN 1905.

PRIÈRE.

M. Campbell, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le vingt-sixième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération le Bill EE (No 178) du Sénat, intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central du Canada ", et il a décidé d'en faire rapport sans amendement.

Votre comité a aussi considéré les bills suivants, et il a décidé d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill Z (No 165) du Sénat, intitulé: " Acte concernant la Compagnie dite *The Canadian Yukon Western Railway Company* ;

Bill (No 173) Acte concernant la compagnie dite *The Saint-Maurice Valley Railway Company* ; et

Bill GG (No 179) du Sénat, intitulé: " Acte concernant la compagnie du chemin de fer dite *The Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company* ".

Sur motion de M. Brodeur, la Chambre décide de se former en comité général, demain, pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient de pourvoir à l'inspection des compteurs à eau et d'autoriser le Gouverneur en conseil à fixer les honoraires pour cette inspection.

Alors, M. Brodeur informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mise au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné, que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la dite résolution.

La Chambre se forme de nouveau en comité général sur le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement (y compris les résolutions adoptées en comité général et référées le 8 courant).

Et la Chambre continuant à siéger en comité ;

VENDREDI, 30 juin 1905.

Sur nouveau rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, adoptant le bill suivant, sans amendement, savoir :—

Bill (No 171) Acte concernant le port et la circonscription de pilotage de Québec.

Et aussi,—Avec le bill suivant de Leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill NN (No 187) du Sénat, inttitulé : " Acte modifiant l'Acte des Compagnies, 1902."

La Chambre alors s'ajourne à 1.50 a.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Lancaster*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Qui est maître de poste à Inverness, N.-E. ?
2. S'acquitte-t-il lui-même de ses devoirs, ou délègue-t-il ses pouvoirs à d'autres, et dans ce cas, à qui ?
3. Quel salaire reçoit-il ?
4. En quel temps le bureau est-il ouvert ?
5. Quelle espèce de local ou de salle est employé comme bureau, quelle est la grandeur de la pièce et comment est-elle aménagée pour les fins du service ?

M. *Belcourt*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quel était le nombre des employés dans le département du Secrétaire d'Etat au 31 décembre 1894 et 1904, respectivement ?
2. Quel était le montant total des salaires payés au personnel de ce département chacune des dites années, y compris le traitement du secrétaire d'Etat et de son député ?
3. Quel a été le revenu total du dit département chacune des dites années ?

M. *Walsh*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement sait-il que l'on se plaint du mode de pesage du beurre et du fromage au port de Montréal ?
2. Se propose-t-il de prendre quelque mesure à ce sujet ?
3. Dans l'affirmative, quand ?

M. *Macpherson*—En comité général sur le Bill (No 139) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est,—Proposera d'ajouter l'article suivant au dit bill :—

" 7. La compagnie devra, dans les deux ans qui suivront l'adoption de cet acte, commencer la construction de la portion ouest de sa ligne principale depuis un point à ou près Coverdale et poursuivre les travaux sans interruption dans la direction de l'est jusqu'à Princeton le long du tracé indiqué dans la charte primitive de la compagnie, chap. 75, 50 Vic., des Statuts de la Colombie Anglaise."

M. *Henderson*—En comité général, ou lors de la troisième lecture du Bill (No 139) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est,—Proposera de biffer l'article 5 du dit bill et de le remplacer par ce qui suit :—

" 5. La construction des chemins de fer que la compagnie est autorisée à construire, devra être commencée dans les deux ans à compter de la présente loi, et les dits chemins de fer devront être achevés et mis en service dans les cinq ans à compter de la présente loi; et si la construction des dits chemins de fer n'a pas été ainsi commencée, ou si les dits chemins de fer n'ont pas été achevés et mis en service dans les dits délais respectifs, les pouvoirs conférés pour leur construction prendront fin à l'expiration des dits délais et seront nuls et de nul effet pour tout ce qui des dits chemins de fer restera alors inachevé."

M. *Borden* (Carleton)—Lundi prochain—BILL intitulé: " Acte modifiant de nouveau l'Acte des Elections fédérales, 1900 ".

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Vendredi, 30 juin.	
32	Banques et Commerce	11 a.m.
	Mardi, 4 juillet.	
30	Comité des Téléphones publics	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Mercredi, 5 juillet.	
30	Bills Privés	11.45 a.m.
32	Comptes publics	11 a.m

No 113.

OTTAWA, JEUDI, 29 JUIN 1905

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 114.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI, 30 JUIN 1905.

PRIÈRE.

M. Campbell, du comité des Banques et du Commerce, présente le septième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et il a décidé d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill (No 77) Acte concernant la Compagnie dite *Canadian Agency*.

Bill BB (No 164) du Sénat, intitulé: " Acte constituant en corporation la banque dite *Monarch Bank of Canada* ".

Bill FF (No 182) du Sénat, intitulé: " Acte concernant la banque dite *The Sterling Bank of Canada* ".

Sur motion de M. Demers, il est ordonné,—Que le comité des Bills Privés soit autorisé à se servir d'un sténographe pour prendre les témoignages que le comité jugera nécessaires au sujet du Bill E (No 167) du Sénat, intitulé: " Acte pour faire droit à Arthur Howe Hersey ".

M. Emmerson présente,—Réponse à ordre du 13 mars 1905,—Copie de toute correspondance, lettres, pétitions, etc., adressées au gouvernement ou à quelqu'un de ses membres ou officiers au sujet de demandes d'indemnité formulées par Thomas Curley, Charles Mitchell et autres, de Village-Green, I.P.-E., pour dommages causés à leurs propriétés et pour expropriation pour les fins de l'embranchement sur Murray-Harbour du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard.

La Chambre se forme de nouveau en comité général sur le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement (y compris les résolutions adoptées en comité général et référées le 8 courant).

Et la Chambre continuant à siéger en comité ;

A 6 p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

Les amendements faits par le Sénat au Bill (No 95) Acte concernant la Compagnie Gillies, Brothers (à responsabilité limitée), sont pris en considération et adoptés

Le comité général sur le Bill (No 69) reprend alors le cours de ses délibérations,
Et la Chambre continuant à siéger en comité ;

SAMEDI, 1er juillet 1905.

Le dit bill est rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé et remis, pour troisième lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat dans les termes suivants :—

SÉNAT,
JEUDI, 29 juin 1905.

Résolu,—Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour informer cette Chambre que le Sénat autorise l'officier compétent des Communes à insérer certains amendements faits par cette Chambre au Bill (M) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant certains brevets de William A. Damen " et au Bill (AA) intitulé: " Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *Ideal Manufacturing Company* ", qui ont été omis par erreur lors du renvoi de ces bills au Sénat.

Attesté,

SAM'L E. ST. O. CHPLEAU,
Greffier du Sénat.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, avec des amendements, comme suit, savoir :—

Bill (No 132) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer de l'Etat.

Page 2, ligne 4.—Après " soumettra " insérez " tous ".

Page 2, ligne 7.—Retranchez depuis " Canada " jusqu'à " l'acte ", ligne 8, et insérez " d'après et suivant les prescriptions établies par ".

Bill (No 134) Acte constituant en corporation la compagnie dite *Provident Financial Association, Limited.*

Page 1, ligne 15.—Après " de ", retranchez " vingt-cinq " et insérez " cent ".

Page 1, ligne 20.—Après " de ", retranchez " cent " et insérez " deux cent cinquante ".

Page 2, ligne 4.—Après " moins ", retranchez " dix " et insérez " vingt ".

Page 2, ligne 9.—Après " des ", retranchez " actions ".

Page 2, ligne 15.—Retranchez les paragraphes (*b*) et (*c*) de l'article 7.

Page 2, ligne 26.—Retranchez " actions ".

Page 2, ligne 31.—Après " moins ", retranchez " quinze mille piastres " et insérez " cinquante pour cent ".

Page 2, ligne 34.—Retranchez depuis " 9 " jusqu'à " fin " et insérez " Les pouvoirs conférés par la présente loi prendront ".

La Chambre alors s'ajourne à 12.15 a.m., jusqu'à lundi prochain.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Blain*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Qui a l'entreprise du dragage à Port-Burwell ?

2. Quand l'entreprise a-t-elle été donnée, et l'a-t-elle été par voie de soumissions publiques ?

3. Quels sont les entrepreneurs et quels prix reçoivent-ils ?

4. Combien de soumissions ont été reçues et quels prix y étaient mentionnés ?

5. Le gouvernement a-t-il avancé les fonds pour l'achat du dragueur actuellement en opération à Port-Burwell ? Dans l'affirmative, quel est le chiffre de cette avance ?

M. *Sproule*—Lundi prochain—QUESTION—Au sujet d'un rapport des secrétaires de la "Lord's Day Alliance", publié dans le *Lord's Day Advocate*, de juin 1905, racontant une entrevue avec le ministre de la Justice le 9 mai dernier et renfermant le paragraphe suivant :—

"Nous avons aussi été charmés d'apprendre de M. Fitzpatrick que si le comité judiciaire du Conseil privé décide que le Parlement du Canada, et non les législatures provinciales, a droit de légiférer sur la question du dimanche, nous pouvons compter sur son appui loyal pour toute mesure telle qu'indiquée dans notre projet de bill.

"Je serai entièrement avec vous", dit-il, "en cette affaire",—

1. Le ministre de la Justice a-t-il fait la déclaration ci-dessus mentionnée ?

2. Dans l'affirmative, le ministre a-t-il parlé au nom du gouvernement ou en son propre nom ?

3. Le gouvernement a-t-il, de fait, décidé de suivre la ligne de conduite indiquée par le ministre de la Justice comme il est dit ci-dessus ?

M. *Fielding*—Mardi prochain—Comité général pour considérer la résolution suivante :—

Que l'article 2 du chapitre 4 des Statuts Revisés du Canada, intitulé: "Acte concernant les traitements de certains fonctionnaires publics et autres charges annuelles sur le fonds du revenu consolidé", soit modifié en ajoutant à la fin du dit article les mots et chiffres suivants :—

"Le lieutenant-gouverneur de Saskatchewan. $9,000

"Le lieutenant-gouverneur de l'Alberta. . . . . 9,000."

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 4 juillet.	
30	Comité des Téléphones publics	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Mercredi, 5 juillet.	
30	Bills Privés	11.45 a.m.
32	Comptes publics	11 a.m

No 114.

OTTAWA, VENDREDI, 30 JUIN 1905

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1

PROCÈS-VERBAU

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. Dawson

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Ro

1905

No 115.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI, 3 JUILLET 1905.

PRIÈRE.

Sur motion de M. Perley, il est nommé un comité spécial composé de messieurs Barr, Béland, Black, Cash, Chisholme, Daniel, Dugas, Gordon, Hughes (King, I.P.-E.), Johnston (Lambton), Laurence, Loggie, Miller, Paquet, Parmelee, Perley, Roche (Marquette), Schaffner, Schell (Oxford), Smith (Nanaïmo) et Thompson, pour agir, de la part de cette Chambre, dans un comité mixte des deux Chambres ayant pour objet de prendre en considération quelles mesures peuvent être prises et quelles suggestions peuvent être faites, dans le but de supprimer la tuberculose en Canada, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, documents et pièces et de faire rapport de temps à autre,—et la partie de la règle 83 qui limite le nombre des membres devant faire partie du dit comité, est suspendue.

Sur motion de M. Perley, il est résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour prier Leurs Honneurs de s'unir à cette Chambre pour former un comité mixte des deux Chambres afin de prendre en considération quelles nouvelles mesures peuvent être prises et quelles suggestions peuvent être faites dans le but de supprimer la tuberculose en Canada, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, documents et pièces et de faire rapport de temps à autre,—et pour les informer que messieurs Barr, Béland, Black, Cash, Chisholm, Daniel, Dugas, Gordon, Hughes (King, I.P.-E.), Johnston (Lambton), Laurence, Loggie, Miller, Paquet, Parmelee, Perley, Roche (Marquette) Schaffner, Schell (Oxford), Smith (Nanaïmo) et Thompson, agiront de la part de la Chambre des Communes comme membres du dit comité mixte si le Sénat consent à sa formation.

Le Bill (No 139) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est, est de nouveau délibéré en comité général, rapporté avec un amendement, délibéré tel qu'amendé, et remis, pour troisième lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill X (No 177) du Sénat, intitulé: "Acte concernant certains brevets de David Thomas Owen", est délibéré en comité général,—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill *Z* (No 165) du Sénat, intitulé: "Acte modifiant l'Acte constituant en corporation la compagnie dite *Canadian Yukon Western Railway Company*", est délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois, et passé tel qu'amendé.

Le Bill (No 173) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée du Saint-Maurice, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill GG (No 179) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer dite *The Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company*", est délibéré en comité général,—et sur rapport de progrès, le comité est autorisé à siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Turriff propose,—Que l'ordre qui précède soit rescindé et que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, pour plus ample considération.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés avec des amendements, délibérés tels qu'amendés, lus pour la troisième fois et passés, tels qu'amendés :—

Bill BB (No 164) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la banque dite *Monarch Bank of Canada*.

Bill FF (No 182) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la banque dite *The Sterling Bank of Canada*.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

XXIX.—GENDARMERIE A CHEVAL DU NORD-OUEST.

Territoires du Nord-Ouest.

212 Nouveaux bâtiments et réparations..... 25,000 00

Territoire du Yukon.

213 Bâtiments..... 25,000 00

XXVII.—COMMISSION GEOLOGIQUE.

203	Explorations et études.....	60,000 00
	Impression et publication de rapports et cartes, etc.....	
	Appointements de géologues adjoints, dessinateurs, commis et autres	
	Spécimens, livres, instruments, papeterie, matériel pour le montage des cartes, entretien du musée, appareils du laboratoire, substances chimiques et dépenses diverses.....	
	Avances aux géologues.....	
	Explorations spéciales et arpentages dans la Colombie-Britannique et le Yukon, et publication des rapports et cartes à ce sujet..	19,000 00
	Frais de gravure, lithographie, impression, etc., pour la publication des cartes représentant le travail déjà fait et compilation des notes d'explorations et préparation des plans, cartes, etc., à	

	l'aide des notes, etc. (Dés appointements de plus de $500 peuvent être payés nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil)..	15,000 00
	Appointements d'un géologue attaché à la commission de la frontière internationale..	2,000 00
	Appareil d'essayage et produits chimiques, métallurgiques, pétrographiques, de copistes, etc. (Les rétributions peuvent être payées sur ce crédit sur un pied de plus de $500 par année, nonobstant l'Acte du Service Civil)..	6,000 00
	Achat de nouveaux livres pour la bibliothèque..	2,700 00
	Gages et dépenses incidentes de trois pompiers se tenant constamment au musée et dans les bureaux..	2,000 00

XXXII.—TERRES FEDERALES—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

215	Arpentages, examen des rapports d'arpentages, impression des plans, y compris $13,000 pour études relatives à l'irrigation, etc..	500,000 00

XXXIII.—TERRES FEDERALES—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

	Appointements du commissaire..	3,200 00
	Appointements du surintendant des mines..	3,000 00
	Appointements dans le service extérieur..	149,800 00
	Dépenses casuelles, anonces, etc., et appointements de commis surnuméraires au bureau principal, y compris $5,000 pour services extraordinaires au sujet des terres fédérales, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service Civil..	85,000 00
	Appointements et dépenses de la division des mines..	20,000 00
216	Membres du bureau des examinateurs des arpenteurs des terres fédérales, y compris dépenses casuelles du bureau (l'autorisation requise par l'Acte du Service Civil est par le présent donnée pour payer sur cette somme les services des membres du bureau qui font partie du service civil)..	550 00
	Salaire d'un menuisier..	732 00
	Protection des terres boisées dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, et arboriculture dans les Territoires du Nord-Ouest..	40,000 00

DIVERS.—(*Suite.*)

233	Revision des statuts fédéraux, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil ou de l'Acte concernant le département des Impressions et de la papeterie publiques..	20,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau ce jour.

La Chambre se forme en comité général sur une certaine résolution pourvoyant à l'inspection des compteurs à eau.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

Résolu,—Qu'il est expédient de pourvoir à l'inspection des compteurs à eau et d'autoriser le Gouverneur en conseil à fixer les honoraires pour cette inspection.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est rapportée, lue la seconde fois et agréée.

M. Brodeur présente alors un bill (No 188) Acte concernant l'inspection des compteurs à eau,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 176) Acte modifiant l'Acte du Revenu de l'Intérieur, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois et passé.

Le Bill MM (No 184) du Sénat, intitulé: "Acte à l'effet de modifier les Actes concernant la Naturalisation et les Aubains", est lu pour la seconde fois et délibéré en comité général,—et sur rapport de progrès, le comité est autorisé à siéger de nouveau ce jour.

Bill KK (No 180) du Sénat, intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la cité d'Ottawa", est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois et passé, tel qu'amendé.

Le Bill (No 181) Acte modifiant l'Acte des Banques, est lu pour la première fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill MM (No 184) du Sénat, intitulé: "Acte à l'effet de modifier les Actes concernant la Naturalisation et les Aubains", est de nouveau délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

II.—FRAIS DE GESTION.

	Bureaux du sous-receveur général—	
	Toronto	7,300 00
	Montréal	5,800 00
	Halifax	8,000 00
	Saint-Jean	6,900 00
	Winnipeg	6,500 00
	Victoria	4,550 00
	Charlottetown	4,900 00
	Caisses d'épargnes rurales—	
	Appointements	5,800 00
	Dépense casuelle	1,250 00
	Impressions de billets fédéraux	110,000 00
1	Dépenses se rattachant à l'émission et au rachat de billets du Canada	13,300 00
	Impressions, annonces, inspection, frais de messageries et des droits	14,400 00
	Commissions pour paiement de l'intérêt sur la dette publique, achat d'effets publics pour le fonds d'amortissement et transfert d'effets	31,500 00
	Courtage sur achats d'effets publics	5,600 00

	Timbres anglais, frais de port, télégrammes, etc.	10,600 00
	Dépenses se rattachant à la conversion de la dette publique; des paiements pouvant être faits à des employés du service civil nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil et de l'Acte des Pensions du service civil.	5,000 00

XVIII.—SUBVENTIONS POSTALES ET MARITIMES.—(*Suite.*)

156	Steamers entre Saint-Jean et Halifax, ou l'un de ces deux ports, et les Antilles de l'Amérique du Sud.	80,700 00
194	Service de bateaux à vapeur entre Saint-Jean et divers ports du Bassin-des-Mines et du bassin de Cumberland.	3,000 00

XVII.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(*Suite.*)

Territoires du Nord-Ouest.

	Caserne pour corps permanent (Strathcona Horse).	40,000 00
	Calgary—Agrandissement de l'entrepôt de douane, et changements et agrandissements au bureau de poste.	40,000 00
	Calgary—Bureau des Titres des Terres.	15,000 00
	Palais de Justice—Agrandissements au violon et police.	1,500 00
	Edifices fédéraux—Réfections, améliorations, réparations, etc. . . .	5,000 00
127	Edmonton—Prison.	33,000 00
	Medicine-Hat—Edifice public.	15,000 00
	Moosejaw—Edifice public.	20,000 00
	Prince-Albert—Palais de justice, bureau de poste et bureau d'enregistrement.	40,000 00
	Daim-Rouge—Palais de justice, violon et bureau des terres.	6,000 00
	Régina—Bureau de poste, douane, etc.	20,000 00
	Saskatoon—Edifice public.	5,000 00

XIV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX.—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

Chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard.

	Agrandissement des installations à Charlottetown.	108,000 00
	Embranchement de Murray-Harbour et pont de Hillsborough. . . .	357,400 00
	Pour améliorer le service de l'eau.	10,200 00
	Embranchement de Cardigan à Montague-Bridge.	75,000 00
	Améliorations à Summerside.	8,000 00
	Embranchement du pont de la rivière Vernon.	30,000 00
	Tablier tournant pour le pont de la rivière Morrell.	15,000 00
87	Pour accoupleurs M.C.B.	11,000 00
	Pour munir les locomotives et les voitures à voyageurs d'appareil de chauffage à la vapeur	7,000 00
	Pour freins et signaux pneumatiques Westinghouse	20,000 00
	Pour agrandissement des installations à Kensington.	2,200 00
	Pour agrandissement des installations à Georgetown	18,500 00
	Logement du chef de gare à Freetown	1,560 00
	Agrandissement du hangar à marchandises à Port-Hope	500 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 10.15 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 4 juillet.	
30	Comité des Téléphones publics	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	Mercredi, 5 juillet.	
30	Bills Privés	11.45 a.m.
32	Comptes publics	11 a.m

No 115.

OTTAWA, LUNDI, 3 JUILLET 1905

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 116.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI, 4 JUILLET 1905.

PRIÈRE.

M. Campbell, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le vingt-septième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération le Bill U (No 149) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud et la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec", et il a décidé d'en rapporter le préambule non prouvé à sa satisfaction.

Conformément à l'ordre de la Chambre du 3 juillet 1905, votre comité a de nouveau considéré le Bill GG (No 179) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer dite *The Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company*", et il a décidé d'en faire rapport sans amendement.

Sir Wilfrid Laurier propose,—Que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la résolution suivante :—

Que l'article 2 du chapitre 4 des Statuts Revisés du Canada, intitulé: "Acte concernant les traitements de certains fonctionnaires publics et autres charges annuelles sur le fonds du revenu consolidé", soit modifié en ajoutant à la fin du dit article les mots et chiffres suivants :—

"Le lieutenant-gouverneur de Saskatchewan. $9,000
"Le lieutenant-gouverneur de l'Alberta. . . . . 9,000."

Alors, Sir Wilfrid Laurier informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mise au fait de l'objet des dites résolutions les recommande à la Chambre.

Ordonné, que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la dite résolution.

Sir Wilfrid Laurier propose,—Que le Bill (No 70) Acte à l'effet d'établir la province de la Saskatchewan et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la seconde fois.

M. Borden (Carleton) propose, comme amendement,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants :—lors de l'établissement d'une province dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada, tel que proposé par le Bill (No 70), la législature de cette province, sous réserve et en conformité des dispositions des Actes de l'Amérique Britannique du Nord, 1867 à 1886, a droit d'avoir et devrait pouvoir exercer les pleins pouvoirs d'un gouvernement provincial autonome, y compris le pouvoir exclusif de faire des lois relatives à l'éducation."

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté par le vote suivant :—

POUR :

Messieurs

Alcorn,	Crocket,	Lake,	Schaffner,
Barker,	Daniel,	Lennox,	Sproule,
Barr,	Elson,	MacLaren,	Staples,
Bennett,	Foster,	McCarthy (Calgary),	Stockton,
Blain,	Gunn,	Martin	Walsh,
Borden (Carleton),	Haggart,	(Queen, I.P.-E.),	Wilmot,
Chisholm,	Henderson,	Morin,	Wilson (Lennox et
Christie,	Herron,	Porter,	Addington),
Clare,	Hughes (Victoria),	Ratz,	Wright
Cochrane,	Kemp,	Roche (Marquette),	(Muskoka).—37.

CONTRE. :

Messieurs

Adamson,	Dugas,	Lavergne	Paquet,
Béland,	Ethier,	(Montmagny),	Parent,
Belcourt,	Fielding,	Law,	Piché,
Bergeron,	Finlayson,	LeBlanc,	Pickup,
Black,	Fisher,	Lovell,	Préfontaine,
Bourassa,	Fitzpatrick,	Macdonald,	Reid (Ristigouche),
Brodeur,	Fortier,	Maclean (Lunenburg),	Riley,
Brown,	Galliher,	Macpherson,	Ross (Rimouski),
Bureau,	Gauvreau,	McColl,	Ross (Yale-Caribou),
Caldwell,	Geoffrion,	McCool,	Rousseau,
Carney,	Gladu,	McIntyre,	Schell (Oxford),
Carrier,	Grant,	McIsaac,	Scott,
Cash,	Greenway,	McKenzie (Bruce),	Sinclair,
Clarke,	Guthrie,	McKenzie (Cap-	Sloan,
Copp,	Hughes	Breton, nord),	Smith (Oxford),
Costigan,	(King, I.P.-E.),	McLennan,	Stewart,
Crawford,	Hunt,	Marcile (Bagot),	Talbot (Bellechasse),
Cyr,	Jackson (Selkirk),	Marcil (Bonaventure),	Talbot (Strathcona),
Delisle,	Johnston	Meigs,	Telford,
Demers,	(Cap-Breton, sud),	Miller,	Thompson,
Derbyshire,	Kennedy,	Monk,	Tobin,
Desjardins,	Laurier (Sir Wilfrid),	Oliver,	Turriff,
Devlin,	Lavergne (Drummond	Parmelee,	Zimmerman.—90.
Dubeau,	et Arth.)	Paterson,	

La motion principale est alors adoptée, sur division, et le bill est, en conséquence, lu pour la seconde fois et renvoyé à un comité général devant siéger, ce jour.

La Chambre se forme en comité général sur certaines résolutions concernant le subside annuel à donner à la province de la Saskatchewan, etc.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

1. Résolu,—Que les sommes suivantes seront allouées à titre de subside annuel à la

province de la Saskatchewan, et seront fournies à la dite province par le gouvernement du Canada en versements semi-annuels par avance, savoir :—

(*a*) pour le maintien du gouvernement et de la législature, cinquante mille piastres ;

(*b*) sur le chiffre d'une population évaluée à deux cent cinquante mille âmes, à quatre-vingts centins par tête, deux cent mille piastres, cette somme étant sujette à augmentation suivant que ci-après établi, savoir : seront faits un recensement de la dite province tous les cinq ans à partir du recensement général de mil neuf cent un et un relevé approximatif de la population à intervalles égaux entre chaque recensement quinquennal et décennal; et chaque fois que d'après l'un de ces recensements ou relevés approximatifs, la population excède deux cent cinquante mille âmes, chiffre minimum sur lequel se base la dite allocation, le montant de la dite allocation sera augmenté proportionnellement, et il en sera de même par la suite jusqu'à ce que la population ait atteint le chiffre de huit cent mille âmes.

2. Résolu,—Que, attendu que la dite province n'a pas de dette, elle aura droit à ce que le gouvernement du Canada lui fournisse, et de recevoir de ce gouvernement, par versements semi-annuels faits d'avance, une somme annuelle de $405,375 équivalente à un intérêt de cinq pour cent par année sur la somme de huit millions cent sept mille cinq cents piastres.

3. Résolu,—Que, attendu que la dite province n'aura pas les terres publiques comme source de revenus, il sera payé par versements semi-annuels faits d'avance à la dite province, par le Canada, une somme annuelle basée sur la population de la dite province, telle qu'établie par chaque recensement quinquennal, la dite somme se déterminant comme suit :—

La population de la dite province étant supposée être actuellement de 250,000 âmes, la somme à verser jusqu'à ce que cette population ait atteint le chiffre de 400,000 âmes, sera de $375,000 ;

Dans la suite, et jusqu'à ce que cette population ait atteint le chiffre de 800,000 âmes, la somme à verser sera de $562,500 ;

Dans la suite, et jusqu'à ce que cette population ait atteint le chiffre de 1,200,000 âmes, la somme à verser sera de $750,000 ;

Et dès lors la somme à verser sera de $1,125,000.

4. Résolu,—Que, à titre de compensation additionnelle pour les terres publiques, et afin de pourvoir à la construction des édifices publics nécessaires, le gouvernement du Canada versera chaque année à la dite province, par versements semi-annuels faits d'avance, pendant cinq ans, à dater de la mise en force du présent acte, la somme de $93,750.

Résolutions à rapporter.

Les dites résolutions sont rapportées, lues la seconde fois et agréées, et elles sont référées au comité général sur le Bill (No 70) Acte à l'effet d'établir la province de la Saskatchewan et de pourvoir à son gouvernement.

La Chambre se forme en comité général sur le Bill (No 70) Acte à l'effet d'établir la province de la Saskatchewan et de pourvoir à son gouvernement (y compris les résolutions adoptées en comité général et référées ce jour),—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau ce jour.

M. Fielding remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit :—

GREY.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes les estimations supplémentaires additionnelles des sommes requises pour le service du Canada pour l'exer-

cice expiré le 30 juin 1905, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVEREMENT,
OTTAWA, 4 juillet 1905.

Sur motion de M. Fielding, les dits message et budget supplémentaire additionnel sont référés au comité des Subsides.

M. Fielding remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit :—

GREY.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes les estimations supplémentaires additionnelles des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice expirant le 30 juin 1906, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 4 juillet 1905.

Sur motion de M. Fielding, les dits message et budget supplémentaire additionnel sont référés au comité des Subsides.

Le Bill (No 70) Acte à l'effet d'établir la province de la Saskatchewan et de pourvoir à son gouvernement, est de nouveau délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé et remis, pour troisième lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

JEUDI, 5 juillet 1905.

Le Bill (No 160) Acte concernant les Territoires du Nord-Ouest, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, et remis pour troisième lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 159) Acte modifiant l'Acte des Elections fédérales contestées, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, et remis pour troisième lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 156) Acte modifiant l'Acte de la Représentation dans les Territoires du Nord-Ouest, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, et remis pour troisième lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 163) Acte modifiant l'Acte du Recensement et des Statistiques, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement et remis, pour troisième lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Les amendements faits par le Sénat au Bill (No 132) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer de l'Etat, sont pris en considération et adoptés.

Le Bill (No 161) Acte modifiant l'Acte d'Irrigation du Nord-Ouest, 1898, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, et remis, pour troisième lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

M. Fielding présente,—Réponse à adresse du 13 juillet 1905,—Copie de toutes correspondance et dépêches échangées entre le gouvernement du Canada et les autorités impériales au sujet de l'établissement en Canada d'une succursale de la Monnaie royale.

La Chambre alors s'ajourne à 12.40 a.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Piché*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement du Canada a-t-il reçu quelque partie de la somme de $5,500,000 payée par le gouvernement des Etats-Unis au gouvernement du Royaume-Uni à la suite de la sentence arbitrale rendue le 23 novembre 1877 par la Commission d'arbitrage siégeant à Halifax ?

2. Dans l'affirmative, quel montant ?

3. A quelle date ce paiement a-t-il été fait au gouvernement du Canada ?

4. Les provinces intéressées dans les pêcheries affectées par cette sentence ou quelques-unes d'entre elles ont-elles réclamé la remise, en tout ou en partie, du montant ainsi payé au gouvernement du Canada ?

5. Dans l'affirmative, quand et par quelles provinces ces demandes ont-elles été faites ?

M. *Léonard*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Les officiers militaires qui ont passé avec succès leurs examens l'hiver dernier, à Montréal, ont-ils été "gazettés" ?

2. Dans l'affirmative, à quelle date ?

3. Quels sont leurs noms et leur grade ?

4. Dans la négative, pourquoi ne l'ont-ils pas encore été ?

5. Quand le seront-ils ?

M. *Lavergne* (Montmagny)—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et celui de la province de Québec au sujet de l'exposition canadienne, à Liège, Belgique.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mercredi, 5 juillet.	
30	Bills Privés	11.45 a.m.
32	Comptes publics	11 a.m

No 116.

OTTAWA, MARDI, 4 JUILLET 1905

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 117.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI, 5 JUILLET 1905.

PRIÈRE.

M. Monk, du comité des Bills Privés, présente le douzième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Conformément à l'ordre de votre honorable Chambre du 19 juin dernier, votre comité a pris de nouveau en considération le Bill E (No 167) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Arthur Howe Hersey"; au cours de l'enquête, votre comité a jugé nécessaire de prendre la déposition du Dr George Wilkins, de Montréal, et le dit témoin ayant demandé qu'il lui soit payé un honoraire en sus des frais ordinaires de voyage et d'hôtel généralement accordés, votre comité recommande que la somme de $20 lui soit accordée à titre d'honoraire.

Sur motion de M. Monk, le douzième rapport du comité des Bills Privés est adopté.

M. Borden (Carleton) présente un bill (No 189) Acte modifiant de nouveau l'Acte des Elections fédérales, 1900,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Sir Wilfrid Laurier propose,—Que le Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la troisième fois.

M. Scott propose, comme amendement,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants :—"le bill soit renvoyé à un comité général avec mandat et pouvoir d'ajouter le paragraphe suivant à l'article 23 :—

"Pourvu que ce qui précède ne porte en aucune manière préjudice aux droits du Parlement du Canada d'obtenir, par expropriation ou autrement, l'abandon par la dite compagnie des droits de la compagnie en vertu de l'article 16 du contrat susdit."

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté.

Et la troisième lecture étant de nouveau proposée ;

M. Borden (Carleton) propose, comme amendement,—Que tous les mots après " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants :—" le bill soit renvoyé à un comité général avec mandat et pouvoir de retrancher l'article 16 du dit bill et de le remplacer par le suivant :—

" 16. Les dispositions de l'article 93 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, s'appliqueront à la dite province en tant qu'elles sont applicables aux termes du dit article ".

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté par le vote suivant :—

POUR :

Messieurs

Alcorn,
Barker,
Barr,
Bennett,
Blain,
Borden (Carleton),
Boyce,
Chisholm,
Christie,
Cochrane,
Cockshutt,
Crocket,
Daniel,
Elson,
Gunn,
Haggart,
Henderson,
Herron,
Hughes (Victoria),
Jackson (Elgin),
Kemp,
Lake,
Lalor,
Lennox,
Macdonell,
MacLaren,
McCarthy (Calgary),
Martin (Queen, I.P.-E.),
Northrup,
Ratz,
Roche (Marquette),
Schaffner,
Sproule,
Staples,
Stockton,
Taylor,
Tisdale,
Walsh,
Wilmot,
Wilson (Lennox et Addington),
Wright (Muskoka).—41.

CONTRE :

Messieurs

Adamson,
Archambault,
Beauparlant,
Béland,
Belcourt,
Bergeron,
Bickerdike,
Black,
Borden (Sir Frederick),
Bourassa,
Brabazon,
Brodeur,
Brown,
Bruneau,
Bureau,
Burrows,
Caldwell,
Calvert,
Campbell,
Carney,
Carrier,
Cash,
Clarke,
Conmee,
Copp,
Costigan,
Crawford,
Cyr,
Delisle,
Demers,
Derbyshire,
Desjardins,
Devlin,
Dubeau,
Dugas,
Emmerson,
Ethier,
Finlayson,
Fisher,
Fitzpatrick,
Fortier,
Galliher,
Gauvreau,
Geoffrion,
Girard,
Gladu,
Grant,
Greenway,
Guthrie,
Hall,
Hughes (King, I.P.-E.),
Hunt,
Jackson (Selkirk),
Johnston, Cap-Breton, sud),
Kennedy,
Lachance,
Lamont,
Lapointe,
Laurier (Sir Wilfrid),
Laurier (L'Assomption),
Lavergne (Drummond et Arth.),
Lavergne (Montmagny),
Law,
LeBlanc,
Lemieux,
Léonard,
Macdonald,
Maclean (Lunenburg),
Macpherson,
McColl,
McCool,
McIsaac,
McKenzie (Bruce),
McKenzie (Cap-Breton, nord),
McLennan,
Marcile (Bagot),
Marcil (Bonaventure),
Martin (Wellington),
Mayrand,
Meigs,
Miller,
Monk,
Morin,
Oliver,
Parmelee,
Paterson,
Paquet,
Parent,
Perley,
Piché,
Pickup,
Power,
Préfontaine,
Proulx,
Reid (Ristigouche),
Riley,
Ross (Rimouski),
Ross (Yale-Caribou),
Rousseau,
Schell (Oxford),
Scott,
Sinclair,
Smith (Oxford),
Talbot (Bellechasse),
Talbot (Strathcona),
Telford,
Turgeon,
Wilson (Russell),
Wright (Renfrew)—109.

A 6 p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

M. Ross (Yale-Caribou) propose,—Que le Bill (No 139) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est, soit maintenant lu pour la troisième fois.

M. Foster propose, comme amendement,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—"le bill soit renvoyé à un comité général avec mandat d'ajouter ce qui suit au dit bill, comme article 3*a*:—

"3*a*. Il es prescrit par les présentes que le Gouverneur en conseil ne permettra la construction d'aucune partie du chemin projeté au sud de la frontière internationale à moins qu'il n'ait été démontré que la chose est nécessaire pour surmonter des difficultés techniques ou à moins que des garanties suffisantes ne soient données à l'effet que la ligne de Cloverdale à Princeton sera complétée sur le territoire canadien dans un délai raisonnable."

Et un débat s'ensuivant;

Et l'heure consacrée aux bills privés en vertu de la règle 19 étant expirée;

La Chambre reprend en considération la motion de Sir Wilfrid Laurier pour la troisième lecture du Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement.

Et la troisième lecture du bill étant proposée de nouveau;

M. Bergeron propose, comme amendement,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—"le bill soit renvoyé à un comité général avec mandat et pouvoir de l'amender en retranchant tous les mots de l'article 16 et en les remplaçant par les suivants:—

"16. L'article 93 du *British America Act*, 1897, s'appliquera à la dite province comme si, à la date de l'entrée en vigueur de la présente loi, le territoire y compris était déjà une province, l'expression 'union', au dit article, étant tenue pour signifier la dite date.

"2. La législature aura le droit de faire des lois au sujet de l'éducation, mais elle devra toujours pourvoir,—

"A. A l'existence d'écoles séparées pour l'usage de la minorité, protestante ou catholique, qui pourra les demander;

"B. Au contrôle efficace des dites écoles en fait d'enseignement par la dite minorité;

"C. A l'entière liberté pour la majorité, dans aucun district scolaire, d'avoir l'école qu'elle pourra désirer;

"D. A la répartition équitable et proportionnelle entre la majorité et la minorité de tous deniers affectés à l'éducation, par la législature de la province et de tous deniers provenant du fonds des écoles établi par l'Acte des Terres Fédérales."

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté par le vote suivant:—

POUR :

Messieurs

Bergeron,	Lavergne	Léonard,	Morin,
Bourassa,	(Montmagny),	Monk,	Paquet.—7.

CONTRE :

Messieurs

Adamson,	Demers,	Lalor,	Parent,
Alcorn,	Derbyshire,	Lamont,	Perley,
Archambault,	Desjardins,	Lapointe,	Piché,
Barker,	Devlin,	Laurier (sir Wilfrid),	Pickup,

Barr,	Dubeau,	Laurier (L'Assomption),	Porter,
Béland,	Dugas,	Lavergne (Drum. (et Arth.),	Power,
Belcourt,	Elson,	Law,	Préfontaine,
Bennett,	Emmerson,	LeBlanc,	Proulx,
Bickerdike,	Ethier,	Lemieux,	Ratz,
Black,	Finlayson,	Lennox,	Reid (Ristigouche),
Blain,	Fisher,	Macdonald,	Riley,
Borden (Carleton),	Fitzpatrick,	Macdonell,	Roche (Marquette),
Boyce,	Fortier,	MacLaren,	Ross (Rimouski),
Brabazon,	Galliner,	Maclean (Lunenburg),	Ross (Yale-Cariboo),
Brodeur,	Gauvreau,	Macpherson,	Rousseau,
Brown,	Geoffrion,	McCarthy (Calgary),	Schaffner,
Bruneau,	Girard,	McColl,	Schell (Oxford),
Bureau,	Gladu,	McCool,	Sinclair,
Burrows,	Grant,	McIntyre,	Smith (Oxford),
Caldwell,	Greenway,	McIsaac,	Sproule,
Calvert,	Gunn,	McKenzie (Bruce),	Staples,
Campbell,	Guthrie,	McKenzie (Cap-Breton, nord),	Stockton,
Cash,	Hall,	McLennan,	Talbot (Bellechasse),
Chisholm,	Henderson,	Marcil (Bonaventure),	Talbot (Strathcona),
Christie,	Herron,	Marcile (Bagot),	Taylor,
Carrier,	Hughes, (King, I.P.-E.),	Martin (Wellington),	Telford,
Clarke,	Hughes (Victoria),	Mayrand,	Turgeon,
Cochrane,	Hunt,	Meigs,	Turriff,
Cockshutt,	Jackson (Elgin),	Miller,	Walsh,
Conmee,	Jackson (Selkirk),	Northrup,	Wilmot,
Costigan,	Johnston (Cap-Breton, sud),	Oliver,	Wilson (Len. et Addingt.),
Crawford,	Kemp,	Parmelee,	Wilson (Russell),
Crocket,	Kennedy,	Paterson,	Wright Muskoka),
Cyr,	Lake,		Wright (Renfrew),
Daniel,			Zimmerman.—138.
Delisle,			

Et la troisième lecture étant proposée de nouveau;

M. Hughes (Victoria et Haliburton) propose, comme amendement,—Que tous les mots après " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants:—" le bill soit renvoyé à un comité général avec mandat et pouvoir de retrancher l'article 2 du bill et de le remplacer par le suivant:—

" (2) Les dispositions des *British North America Acts*, de 1867 à 1886, s'appliquent à la province d'Alberta de la même manière et dans la même mesure qu'elles s'appliquent aux provinces faisant jusqu'aujourd'hui partie du Canada, à l'exception de celles qui sont expressément applicables, ou qui peuvent raisonnablement être interprétées comme spécialement applicables à une ou plusieurs et non à la totalité des dites provinces."

Et la question étant mise sur le dit amendement, il est rejeté par le vote suivant:—

POUR :

Messieurs

Alcorn,	Cockshutt,	Lake,	Sproule,
Barker,	Crocket,	Lalor,	Staples,
Barr,	Daniel,	Lennox,	Stockton,
Bennett,	Elson,	MacLaren,	Taylor,
Blain,	Gunn,	McCarthy, (Calgary),	Walsh,
Borden (Carleton),	Henderson,	Northrup,	Wilmot,
Boyce,	Herron,	Porter,	Wilson (Len. et Adding.),
Chisholm,	Hughes (Victoria),	Roche (Marquette),	Wright (Muskoka).—37
Christie,	Jackson (Elgin),	Schaffner,	
Cochrane,	Kemp,		

CONTRE :

Messieurs

Adamson,	Devlin,	Lavergne (Drum-	Paterson,
Archambault,	Dubeau,	mond et Arth.),	Paquet,

Béland,
Belcourt,
Bergeron,
Bickerdike,
Black,
Bourassa,
Brabazon,
Brodeur,
Brown,
Bruneau,
Bureau,
Burrows,
Caldwell,
Calvert,
Campbell,
Cash,
Carrier,
Clarke,
Conmee,
Copp,
Costigan,
Crawford,
Cyr,
Delisle,
Demers,
Derbyshire,
Desjardins,
Dugas,
Emmerson,
Ethier,
Finlayson,
Fisher,
Fitzpatrick,
Fortier,
Galliher,
Gauvreau,
Geoffrion,
Girard,
Gladu,
Grant,
Guthrie,
Hall,
Hughes (King, I.P.-E.),
Hunt,
Jackson (Selkirk),
Johnston (Cap-Breton-sud),
Kennedy,
Lamont,
Lapointe,
Laurier (Sir Wilfrid),
Laurier (L'Assomption),
Lavergne (Montmagny),
Law,
LeBlanc,
Léonard,
Macdonald,
Maclean (Lunenburg),
Macpherson,
McColl,
McCool,
McIsaac,
McKenzie (Bruce),
McKenzie (Cap-Breton, nord),
McLennan,
Marcile (Bagot),
Marcil (Bonaventure),
Martin (Welington),
Mayrand,
Meigs,
Miller,
Monk,
Morin,
Oliver,
Parmelee,
Parent,
Perley,
Piché,
Pickup,
Power,
Préfontaine,
Proulx,
Ratz,
Reid (Ristigouche),
Riley,
Ross (Rimouski),
Ross (Yale-Caribou),
Rousseau,
Schell (Oxford),
Scott,
Sinclair,
Smith (Oxford),
Talbot (Bellechasse),
Talbot (Strathcona),
Telford,
Turgeon,
Turriff,
Wilson (Russell),
Wright (Renfrew),
Zimmerman.—106.

Et la troisième lecture étant proposée de nouveau;

M. Bourassa propose, comme amendement,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—"le bill soit renvoyé à un comité général avec mandat et pouvoir de retrancher l'article 16 et de le remplacer par le suivant:—

"16. Les dispositions de l'article du *British North America Act*, 1867, s'appliqueront à la dite province comme si, à la date de l'entrée en vigueur de la présente loi, le territoire y compris était déjà une province, l'expression 'union', au dit article, étant tenue pour signifier la dte date.

"(2) Dans la répartition des deniers publics par la législature en aide de l'instruction, ou dans la distribution de tout argent versé par le gouvernement de la dite province et provenant de la caisse des écoles établie par l'*Acte des Terres Fédérales*, il n'y aura aucune inégalité ou différence de traitement entre les écoles d'aucune espèce organisées conformément à la loi."

Et la question étant mise sur le dit amendement, il est rejeté par le vote suivant:—

POUR :

Messieurs

Bergeron,
Bourassa,
Lavergne (Montmagny),
Léonard,
Monk,
Morin,
Paquet.—7.

CONTRE :

Messieurs

Adamson,
Alcorn,
Archambault,
Barker,
Barr,
Beauparlant,
Béland,
Belcourt,
Bickerdike,
Black,
Blain,
Cyr,
Daniel,
Delisle,
Demers,
Derbyshire,
Desjardins,
Devlin,
Dubeau,
Dugas,
Elson,
Emmerson,
Lalor,
Lamont,
Lapointe,
Laurier (Sir Wilfrid),
Laurier (L'Assomption),
Lavergne (Drummond et Arth.),
Law,
LeBlanc,
Macdonald,
Parent,
Perley,
Piché,
Pickup,
Porter,
Power,
Préfontaine,
Proulx,
Ratz,
Reid (Ristigouche),
Riley,

Borden (Carleton),	Ethier,	Macdonell,	Roche (Marquette),
Borden (Sir Frederick),	Finlayson,	MacLaren,	Ross (Rimouski),
Boyce,	Fisher,	Maclean (Lunenburg),	Ross (Yale-Caribou),
Brabazon,	Fitzpatrick,	Macpherson,	Rousseau,
Brodeur,	Fortier,	McCarthy (Calgary),	Schaffner,
Brown,	Gauvreau,	McColl,	Schell (Oxford),
Bruneau,	Geoffrion,	McCool,	Scott,
Bureau,	Girard,	McIntyre,	Sinclair,
Burrows,	Gladu,	McIsaac,	Smith (Oxford),
Caldwell,	Gunn,	McKenzie (Bruce),	Sproule,
Calvert,	Guthrie,	McKenzie (Cap-Breton, nord),	Staples,
Campbell,	Hall,	McLennan,	Talbot (Bellechasse),
Carrier,	Henderson,	Marcile (Bagot),	Talbot (Strathcona),
Cash,	Herron,	Marcil (Bonaventure),	Telford,
Chisholm,	Hughes (King, I.P.-E.),	Martin (Wellington),	Turgeon,
Christie,	Hunt,	Mayrand,	Turriff,
Clarke,	Jackson (Elgin),	Meigs,	Walsh,
Cochrane,	Jackson (Selkirk),	Miller,	Wilmot,
Cockshutt,	Johnston (Cap-Breton, sud),	Northrup,	Wilson (Lennox et Addington),
Conmee,	Kemp,	Oliver,	Wilson (Russell),
Costigan,	Kennedy,	Parmelee,	Wright (Muskoka),
Crawford,	Lake,	Paterson,	Wright (Renfrew),
Crocket,			Zimmerman.—132.

Et la troisième lecture étant proposée de nouveau;

M. Monk propose, comme amendement,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—"le bill soit renvoyé à un comité général avec mandat et pouvoir d'ajouter le paragraphe suivant après l'article 2 du bill:—

"L'anglais ou le français pourra être employé par toute personne dans les débats de l'Assemblée législative de la province et dans les procédures des tribunaux, et ces deux langues seront employées dans les archives et les journaux de cette assemblée, et toutes les lois faites par la législature seront imprimées dans les deux langues; pourvu, toutefois, que la dite Assemblée législative puisse, par loi ou autrement, faire des règlements pour ses procédures et la manière de les publier; et les règlements ainsi faits devront être inclus dans une proclamation qui sera émise et publiée sans délai par le lieutenant-gouverneur conformément à la loi, et qui aura par la suite plein et entier effet."

M. Bourassa propose, comme sous-amendement,—Que tous les mots dans le dit amendement, depuis "pourvu" jusqu'à la fin du paragraphe, soient retranchés.

Et la question étant mise sur le sous-amendement,—il est rejeté par le vote suivant: —

POUR :

Messieurs

Bergeron,	Lavergne (Montmagny),	Léonard,	Morin,
Bourassa,		Monk,	Paquet.—7.

CONTRE :

Messieurs

Adamson,	Delisle,	Lamont,	Piché,
Alcorn,	Demers,	Lapointe,	Pickup,
Archambault,	Derbyshire,	Laurier (sir Wilfrid),	Porter,
Barker,	Desjardins,	Laurier (L'Assomption),	Power,
Barr,	Devlin,	Lavergne (Drummond et Arth.),	Préfontaine,
Beauparlant,	Dubeau,	Law,	Proulx,
Béland,	Dugas,	LeBlanc,	Ratz,
Belcourt,	Elson,	Lemieux,	Riley,
Bickerdike,	Emmerson,	Lennox,	Rivet,
Black,	Ethier,	Macdonald,	Roche (Marquette),
Blain,	Finlayson,		Ross (Rimouski),
Borden (Carleton),	Fisher,		Ross (Yale-Cariboo),

Borden (Sir Frederick),
Bourbonnais,
Boyce,
Brabazon,
Brodeur,
Brown,
Bruneau,
Bureau,
Caldwell,
Calvert,
Campbell,
Carney,
Carrier,
Cash,
Chisholm,
Christie,
Cochrane,
Cockshutt,
Conmee,
Costigan,
Crawford,
Crocket,
Cyr,
Daniel,
Fitzpatrick,
Fortier,
Galliher,
Gauvreau,
Geoffrion,
Girard,
Gladu,
Grant,
Gunn,
Guthrie,
Hall,
Harty,
Henderson,
Herron,
Hughes (King, I.P.-E.),
Hunt,
Jackson (Elgin),
Jackson (Selkirk),
Johnston (Cap-Breton-sud),
Kennedy,
Lachance,
Lake,
Lalor,
Macdonell,
MacLaren,
Maclean (Lunenburg),
Macpherson,
McCarthy (Calgary),
McColl,
McCool,
McIntyre,
McIsaac,
McKenzie (Bruce),
McKenzie (Cap-Breton, nord),
McLennan,
Marcile (Bagot),
Marcil (Bonaventure),
Martin (Wellington),
Mayrand,
Meigs,
Miller,
Northrup,
Oliver,
Parmelee,
Paterson,
Parent,
Perley,
Rousseau,
Schaffner,
Schell (Oxford),
Scott,
Sinclair,
Smith (Oxford),
Sproule,
Staples,
Talbot (Bellechasse),
Talbot (Strathcona),
Taylor,
Telford,
Thompson,
Tobin,
Turgeon,
Turriff,
Walsh,
Wilmot,
Wilson (Lennox et Addington),
Wilson (Russell),
Wright (Muskoka),
Wright (Renfrew),
Zimmerman.—140.

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté par le vote suivant :—

POUR :

Messieurs

Bergeron,
Bourassa,
Lavergne (Montmagny),
Léonard,
Monk,
Morin,
Paquet.—7.

CONTRE :

Messieurs

Adamson,
Alcorn,
Archambault,
Barker,
Barr,
Beauparlant,
Béland,
Belcourt,
Bickerdike,
Black,
Blain,
Borden (Carleton),
Borden (sir Frederick),
Bourbonnais,
Boyce,
Brabazon,
Brodeur,
Brown,
Bruneau,
Bureau,
Caldwell,
Calvert,
Campbell,
Carney,
Carrier,
Cash,
Delisle,
Demers,
Derbyshire,
Desjardins,
Devlin,
Dubeau,
Dugas,
Elson,
Emmerson,
Ethier,
Finlayson,
Fisher,
Fitzpatrick,
Fortier,
Galliher,
Gauvreau,
Geoffrion,
Girard,
Gladu,
Grant,
Gunn,
Guthrie,
Hall,
Harty,
Henderson,
Herron,
Hughes
Lamont,
Lapointe,
Laurier (sir Wilfrid),
Laurier (L'Assomption),
Lavergne (Drummond et Arth.),
Law,
LeBlanc,
Lemieux,
Lennox,
Macdonald,
Macdonell,
MacLaren,
Maclean (Lunenburg),
Macpherson,
McCarthy (Calgary),
McColl,
McCool,
McIntyre,
McIsaac,
McKenzie (Bruce),
McKenzie (Cap-Breton, nord),
McLennan,
Marcile (Bagot),
Marcil (Bonaventure),
Piché,
Pickup,
Porter,
Power,
Préfontaine,
Proulx,
Ratz,
Riley,
Rivet,
Roche (Marquette),
Ross (Rimouski),
Ross (Yale-Cariboo),
Rousseau,
Schaffner,
Schell (Oxford),
Scott,
Sinclair,
Smith (Oxford),
Sproule,
Staples,
Talbot (Bellechasse),
Talbot (Strathcona),
Taylor,
Telford,
Thompson,
Tobin,
Turgeon,

Chisholm,	(King, I.P.-E.),	Martin (Wellington),	Turriff,
Christie,	Hunt,	Mayrand,	Walsh,
Cochrane,	Jackson (Elgin),	Meigs,	Wilmot,
Cockshutt,	Jackson (Selkirk),	Miller,	Wilson (Lennox
Conmee,	Johnston	Northrup,	et Addington),
Costigan,	(Cap-Breton-sud),	Oliver,	Wilson (Russell),
Crawford,	Kennedy,	Parmelee,	Wright (Muskoka),
Crocket,	Lachance,	Paterson.	Wright (Renfrew),
Cyr,	Lake,	Parent,	Zimmerman.—140.
Daniel,	Lalor,	Perley,	

Et la troisième lecture étant proposée de nouveau ;

M. McCarthy (Calgary) propose, comme amendement,—Que tous les mots après " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants :—" le bill soit renvoyé à un comité général avec mandat et pouvoir de retrancher l'article 12 et de le remplacer par le suivant :—

12. Jusqu'à ce que la dite législature en statue autrement l'assemblée législative se composera de vingt-cinq membres qui seront élus pour représenter les divisions électorales ci-après déterminées :—

" (*a*) Cette division sera faite par un conseil de commissaires se composant d'au moins trois personnes résidant dans la dite province et étant des juges de la Cour Suprême des Territoires du Nord-Ouest et qui pour cette fin seront nommés par lettres patentes sous le grand sceau immédiatement lors de l'entrée en vigueur de la présente loi, et qui diviseront la dite province en vingt-cinq divisions électorales.

" (*b*) Les lettres patentes nommant les commissaires exigeront que les commissaires en faisant les divisions tiennent compte de la distribution, de la population, de la commodité du public, des divisions locales en existence, et de toutes autres considérations qui leur paraîtront devoir le mieux rendre vraiment justice.

" (*c*) En cas de décès, démission ou refus de la part d'un ou de plusieurs de ces commissaires d'agir un ou des successeurs seront nommés de la même manière; et dans le cas où il n'y aurait pas pareil juge ou juges résidant disponibles, tout juge ou tous juges de la dite Cour Suprême peut ou peuvent être nommés comme successeur ou successeurs.

" (*d*) Dans un délai que détermineront les dites lettres patentes, les commissaires compléteront ces divisions et en feront rapport au lieutenant-gouverneur de la dite province, et énonceront dans le dit rapport les limites des divisions électorales mentionnées au dit rapport et les rangs, townships et sections compris dans ces dites limites et assigneront et attribueront une désignation à chaque division électorale. Sur la réception par le lieutenant-gouverneur de la dite province du rapport des commissaires complétant les divisions susdites, les territoires respectifs décrits comme constituant les divisions électorales respectives en lesquelles les dites provinces auraient été divisées comme susdit deviendront et seront les divisions électorales de la dite province comme si elles eussent été divisées et établies par la présente loi.

" (*e*) Dans le dit délai déterminé les commissaires transmettront au secrétaire d'Etat une double expédition de leur dit rapport.

" (*f*) Le dit rapport et la dite expédition en double seront signés par les dits commissaires, et dans le cas de désaccord, par la majorité d'entre eux, et le rapport de la majorité des commissaires constituera le rapport des commissaires.

" (*g*) Le dit rapport sera publié dans la *Gazette du Canada* et dans la *Gazette Officielle* de la dite province immédiatement après sa réception.

" (*h*) Les commissaires pourront rédiger des règlements et des ordonnances réglant la conduite de leurs procédures et en termes généraux pour la mise en vigueur des dispositions de ces règlements et ordonnances.

" (*i*) Les lettres patentes nommant les dits commissaires leur confèreront le pouvoir d'assigner des témoins devant eux et d'exiger que ces témoins rendent leur témoignage sous serment, oralement ou par écrit, ou sur affirmation solennelle (si ce sont des personnes ayant le droit d'affirmer dans les affaires civiles) et de produire les documents et choses que les commissaires jugeront nécessaires pour faire une enquête

sérieuse sur les matières sur lesquelles ils sont chargés de faire pareille enquête, et les commissaires auront le même pouvoir et la même autorité pour contraindre les témoins de se présenter et de rendre témoignage que le pouvoir et l'autorité qui sont attribués à la Cour Suprême des Territoires du Nord-Ouest, dans les causes civiles."

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté par le vote suivant :—

POUR :

Messieurs

Alcorn, Barker, Barr, Bergeron, Blain, Borden (Carleton), Boyce, Brabazon, Chisholm, Christie, Clements, Cochrane, Cockshutt, Crocket, Daniel, Elson, Gunn, Henderson, Herron, Jackson (Elgin), Lake, Lalor, Lennox, Léonard, Macdonell, MacLaren, McCarthy (Calgary), Monk, Morin, Northrup, Paquet, Perley, Porter, Roche (Marquette), Schaffner, Sproule, Staples, Taylor, Walsh, Wilmot, Wilson, (Len. et Adding.), Wright (Muskoka).—42.

CONTRE :

Messieurs

Adamson, Archambault, Beauparlant, Béland, Belcourt, Bickerdike, Black, Borden (sir Frederick), Bourassa, Bourbonnais, Brodeur, Brown, Bruneau, Bureau, Caldwell, Calvert, Campbell, Carney, Carrier, Cash, Conmee, Costigan, Crawford, Cyr, Delisle, Demers, Derbyshire, Desjardins, Devlin, Dubeau, Dugas, Emmerson, Finlayson, Fisher, Fitzpatrick, Fortier, Galliher, Gauvreau, Geoffrion, Girard, Gladu, Grant, Guthrie, Hall, Hughes (King, I.P.-E.), Hunt, Jackson (Selkirk), Johnston (Cap-Breton, sud), Kennedy, Lachance, Lamont, Laurier (sir Wilfrid), Laurier (L'Assomption), Lavergne (Drum. et Arth.), Lavergne (Montmagny), Law, LeBlanc, Macdonald, Maclean (Lunenburg), Macpherson, McColl, McCool, McIntyre, McIsaac, MacKenzie (Bruce), McLennan, Marcile (Bagot), Marcil (Bonaventure), Martin (Wellington), Mayrand, Meigs, Miller, Oliver, Parent, Piché, Pickup, Power, Préfontaine, Proulx, Ratz, Riley, Ross (Rimouski), Ross (Yale-Cariboo), Rousseau, Schell (Oxford), Scott, Sinclair, Smith (Oxford), Talbot (Bellechasse), Talbot (Strathcona), Telford, Tobin, Turgeon, Turriff, Wilson (Russell), Wright (Renfrew), Zimmerman.—97.

Et la troisième lecture du bill étant de nouveau proposée ;

M. Roche (Marquette) propose, comme amendement,—Que tous les mots après "Que", dans la motion principale, soient retranchés et remplacés par les suivants :—"le bill soit renvoyé en comité général avec mandat et pouvoir de retrancher l'article 12 du dit bill et de le remplacer par le suivant :—

"12. (1) Jusqu'à ce que la dite législature en statue autrement l'assemblée législative se composera de vingt-cinq membres qui seront élus pour représenter les divisions électorales ci-après déterminées.

"L'expression 'district électoral fédéral' partout où elle est employée dans le présent article signifie un district électoral tel qu'établi par et sous l'autorité des dispositions de la loi 3 Edouard VII, chapitre 60.

"(30*a*) Le district électoral fédéral d'Alberta sera divisé en cinq divisions électorales qui éliront chacune un député.

" (*b*) La partie du district électoral fédéral de Calgary comprise dans les limites de la province d'Alberta sera divisée en six divisions électorales qui, chacune, éliront un député.

" (*c*) La partie du district électoral fédéral de Strathcona comprise dans les limites de la province d'Alberta sera divisée en six divisions électorales qui, chacune, éliront un député.

" (*d*) La partie du district électoral fédéral d'Edmonton comprise dans les limites de la province d'Alberta sera divisée en six divisions électorales qui, chacune, éliront un député.

" (*e*) La partie du district provisoire d'Assiniboïa comprise dans les limites de la province d'Alberta et non comprise dans aucune des circonscriptions électorales du Canada mentionnées ci-dessus, élira un député.

" (*f*) La partie du territoire non organisé d'Athabaska située à l'ouest du 4me méridien, élira un député.

" (4) Lorsque d'après les dispositions qui précèdent une circonscription électorale fédérale devra être divisée pour former plus qu'une division électorale provinciale cette division sera faite par un bureau de commissaires se composant d'au moins trois personnes habitant la dite province, et des juges de la Cour Suprême des Territoires du Nord-Ouest, lesquels seront nommés à cette fin par des lettres patentes revêtues du grand sceau aussitôt après la mise en vigueur du présent acte, et qui partageront chacune de ces circonscriptions électorales fédérales suivant le nombre de divisions électorales qui lui est assigné dans le présent acte.

" Les lettres patentes nommant les commissaires devront prescrire qu'en faisant la division les commissaires tiennent compte de la distribution de la population, de la convenance pour le public, des divisions locales existantes et de toutes autres considérations qui leur paraîtront les plus propres à rendre justice.

" Au cas de décès ou de la démission, ou du refus par un ou plusieurs commissaires de remplir les fonctions en question il sera nommé un ou des successeurs de la même manière et s'il ne s'y trouvait pas de juge ou juges résident, tout juge ou tous juges de la dite Cour Suprême pourra ou pourront être nommés comme successeur ou successeurs.

" Les commissaires devront, dans un délai qui devra être limité par les dites lettres patentes, terminer ces divisions et en faire un rapport au lieutenant-gouverneur de la dite province, ce rapport devant énoncer les limites des divisions électorales auxquelles il a trait et les rangs, township et sections y compris et donner une division propre à chaque division électorale. Au reçu par le lieutenant-gouverneur de la dite province du rapport des commissaires complétant les divisions susdites, les territoires respectifs décrits comme constituant les divisions électorales respectives des dites circonscriptions électorales fédérales divisées ainsi qu'il est dit plus haut deviendront et seront les divisions électorales de la dite province tout comme si elles avaient été ainsi fixées et établies comme telles par le présent acte.

" Les commissaires devront également, dans le dit délai, transmettre un duplicata de leur rapport au secrétaire d'Etat.

" Ce rapport et le duplicata devront être signés par les commissaires ou s'ils ne s'entendent pas, par une majorité d'entre eux, et le rapport de la majorité des commissaires sera le rapport de la commission.

" Ce rapport sera publié dans la *Gazette du Canada* et dans la gazette officielle de la dite province immédiatement après sa réception.

" Les commissaires pourront faire des règlements et donner des ordres pour régler la procédure à suivre et en général pour mettre à exécution les dispositions du présent acte.

" Les lettres patentes nommant les commissaires leur confèreront le pouvoir d'assigner des témoins et d'exiger qu'ils rendent témoignage sous serment, soit verbalement ou par écrit, ou par déclaration solennelle (si ces personnes ont droit d'affirmer dans les matières civiles) et qu'ils produisent les documents et choses selon que les commissaires le croiront à propos pour l'examen complet des matières au sujet desquelles ils ont été

chargés de s'enquérir et les commissaires auront les mêmes pouvoirs et la même autorité pour contraindre les témoins à se présenter et les obliger à rendre témoignage que possède les Territoires du Nord-Ouest dans les causes civiles."

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté sur la même division que précédemment.

Et la troisième lecture du bill étant de nouveau proposée ;

M. Lake propose, comme amendement,—Que tous les mots après "Que" dans la motion principale, soient retranchés et remplacés par les suivants :—"le bill soit renvoyé en comité général avec mandat et pouvoir de retrancher le paragraphe 1 de l'article 20 du bill et de le remplacer par le suivant :—

"Toutes les terres, mines et minéraux et droits régaliens s'y rattachant, situés dans les limites de la province et dévolues actuellement à la Couronne, et toutes les sommes dues ou payables pour iceux appartiendront à la province sous réserve de tous fidéicommis existant à leur égard et de tout intérêt autre que celui de la province à ces mêmes propriétés à l'exception des parties actuellement employées ou occupées pour les travaux publics, les édifices publics ou autrement, pour le service public du Canada, qui sont maintenant énumérées dans l'annexe C du présent acte et qui continueront à être la propriété du Canada."

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté, sur la même division que précédemment.

Et la troisième lecture du bill étant de nouveau proposé;

M. Barker propose, comme amendement,—Que tous les mots après "Que", dans la motion principale, soient retranchés et replacés par les suivants:—"le bill soit renvoyé en comité général avec mandat et pouvoir de retrancher le préambule du dit bill et de le remplacer par les mots suivants:—

"Vu que par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, chapitre 3 des Actes du Parlement du Royaume-Uni passé au cours de sa session tenue en la 30me année du règne de feu Sa Majesté la Reine Victoria, il a été entre autres choses décrété qu'il serait loisible à la Reine, de l'avis et du consentement du Très honorable Conseil privé de feue Sa Majesté, sur la présentation d'une adresse des Chambres du Parlement du Canada, d'admettre la terre de Rupert et le Territoire du Nord-Ouest dans l'Union aux termes et conditions exprimés dans chaque cas dans les adresses et que la Reine jugerait à propos d'approuver, sauf les dispositions du dit acte; et que les dispositions de tout arrêté du conseil à cette fin prendraient effet comme si elles avaient été décrétées par le Parlement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.

"Et vu que par l'Acte de la Terre de Rupert, 1868, du Parlement du Royaume-Uni, il a été entre autres choses décrété qu'il serait loisible à Sa Majesté, par arrêté ou arrêtés en conseil, de l'avis et du consentement du Très honorable Conseil privé de Sa Majesté, sur présentation d'une adresse des Chambres du Parlement du Canada, de déclarer que la terre de Rupert devrait, à compter de la date y mentionnée, être admise dans la Puissance du Canada et en faire partie.

"Et vu que conformément à ces pouvoirs et autorité et aux dites adresses, de l'avis et du consentement susdit, la Reine, par arrêté du conseil en date du 23 juin 1870, a ordonné et déclaré qu'à compter du 15 juillet 1870, le dit Territoire devrait être admis dans la Puissance du Canada et en faire partie aux termes et conditions énoncées dans la cédule A du dit arrêté du conseil, et que le Parlement du Canada devrait, à compter de la dite date d'admission, avoir plein pouvoir et autorité de faire des lois pour le futur bien-être et le bon gouvernement du dit Territoire; et il a été ordonné de plus par le dit acte que sans léser aucunes obligations découlant d'un rapport approuvé y mentionné, la terre de Rupert devrait, à compter du 15 juillet 1870, être admis dans la Puissance du Canada et en faire partie aux termes et conditions stipulés à cette fin dans le dit arrêté du conseil.

"Et vu que par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1871, chapitre 28 des actes du Parlement du Royaume-Uni passé au cours de sa session tenue dans la 34me année du règle de feu Sa Majesté la Reine Victoria, il est décrété que le Parlement du

Canada pourra de temps à autre établir de nouvelles provinces dans tous territoires faisant alors partie de la Puissance du Canada, mais non compris dans aucune province de cette Puissance, et pourra, lors de cet établissement, décréter des dispositions pour la constitution et l'administration de toute telle province et pour la passation de lois concernant la paix, l'ordre et le bon gouvernement de telle province et pour sa représentation dans le dit Parlement du Canada.

"Et vu que par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1886, chapitre 35 des actes du Parlement du Royaume-Uni passés au cours de sa session tenue dans les 49me et 50me années du règne de Sa dite Majesté, le Parlement du Canada a été autorisé à pourvoir à la représentation au Sénat et à la Chambre des Communes du Canada de tous territoires formant partie de la Puissance du Canada, mais non compris dans aucune de ses provinces; et il a été aussi décrété par le dit acte que le dit acte et l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, et l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1871, pourront être cités collectivement.

"Et vu que partie des dites terre et Territoire ci-après décrite n'a été inclue dans aucune province de la Puissance et a été jusqu'aujourd'hui gouvernée provisionnellement par et en vertu de la législation du Parlement du Canada.

"Et vu qu'il est expédient d'établir comme province cette partie des dites terre et Territoire ci-après décrite, et de prendre des dispositions pour la constitution et l'administration de la dite province et pour la passation de lois pour la paix, l'ordre et le bon gouvernement d'icelle et pour sa représentation dans le Parlement du Canada.

"A ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète :"

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté, sur la même division que précédemment.

Et la question étant mise sur la motion principale,—Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois,—elle est adoptée.

Le bill est en conséquence lu la troisième fois et passé.

JEUDI, 6 juillet 1905.

Sir Wilfrid Laurier propose,—Que le Bill (No 70) Acte à l'effet d'établir la province de la Saskatshewan et de pourvoir à son gouvernement, soit maintenant lu pour la troisième fois.

M. Scott propose, comme amendement,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—"le bill soit renvoyé à un comité général avec mandat de biffer l'article 23.

Et la question étant mise sur le dit amendement, il est rejeté par le vote suivant:—

POUR :

Messieurs

Adamson,	Herron,	Schaffner,	Talbot (Strathcona),
Cash,	Lake,	Scott,	Turriff.—11.
Galliher,	Lamont,	Staples,	

CONTRE :

Messieurs

Alcorn,	Delisle,	Laurier (Sir Wilfrid),	Paterson,
Archambault,	Demers,	Laurier (L'Assomption),	Paquet,
Barker,	Derbyshire,	Lavergne (Drummond et Arth.),	Parent,
Barr,	Desjardins,	Lavergne (Montmagny),	Perley,
Beauparlant,	Devlin,	Law,	Piché,
Béland,	Dubeau,		Pickup,
Belcourt,	Dugas,		Porter,
Bergeron,	Elson,		Power,

Bickerdike,
Blain,
Borden (Carleton),
Borden (Sir Frederick),
Bourassa,
Bourbonnais,
Boyce,
Brabazon,
Brodeur,
Bruneau,
Bureau,
Caldwell,
Calvert,
Campbell,
Carney,
Carrier,
Christie,
Cochrane,
Cockshutt,
Conmee,
Costigan,
Crawford,
Crocket,
Cyr,
Daniel,
Emmerson,
Ethier,
Fisher,
Fitzpatrick,
Fortier,
Gauvreau,
Geoffrion,
Girard,
Gladu,
Grant,
Gunn,
Guthrie,
Hall,
Harty,
Henderson,
Hughes (King, I.P.-E.),
Hunt,
Jackson (Elgin),
Jackson (Selkirk),
Johnston (Cap-Breton, sud),
Kennedy,
Lachance,
Lalor,
Lapointe,
LeBlanc,
Lennox,
Léonard,
Macdonald,
Macdonell,
MacLaren,
Maclean (Lunenburg),
Macpherson,
McCarthy (Calgary),
McCool,
McIntyre,
McIsaac,
McKenzie (Bruce),
McKenzie (Cap-Breton, nord),
Marcile (Bagot),
Marcil (Bonaventure),
Martin (Wellington),
Mayrand,
Miller,
Monk,
Morin,
Northrup,
Oliver,
Parmelee,
Préfontaine,
Proulx,
Riley,
Rivet,
Roche (Marquette),
Ross (Rimouski),
Ross (Yale-Caribou),
Rousseau,
Schell (Oxford),
Sinclair,
Smith (Oxford),
Sproule,
Talbot (Bellechasse),
Taylor,
Telford,
Tobin,
Turgeon,
Walsh,
Wilmot,
Wilson (Lennox et Addington),
Wilson (Russell),
Wright (Muskoka),
Wright (Renfrew),
Zimmerman.—126.

Et la troisième lecture du bill étant de nouveau proposée :

M. Léonard propose, comme amendement,—Que tous les mots après "Que", dans la motion principale, soient retranchés et remplacés par les suivants:—"le bill soit renvoyé en comité général avec instruction de l'amender en ajoutant ce qui suit comme paragraphe 2 de l'article 2:—

"2. Le droit d'avoir des écoles séparées et les privilèges en matière d'éducation assurés à la minorité catholique ou protestante des Territoires du Nord-Ouest par le chapitre 50 des Statuts Revisés du Canada, est confirmé par le présent acte en faveur de la dite minorité dans la dite province."

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté par le vote suivant:—

POUR :

Messieurs

Bergeron,
Bourassa,
Lavergne (Montmagny),
Léonard,
Monk,
Morin.—6.

CONTRE :

Messieurs

Adamson,
Alcorn,
Archambault,
Barker,
Barr,
Beauparlant,
Béland,
Belcourt,
Bickerdike,
Black,
Blain,
Borden (Carleton),
Borden (sir Frédérick),
Bourbonnais,
Brabazon,
Cyr,
Delisle,
Demers,
Derbyshire,
Desjardins,
Devlin,
Dubeau,
Dugas,
Elson,
Emmerson,
Ethier,
Finlayson,
Fisher,
Fitzpatrick,
Fortier,
Gauvreau,
Lalor,
Lamont,
Lapointe,
Laurier (Sir Wilfrid),
Laurier (L'Assomption),
Lavergne (Drummond et Arth.),
Law,
LeBlanc,
Lennox,
Macdonald,
Macdonell,
MacLaren,
Maclean (Lunenburg),
Macpherson,
Perley,
Piché,
Pickup,
Porter,
Power,
Préfontaine,
Proulx,
Riley,
Rivet,
Roche (Marquette),
Ross (Rimouski),
Ross (Yale-Cariboo),
Rousseau,
Schaffner,
Schell (Oxford),
Scott,

Brodeur,
Bruneau,
Bureau,
Caldwell,
Calvert,
Campbell,
Carney,
Cash,
Chisholm,
Christie,
Clare,
Cochrane,
Cockshutt,
Conmee,
Costigan,
Crawford,
Crocket,
Geoffrion,
Girard,
Gladu,
Grant,
Gunn,
Hall,
Harty,
Henderson,
Hughes
King, I.P.-E.),
Hunt,
Jackson (Selkirk),
Johnston
(Cap-Breton, sud),
Kennedy,
Lachance,
Lake,
McCool,
McIntyre,
McIsaac,
McKenzie (Bruce),
McKenzie,
(Cap-Breton, nord),
Marcile (Bagot),
Marcil (Bonaventure),
Martin (Wellington),
Mayland,
Miller,
Northrup,
Oliver,
Parmelee,
Paterson,
Parent,
Daniel,
Sinclair,
Smith (Oxford),
Sproule,
Staples,
Talbot (Bellechasse),
Taylor,
Telford,
Tobin,
Turgeon,
Turriff,
Wilson (Lennox et
Addington),
Wilson (Russell),
Wright (Muskoka),
Wright (Renfrew),
Zimmerman.—124.

Et la troisième lecture du bill étant de nouveau proposée;

M. Borden (Carleton) propose, comme amendement,—Que tous les mots après "Que", dans la motion principale, soient retranchés et remplacés par les suivants:—"le bill soit renvoyé en comité général avec mandat et pouvoir de retrancher l'article 16 du bill et de le remplacer par le suivant:—

"16. Les dispositions de l'article 93 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, s'appliqueront à la dite province en tant qu'elles sont applicables aux termes du dit article."

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté par le vote suivant:—

POUR :

Messieurs

Alcorn,
Barker,
Barr,
Bennett,
Blain,
Borden (Carleton),
Boyce,
Chisholm,
Christie,
Cochrane,
Cockshutt,
Crocket,
Daniel,
Elson,
Gunn,
Haggart,
Henderson,
Herron,
Hughes (Victoria),
Jackson (Elgin),
Kemp,
Lake,
Lalor,
Lennox,
Macdonell,
MacLaren,
McCarthy (Calgary),
Martin,
(Queen, I.P.-E.),
Northrup,
Ratz,
Roche (Marquette),
Schaffner,
Sproule,
Staples,
Stockton,
Taylor,
Tisdale,
Walsh,
Wilmot,
Wilson (Lennox
et Addington),
Wright
(Muskoka).—41.

CONTRE :

Messieurs

Adamson,
Archambault,
Beauparlant,
Béland,
Belcourt,
Bergeron,
Bickerdike,
Black,
Borden
(Sir Frederick),
Bourassa,
Brabazon,
Brodeur,
Brown,
Bruneau,
Bureau,
Burrows,
Demers,
Derbyshire,
Desjardins,
Devlin,
Dubeau,
Dugas,
Emmerson,
Ethier,
Finlayson,
Fisher,
Fitzpatrick,
Fortier,
Galliher,
Gauvreau,
Geoffrion,
Girard,
Gladu,
Lapointe,
Laurier (Sir Wilfrid),
Laurier
(L'Asomption),
Lavergne (Drum-
mond et Arth.),
Lavergne
(Montmagny),
Law,
LeBlanc,
Lemieux,
Léonard,
Macdonald,
Maclean
(Lunenburg),
Macpherson,
McColl,
Monk,
Morin,
Oliver,
Parmelee,
Paterson,
Paquet,
Parent,
Perley,
Piché,
Pickup,
Power,
Préfontaine,
Proulx,
Reid (Ristigouche),
Riley,
Ross (Rimouski),
Ross (Yale-Caribou),

Caldwell,
Calvert,
Campbell,
Carney,
Cash,
Carrier,
Clarke,
Conmee,
Copp,
Costigan,
Crawford,
Cyr,
Delisle,
Grant,
Greenway,
Guthrie,
Hall,
Hughes (King, I.P.-E.),
Hunt,
Jackson (Selkirk),
Johnston (Cap-Breton, sud),
Kennedy,
Lachance,
Lamont,
McCool,
McIsaac,
McKenzie (Bruce),
McKenzie (Cap-Breton, nord),
McLennan,
Marcile (Bagot),
Marcil (Bonaventure),
Martin (Wellington),
Mayrand,
Meigs,
Miller,
Rousseau,
Schell (Oxford),
Scott,
Sinclair,
Smith (Oxford),
Talbot (Bellechasse),
Talbot (Strathcona),
Telford,
Turgeon,
Wilson (Russell),
Wright (Renfrew).—109.

Et la troisième lecture étant proposée de nouveau;

M. Sproule propose, comme amendement,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—"le bill soit renvoyé à un comité général avec mandat et pouvoir de retrancher l'article 2 du bill et de le remplacer par le suivant:—

"2. Les dispositions des *British North America Acts*, de 1867 à 1886, s'appliquent à la province de la Saskatchewan de la même manière et dans la même mesure qu'elles s'appliquent aux provinces faisant jusqu'aujourd'hui partie du Canada, à l'exception de celles qui sont expressément applicables ou qui peuvent raisonnablement être interprétées comme spécialement applicables à une ou plusieurs et non à la totalité des dites provinces."

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté par le vote suivant:—

POUR :

Messieurs

Alcorn,
Barker,
Barr,
Bennett,
Blain,
Borden (Carleton),
Boyce,
Chisholm,
Christie,
Cochrane,
Cockshutt,
Crocket,
Daniel,
Elson,
Gunn,
Henderson,
Herron,
Hughes (Victoria),
Jackson (Elgin),
Kemp,
Lake,
Lalor,
Lennox,
MacLaren,
McCarthy (Calgary),
Northrup,
Porter,
Roche (Marquette),
Schaffner,
Sproule,
Staples,
Stockton,
Taylor,
Walsh,
Wilmot,
Wilson (Len. et Adding.),
Wright (Muskoka).—37.

CONTRE :

Messieurs

Adamson,
Archambault,
Béland,
Belcourt,
Bergeron,
Bickerdike,
Black,
Bourassa,
Brabazon,
Brodeur,
Brown,
Bruneau,
Bureau,
Burrows,
Caldwell,
Calvert,
Campbell,
Cash,
Desjardins,
Devlin,
Dubeau,
Dugas,
Emmerson,
Ethier,
Finlayson,
Fisher,
Fitzpatrick,
Fortier,
Galliher,
Gauvreau,
Geoffrion,
Girard,
Gladu,
Grant,
Guthrie,
Hall,
Laurier (sir Wilfrid),
Laurier (L'Assomption),
Lavergne (Drum. et Arth.),
Lavergne (Montmagny),
Law,
LeBlanc,
Léonard,
Macdonald,
Maclean (Lunenburg),
Macpherson,
McColl,
McCool,
McIsaac,
McKenzie (Bruce),
Oliver,
Parmelee,
Paterson,
Paquet,
Parent,
Perley,
Piché,
Pickup,
Power,
Préfontaine,
Proulx,
Ratz,
Reid (Ristigouche),
Riley,
Ross (Rimouski),
Ross (Yale-Cariboo),
Schell (Oxford),
Scott,

Carrier,
Clarke,
Conmee,
Copp,
Costigan,
Crawford,
Cyr,
Delisle,
Demers,
Derbyshire,
Hughes (King, I.P.-E.),
Hunt,
Jackson (Selkirk),
Johnston (Cap-Breton, sud),
Kennedy,
Lamont,
Lapointe,
McKenzie (Cap-Breton, nord)
McLennan,
Marcile (Bagot),
Marcil (Bonaventure),
Martin (Wellington),
Mayrand,
Meigs,
Miller,
Monk,
Sinclair,
Smith (Oxford),
Talbot (Bellechasse),
Talbot (Strathcona),
Telford,
Turgeon,
Turriff,
Wilson (Russell),
Wright (Renfrew),
Zimmerman.—106.

Et la troisième lecture du bill étant de nouveau proposée :

M. Lake propose, en amendement,—Que tous les mots après le mot "Que", dans la motion principale, soient retranchés et remplacés par les suivants:—"le bill soit renvoyé à un comité général avec mandat et pouvoir de retrancher l'article 12 du bill et de le remplacer par le suivant:—

"12. Jusqu'à ce que la dite législature en statue autrement l'assemblée législative se composera de vingt-cinq membres qui seront élus pour représenter les divisions électorales ci-après déterminées :—

"(*a*) Cette division sera faite par un conseil de commissaires se composant d'au moins trois personnes résidant dans la dite province et étant des juges de la Cour Suprême des Territoires du Nord-Ouest et qui pour cette fin seront nommés par lettres patentes sous le grand sceau immédiatement lors de l'entrée en vigueur de la présente loi, et qui diviseront la dite province en vingt-cinq divisions électorales.

"(*b*) Les lettres patentes nommant les commissaires exigeront que les commissaires en faisant les divisions tiennent compte de la distribution de la population, de la commodité du public, des divisions locales en existence, et de toutes autres considérations qui leur paraîtront devoir le mieux rendre vraiment justice.

"(*c*) En cas de décès, démission ou refus de la part d'un ou de plusieurs de ces commissaires d'agir un ou des successeurs seront nommés de la même manière; et dans le cas où il n'y aurait pas pareil juge ou juges résident disponibles, tout juge ou tous juges de la dite Cour Suprême peut ou peuvent être nommés comme successeur ou successeurs.

"(*d*) Dans un délai que détermineront les dites lettres patentes, les commissaires complèteront ces divisions et en feront rapport au lieutenant-gouverneur de la dite province, et énonceront dans le dit rapport les limites des divisions électorales mentionnées au dit rapport et les rangs, townships et sections compris dans ces dites limites et assigneront et attribueront une désignation à chaque division électorale. Sur la réception par le lieutenant-gouverneur de la dite province du rapport des commissaires complétant les divisions susdites, les territoires respectifs décrits comme constituant les divisions électorales respectives en lesquelles les dites provinces auraient été divisées comme susdit deviendront et seront les divisions électorales de la dite province comme si elles eussent été divisées et établies par la présente loi.

"(*e*) Dans le dit délai déterminé les commissaires transmettront au secrétaire d'Etat une double expédition de leur dit rapport.

"(*f*) Le dit rapport et la dite expédition en double seront signés par les dits commissaires, et dans le cas de désaccord, par la majorité d'entre eux, et le rapport de la majorité des commissaires constituera le rapport des commissaires.

"(*g*) Le dit rapport sera publié dans la *Gazette du Canada* et dans la gazette officielle de la dite province immédiatement après sa réception.

"(*h*) Les commissaires pouront rédiger des règlements et des ordonnances réglant la conduite de leurs procédures et en termes généraux pour la mise en vigueur des dispositions de ces règlements et ordonnances.

"(*i*) Les lettres patentes nommant les dits commissaires leur confèreront le pouvoir d'assigner des témoins devant eux et d'exiger que ces témoins rendent leur témoignage sous serment, oralement ou par écrit, ou sur affirmation solennelle (si ce sont des personnes ayant le droit d'affirmer dans les affaires civiles) et de produire les documents et choses que les commissaires jugeront nécessaires pour faire une enquête

sérieuse sur les matières sur lesquelles ils sont chargés de faire pareille enquête, et les commissaires auront le même pouvoir et la même autorité pour contraindre les témoins de se présenter et de rendre témoignage que le pouvoir et l'autorité qui sont attribués à la Cour Suprême des Territoires du Nord-Ouest, dans les causes civiles."

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté par le vote suivant:—

POUR :

Messieurs

Alcorn,	Cochrane,	Lennox,	Roche (Marquette),
Barker,	Cockshutt,	Léonard,	Schaffner,
Barr,	Crocket,	Macdonell,	Sproule,
Bergeron,	Daniel,	MacLaren,	Staples,
Blain,	Elson,	McCarthy (Calgary),	Taylor,
Borden (Carleton),	Gunn,	Monk,	Walsh,
Boyce,	Henderson,	Morin,	Wilmot,
Brabazon,	Herron,	Northrup,	Wilson (Lennox et Addington),
Chisholm,	Jackson (Elgin),	Paquet,	
Christie,	Lake,	Perley,	Wright (Muskoka.—42.
Clements,	Lalor,	Porter,	

CONTRE :

Messieurs

Adamson,	Demers,	Lachance,	Oliver,
Archambault,	Derbyshire,	Lamont,	Parent,
Beauparlant,	Desjardins,	Laurier (sir Wilfrid),	Piché,
Béland,	Devlin,	Laurier (L'Assomption),	Pickup,
Belcourt,	Dubeau,	Lavergne (Drummond et Arth.),	Power,
Bickerdike,	Dugas,	Lavergne (Montmagny),	Préfontaine,
Black,	Emmerson,	Law,	Proulx,
Borden (sir Frederick),	Finlayson,	LeBlanc,	Ratz,
Bourassa,	Fisher,	Macdonald,	Riley,
Bourbonnais,	Fitzpatrick,	Maclean (Lunenburg),	Ross (Rimouski),
Brodeur,	Fortier,	Macpherson,	Ross (Yale-Cariboo),
Brown,	Galliher,	McColl,	Rousseau,
Bruneau,	Gauvreau,	McCool,	Schell (Oxford),
Bureau,	Geoffrion,	McIntyre,	Scott,
Caldwell,	Girard,	McIsaac,	Sinclair,
Calvert,	Gladu,	McKenzie (Bruce),	Smith (Oxford),
Campbell,	Grant,	McLennan,	Talbot (Bellechasse),
Carney,	Guthrie,	Marcile (Bagot),	Talbot (Strathcona),
Cash,	Hall,	Marcil (Bonaventure),	Telford,
Carrier,	Hughes (King, I.P.-E.),	Martin (Wellington),	Tobin,
Conmee,	Hunt,	Mayrand,	Turgeon,
Costigan,	Jackson (Selkirk),	Meigs,	Turriff,
Crawford,	Johnston (Cap Breton, sud),	Miller,	Wilson (Russell),
Cyr,	Kennedy,		Wright (Renfrew),
Deslisle,			Zimmerman.—97.

Et la troisième lecture du bill étant de nouveau proposée ;

M. McCarthy (Calgary) propose, comme amendement,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—"le bill soit renvoyé en comité général avec mandat et pouvoir de retrancher l'article 20 du bill et de le remplacer par le suivant :—

"Toutes les terres, mines et minéraux et droits régaliens s'y rattachant, situés dans les limites de la province et dévolues actuellement à la Couronne, et toutes les sommes dues ou payables pour iceux appartiendront à la province sous réserve de tous fidéicommis existant à leur sujet et de tout intérêt autre que celui de la province à ces mêmes propriétés à l'exception des parties actuellement employées ou occupées pour

les travaux publics, les édifices publics ou autrement pour le service public du Canada qui sont maintenant énumérées dans l'annexe C du présent acte, et qui continueront à être la propriété du Canada."

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté, sur la même division que précédemment.

Et la troisième lecture du bill étant de nouveau proposée ;

M. Barker propose, comme amendement,—Que tous les mots après "Que", dans la motion principale, soient retranchés et remplacés par les suivants:—"le bill soit renvoyé en comité général avec mandat et pouvoir de retrancher le préambule du dit bill, et de le remplacer comme suit :—

"Vu que par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, chapitre 3 des Actes du Parlement du Royaume-Uni passé au cours de sa session tenue en la 30me année du règne de feu Sa Majesté la Reine Victoria, il a été entre autres choses décrété qu'il serait loisible à la Reine, de l'avis et du consentement du Très honorable Conseil privé de feue Sa Majesté, sur la présentation d'une adresse des Chambres du Parlement du Canada, d'admettre la terre de Rupert et le Territoire du Nord-Ouest dans l'Union aux termes et conditions exprimés dans chaque cas dans les adresses et que la Reine jugerait à propos d'approuver, sauf les dispositions du dit acte; et que les dispositions de tout arrêté du conseil à cette fin prendraient effet comme si elles avaient été décrétées par le Parlement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.

"Et vu que par l'Acte de la Terre de Rupert, 1868, du Parlement du Royaume-Uni, il a été entre autres choses décrété qu'il serait loisible à Sa Majesté, par arrêté ou arrêtés en conseil, de l'avis et du consentement du Très honorable Conseil privé de Sa Majesté, sur présentation d'une adresse des Chambres du Parlement du Canada, de déclarer que la terre de Rupert devrait, à compter de la date y mentionnée, être admise dans la Puissance du Canada et en faire partie.

"Et vu que conformément à ces pouvoirs et autorité et aux dites adresses, de l'avis et du consentement susdit, la Reine, par arrêté du conseil en date du 23 juin 1870, a ordonné et déclaré qu'à compter du 15 juillet 1870, le dit Territoire devrait être admis dans la Puissance du Canada et en faire partie aux termes et conditions énoncées dans la cédule A du dit arrêté du conseil, et que le Parlement du Canada devrait, à compter de la dite date d'admission, avoir plein pouvoir et autorité de faire des lois pour le futur bien-être et le bon gouvernement du dit Territoire; et il a été ordonné de plus par le dit acte que sans léger aucunes obligations découlant d'un rapport approuvé y mentionné, la terre de Rupert devrait, à compter du 15 juillet 1870, être admis dans la Puissance du Canada et en faire partie aux termes et conditions stipulés à cette fin dans le dit arrêté du conseil.

"Et vu que par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1871, chapitre 28 des actes du Parlement du Royaume-Uni passé au cours de sa session tenue dans la 34me année du règle de feu Sa Majesté la Reine Victoria, il est décrété que le Parlement du Canada pourra de temps à autre établir de nouvelles provinces dans tous territoires faisant alors partie de la Puissance du Canada, mais non compris dans aucune province de cette Puissance, et pourra, lors de cet établissement, décréter des dispositions pour la constitution et l'administration de toute telle province et pour la passation de lois concernant la paix, l'ordre et le bon gouvernement de telle province et pour sa représentation dans le dit Parlement du Canada.

"Et vu que par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1886, chapitre 35 des actes du Parlement du Royaume-Uni passés au cours de sa session tenue dans les 49me et 50me années du règne de Sa dite Majesté, le Parlement du Canada a été autorisé à pourvoir à la représentation au Sénat et à la Chambre des Communes du Canada de tous territoires formant partie de la Puissance du Canada, mais non compris dans aucune de ses provinces; et il a été aussi décrété par le dit acte que le dit acte et l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, et l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1871, pourront être cités collectivement.

"Et vu que partie des dites terre et Territoire ci-après décrite n'a été inclue dans aucune province de la Puissance et a été jusqu'aujourd'hui gouvernée provisionnellement par et en vertu de la législation du Parlement du Canada.

"Et vu qu'il est expédient d'établir comme province cette partie des dites terre et Territoire ci-après décrite, et de prendre des dispositions pour la constitution et l'administration de la dite province et pour la passation de lois pour la paix, l'ordre et le bon gouvernement d'icelle et pour sa représentation dans le Parlement du Canada.

"A ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète :"

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté, sur la même division que précédemment.

Et la troisième lecture du bill étant de nouveau proposée,—elle est adoptée, sur division.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois et passé.

Les bills suivants sont lus pour la troisième fois et passés, savoir :—

Bill (No 159) Acte modifiant l'Acte des Elections fédérales contestées.

Bill (No 156) Acte modifiant l'Acte de la Représentation dans les Territoires du Nord-Ouest.

Bill (No 163) Acte modifiant l'Acte du Recensement et des Statistiques.

Bill (No 161) Acte modifiant l'Acte d'Irrigation du Nord-Ouest, 1898.

Le message suivant est reçu du Sénat :—

Résolu,—Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour informer cette Chambre que le Sénat s'unira à la Chambre des Communes pour former un comitx mixte des deux Chambres afin de prendre en considération quelles nouvelles mesures peuvent être prises et quelles suggestions peuvent être faites dans le but de supprimer la tuberculose en Canada, et que le comité spécial nommé par le Sénat à ce sujet le 15 juin dernier, composé des honorables Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Sir William Hingston, chevalier et des honorables messieurs Béique, Casgrain (Windsor), de Boucherville, Edwards, Ellis, Fiset, Godbout, Kerr (Toronto), McMillan, Robertson, Sullivan, Wilson et Young, est autorisé à agir au nom du Sénat comme membres du dit comité mixte.

Attesté,

SAM'L E. ST. O. CHPLEAU,
Greffier du Sénat.

La Chambre alors s'ajourne à 1.15 a.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Staples*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Des demandes ont-elles été formulées par ou au nom des métis suivants : Norman Ouellet, Frank Ouellet, Adeline McIvor, John Boucher, Joseph Delorme, madame Urbain Delorme, madame B. Gagnon, P. Duchesne, Chs Pruden, Andrew Gibouche, miss Rosalie Lespérance et Athanase Lespérance ?

2. Dans l'affirmative, quel a été le résultat dans chaque cas ?

3. Le gouvernement sait-il si le scrip donné à quelqu'un des dits métis a été acheté par d'autres personnes ?

4. Dans l'affirmative, par qui ?

M. *Herron*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Les chutes de la branche moyenne de la rivière du Vieil-Homme sont-elles situées sur le ¼ S.E. de la section 28, township 7, rang 2, à l'ouest du 5me méridien ?

2. Le gouvernement les a-t-il vendues ou louées ?

3. Dans l'affirmative, à qui, à quelles conditions si elles ont été louées, pour quelle durée et pour quel prix ?

4. Si elles ont été vendues, à quel prix ?

M. *Macdonald* (Pictou)—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le département de l'Agriculture fait-il une enquête et des expérimentations pour constater la cause de la maladie connue sous l'appellation de maladie du bétail de Pictou ? Et, dans l'affirmative, où et dans quelles conditions se poursuit cette enquête ?

2. A-t-on réussi à découvrir la cause de cette maladie, et a-t-on constaté si elle est contagieuse ou non ?

3. A-t-on trouvé un remède pour cette maladie ?

4. Si les recherches faites ont démontré que la maladie est causée par l'absorption de la plante connue sous le nom de "*struting Willie*", le département serait-il disposé à aider à la destruction de la dite plante dans les districts affectés ?

M. *Borden* (Carleton)—Vendredi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant de nouveau le chapitre 13 des Statuts Revisés du Canada, intitulé: "Acte concernant la Chambre des Communes'".

M. *Oliver*—Vendredi prochain—BILL intitulé: "Acte concernant les chemins et les allocations pour chemins dans les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta".

M. *Fitzpatrick*—Vendredi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant le Code criminel, 1892".

M. *Préfontaine*—Vendredi prochain—BILL intitulé: "Acte concernant les pouvoirs des Commissaires du havre de Montréal".

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Jeudi, 6 juillet.	
32	Comité mixte de la tuberculose	Midi.
	Vendredi, 7 juillet.	
30	Bills Privés	10.30 a.m.
32	Comptes publics	11 a.m

No 117.

1905

Rapport de la Société Royale du Canada pour l'année

Présenté par Sir J. M. Le Moine, C.M.G.

Lu le 26 Juin 1905

OTTAWA

No 117.

OTTAWA, MERCREDI, 5 JUILLET 1905

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 118

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI, 6 JUILLET 1905.

PRIÈRE.

L'ordre du jour portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens, étant lu ;

M. Fielding propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.—Adopté.

La Chambre se forme, en conséquence, de nouveau en comité des Voies et Moyens.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

1. Résolu,—Qu'il est expédient de modifier comme suit le tarif des douanes, 1897, tel qu'amendé par des actes subséquents :—

Le tableau A est amendé comme suit :—

Item 158.—Retranchez les mots "Blanc de plomb et".

Insérer les items suivants :—

8 (*a*) Vins de toute espèce, excepté les vins mousseux ne contenant pas plus de 40 pour 100 d'esprit de preuve, importés en cercles ou en bouteilles (six bouteilles de pinte ou douze bouteilles de chopine représentant un gallon) lorsqu'ils sont produits ou fabriqués dans toute colonie ou territoire britannique faisant partie de l'Union des douanes de l'Afrique du Sud, vingt-cinq centins par gallon.

50 (*a*) Gruau d'avoine, six-dixièmes de centin la livre.

158 (*a*) Blanc de plomb à l'état sec, trente pour cent ad valorem.

158 (*b*) Blanc de plomb broyé à l'huile, trente-cinq pour cent ad valorem.

L'item 187 est abrogé et remplacé par le suivant :—

187. Ciment de Portland et chaux hydraulique, en barils ou fûts, le poids du colis devant être inclus dans le poids imposable, douze centins et demi par cent livres; en sacs, douze centins et demi par cent livres et vingt-cinq pour cent ad valorem sur le sac.

Le tableau B est amendé en abrogeant l'item 455 et le remplaçant par le suivant:—

455. Effets appartenant aux immigrants, savoir :—

Vêtements, livres, meubles et autres articles domestiques; instruments et outils servant à un métier, à une occupation ou à un emploi, fusils, instruments de musique, machines à coudre à l'usage domestique, machines à écrire, bicycles, charrettes, wagons et autres véhicules, instruments agricoles et bétail vivant pour la ferme, excepté le bétail ou les articles destinés à la vente, ou pour usage comme outillage d'entrepreneur, ainsi que les véhicules en instruments mûs par force mécanique, ou les machines pour usage dans les établissements manufacturiers; tous les articles qui précèdent qui auront été réellement la propriété de l'immigrant pendant au moins six mois avant son départ pour le Canada et sous réserve des règlements prescrits par le ministre des Douanes : Pourvu que tout article passible de droits importé comme propriété de l'immigrant ne soit admis en franchise que lorsqu'il aura été importé par l'immigrant au moment de sa première arrivée, et qu'il ne sera pas vendu ou qu'il n'en sera pas autrement disposé sans acquitter les droits avant le délai d'un an à dater de l'arrivée de l'immigrant en Canada.

2. Résolu,—Que l'exemption de droits sur la machine et fer et acier de construction pour servir à la construction et à l'équipement d'usines pour la fabrication du sucre de betterave, autorisée par l'article 11 du chapitre 11 des Statuts de 1904, est prolongée du 1er avril 1905 au 30 juin 1906.

3. Résolu,—Que l'exemption de droits sur les machines et appareils d'un genre qui ne se fabrique pas au Canada destinés à servir exclusivement aux travaux d'exploitation des alluvions aurifères, autorisée par l'article 12 du susdit chapitre, est prolongée du 1er juillet 1905 au 30 juin 1906.

4. Résolu,—Que l'article 18 du susdit chapitre est amendé en insérant après le mot " production " dans la cinquième ligne, les mots " ou d'aucun pays britannique ".

Résolutions à rapporter.

Les dites résolutions sont rapportées, lues pour la seconde fois et agréées,—le comité des Voies et moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

VENDREDI, 7 juillet 1905.

M. Fielding présente alors un bill (No 190) Acte modifiant le Tarif des douanes, 1897,—lequel est lu la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 12.10 a.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Henderson*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Qui transporte les malles de Lowville à Milton ?
2. Quelle est la distance parcourue à chaque voyage, et combien de voyages sont faits par semaine ?
3. Quel est le coût annuel de ce service ?
4. Le contrat a-t-il été renouvelé récemment ?
5. Dans l'affirmative, des soumissions ont-elles été demandées, ou le contrat a-t-il été renouvelé sans soumission ?
6. Si des soumissions ont été demandées, la plus basse a-t-elle été acceptée ?

M. *Henderson*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Qui transporte les malles entre Hamilton et Kilbride ?
2. Quelle est la distance parcourue à chaque voyage, et combien de voyages sont faits par semaine ?
3. Quel est le coût annuel du service ?
4. Le contrat a-t-il été donné par voie de soumission ?

Sir *Wilfrid Laurier*—Lundi prochain—Qu'à partir de mercredi prochain, ce jour compris, la Chambre s'assemblera, pendant le reste de la session, à 11 heures du matin, chaque jour de séance; qu'en sus de la suspension ordinaire à 6 p.m., la séance sera aussi suspendue, chaque jour, depuis 1 heure jusqu'à 3 heures p.m.; et que les mesures du gouvernement auront la priorité, à chacune de ces séances; les députés conservant le droit de poser des questions les lundis, mercredis et jeudis.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Vendredi, 7 juillet.	
30	Bills Privés	10.30 a.m.
32	Comptes publics	11 a.m

No 118.

OTTAWA, JEUDI, 6 JUILLET 1905

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 119.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI, 7 JUILLET 1905.

PRIÈRE.

M. Maclean (Lunenburg), du comité des Bills Privés, présente le treizième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Conformément à l'ordre de votre honorable Chambre du 19 juin dernier, votre comité a pris de nouveau en considération le Bill E (N° 167) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Arthur Howe Hersey".

Au cours de son enquête, votre comité a de nouveau interrogé en partie le pétitionnaire et le répondant; il a aussi pris la déposition du Dr George Wilkins, de Montréal, et entendu la plaidoirie des avocats des deux parties, et après mûre considération, il a décidé de rapporter le préambule du bill non prouvé.

Votre comité soumet avec le présent rapport copie de la preuve faite au cours de la plaidoirie.

Sur motion de M. McKenzie (Bruce), le sixième rapport du comité d'Agriculture et de Colonisation est adopté.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir :—

Bill (No 115) intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Grand Trunk Pacific Railway Company*".

Bill (No 65) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James.

Aussi,—Adoptant le bill suivant, avec un amendement, comme suit :—

Bill (No 119) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *Edmonton Boom Company*".

Page 4, ligne 26.—Retranchez "dix" et insérez "cinq".

Et aussi,—Adoptant, sans modification, les amendements faits par les Communes aux bills suivants de Leurs Honneurs :—

Bill AA (No 166) du Sénat, intitulé: " Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *Ideal Manufacturing Company* ".

Bill BB (No 164) du Sénat, intitulé: " Acte constituant en corporation la banque dite *Monarch Bank of Canada* ".

Bill FF (No 182) du Sénat, intitulé: " Acte concernant la banque dite *The Sterling Bank of Canada* ".

Bill KK (No 180) du Sénat, intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant la cité d'Ottawa ".

Bill Z (No 165) du Sénat, intitulé: " Acte constituant en corporation la compagnie dite *Canadian Yukon Western Railway Company* ".

Et aussi,—Avec le bill suivant de Leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill LL (No 191) du Sénat, intitulé: " Acte concernant la compagnie dite *Joliette and Lake Manuan Colonization Railway Company* ".

Le message suivant est reçu du Sénat :—

LE SÉNAT,
MERCREDI, 5 juillet 1905.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat a passé les résolutions suivantes, et pour demander qu'il plaise à la Chambre des Communes de donner son concours.

Que, dans les cas où les Communes refusent d'acquiescer à des amendements faits par le Sénat, ou insistent sur des amendements auxquels le Sénat a refusé d'acquiescer, le Sénat est prêt à recevoir les raisons des Communes pour leur refus d'acquiescement ou leur insistance (suivant le cas) par voie de message, sans conférence, à moins que les Communes ne désirent communiquer leurs raisons par voie de conférence.

Que toute conférence entre les deux Chambres soit une conférence libre.

Attesté,

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

M. Préfontaine présente un bill (No 192) Acte concernant les pouvoirs des Commissaires du havre de Montréal,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 147) Acte modifiant l'Acte des Matelots, est délibéré de nouveau en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois et passé.

Le Bill (No 186) Acte pourvoyant à la réglementation de la télégraphie sans fil en Canada,—est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

La résolution adoptée en comité général mardi dernier, le 4 courant, pourvoyant aux traitements des lieutenants-gouverneurs des provinces de Saskatchewan et d'Alberta, est rapportée, lue la seconde fois et agréée.

M. Fielding présente alors un bill (No 193) Acte modifiant le Statut revisé concernant les traitements de certains fonctionnaires publics et autres charges annuelles sur le fonds du revenu consolidé,—lequel est lu les première et seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

GOUVERNEMENT CIVIL.

383 (1) Ministère du Commerce—
Dépenses casuelles—Somme supplémentaire nécessaire.. 1,200 00

384 (2) Ministère des Douanes—
Dépenses casuelles—Somme supplémentaire nécessaire.. 1,000 00

385 (3) Bureau du secrétaire du Gouverneur général—
Dépenses casuelles—Somme supplémentaire nécessaire.. 1,500 00

LEGISLATION.

386 (4) Solde de l'indemnité de feu Thomas G. Johnston à être payée selon que le prescrira le Conseil de la Trésorerie.. .. .. 464 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

DIVERS.

387 (5) Pour payer à la veuve de feu Thomas Ridout, ingénieur-inspecteur une gratification égale à deux mois de son salaire.. 466 66

SERVICE MARITIME ET FLUVIAL.

388 (6) Entretien et réparations des teamers et brise-glaces du gouvernement.. .. .. 60,000 00

PHARES ET SERVICE COTIER.

389 (7) Entretien et réparations des phares et bateaux-phares.. .. 100,000 00

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

390 (8) Dépenses casuelles, justice, etc., y compris aides aux écritures. 800 00

COMMERCE.

391 (9) Agences commerciales—Somme supplémentaire nécessaire.. 3,000 00

Et la Chambre continuant à siéger en comité ;
A 6 p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

La Chambre reprend en considération la motion de M. Ross (Yale-Caribou) pour la troisième lecture du Bill (No 139) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est,—et l'amendement de M. Foster à la dite motion.

Et un débat s'ensuivant,—le dit amendement est retiré, avec le consentement de la Chambre.

Et la question étant mise sur la motion principale,—elle est adoptée, et le bill est, en conséquence, lu pour la troisième fois et passé.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois et passés, savoir :—

Bill X (No 177) Acte concernant certains brevets de David Thomas Owen.

Bill JJ (No 183) Acte concernant un certain brevet de la compagnie dite *The Metal Volatilization Company.*

Bill Q (No 185) Acte pour faire droit à Isaac Pitblado.

Sur motion de M. Galliher, il est résolu,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat, pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial du Sénat, auquel a été référé le bill en dernier lieu mentionné.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois et passés, savoir :—

Bill EE (No 178) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Canada Central.

Bill GG (No 179) Acte concernant la compagnie du chemin de fer dite *The Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company.*

Le comité des Subsides reprend alors le cours de ses délibérations.

GOUVERNEMENT CIVIL.

	Ministère de la Marine et des Pêcheries—	
	Augmentation des appointements de A. W. Owen, premier commis et comptable, $200, W. L. Magee, premier commis, $200, C. Stanton, premier commis, $200, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil..	600 00
	Augmentation des appointements des employés suivants de la division technique—E. E. Prince, $200 ; W. J. Stewart, $350 ; B. H. Fraser, $200, et J. F. Fraser, $200, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil..	950 00

FRAIS DE GESTION.

	Bureau du sous-receveur général—	
	Toronto—Somme supplémentaire..	500 00
	Halifax—Somme supplémentaire..	600 00
	Saint-Jean—Somme supplémentaire..	700 00
	Charlottetown—Somme supplémentaire..	500 00
392 (1)	Winnipeg—Somme supplémentaire..	1,050 00
	Victoria—Somme supplémentaire..	700 00
	Impression des billets du Canada—Somme supplémentaire..	20,000 00
	Emission et rachat des billets du Canada—Somme suptaire..	5,000 00

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

	Bureau du secrétaire du Gouverneur général—	
393 (2)	Aide aux écritures, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil..	500 00
	Ministère de l'Agriculture—	
	Augmentation des appointements de A. G. Doughty, architecte du Canada, à $2,200, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil..	250 00
	Somme supplémentaire nécessaire pour la promotion d'un commis de première classe au rang de premier commis..	300 00

	Somme supplémentaire nécessaire pour la promotion de trois commis de seconde classe, examinateurs des brevets, au rang de commis de première classe..	550 00
	Somme supplémentaire nécessaire, pour la promotion de deux commis de seconde classe cadette au rang de commis de seconde classe.	400 00
394 (3)	Appointements de trois nouveaux commis de seconde classe cadette, E. A. Thomas à $1,100, W. A. Fraser à $1,000, transférés du service extérieur, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil..	2,900 00
	Augmentation des appointements des examinateurs des brevets, W. H. T. Megill, $150 ; M. L. Rush, $150 ; W. J. Withrow, $150 ; J. Kilgallin, $200, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil....	650 00
	Dépenses casuelles—Somme supplémentaire nécessaire, y compris M. A. Prentiss à $550, et S. Hunter à $550, transférés du service extérieur, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil..	3,000 00
	Ministère des Postes—	
404 (13)	Appointements de Mlle Mary Kennedy, à un emploi de commis de 3e classe, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil..	500 00
	Augmentation spéciale des appointements des employés ci-dessous, à compter du 1er juillet 1905, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil—Sidney Smith, contrôleur des magasins de la poste, $100, Wm Smith, secrétaire, $200..	300 00
	Dépenses casuelles—Gravure de cartes géographiques postales..	5,000 00
	Ministère des Finances—	
	Augmentation des appointements de J. Fraser à $2,800, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil.	300 00
395 (4)	Augmentation des appointements de T. C. Boville, à $2,500, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil..	300 00
	Appointements d'un commis de première classe, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil.. ..	1,900 00
	Appointements d'un nouveau commis de 2e classe...	1,200 00
	Appointements de trois nouveaux commis de 2e classe cadette à $800, l'un d'eux, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil..	2,400 00
	Ministère des Chemins de fer et Canaux—	
	Augmentation des appointements de L. K. Jones, secrétaire du ministère, à $2,700, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil..	200 00
399 (8)	Promotion de J. L. Payne, de la classe commis de première classe à celle de premier commis, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil..	250 00
	Nomination d'un commis de première classe, H. F. Alward, avocat, en qualité de sous-greffier en loi...	1,500 00
	Nominiation de deux commis provisoires à la 2e classe cadette, à $800 par année, l'un d'eux, F. W. Addy, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil.	1,600 00

	Ministère de la Milice et Défense—	
	Augmentation des appointements de J. W. Borden, comptable et paie-maître général à $2,800, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	300 00
	Appointements de commis additionnels, ainsi qu'il suit:—	
	1 premier commis	1,900 00
	1 commis de 2e classe	1,200 00
405 (14)	3 commis de 2e classe cadette à $800 par année chacun, y compris J. M. Brown, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	2,400 00
	5 commis de 3e classe à $500 par année chacun	2,500 00
	Augmentation des appointements de E. B. Holt à $1,900 par année, et de J. A. McCann à $1,700 par année, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil.	200 00
	Rémunération au secrétaire du conseil de la milice, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil.	300 00
	Dépenses casuelles—Somme additionnelle nécessaire—	
	Aide aux écritures	1,000 00
	Impressions et papeterie	500 00
	Divers	500 00
	Ministère des Douanes—	
	Augmentation des appointements du sous-commissaire des douanes à $3,000	200 00
	Augmentation des appointements de R. R. Farrow, comptable, à $2,450, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	200 00
397 (6)	Augmentation des appointements de F. G. Bennett, chef de la statistique, à $2,250, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	200 00
	Augmentation des appointements de Alfred Morin, premier commis, de la division des saisies, à $2,200, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil.	200 00
	Ministère du Revenu de l'Intérieur—	
	Somme nécessaire pour l'avancement, comme résultat des examens de cinq commis de troisième classe au rang de commis de 2e classe cadette	900 00
	Somme additionnelle nécessaire pour porter les appointements de Wm. Himsworth, chef de bureau et secrétaire, de $2,500 à $2,600, nonobstant les dispositions	
406 (15)	de l'Acte du Service civil	100 00
	Somme additionnelle nécessaires pour porter les appointements de F. R. E. Campeau, comptable, de $2,500 à $2,600, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	100 00
	Somme additionnelle nécessaire pour porter trois commis de première classe au rang de premier commis	300 00
	Pour pourvoir à la nomination de Ernest L. Desaulniers comme commis de 2e classe, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	1,200 00
	Appointements de deux commis de troisième classe	1,000 00
	Ministère de l'Intérieur—	
	Augmentation des appointements des fonctionnaires suivants : T. G. Rothwell, $200 ; P. G. Keyes, $200 ; G. U. Ryley, $20, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	600 00

	Augmentation des appointements de James White, géographe, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	200 00
402 (11)	Promotion d'un commis à la première classe	225 00
	Promotion de T. W. Hodgins au rang de commis de deuxième classe cadette, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	192 50
	Pour ajuster les appointements de Peter Robertson selon l'arrêté du conseil du 30 juin 1904, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	60 85
	Promotion de trois commis de troisième classe à la deuxième classe cadette	650 00
	Département des Affaires des Sauvages—	
396 (5)	Augmentation des appointements de D. C. Scott, comptable, à $2,500, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	200 00
	Dépenses casuelles—Aides aux écritures	1,000 00
	Secrétariat d'Etat—	
	Appointements d'un nouveau commis de troisième classe	500 00
400 (9)	Augmentation des appointements de P. Pelletier, premier commis, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	200 00
	Département des Impressions et de la Papeterie publiques—	
	Augmentation des appointements de John Foran, concierge	100 00
401 (10)	Augmentation des appointements de W. McMahon, surintendant de l'imprimerie, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	200 00
	Ministère des Travaux publics—	
	Pour pourvoir à la rétribution de l'ingénieur en chef à $3,500 par année	100 00
	Pour pourvoir à la rétribution du commis-chef de la division des ingénieurs et des crédits parlementaires au taux de $2,800 par année, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	300 00
403 (12)	Appointements de N. M. Mathé, commis de 2e classe, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	1,200 00
	Traitement de l'architecte en chef au taux de $3,500 par année	300 00
	Appointements de $1,200 accordés par le Parlement pour l'année 1904-05 à H. J. Guppy, commis de seconde classe, en entier, nonobstant toutes dispositions de l'Acte du Service civil	83 33
	Bureau de l'Auditeur général—	
407 (16)	Dépenses casuelles—Somme additionnelle nécessaire—	
	Aide aux écritures et autre	3,000 00
	Impressions et papeterie	300 00
	Ministère de la Justice—	
	Augmentation des appointements de John Chisholm de $100, J. E. Narraway de $150, et G. H. Pownall de $100, à compter du premier juillet 1905, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	350 00
408 (17)	Pour augmenter le salaire de T. J. Morris, commis temporaire, depuis le 1er juillet 1905, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	100 00

Promotion de J. D. Clarke au rang de premier commis, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil. .	300 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, adoptant le bill suivant avec un amendement, comme suit :—

Bill (No 58) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord.

Page 2, ligne 5.—Retranchez depuis " l'achèvement " jusqu'à " sont ", ligne 6, et insérez " des lignes autorisées par le présent acte et des lignes et embranchements mentionnés dans les actes du Parlement du Canada et de la législature du Manitoba ayant rapport aux chemins de fer de :—

1. *The Canadian Northern Railway Company.*
2. *The Lake Manitoba Railway and Canal Company.*
3. *The Manitoba and South-Eastern Railway Company.*
4. *The Morden and North-Western Railway Company.*
5. *The Northern Pacific and Manitoba Railway Company.*
6. *The Portage and North-Western Railway Company.*
7. *The Red River Railway Company.*
8. *The Waskada and North-Eastern Railway Company.*
9. *The Winnipeg Great Northern Railway Company.*
10. *The Winnipeg Transfer Railway Company (Limited).*
11. *The Western Extension Railway Company*, en autant que s'étend l'autorité législative du Parlement du Canada."

Sir Frederick Borden présente,—Réponse à adresse du 13 mars 1905,—Copie de toute correspondance, arrêté du conseil, arrangements, rapports, etc., au sujet des travaux de défense d'Halifax et d'Esquimalt dont le gouvernement a pris charge.

Sur motion de M. Fielding, il est ordonné,—Que la réponse à adresse qui précède soit imprimée sans délai ; et la règle 99 est suspendue à cet effet.

La Chambre s'ajourne alors à 10.40 p.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Lennox*—Lundi prochain—QUESTION—Aŭ sujet de l'Acte 4, Edouard VII, chapitre 31 et de la décision de la Cour Suprême portant que le dit acte est *intra vires* ; et relativement à l'observation faite par l'avocat de la Compagnie du Grand Tronc alors que la question a été débattue à la Cour Suprême, qu'il n'a pas été fixé de temps pendant lequel la compagnie pourra en appeler au comité judiciaire du Conseil privé et que, par conséquent, la prescription relative à la proclamation et à la mise en vigueur de l'acte est inefficace; et relativement, aussi, au fait que la dite compagnie a exprimé son intention de demander l'autorisation d'interjeter appel en novembre prochain et a exposé ses raisons pour n'avoir pas agi dans l'intervalle,—

1. Quelle mesure, s'il en est, le gouvernement se propose-t-il d'adopter dans l'intervalle ?

2. Dans le cas où la demande de la compagnie serait accordée, quelle ligne de conduite le gouvernement adoptera-t-il si la compagnie ne fait pas sa demande tel que projeté ou ne prend pas tous les moyens nécessaires pour obtenir une décision finale dans l'espèce ?

M. *Barr*—Lundi prochain—QUESTION—

1. La position de maître de poste à Chesley, Ontario, est-elle vacante ?
2. Dans l'affirmative, à quelle date est-elle devenue vacante ?
3. Si un titulaire a été nommé, quel est son nom et à quelle date a-t-il été nommé ?
4. Si la position est encore vacante, quelle en est la raison ?

M. *Fitzpatrick*—Lundi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte de la Preuve en Canada, 1893".

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Lundi, 10 juillet.	
32	Comptes publics	11 a.m

No 119.

OTTAWA, VENDREDI, 7 JUILLET 1905

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 120.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI, 10 JUILLET 1905.

PRIÈR .

Sur motion de M. Talbot (Bellechasse), le Bill LL (No 191) du Sénat, intitulé : Acte concernant la compagnie dite *Joliette and Lake Manuan Colonization Railway Company* ", est lu pour la première fois et référé au comité des Ordres Permanents.

Sur motion de M. Talbot (Bellechasse), il est ordonné,—Que le Bill U (No 149) du Sénat, intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud et la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec ", soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, pour plus ample considération.

Sir Frederick Borden propose,—Qu'il soit émis un ordre de la Chambre pour copie du mémoire adressé par les membres du conseil de la Milice au ministre de la Milice et de la Défense; aussi, copie du mémoire du ministre de la Milice et de la Défense au sujet du budget de la milice.

Sir Frederick Borden présente,—Réponse à l'ordre qui précède.

Sur motion de Sir Frederick Borden, il est ordonné,—Que la réponse à l'ordre qui précède soit imprimée sans délai, et que la règle 99 soit suspendue à cet effet.

Sir Frederick Borden présente,—Réponse à ordre du 27 mars 1905.—Copie de toute correspondance, télégrammes, papiers, mémoires, etc., entre le gouvernement et le ministère de la Guerre et entre le gouvernement et les membres de la milice canadienne au sujet de l'octroi de la médaille royale Sud-africaine aux Canadiens qui ont fait dix-huit mois de service dans la guerre de l'Afrique du Sud.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois et remis, pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir :—

Par M. Borden (Carleton) :—Bill (No 194) Acte modifiant le Statut Revisé concernant la Chambre des Communes et l'Acte des Elections fédérales, 1900.

Par M. Oliver :—Bill (No 195) Acte concernant les chemins et les allocations pour chemins dans les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Par M. Fitzpatrick :—Bill (No 196) Acte modifiant le Code criminel, 1892.

Sir Wilfrid Laurier présente,—Réponse partielle à ordre du 13 mars 1905,—Etat faisant connaître (1) le nombre d'employés permanents, hommes et femmes, respectivement, nommés dans le service intérieur du service civil à Ottawa depuis le 1er juillet 1896; (2) le nombre actuel des employés permanents, hommes et femmes, respectivement, dans le service intérieur à Ottawa; (3) le nombre des surnuméraires, hommes ou femmes, inscrit sur la feuille de paie du service intérieur à Ottawa pour janvier 1905; (4) le nombre de surnuméraires, hommes et femmes, nommés depuis le 1er juillet 1896; (5) le nombre d'ouvriers, journaliers ou autres travailleurs employés à Ottawa pendant le mois de janvier, en sus des employés permanents ou surnuméraires actuellement à l'emploi du gouvernement à Ottawa, avec indication du département où ils sont employés.

M. Oliver présente,—Réponse à ordre du 6 mars 1905,—Etat donnant les noms des colons des Territoires du Nord-Ouest n'ayant pas droit à un second homestead, qui ont été autorisés par le département à acquérir de nouveaux quarts de sections aux conditions ordinaires de culture; les dates auxquelles cette autorisation a été accordée; les terres achetées par ces colons par suite de cette autorisation, le prix convenu et la somme versée. Aussi, la manière dont les agents locaux des terres fédérales ont été notifiés de l'autorisation donnée pour opérer ces ventes.

Le Bill (No 77) Acte concernant la Compagnie dite *Canadian Agency* est délibéré en comité général,—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Bickerdike propose,—Que l'ordre qui précède soit rescindé et que le dit bill soit renvoyé au comité des Banques et du Commerce, pour plus ample considération.—Adopté.

Le bill est, en conséquence, renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

Les amendements faits par le Sénat aux bills suivants sont pris en considération et adoptés, savoir :—

Bill (No 134) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Provident Financial Association, Limited.*

Bill (No 119) Acte concernant la corporation *D. R. Fraser and Company* (à responsabilité limitée).

Bill (No 58) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu de deux des juges choisis pour l'instruction des pétitions d'élections, conformément à l' " Acte des Elections fédérales contestées ", un certificat et un rapport au sujet de la pétition d'élection pour le district électoral de Nicolet, lesquels sont lus comme suit :—

ELECTION CONTESTEE DE NICOLET.

Cour Supérieure.

No 2.

CANADA,
Province de Québec,
District des Trois-Rivières.

ACTE DES ELECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES ET AMENDEMENTS.

In re:

Election d'un membre pour la Chambre des Communes du Canada, pour le district électoral de Nicolet, dans le district judiciaire des Trois-Rivières, tenue le vingt-septième jour d'octobre et troisième jour de novembre derniers (1904), étant respectivement les jours de nomination et de votation.

OMER CAMIRAND, bijoutier, de la ville de Nicolet,
Pétitionnaire;

vs

L'honorable RODOLPHE LEMIEUX, avocat, des cité et district de Montréal, Solliciteur général dans le gouvernement du Canada,
Défendeur.

A l'honorable R. F. SUTHERLAND,
Orateur de la Chambre des Communes du Canada,
Ottawa.

Les honorables Napoléon Charbonneau et Richard Stanislas Cooke, juges de la cour Supérieure de la province de Québec, soussignés, ont l'honneur de vous transmettre la copie du jugement qu'ils ont rendu en cette affaire, à Trois-Rivières, le vingt-quatrième jour du mois de juin mil neuf cent cinq (1905), renvoyant la pétition d'élection du dit Omer Camirand, et déclarant le dit défendeur, honorable Rodolphe Lemieux, duement élu membre de la Chambre des Communes du Canada, pour le district électoral de Nicolet.

Les soussignés n'ont aucune note de la preuve à vous transmettre, attendu qu'il n'a été fait aucune preuve devant eux au soutien de la dite pétition.

Les soussignés vous font de plus rapport que, dans la dite pétition, il était allégué que des manœuvres frauduleuses ont été pratiquées pendant l'élection à laquelle la dite pétition se rapporte, mais qu'il n'a pas été prouvé que des manœuvres frauduleuses aient été pratiquée par aucun des candidats à la dite élection ou à leur connaissance et avec leur consentement, ni par aucune autre personne; qu'ils n'ont aucune raison de soupçonner que l'enquête sur les opérations de l'élection a été rendue incomplète par le fait de quelqu'une des parties à la dite élection et qu'ils ne voient pas qu'il serait désirable qu'il fût fait une nouvelle enquête pour constater si des manœuvres y ont été pratiquées dans une grande mesure.

Daté à Trois-Rivières, le troisième jour de juillet mil neuf cent cinq.

NAP. CHARBONNEAU, *J.C.S.*
R. S. COOK, *J.C.S.*

No 2.

CANADA,
Province de Québec,
District des Trois-Rivières.

Cour Supérieure.

ACTE DES ELECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES ET AMENDEMENTS.

In re :

Election d'un membre pour la Chambre des Communes du Canada, pour le district

électoral de Nicolet, dans le district judiciaire des Trois-Rivières, tenue le vingt-septième jour d'octobre et troisième jour de novembre derniers, étant respectivement les jours de nomination et de votation.

OMER CAMIRAND, bijoutier, de la cité de Nicolet,
Pétitionnaire ;

vs

L'honorable RODOLPHE LEMIEUX, avocat, des cité et district de Montréal, Solliciteur général dans le gouvernement du Canada,
Défendeur.

Nous soussignés, l'honorable Napoléon Charbonneau, l'un des juges de la cour Supérieure de la province de Québec, et l'honorable Richard Stanislas Cooke, aussi l'un des juges de la cour Supérieure de la province de Québec, après avoir procédé à l'instruction de la pétition d'élection en cette cause, entendu les parties par leurs avocats au mérite de la dite pétition d'élection, examiné la procédure, pièces produites et délibéré:

Considérant que le pétitionnaire n'a pas fait preuve des allgués de sa dite pétition;

Considérant que le pétitionnaire n'a pas prouvé que des manœuvres frauduleuses ont été pratiquées pendant l'élection à laquelle la dite pétition se rapporte;

Avons déclaré et déclarons le dit défendeur, l'honorable Rodolphe Lemieux, duement élu membre de la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de Nicolet et avons débouté et déboutons la dite pétition d'élection en cette cause, avec dépens distraits en faveur de maîtres Tourigny et Bureau, procureurs du défendeur.

TROIS-RIVIÈRES, le vingt-quatrième jour de juin mil neuf cent cinq.

(Signé) NAP. CHARBONNEAU, *J.C.S.*
(Signé) R. S. COOKE, *J.C.S.*

Certifié vraie copie de l'original demeuré de record au bureau du protonotaire dans le district de Trois-Rivières.

Bureau du protonotaire, Trois-Rivières, le juillet 1905.

AD. PROVENCHER,
Député-protonotaire, C.S.,
District des Trois-Rivières.

Et il est ordonné que les dits certificat et rapport soient entrés dans les Journaux de cette Chambre.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il résolu,—Qu'à partir de mercredi prochain, ce jour compris, la Chambre s'assemblera, pendant le reste de la session, à 11 heures du matin, chaque jour de séance; qu'en sus de la suspension ordinaire à 6 p.m., la séance sera aussi suspendue, chaque jour, depuis 1 heure jusqu'à 3 heures p.m., et que les mesures du gouvernement auront la priorité, à chacune de ces séances; les députés conservant le droit de poser des questions les lundis; mercredis et jeudis; et que lorsque cette Chambre s'ajournera vendredi, elle restera ajournée jusqu'au lendemain à 11 a.m., et que l'ordre des affaires, le samedi, sera le même que pour le vendredi.

Sur motion de M. Oliver, le Bill (No 162) Acte modifiant l'Acte des Titres de biens-fonds, 1894, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

L'ordre du jour portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides, étant lu ;

Sir Wilfrid Laurier propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Foster propose, comme amendement,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants :—"la Chambre proteste énergiquement contre l'acte du gouvernement qui a retardé jusqu'à la fin de la session la présentation d'un

budget s'élevant à près de $14,000,000, ou le sixième du budget total de l'année, empêchant par le fait toute discusson raisonnable des dépenses publiques et continuant une pratique grandement préjudiciable à l'intérêt public."

Et un débat s'ensuivant,—la dite proposition est retirée, avec le consentement de la Chambre.

La motion principale est alors adoptée, et la Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

MILICE ET DEFENSE—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

84 Pour achat d'artillerie, armes, champs de tir et leur installation, terrains pour fins militaires, magasins de réserve d'habillements, équipement, etc., et pour aménager les champs de tir. 1,225,000 00

Et la Chambre continuant à siéger en comité ;

MARDI, 11 juillet 1905.

MILICE—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

427 (36)	Solde et suppléments—Autre somme nécessaire.	685,000 00
428 (37)	Exercices annuels—Autre somme nécessaire.	35,000 00
429 (38)	Salaire et gages—Autre somme nécessaire.	7,000 00
430 (39)	Propriétés militaires—Autre somme nécessaire pour les murs de Québec et les forts de Lévis.	75,000 00
431 (40)	Propriétés militaires—Salle d'armes à l'usage du 5e Royal Ecossais à Montréal.	30,000 00
432 (41)	Magasins militaires—Autre somme nécessaire.	125,000 00
433 (42)	Habillements et petit équipement—Autre somme nécessaire. .	250,000 00
434 (43)	Vivres, approvisionnements et remontes—Autre somme nécessaire.	300,000 00
435 (44)	Transport et frais de transport—Autre somme nécessaire. . . .	35,000 00
436 (45)	Aide aux sociétés de tir—Autre somme nécessaire.	4,000 00
437 (46)	Dépenses casuelles—Autre somme nécessaire.	5,000 00
438 (47)	Collège militaire Royal—Autre somme nécessaire.	2,000 00
439 (48)	Arsenal fédéral—Autre somme nécessaire.	65,000 00
440 (49)	Défenses d'Esquimalt—Autre somme nécessaire.	110,000 00
441 (50)	Bibliothèque du Parlement—Achat de livres.	1,000 00
442 (51)	Indemnité pour blessures aux exercices annuels.	490 00
443 (52)	Pour la conservation du vieux fort à Louisbourg, C.-B.	5,000 00

INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES ET LEVES HYDROGRAPHIQUES.

499 (108)	Département de la Marine et des Pêcheries— Crédit supplémentaire pour levés hydrographiques. . . .	114,500 00
	Achat ou constructions d'un steamer pour levés hydrographiques sur la côte de l'Atlantique, le Golfe et le fleuve Saint-Laurent.	75,000 00
	Achat ou construction d'un steamer pour levés hydrographiques sur la côte du Pacifique.	75,000 00

HOPITAUX DE MARINE.

502 (110) Construction d'un hôpital de marine à Yarmouth, Nouvelle-Ecosse. 6,000 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

Havres et rivières (Ministère de la Marine).

461 (70)	Autre montant requis pour un nouvel outillage de dragage pour la ligne navigable du fleuve Saint-Laurent, en aval de Québec	150,000 00
	Autre montant requis pour des piers durables dans le lac Saint-Pierre et à d'autres points de la ligne navigable du fleuve Saint-Laurent	160,000 00

PECHERIES.

	Gratification ordinaire à A. H. Belliveau, commis de 1re classe, pour ses services comme inspecteur des pêcheries, nonobstant les dispositions de l'acte du Service Civil	300 00
	Gratification équivalant à deux mois d'appointements à la veuve de feu le Dr. N. Lavoie, en son vivant inspecteur des pêcheries dans la province de Québec	166 66
	Pour dépenses des commissaires des pêcheries	15,000 00
503 (111)	Entretien d'un établissement d'Etat destiné au fumage du poisson, les résultats de la vente devant revenir à ce crédit	12,000 00
	Crédit supplémentaire pour la distribution des primes des pêcheries	600 00
	Gratification aux parents de feu Edmund Richard, matelot de la goélette *Osprey*, qui fut tué alors qu'il était en service en faisant une chute du haut des mâts	200 00
	Construction et entretien d'appareils devant servir à faire des expériences pour la destruction des chiens de mer	60,000 00

SERVICE DES PHARES ET DES COTES.

	Crédit supplémentaire pour le magasin des bouées à Parry-Sound	15,000 00
498 (107)	Crédit supplémentaire pour salaires et allocations aux gardiens de phares	25,000 00
	Construction de phares et auxiliaires de la navigation, y compris appareil	675,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne à 1 a.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Schaffner*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quel est le mode de procéder du gouvernement pour la vente du bois debout ou des concessions forestières sous le contrôle du département de l'Intérieur, en ce qui concerne (*a*) la vente par voie de soumission, (*b*) la vente à l'enchère, (*c*) le choix entre les divers soumissionnaires, (*d*) les boni, loyer de terre et autres honoraires, (*e*) l'époque et la manière de percevoir ces boni, loyers, etc., (*f*) et les arrérages dus par les porteurs de licences ? Et, dans ce dernier cas, quels sont ces porteurs de licences et quel est le montant des arrérages dus par eux ?

2. Combien de licences pour coupe de bois sont actuellement en existence dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, et quelle est la date de l'émission de chacune d'elles ? Quelques-unes de ces licences doivent-elles des arrérages ?

3. Quand une soumission pour vente de bois debout ou pour concession forestière est acceptée, le soumissionnaire est-il tenu de payer immédiatement le montant stipulé dans la soumission, ainsi que les boni, loyer, etc.? Toutes les licences ont-elles été traitées de cette manière ? Dans la négative, quelles sont les exceptions et pour quelles raisons ont-elles été faites ?

M. *Foster*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat faisant connaître toutes les terres boisées vendues ou louées par le département de l'Intérieur depuis le 1er juillet 1896, la description et la superficie de chaque lot, les demandes faites, l'avis ou l'annonce de la vente ou de la demande de soumissions, les soumissions reçues et le montant mentionné dans chacune, les soumissions acceptées, le nom et le domicile ou siège d'affaires de la personne ou de la compagnie à qui chaque lot a été vendu ou loué.

M. *Fitzpatrick*—Mercredi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant un arbitrage entre Sa Majesté et la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada".

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 11 juillet.	
30	Débats de la Chambre	2 p.m.
8 (du Sénat.)	Comité mixte de la tuberculose	2 p.m.
	Mercredi, 12 juillet.	
32	Comptes publics	11 a.m
30	Comité spécial sur les Téléphones publics	11 a.m.

No 120.

OTTAWA, LUNDI, 10 JUILLET 1905

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 121.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI, 11 JUILLET 1905.

PRIÈRE.

M. Macpherson, du comité des Ordres Permanents, présente le vingt et unième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet du Bill LL (No 191) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *Joliette and Lake Manuan Colonization Railway Company*".

Votre comité recommande que le dit bill soit inscrit sur le feuilleton des ordres pour seconde lecture, immédiatement; et vu la période avancée de la session, il recommande aussi que la règle 64 soit suspendue au sujet du dit bill.

Sur motion de M. McCarthy (Simcoe), il est résolu,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat, pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial du Sénat, auquel a été référé le bill E (No 167) du Sénat, intitulé : "Acte pour faire droit à Arthur Howe Hersey".

Et aussi, copie de la preuve faite au sujet du dit bill devant le comité des Bills Privés de la Chambre des Communes.

Sur motion de M. Piché, le Bill LL (No 191) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *Joliette and Lake Manuan Colonization Railway Company*", est inscrit sans délai sur le feuilleton des ordres pour seconde lecture, et la règle 64 est suspendue à cet effet conformément à la recommandation contenue dans le vingt et unième rapport du comité des Ordres Permanents.

Le Bill LL (No 191) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *Joliette and Lake Manuan Colonization Railway Company*", est lu pour la seconde fois et référé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

M. Bergeron présente un bill (No 197) Acte modifiant l'Acte des Falsifications, — lequel est lu la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend la discusson de la motion de Sir Frederick Borden, pour la seconde lecture du Bill (No 170) Acte modifiant l'Acte de la Milice.

Et la question étant mise sur la dite motion,—elle est adoptée.

Le dit bill est, en conséquence, lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 52) Acte modifiant l'Acte du Cens électoral, 1898, est de nouveau délibéré en comité général, rapporté sansa amendement, lu la troisième fois et passé.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

COMMISSION GEOLOGIQUE.

504 (113) Pour payer à M. Frank Nicolas, appointements d'un an, à partir du 1er juillet 1905, en qualité d'éditeur de publications de la Commission géologique, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil ou de l'Acte concernant le département de la Commission géologique. 1,500 00

Pour payer la moitié du coût de la préparation d'un index complet des volumes I à XVI, nouvelle série, des rapports annuels de ce département. 1,200 00

INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES ET LEVES HYDROGRAPHIQUES.—(*Suite.*)

500 (109) Département de l'Intérieur—

Observatoire astronomique du Dominion—Salaires du personnel technique et des employés. 13,780 00

GOUVERNEMENT DES TERRITORIES DU NORD-OUEST.

511 (120) Montant requis relativement aux bureaux des titres des terres du Nord-Ouest, y compris les appointements des régistrateurs et autres personnes employées dans ces bureaux. 25,000 00

GOUVERNEMENT DU TERRITOIRE DU YUKON.

Subvention au Conseil Local du Yukon pour entretien et réparations de chemins. 100,000 00

Montant nécessaire à l'entretien et au transport des aliénés. . 15,000 00

512 (121) Pour payer le Major Z. T. Wood, commissaire intérimaire pour le Territoire du Yukon, allocation supplémentaire pour frais de subsistance, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil. 2,000 00

Résolutions à rapporter.

MERCREDI, 12 juillet 1905.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, adoptant le bill suivant, sans amendement, savoir:—
Bill (No 163) Acte modifiant l'Acte du Recensement et des Statistiques.
Et aussi,—Adoptant, sans modification, les amendements faits par les Communes au bill suivant de Leurs Honneurs :—
Bill M (No 129) du Sénat, intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant certains brevets de William A. Damen".
Et aussi,—Avec le bill suivant de Leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—
Bill II (No 198) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Agnès Hedevig Helga Salusbury Trelawney".
(Et communiquant la preuve faite au sujet de ce bill devant le comité spécial des Divorces du Sénat.)

Sur motion de M. Campbell, le Bill II (No 198) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Agnès Hedevig Helga Salusbury Trelawney", est lu pour la première fois et référé au comité des Ordres Permanents.

M. Fielding présente,—Réponse à adresse du 27 mars 1905,—Copie de toute correspondance, télégrammes, lettres, mémoires, arrêtés du conseil, rapports, etc., etc., en la possession du gouvernement ou de quelqu'un de ses membres ou officiers, au sujet de l'octroi d'un subside additionnel à la province de l'Ile du Prince-Edouard en 1901 au montant de $30,000 par année, et des motifs pour lesquels il a été convenu de payer le dit subside à la province.

La Chambre alors s'ajourne à 12.25 a.m., jusqu'à 11 a.m., ce jour.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTION.

M. *McLennan*—Jeudi prochain—QUESTION—
1. Quelle quantité de charbon le gouvernement a-t-il achetée pour l'usage de l'Intercolonial et du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard pendant la dernière année fiscale, de qui et à quel prix dans chaque cas ?
2. Le gouvernement sait-il que les propriétaires des mines les plus considérables de la Nouvelle-Ecosse sont ligués ensemble pour maintenir des prix élevés et qu'ils partagent entre eux les quantités à fournir aux divers marchés afin d'assurer ce résultat ?
3. Le gouvernement a-t-il demandé des soumissions pour la fourniture du charbon pour l'usage de l'Intercolonial au cours de la présente année fiscale ? Dans l'affirmative, quel est le prix mentionné dans chaque soumission ?
4. Le gouvernement a-t-il fixé la quantité de charbon à fournir pour l'usage de l'Intercolonial au cours de la présente année fiscale ? Et, dans l'affirmative, quelles compagnie ou compagnies le fournira, et à quel prix par tonne ?

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mercredi, 12 juillet.	
32	Comptes publics	10 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	10 a.m.
30	Comité spécial sur les Téléphones publics	11 a.m.

No 121.

OTTAWA, MARDI, 11 JUILLET 1905

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi

1905

Nº 122.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI, 12 JUILLET 1905.

Onze heures a.m.

PRIÈRE.

La pétition de Edward Scrope Shrapnel et autres, de Victoria et autres lieux dans la Colombie Anglaise, demandant que si l'on a l'intention de leur octroyer certaines terres pour la part qu'ils ont prise à la suppression de l'incursion fénienne de 1866, les personnes intéressées puissent choisir des lots dans les Territoires du Nord-Ouest ou dans la Colombie Anglaise,—est lue et reçue.

M. Bickerdike, du comté des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le vingt-huitième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Conformément à l'ordre de la Chambre du 10 juillet 1905, votre comité a pris de nouveau en considération le Bill U (No 149) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud, et la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec", et il a décidé d'en faire rapport avec des amendements.

Votre comité a aussi pris en considération le Bill LL (No 191) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *Joliette and Lake Manuan Colonization Railway Company*", et il a décidé d'en faire rapport sans amendement.

Votre comité recommande que, vu la période avancée de la session, les bills ci-dessus mentonnés soient inscrits sur le feuilleton des ordres de ce jour pour être pris en considération en comité général.

Sur motion de M. Bickerdike, il est ordonné,—Que vu la période avancée de la session, les deux bills ci-dessus mentionnés soient inscrits sur le feuilleton des ordres, pour délibération en comité général, conformément à la recommandation contenue dans le vingt-huitième rapport du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

M. Fitzpatrick présente un bill (No 199) Acte modifiant l'Acte concernant un arbitrage entre Sa Majesté et la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada,—lequel est lu pour la première et la seconde fois, et référé à un comité général devant siéger à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Fielding, les résolutions suivantes sont adoptées :—

1. Résolu,—Que, dans les cas où le Sénat refuse d'acquiescer à des amendements faits par la Chambre des Communes, ou insiste sur des amendements auxquels la Chambre des Communes a refusé d'acquiescer, la Chambre des Communes est prête à recevoir les raisons du Sénat pour son refus d'acquiescement ou son insistance (suivant le cas) par voie de message, sans conférence, à moins que le Sénat ne désire communiquer ses raisons par voie de conférence.

2. Résolu,—Que toute conférence entre les deux Chambres soit une conférence libre.

Sur motion de M. Fielding, il est résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que les Communes ont adopté les résolutions qui précèdent, et ont aussi donné leur concours aux résolutions adoptées par le Sénat le 5 juillet courant.

M. Kemp propose,—Que la Chambre s'ajourne mantenant.—Rejeté.

Le Bill (No 192) Acte concernant les pouvoirs des Commissaires du havre de Montréal, est lu la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

TERRES FEDERALES—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

	Crédits supplémentaires pour appointements dans le service extérieur	34,000 00
	Crédits supplémentaires pour dépenses imprévues, annonces, etc., et appointements de commis surnuméraires, au bureau principal	15,000 00
513 (122)	Crédit supplémentaires pour protection du bois dans le Manitoba, dans les Territoires du Nord-Ouest et la zone de chemin de fer dans la Colombie-Britannique et la culture du bois dans le Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest	10,000 00
	Mines—Pour payer les dépenses encourues par les expériences de la fonte de minerais de fer par procédé thermoélectrique.	15,000 00
	Crédits supplémentaires pour les membres du bureau des examinateurs des arpenteurs fédéraux, y compris les dépenses imprévues du bureau. (L'autorité requise par l'Acte du Service civil est, par les présentes, donnée pour le paiement à même ce montant des sommes qui pourront être requises pour payer les services des membres du bureau qui sont membres du Service civil	450 00

TERRES FEDERALES—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

514 (123) Crédits supplémentaires pour arpentages. 100,000 00

DIVERS.

515 (124) Pour la construction d'un aqueduc et d'un système d'égouts à Banff, T.N.-O. 95,000 00

516 (125) Pour payer les comptes relativement aux avances de graines de semences faites aux colons indigents dans l'ouest. . . . 7,000 00

517 (126) Subvention supplémentaire au *Canadian Mining Institute*. . . . 1,000 00

518 (127) Crédits supplémentaires pour la gravure, la lithographie et l'impression des cartes géographiques du Canada et des Territoires du Nord-Ouest. 11,800 00

IMMIGRATION.

425 (34) Autre somme nécessaire pour les appointements des agents et des employés au Canada, dans la Grande-Bretagne et dans les pays étrangers. 30,000 00

INDIENS.

Ontario et Québec.

Crédit requis pour améliorations de la réserve Doncaster. . 100 00

Pour terminer la construction de pavillons et quais, et pour achat de terres pour le parc de Mille-Isles, fleuve Saint-Laurent. 3,350 00

Crédit supplémentaire pour dépenses légales. 5,000 00

505 (114) Crédit requis pour indemniser le révérend J. Gagné, ex-agent des Micmacs de Maria, des frais de voyages encourus par lui dans l'intérêt des Indiens. 500 00

Crédit supplémentaire pour dépenses se rattachant au traité 9, à même lequel crédit des paiements pourront être faits, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil. . . . 1,200 00

Nouvelle-Ecosse.

506 (115) Crédit supplémentaire pour réparations des chemins sur la réserve. 450 00

Nouveau-Brunswick.

507 (116) Crédit supplémentaire pour appointements de l'inspecteur des Indiens. 100 00

Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.

Crédit supplémentaire pour instruments agricoles. 765 00

Crédit supplémentaire pour grains de semence. 1,700 00

Crédit supplémentaire pour bestiaux. 6,000 00

Crédit supplémentaire pour provisions, etc. 8,000 00

508 (117) Crédit supplémentaire pour écoles-internat, écoles-externat, et écoles industrielles. 35,720 00

Crédit supplémentaire pour arpentages. 10,700 00

Crédit supplémentaire pour Sioux. 5,800 00

Crédit supplémentaire pour dépenses générales. 10,500 00

Colombie-Britannique.

509 (118) Crédit supplémentaire pour appointements.. .. .. 140 00
Crédit supplémentaire pour pensionnats et écoles industrielles. 3,000 00
Crédit supplémentaire pour divers.. .. .. 3,916 00

En général.

510 (119) Augmentation du salaire de G. L. Chitty, inspecteur de bois.. 300 00

DIVERS.—(*Suite.*)

519 (128) Contribution pour l'érection d'un monument de Champlain à Saint-Jean, N.-B.—(A voter de nouveau).. .. .. 5,000 00

Et la Chambre continuant à siéger ainsi en comité ;

A 6 p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

Le Bill LL (No 191) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la compagnie dite *The Joliette and Lake Manuan Colonization Railway Company*", est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill U (No 149) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud et la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec", est délibéré en comité général,—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le comité des Subsides reprend alors le cours de ses délibérations.

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

CANAUX.

Canal des Galops.

447 (56) Enlèvement des battures en aval de l'écluse 28 dans le fleuve Saint-Laurent.. .. .. 5,000 00

Canal de Cornwall.

448 (57) Construction et équipement des ateliers et du bureau—(A voter de nouveau).. .. .. 10,000 00

Canal Lachine.

449 (58) Installation d'appareils électriques pour la manœuvre des portes, des déversoirs et des ponts—(A voter de nouveau $5,000).. .. .. 7,000 00
Installation électrique, etc., (cabanes du pont)—(A voter de nouveau).. .. .. 6,000 00

Canal de la Trent.

450 (59)	Pour compléter les études	28,000 00
	Améliorations sur la branche est de la rivière Holland jusqu'à New-Market	100,000 00
	Etudes pour les barrages projetés dont le gouvernement s'est chargé	6,000 00

Canal Welland.

451 (60)	Eclairage à l'électricité et appareil de force motrice	40,000 00

Canal de Soulanges.

452 (61)	Ateliers, chauffage, éclairage et machines—(A voter de nouveau)	5,000 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

Canaux.

Canal Chambly.

453 (62)	Pour renforcer les levées	6,000 00
	Macadamiser le chemin sur le côté ouest du canal	4,800 00
454 (63)	Murs, basin Saint-Gabriel, No 1	12,500 00
	Réparer une fuite d'eau du bassin No 1 à l'écluse No 1	5,000 00

Canal de la Trent.

455 (64)	Machine de la drague, chaudière et bôme en fer, et achèvement de la drague—(A voter de nouveau)	6,500 00
	Achèvement des chalans à clapets	700 00
	Contribution pour la construction d'un chemin sur le creek à McLaren	2,500 00
	Réparations aux portes auxiliaires	4,000 00
	Réparations et réfections des ponts Trent et Bensfort	5,500 00

Canal de Cornwall.

456 (65)	Parement en pierres perdues autour de la Pointe, entre les écluses	7,500 00
	Pour remplir l'espace entre l'ancienne et la nouvelle écluse au pied des écluses	2,000 00

Canal de Soulanges.

457 (66)	Réparations au talus, ravin de Saint-Amour	1,200 00

Canal Rideau.

458 (67)	Chalan pour passage d'eau	300 00

Divers.

459 (68)	Contribution des chemins de fer de l'état à la Faculté de l'université McGill pour la fondation d'une école d'ingénieurs de chemins de fer et de transport en général dépendant de la Faculté des sciences appliquées	2,500 00
	Appointements des ingénieurs, dessinateurs, commis surnuméraires et messagers, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil, pour pourvoir aux augmentations suivantes: G. A. Mothersill, $100; W. L. Leslie, $100; R. S. Reid, $50; M. O'Neil, $50	300 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

CANAUX.

Canal Rideau.

534 (143) Réparations..... 3,000 00

Canal de la Trent.

535 (144) Personnel et réparations..... 950 00
Réparations aux barrages dont le gouvernement fédéral s'est chargé..... 5,000 00
Personnel aux barrages dont le gouvernement fédéral s'est chargé..... 3,000 00

Canal Beauharnois.

536 (145) Réparations—(A voter de nouveau)..... 4,000 00

DIVERS.

537 (146) Montant supplémentaire pour payer les personnes employées en permanence dans le service public, et pour rémunérer toutes autres personnes pour services en rapport avec le passage de vaisseaux dans les canaux du gouvernement du Canada, entre minuit le samedi et minuit le dimanche, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil.... 2,000 00

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer Intercolonial.

533 (142) Frais d'exploitation..... 1,250,000 00

Résolutions à rapporter.

JEUDI, 13 juillet 1905.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le message suivant est reçu du Sénat :—

LE SÉNAT,
MERCREDI, 12 juillet 1905.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour informer cette Chambre que le Sénat a nommé une délégation pour se rendre auprès du gouvernement avec une délégation semblable de la Chambre des Communes afin de présenter une copie du rapport adopté ce jour au sujet de la tuberculose, et que la dite délégation soit composée de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, K.C.M.G., l'honorable Sir William Hingston, chevalier, les honorables MM. Béique, de Boucherville, Casgrain (Windsor), Edwards, Ellis, Fiset, Godbout, Kerr (Toronto), McMillan, Robertson, Sullivan, Wilson et Young.

Attesté,

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir :—

Bill (No 181) Acte modifiant l'Acte des Banques.
Bill (No 159) Acte modifiant l'Acte des Elections fédérales contestées.
Bill (No 161) Acte modifiant l'Acte d'Irrigation du Nord-Ouest, 1898.

Bill (No 147) Acte modifiant l'Acte des Matelots.

Bill (No 156) Acte modifiant l'Acte de la Représentation dans les Territoires du Nord-Ouest.

Bill (No 186) Acte pourvoyant à la réglementation de la télégraphie sans fil en Canada.

Bill (No 193) Acte modifiant le Statut revisé concernant les traitements de certains fonctionnaires publics et autres charges annuelles sur le fonds du revenu consolidé.

Et aussi,—Adoptant le bill suivant, avec un amendement, comme suit :—

Bill (No 176) Acte modifiant l'Acte du Revenu de l'Intérieur.

Page 9, ligne 9.—Retranchez " et livrés ".

M. Fielding remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit :—

GREY.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes les estimations supplémentaires des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice expirant le 30 juin 1906, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVEREMENT,
OTTAWA, 12 juillet 1905.

Sur motion de M. Fielding, les dits message et budget supplémentaire additionnel sont référés au comité des Subsides.

La Chambre alors s'ajourne à 12.25 a.m., jusqu'à 11 a.m., ce jour.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Jeudi, 13 juillet.	
32	Comptes publics	10 a.m.
62	Débats de la Chambre	10 a.m.
30	Comité spécial sur les Téléphones publics	10 a.m.
	Vendredi, 14 juillet.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.

No 122.

OTTAWA, MERCREDI, 12 JUILLET 1905

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 190

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. Dawson

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi.

1905

Nº 123.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI, 13 JUILLET 1905.

Onze heures a.m.

PRIÈRE.

M. Gervais, du comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des débats de cette Chambre pendant la présente session, présente le sixième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité recommande,—

1. Que le salaire de $2,000 par année actuellement payé à chaque rapporteur officiel des débats soit porté à $2,500.

2. Que le salaire de $1,200 par année actuellement payé à M. Charles Boyce, aide du rapporteur en chef, soit porté à $1,500.

3. Que les augmentations ci-dessus datent du 1er courant.

M. Perley, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes nommé pour prendre en considération quelles nouvelles mesures peuvent être prises et quelles suggestions peuvent être faites, dans le but de supprimer la tuberculose, présente le premier rapport de ce comité, qui est comme suit :—

LE SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ, No 8,
MARDI, 11 juillet 1905.

A la Chambre
des Communes du Canada.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes nommé pour prendre en considération quelles nouvelles mesures peuvent être prises et quelles suggestions peuvent être faites, dans le but de supprimer la tuberculose en Canada, avec pouvoir

d'envoyer quérir personnes, documents et pièces et de faire rapport de temps à autre, a l'honneur de présenter son premier rapport.

1. L'Association canadienne pour la suppression de la consomption et autres formes de tuberculose, diverses autres organisations semblables en Canada et des médecins de marque ont été invités à exprimer leurs opinions sur la question référée à ce comité, et beaucoup de conseils et de renseignements précieux ont été reçus par votre comité.

2. Jusqu'à ces derniers temps, la tuberculose était considérée comme héréditaire et incurable, mais des découvertes récentes ont établi le fait que c'est une maladie contagieuse, et qu'elle est susceptible de guérison et de prévention dans une grande mesure.

3. Il y a en Canada environ quarante mille phtisiques dont huit mille meurent chaque année. Dans les provinces d'Ontario et de Québec, il est avéré que les décès par suite de la tuberculose seule, dépassent de vingt-cinq pour cent le chiffre des décès causés par la diphtérie, la scarlatine, la fièvre typhoïde, la rougeole et la coqueluche réunies. Laissant de côté la question humanitaire, il est constaté que la perte subie par le Canada par suite de cette mortalité annuelle est énorme; des autorités compétentes l'estiment à plus de huit millions de piastres chaque année, et dans l'espèce, il est de toute nécessité pour l'Etat d'adopter les meilleurs moyens possibles pour enrayer le mal et le guérir.

4. Le problème de la tuberculose n'intéresse pas seulement une province, mais toutes les provinces, un district, mais tous les districts, une classe, mais toutes les classes de la communauté, dans les campagnes comme dans les villes. Cet intérêt est si universellement répandu que pour obtenir des résultats pratiques, il est absolument nécessaire d'obtenir la coopération du gouvernement central.

5. Le principe qui régit la participation du gouvernement fédéral dans la suppression de maladies de cette nature a été admis immédiatement après la confédération et est inclus dans les Statuts de 1868, chapitre 63, d'où est tiré l'extrait suivant :—

"Lorsque le Canada ou quelque partie du Canada paraîtra menacé d'une maladie épidémique, endémique ou contagieuse, le Gouverneur pourra, par proclamation, faire les règlements qu'il croira convenables et nécessaires pour prévenir l'introduction ou la propagation de cette maladie dans les limites du Canada, et pour autrement protéger la salubrité publique, et il pourra de temps en temps les révoquer ou les amender ou les remplacer par d'autres de la même manière, et il pourra imposer des amendes et punitions pour l'infraction de ces règlements, qui seront publiés, au moins deux fois, dans la *Gazette du Canada*; et tous exemplaires de la gazette où sera insérée cette proclamation, feront preuve de l'existence, de la date et de la teneur de ces règlements.

"8. Ces règlements auront force de loi tant qu'ils ne seront pas révoqués, à moins que leur exécution ne soit expressément limitée à un certain temps ou à certaines saisons; et pendant ce temps ou ces saisons, les lois et règlements provinciaux ou locaux et les autres dispositions émanées d'autorités locales, qui pourront être en contradiction avec ces règlements, seront suspendus, en tant qu'ils peuvent être contraires à ces règlements.

"9. Le Gouverneur en conseil dans ces règlements pourra établir pour un temps déterminé, un ou plusieurs bureaux principaux de salubrité, en nommer les membres, ainsi que les médecins et autres officiers et les serviteurs qu'il croira nécessaires pour le service de ces bureaux; et les dits bureaux rempliront les fonctions et les devoirs qui leur seront assignés par ces règlements, et tout nombre de ces membres que les règlements indiqueront pour en composer le quorum, pourra les remplir; et les fonctions et devoirs de ces bureaux cesseront à la révocation ou à l'expiration de ces règlements.

"10. Tant que les dits règlements auront force d'exécution, les corporations municipales ou les sessions de comté en Canada seront tenues d'organiser un 'bureau local de salubrité' pour l'étendue de leur juridiction, et ces 'bureaux locaux' ou trois membres d'iceux, auront pouvoir d'agir sous les règlements susdits et la direction de quelque 'bureau central de santé' désigné dans ces règlements; et les devoirs de ces bureaux locaux de salubrité seront de faire exécuter généralement toutes mesures sanitaires

nécessaires et les règlements du Gouverneur en conseil, ainsi que les ordres qui émaneront des 'bureaux principaux' en conformité des dispositions des règlements.

"11. Si des corporations municipales ou des sessions de comté négligent ou refusent de nommer un bureau local de santé comme susdit, ou en l'absence de telle autorité dans un endroit quelconque, le Gouverneur en conseil pourra nommer des personnes dans les limites de telle corporation municipale, comté ou localité pour constituer ces bureaux locaux de salubrité."

6. Le problème de la suppression et de la guérison de la maladie est des plus complexes et entraîne des frais très considérables. Le gouvernement fédéral peut prendre lui-même les mesures nécessaires, ou bien aider les autorités provinciales ou municipales à cet effet.

7. Votre comité est d'avis que le gouvernement fédéral devrait fournir tous les ans une forte part du coût annuel des dispensaires, inspection, érection et entretien de sanatoires ou autres moyens d'obtenir le but désiré; la province, les municipalités, les particuliers et les associations de bienfaisance fournissant la balance; le gouvernement devant prescrire les conditions auxquelles les diverses institutions pourraient avoir part à la subvention, et avoir droit d'inspecter en tout temps chaque institution et ses registres, comme aussi le pouvoir de suspendre sa contribution à l'égard de toute institution ne remplissant pas les conditions requises.

8. Votre comité recommande de plus qu'à moins que le gouvernement fédéral ne soit décidé à prendre seul la question en mains, une conférence devrait avoir lieu aussitôt que possible entre les autorités fédérales et provinciales afin d'en venir à une entente sur les meilleurs moyens à prendre dans l'espèce.

9. Votre comité suggère que les recommandations contenues dans le présent rapport soient présentées au gouvernement par une délégation composée de membres des deux Chambres, et que son attention soit de nouveau attirée sur les résolutions passées unanimement par le Sénat et par la Chambre des Communes, et dont copies sont annexées au présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

WM. C. EDWARDS,
GEORGE H. PERLEY,
Présidents conjoints.

Résolution passée par le Sénat, jeudi, le 6 avril 1905 :—

"Que le Sénat est d'avis que le temps est arrivé où l'Etat devrait prendre des mesures actives pour diminuer les ravages et la grande mortalité causés parmi le peuple canadien, par les diverses formes de tuberculose, et que les gouvernements fédéral et provinciaux devraient avoir le plus tôt possible des conférences afin d'adopter à ce sujet le meilleur mode d'action."

Résolution passée par la Chambre des Communes, lundi, le 20 février 1905 :—

"Que cette Chambre est d'avis qu'il est temps que le Parlement prenne des moyens énergiques pour diminuer les ravages et la mortalité causés par la tuberculose parmi la population du Canada."

Le Bill HH (No 174) intitulé: "Acte modifiant l'Acte de l'inspection des grains quant aux choix des types marchands et des échantillons", est lu pour la seconde fois délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 160) Acte modifiant l'Acte concernant les Territoires du Nord-Ouest, est lu pour la troisième fois, et passé.

Le Bill (No 188) Acte concernant l'inspection des compteurs d'eau, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

L'amendement fait par le Sénat au Bill (No 176) Acte modifiant l'Acte du Revenu de l'Intérieur, est pris en considération et adopté.

Le Bill (No 196) Acte modifiant le Code criminel, 1892, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, et remis pour troisième lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides, étant lu ;

M. Fielding propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Osler propose, comme amendement,—Que tous les mots après " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants :—" cette Chambre est d'avis qu'il est opportun de donner avis de l'intention du gouvernement de mettre fin à l'arrangement avec la *North Atlantic Trading Company*, conformément aux termes du contrat ".

Et la question étant mise sur l'amendement, il est rejeté par le vote suivant :—

POUR :

Messieurs

Alcorn,	Broder,	Jackson (Elgin),	Morin,
Ames,	Chisholm,	Kemp,	Osler,
Armstrong,	Christie,	Lake,	Schaffner,
Avery,	Clare,	Lancaster,	Sproule,
Barker,	Cochrane,	MacLaren,	Staples,
Barr,	Crocket,	Maclean (York, sud),	Walsh,
Bennett,	Elson,	McLean (Queen, I.P.-E.),	Wilson (Lennox et Addington),
Bergeron,	Foster,	Martin (Queen, I.P.-E.),	Wright (Muskoka).—40.
Blain,	Gunn,		
Bland,	Haggart,		
Borden (Carleton),	Herron,		
Boyce,	Ingram,		

CONTRE :

Messieurs

Adamson,	Emmerson,	Laurier (L'Assomption),	Préfontaine,
Beauparlant,	Fielding,	Lavergne (Montmagny),	Proulx,
Béland,	Finlayson,	LeBlanc,	Ratz,
Bourbonnais,	Fitzpatrick,	Loggie,	Reid (Ristigouche),
Brodeur,	Fortier,	Maclean (Lunenburg),	Riley,
Bruneau,	Galliher,	Macpherson,	Rivet,
Bureau,	Geoffrion,	McIsaac	Roche (Halifax),
Caldwell,	Gervais,	McKenzie (Bruce),	Ross (Yale-Caribou),
Campbell,	Gladu,	McKenzie (Cap-Breton, nord),	Schell (Oxford),
Carney,	Grant,	Marcile (Bagot),	Sinclair,
Cash,	Greenway,	Marcil (Bonaventure),	Smith (Oxford),
Clarke,	Hall,	Miller,	Stewart,
Conmee,	Hughes (King, I.P.-E.),	Oliver,	Talbot (Strathcona),
Copp,	Jackson (Selkirk),	Paterson,	Telford,
Crawford,	Johnston,	Parent,	Turgeon,
Cyr,	Kennedy,	Pickup,	Turriff,
Delisle,	Lachance,		Watson,
Demers,	Lapointe,		Wilson (Russell),
Derbyshire,	Laurier (Sir Wilfrid),		Wright (Renfrew),
Desjardins,			Zimmerman.—76.
Dyment,			

Et la question étant mise sur la motion principale,—elle est adoptée, et la Chambre se forme, en conséquence, de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

Chemins de fer.

Chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard.

445 (54)	Embranchement de Cardigan à Montague-Bridge	95,000 00
	Embranchement de la rivière Vernon	22,000 00
	Agrandissement des installations à Georgetown	6,500 00
	Levé topographique à partir de la ligne principale jusqu'à la côte occidentale—(A voter de nouveau)	1,500 00

Chemin de fer National-Transcontinental.

446 (55)	Gratification à la veuve de feu F. B. Wade, le président de la commission, équivalant à deux mois d'appointements	1,333 33
	Paiement à la *Grand Trunk Pacific Railway Company*, des études, plans, notes d'arpentages, etc., que la commission s'est fait remettre, plus l'intérêt à 4 pour 100 jusqu'au 1er août 1905	352,379 52
	Construction	1,000,000 00
	Têtes de ligne et droits de passage	1,000,000 00

GOUVERNEMENT CIVIL.

543 (2)	Ministère des Chemins de fer et Canaux—Appointements d'un ingénieur consultant	6,000 00
542 (1)	Ministère du Revenu de l'Intérieur—Somme additionnelle nécessaire pour augmenter les appointements de Wm. Himsworth, secrétaire, et F. R. E. Campeau, comptable, à $2,700 chacun	200 00
544 (3)	Ministère des Postes—Augmentation de $100 chacun aux premiers commis suivants : W. Harrington, H. W. Rowan et G. C. Anderson, et aux commis de première classe qui suivent : F. G. Moon et B. M. Northrop, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	500 00

LEGISLATION.

Sénat.

545 (4)	Appointements d'un commis permanent	1,200 00
	Augmentation des appointements du greffier en loi et du comptable, $200 chacun	400 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.—(*Suite.*)

Chemins de fer.

Chemin de fer Intercolonial.

	Pour renforcer des ponts	150,000 00
	Nouvelle gare à Windsor	6,000 00
	Remise à locomotives, atelier des machines, etc., à la Rivière-du-Loup	45,500 00
	Agrandissement des installations à Saint-Jean	50,000 00

444 (53)	Agrandissement des installations à Pictou	42,500 00
	Agrandissement des installations à Sainte-Flavie	9,000 00
	Poser une double voie sur partie de la ligne	50,000 00
	Agrandissement des installations à Truro	50,000 00
	Agrandissement des installations à Moncton	50,000 00
	Agrandissement des installations à Halifax	50,000 00
	Améliorations à Sackville, N.-B.	10,000 00
	Voies additionnelles d'évitement	26,000 00
	Agrandissement des installations à Amherst	25,000 00
	Matériel roulant	850,000 00
	Pour augmenter l'approvisionnement d'eau	32,000 00
	Sémaphores aux stations	2,050 00
	Pour améliorer le service télégraphique	24,500 00
	Agrandissements et plus grandes facilités d'accès le long de la ligne	80,000 00
	Pour mettre le chemin de fer Indiantown et Blackville en état d'être exploité	25,000 00
	Remise à locomotives, etc., jonction de la Chaudière	12,000 00

Résolutions à rapporter.

VENDREDI, 14 juillet 1905.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement. savoir :—

Bill (No 175) Acte concernant la banque dite *The Pacific Bank of Canada.*

Bill (No 173) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée du Saint-Maurice.

Bill (No 139) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est.

La Chambre s'ajourne alors à 1 a.m., jusqu'à 11 a.m., ce jour.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Ames*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Y a-t-il un bac à vapeur entre le Bout-de-l'Ile, Repentigny et Charlemagne, sur le Saint-Laurent, province de Québec ?

2. Le dit bac a-t-il été inspecté par les officiers du gouvernement pendant les derniers douze mois ?

3. Combien de canots, de bouées ou autres appareils de sauvetage se trouvent à bord du dit bac ?

4. Le patron et le mécanicien ont-ils des certificats de compétence ?

M. *Gervais*—Vendredi prochain—Quand les motions seront appelées,—Proposera que le sixième rapport du comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des débats de la Chambre pendant la présente session, soit adopté.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Vendredi, 14 juillet.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
30	Ordres Permanents	10.30a.m.

No 123.

OTTAWA, JEUDI, 13 JUILLET 1905

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

Nº 124.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI, 14 JUILLET 1905.

Onze heures a.m.

PRIÈR .

M. Macpherson, du comité des Ordres Permanents, présente le vingt et unième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés relativement au bill suivant du Sénat, savoir :—

Bill II (No 198) du Sénat, intitulé : " Acte pour faire droit à Agnès Hedevig Helga Salusbury Trelawney ".

Votre comité recommande que le dit bill soit inscrit sur le feuilleton des ordres pour seconde lecture, immédiatement; et vu la période avancée de la session, il recommande aussi que la règle 64 soit suspendue au sujet du dit bill.

Sur motion d M. Grant, le bill ci-dessus mentionné est inscrit sans délai sur le feuilleton des ordres pour seconde lecture, et la règle 64 est suspendue à cet effet conformément à la recommandation contenue dans le vingt et unième rapport du comité des Ordres Permanents.

Sur motion de M. Perley, le rapport du comité mixte de la Tuberculose est adopté, à l'exception du paragraphe 7.

Les bills suivants sont lus pour la troisième fois et passés, savoir :—

Bill (No 188) Acte concernant l'inspection des compteurs d'eau.

Bill (No 196) Acte modifiant le Code criminel, 1892.

Le Bill (No 195) Acte concernant les chemins et les réserves pour chemins dans les provinces de la Saskatchewan et d'Alberta, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 199) Acte modifiant l'Acte concernant un arbitrage entre Sa Majesté et la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, est de nouveau délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

M. Emmerson présente,—Réponse à ordre du 13 février 1905,—Copie de toute correspondance, pétitions, résolutions, rapports et mémoires en la possession du gouvernement ou d'aucun de ses membres, concernant le tracé et la construction de chemins de fer d'embranchements dans la province de l'Ile du Prince-Edouard. Aussi, état indiquant le nombre d'explorations faites dans la province depuis 1900, les routes étudiées et le coût de chacune.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

Edifices publics.

460 (69)	Ottawa, observatoire astronomique—Aménagements, meubles et chambre du théodolite—(A voter de nouveau, $20,000)..	40,000 00
	Ottawa, édifices du parlement—Addition à l'édifice et changements..	100,000 00
	Ottawa, édifices des ministères—Addition à l'édifice de l'est..	75,000 00
	Rideau-Hall—Améliorations..	50,000 00

Voies de transport.

462 (71)	De la Baie Georgienne à Montréal, étude d'une voie navigable par les rivières des Français et Ottawa; autre montant nécessaire, y compris des paiements autorisés, nonobstant toute disposition contraire de l'Acte du Service civil.. ..	70,000 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

Edifices publics.

Nouvelle-Ecosse.

463 (72)	Edifice public de Sydney-Nord—Réparations, améliorations, etc..	3,500 00
	Edifice public de Lunenburg—Améliorations..	2,500 00
	Edifice public de Westville..	3,000 00
	Edifice public de Yarmouth—Agrandissement—(A voter de nouveau, $2,000)..	4,500 00
	Edifice public de Springhill—Réparations, etc.—(A voter de nouveau)..	2,000 00
	Bridgewater—Edifice public..	5,000 00
	Poste de quarantaine de l'île Lawlor, port d'Halifax—Hôpital d'hiver..	30,000 00

Ile du Prince-Edouard.

464 (73)	Edifice public de Montague—Appareil de chauffage..	1,000 00

Nouveau-Brunswick.

	Edifice public de Bathurst—Réparations, nettoyage, peinture, etc.	1,000 00
	Edifice public de Chatham—Réparations et réfections	2,000 00
	Edifice public de Dalhousie—Réfections, réparations, etc.	500 00
465 (74)	Edifice public de Moncton—Améliorations	3,500 00
	Hôtel des postes de Frédéricton—Améliorations, etc.	1,000 00
	Poste de quarantaine de l'île aux Perdrix—port de Saint-Jean—Améliorations	2,500 00

Québec.

	Bureau d'immigration de Montréal, rue Saint-Antoine—Améliorations	2,500 00
	Edifice public de Nicolet	5,000 00
	Bâtiments militaires de Québec—Hangar pour l'emmagasinage de marchandises lourdes dans le parc à boulets—(A voter de nouveau)	1,000 00
	Bureau de poste de Québec—Renouvellement de la couverture du toit, etc.	2,000 00
	Douane de Québec—Réparations générales	1,000 00
	Edifice public de Sorel—Améliorations, etc.	2,000 00
	Edifice public de Granby—Améliorations—(A voter de nou-	
466 (75)	veau, $1,000)	2,000 00
	Edifice public de Saint-Jérôme—Réparations et améliorations.	2,500 00
	Douane des Trois-Rivières—Améliorations	3,500 00
	Edifice public de Saint-Hyacinthe—Agrandissement de, etc.,—(A voter de nouveau)	5,000 00
	Edifice public de Joliette—Améliorations	1,500 00
	Hôpital de Québec pour le traitement des immigrants atteints de trachome et autres maladies de même nature, dans le parc Savard—Reconstruction du bâtiment détruit par un incendie	30,000 00
	Edifice public de Coaticook—Réparations générales	800 00
	Poste de quarantaine de la Grosse-Ile—Blanchissage, appareil de désinfection, etc.	2,000 00

Ontario.

	Edifice public de Sault Ste-Marie—(A voter de nouveau, $20,000	23,000 00
	Edifice de Brockville—Pour payer ce qui revient à l'entrepreneur, intérêt compris	3,481 32
	Edifice public de Brantford—Améliorations	2,500 00
	Edifice public de St-Thomas—Améliorations	5,000 00
	Edifice public de Windsor—Réparations et améliorations	8,300 00
	Owen-Sound—Edifice public	10,000 00
	Hôtel des postes de Hamilton—Modifications à l'édifice	7,500 00
	Edifice public de Clinton—Pour payer aux autorités municipales balance due pour trottoirs, protection contre le feu, etc.	650 00
	Edifices publics de Chatham—Part d'égout et de pavage de l'Etat, améliorations et modifications	5,000 00
	Collège Militaire Royal—Améliorations dans le gymnase	1,200 00
	Edifice public d'Almonte—Améliorations et réparations	2,000 00
	Niagara-sur-le-lac—En aide à la construction d'un musée historique	1,000 00

	Edifice public de Cobourg—Modifications et améliorations....	4,000 00
	Edifice public d'Ottawa—Double jeu de transformateurs, etc., pour le système d'éclairage électrique installés au complet.	11,000 00
	Edifices publics d'Ottawa—Eclairage de la place du parlement à l'électricité..	10,000 00
	Edifices administratifs d'Ottawa—Aménagements de la division de la caisse d'épargne postale..	30,000 00
467 (76)	Imprimerie nationale, Ottawa—(A voter de nouveau, $20,000).	40,000 00
	Edifice public de Peterborough—Agrandissement et améliorations..	4,000 00
	Edifice public de Barrie—Améliorations et réparations—(A voter de nouveau)..	4,800 00
	Edifice public d'Alexandria—Aménagements, meubles, etc.. ..	1,500 00
	Edifice public de Belleville—Améliorations..	1,500 00
	Edifice public de Petrolia—Réparations et améliorations.. ..	1,500 00
	Hôtel des postes de Kingston—Modifications, améliorations, etc.	1,800 00
	Douane de Toronto—Part de pavage de l'esplanade en face de la propriété de la douane—(A voter de nouveau)..	3,315 00
	Edifice public d'Orillia—Modifications et améliorations..	4,500 00
	Hôtel des postes de Toronto—Agrandissement de l'annexe aux colis postaux en douane et modifications et améliorations dans l'édifice, y compris meubles, aménagements, etc.	22,500 00
	Salle d'exercice et salles d'armes de Toronto—Part de l'Etat dans le pavage des rues University et Chesnut..	1,900 00
	Douane de Toronto—Modifications et agrandissement—(A voter de nouveau)..	10,000 00
	Edifice public de Galt—Agrandissement et modifications—(A voter de nouveau, $2,500)..	4,500 00
	Edifice public de Guelph—Améliorations, y compris des meubles, etc..	2,500 00

Manitoba.

	Brandon—Edifice public—Modifications et améliorations.. ..	2,500 00
	Portage la-Prairie—Edifice public—Améliorations	1,000 00
	Neepawa—Edifice public..	2,000 00
	Saint-Boniface—Edifice public	5,000 00
	Winnipeg—Anciens dépôts d'immigrants—Améliorations ..	7,500 00
	Winnipeg—Entrepôt de vérification de la douane	100,000 00
	Winnipeg—Station postale au nord des voies du C.P.R. ..	20,000 00
468 (77)	Winnipeg—Nouveau dépôt d'immigrants—Autre montant....	16,000 00
	District de Winnipeg—Magasins militaires—Autre montant ..	15,000 00
	Bâtiments militaires de Winnipeg—Pour payer à la ville de Winnipeg la part de l'Etat dans les travaux exécutés sur l'Assiniboia Avenue, en face de ces bâtiments—(Crédit caduc à voter de nouveau..	3,951 02

Territoires du Nord-Ouest.

	Edmonton—Edifice public ..	10,000 00
469 (78)	Edmonton—Dépôt d'immigrants ..	7,000 00
	Edmonton—Bureau des terres fédérales ..	10,000 00
	Edifice public de Saskatoon—Autre montant..	5,000 00

Colombie-Britannique.

	Cumberland—Edifice public..	2,000 00
	Ladysmith—Edifice public ..	2,000 00

	Edifice de Vancouver—Montant à payer à l'entrepreneur, Thos. Tompkins, pour solde de tous comptes	781 50
470 (79)	Edifice public de Nelson—Montant à payer aux entrepreneurs pour solde de tous comptes	1,901 00
	Osoyoos—Edifice public	2,000 00
	Poste de quarantaine de William's-Head—Réparations et améliorations	1,100 00

Loyers, réparations, meubles, chauffage, etc.

	Edifices public d'Ottawa—Chauffage, y compris les salaires des mécaniciens, chauffeurs et gardiens de nuit	8,000 00
	Edifices public d'Ottawa—Gaz et lumière électrique, y compris chemins et ponts	2,500 00
	Loyers—Edifices publics fédéraux	12,000 00
	Rideau-Hall, y compris parc, réfections, améliorations, meubles et entretien	10,000 00
	Edifices publics d'Ottawa, y compris Rideau-Hall—Enlèvement de la neige—(Autre montant)	1,000 00
471 (80)	Salaires des mécaniciens, chauffeurs, concierges, etc.—Edifices fédéraux—Autre montant	6,500 00
	Postes de quarantaine fédéraux—Enclos à bestiaux, etc	5,000 00
	Edifices publics d'Ottawa—Garçons d'ascenseurs—(Autre montant	1,800 00
	Aménagement et fournitures de bureau de poste—Moteurs d'oblitérateurs	1,000 00
	Aménagements et fournitures de bureau de poste	20,000 00

HAVRES ET RIVIÈRES.

Nouvelle-Ecosse.

Ile du Diable—Brise-lames—(A voter de nouveau en plus)	2,600 00
Anse d'Anderson—Quai	2,000 00
Round-Hill—Quai	2,000 00
Anse Parker—Brise-lames, côté ouest de l'embouchure du cours d'eau	3,600 00
Brise-lames de la Pointe-à-la-Batterie—Prolongement	2,000 00
Anse de Phinney—Brise-lames	3,000 00
Port Lorne—Brise-lames	1,500 00
Anse de Parker—Prolongement du brise-lames	3,000 00
Anse Delap—Réparations et prolongement du brise-lames	2,000 00
Annapolis—Réparations au quai de la Reine	5,000 00
Ray's-Creek—Quai	1,500 00
Brise-lames de Tracadie—Reconstruction de la charpente supérieure et réparations	1,200 00
Brise-lames de Bayfield—Réparations	1,600 00
Quai de la Pointe Cribbin—Réparations	1,200 00
Quai de l'Anse de Livington—Réparations	1,000 00
Pier du brise-lames d'Arisaig—Réparations, etc	2,200 00
Prolongement du quai de Georgeville—(Autre montant)	2,300 00
Glace-Bay—Améliorations du havre—(A voter de nouveau)	25,000 00
Irish-Cove—Quai	800 00
Big Lorraine—Enlèvement de roches, etc	1,000 00
Pugwash—Quai	5,000 00
Quai de la rivière Hébert—Réparations et réfections	2,000 00
Parrsboro'—Agrandissement du débarcadère, etc.—(A voter de nouveau)	2,500 00

	Parrsboro'—Améliorations du port	20,000 00
	Quai de Pugwash—Réparations	2,000 00
	Malagash—Quai—(A voter de nouveau)	4,000 00
	Pointe Amherst—Quai—(A voter de nouveau)	3,000 00
	Joggins-Mines—A bord du brise-lames—(A voter de nouveau)	3,000 00
	Economy—Prolongement du quai de pilotis	6,000 00
	Tatamagouche—Quai	3,000 00
	Havre de Weymouth—Pour faire disparaître un obstacle à la navigation, etc.	1,500 00
	Ouvrage du port de Cheverie—Réparations	1,000 00
	Quai du port de Hawkesbury—Pour l'achever	2,000 00
	Quai de la Baie-Pleasant—(Autre montant)	1,300 00
	Havre de Chéticamp—Améliorations	1,000 00
	Montagne de Marbre—Quai	2,000 00
	Feltzen-Sud—Quai	2,500 00
	Petite Rivière—Améliorations	4,000 00
	Hiltz-Narrows—Améliorations	1,000 00
	Plage du phare de Pictou—Améliorations	1,000 00
	Rivière Tony—Améliorations	5,000 00
	Ruisseau de Bailey—Pour achever la protection de la ligne navigable	2,000 00
	Pointe Labelle—Brise-lames	500 00
472 (81)	Inlet Bourgeois—Quai	3,500 00
	Poirierville—Débarcadère	5,000 00
	Barrington Passage—Reconstruction de quai	6,000 00
	Barrington Passage—Améliorations de chenal	3,000 00
	Quai de la Pointe Frude—Agrandissement	5,000 00
	Big Sluice, Ile du Cap—Enlèvement de roches à l'embouchure	1,500 00
	Havre du Nord-Est—Quai	3,000 00
	Havre de l'Ile du Cap Nègre—Réparations au brise-lames	1,500 00
	Sandford—Brise-lames	1,300 00
	Anse de Kelly—Brise-lames	7,000 00
	Ouvrages du port de Yarmouth—Réparations	1,000 00
	Plymouth-Inférieur—Prolongement de l'ancien quai, etc.	1,800 00
	Goose-Bay—Quai	2,600 00
	Pubnico-Ouest—Quai	1,200 00
	Sluice—Point—Quai	1,200 00
	Tangier-Harbour—Quai	2,000 00
	Sheet-Harbour—Quai sur la rivière de l'Ouest	4,000 00
	Port Inférieur des Navires—Quai	2,000 00
	Lac Porter—Chenal des bat'x cond. au port des Trois-Brasses	5,000 00
	Anse Peggy, port des bateaux—Enlèvement des cailloux—(A voter de nouveau)	600 00
	Prospect-Harbour—Enlèvement des cailloux, etc.—(A voter de nouveau)	600 00
	Jeddore—Quai	1,200 00
	Quoddy-Ouest—Quai	2,500 00
	Anse de la Demi-Ile—Brise-lames	7,500 00
	Port de Middle-Country—Quai	3,000 00
	Brise-lames de Drum-Head—Prolongement	6,000 00
	Port de Baxter—Reconstruction du brise-lames—(A voter de nouveau)	2,000 00
	Port de Hall—Améliorations—(A voter de nouveau)	2,500 00
	Brise-lames d'Ogilvie—Quai—Elargissement de l'extrémité extérieure—(A voter de nouveau)	2,000 00
	Blomidon—Quai de Mill-Creek—Prolongement du pilotis	2,500 00

	Harbourville—Réparations aux travaux du port—(A voter de nouveau)	1,000 00
	Iona—Réparations au quai	600 00
	Grove-Point—Réparations au quai	500 00
	Brise-lames de Neill's-Harbour—Supplément de pierre en talus donnant vers le large, etc.	1,200 00
	Boisdale—Quai	5,500 00
	Eskasoni "	2,600 00
	Quai d'Iona—A l'est du pont du ch. de fer Intercolonial	900 00
	Quai du Grand Etroit	900 00
	Anse Baddeck—Port de bateau	2,100 00
	Quai de Baddeck—Somme supplémentaire	5,000 00
	Quai de Nyanza—Angrandissement	500 00
	Quai d'Amaguadees—Abords	500 00
	Quai de la station de quarantaine de Sydney—(A voter de veau)	1,100 00
	Berlin-Est—Prolonger brise-lames—(A voter de nouveau, $1,000)	1,500 00
	Hunt's-Point—Prolongement du brise-lames	1,000 00
	Pointe Blanche—Réparation au brise-lames	600 00
	Liverpool—Enlèvement de roches dans le chenal	3,000 00

Ile du Prince-Edouard.

	Rivière du Sud—Murray-Harbour—Réparations à la jetée —(A voter de nouveau, $1,000)	1,500 00
473 (82)	Brise-lames de l'Anse Campbell—Réparations	1,000 00
	Cove-Head—Affermissement du brise-lames	750 00
	Quai de Cap-Traverse—Reconstruction partielle de la section intérieure	1,100 00

Et la Chambre continuant à siéger ainsi en comité ;

A 6 p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 p.m.

Sept heures et demie p.m.

(L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Le Bill U (No 149) du Sénat, intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud et la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec ", est délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois et passé.

Le Bill II (No 198) du Sénat, intitulé: " Acte pour faire droit à Agnès Hedevig Helga Salusbury Trelawney ", est lu pour la seconde fois et référé au comité des Bills Privés.

Le comité des Subsides reprend alors le cours de ses délibérations.

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

Nouveau-Brunswick.

	Edgett's Landing—Pour achever le quai	2,000 00
	Quai de Lamèque—Allonge au mur en retrait ou mur en aile —(A voter de nouveau)	1,000 00
	Dipper-Harbour—Brise-lames	10,000 00
	Quai de la rivière Noire—Réparations	600 00
474 (83)	Port de Saint-Jean—Dragage	100,000 00

	Travaux du port de Quaco—Crédit supplémentaire à voter de nouveau pour réparations, etc.	1,500 00
	Rivière Saint-Jean—Pour pourvoir aux contributions du gouvernement local, ne devant pas dépenser la moitié du coût primitif des quais qu'il a construits dans les eaux de marées	5,000 00
	Pointe du Chêne—Quai	5,000 00
	Quai de Boutouche—Réparations—(A voter de nouveau)	1,800 00

Québec.

	Rivière Châteauguay—Somme additionnelle pour dragage	3,300 00
	Laprairie—Brise-glace, etc.	15,000 00
	Saint-Roch des Aulnaies, quai—Pilots jointifs	1,800 00
	Rivière Maskinongé—Somme additionnelle pour dragage	3,600 00
	Rivière et port de Nicolet—Dragage	3,500 00
	Quai des Ecureuils—Pour acheter le prolongement, etc.	1,000 00
	Saint-Ignace de Loyola—Quai—(A voter de nouveau)	1,300 00
	Lac Saint-François (Beauce)—Quais	3,000 00
	Anse aux Gascons—Prolongement du quai, etc.—(A voter de nouveau)	11,000 00
	Bonaventure, Est—Brise-lames—(A voter de nouveau)	1,500 00
	New-Richmond—Jetée-brise-lames—(A voter de nouveau)	2,000 00
	Paspébiac—Débarcadère—(A voter de nouveau)	3,000 00
	Port-Daniel—Prolongement du quai et des abords—(A voter de nouveau)	18,000 00
	Rivière Caplan—Débarcadère des bateaux	1,000 00
	Quai de Maguasha—Allonge	2,500 00
	Saint-Godfroy de Nouvelle—Abords du brise-lames	500 00
	Quai de Cross-Point—Prolongement	3,000 00
	Saint-Valier—Quai	4,000 00
	Rivière Richelieu—Réparations aux estacades de dérivation à Belœil	500 00
	Les Eboulements—Réparations au quai	1,000 00
	Quai du Cap à l'Aigle—Réparations	500 00
	Châteauguay—Quai sur la rive sud du lac Saint-Louis, entre Woodland et Bellevue—(A voter de nouveau)	1,000 00
	Rivière des Anglais—Enlèvement des obstructions	4,000 00
	Quai de Roberval—Réparations, etc.	1,000 00
475 (84)	Petite Rivière Péribonka—Enlèvement des troncs d'arbres, etc., à l'embouchure de la rivière	600 00
	Rivière Petites Bergeronnes—Enlèvement des cailloux	1,500 00
	Rivières Ashuapmouchouan et Péribonka—Digues expérimentales de dérivation	4,000 00
	Sainte-Anne du Saguenay—Pour achever le quai	2,500 00
	Quai de Saint-Alphonse—Déblai de roche aux abords	1,000 00
	Jetée du lac Mégantic	5,000 00
	Grande-Rivière, quai—Hangar à marchandises, y compris les les fondations	1,000 00
	Anse à l'Ilot—Débarcadère	1,000 00
	Cannes de Roches—Brise-lames	1,000 00
	Anse du Cap (Cape-Cove)—Brise-lames—(A voter de nouveau, $5,000)	5,000 00
	Brise-lames de Newport—Prolongement—(A voter de nouveau, $4,000)	7,700 00
	Marsouin—Quai	2,000 00

Percé (North-Cove), quai—Allongement—(A voter de nouveau, $3,000)	15,400 00
Brise-lames de la Pointe Saint-Pierre—(A voter de nouveau, $1,500)	6,000 00
Rivière aux Renards—Brise-lames—Jetée—(A voter de nouveau, $3,200)	20,000 00
Dauglastown—Môle	10,000 00
Jetée de Sainte-Geneviève—Réfections—(A voter de nouveau)	2,500 00
Quai de L'Islet—Réparations	500 00
Saint-Jean Deschaillons—Quai—(A voter de nouveau, $12,000)	15,000 00
Lotbinière, quai—Réparations et améliorat—(A voter de nouveau)	4,000 00
Saint-Laurent, Ile d'Orléans—Réparations au quai	400 00
Grande Rivière de Beaupré—Quai	4,000 00
Château-Richer—Amélioration du port—Somme additionnelle	1,000 00
Port Saint-François—Améliorations du quai et dragage	5,000 00
Quai des Grondines—(A voter de nouveau, $5,000)	12,000 00
Quai de Deschambault—(A voter de nouveau $6,000)	12,500 00
Pointe aux Trembles—Quai—(A voter de nouveau)	20,000 00
Rivière Blanche—Réparations au quai	1,000 00
Débarcadère de la Pointe au Père—(A voter de nouveau $28,000)	28,000 00
Quai des gros navires à Sorel—Entreprise et travaux supplémentaire	40,000 00
Quai de Disraéli—Pour achever les travaux	1,500 00
Quai de Lacolle—Réparations	1,000 00
Quai des Trois-Pistoles—Réparations urgentes	500 00
Port de Trois-Rivières—Quais supplémentaires pour les gros navires—(A voter de nouveau, $20,000)	50,000 00
Rivière Saint-Maurice—Dragage du chenal	10,000 00
Quai de la Pointe Valois—Réparations	600 00
Ile Perrot—Réparations au quai du côté sud de l'île	1,000 00
Rivière Gatineau—Reconstruction du mur de soutènement à la Pointe Gatineau	7,000 00
Sainte-Blaise—Quai dans la rivière Richelieu	1,500 00

Ontario.

Barrie—Pour achever le débarcadère d'Allandale	1,500 00
Quai de Honora—Hangard sur pilotis pour marchandises	1,500 00
Silverwater, île de Manitoulin—Quai	4,500 00
Quai de la baie de l'Echo	14,300 00
Quai de la baie de Stokes—(A voter de nouveau $2,000)	4,000 00
Port de Kincardine—Dragage supplémentaire	2,500 00
Kingsville—Remplage de la superstructure du prolongement du brise-lames, réparations au débarcadère et dragage—(A voter de nouveau $4,000)	4,800 00
Rivière Thomas—Quai à l'embouchure de la rivière	4 000 00
Port de Meaford—Pour payer à l'entrepreneur, M. A. Pigott, $66,162.24, montant alloué par la sentence arbitrale, en règlement complet et final de toutes les réclamations produites au sujet de son entreprise pour pilotis et dragage jusqu'au 15 juin 1900, y compris l'intérêt à 5 pour cent à partir de la date de l'estimation finale en sa faveur en	

	date du 31 juillet 1902, jusqu'à la date du paiement de la somme allouée par les arbitres	76,100 00
	Owen-Sound—Améliorations du port	10,000 00
	Trenton—Dragage de la rivière Trent	10,000 00
	Rivière Sydenham—Dragage sur la route du Chenal Ecarté, etc	4,000 00
	Quai de Haileybury—Pour achever les travaux	1,100 00
	Port-Rowan—Réparations au quai, etc	2,000 00
	Colborne—Quai	5,000 00
	Hunnett's-Landing—Quai de pilotis	750 00
	Head-River—Amélioration de la voie fluviale venant du lac à la Vase	1,500 00
476 (85)	Port d'Oshawa—Dragage et réparations aux hangars—(A voter de nouveau)	1,500 00
	Rivière Otonabee—Dragage à Peterboro—Somme additionnelle	6,000 00
	Rivière Otonabee—Quai au pont Bensford, du côté sud de la rivière	850 00
	Indian-River—Dragage au Coude du Diable—(A voter de nouveau)	3,000 00
	Crowes-Landing—Quai sur la rive sud du lac Stony supérieur	1,500 00
	Rosseau—Quai	2,000 00
	Port de Midland—Dragage	11,000 00
	Baie de Graham—Améliorations	6,000 00
	Quai de pilotis de Baysville—Pour achever les travaux	500 00
	Quai de Leamington—Réparations	1,000 00
	Rivière Saugeen—Dragage	10,000 00
	Wiarton—Somme additionnelle pour dragage	9,200 00
	Colchester—Amélioration—A voter de nouveau $1,200	5,000 00
	Bell—Rivière—A voter de nouveau, somme additionelle pour garage	1,200 00
	Thornbury-Harbour—Réparations au brise-lames en pilotis jointifs du côté est	1,000 00
	Sarnia—Somme additionnelle pour garage	2,200 00
	Rivière Sarnia—Enlèvement d'obstructions à la tête de la chute Macdonald	500 00
	Rama—Quai sur la baie Couchiching	500 00
	Baie de Matchedash—Amélioration du chenal entre Fesserton et Waubaushene—Somme additionnelle	12,000 00
	Chenal de Burlington—Remplage additionnel en arrière des pilots	5,000 00
	Manitoba.	
477 (86)	Rivière Winnipeg—Enlèvement d'obstructions dans les rapides Manitou	800 00
	Territoires du Nord-Ouest.	
478 (87)	Rivière Saskatchewan du Nord—Levé	5,000 00
	Colombie-Britannique.	
	Mission City—Quai	2,500 00
	Rivière Yakoun—Ile Graham	2,500 00
479 (88)	Rivière Courtney—Amélioration de la navigation, etc	5,000 00
	Whonnock—Quai sur la rivière Fraser	3,000 00
	Port Hammond—Quai sur la rivière Fraser	3,000 00
	Rivière Campbell—Quai	2,500 00

Territoire du Yukon.

480 (89) Amélioration des rivières Lewes et Yukon.. .. .. 15,000 00

DRAGAGE.

481 (91)
- Nouveau matériel de dragage—En général.. .. .. 300,000 00
- Nouveau matériel de dragage, Manitoba, y compris bateau automobile pour l'enlèvement des troncs d'arbres.. .. .. .. 15,000 00
- Nouveau matériel de dragage—Colombie Britannique—Bateau arrache-chicot pour la rivière Skeena.. .. .. 15,000 00
- Dragage—Ontario et Québec—Somme additionnelle.. .. .. .. 70,250 00

GLISSOIRES ET ESTACADES.

482 (91) Rivière Saguenay—Jetées et estacades en amont de Chicoutimi—A voter de nouveau, $10,000.. .. .. 18,000 00

PONTS ET CHAUSSÉES.

483 (92)
- Portage du pont Fort, sur la rivière Ottawa—Pour terminer la section du chenal nord, etc.. .. .. 4,000 00
- Pont de la Grande-Rivière—Réparations et améliorations.. 3,000 00
- Pont interprovincial, sur la rivière Ristigouche—Pour acheter du département des Chemins de fer et Canaux, l'ancienne superstructure du pont du chemin de fer de la rivière Ristigouche, et transfert aux autorités provinciales de Québec et du Nouveau-Brunswick, afin d'aider à la construction du grand pont projeté.. .. .. 14,705 00
- Pour aider à construire un chemin carrossable, à partir de Fernie jusqu'à la rivière Flat-Head *viâ* Coal-Creek, sur la réserve du gouvernement.. .. .. 6,000 00

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

Provinces maritimes.

484 (93) Prolongement de ligne sur l'île du Cap-Breton.. .. .. .. 5,400 00

Québec.

485 (94)
- Linge aérienne, de la Descente des Femmes au Sacré-Cœur, rive nord, rivière Saguenay.. .. .. 4,000 00
- Système télégraphique de la Quarantine, ou Grosse-Isle—Pour établissement de deux stations de télégraphe sans fil, dont le service se rattachera aux lignes sous-marines.... 5,000 00
- Ligne aérienne sur la rive sud de la rivière Saguenay—Pose d'un second fil entre Chicoutimi et la jonction St-Alexis. 1,000 00
- Ligne aérienne sur la rive nord du Saint-Laurent—Reconstruction d'une partie de la ligne entre Tadoussac et Bergeronnes, le long du nouveau chemin provincial du gouvernement.. .. .. 1,000 00
- Ligne sur la rive nord du Saguenay—Acquisition du droit de route entre Sainte-Anne et Saint-Charles Borromée.. 300 00

Territoires du Nord-Ouest.

486 (95)
- Edmonton—Athabaska-Landing, ligne télégraph.—Bureau à Athabasca-Landing—A voter de nouveau.. .. .. 1,600 00
- Nouveau bureau à Victoria, y compris emplacement.. .. .. .. 1,800 00
- Pour reconstruire, le long du chemin, la ligne télégraphique construite à travers les terres, entre Fort-Saskatchewan et Star.. .. .. 1,200 00

	Qu'Appelle—Edmonton et Moose-Jaw—Sections de la Montagné aux Bois—Pour distribution et réparations en partie de poteaux le long de la ligne	2,500 00

Colombie-Britannique.

	Kamloops—Ligne télégraphique Nicola—Pose de nouveaux poteaux	3,350 00
	Hazelon—Ligne de Port-Simpson—Extension Aberdeen à Fort-Simpson	3,000 00
487 (96)	Nanaïmo—Parksville Alberni—Lignes du cap Beales—Pour règlement du compte de la Cie du Pacifique pour réparations générales de ces lignes en 1902	3,634 21
	Okanagan-Landing—Ligne télégraphique Kelowna—Extension à Penticton	6,000 00
	Quesnel—Embranchement Barkerville—Pour compléter réparations	1,000 00

DIVERS.

	Commission des voies navigables de grands fonds, y compris paiements autorisés, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	25,000 00
	Service de bateaux à vapeur à la Quarantaine de la Grosse-Ile—Reconstruction partielle du steamer *Challenger*	13,000 00
	Ingénieurs—Salaires des ingénieurs, inspecteurs, surintendants, dessinateurs, commis et messagers, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	126,000 00
	Architectes—Salaires des architectes, inspecteurs, dessinateurs et messagers, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	5,000 00
488 (97)	Services temporaires de commis aux écritures et autres, y compris services de toutes personnes employées après le 1er juillet 1882, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	12,000 00
	Gratification equivalent à deux mois d'appointements à la veuve de feu le major H. A. Gray, ingénieur chargé des travaux du port de Toronto	417 85
	Service télégraphique—Salaires du personnel, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	600 00
	Gratification à la veuve de feu Samuel McDowell, gardien de l'édifice public de Spring-Hill, tué par l'explosion de bouilloire du 5 octobre 1903	1,000 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

GLISSOIRES ET ESTACADES.

538 (147)	District de Saguenay—Estacades, piles, etc., à Chicoutimi	2,300 00

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

	Lignes télégraphiques et câbles sous-marins dans le bas Saint-Laurent et dans les provinces maritimes	7,000 00
	Pour payer à J. C. Taché, pour services spéciaux comme surintendant de district des télégraphes à Chicoutimi	300 00
539 (148)	Lignes télégraphiques, Colombie-Britannique—Nanaïmo—Parksville, Alberni—les lignes du Cap-Beale—Pour pourvoir au règlement de la réclamation de la Compagnie du Canadien du Pacifique pour sa part dans le coût d'entre-	

	tien, décembre 1902 au 30 juin 1905	5,000 00
	Lignes télégraphiques, Territoire du Yukon—Ligne Ashcroft-Dawson et embranchements	25,000 00
	Lignes télégraphiques et câbles sous-marins dans le bas Saint-Laurent et dans les provinces maritimes, y compris les frais d'exploitation des vaisseaux nécessaires pour le service de câbles sous-marins—Montant additionnel pour réparations au vaisseau *Tyrian*	20,000 00

XVII.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

DIVERS.

	Arbitrages et sentences arbitrales, y compris les paiements autorisés, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	5,000 00
	Etudes et inspections	50,000 00
	Examen des eaux supérieures de la rivière Ottawa et de ses tributaires dans le but d e trouver moyen de régler le niveau des biefs supérieurs de ces cours d'eau, afin de faciliter davantage la navigation, le flottage du bois, etc	15,000 00
	Laboratoire de l'essayeur du ciment—Améliorations de l'installation	5,000 00
	Galerie Nationale des Beaux-Arts, Ottawa, y compris l'achat de tableaux	7,500 00
149	Bureau de l'architecte en chef—Appointements des architectes, dessinateurs et commis, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	42,200 00
	Service télégraphique—Appointements du personnel, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	6,000 00
	Services provisoires de commis et autres employés, y compris ceux dont l'emploi a commencé depuis le 1er juillet 1882, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	44,000 00
	Moitié des appointements du photographe du département	850 00
	Livres techniques de référence et autres publications	500 00
	Dépenses occasionnées par la commission de transport	15,000 00
	Soldes pour travaux déjà autorisés et pour lesquels les crédits peuvent être insuffisants, à condition que la somme n'excède $100 en aucun cas	6,000 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

EDIFICES PUBLICS.

546 (5)	Nouveaux édifices de l'administration, à Ottawa, y compris le terrain	500,000 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

PORTS ET RIVIÈRES.

Québec.

547 (6)	Station de la quarantaine à la Grosse-Isle—Prolongement du quai de l'hôpital	24,000 00

ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.

418 (27)	Pour aider à l'exposition fédérale qui aura lieu à New-Westminster, C.-B., au cours de l'année 1905	50,000 00
419 (28)	Stations agronomiques—Autre somme nécessaire	10,000 00

420 (29)	Recensement et statistiques—Autre somme nécessaire	10,000 00
421 (30)	Pour le recensement quinquennal des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et d'Alberta	75,000 00
422 (31)	Dans le but de réunir à Ottawa, sous la direction de l'Etat, les livres de généalogie du bétail du Canada	3,000 00

QUARANTAINE.

423 (32)	Achat d'un steamer pour le service à Victoria, C.-B.	25,000 00
424 (33)	Quarantaine des bestiaux—Autre somme nécessaire	150,000 00

PENSIONS.

426 (35)	Rente viagère à la veuve de feu l'honorable William McDougall	1,200 00

POSTES.

	Pour pourvoir au salaire de A. W. Cairns, inspecteur des postes dans les Territoires du Nord-Ouest	2,000 00
	Montant supplémentaire nécessaire pour le service des postes, $285,000, et pour dépenses diverses, $39,000	324,000 00
540 (149)	Pour payer certains employés du bureau de poste d'Ottawa qui ont aidé à transporter les dépêches en dehors du bureau de poste durant l'incendie du 5 janvier 1904, une gratification de $10 à chacun, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	80 00
	Gratification de sympathie à la famille de feu James R. Thomas, facteur à Hamilton, tué accidentellement le 10 août 1903, montant à être appliqué au bénéfice de sa veuve et de ses enfants de la manière que déterminera le bureau du Trésor	1,000 00
	Augmentation du salaire de H. G. Hopkirk, inspecteur des postes à London, à $2,600, depuis le 1er juillet 1902	323 11

SURINTENDANCE DES ASSURANCES.

	Promotion d'un commis de 2e classe cadette à la 2e classe	250 00
503 (112)	Augmentation d'appointements de F. A. Evans jusqu'à $1,000, nonobstant les dspositions de l'Acte du Service civil	150 00

DIVERS.—(*Suite.*)

520 (129)	Contribution pour l'érection d'un monument en la cité de Québec commémorant le trois centième anniversaire de la fondation de cette cité	5,000 00
521 (130)	Pour 500 exemplaires du " Guide parlementaire ", de Magurn	1,000 00
522 (131)	Pour payer à Howard F. Holmes une compensation pour la perte accidentelle d'un bras alors qu'il était de service	500 00
523 (132)	Pour défrayer les frais d'une enquête concernant l'opération du tarif	10,000 00
524 (133)	Pour la Convention forestière fédérale, devant être tenue à Ottawa	3,000 00
525 (134)	Imprimerie Nationale—Pour machines nouvelles et améliorées et outillage	50,000 00
526 (135)	Pour compenser les services de la Banque Canadienne du Commerce du 1er mai 1904 au 30 avril 1905	11,000 00
527 (136)	Pour payer les frais concernant la législation relative à l'observance du dimanche	2,000 00

528 (137) Pour la compilation et la publication des correspondances, rapports, ordres en conseil, concernant la législation des provinces, 1901-1903, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil. 200 00

529 (138) Pour dépenses encourues pour le renvoi de la monnaie étrangère. 5,000 00

530 (139) Pour frais d'enquête concernant les comptes publics et en faire rapport à l'Auditeur général sous l'autorité de l'article 57 de l'Acte de l'Audition et du Revenu consolidé, ainsi que pour payer les avis légaux et services professionnels requis par l'Auditeur général. 4,500 00

POIDS ET MESURES.

532 (141) Pour appointements d'inspecteurs de compteurs à eau, loyer, combustible, frais de voyages, timbres, papeterie, etc., et inspection des compteurs à eau 1,000 00

SUBVENTIONS POSTALES ET OCEANIQUES.

489 (98) Crédit supplémentaire requis pour service, Dalhousie ou Campbelton et le Bassin de Gaspé, pour l'année 1905-6. . 2,500 00

490 (99) Service de bateaux à vapeur entre Port Essington, C.-B. et les îles Queen Charlotte, pour l'exercice 1905-6. . . . . 600 00

492 (101) Crédit supplémentaire pour augmentation du service de bateaux à vapeur entre Québec et Blanc Sablon, avec escale aux ports et endroits de la rive nord du Saint-Laurent entre les dits points terminaux. 12,000 00

493 (102) Pour service de bateaux à vapeur sur la rivière Petitcodiac, entre Moncton et ports intermédiaires, et un port ou des ports sur la côte ouest du comté de Cumberland dans la province de la Nouvelle-Ecosse. 2,000 00

494 (103) Montant requis pour payer à Willam A. Marsh, de Québec, services des steamers *St. Lawrence* et *Havana,* du 26 avril 1904 au 8 décembre 1904, c.-à.-d. 17 voyages complets entre Québec et la Pointe aux Esquimaux. 1,821 43

495 (104) Service de bateau à vapeur entre Saint-Jean, Digby, Bear-River et Clementsport. 1,500 00

496 (105) Service de bateau à vapeur entre Newcastle, Neguac et Escuminac, avec escale à tous les points intermédiaires sur la rivière Miramichi et la Baie Miramichi. 1,500 00

SERVICE MARITIME ET FLUVIAL.

Réparations du steamer *Montcalm*. 30,000 00

Allocation à M. Abraham Shaw, inspecteur de douane, en qualité d'instructeur des jaugeurs dans le province d'Ontario. 200 00

Pour construction d'autres bateaux brise-glaces, pour le bas Saint-Laurent et le détroit de Northumberland. 175,000 00

Crédit supplémentaire pour salaires et construction de nouveaux bateaux brise-glaces. 12,000 00

Continuation de subvention pour renflouage à MM. Davie & Son, de Lévis, P.Q. 10,000 00

497 (106) Subventions pour opérations de renflouage dans les provinces maritimes et la Colombie-Britannique. 20,000 00

Pour maintien de bateaux employés à la surveillance des eaux

	au nord du Canada, et pour établir et maintenir des postes de police et de douane sur la terre ferme ou les îles, ainsi qu'il pourra être jugé nécessaire de temps à autre.....	65,000 00
	Pour construction d'un bateau-police, pour la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest à la Baie d'Hudson.....	40,000 00
	Crédit supplémentaire requis pour écoles de navigation....	3,000 00
	Pour organisation d'une milice navale, et frais encourus pour l'utilisation du croiseur *Canada* comme navire-école....	10,000 00

PECHERIES.

548 (7)	Somme additionnelle nécessaire pour aider à l'établissement de congélateurs à boitte pour les pêcheurs de haute mer dans les provinces maritimes.....	25,000 00

LEGISLATION.

Chambre des Communes.

	Montant nécessaire pour la traduction des témoignages rendus devant le comité des Téléphones publics et le sommaire du rapport de la Commission géologique.....	2,200 00
417 (26)	Augmentation statutaire à E. Quéry, traducteur, omise dans le budget principal.....	50 00
	Prévisions du sergent-d'armes—Autre somme nécessaire pour dépenses casuelles.....	285 00
	Au Dr A. Thompson, le solde du son indemnité de session.....	328 00

DIVERS.

550 (9)	Pour coopérer avec les autorités américaines dans la célébration de la mise en exploitation des canaux au Sault Sainte-Marie.....	4,000 00
551 (10)	Contribution à la réception dans la ville de Québec, en 1906, du Congrès international des Américanistes.....	4,000 00

SUBVENTIONS POSTALES ET AUX PAQUEBOTS.

552 (11)	Services de bateaux à vapeur entre Annapolis et Londres ou Hull, ou avec les deux.....	5,000 00

Ce crédit est substitué à l'item 192 du budget principal de 1905-06, lequel item est annulé.

DOUANES.

	Crédits supplémentaires pour appointements et dépenses contingentes dans certains ports dans les différentes provinces et dans les Territoires du Nord-Ouest.....	30,000 00
531 (140)	Crédits supplémentaires nécessaires pour les appointements de M. S. W. McMichael, I.S.O., inspecteur en chef des douanes, à $2,800 par année, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil.....	300 00
	Crédits supplémentaires nécessaires pour rencontrer les dépenses dans le Territoire du Yukon.....	6,000 00

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

	Dépenses du bureau du lieutenant-gouverneur.....	1,150 00
	Dépenses casuelles, justice, etc., y compris aides aux écritures.	500 00

549 (8)	Aliénés malades	14,000 00
	Ecoles dans les districts inorganisés, y compris aides aux écritures	1,100 00
	Gouvernement dans les districts inorganisés, Territoires du Nord-Ouest, y compris l'entretien et le transport des aliénés malades	7,500 00
	Somme additionnelle nécessaire pour les bureaux des titres de biens-fonds du Nord-Ouest, y compris les appointements des registraires et autres personnes employées dans ces bureaux	15,000 00
	Ecoles, aides aux écritures, impressions, etc	185,330 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Préfontaine propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit émis pour copie des détails de l'item 3 de la résolution 107 du budget supplémentaire de 1905-06 : " Construction de phares et auxiliaires de la navigation, y compris appareil, $675,000 ", département de la Marine et des Pêcheries.

M. Préfontaine présente,—Réponse à l'ordre qui précède.

M. Préfontaine propose,—Qu'il soit émis un ordre de la Chambre pour copie du rapport du surintendant J. D. Moodie, sur le service dans la Baie d'Hudson par le steamer *Neptune*, 1903-04.

M. Préfontaine présente,—Réponse à l'ordre qui précède.

Le message suivant est reçu du Sénat :—

JEUDI, 13 juillet 1905.

Résolu,—Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chance llerie pour informer cette Chambre que le Sénat acquiesce aux résolutions relativement aux conférences, adoptées par la Chambre des Communes le 12 juillet courant et communiquées au Sénat, le même jour, par message.

Attesté,

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Un message est reçu du Sénat, adoptant le bill suivant, sans amendement, savoir :—

Bill (No 151) Acte concernant l'Union Saint-Joseph, de la cité d'Ottawa, et à l'effet de changer son nom en celui de l'Union Saint-Joseph du Canada.

La Chambre alors s'ajourne à 11.30 p.m., jusqu'à demain, à 11 a.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Lancaster*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Des soumissions ont-elles été demandées pour le transport des malles entre Lake-Ramsay et New-Ross, comté de Lunenburg, N.-E. ?

2. Quels étaient les soumissionnaires et le montant mentionné dans chaque soumission ?

3. La soumission la plus basse a-t-elle été acceptée ? Si non, pourquoi ?

4. Qui avait précédemment le contrat, et quel montant y était stipulé ?

M. *Crocket*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Un percepteur des douanes a-t-il été nommé pour le port de Harvey, N.-B., en remplacement de feu Henry Turner ?

2. Pendant combien de temps la dite position a-t-elle été vacante ?

3. Si aucune nomination n'a été faite, quelqu'un a-t-il été recommandé pour cet emploi ? Et, dans l'affirmative, qui a été recommandé ?

M. *Borden* (Carleton)—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance, documents, résolutions et autres papiers concernant les tentatives ou propositions tendant à autoriser le placement de fonds déposés en fidéicommis dans le Royaume-Uni en effets garantis par aucune province du Canada, et l'exécution des conditions nécessaires à cette fin.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Samedi, 15 juillet.	
32	Banques et Commerce	10.30a.m.
30	Bills Privés	10.30 a.m.
	Mardi, 18 juillet.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.

No 124.

OTTAWA, VENDREDI, 14 JUILLET 1905

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 125.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU SAMEDI, 15 JUILLET 1905.

Onze heures a.m.

PRIÈRE.

M. Campbell, du comité des Banques et du Commerce, présente le huitième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Conformément à l'ordre de la Chambre du 10 juillet courant, votre comité a de nouveau pris en considération le Bill (No 77) Acte concernant la compagnie dite *Canadian Agency*, et il a décidé de faire rapport que le préambule n'est pas prouvé à sa satisfaction.

Votre comité recommande que les honoraires versés pour le dit bill soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

M. Zimmerman, du comité spécial chargé de faire une enquête et un rapport sur les divers systèmes de téléphones en opération en Canada et ailleurs, et de considérer quels changements, s'il en est, pourraient être apportés dans les méthodes actuellement suivies pour procurer un service téléphonique au public, présente le second rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Au cours de son enquête, votre comité a tenu 42 séances et a interrogé environ 50 témoins, et un grand nombre d'exhibits et autres documents et papiers ont été soumis au comité. Vu la preuve volumineuse faite devant votre comité et la période avancée de la session, votre comité considère qu'il lui est impossible, pendant cette session, d'en arriver à une conclusion ou de soumettre des recommandations à la Chambre sur la question qui lui a été référée, mais il soumet, avec le présent rapport, pour l'information de la Cham-

bre, les minutes de ses séances depuis le 20 mars dernier ainsi que toute la preuve faite et les exhibits et autres papiers produits devant le comité.

(*Pour les minutes des séances témoignages, exhibits, etc., voir appendice du Journal No 1.*)

M. McIsaac, du comité des Comptes Publics, présente le second rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération divers paiements faits pour le département de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques, tel que mentionné à la page T du rapport de l'Auditeur général pour l'exercice 1903-04, et à ce sujet il a interrogé des témoins sous serment, et pour l'information de la Chambre, il annexe au présent rapport la preuve faite par ces témoins.

(*Pour la preuve, etc., accompagnant ce rapport, voir appendice du Journal, No 3.*)

M. McIsaac, du comité des Comptes Publics, présente le troisième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les comptes, pièces justificatives et correspondance concernant les items " C. S. Boon, dragueur *General Meade*, $1,533; Dunville, $8,628; et C. S. Boon, remorquage, $1,366.75 ", tel que mentionné sous la rubrique " dragage ", à la page V-281 du rapport de l'Auditeur général pour l'exercice 1903-04, et à ce sujet il a interrogé des témoins sous serment, et pour l'information de la Chambre, il annexe au présent rapport la preuve faite par ces témoins.

(*Pour la preuve, etc., accompagnant ce rapport, voir appendice du Journal, No 3a.*)

M. McIsaac, du comité des Comptes Publics, présente le quatrième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les comptes, pièces justificatives et autres documents concernant certains paiements faits à Joseph E. Gobeil, tel que mentionné sous la rubrique " Télégraphe du Yukon ", à la page V-361 du rapport de l'Auditeur général pour l'exercice 1903-04, et à ce sujet il a interrogé des témoins sous serment, et pour l'information de la Chambre, il annexe au présent rapport la preuve faite par ces témoins.

(*Pour la preuve etc., accompagnant ce rapport, voir appendice du Journal, No 3b.*)

M. McIsaac, du comité des Comptes Publics, présente le cinquième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les comptes, pièces justificatives et autres papiers concernant le paiement de $24,379.40 à J. T. Donohue, tel que mentionné sous la rubrique " Réclamations pour transport au Yukon ", à la page Q-111 du rapport de l'Auditeur général pour l'exercice 1903-04, et à ce sujet il a interrogé des témoins sous serment, et pour l'information de la Chambre, il annexe au présent rapport la preuve faite par ces témoins.

(*Pour la preuve, etc., accompagnant ce rapport voir appendice du Journal, No 3c.*)

M. McIsaac, du comité des Comptes Publics, présente le sixième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les comptes, pièces justificatives et autres papiers concernant les paiements faits à N. G. Valiquette, tel que mentionné aux pages P-51 et P-59 du rapport de l'Auditeur général pour l'exercice 1903-04, et à ce sujet il a interrogé des témoins sous serment, et pour l'information de la Chambre, il annexe au présent rapport la preuve faite par ces témoins.

(*Pour la preuve, etc., accompagnant ce rapport, voir appendice du Journal No 3d.*)

M. McIsaac, du comité des Comptes Publics, présente le septième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les comptes, pièces justificatives et autres documents concernant le paiement de $585.98 au Dr C. T. Purdy, tel que mentionné sous la rubrique " Hôpitaux, Nouveau-Brunswick ", à la page P-104 du rapport de l'Auditeur général pour l'exercice 1903-04, et à ce sujet il a interrogé des témoins sous serment, et pour l'information de la Chambre, il annexe au présent rapport la preuve faite par ces témoins.

(*Pour la preuve etc., accompagnant ce rapport, voir appendice du Journal No 3e.*)

M. McIsaac, du comité des Comptes Publics, présente le huitième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les comptes, pièces justificatives et autres papiers concernant les comptes de John Bertram et Fils et John Inglis et Cie, Toronto, tel que mentionné sous la rubrique " Chenal à navires du Saint-Laurent ", à la page V-28, et les comptes des *Polson Iron Works*, Toronto, concernant le dragueur *J. I. Tarte*, tel que mentionné sous la même rubrique à la page V-34 du rapport de l'Auditeur général pour l'exercice 1903-04, et à ce sujet il a interrogé des témoins sous serment, et pour l'information de la Chambre, il annexe au présent rapport la preuve faite par ces témoins.

(*Pour la preuve, etc. accompagnant ce rapport, voir appendice du Journal, No 3f.*)

M. McIsaac, du comité des Comptes Publics, présente le neuvième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les comptes, pièces justificatives et autres papiers concernant le paiement de $5,127.87 à *Woods, Limited*, tel que mentionné sous la rubrique " Habillements et fournitures ", à la page Q-41, et de $92,987.75, tel que mentionné sous la rubrique " Achat d'armes, provisions de réserve, etc.", à la page Q-113 du rapport de l'Auditeur général pour l'exercice 1903-04, et à ce sujet il a interrogé des témoins sous serment, et pour l'information de la Chambre, il annexe au présent rapport la preuve faite par ces témoins.

(*Pour la preuve, etc., accompagnant ce rapport, voir appendice du Journal, No 3g.*)

M. McIsaac, du comité des Comptes Publics, présente le dixième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les relevés et suggestions de l'Auditeur général concernant certains amendements qu'il a proposé de faire à l'Acte d'Audition, et à ce sujet il a interrogé des témoins sous serment, et pour l'information de la Chambre, il annexe au présent rapport la preuve faite par ces témoins.

(*Pour la preuve, etc., accompagnant ce rapport, voir appendice du Journal, No 3h.*)

Votre comité recommande que la preuve mentionnée dans les septième, neuvième et dixième rapports, soit imprimée.

Sur motion de M. Campbell, il est ordonné,—Que les honoraires payés pour le Bill (No 77) Acte concernant la compagnie dite *The Canadian Agency*, soient remboursés moins le coût de l'impression et de la traduction, conformément à la recommandation contenue dans le huitième rapport du comité des Banques et du Commerce.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

SUBVENTIONS POSTALES ET OCEANIQUES.—(*Suite.*)

491 (100) Crédit supplémentaire pour service de bateaux à vapeur entre le Canada et le Mexique. 50,000 00

INSPECTION DES DENREES.

541 (150)	Crédits supplémentaires nécessaires pour salaires	10,000 00
	Crédits supplémentaires nécessaires pour gages et dépenses contingentes	7,500 00

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

409 (18)	Traitement de juges de la cour de comté pour le comté de Victoria, district d'Atlin et le district de Kootenay-Est, C.-B., à $2,400 chacun	7,200 00
	Traitement d'un juge additionnel à Trois-Rivières, P.Q.	4,000 00
	Allocation de subsistance au juge du district d'Atlin, C.-B.	1,200 00

Cour Suprême du Canada.

410 (19)	Augmentation des appointements de R. G. Davis à compter du premier juillet 1905, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	50 00

Territoires du Nord-Ouest.

411 (20)	Traitement de deux juges additionnels de la Cour Suprême des Territoires du Nord-Ouest	8,000 00

Territoire du Yukon.

412 (21)	Pour acquitter le prix des volumes publiés en 1905-06; réédition des *English Law Reports* pour la bibliothèque du droit	125 00

PENITENCIERS.

Pénitencier du Manitoba.

413 (22)	Gratification à l'école publique de Stony-Mountain au lieu des taxes d'écoles payées par les employés du pénitencier pour l'exercice 1905	250 00

Pénitencier de la Colombie-Britannique.

414 (23)	Paiement au taux de $1,000 par année à M. W. A. Duncan pour services en qualité de comptable et de secrétaire du directeur, du 3 avril au 11 juillet 1895, moins ce qu'il lui a déjà été payé ($152.15)	121 82

Pénitencier d'Alberta (Prison d'Edmonton).

415 (24)	Autre somme nécessaire	10,000 00

En général.

416 (25)	Appointements de W. P. Archibald, à titre d'agent fédéral de la libération anticipée	2,000 00
	Augmentation des appointements des inspecteurs des pénitenciers de $2,600 à $2,800 chacun, à compter du 1er juillet 1905, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil ou de l'Acte des Pénitenciers	400 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 6 juin dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

XIII.—MILICE ET DEFENSE—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

80 Collège militaire royal. 90,000 00

MILICE ET DEFENSE—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

85 Pour fabrication de munitions de réserve à l'arsenal du Dominion. 75,000 00

VIII.—ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.

49 Pour encourager l'industrie du laitage en faisant des avances sur le lait et la crème, le produit des ventes du beurre et du fromage devant être placé au crédit du fonds du revenu consolidé. 40,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 7 juin dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

XVII.—SUBVENTIONS POSTALES ET MARITIMES.—(*Suite.*)

154 Ligne de steamers entre Saint-Jean, Halifax et Londres. 40,000 00
166 Communication à la vapeur entre un port ou des ports dans l'Ile du Prince-Edouard, et un port ou des ports dans la Grande-Bretagne. 7,000 00
179 Service à la vapeur durant l'hiver de 1905-06, entre Québec et les ports du Saint-Laurent jusqu'à la Malbaie et la Rivière-Ouelle. 12,000 00
180 Service d'été à la vapeur entre la Malbaie et la Rivière-Ouelle. . 6,000 00
181 Service à la vapeur entre Victoria, Vancouver, les ports intermédiaires et Skagway. 12,500 00
182 Service à la vapeur entre Victoria et la côte occidentale de l'île de Vancouver. 5,000 00
183 Service à la vapeur entre l'Ile du Prince-Edouard, le Cap-Breton et Terre-Neuve. 8,000 00
184 Service à la vapeur entre le Canada et l'Australie. 170,000 00
195 Service de bateaux à vapeur entre le Canada et la Nouvelle-Zélande. 50,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 9 juin dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

XLIII.—COMMERCE.

Administration de l'Acte concernant l'Immigration chinoise, y compris la rétribution accordée aux employés des ministères du Commerce et des Douanes. 4,000 00
Part des dépenses payables par le Canada pour le Bureau international des douanes. 600 00
958 Agences commerciales, y compris les dépenses se rattachant à la négociation de traités ou à l'extension des relations commerciales et impressions se rapportant à l'extension du commerce canadien 50,000 00
Primes sur l'acier et le fer, sur manufactures d'acier, sur le raffinage du plomb contenu dans le minerai de plomb, et sur le pétrole brut. Pour faire face aux frais de la mise à exécution des actes. 11,000 00

XLIV.—INSPECTION DES DENREES.

259	Inspecteurs en chef, inspecteurs, sous-inspecteurs et autres employés pour l'exécution des Actes d'inspection générale, d'inspection des grains et du grain du Manitoba	60,000 00
	Loyers, gages et autres dépenses casuelles, y compris l'achat et la distribution d'échantillons-types de grain et de farine, et autres dépenses nécessitées par la loi	32,500 00

XLV.—INSPECTION ET MESURAGE DU BOIS.

260	Appointements de l'inspecteur, du teneur de livres, et des commis	6,100 00
	Dépenses casuelles	2,800 00
	Mesureurs de bois	4,200 00
	Mesureurs de bois à la retraite	4,000 00

DIVERS.—(*Suite.*)

228	Académie des Beaux-Arts	2,000 00
234	Frais de litiges du ministère de la Justice, lesquels pourront être payés nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	15,000 00
244	Secours aux Canadiens trouvés sans ressources ailleurs qu'aux Etats-Unis	500 00
245	Allocations à l'institut minier du Canada	2,000 00
247	Subvention pour aider l'association canadienne pour la prévention de la tuberculose	2,000 00

La résolution adoptée en comité des Subsides, le 12 juin dernier, est rapportée, lue la seconde fois et adoptée, et elle est comme suit :—

DIVERS.—(*Suite.*)

230	Au gouvernement impérial pour couvrir la part proportionnelle du Canada des pertes probables dans l'exploitation du câble du Pacifique	125,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 13 juin dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(*Suite.*)

Ports et rivières.

Québec.

	Anse à Beaufils—Prolongement du quai	1,500 00
	Anse aux Gris-Fonds—Amélioration à l'embouchure de la rivière	3,500 00
	Anse Saint-Jean—Prolongement du quai	1,000 00
	Baie des Pères, Lac Témiscaminque—Réconstruction du quai à Ville Marie, y compris les travaux d'approche	2,500 00
	Barachois de Malbaie—Brise-lames	4,500 00
	Belœil, jetées conductrices et barrages flottants—Pour réparer les dommages causés par la glace	500 00
	Bic (le) —Quai à la Pointe à Côté	5,000 00
	Canton Fabre—Lac Témiscaminque—Quai	2,000 00
	Chambord—Quai	2,500 00
	Champlain—Quai, y compris réparations et prolongement	2,000 00
	Château-Richer—Amélioration du havre	6,000 00
	Desjardins, île aux Allumettes—Quai	1,000 00
	Doucet's-Landing—Dragage	15,000 00

	East-Templeton—Quai	6,500 00
	Escoumains—Jetée	8,000 00
	Gatineau (Pointe)—Réparations d'amont au quai et au mur de soutènement	1,100 00
	Grands-Méchins—Brise-lames	20,000 00
	Grosse Ile (station de quarantaine)—Prolongement du débarcadère jusqu'à eau profonde	10,000 00
	Ports, rivières et ponts—Réparations et améliorations en général	25,000 00
	Lac Saint-Jean (quai du)—Réparations	2,500 00
	Lac Saint-Jean—Dragage	4,000 00
	L'Anse à Gilles—Quai	800 00
	Laprairie, brise-glace et mur de protection—Reconstruction et réparations	5,000 00
	Lavaltrie—Quai en pilotis et travaux de dragage	5,000 00
	Le Tableau, Descente des Femmes—Quai sur la rivière Saguenay	600 00
	Petit Pabos—Améliorations du port	4,000 00
	Ile d'Alma—Enlèvement de rocher	1,000 00
	Bas du Saint-Laurent—Enlèvement de rochers, etc	3,000 00
	Ile de la Madeleine—Brise-lames et jetées	20,000 00
	Mille-Vaches—Débarcadère	5,000 00
	Mistook (Delisle)—Pour achever le quai	4,000 00
	Mont-Louis—Quai	6,500 00
	Montmagny—Quai sur le Bassin	6,000 00
	Chûte de Montmorency—Mur de revêtement en cribwork	6,000 00
	New-Carlisle—Prolongement de la jetée	10,000 00
	Nicolet—Réparer le Môle à l'embouchure de la rivière et enrochement	6,000 00
	Notre-Dame-du-Portage—Quai	5,000 00
	Peel-Head-Bay (baie de Missisquoi)—Quai	2,000 00
	Portneuf—Quai	4,000 00
	Repentigny—Quai	15,000 00
	Rimouski—Prolongement du quai et du bassin, y compris réparations	30,000 00
	Rivière à la Pipe—Prolongment du quai	4,000 00
	Rivière Batiscan—Dragage du chenal à l'entrée	8,000 00
	Rivière Chateauguay—Dragage	4,000 00
	Rivière Chateauguay—Elargissement de la décharge dans le lac Saint-Jean	2,000 00
135	Rivière du Loup (Fraserville)—Améliorations du port	20,000 00
	Rivière du Loup (en haut)—Dragage et améliorations à l'embouchure	15,000 00
	Rivière du Lièvre—Réconstruction du barrage au Petit Rapide	35,000 00
	Rivière Maskinongé—Dragage	6,000 00
	Rivière Ouelle (jetée de la)—Réparations, etc	5,600 00
	Rivière Ottawa—Quai près l'embouchure de la Rivière du Lièvre	4,500 00
	Rivière Richlieu—Dragage à l'île Sainte-Thérèse	5,000 00
	Rivière Saguenay—Dragage	75,000 00
	Rivière Saint-Louis—Améliorations	7,000 00
	Rivière Saint-Louis (tributaires)—Pour ouvrir des cours d'eau entre Saint-Anicet et Sainte-Barbe	10,000 00
	Rivière Saint-Maurice—Chenal entre les Grandes-Piles et La-Tuque	12,000 00
	Rivière Saint-Maurice—Barrage aux Grandes-Piles	10,000 00
	Rivière Saint-Maurice—Dragage du chenal de l'est	15,000 00
	Rivière Verte—Améliorations à l'embouchure de la	5,800 00
	Sacré-Cœur—Quai	9,000 00

Saint-Alexis, Baie des Ha ! Ha !—Jetée	17,000 00
Saint-André de Kamouraska—Quai—Réparations à la culée en terre, etc	6,500 00
Sainte-Anne de la Pocatière—Reconstruction de la jetée	1,200 00
Sainte-Anne des Monts—Port de refuge à l'embouchure de la Grande-Rivière Sainte-Anne	5,000 00
Saint-Charles Borromée—Quai	4,000 00
Saint-Famile (île d'Orléans)—Prolongement du quai	700 00
Saint-Fidèle—Quai	11,000 00
Saint-François (île d'Orléans)—Travaux d'approche	10,000 00
Saint-François de Sales—Quai, etc., sur la rivière Jésus	7,000 00
Saint-Fulgence—Quai	5,000 00
Saint-Gédéon (îles)—Quai	2,500 00
Saint-Jean (île d'Orleans)—Réparations au quai	5,000 00
Saint-Jean, Port Joli—Réparations et prolongement au quai	2,500 00
Saint-Roch des Aulnaies—Réparations et prolongement au quai	500 00
Saint-Siméon—Prolongement du quai	15,500 00
Saint-Sulpice—Quai	7,000 00
Terrebonne—Quai, y compris approches sur la rivière Jésus	7,000 00
Trois-Pistoles—Brise-lames	1,300 00
Yamaska (rivière)—Dragage	10,000 00

Nouvelle-Ecosse.

Apple-River—Quai	3,000 00
Baddeck—Quai	5,000 00
Barachois—Havre	1,500 00
Bass-River—Réparations au quai	500 00
Baie Saint-Laurent—Havre	5,500 00
Bear-Cove—Brise-lames	5,500 00
Beckerton—Quai public	2,700 00
Breton-Cove—Débarcadère	4,000 00
Bridgewater—Dragage	5,000 00
Broad-Cove-Marsh—Réparations au quai	3,700 00
Carlo's-Cove—Brise-lames	5,000 00
Clark's-Harbour—Curage du chenal	4,000 00
Country-Harbour—Enlèvement d'obstacles	2,200 00
Church-Point—Prolongement de l'aboiteau	1,200 00
Cow-Bay (Port-Morien)—Réparations au brise-lames	20,000 00
Cow-Bay-Run—Brise-lames pour protéger la sortie du port	500 00
Culloden—Brise-lames	2,000 00
Cunningham—Quai sur la rivière Milford-Haven	2,360 00
Diable (île du)—Brise-lames	4,000 00
Digby-Pier—Travaux de réparations et de réfection	1,000 00
East-Chezzetcook—Brise-lames	4,000 00
Freeport—Débarcadère	14,000 00
Gabarus—Travaux d'amélioration du port	20,500 00
Georgeville-Wharf—Prolongement du quai	1,300 00
Habitants (rivière des)—Quai à Canning	16,500 00
Harrigan's-Cove—Quai	800 00
Indian-Harbour—Quai	1,400 00
Inverness-Mines (Broad-Cove)—Travaux de réparation	10,000 00
Janvrin (île)—Quai	600 00
Jersey-Cove (ou Eel-Cove)—Quai	3,000 00
L'Ardoise—Prolongement du brise-lames jusqu'au rivage	7,500 00
Larry (rivière de)—Prolongement du brise-lames	1,500 00
Litchfield—Quai	1,000 00

131	Little-Brook—Réparations au brise-lames	5,000 00
	Little-Judique—Navire	1,000 00
	Longue-Pointe—Quai	2,000 00
	Lunenburg—Dragage du port	5,000 00
	Mabou-Bridge—Quai	1,800 00
	Mahone (Baie de)—Dragage	5,000 00
	Main-à-Dieu—Brise-lames, sur le côté ouest du port	7,000 00
	Malignant-Cove—Revêtement créosoté des jetées du chenal	1,000 00
	Margaree—Amélioration du port	1,500 00
	Margaretville—Réparations générales et prolongement du brise-lames	1,500 00
	Meteghan (Cove)—Réparations au brise-lames	4,000 00
	Mill-Cove—Brise-lames	13,500 00
	New-Campbellton—Quai empierré à Kelly's-Cove	12,000 00
	Newport-Landing—Quai	5,200 00
	Noel-Wharf—Réparations	1,200 00
	Ogden's-Pond—Pour compléter les travaux de protection	800 00
	Pembroke—Brise-lames	800 00
	Pleasant-Bay—Quai	6,700 00
	Plympton—Réparations du brise-lames	2,500 00
	Port-Greville—Prolongement du brise-lames et réparations	8,000 00
	Port-Hastings—Quai	4,000 00
	Port-Hood—Travaux de fascinage et en pierre destinés à fermer l'entrée nord du port	10,000 00
	Port-La-Tour—Prolongement du brise-lames	11,000 00
	Scott's-Bay—Prolongement du brise-lames, etc	2,100 00
	Shelburne—Dragage du port	4,000 00
	Skinner's-Cove—Creusage du canal et travaux de protection	8,500 00
	Summerville—Prolongement du quai	2,500 00
	Three-Fathom-Harbour—Restoration des travaux de protection de la grève	1,200 00
	Victoria-Beach—Quai	58,000 00
	Wallace—Travaux d'amélioration et de réparation	12,000 00
	West-Arichat—Quai	7,200 00
	White-Head—Quai	4,000 00
	Wolfville—Reconstruction et réparation du quai	6,000 00
	Yarmouth-Harbour—Mur de soutènement	10,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 14 juin dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

XIV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

PORTS ET RIVIÈRES.

Chemin de fer National Transcontinental.

88	Levés et autres dépenses	1,328,500 00

XVII.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(*Suite.*)

PORTS ET RIVIÈRES.—(*Suite.*)

Nouveau-Brunswick.

	Anderson's-Hollow—Améliorations et réparations du quai	750 00
	Black-Brook (Loggieville)—Quai	1,000 00
	Bouctouche—Réparations au quai	600 00
	Bouctouche—Chenal à travers la grève	6,000 00

	Quai de Campbellton—Prolongement et réparations	50,000 00
	Cap-Tourmentin—Améliorations	22,000 00
	Caraquet—Quai	18,000 00
	Chance-Harbour—Brise-lames	1,000 00
	Chatham—Quai pour navires de faible tirant d'eau	5,000 00
	Crockfish—Travaux d'améliorations à la sortie	1,200 00
	Clifton—Stonehaven—Amélioration et réparation du brise-lames.	9,000 00
	Dalhousie—Améliorations du port	38,000 00
	Dipper-Harbour—Brise-lames	35,000 00
	Durham—Quai	15,000 00
	Grande Rivière aux Saumons—Eperon et brise-lames réunis	4,300 00
	Miscou (port de)—Quai	8,000 00
	Mud-Cove—Brise-lames	1,600 00
133	North-Head—Quai—Grand-Manan	10,000 00
	Petit Rocher—Brise-lames	25,000 00
	Pointe du Chêne—Réparations au brise-lames	15,000 00
	Quaco, havre de—Prolongement de la jetée de l'est et réparations.	27,000 00
	Richibouctou, havre de—Prolongement de la jetée du nord	19,000 00
	Rivière Saint-Jean, et ses tributaires	16,000 00
	Rivière Saint-Jean—Pour rembourser au gouvernement provincial la moitié au plus du cout primitif des quais construits par lui dans les eaux des estuaires	5,000 00
	St. Andrews—Dragage de l'entrée occidentale du port	6,000 00
	Saint-Jean, havre de—Brise-lames dans la Pointe du Nègre	20,000 00
	Saint-Jean—Réparations et prolongements des ouvrages de protection à la base du Fort-Dufferin	500 00
	Shippegan, havre de—Quai au terminus du chemin de fer de Caraquet	3,000 00
	Shippegan, havre de—Reconstruction et réparations aux jetées d'entrée, clayonnage, etc	17,000 00

Provinces maritimes en général.

134	Réparations et améliorations générales des ports et rivières	30,000 00

EDIFICES PUBLICS.—(*Suite.*)

Nouveau-Brunswick.

	Campbellton—Edifice public	16,000 00
	Saint-Jean—Edifices fédéraux—Améliorations, réparations, etc.	3,000 00
	Saint-Jean—Salle d'exercice	10,000 00
	Saint-Jean—Maison de détention pour les immigrants	22,000 00
122	Saint-Jean—Station de quarantaine—Ile à la Perdrix—Hôpital et deux maisons de détention, matériel et bâtiment pour gaz acétylène ; aussi réparations aux vieux bâtiments, service d'eau, etc	22,000 00
	Woodstock—Dépôt d'armes	35,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 15 juin dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

DIVERS.—(*Suite.*)

248	Département du Travail—Impressions et papeterie, y compris l'impression de la *Gazette du Travail*, allocations aux correspondants, administration de l'acte de la conciliation, et l'acte des différends sur chemins de fer, frais de voyage, etc., et $500 chacun à un comptable et à un traducteur français, sommes payables nonobstant toute disposition de l'Acte du Service Civil	29,900 00

XVII.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU. (*Suite.*)

PORTS ET RIVIÈRES.—(*Suite.*)

Ontario.

	Amhersburg—Améliorations du chenal, etc., y compris achat de terrain	30,000 00
	Belle Rivière—Dragage de l'entrée du chenal, etc., et renouvellement des pilotis des travaux de protection	4,000 00
	Bayfield—Réparations au quai du nord et travaux de dragage	2,500 00
	Beaverton—Améliorations du port	8,000 00
	Blanche (rivière)—Améliorations	9,500 00
	Bracebridge—Quai	3,000 00
	Bronte—Améliorations du port	8,000 00
	Cobourg—Réparations des quais	5,000 00
	Collingwood—Améliorations du port	60,000 00
	Depot-Harbour—Brise-lames	20,000 00
	Goderich—Améliorations du port	70,000 00
	Grand-Bend—Quai brise-lames, etc	15,000 00
	Ports, rivières et ponts—Réparations et améliorations générales	20,000 00
	Haileybury (lac Témiscamingue)—Quai	2,500 00
	Hamilton—Amélioration du port	30,000 00
	Kincardine (port de)—Réparations aux jetées et dragage	2,500 00
	Lac Témiscamingue—Quai	3,000 00
	Petit-Courant—Améliorations du chenal nord des bateaux à vapeur dans la Baie Georgienne	50,000 00
	Matchedash (baie)—Améliorations du canal entre Fesserton et Waubaushene	8,000 00
	Meaford (port de)—Améliorations	66,000 00
	Midland (port de)—Améliorations	7,000 00
136	Newcastle—Réparations à la jetée	3,300 00
	Ottawa—Quai au pied du canal Rideau	5,000 00
	Owen-Sound (port)—Dragage et ouvrages de protection en pilotis, etc.	10,000 00
	Parry-Sound—Quai	8,000 00
	Petewawa—Quai	4,000 00
	Pembroke—Quai	20,000 00
	Penetanguishene—Dragage et autres améliorations	10,000 00
	Pointe-Edward—Dragage	17,000 00
	Port-Burwell—Amélioration du port	50,000 00
	Port-Bruce—Quai	5,000 00
	Port-Dover—Améloration du port	5,200 00
	Port-Hope—Réparations aux jetées et dragage	5,000 00
	Port-Stanley—Améliorations du port	70,000 00
	Rivière Otonabee—Dragage à Peterborough	6,000 00
	Rondeau (port de)—Améliorations	70,000 00
	Sarnia—Dragage	10,800 00
	Saugeen (rivière)—Améliorations à l'embouchure	10,000 00
	Spanish River—Dragage	10,000 00
	Thessalon—Brise-lames	8,500 00
	Thornbury—Dragage	6,750 00
	Toronto (port de)—Entrée de l'est	28,000 00
	Toronto (port de)—Prolongement du brise-lames	60,000 00
	Treadwell—Quai	3,500 00
	Wiarton—Quai	13,000 00
	Wiarton—Dragage	9,000 00

Manitoba.

	Arnes (lac Winnipeg)—Quai	1,500 00
	Rivière Fairford—Nettoyage du lit de la rivière en aval de la décharge artificielle du lac Manitoba	2,500 00
	Ports, rivières et ponts—Réparations et améliorations générales	5,000 00
	Lac Dauphin—Abaissement du niveau	2,500 00
137	Décharge du lac Saint-François—Construction de jetées conductrices et dragage	6,800 00
	Chenal des carrières aux Narrows, lac Manitoba—Dragage de l'approche du débarcadère et du port	1,500 00
	Selkirk—Prolongement du quai	1,500 00
	Quai sur le lac Winnipeg à Gimli—Réparations	5,000 00
	Rivière à la Vase Blanche—Dragage à l'embouchure de la	1,500 00
	Winnipegosis—Dragage du chenal à l'embouchure de la rivière Moussue	5,000 00

Territoires du Nord-Ouest.

138	Ports, rivières et ponts—Réparations et améliorations	5,000 00

Colombie-Britannique.

	Lacs Anderson et Kennedy—Nettoyer les décharges	2,500 00
	Chilliwack—Quai	1,000 00
	Rivière Columbia—Améliorations en général	15,000 00
	Rivière Columbia—En amont de Revelstoke—Curage	5,000 00
	Rivière Columbia—Améliorations en amont de Golden	3,000 00
	Rivière Columbia—Améliorations en aval de Golden	3,000 00
	Rivière Columbia—Améliorations en aval de Revelstoke	5,000 00
	Rivière Columbia—Améliorations entre les lacs Laflèche	9,500 00
	Rivière Coquitlam—Enlèvement d'obstacles à la navigation	1,000 00
	Rivière Duncan—Améliorations	2,000 00
139	Rivière Fraser—Améliorations du chenal, ouvrages de protection, etc.	25,000 00
	Ports, rivières et ponts—Réparations et améliorations	3,000 00
	Langly—Quai et protection des berges	6,000 00
	Mount-Lehman—Prolongement du quai et approches	500 00
	Nanaïmo, havre—Améliorations du chenal du nord, etc	2,500 00
	Rivière North-Thompson—Améliorations	5,000 00
	Rivière au Saumon—Enlèvement du bois flottant et des autres obstacles à la navigation	1,000 00
	Rivière Skeena—Améliorations	7,000 00
	Rivière Spallumchin—Protection des rives à Enderby	1,000 00
	Victoria, havre—Protection et enlèvement des roches, etc	25,000 00
	Station de quarantaine de Williams-Head—Améliorations	10,000 00

EN GÉNÉRAL.

140	Ports et rivières en général	8,500 00

DRAGAGE.

Y compris les appointements des ingénieurs, surintendants et employés attachés à ce service.

	Dragueurs—Réparations	75,000 00
	Nouveau dragueur et chalans pour l'Ile du Prince-Edouard	40,000 00

	Nouvel outillage de dragage—Ontario et Québec	65,000 00
	Nouvel outillage de dragage—Manitoba, bateau à propulsion automatique pour enlever les "chicots", etc.—Nouveau remorqueur pour le dragueur *Manitoba*	25,500 00
141	Nouvel outillage de dragage—Colombie-Britannique—Pour remplacer le *Samson*, bateau destiné à l'enlèvement des "chicots" et le dragueur *Mud Lark*	150,000 00
	Nouvel outillage de dragage—En général	150,000 00
	Dragage—Provinces maritimes	155,000 00
	Dragage—Québec et Ontario	150,000 00
	Dragage—Manitoba	20,000 00
	Dragage—Colombie-Britannique	40,000 00
	Service en général	5,000 00

GLISSOIRS ET BARRAGES.

142	District de Saint-Maurice—Améliorations des barrages flottants pour faciliter le flottage et la garde du bois	40,000 00
	Glissoires et barrages en général	5,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 16 juin dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

XVII.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(*Suite.*)

PONTS ET CHAUSSÉES.

	Ottawa—Ponts et abords sur la rivière Ottawa, les glissoirs et le canal Rideau—Réparations ordinaires	7,000 00
	Ottawa—Ponts Dufferin et des Sapeurs sur le canal Rideau, glissoirs de Hull et pont Union et abords, réparations et agrandissements, etc	11,000 00
	Pont de Bryson—Réconstruction du pont et des abords	15,000 00
143	Pont de la rivière Bataille à Battleford—Nouvelles substructures en béton et protection des culées avec pilotis en rangs serrés	13,000 00
	Pont Shellmouth sur la rivière Assiniboine	10,000 00
	Pont à la charge de l'Etat, y compris les abords	5,000 00
	Chemin de colonisation dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest	25,000 00

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES ET CABLES SOUS-MARINS, GOLFE SAINT-LAURENT, ETC.

Provinces maritimes.

144	Ligne de Mabou, Chéticamp et Meat-Cove—Prolongement jusqu'à la baie Saint-Laurent	3,000 00

Québec (terre ferme).

	Rive nord du Saint-Laurent—	
145	Bersimis à Godbout, ligne aérienne	6,000 00
	Améliorations et réparations	4,500 00
	Pour relier l'île aux Œux au réseau de la rive nord	1,500 00

Québec (îles).

	Iles d'Anticosti—Renouvellement du fil de la ligne entre la baie du Renard et de la rivière Becscie	2,000 00
146	Isle aux Grues—Raccordement par câble avec la Grosse-Ile ou la terre ferme sur la rive sud du Saint-Laurent	2,000 00

Ontario.

147 Ile Pelée—Câble de communication avec la terre ferme. 6,000 00

Colombie-Britannique.

148 Prolongement de la ligne de téléphone de Kamloops—Nicola, *viâ* Granite-Creek, Princeton, Hedley, Kéréméos et Fairview jusqu'à Penticton. 5,500 00
Ile Vancouver—Ligne de téléphone de l'île Salt-Spring—Nouveau prolongement sur l'île Salt-Spring. 1,050 00

XLI.—TRAVAUX PUBLICS—PERCEPTION DU REVENU.

Perception des droits de glissoirs et barrages, y compris appointements des commis préposés à ce service, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil. 5,000 00
Compagnie d'amélioration du haut de l'Ottawa—Allocation relative aux billes passées au barrage des Chenaux, rivière Ottawa, 1905-06. . . . . 1,800 00
Rivière Gatineau—Uusage des barrages de MM. Gilmour et Hughson, aux Cascades, pendant l'exercice 1905-06. . . . . 600 00
(*a*) Frais de réparations et d'exploitation des ports, bassins et glissoirs. 164,400 00
256 Ligne télégraphique entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme. 7,000 00
Ligne de télégraphe terrestre et sous-marin dans le bas du Saint-Laurent et les provinces maritimes, y compris les frais des vapeurs employés au service des câbles; aussi frais du télégraphe Marconi à Belle-Isle. 80,000 00
Lignes télégraphiques—Territoires du Nord-Ouest. 26,000 00
Lignes télégraphiques—Colombie-Britannique. 20,000 00
Lignes télégraphiques—Territoire du Yukon (Ashcroft à Dawson, et embranchements). 183,000 00
Service télégraphique en général. 3,500 00
Agence des travaux publics, Colombie-Britannique. 2,500 00

XVI.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.—(*Suite.*)

Moyens de transport.

De la baie Georgienne à Montréal—Etude d'une route fluviale par les rivières des Français et l'Outaouais. 157,000 00
119 Port de Montréal (division d'aval)—Améliorations en aval du courant de Sainte-Marie. 90,000 00
Port-Colborne—Améliorations du port, y compris brise-lames. . . . 150,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 19 juin dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

X.—IMMIGRATION.

57 Appointements des agents et employés au Canada, dans la Grande-Bretagne et à l'étranger. 157,200 00
58 **Dépenses casuelles dans les agences canadiennes, britanniques et étrangères, dépenses générales d'immigration, et appointements de commis surnuméraires** 610,000 00

XXXI—GOUVERNEMENT DU TERRITOIRE DU YUKON.

214 Traitements et appointements et frais se rattachant à l'administration du Territoire. 175,000 00
Subvention au Conseil du Yukon, pour des fins locales. 125,000 00

XXXIV.—DIVERS.—(*Suite.*)

236	Entretien, construction de chemins, ponts et autres ouvrages nécessaires à la réserve des sources thermales, près de la station de Banff, Territoires du Nord-Ouest	28,380 00
237	Construction de chemins, routes d'équitation et autres travaux nécessaires, relativement à la réserve de la Vallée de Yoho, et son voisinage immédiat	12,000 00
238	Coût des examens et démarcations et autres travaux astronomiques du département de l'Intérieur, y compris le coût des instruments. Les appointements des employés temporaires peuvent être payés à même cette somme à des taux qui dépassent $500 par année, nonobstant toute dispositions de l'Acte du Service civil	126,000 00
239	Frais de justice	11,000 00
240	Kéwatin—frais du gouvernement	2,190 00
241	Kéwatin—entretien des aliénés	2,000 00
242	Entretien de l'Assayerie de Vancouver	11,000 00
243	Gravure, lithographie et impressions. Cartes du Canada et des Territoires du Nord-Ouest	21,500 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 3 juillet courant, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

XXIX.—GENDARMERIE A CHEVAL DU NORD-OUEST.

Territoires du Nord-Ouest.

212	Nouveaux bâtiments et réparations	25,000 00

Territoire du Yukon.

213	Bâtiments	25,000 00

XXVII.—COMMISSION GEOLOGIQUE.

	Explorations et études Impression et publication de rapports et cartes, etc. Appointements de géologues adjoints, dessinateurs, commis et autres Spécimens, livres, instruments, papeterie, matériel pour le montage des cartes, entretien du musée, appareils du laboratoire, substances chimiques et dépenses diverses Avances aux géologues	60,000 00
	Explorations spéciales et arpentages dans la Colombie-Britannique et le Yukon, et publication des rapports et cartes à ce sujet	19,000 00
203	Frais de gravure, lithographie, impression, etc., pour la publication des cartes représentant le travail déjà fait et compilation des notes d'explorations et préparation des plans, cartes, etc., à l'aide des notes, etc. (Dés appointements de plus de $500 peuvent être payés nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil)	15,000 00
	Appointements d'un géologue attaché à la commission de la frontière internationale	2,000 00
	Appareil d'essayage et produits chimiques, métallurgiques, pétrographiques, de copistes, etc. (Les rétributions peuvent être payées sur ce crédit sur un pied de plus de $500 par année, nonobstant l'Acte du Service Civil)	6,000 00
	Achat de nouveaux livres pour la bibliothèque	2,700 00
	Gages et dépenses incidentes de trois pompiers se tenant constamment au musée et dans les bureaux	2,000 00

XXXII.—TERRES FEDERALES—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

215	Arpentages, examen des rapports d'arpentages, impression des plans, y compris $13,000 pour études relatives à l'irrigation, etc.	500,000 00

XXXIII.—TERRES FEDERALES—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

	Appointements du commissaire	3,200 00
	Appointements du surintendant des mines	3,000 00
	Appointements dans le service extérieur	149,800 00
	Dépenses casuelles, anonces, etc., et appointements de commis surnuméraires au bureau principal, y compris $5,000 pour services extraordinaires au sujet des terres fédérales, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service Civil	85,000 00
	Appointements et dépenses de la division des mines	20,000 00
216	Membres du bureau des examinateurs des arpenteurs des terres fédérales, y compris dépenses casuelles du bureau (l'autorisation requise par l'Acte du Service Civil est par le présent donnée pour payer sur cette somme les services des membres du bureau qui font partie du service civil)	550 00
	Salaire d'un menuisier	732 00
	Protection des terres boisées dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, et arboriculture dans les Territoires du Nord-Ouest	40,000 00

DIVERS.—(*Suite.*)

233	Revision des statuts fédéraux, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil ou de l'Acte concernant le département des Impressions et de la papeterie publiques	20,000 00

II.—FRAIS DE GESTION.

	Bureaux du sous-receveur général—	
	Toronto	7,300 00
	Montréal	5,800 00
	Halifax	8,000 00
	Saint-Jean	6,900 00
	Winnipeg	6,500 00
	Victoria	4,550 00
	Charlottetown	4,900 00
	Caisses d'épargnes rurales—	
	Appointements	5,800 00
	Dépense casuelle	1,250 00
	Impressions de billets fédéraux	110,000 00
1	Dépenses se rattachant à l'émission et au rachat de billets du Canada	13,300 00
	Impressions, annonces, inspection, frais de messageries et des droits	14,400 00
	Commissions pour paiement de l'intérêt sur la dette publique, achat d'effets publics pour le fonds d'amortissement et transfert d'effets	31,500 00
	Courtage sur achats d'effets publics	5,600 00
	Timbres anglais, frais de port, télégrammes, etc	10,600 00
	Dépenses se rattachant à la conversion de la dette publique; des paiements pouvant être faits à des employés du service civil nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil et de l'Acte des Pensions du service civil	5,000 00

XVIII.—SUBVENTIONS POSTALES ET MARITIMES.—(*Suite.*)

156	Steamers entre Saint-Jean et Halifax, ou l'un de ces deux ports, et les Antilles de l'Amérique du Sud	80,700 00
194	Service de bateaux à vapeur entre Saint-Jean et divers ports du Bassin-des-Mines et du bassin de Cumberland	3,000 00

XVII.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(*Suite.*)

Territoires du Nord-Ouest.

	Caserne pour corps permanent (Strathcona Horse)	40,000 00
	Calgary—Agrandissement de l'entrepôt de douane, et changements et agrandissements au bureau de poste	40,000 00
	Calgary—Bureau des Titres des Terres	15,000 00
	Palais de Justice—Agrandissements au violon et police	1,500 00
	Edifices fédéraux—Réfections, améliorations, réparations, etc	5,000 00
127	Edmonton—Prison	33,000 00
	Medicine-Hat—Edifice public	15,000 00
	Moosejaw—Edifice public	20,000 00
	Prince-Albert—Palais de justice, bureau de poste et bureau d'enregistrement	40,000 00
	Daim-Rouge—Palais de justice, violon et bureau des terres	6,000 00
	Régina—Bureau de poste, douane, etc	20,000 00
	Saskatoon—Edifice public	5,000 00

XIV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX.—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

Chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard.

	Agrandissement des installations à Charlottetown	108,000 00
	Embranchement de Murray-Harbour et pont de Hillsborough	357,400 00
	Pour améliorer le service de l'eau	10,200 00
	Embranchement de Cardigan à Montague-Bridge	75,000 00
	Améliorations à Summerside	8,000 00
	Embranchement du pont de la rivière Vernon	30,000 00
	Tablier tournant pour le pont de la rivière Morrell	15,000 00
87	Pour accoupleurs M.C.B	11,000 00
	Pour munir les locomotives et les voitures à voyageurs d'appareil de chauffage à la vapeur	7,000 00
	Pour freins et signaux pneumatiques Westinghouse	20,000 00
	Pour agrandissement des installations à Kensington	2,200 00
	Pour agrandissement des installations à Georgetown	18,500 00
	Logement du chef de gare à Freetown	1,560 00
	Agrandissement du hangar à marchandises à Port-Hope	500 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 7 juillet courant, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

GOUVERNEMENT CIVIL.

383 (1)	Ministère du Commerce— Dépenses casuelles—Somme supplémentaire nécessaire	1,200 00
384 (2)	Ministère des Douanes— Dépenses casuelles—Somme supplémentaire nécessaire	1,000 00
385 (3)	Bureau du secrétaire du Gouverneur général— Dépenses casuelles—Somme supplémentaire nécessaire	1,500 00

LEGISLATION.

386 (4)	Solde de l'indemnité de feu Thomas G. Johnston à être payée selon que le prescrira le Conseil de la Trésorerie	464 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

Divers.

387 (5) Pour payer à la veuve de feu Thomas Ridout, ingénieur-inspecteur une gratification égale à deux mois de son salaire.. 466 66

SERVICE MARITIME ET FLUVIAL.

388 (6) Entretien et réparations des teamers et brise-glaces du gouvernement.. .. .. 60,000 00

PHARES ET SERVICE COTIER.

389 (7) Entretien et réparations des phares et bateaux-phares.. .. 100,000 00

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

390 (8) Dépenses casuelles, justice, etc., y compris aides aux écritures. 800 00

COMMERCE.

391 (9) Agences commerciales—Somme supplémentaire nécessaire.. 3,000 00

GOUVERNEMENT CIVIL.

398 (7) Ministère de la Marine et des Pêcheries—
Augmentation des appointements de A. W. Owen, premier commis et comptable, $200, W. L. Magee, premier commis, $200, C. Stanton, premier commis, $200, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil.. .. .. 600 00
Augmentation des appointements des employés suivants de la division technique—E. E. Prince, $200 ; W. J. Stewart, $350 ; B. H. Fraser, $200, et J. F. Fraser, $200, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil.. .. .. 950 00

FRAIS DE GESTION.

392 (1) Bureau du sous-receveur général—
Toronto—Somme supplémentaire.. .. .. 500 00
Halifax—Somme supplémentaire.. .. .. 600 00
Saint-Jean—Somme supplémentaire.. .. .. 700 00
Charlottetown—Somme supplémentaire.. .. .. 500 00
Winnipeg—Somme supplémentaire.. .. .. 1,050 00
Victoria—Somme supplémentaire.. .. .. 700 00
Impression des billets du Canada—Somme supplémentaire.. .. .. 20,000 00
Emission et rachat des billets du Canada—Somme supplémentaire.. .. .. 5,000 00

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

393 (2) Bureau du secrétaire du Gouverneur général—
Aide aux écritures, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil.. .. .. 500 00
Ministère de l'Agriculture—
Augmentation des appointements de A. G. Doughty, architecte du Canada, à $2,200, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil.. .. .. 250 00

	Somme supplémentaire nécessaire pour la promotion d'un commis de première classe au rang de premier commis..	300 00
	Somme supplémentaire nécessaire pour la promotion de trois commis de seconde classe, examinateurs des brevets, au rang de commis de première classe..	550 00
	Somme supplémentaire nécessaire pour la promotion de deux commis de seconde classe cadette au rang de commis de seconde classe..	400 00
394 (3)	Appointements de trois nouveaux commis de seconde classe cadette, E. A. Thomas à $1,100, W. A. Fraser à $1,000, transférés du service extérieur, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil..	2,900 00
	Augmentation des appointements des examinateurs des brevets, W. H. T. Megill, $150 ; M. L. Rush, $150 ; W. J. Withrow, $150 ; J. Kilgallin, $200, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil....	650 00
	Dépenses casuelles—Somme supplémentaire nécessaire, y compris M. A. Prentiss à $550, et S. Hunter à $550, transférés du service extérieur, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil..	3,000 00
	Ministère des Postes—	
404 (13)	Appointements de Mlle Mary Kennedy, à un emploi de commis de 3e classe, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil..	500 00
	Augmentation spéciale des appointements des employés ci-dessous, à compter du 1er juillet 1905, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil—Sidney Smith, contrôleur des magasins de la poste, $100, Wm Smith, secrétaire, $200..	300 00
	Dépenses casuelles—Gravure de cartes géographiques postales..	5,000 00
	Ministère des Finances—	
	Augmentation des appointements de J. Fraser à $2,800, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil.	300 00
395 (4)	Augmentation des appointements de T. C. Boville, à $2,500, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil..	300 00
	Appointements d'un commis de première classe, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil.. ..	1,900 00
	Appointements d'un nouveau commis de 2e classe...	1,200 00
	Appointements de trois nouveaux commis de 2e classe cadette à $800, l'un d'eux, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil..	2,400 00
	Ministère des Chemins de fer et Canaux—	
	Augmentation des appointements de L. K. Jones, secrétaire du ministère, à $2,700, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil..	200 00
399 (8)	Promotion de J. L. Payne, de la classe commis de première classe à celle de premier commis, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil..	250 00
	Nomination d'un commis de première classe, H. F. Alward, avocat, en qualité de sous-greffier en loi..	1,500 00
	Nominiation de deux commis provisoires à la 2e classe	

cadette, à $800 par année, l'un d'eux, F. W. Addy, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil. 1,600 00

Ministère de la Milice et Défense—

Augmentation des appointements de J. W. Borden, comptable et paie-maître général à $2,800, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil. 300 00

Appointements de commis additionnels, ainsi qu'il suit:—

1 premier commis. 1,900 00

1 commis de 2e classe. 1,200 00

405 (14) 3 commis de 2e classe cadette à $800 par année chacun, y compris J. M. Brown, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil. 2,400 00

5 commis de 3e classe à $500 par année chacun. . . . 2,500 00

Augmentation des appointements de E. B. Holt à $1,900 par année, et de J. A. McCann à $1,700 par année, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil. 200 00

Rémunération au secrétaire du conseil de la milice, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil. 300 00

Dépenses casuelles—Somme additionnelle nécessaire—

Aide aux écritures. 1,000 00

Impressions et papeterie. 500 00

Divers. 500 00

Ministère des Douanes—

Augmentation des appointements du sous-commissaire des douanes à $3,000. . . . . 200 00

Augmentation des appointements de R. R. Farrow, comptable, à $2,450, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil. 200 00

397 (6) Augmentation des appointements de F. G. Bennett, chef de la statistique, à $2,250, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil. 200 00

Augmentation des appointements de Alfred Morin, premier commis, de la division des saisies, à $2,200, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil. 200 00

Ministère du Revenu de l'Intérieur—

Somme nécessaire pour l'avancement, comme résultat des examens de cinq commis de troisième classe au rang de commis de 2e classe cadette. 900 00

Somme additionnelle nécessaire pour porter les appointements de Wm. Himsworth, chef de bureau et secrétaire, de $2,500 à $2,600, nonobstant les dispositions

406 (15) de l'Acte du Service civil. 100 00

Somme additionnelle nécessaires pour porter les appointements de F. R. E. Campeau, comptable, de $2,500 à $2,600, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil. 100 00

Somme additionnelle nécessaire pour porter trois commis de première classe au rang de premier commis. . . . 300 00

Pour pourvoir à la nomination de Ernest L. Desaulniers comme commis de 2e classe, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil. 1,200 00

Appointements de deux commis de troisième classe. . . . 1,000 00

Ministère de l'Intérieur—

Augmentation des appointements des fonctionnaires suivants : T. G. Rothwell, $200 ; P. G. Keyes, $200 ;

	G. U. Ryley, $20, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	600 00
	Augmentation des appointements de James White, géographe, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	200 00
402 (11)	Promotion d'un commis à la première classe	225 00
	Promotion de T. W. Hodgins au rang de commis de deuxième classe cadette, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	192 50
	Pour ajuster les appointements de Peter Robertson selon l'arrêté du conseil du 30 juin 1904, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	60 85
	Promotion de trois commis de troisième classe à la deuxième classe cadette	650 00
	Département des Affaires des Sauvages—	
396 (5)	Augmentation des appointements de D. C. Scott, comptable, à $2,500, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	200 00
	Dépenses casuelles—Aides aux écritures	1,000 00
	Secrétariat d'Etat—	
	Appointements d'un nouveau commis de troisième classe.	500 00
400 (9)	Augmentation des appointements de P. Pelletier, premier commis, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	200 00
	Département des Impressions et de la Papeterie publiques—	
	Augmentation des appointements de John Foran, concierge	100 00
401 (10)	Augmentation des appointements de W. McMahon, surintendant de l'imprimerie, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	200 00
	Ministère des Travaux publics—	
	Pour pourvoir à la rétribution de l'ingénieur en chef à $3,500 par année	100 00
	Pour pourvoir à la rétribution du commis-chef de la division des ingénieurs et des crédits parlementaires au taux de $2,800 par année, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	300 00
403 (12)	Appointements de N. M. Mathé, commis de 2e classe, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil.	1,200 00
	Traitement de l'architecte en chef au taux de $3,500 par année	300 00
	Appointements de $1,200 accordés par le Parlement pour l'année 1904-05 à H. J. Guppy, commis de seconde classe, en entier, nonobstant toutes dispositions de l'Acte du Service civil	83 33
	Bureau de l'Auditeur général—	
407 (16)	Dépenses casuelles—Somme additionnelle nécessaire—	
	Aide aux écritures et autre	3,000 00
	Impressions et papeterie	300 00
	Ministère de la Justice—	
	Augmentation des appointements de John Chisholm de $100, J. E. Narraway de $150, et G. H. Pownall de $100, à compter du premier juillet 1905, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	350 00
408 (17)	Pour augmenter le salaire de T. J. Morris, commis temporaire, depuis le 1er juillet 1905, nonobstant les disposi-	

	tions de l'Acte du Service civil	100 00
	Promotion de J. D. Clarke au rang de premier commis, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	300 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides le 10 juillet courant, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

MILICE ET DEFENSE—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

84	Pour achat d'artillerie, armes, champs de tir et leur installation, terrains pour fins militaires, magasins de réserve d'habillements, équipement, etc., et pour aménager les champs de tir	1,225,000 00

MILICE—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

427	(36)	Solde et suppléments—Autre somme nécessaire	685,000 00
428	(37)	Exercices annuels—Autre somme nécessaire	35,000 00
429	(38)	Salaire et gages—Autre somme nécessaire	7,000 00
430	(39)	Propriétés militaires—Autre somme nécessaire pour les murs de Québec et les forts de Lévis	75,000 00
431	(40)	Propriétés militaires—Salle d'armes à l'usage du 5e Royal Ecossais à Montréal	30,000 00
432	(41)	Magasins militaires—Autre somme nécessaire	125,000 00
433	(42)	Habillements et petit équipement—Autre somme nécessaire	250,000 00
434	(43)	Vivres, approvisionnements et remontes—Autre somme nécessaire	300,000 00
435	(44)	Transport et frais de transport—Autre somme nécessaire	35,000 00
436	(45)	Aide aux sociétés de tir—Autre somme nécessaire	4,000 00
437	(46)	Dépenses casuelles—Autre somme nécessaire	5,000 00
438	(47)	Collège militaire Royal—Autre somme nécessaire	2,000 00
439	(48)	Arsenal fédéral—Autre somme nécessaire	65,000 00
440	(49)	Défenses d'Esquimalt—Autre somme nécessaire	110,000 00
441	(50)	Bibliothèque du Parlement—Achat de livres	1,000 00
442	(51)	Indemnité pour blessures aux exercices annuels	490 00
443	(52)	Pour la conservation du vieux fort à Louisbourg, C.-B.	5,000 00

INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES ET LEVES HYDROGRAPHIQUES.

		Département de la Marine et des Pêcheries—	
		Crédit supplémentaire pour levés hydrographiques	114,500 00
499	(108)	Achat ou constructions d'un steamer pour levés hydrographiques sur la côte de l'Atlantique, le Golfe et le fleuve Saint-Laurent	75,000 00
		Achat ou construction d'un steamer pour levés hydrographiques sur la côte du Pacifique	75,000 00

HOPITAUX DE MARINE.

502	(110)	Construction d'un hôpital de marine à Yarmouth, Nouvelle-Ecosse	6,000 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

Havres et rivières (Ministère de la Marine).

461	(70)	Autre montant requis pour un nouvel outillage de dragage pour la ligne navigable du fleuve Saint-Laurent, en aval de Québec	150,000 00
		Autre montant requis pour des piers durables dans le lac	

Saint-Pierre et à d'autres points de la ligne navigable du fleuve Saint-Laurent..... 160,000 00

PECHERIES.

Gratification ordinaire à A. H. Belliveau, commis de 1re classe, pour ses services comme inspecteur des pêcheries, nonobstant les dispositions de l'acte du Service Civil.... 300 00

Gratification équivalant à deux mois d'appointements à la veuve de feu le Dr. N. Lavoie, en son vivant inspecteur des pêcheries dans la province de Québec..... 166 66

Pour dépenses des commissaires des pêcheries..... 15,000 00

503 (111) Entretien d'un établissement d'Etat destiné au fumage du poisson, les résultats de la vente devant revenir à ce crédit..... 12,000 00

Crédit supplémentaire pour la distribution des primes des pêcheries..... 600 00

Gratification aux parents de feu Edmund Richard, matelot de la goélette *Osprey*, qui fut tué alors qu'il était en service en faisant une chute du haut des mâts..... 200 00

Construction et entretien d'appareils devant servir à faire des expériences pour la destruction des chiens de mer.... 60,000 00

SERVICE DES PHARES ET DES COTES.

Crédit supplémentaire pour le magasin des bouées à Parry-Sound..... 15,000 00

498 (107) Crédit supplémentaire pour salaires et allocations aux gardiens de phares..... 25,000 00

Construction de phares et auxiliaires de la navigation, y compris appareil..... 675,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 11 juillet courant, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

COMMISSION GEOLOGIQUE.

504 (113) Pour payer à M. Frank Nicolas, appointements d'un an, à partir du 1er juillet 1905, en qualité d'éditeur de publications de la Commission géologique, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil ou de l'Acte concernant le département de la Commission géologique..... 1,500 00

Pour payer la moitié du coût de la préparation d'un index complet des volumes I à XVI, nouvelle série, des rapports annuels de ce département..... 1,200 00

INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES ET LEVES HYDROGRAPHIQUES.—
(*Suite.*)

500 (109) Département de l'Intérieur—
Observatoire astronomique du Dominion—Salaires du personnel technique et des employés..... 13,780 00

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

511 (120) Montant requis relativement aux bureaux des titres des terres du Nord-Ouest, y compris les appointements des régistrateurs et autres personnes employées dans ces bureaux..... 25,000 00

GOUVERNEMENT DU TERRITOIRE DU YUKON.

512 (121)	Subvention au Conseil Local du Yukon pour entretien et réparations de chemins	100,000 00
	Montant nécessaire à l'entretien et au transport des aliénés	15,000 00
	Pour payer le Major Z. T. Wood, commissaire intérimaire pour le Territoire du Yukon, allocation supplémentaire pour frais de subsistance, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	2,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 12 juillet courant, sont rapportées, et sont comme suit :—

TERRES FEDERALES—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

513 (122)	Crédits supplémentaires pour appointements dans le service extérieur	34,000 00
	Crédits supplémentaires pour dépenses imprévues, annonces, etc., et appointements de commis surnuméraires, au bureau principal	15,000 00
	Crédit supplémentaires pour protection du bois dans le Manitoba, dans les Territoires du Nord-Ouest et la zone de chemin de fer dans la Colombie-Britannique et la culture du bois dans le Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest	10,000 00
	Mines—Pour payer les dépenses encourues par les expériences de la fonte de minerais de fer par procédé thermoélectrique	15,000 00
	Crédits supplémentaires pour les membres du bureau des examinateurs des arpenteurs fédéraux, y compris les dépenses imprévues du bureau. (L'autorité requise par l'Acte du Service civil est, par les présentes, donnée pour le paiement à même ce montant des sommes qui pourront être requises pour payer les services des membres du bureau qui sont membres du Service civil	450 00

TERRES FEDERALES—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

514 (123)	Crédits supplémentaires pour arpentages	100,000 00

DIVERS.

515 (124)	Pour la construction d'un aqueduc et d'un système d'égouts à Banff, T.N.-O	95,000 00
516 (125)	Pour payer les comptes relativement aux avances de graines de semences faites aux colons indigents dans l'ouest	7,000 00
517 (126)	Subvention supplémentaire au *Canadian Mining Institute*	1,000 00
518 (127)	Crédits supplémentaires pour la gravure, la lithographie et l'impression des cartes géographiques du Canada et des Territoires du Nord-Ouest	11,800 00

IMMIGRATION.

425 (34)	Autre somme nécessaire pour les appointements des agents et des employés au Canada, dans la Grande-Bretagne et dans les pays étrangers	30,000 00

INDIENS.

Ontario et Québec.

	Crédit requis pour améliorations de la réserve Doncaster	100 00

	Pour terminer la construction de pavillons et quais, et pour achat de terres pour le parc de Mille-Isles, fleuve Saint-Laurent	3,350 00
	Crédit supplémentaire pour dépenses légales	5,000 00
505 (114)	Crédit requis pour indemniser le révérend J. Gagné, ex-agent des Micmacs de Maria, des frais de voyages encourus par lui dans l'intérêt des Indiens	500 00
	Crédit supplémentaire pour dépenses se rattachant au traité 9, à même lequel crédit des paiements pourront être faits, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	1,200 00

Nouvelle-Ecosse.

506 (115)	Crédit supplémentaire pour réparations des chemins sur la réserve	450 00

Nouveau-Brunswick.

507 (116)	Crédit supplémentaire pour appointements de l'inspecteur des Indiens	100 00

Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.

	Crédit supplémentaire pour instruments agricoles	765 00
	Crédit supplémentaire pour grains de semence	1,700 00
	Crédit supplémentaire pour bestiaux	6,000 00
	Crédit supplémentaire pour provisions, etc	8,000 00
508 (117)	Crédit supplémentaire pour écoles-internat, écoles-externat, et écoles industrielles	35,720 00
	Crédit supplémentaire pour arpentages	10,700 00
	Crédit supplémentaire pour Sioux	5,800 00
	Crédit supplémentaire pour dépenses générales	10,500 00

Colombie-Britannique.

	Crédit supplémentaire pour appointements	140 00
509 (118)	Crédit supplémentaire pour pensionnats et écoles industrielles.	3,000 00
	Crédit supplémentaire pour divers	3,916 00

En général.

510 (119)	Augmentation du salaire de G. L. Chitty, inspecteur de bois	300 00

DIVERS.—(*Suite.*)

519 (128)	Contribution pour l'érection d'un monument de Champlain à Saint-Jean, N.-B.—(A voter de nouveau)	5,000 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

CANAUX.

Canal des Galops.

447 (56)	Enlèvement des battures en aval de l'écluse 28 dans le fleuve Saint-Laurent	5,000 00

Canal de Cornwall.

448 (57)	Construction et équipement des ateliers et du bureau—(A voter de nouveau)	10,000 00

Canal Lachine.

449 (58)	Installation d'appareils électriques pour la manœuvre des portes, des déversoirs et des ponts—(A voter de nouveau $5,000)	7,000 00
	Installation électrique, etc., (cabanes du pont)—(A voter de nouveau)	6,000 00

Canal de la Trent.

450 (59)	Pour compléter les études	28,000 00
	Améliorations sur la branche est de la rivière Holland jusqu'à New-Market	100,000 00
	Etudes pour les barrages projetés dont le gouvernement s'est chargé	6,000 00

Canal Welland.

451 (60)	Eclairage à l'électricité et appareil de force motrice	40,000 00

Canal de Soulanges.

452 (61)	Ateliers, chauffage, éclairage et machines—(A voter de nouveau)	5,000 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

Canaux.

Canal Chambly.

453 (62)	Pour renforcer les levées	6,000 00
	Macadamiser le chemin sur le côté ouest du canal	4,800 00
454 (63)	Murs, basin Saint-Gabriel, No 1	12,500 00
	Réparer une fuite d'eau du bassin No 1 à l'écluse No 1	5,000 00

Canal de la Trent.

455 (64)	Machine de la drague, chaudière et bôme en fer, et achèvement de la drague—(A voter de nouveau)	6,500 00
	Achèvement des chalans à clapets	700 00
	Contribution pour la construction d'un chemin sur le creek à McLaren	2,500 00
	Réparations aux portes auxiliaires	4,000 00
	Réparations et réfections des ponts Trent et Bensfort	5,500 00

Canal de Cornwall.

456 (65)	Parement en pierres perdues autour de la Pointe, entre les écluses	7,500 00
	Pour remplir l'espace entre l'ancienne et la nouvelle écluse au pied des écluses	2,000 00

Canal de Soulanges.

457 (66)	Réparations au talus, ravin de Saint-Amour	1,200 00

Canal Rideau.

458 (67)	Chalan pour passage d'eau	300 00

Divers.

	Contribution des chemins de fer de l'état à la Faculté de	

459 (68)	l'université McGill pour la fondation d'une école d'ingénieurs de chemins de fer et de transport en général dépendant de la Faculté des sciences appliquées..	2,500 00
	Appointements des ingénieurs, dessinateurs, commis surnuméraires et messagers, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil, pour pourvoir aux augmentations suivantes: G. A. Mothersill, $100; W. L. Leslie, $100; R. S. Reid, $50; M. O'Neil, $50..	300 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

CANAUX.

Canal Rideau.

534 (143)	Réparations..	3,000 00

Canal de la Trent.

535 (144)	Personnel et réparations..	950 00
	Réparations aux barrages dont le gouvernement fédéral s'est chargé..	5,000 00
	Personnel aux barrages dont le gouvernement fédéral s'est chargé..	3,000 00

Canal Beauharnois.

536 (145)	Réparations—(A voter de nouveau)..	4,000 00

DIVERS.

537 (146)	Montant supplémentaire pour payer les personnes employées en permanence dans le service public, et pour rémunérer toutes autres personnes pour services en rapport avec le passage de vaisseaux dans les canaux du gouvernement du Canada, entre minuit le samedi et minuit le dimanche, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil.. ..	2,000 00

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer Intercolonial.

533 (142)	Frais d'exploitation..	1,250,000 00

La résolution 513 étant lue la seconde fois, est ajournée.
Les résolutions 514 à 518 étant lues la seconde fois, sont adoptées.
La résolution 425 étant lue la seconde fois, est ajournée.
Les résolutions 505 à 449 étant lues la seconde fois, sont adoptées.
La résolution 450 étant lue la seconde fois, est ajournée.
Les résolutions 451 à 533, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 13 juillet courant, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard.

445 (54)	Embranchement de Cardigan à Montague-Bridge..	95,000 00
	Embranchement de la rivière Vernon..	22,000 00
	Agrandissement des installations à Georgetown..	6,500 00
	Levé topographique à partir de la ligne principale jusqu'à la côte occidentale—(A voter de nouveau)..	1,500 00

Chemin de fer National-Transcontinental.

446 (55)	Gratification à la veuve de feu F. B. Wade, le président de la commission, équivalant à deux mois d'appointements..	1,333 33
	Paiement à la *Grand Trunk Pacific Railway Company*, des études, plans, notes d'arpentages, etc., que la commission s'est fait remettre, plus l'intérêt à 4 pour 100 jusqu'au 1er août 1905..	352,379 52
	Construction..	1,000,000 00
	Têtes de ligne et droits de passage..	1,000,000 00

GOUVERNEMENT CIVIL.

543 (2)	Ministère des Chemins de fer et Canaux—Appointements d'un ingénieur consultant..	6,000 00
542 (1)	Ministère du Revenu de l'Intérieur—Somme additionnelle nécessaire pour augmenter les appointements de Wm. Himsworth, secrétaire, et F. R. E. Campeau, comptable, à $2,700 chacun..	200 00
544 (3)	Ministère des Postes—Augmentation de $100 chacun aux premiers commis suivants : W. Harrington, H. W. Rowan et G. C. Anderson, et aux commis de première classe qui suivent : F. G. Moon et B. M. Northrop, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil..	500 00

LEGISLATION.

SÉNAT.

545 (4)	Appointements d'un commis permanent..	1,200 00
	Augmentation des appointements du greffier en loi et du comptable, $200 chacun..	400 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.—(*Suite.*)

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer Intercolonial.

	Pour renforcer des ponts..	150,000 00
	Nouvelle gare à Windsor..	6,000 00
	Remise à locomotives, atelier des machines, etc., à la Rivière-du-Loup..	45,500 00
	Agrandissement des installations à Saint-Jean..	50,000 00
	Agrandissement des installations à Pictou..	42,500 00
	Agrandissement des installations à Sainte-Flavie..	9,000 00
	Poser une double voie sur partie de la ligne..	50,000 00
	Agrandissement des installations à Truro..	50,000 00
	Agrandissement des installations à Moncton..	50,000 00
	Agrandissement des installations à Halifax..	50,000 00
444 (53)	Améliorations à Sackville, N.-B..	10,000 00
	Voies additionnelles d'évitement..	26,000 00
	Agrandissement des installations à Amherst..	25,000 00
	Matériel roulant..	850,000 00
	Pour augmenter l'approvisionnement d'eau..	32,000 00
	Sémaphores aux stations..	2,050 00
	Pour améliorer le service télégraphique..	24,500 00
	Agrandissements et plus grandes facilités d'accès le long de la ligne..	80,000 00

	Pour mettre le chemin de fer Indiantown et Blackville en état d'être exploité	25,000 00
	Remise à locomotives, etc., jonction de la Chaudière	12,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 14 juillet courant, sont rapportées, et sont comme suit :—

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

Edifices publics.

460 (69)	Ottawa, observatoire astronomique—Aménagements, meubles et chambre du théodolite—(A voter de nouveau, $20,000)	40,000 00
	Ottawa, édifices du parlement—Addition à l'édifice et changements	100,000 00
	Ottawa, édifices des ministères—Addition à l'édifice de l'est	75,000 00
	Rideau-Hall—Améliorations	50,000 00

Voies de transport.

462 (71)	De la Baie Georgienne à Montréal, étude d'une voie navigable par les rivières des Français et Ottawa; autre montant nécessaire, y compris des paiements autorisés, nonobstant toute disposition contraire de l'Acte du Service civil	70,000 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

Edifices publics.

Nouvelle-Ecosse.

463 (72)	Edifice public de Sydney-Nord—Réparations, améliorations, etc	3,500 00
	Edifice public de Lunenburg—Améliorations	2,500 00
	Edifice public de Westville	3,000 00
	Edifice public de Yarmouth—Agrandissement—(A voter de nouveau, $2,000)	4,500 00
	Edifice public de Springhill—Réparations, etc.—(A voter de nouveau)	2,000 00
	Bridgewater—Edifice public	5,000 00
	Poste de quarantaine de l'île Lawlor, port d'Halifax—Hôpital d'hiver	30,000 00

Ile du Prince-Edouard.

464 (73)	Edifice public de Montague—Appareil de chauffage	1,000 00

Nouveau-Brunswick.

465 (74)	Edifice public de Bathurst—Réparations, nettoyage, peinture, etc	1,000 00
	Edifice public de Chatham—Réparations et réfections	2,000 00
	Edifice public de Dalhousie—Réfections, réparations, etc	500 00
	Edifice public de Moncton—Améliorations	3,500 00
	Hôtel des postes de Frédéricton—Améliorations, etc	1,000 00
	Poste de quarantaine de l'île aux Perdrix—port de Saint-Jean—Améliorations	2,500 00

Québec.

	Bureau d'immigration de Montréal, rue Saint-Antoine—Améliorations	2,500 00

	Edifice public de Nicolet	5,000 00
	Bâtiments militaires de Québec—Hangar pour l'emmagasinage de marchandises lourdes dans le parc à boulets—(A voter de nouveau)	1,000 00
	Bureau de poste de Québec—Renouvellement de la couverture du toit, etc	2,000 00
	Douane de Québec—Réparations générales	1,000 00
	Edifice public de Sorel—Améliorations, etc	2,000 00
466 (75)	Edifice public de Granby—Améliorations—(A voter de nouveau, $1,000)	2,000 00
	Edifice public de Saint-Jérôme—Réparations et améliorations	2,500 00
	Douane des Trois-Rivières—Améliorations	3,500 00
	Edifice public de Saint-Hyacinthe—Agrandissement de, etc.,—(A voter de nouveau)	5,000 00
	Edifice public de Joliette—Améliorations	1,500 00
	Hôpital de Québec pour le traitement des immigrants atteints de trachome et autres maladies de même nature, dans le parc Savard—Reconstruction du bâtiment détruit par un incendie	30,000 00
	Edifice public de Coaticook—Réparations générales	800 00
	Poste de quarantaine de la Grosse-Ile—Blanchissage, appareil de désinfection, etc	2,000 00

Ontario.

	Edifice public de Sault Ste-Marie—(A voter de nouveau, $20,000	23,000 00
	Edifice de Brockville—Pour payer ce qui revient à l'entrepreneur, intérêt compris	3,481 32
	Edifice public de Brantford—Améliorations	2,500 00
	Edifice public de St-Thomas—Améliorations	5,000 00
	Edifice public de Windsor—Réparations et améliorations	8,300 00
	Owen-Sound—Edifice public	10,000 00
	Hôtel des postes de Hamilton—Modifications à l'édifice	7,500 00
	Edifice public de Clinton—Pour payer aux autorités municipales balance due pour trottoirs, protection contre le feu, etc	650 00
	Edifices publics de Chatham—Part d'égout et de pavage de l'Etat, améliorations et modifications	5,000 00
	Collège Militaire Royal—Améliorations dans le gymnase	1,200 00
	Edifice public d'Almonte—Améliorations et réparations	2,000 00
	Niagara-sur-le-lac—En aide à la construction d'un musée historique	1,000 00
	Edifice public de Cobourg—Modifications et améliorations	4,000 00
	Edifice public d'Ottawa—Double jeu de transformateurs, etc., pour le système d'éclairage électrique installés au complet	11,000 00
	Edifices publics d'Ottawa—Eclairage de la place du parlement à l'électricité	10,000 00
	Edifices administratifs d'Ottawa—Aménagements de la division de la caisse d'épargne postale	30,000 00
467 (76)	Imprimerie nationale, Ottawa—(A voter de nouveau, $20,000)	40,000 00
	Edifice public de Peterborough—Agrandissement et améliorations	4,000 00
	Edifice public de Barrie—Améliorations et réparations—(A voter de nouveau)	4,800 00
	Edifice public d'Alexandria—Aménagements, meubles, etc	1,500 00
	Edifice public de Belleville—Améliorations	1,500 00

	Edifice public de Petrolia—Réparations et améliorations	1,500 00
	Hôtel des postes de Kingston—Modifications, améliorations, etc.	1,800 00
	Douane de Toronto—Part de pavage de l'esplanade en face de la propriété de la douane—(A voter de nouveau)	3,315 00
	Edifice public d'Orillia—Modifications et améliorations	4,500 00
	Hôtel des postes de Toronto—Agrandissement de l'annexe aux colis postaux en douane et modifications et améliorations dans l'édifice, y compris meubles, aménagements, etc.	22,500 00
	Salle d'exercice et salles d'armes de Toronto—Part de l'Etat dans le pavage des rues University et Chesnut	1,900 00
	Douane de Toronto—Modifications et agrandissement—(A voter de nouveau)	10,000 00
	Edifice public de Galt—Agrandissement et modifications—(A voter de nouveau, $2,500)	4,500 00
	Edifice public de Guelph—Améliorations, y compris des meubles, etc	2,500 00

Manitoba.

	Brandon—Edifice public—Modifications et améliorations	2,500 00
	Portage la-Prairie—Edifice public—Améliorations	1,000 00
	Neepawa—Edifice public	2,000 00
	Saint-Boniface—Edifice public	5,000 00
	Winnipeg—Anciens dépôts d'immigrants—Améliorations	7,500 00
	Winnipeg—Entrepôt de vérification de la douane	100,000 00
	Winnipeg—Station postale au nord des voies du C.P.R.	20,000 00
468 (77)	Winnipeg—Nouveau dépôt d'immigrants—Autre montant	16,000 00
	District de Winnipeg—Magasins militaires—Autre montant	15,000 00
	Bâtiments militaires de Winnipeg—Pour payer à la ville de Winnipeg la part de l'Etat dans les travaux exécutés sur l'Assiniboia Avenue, en face de ces bâtiments—(Crédit caduc à voter de nouveau	3,951 02

Territoires du Nord-Ouest.

	Edmonton—Edifice public	10,000 00
	Edmonton—Dépôt d'immigrants	7,000 00
469 (78)	Edmonton—Bureau des terres fédérales	10,000 00
	Edifice public de Saskatoon—Autre montant	5,000 00

Colombie-Britannique.

	Cumberland—Edifice public	2,000 00
	Ladysmith—Edifice public	2,000 00
	Edifice de Vancouver—Montant à payer à l'entrepreneur, Thos. Tompkins, pour solde de tous comptes	781 50
470 (79)	Edifice public de Nelson—Montant à payer aux entrepreneurs pour solde de tous comptes	1,901 00
	Osoyoos—Edifice public	2,000 00
	Poste de quarantaine de William's-Head—Réparations et améliorations	1,100 00

Loyers, réparations, meubles, chauffage, etc.

	Edifices public d'Ottawa—Chauffage, y compris les salaires des mécaniciens, chauffeurs et gardiens de nuit	8,000 00
	Edifices public d'Ottawa—Gaz et lumière électrique, y compris chemins et ponts	2,500 00

	Loyers—Edifices publics fédéraux	12,000 00
	Rideau-Hall, y compris parc, réfections, améliorations, meubles et entretien	10,000 00
471 (80)	Edifices publics d'Ottawa, y compris Rideau-Hall—Enlèvement de la neige—(Autre montant)	1,000 00
	Salaires des mécaniciens, chauffeurs, concierges, etc.—Edifices fédéraux—Autre montant	6,500 00
	Postes de quarantaine fédéraux—Enclos à bestiaux, etc.	5,000 00
	Edifices publics d'Ottawa—Garçons d'ascenseurs—(Autre montant	1,800 00
	Aménagement et fournitures de bureau de poste—Moteurs d'oblitérateurs	1,000 00
	Aménagements et fournitures de bureau de poste	20,000 00

HAVRES ET RIVIÈRES.

Nouvelle-Ecosse.

Ile du Diable—Brise-lames—(A voter de nouveau en plus)	2,600 00
Anse d'Anderson—Quai	2,000 00
Round-Hill—Quai	2,000 00
Anse Parker—Brise-lames, côté ouest de l'embouchure du cours d'eau	3,600 00
Brise-lames de la Pointe-à-la-Batterie—Prolongement	2,000 00
Anse de Phinney—Brise-lames	3,000 00
Port Lorne—Brise-lames	1,500 00
Anse de Parker—Prolongement du brise-lames	3,000 00
Anse Delap—Réparations et prolongement du brise-lames	2,000 00
Annapolis—Réparations au quai de la Reine	5,000 00
Ray's-Creek—Quai	1,500 00
Brise-lames de Tracadie—Reconstruction de la charpente supérieure et réparations	1,200 00
Brise-lames de Bayfield—Réparations	1,600 00
Quai de la Pointe Cribbin—Réparations	1,200 00
Quai de l'Anse de Livington—Réparations	1,000 00
Pier du brise-lames d'Arisaig—Réparations, etc	2,200 00
Prolongement du quai de Georgeville—(Autre montant)	2,300 00
Glace-Bay—Améliorations du havre—(A voter de nouveau)	25,000 00
Irish-Cove—Quai	800 00
Big Lorraine—Enlèvement de roches, etc	1,000 00
Pugwash—Quai	5,000 00
Quai de la rivière Hébert—Réparations et réfections	2,000 00
Parrsboro'—Agrandissement du débarcadère, etc.—(A voter de nouveau)	2,500 00
Parrsboro'—Améliorations du port	20,000 00
Quai de Pugwash—Réparations	2,000 00
Malagash—Quai—(A voter de nouveau)	4,000 00
Pointe Amherst—Quai—(A voter de nouveau)	3,000 00
Joggins-Mines—A bord du brise-lames—(A voter de nouveau)	3,000 00
Economy—Prolongement du quai de pilotis	6,000 00
Tatamagouche—Quai	3,000 00
Havre de Weymouth—Pour faire disparaître un obstacle à la navigation, etc	1,500 00
Ouvrage du port de Cheverie—Réparations	1,000 00
Quai du port de Hawkesbury—Pour l'achever	2,000 00
Quai de la Baie-Pleasant—(Autre montant)	1,300 00
Havre de Chéticamp—Améliorations	1,000 00

	Montagne de Marbre—Quai	2,000 00
	Feltzen-Sud—Quai	2,500 00
	Petite Rivière—Améliorations	4,000 00
	Hiltz-Narrows—Améliorations	1,000 00
	Plage du phare de Pictou—Améliorations	1,000 00
	Rivière Tony—Améliorations	5,000 00
	Ruisseau de Bailey—Pour achever la protection de la ligne navigable	2,000 00
	Pointe Labelle—Brise-lames	500 00
472 (81)	Inlet Bourgeois—Quai	3,500 00
	Poirierville—Débarcadère	5,000 00
	Barrington Passage—Reconstruction de quai	6,000 00
	Barrington Passage—Améliorations de chenal	3,000 00
	Quai de la Pointe Frude—Agrandissement	5,000 00
	Big Sluice, Ile du Cap—Enlèvement de roches à l'embouchure	1,500 00
	Havre du Nord-Est—Quai	3,000 00
	Havre de l'Ile du Cap Nègre—Réparations au brise-lames	1,500 00
	Sandford—Brise-lames	1,300 00
	Anse de Kelly—Brise-lames	7,000 00
	Ouvrages du port de Yarmouth—Réparations	1,000 00
	Plymouth-Inférieur—Prolongement de l'ancien quai, etc	1,800 00
	Goose-Bay—Quai	2,600 00
	Pubnico-Ouest—Quai	1,200 00
	Sluice—Point—Quai	1,200 00
	Tangier-Harbour—Quai	2,000 00
	Sheet-Harbour—Quai sur la rivière de l'Ouest	4,000 00
	Port Inférieur des Navires—Quai	2,000 00
	Lac Porter—Chenal des bat'x cond. au port des Trois-Brasses	5,000 00
	Anse Peggy, port des bateaux—Enlèvement des cailloux—(A voter de nouveau)	600 00
	Prospect-Harbour—Enlèvement des cailloux, etc.—(A voter de nouveau)	600 00
	Jeddore—Quai	1,200 00
	Quoddy-Ouest—Quai	2,500 00
	Anse de la Demi-Ile—Brise-lames	7,500 00
	Port de Middle-Country—Quai	3,000 00
	Brise-lames de Drum-Head—Prolongement	6,000 00
	Port de Baxter—Reconstruction du brise-lames—(A voter de nouveau)	2,000 00
	Port de Hall—Améliorations—(A voter de nouveau)	2,500 00
	Brise-lames d'Ogilvie—Quai—Elargissement de l'extrémité extérieure—(A voter de nouveau)	2,000 00
	Blomidon—Quai de Mill-Creek—Prolongement du pilotis	2,500 00
	Harbourville—Réparations aux travaux du port—(A voter de nouveau)	1,000 00
	Iona—Réparations au quai	600 00
	Grove-Point—Réparations au quai	500 00
	Brise-lames de Neill's-Harbour—Supplément de pierre en talus donnant vers le large, etc	1,200 00
	Boisdale—Quai	5,500 00
	Eskasoni "	2,600 00
	Quai d'Iona—A l'est du pont du ch. de fer Intercolonial	900 00
	Quai du Grand Etroit	900 00
	Anse Baddeck—Port de bateau	2,100 00
	Quai de Baddeck—Somme supplémentaire	5,000 00
	Quai de Nyanza—Angrandissement	500 00

	Quai d'Amaguadees—Abords	500 00
	Quai de la station de quarantaine de Sydney—(A voter de veau)	1,100 00
	Berlin-Est—Prolonger brise-lames—(A voter de nouveau, $1,000)	1,500 00
	Hunt's-Point—Prolongement du brise-lames	1,000 00
	Pointe Blanche—Réparation au brise-lames	600 00
	Liverpool—Enlèvement de roches dans le chenal	3,000 00

Ile du Prince-Edouard.

	Rivière du Sud—Murray-Harbour—Réparations à la jetée —(A voter de nouveau, $1,000)	1,500 00
473 (82)	Brise-lames de l'Anse Campbell—Réparations	1,000 00
	Cove-Head—Affermissement du brise-lames	750 00
	Quai de Cap-Traverse—Reconstruction partielle de la section intérieure	1,100 00

Nouveau-Brunswick.

	Edgett's Landing—Pour achever le quai	2,000 00
	Quai de Lamèque—Allonge au mur en retrait ou mur en aile —(A voter de nouveau)	1,000 00
	Dipper-Harbour—Brise-lames	10,000 00
	Quai de la rivière Noire—Réparations	600 00
474 (83)	Port de Saint-Jean—Dragage	100,000 00
	Travaux du port de Quaco—Crédit supplémentaire à voter de nouveau pour réparations, etc	1,500 00
	Rivière Saint-Jean—Pour pourvoir aux contributions du gouvernement local, ne devant pas dépenser la moitié du coût primitif des quais qu'il a construits dans les eaux de marées	5,000 00
	Pointe du Chêne—Quai	5,000 00
	Quai de Boutouche—Réparations—(A voter de nouveau)	1,800 00

Québec.

	Rivière Châteauguay—Somme additionnelle pour dragage	3,300 00
	Laprairie—Brise-glace, etc	15,000 00
	Saint-Roch des Aulnaies, quai—Pilots jointifs	1,800 00
	Rivière Maskinongé—Somme additionnelle pour dragage	3,600 00
	Rivière et port de Nicolet—Dragage	3,500 00
	Quai des Ecureuils—Pour acheter le prolongement, etc	1,000 00
	Saint-Ignace de Loyola—Quai—(A voter de nouveau)	1,300 00
	Lac Saint-François (Beauce)—Quais	3,000 00
	Anse aux Gascons—Prolongement du quai, etc.—(A voter de nouveau)	11,000 00
	Bonaventure, Est—Brise-lames—(A voter de nouveau)	1,500 00
	New-Richmond—Jetée-brise-lames—(A voter de nouveau)	2,000 00
	Paspébiac—Débarcadère—(A voter de nouveau)	3,000 00
	Port-Daniel—Prolongement du quai et des abords—(A voter de nouveau)	18,000 00
	Rivière Caplan—Débarcadère des bateaux	1,000 00
	Quai de Maguasha—Allonge	2,500 00
	Saint-Godfroy de Nouvelle—Abords du brise-lames	500 00
	Quai de Cross-Point—Prolongement	3,000 00
	Saint-Valier—Quai	4,000 00
	Rivière Richelieu—Réparations aux estacades de dérivation à Belœil	500 00

	Les Eboulements—Réparations au quai	1,000 00
	Quai du Cap à l'Aigle—Réparations	500 00
	Châteauguay—Quai sur la rive sud du lac Saint-Louis, entre Woodland et Bellevue—(A voter de nouveau)	1,000 00
	Rivière des Anglais—Enlèvement des obstructions	4,000 00
	Quai de Roberval—Réparations, etc.	1,000 00
475 (84)	Petite Rivière Péribonka—Enlèvement des troncs d'arbres, etc., à l'embouchure de la rivière	600 00
	Rivière Petites Bergeronnes—Enlèvement des cailloux	1,500 00
	Rivières Ashuapmouchouan et Péribonka—Digues expérimentales de dérivation	4,000 00
	Sainte-Anne du Saguenay—Pour achever le quai	2,500 00
	Quai de Saint-Alphonse—Déblai de roche aux abords	1,000 00
	Jetée du lac Mégantic	5,000 00
	Grande-Rivière, quai—Hangar à marchandises, y compris les les fondations	1,000 00
	Anse à l'Ilot—Débarcadère	1,000 00
	Cannes de Roches—Brise-lames	1,000 00
	Anse du Cap (Cape-Cove)—Brise-lames—(A voter de nouveau, $5,000)	5,000 00
	Brise-lames de Newport—Prolongement—(A voter de nouveau, $4,000)	7,700 00
	Marsouin—Quai	2,000 00
	Percé (North-Cove), quai—Allongement—(A voter de nouveau, $3,000)	15,400 00
	Brise-lames de la Pointe Saint-Pierre—(A voter de nouveau, $1,500)	6,000 00
	Rivière aux Renards—Brise-lames—Jetée—(A voter de nouveau, $3,200)	20,000 00
	Dauglastown—Môle	10,000 00
	Jetée de Sainte-Geneviève—Réfections—(A voter de nouveau)	2,500 00
	Quai de L'Islet—Réparations	500 00
	Saint-Jean Deschaillons—Quai—(A voter de nouveau, $12,000)	15,000 00
	Lotbinière, quai—Réparations et améliorat—(A voter de nouveau)	4,000 00
	Saint-Laurent, Ile d'Orléans—Réparations au quai	400 00
	Grande Rivière de Beaupré—Quai	4,000 00
	Château-Richer—Amélioration du port—Somme additionnelle	1,000 00
	Port Saint-François—Améliorations du quai et dragage	5,000 00
	Quai des Grondines—(A voter de nouveau, $5,000)	12,000 00
	Quai de Deschambault—(A voter de nouveau $6,000)	12,500 00
	Pointe aux Trembles—Quai—(A voter de nouveau)	20,000 00
	Rivière Blanche—Réparations au quai	1,000 00
	Débarcadère de la Pointe au Père—(A voter de nouveau $28,000)	28,000 00
	Quai des gros navires à Sorel—Entreprise et travaux supplémentaire	40,000 00
	Quai de Disraéli—Pour achever les travaux	1,500 00
	Quai de Lacolle—Réparations	1,000 00
	Quai des Trois-Pistoles—Réparations urgentes	500 00
	Port de Trois-Rivières—Quais supplémentaires pour les gros navires—(A voter de nouveau, $20,000)	50,000 00
	Rivière Saint-Maurice—Dragage du chenal	10,000 00

	Quai de la Pointe Valois—Réparations	600 00
	Ile Perrot—Réparations au quai du côté sud de l'île	1,000 00
	Rivière Gatineau—Reconstruction du mur de soutènement à la Pointe Gatineau	7,000 00
	Sainte-Blaise—Quai dans la rivière Richelieu	1,500 00

Ontario.

	Barrie—Pour achever le débarcadère d'Allandale	1,500 00
	Quai de Honora—Hangard sur pilotis pour marchandises	1,500 00
	Silverwater, île de Manitoulin—Quai	4,500 00
	Quai de la baie de l'Echo	14,300 00
	Quai de la baie de Stokes—(A voter de nouveau $2,000)	4,000 00
	Port de Kincardine—Dragage supplémentaire	2,500 00
	Kingsville—Remplage de la superstructure du prolongement du brise-lames, réparations au débarcadère et dragage—(A voter de nouveau $4,000)	4,800 00
	Rivière Thomas—Quai à l'embouchure de la rivière	4,000 00
	Port de Meaford—Pour payer à l'entrepreneur, M. A. Pigott, $66,162.24, montant alloué par la sentence arbitrale, en règlement complet et final de toutes les réclamations produites au sujet de son entreprise pour pilotis et dragage jusqu'au 15 juin 1900, y compris l'intérêt à 5 pour cent à partir de la date de l'estimation finale en sa faveur en date du 31 juillet 1902, jusqu'à la date du paiement de la somme allouée par les arbitres	76,100 00
	Owen-Sound—Améliorations du port	10,000 00
	Trenton—Dragage de la rivière Trent	10,000 00
	Rivière Sydenham—Dragage sur la route du Chenal Ecarté, etc	4,000 00
	Quai de Haileybury—Pour achever les travaux	1,100 00
	Port-Rowan—Réparations au quai, etc	2,000 00
	Colborne—Quai	5,000 00
	Hunnett's-Landing—Quai de pilotis	750 00
	Head-River—Amélioration de la voie fluviale venant du lac à la Vase	1,500 00
476 (85)	Port d'Oshawa—Dragage et réparations aux hangars—(A voter de nouveau)	1,500 00
	Rivière Otonabee—Dragage à Peterboro—Somme additionnelle	6,000 00
	Rivière Otonabee—Quai au pont Bensford, du côté sud de la rivière	850 00
	Indian-River—Dragage au Coude du Diable—(A voter de nouveau)	3,000 00
	Crowes-Landing—Quai sur la rive sud du lac Stony supérieur	1,500 00
	Rosseau—Quai	2,000 00
	Port de Midland—Dragage	11,000 00
	Baie de Graham—Améliorations	6,000 00
	Quai de pilotis de Baysville—Pour achever les travaux	500 00
	Quai de Leamington—Réparations	1,000 00
	Rivière Saugeen—Dragage	10,000 00
	Wiarton—Somme additionnelle pour dragage	9,200 00
	Colchester—Amélioration—A voter de nouveau $1,200	5,000 00
	Bell—Rivière—A voter de nouveau, somme additionelle pour garage	1,200 00
	Thornbury-Harbour—Réparations au brise-lames en pilotis jointifs du côté est	1,000 00

	Sarnia—Somme additionnelle pour garage	2,200 00
	Rivière Sarnia—Enlèvement d'obstructions à la tête de la chute Macdonald	500 00
	Rama—Quai sur la baie Couchiching	500 00
	Baie de Matchedash—Amélioration du chenal entre Fesserton et Waubaushene—Somme additionnelle	12,000 00
	Chenal de Burlington—Remplage additionnel en arrière des pilots	5,000 00

Manitoba.

477 (86)	Rivière Winnipeg—Enlèvement d'obstructions dans les rapides Manitou	800 00

Territoires du Nord-Ouest.

478 (87)	Rivière Saskatchewan du Nord—Levé	5,000 00

Colombie-Britannique.

479 (88)	Mission City—Quai	2,500 00
	Rivière Yakoun—Ile Graham	2,500 00
	Rivière Courtney—Amélioration de la navigation, etc	5,000 00
	Whonnock—Quai sur la rivière Fraser	3,000 00
	Port Hammond—Quai sur la rivière Fraser	3,000 00
	Rivière Campbell—Quai	2,500 00

Territoire du Yukon.

480 (89)	Amélioration des rivières Lewes et Yukon	15,000 00

DRAGAGE.

481 (90)	Nouveau matériel de dragage—En général	300,000 00
	Nouveau matériel de dragage, Manitoba, y compris bateau automobile pour l'enlèvement des troncs d'arbres	15,000 00
	Nouveau matériel de dragage—Colombie Britannique—Bateau arrache-chicot pour la rivière Skeena	15,000 00
	Dragage—Ontario et Québec—Somme additionnelle	70,250 00

GLISSOIRES ET ESTACADES.

482 (91)	Rivière Saguenay—Jetées et estacades en amont de Chicoutimi—A voter de nouveau, $10,000	18,000 00

PONTS ET CHAUSSÉES.

483 (92)	Portage du pont Fort, sur la rivière Ottawa—Pour terminer la section du chenal nord, etc	4,000 00
	Pont de la Grande-Rivière—Réparations et améliorations	3,000 00
	Pont interprovincial, sur la rivière Ristigouche—Pour acheter du département des Chemins de fer et Canaux, l'ancienne superstructure du pont du chemin de fer de la rivière Ristigouche, et transfert aux autorités provinciales de Québec et du Nouveau-Brunswick, afin d'aider à la construction du grand pont projeté	14,705 00
	Pour aider à construire un chemin carrossable, à partir de Fernie jusqu'à la rivière Flat-Head *viâ* Coal-Creek, sur la réserve du gouvernement	6,000 00

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

Provinces maritimes.

484 (93)	Prolongement de ligne sur l'île du Cap-Breton	5,400 00

Québec.

	Ligne aérienne, de la Descente des Femmes au Sacré-Cœur, rive nord, rivière Saguenay	4,000 00
	Système télégraphique de la Quarantine, ou Grosse-Isle—Pour établissement de deux stations de télégraphe sans fil, dont le service se rattachera aux lignes sous-marines	5,000 00
485 (94)	Ligne aérienne sur la rive sud de la rivière Saguenay—Pose d'un second fil entre Chicoutimi et la jonction St-Alexis.	1,000 00
	Ligne aérienne sur la rive nord du Saint-Laurent—Reconstruction d'une partie de la ligne entre Tadoussac et Bergeronnes, le long du nouveau chemin provincial du gouvernement	1,000 00
	Ligne sur la rive nord du Saguenay—Acquisition du droit de route entre Sainte-Anne et Saint-Charles Borromée	300 00

Territoires du Nord-Ouest.

	Edmonton—Athabaska-Landing, ligne télégraph.—Bureau à Athabasca-Landing—A voter de nouveau	1,600 00
	Nouveau bureau à Victoria, y compris emplacement	1,800 00
486 (95)	Pour reconstruire, le long du chemin, la ligne télégraphique construite à travers les terres, entre Fort-Saskatchewan et Star	1,200 00
	Qu'Appelle—Edmonton et Moose-Jaw—Sections de la Montagne aux Bois—Pour distribution et réparations en partie de poteaux le long de la ligne	2,500 00

Colombie-Britannique.

	Kamloops—Ligne télégraphique Nicola—Pose de nouveaux poteaux	3,350 00
	Hazelon—Ligne de Port-Simpson—Extension Aberdeen à Fort-Simpson	3,000 00
487 (96)	Nanaïmo—Parksville Alberni—Lignes du cap Beales—Pour règlement du compte de la Cie du Pacifique pour réparations générales de ces lignes en 1902	3,634 21
	Okanagan-Landing—Ligne télégraphique Kelowna—Extension à Penticton	6,000 00
	Quesnel—Embranchement Barkerville—Pour compléter réparations	1,000 00

DIVERS.

	Commission des voies navigables de grands fonds, y compris paiements autorisés, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	25,000 00
	Service de bateaux à vapeur à la Quarantaine de la Grosse-Ile—Reconstruction partielle du steamer *Challenger*	13,000 00
	Ingénieurs—Salaires des ingénieurs, inspecteurs, surintendants, dessinateurs, commis et messagers, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	126,000 00
	Architectes—Salaires des architectes, inspecteurs, dessinateurs et messagers, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	5,000 00
488 (97)	Services temporaires de commis aux écritures et autres, y compris services de toutes personnes employées après le 1er juillet 1882, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	12,000 00

	Gratification equivalent à deux mois d'appointements à la veuve de feu le major H. A. Gray, ingénieur chargé des travaux du port de Toronto	417 85
	Service télégraphique—Salaires du personnel, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	600 00
	Gratification à la veuve de feu Samuel McDowell, gardien de l'édifice public de Spring-Hill, tué par l'explosion de bouilloire du 5 octobre 1903	1,000 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

Glissoires et estacades.

538 (147)	District de Saguenay—Estacades, piles, etc., à Chicoutimi	2,300 00

Lignes télégraphiques.

	Lignes télégraphiques et câbles sous-marins dans le bas Saint-Laurent et dans les provinces maritimes	7,000 00
	Pour payer à J. C. Taché, pour services spéciaux comme surintendant de district des télégraphes à Chicoutimi	300 00
539 (148)	Lignes télégraphiques, Colombie-Britannique—Nanaïmo—Parksville, Alberni—les lignes du Cap-Beale—Pour pourvoir au règlement de la réclamation de la Compagnie du Canadien du Pacifique pour sa part dans le coût d'entretien, décembre 1902 au 30 juin 1905	5,000 00
	Lignes télégraphiques, Territoire du Yukon—Ligne Ashcroft-Dawson et embranchements	25,000 00
	Lignes télégraphiques et câbles sous-marins dans le bas Saint-Laurent et dans les provinces maritimes, y compris les frais d'exploitation des vaisseaux nécessaires pour le service de câbles sous-marins—Montant additionnel pour réparations au vaisseau *Tyrian*	20,000 00

XVII.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

Divers.

	Arbitrages et sentences arbitrales, y compris les paiements autorisés, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	5,000 00
	Etudes et inspections	50,000 00
	Examen des eaux supérieures de la rivière Ottawa et de ses tributaires dans le but de trouver moyen de régler le niveau des biefs supérieurs de ces cours d'eau, afin de faciliter davantage la navigation, le flottage du bois, etc	15,000 00
	Laboratoire de l'essayeur du ciment—Améliorations de l'installation	5,000 00
	Galerie Nationale des Beaux-Arts, Ottawa, y compris l'achat de tableaux	7,500 00
149	Bureau de l'architecte en chef—Appointements des architectes, dessinateurs et commis, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	42,200 00
	Service télégraphique—Appointements du personnel, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	6,000 00
	Services provisoires de commis et autres employés, y compris ceux dont l'emploi a commencé depuis le 1er juillet 1882, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	44,000 00
	Moitié des appointements du photographe du département	850 00
	Livres techniques de référence et autres publications	500 00

	Dépenses occasionnées par la commission de transport	15,000 00
	Soldes pour travaux déjà autorisés et pour lesquels les crédits peuvent être insuffisants, à condition que la somme n'excède $100 en aucun cas	6,000 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

Edifices publics.

546 (5)	Nouveaux édifices de l'administration, à Ottawa, y compris le terrain	500,000 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

Ports et rivières.

Québec.

547 (6)	Station de la quarantaine à la Grosse-Isle—Prolongement du quai de l'hôpital	24,000 00

ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.

418 (27)	Pour aider à l'exposition fédérale qui aura lieu à New-Westminster, C.-B., au cours de l'année 1905	50,000 00
419 (28)	Stations agronomiques—Autre somme nécessaire	10,000 00
420 (29)	Recensement et statistiques—Autre somme nécessaire	10,000 00
421 (30)	Pour le recensement quinquennal des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et d'Alberta	75,000 00
422 (31)	Dans le but de réunir à Ottawa, sous la direction de l'Etat, les livres de généalogie du bétail du Canada	3,000 00

QUARANTAINE.

423 (32)	Achat d'un steamer pour le service à Victoria, C.-B.	25,000 00
424 (33)	Quarantaine des bestiaux—Autre somme nécessaire	150,000 00

PENSIONS.

426 (35)	Rente viagère à la veuve de feu l'honorable William McDougall	1,200 00

POSTES.

	Pour pourvoir au salaire de A. W. Cairns, inspecteur des postes dans les Territoires du Nord-Ouest	2,000 00
	Montant supplémentaire nécessaire pour le service des postes, $285,000, et pour dépenses diverses, $39,000	324,000 00
540 (149)	Pour payer certains employés du bureau de poste d'Ottawa qui ont aidé à transporter les dépêches en dehors du bureau de poste durant l'incendie du 5 janvier 1904, une gratification de $10 à chacun, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil	80 00
	Gratification de sympathie à la famille de feu James R. Thomas, facteur à Hamilton, tué accidentellement le 10 août 1903, montant à être appliqué au bénéfice de sa veuve et de ses enfants de la manière que déterminera le bureau du Trésor	1,000 00
	Augmentation du salaire de H. G. Hopkirk, inspecteur des postes à London, à $2,600, depuis le 1er juillet 1902	323 11

SURINTENDANCE DES ASSURANCES.

503 (112) Promotion d'un commis de 2e classe cadette à la 2e classe.. 250 00
Augmentation d'appointements de F. A. Evans jusqu'à $1,000, nonobstant les dspositions de l'Acte du Service civil.. .. 150 00

DIVERS.—(*Suite.*)

520 (129) Contribution pour l'érection d'un monument en la cité de Québec commémorant le trois centième anniversaire de la fondation de cette cité.. .. 5,000 00

521 (130) Pour 500 exemplaires du " Guide parlementaire ", de Magurn.. 1,000 00

522 (131) Pour payer à Howard F. Holmes une compensation pour la perte accidentelle d'un bras alors qu'il était de service.. .. .. 500 00

523 (132) Pour défrayer les frais d'une enquête concernant l'opération du tarif.. .. 10,000 00

524 (133) Pour la Convention forestière fédérale, devant être tenue à Ottawa.. .. 3,000 00

525 (134) Imprimerie Nationale—Pour machines nouvelles et améliorées et outillage.. .. 50,000 00

526 (135) Pour compenser les services de la Banque Canadienne du Commerce du 1er mai 1904 au 30 avril 1905.. .. .. 11,000 00

527 (136) Pour payer les frais concernant la législation relative à l'observance du dimanche.. .. 2,000 00

528 (137) Pour la compilation et la publication des correspondances, rapports, ordres en conseil, concernant la législation des provinces, 1901-1903, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil.. .. 200 00

529 (138) Pour dépenses encourues pour le renvoi de la monnaie étrangère.. .. 5,000 00

530 (139) Pour frais d'enquête concernant les comptes publics et en faire rapport à l'Auditeur général sous l'autorité de l'article 57 de l'Acte de l'Audition et du Revenu consolidé, ainsi que pour payer les avis légaux et services professionnels requis par l'Auditeur général.. .. 4,500 00

POIDS ET MESURES.

532 (141) Pour appointements d'inspecteurs de compteurs à eau, loyer, combustible, frais de voyages, timbres, papeterie, etc., et inspection des compteurs à eau 1,000 00

SUBVENTIONS POSTALES ET OCEANIQUES.

489 (98) Crédit supplémentaire requis pour service, Dalhousie ou Campbelton et le Bassin de Gaspé, pour l'année 1905-6.. 2,500 00

490 (99) Service de bateaux à vapeur entre Port Essington, C.-B. et les îles Queen Charlotte, pour l'exercice 1905-6.. .. .. 600 00

492 (101) Crédit supplémentaire pour augmentation du service de bateaux à vapeur entre Québec et Blanc Sablon, avec escale aux ports et endroits de la rive nord du Saint-Laurent entre les dits points terminaux.. .. .. .. 12,000 00

493 (102) Pour service de bateaux à vapeur sur la rivière Petitcodiac, entre Moncton et ports intermédiaires, et un port ou des ports sur la côte ouest du comté de Cumberland dans la province de la Nouvelle-Ecosse.. .. .. 2,000 00

494 (103) Montant requis pour payer à Willam A. Marsh, de Québec, services des steamers *St. Lawrence* et *Havana*, du 26

avril 1904 au 8 décembre 1904, c.-à.-d. 17 voyages complets entre Québec et la Pointe aux Esquimaux. 1,821 43

495 (104) Service de bateau à vapeur entre Saint-Jean, Digby, Bear-River et Clementsport. 1,500 00

496 (105) Service de bateau à vapeur entre Newcastle, Neguac et Escuminac, avec escale à tous les points intermédiaires sur la rivière Miramichi et la Baie Miramichi. 1,500 00

SERVICE MARITIME ET FLUVIAL.

Réparations du steamer *Montcalm*. 30,000 00

Allocation à M. Abraham Shaw, inspecteur de douane, en qualité d'instructeur des jaugeurs dans le province d'Ontario. 200 00

Pour construction d'autres bateaux brise-glaces, pour le bas Saint-Laurent et le détroit de Northumberland. 175,000 00

Crédit supplémentaire pour salaires et construction de nouveaux bateaux brise-glaces. 12,000 00

Continuation de subvention pour renflouage à MM. Davie & Son, de Lévis, P.Q. 10,000 00

497 (106) Subventions pour opérations de renflouage dans les provinces maritimes et la Colombie-Britannique. 20,000 00

Pour maintien de bateaux employés à la surveillance des eaux au nord du Canada, et pour établir et maintenir des postes de police et de douane sur la terre ferme ou les îles, ainsi qu'il pourra être jugé nécessaire de temps à autre. 65,000 00

Pour construction d'un bateau-police, pour la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest à la Baie d'Hudson. 40,000 00

Crédit supplémentaire requis pour écoles de navigation. . . . 3,000 00

Pour organisation d'une milice navale, et frais encourus pour l'utilisation du croiseur *Canada* comme navire-école. . . . 10,000 00

PECHERIES.

548 (7) Somme additionnelle nécessaire pour aider à l'établissement de congélateurs à boitte pour les pêcheurs de haute mer dans les provinces maritimes. 25,000 00

LEGISLATION.

Chambre des Communes.

Montant nécessaire pour la traduction des témoignages rendus devant le comité des Téléphones publics et le sommaire du rapport de la Commission géologique. 2,200 00

417 (26) Augmentation statutaire à E. Quéry, traducteur, omise dans le budget principal. 50 00

Prévisions du sergent-d'armes—Autre somme nécessaire pour dépenses casuelles. 285 00

Au Dr A. Thompson, le solde du son indemnité de session. 328 00

DIVERS.

550 (9) Pour coopérer avec les autorités américaines dans la célébration de la mise en exploitation des canaux au Sault Sainte-Marie. 4,000 00

551 (10) Contribution à la réception dans la ville de Québec, en 1906, du Congrès international des Américanistes. 4,000 00

SUBVENTIONS POSTALES ET AUX PAQUEBOTS.

552 (11) Services de bateaux à vapeur entre Annapolis et Londres ou Hull, ou avec les deux..... 5,000 00

Ce crédit est substitué à l'item 192 du budget principal de 1905-06, lequel item est annulé.

DOUANES.

531 (140)	Crédits supplémentaires pour appointements et dépenses contingentes dans certains ports dans les différentes provinces et dans les Territoires du Nord-Ouest.....	30,000 00
	Crédits supplémentaires nécessaires pour les appointements de M. S. W. McMichael, I.S.O., inspecteur en chef des douanes, à $2,800 par année, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil.....	300 00
	Crédits supplémentaires nécessaires pour rencontrer les dépenses dans le Territoire du Yukon.....	6,000 00

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

	Dépenses du bureau du lieutenant-gouverneur.....	1,150 00
	Dépenses casuelles, justice, etc., y compris aides aux écritures.	500 00
	Aliénés malades.....	14,000 00
	Ecoles dans les districts inorganisés, y compris aides aux écritures.....	1,100 00
549 (8)	Gouvernement dans les districts inorganisés, Territoires du Nord-Ouest, y compris l'entretien et le transport des aliénés malades.....	7,500 00
	Somme additionnelle nécessaire pour les bureaux des titres de biens-fonds du Nord-Ouest, y compris les appointements des registraires et autres personnes employées dans ces bureaux.....	15,000 00
	Ecoles, aides aux écritures, impressions, etc.....	185,330 00

Les résolutions 460 à 426 inclusivement étant lues la seconde fois, sont adoptées.
La résolution 540 étant lue la seconde fois, est ajournée.
Les résolutions 503 à 549 étant lues la seconde fois, sont adoptées.

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, ce jour, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

SUBVENTIONS POSTALES ET OCEANIQUES.—(*Suite.*)

491 (100) Crédit supplémentaire pour service de bateaux à vapeur entre le Canada et le Mexique..... 50,000 00

INSPECTION DES DENREES.

541 (150)	Crédits supplémentaires nécessaires pour salaires.....	10,000 00
	Crédits supplémentaires nécessaires pour gages et dépenses contingentes.....	7,500 00

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

409 (18)	Traitement de juges de la cour de comté pour le comté de Victoria, district d'Atlin et le district de Kootenay-Est, C.-B., à $2,400 chacun.....	7,200 00
	Traitement d'un juge additionnel à Trois-Rivières, P.Q.....	4,000 00
	Allocation de subsistance au juge du district d'Atlin, C.-B..	1,200 00

COUR SUPRÊME DU CANADA.

410 (19) Augmentation des appointements de R. G. Davis à compter du premier juillet 1905, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil.. .. .. 50 00

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

411 (20) Traitement de deux juges additionnels de la Cour Suprême des Territoires du Nord-Ouest.. .. .. 8,000 00

TERRITOIRE DU YUKON.

412 (21) Pour acquitter le prix des volumes publiés en 1905-06; réédition des *English Law Reports* pour la bibliothèque du droit. 125 00

PENITENCIERS.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

413 (22) Gratification à l'école publique de Stony-Mountain au lieu des taxes d'écoles payées par les employés du pénitencier pour l'exercice 1905.. .. .. 250 00

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

414 (23) Paiement au taux de $1,000 par année à M. W. A. Duncan pour services en qualité de comptable et de secrétaire du directeur, du 3 avril au 11 juillet 1895, moins ce qu'il lui a déjà été payé $152.15).. .. .. 121 82

PÉNITENCIER D'ALBERTA (PRISON D'EDMONTON).

415 (24) Autre somme nécessaire.. .. .. 10,000 00

EN GÉNÉRAL.

416 (25) Appointements de W. P. Archibald, à titre d'agent fédéral de la libération anticipée.. .. .. 2,000 00

Augmentation des appointements des inspecteurs des pénitenciers de $2,000 à $2,800 chacun, à compter du 1er juillet 1905, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil ou de l'Acte des Pénitenciers.. .. .. 400 00

Un message est reçu du Sénat, adoptant le bill suivant avec un amendement, comme suit :—

Bill (No 87) Acte constituant en corporation la compagnie dite *International Bridge and Terminal Company*.

Page 3, ligne 50.—Retranchez l'article 12.

Page 4, ligne 23.—Retranchez tous les mots depuis " propos " jusqu'à " et ", ligne 24, et insérez " les commissaires nommés par lui devront être d'un nombre au moins égal à celui de tous les autres commissaires ".

Page 4, ligne 27.—Retranchez tous les mots depuis " conseil " jusqu'à la fin de l'article 13.

Page 4, ligne 43.—Après " compagnie " insérez " sauf les dispositions du dit article ".

Page 5, ligne 3.—Retranchez les mots " Les articles 18 et 39 de ".

Page 5, ligne 5.—Retranchez tous les mots depuis " 18 " jusqu'à " s'appliquent ", ligne 6, et insérez: " Les articles suivants de l'Acte des Chemins de fer, 1903, savoir: les

articles 51 à 117, tous deux inclusivement; l'article 118, sauf le paragraphe (*l*) du dit article, les articles 119 à 195, tous deux inclusivement, 206 à 210, tous deux inclucivement, 242, 251, 252, 280 à 284, tous deux inclusivement, 303 et 309 ".

Page 5.—Après l'article 18, insérez ce qui suit comme article A :—

"*Article A.*

" Toute compagnie de chemin de fer dont la voie a présentement ou aura à l'avenir un terminus sur quelque point situé à ou près de l'une des extrémités du dit pont, ou qui fera circuler ses trains à destination ou partant d'un tel point, et toute compagnie qui fera circuler ses trains en correspondance avec quelque chemin de fer ayant un tel terminus, ou sur lequel circulent ou circuleront des trains à destination ou partant des lieux susdits, que cette compagnie ait été constituée en corporation par le Parlement ou par une législature provinciale, ou par quelque autorité de l'Etat du Minnesota ou par la législature des Etats-Unis—aura et possédera des droits et privilèges identiques et égaux de passage sur le dit pont et d'usage des machineries et appareils fixes en dépendant, ainsi que de ses abords, sans inégalité ou préférence, aux conditions qui seront déterminées par la Commission des chemins de fer du Canada, laquelle est par le présent autorisée à vendre et faire exécuter tels ordres que'lle jugera nécessaires pour mettre à effet les dispositions du présent article."

La Chambre alors s'ajourne à 6 p.m., jusqu'à lundi prochain, à 11 a.m.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Blain*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il acheté une propriété à Glace-Bay, N.-E., pour y ériger un édifice public ?
2. Dans l'affirmative, quelle propriété a été achetée et quel prix a été payé ?
3. De qui cette propriété a-t-elle été achetée ?
4. Quelle en est la superficie et dans quelle partie de la ville est-elle située ?

M. *Fitzpatrick*—Lundi prochain—BILL intitulé: " Acte concernant le surintendant des assurances et le directeur général de la santé publique ".

M. *Fielding*—Lundi prochain—Comité général pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient de prescrire que le salaire du premier ministre sera de douze mille piastres par année.

M. *Fitzpatrick*—Lundi prochain—Comité général pour considérer la résolution suivante:—

Qu'il est expédient d'amender l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes et de prescrire comme suit:—

Qu'à chaque session du parlement, à commencer avec le présente session, il sera alloué à chaque membre du Sénat et de la Chambre des Communes, assistant à cette session, vingt piastres pour chaque jour qu'il y assistera; et si la session dure plus de trente jours, il sera payé à chaque membre du Sénat et de la Chambre des Communes qui y assistera, une indemnité de deux mille cinq cents piastres et pas plus.

Qu'au membre occupant la position reconnue de chef de l'opposition dans la Chambre des Communes, il sera payé une allocation sessionnelle supplémentaire n'excédant pas sept mille piastres.

Qu'une déduction à raison de quinze piastres par jour sera faite sur cette indemnité pour chaque jour qu'un membre n'assistera pas à une séance de la Chambre à laquelle il appartient.

Que nul membre n'aura droit à la dite indemnité sessionnelle s'il n'a été présent au moins trente et un jours, mais son indemnité pour tout nombre de jours moindre sera de vingt piastres pour chaque jour qu'il aura été présent.

Que la dite indemnité pourra être payée le dernier jour de chaque mois jusqu'à concurrence de quinze piastres pour chaque jour de présence, mais le reste sera retenu par le greffier ou le comptable de la Chambre dont il est membre jusqu'à la fin de la session, alors que le paiement final sera effectué.

Que si, pour une raison quelconque, quelqu'un n'est membre de l'une ou l'autre Chambre que pendant une partie de la session seulement, mais s'il a été membre pendant plus de trente jours durant cette session, il aura droit à l'indemnité sessionnelle susdite sauf la déduction ci-haut prescrite pour absence des séances, et sauf de plus une déduction de quinze piastres pour chaque jour de la session qui se sera écoulé avant qu'il ait été élu ou nommé, ou après qu'il aura cessé d'être membre, selon le cas; mais s'il n'est membre que pendant seulement trente jours ou moins, il n'aura droit qu'à vingt piastres pour chaque jour qu'il sera présent à cette session, quelqu'en soit la longueur; pourvu, toujours, qu'un membre de l'une ou l'autre Chambre pour une partie seulement de la session, qui devient pendant la session membre de l'autre Chambre, n'ait pas droit à plus de deux mille cinq cents piastres pour la session.

Qu'il sera aussi alloué à chaque membre du Sénat et de la Chambre des Com-

munes ses frais réels de voyage entre le lieu de sa résidence et Ottawa, aller et retour une fois seulement; mais il ne sera rien alloué pour voyage en dehors du Canada, sauf d'un point à un autre en Canada, par la route la plus directe.

Qu'à la fin de chaque mois et à la fin de la session, chaque membre devra fournir au greffier de la Chambre dont il est membre un état, signé par lui, du nombre de jours qu'il aura été présent durant le mois ou la session, suivant le cas, pour lesquels il a droit à la dite indemnité; que chaque membre demandant ses frais de voyage devra fournir au greffier de la Chambre dont il est membre un état, signé par lui, de ses frais réels de déplacement, tel que prescrit ci-dessus; et que lorsque les dits états seront certifiés par le greffier et assermentés par le membre devant le comptable de la Chambre ou son assistant, ou toute autre personne autorisée à recevoir des déclarations, le comptable paiera au membre l'allocation à laquelle il a droit conformément aux dits états.

M. *Fielding*—Lundi prochain—Comité général pour considérer les résolutions suivantes:—

Qu'il est expédient de prescrire que chaque membre du Conseil privé du Canada qui a servi comme ministre du cabinet et chef d'un département pendant la durée de cinq ans révolus, aura droit, lors de sa sortie du cabinet, à recevoir à même le fonds du revenu consolidé du Canada, une annuité égale à la moitié du traitement attaché à la charge ou position qu'il occupait lors de sa retraite.

Que si une personne retirant une annuité en vertu des présentes vient à avoir droit à un salaire comme occupant une charge publique sous le gouvernement du Canada, ou à l'allocation sessionnelle supplémentaire prescrite pour le chef de l'opposition dans la Chambre des Communes, le dit salaire ou la dite allocation sera diminué du montant de la dite annuité.

M. *Fitzpatrick*—Lundi prochain—Comité général pour considérer la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de modifier l'Acte des Cours Suprême et de l'Echiquier et de prescrire comme suit:—

Qu'il sera payé, à même le fonds du revenu consolidé du Canada, les sommes annuelles suivantes pour les traitements des juges de la Cour Suprême du Canada, savoir: au juge en chef la somme de dix mille piastres et à chacun des juges puînés la somme de neuf mille piastres, lesquelles sommes seront payées par versements mensuels, quittes et nettes de toutes déductions quelconques; le premier paiement sera fait, au *pro rata*, le premier jour du mois qui suivra la nomination du juge y ayant droit, et si un juge se démet de ses fonctions ou décède, ce juge ou son exécuteur testamentaire ou administrateur aura droit de toucher la part proportionnelle du dit traitement qui reviendra à ce juge pour le temps qu'il aura rempli sa charge depuis le dernier paiement.

Qu'il sera payé à même le fonds du revenu consolidé la somme annuelle de huit mille piastres pour le traitement du juge de la Cour de l'Echiquier du Canada, laquelle somme sera payée par versements mensuels quitte et nette de toutes déductions quelconques; le premier paiement sera fait, au *pro rata*, le premier jour du mois qui suivra la nomination du juge; et si le juge se démet de ses fonctions ou décède, le juge ou son exécuteur testamentaire ou administrateur aura droit de toucher la partie proportionnelle du dit traitement qui lui reviendra pour le temps qu'il aura rempli sa charge depuis le dernier paiement.

Qu'il sera payé au dit juge, comme frais de voyage, ses frais de déplacement et une somme de six piastres par jour pour chaque jour de vacation comme juge dans toute cour tenue ailleurs que dans la cité d'Ottawa.

M. *Fitzpatrick*—Lundi prochain—Comité général pour considérer les résolutions suivantes:—

Qu'il est expédient de modifier l'Acte concernant les Juges des cours provinciales et de prescrire comme suit :—

Que les traitements des juges de la Cour Suprême de judicature d'Ontario seront comme suit :—

	Par année.
Le juge en chef d'Ontario	$8,000
Quatre juges de la Cour d'Appel, chacun	7,000
Le juge en chef du Banc du Roi	8,000
Deux juges de la haute cour de justice division du Banc du Roi, chacun	7,000
Le chancelier d'Ontario	8,000
Deux juges de la haute cour de justice, division de la chancellerie, chacun	7,000
Le juge en chef des plaids communs	8,000
Deux juges de la haute cour de justice, division des plaids communs, chacun	7,000
Le juge en chef de la division de l'Echiquier	8,000
Deux juges de la haute cour de justice, division de l'Echiquier, chacun	7,000

Que si le juge en chef du Banc du Roi, le chancelier d'Ontario, le juge en chef des plaids communs ou le juge en chef de la division de l'Echiquier, est nommé à la Cour d'Appel, le Gouverneur en conseil pourra ordonner qu'il lui soit payé un traitement non inférieur à celui qu'il recevait précédemment comme juge en chef ou chancelier.

Que les traitements des juges de la Cour du Banc du Roi et de la Cour Supérieure, dans la province de Québec, seront comme suit :—

	Par année.
Le juge en chef du Banc du Roi	$8,000
Cinq juges puînés de la dite cour, chacun	7,000
Le juge en chef de la Cour Supérieure	8,000
Dix-sept juges puînés de la dite cour dont le domicile est fixé à Montréal ou à Québec (y compris le juge auquel est assigné le district de Terrebonne), chacun	7,000
Seize juges puînés de la dite cour, dont le domicile est fixé dans des districts autres que ceux de Bonaventure et Gaspé et du Saguenay, chacun	5,000
Deux juges puînés de la dite cour, dont le domicile est fixé dans les districts de Bonaventure et Gaspé ou du Saguenay, chacun	5,000
Si le juge en chef de la Cour Supérieure réside à Québec, le juge domicilié à Montréal nommé par le Gouverneur en conseil pour remplir les fonctions de juge en chef dans le district de Montréal, tel que délimité et déterminé pour les fins de la Cour de Revision, ou, si le juge en chef est domicilié à Montréal, le juge résidant à Québec nommé par le Gouverneur en conseil pour remplir les fonctions de juge en chef dans le district de Québec tel que délimité et déterminé pour les fins de la Cour de Revision, en sus de son traitement de juge puîné	1,000

Que les traitements des juges de la Cour Suprême de la province de la Nouvelle-Ecosse seront comme suit :—

	Par année.
Le juge en chef de la dite cour	$7,000
Le juge en équité	6,000
Cinq juges puînés de la dite cour, chacun	6,000
Le juge de la cour de divorce et des causes matrimoniales	500

Que les traitements des juges de la Cour Suprême de la province du Nouveau-Brunswick seront comme suit :—

	Par année.
Le juge en chef de la dite cour	$7,000
Le juge en équité	6,000
Quatre juges puînés de la dite cour, chacun	6,000
Le juge de la cour de divorce et des causes matrimoniales	500

Que les traitements des juges de la Cour Suprême de la province de l'Ile du Prince-Edouard seront comme suit :—

	Par année.
Le juge en chef de la dite cour, étant aussi juge de la cour de vice-amirauté	6,000
Un juge assistant, étant aussi maître des rôles en chancellerie	5,200
Un juge assistant, étant aussi vice-chancelier	5,200

Que les traitements des juges de la Cour du Banc du Roi pour la province du Manitoba seront comme suit :—

	Par année.
Le juge en chef de la dite cour	$7,000
Trois juges puînés de la dite cour, chacun	6,000

Que les traitements des juges de la Cour Suprême de la province de la Colombie Anglaise seront comme suit :—

	Par année.
Le juge en chef de la dite cour	$7,000
Quatre juges puînés de la dite cour, chacun	6,000

Que les traitements des juges de la Cour Suprême des Territoires du Nord-Ouest seront comme suit :—

	Par année.
Le juge en chef de la dite cour	$7,000
Quatre juges puînés de la dite cour, chacun	6,000

Que les traitements des juges de cours de comté seront comme suit :—

ONTARIO.

Le juge de la cour de comté d'York, $2,900 par année.

Soixante et sept autres juges et juges puînés d'autres cours de comté et de district, chacun $2,500 par année pendant les premiers trois ans de service, et après trois ans de service, chacun $3,000 par année.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Le juge de la cour de comté du comté de Halifax, $3,000 par année.

Le juge de la cour de comté du district No 7, $3,000 par année.

Cinq autres juges de cours de comté, chacun $2,500 par année pendant les trois premières années de service, et après trois ans de service, chacun $3,000.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Le juge de cour de comté de la cité et du comté de Saint-Jean, $3,000 par année.

Cinq autres juges de cours de comté, chacun $2,500 par année pendant les trois premières années de service, et après trois ans de service, chacun, $3,000 par année.

ÎLE DU PRINCE-EDOUARD.

Le juge de la cour de comté du comté de Queen, $3,500 par année.

Deux autres juges de cours de comté, chacun, $2,500 par année pendant les trois premières années de service, et après trois ans de service, chacun, $3,000 par année.

MANITOBA.

Six juges de cours de comté, chacun, $2,500 par année, durant les trois premières années de service, et après trois ans de service, $3,000 par année.

COLOMBIE ANGLAISE.

Les juges des cours de comté de Caribou, Westminster, Yale, Nanaïmo, Vancouver, Victoria et Atlin, et le juge et le juge puîné de la cour de comté de Kootenay, chacun, $3,000 par année.

Qu'il sera payé, au lieu de tous les frais de voyage ci-devant autorisés, à chaque juge de cour supérieure ou de cour de comté, en sus de ses frais de déplacement, la somme de six piastres pour chaque jour qu'il assistera comme tel juge en cour ou en Chambre ailleurs qu'à l'endroit auquel il est tenu par la loi de résider.

Que dans le Territoire du Yukon, les juges de la Cour Suprême recevront les frais de voyage que le Gouverneur en conseil fixera.

Que chacun des juges locaux en amirauté recevra les frais de voyage que le gouverneur en conseil fixera.

Que chaque demande de paiement de ces frais devra être accompagnée d'un certificat du juge faisant la demande spécifiant le nombre de jours pour lesquels il a droit de faire cette demande ; Pourvu que dans la province de Québec aucuns frais de voyage ne soient accordés à un juge requis de siéger en revision aux termes de l'article 1 du chapitre 20 des Statuts de 1898 de la législature de la province de Québec, ou assistant à une cour tenue ailleurs qu'au lieu de sa résidence, à moins qu'il ne soit attesté par le juge en chef ou par le juge exerçant les devoirs de juge en chef dans le district, que la présence de tel juge était, à son avis, nécessaire.

Qu'aucun juge mentionné dans le présent acte, soit directement soit indirectement, comme directeur ou gérant de corporation publique ou de maison d'affaires, ou en aucune autre manière, ne se livrera à quelqu'occupation ou besogne autre que ses fonctions judiciaires; mais chacun de ces juges devra se consacrer exclusivement à ces fonctions judiciaires.

No 125.

OTTAWA, SAMEDI, 15 JUILLET 1905

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 126.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI, 17 JUILLET 1905.

Onze heures a.m.

PRIÈRE.

M. Caldwell, du comité des Bills Privés, présente le quatorzième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Votre comité a pris en considération le Bill II (No 198) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Agnès Hedevig Helga Salusbury Trelawney", et a décidé d'en faire rapport sans amendement.

Vu la période avancée de la session, votre comité recommande que le dit bill soit inscrit sur le feuilleton des ordres pour être délibéré en comité général, ce jour.

Sur motion de M. Caldwell, il est ordonné,—Que le bill qui précède soit inscrit sur le feuilleton des ordres pour être délibéré en comité général, ce jour, conformément à la recommandation contenue dans le quatorzième rapport du comité des Bills Privés.

M. Fitzpatrick présente un bill (No 200) Acte concernant le surintendant des assurances et le directeur général de la santé publique, lequel est lu pour les première et seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Les amendements faits par le Sénat au Bill (No 87) Acte constituant en corporation la compagnie dite *International Bridge and Terminal Company*, sont pris en considération et adoptés.

Les adresses à Son Excellence, et les ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir :—

Par M. Macdonald (Pictou) :—Ordre de la Chambre,—Etat faisant connaître les quantités de charbon anthracite, appelé anthracite d'Ecosse, importées en Canada, en 1904, de la Grande-Bretagne ou d'ailleurs, les divers ports où ces importations ont été faites, et indiquant si des mesures ont été prises pour constater si le charbon ainsi importé était réellement de l'anthracite au point de vue du commerce ou au point de vue de l'imposition des droits ; et si, lors de l'inspection, il a été fourni quelque donnée sur le montant de carbone contenu dans le dit charbon.

Par M. Grant :—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance, documents, ordres et papiers concernant la déviation projetée du tracé de chemin de fer de la Baie de James à l'ouest de Couchiching, du plan du tracé primitif de la ligne communiqué au département des Chemins de fer et de la correspondance et des papiers à ce sujet.

Par M. Costigan :—Adresse,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick ou aucun de ses membres et le gouvernement fédéral contre la passation du Bill (No 101) Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Winding Ledges Power and Boom Company.*

Par M. McLean (Queen) :—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance, documents, ordres et papiers concernant la destitution de James Power, ci-devant maître de poste à Wheatley-River, I.P.-E., et la nomination de son successeur. Aussi, copie de toute correspondance et pétition au sujet de la réinstallation du dit James Power.

Par M. Lamont :—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance, documents et mémoires entre le gouvernement ou aucun de ses membres et le révérend James Taylor ou toute autre personne au nom des serviteurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson admis à la retraite, au sujet de leur réclamation pour une partie de la succession de feu Lord Selkirk.

Par M. Martin (Queen) :—Adresse,—Copie de toute correspondance, adresses et pétitions de la part du gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard, de la législature ou d'assemblées publiques, depuis la confédération, concernant la communication entre l'île et la terre ferme, tel que prévu par les termes d'union, y compris l'adresse conjointe des deux Chambres de la législature de l'Ile du Prince-Edouard, en 1881, la minute du conseil en 1883, l'adresse conjointe en 1884, la minute du conseil en 1885, l'adresse conjointe en 1885 à Sa Majesté la Reine Victoria, le rapport de la délégation du gouvernement de l'île à Downing Street et la dépêche du Secrétaire des colonies au gouvernement fédéral en 1886, la pétition et les résolutions de la délégation du peuple et l'adresse conjointe de la législature de l'île au mois d'avril dernier, etc.

Par M. Jackson, Selkirk (pour M. Crawford) :—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance, pétitions, mémoires, rapports d'inspecteurs, papiers, etc., concernant la défense de faire la pêche dans le lac Manitoba pendant la saison d'été.

Par M. Stockton (pour M. Daniel) :—Ordre de la Chambre,—Copie de tous rapports adressées au gouvernement ou à aucun de ses membres jusqu'à date par la commission des transports ou par aucun de ses membres, au sujet du port et du havre de Saint-Jean, N.-B.

Par M. Lavergne (Montmagny) :—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et celui de la province de Québec au sujet de l'exposition canadienne, à Liège, Belgique.

Par M. Foster :—Ordre de la Chambre,—Etat faisant connaître toutes les terres boisées vendues ou louées par le département de l'Intérieur depuis le 1er juillet 1896, la description et la superficie de chaque lot, les demaides faites, l'avis ou l'annonce de la vente ou de la demande de soumissions, les soumissions reçues et le montant mentionné dans chacune, les soumissions acceptées, le nom et le domicile ou siège d'affaires de la personne ou de la compagnie à qui chaque lot a été vendu ou loué.

Par M. Borden (Carleton) :—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance, documents, résolutions et autres papiers concernant les tentatives ou propositions tendant à autoriser le placement de fonds déposés en fidéicommis dans le Royaume-Uni

en effets garantis par aucune province du Canada, et l'exécution des conditions nécessaires à cette fin.

Les bills et ordres publics sont appelés, avec le consentement de la Chambre.

Sur motion de M. Porter, l'ordre du jour pour la troisième lecture du Bill (No 66) Acte modifiant le Code criminel, 1892, au sujet des appels sur certaines convictions par voie sommaire, est rescindé et le bill est renvoyé en comité général.

Le dit bill est, en conséquence, délibéré en comité général, rapporté avec un amendement, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 120) Acte concernant la dissémination de fausses données ayant pour objet de pousser à l'immigration, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé. (Titre changé en celui de Acte concernant les fausses données ayant pour objet de pousser à l'immigration ou de l'empêcher.)

M. Fielding propose,—Que la Chambre se forme en comité général, ce jour, pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient de prescrire que le salaire du premier ministre sera de douze mille piastres par année.

Alors, M. Fielding informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayat été mise au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné, que la Chambre se forme en comité général, ce jour, pour considérer la dite résolution.

M. Fitzpatrick propose,—Que la Chambre se forme en comité général, ce jour, pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient d'amender l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes et de prescrire comme suit:—

Qu'à chaque session du parlement, à commencer avec le présente session, il sera alloué à chaque membre du Sénat et de la Chambre des Communes, assistant à cette session, vingt piastres pour chaque jour qu'il y assistera; et si la session dure plus de trente jours, il sera payé à chaque membre du Sénat et de la Chambre des Communes qui y assistera, une indemnité de deux mille cinq cents piastres et pas plus.

Qu'au membre occupant la position reconnue de chef de l'opposition dans la Chambre des Communes, il sera payé une allocation sessionnelle supplémentaire n'excédant pas sept mille piastres.

Qu'une déduction à raison de quinze piastres par jour sera faite sur cette indemnité pour chaque jour qu'un membre n'assistera pas à une séance de la Chambre à laquelle il appartient.

Que nul membre n'aura droit à la dite indemnité sessionnelle s'il n'a été présent au moins trente et un jours, mais son indemnité pour tout nombre de jours moindre sera de vingt piastres pour chaque jour qu'il aura été présent.

Que la dite indemnité pourra être payée le dernier jour de chaque mois jusqu'à concurrence de quinze piastres pour chaque jour de présence, mais le reste sera retenu par le greffier ou le comptable de la Chambre dont il est membre jusqu'à la fin de la session, alors que le paiement final sera effectué.

Que si, pour une raison quelconque, quelqu'un n'est membre de l'une ou l'autre Chambre que pendant une partie de la session seulement, mais s'il a été membre pendant plus de trente jours durant cette session, il aura droit à l'indemnité sessionnelle susdite sauf la déduction ci-haut prescrite pour absence des séances, et sauf de plus une déduction de quinze piastres pour chaque jour de la session qui se sera écoulé avant qu'il ait été élu ou nommé, ou après qu'il aura cessé d'être membre, selon le cas; mais s'il n'est membre que pendant seulement trente jours ou moins, il n'aura droit qu'à vingt piastres pour chaque jour qu'il sera présent à cette session, quelle qu'en

soit la longueur; pourvu, toujours, qu'un membre de l'une ou l'autre Chambre pour une partie seulement de la session, qui devient pendant la session membre de l'autre Chambre, n'ait pas droit à plus de deux mille cinq cents piastres pour la session.

Qu'il sera aussi alloué à chaque membre du Sénat et de la Chambre des Communes ses frais réels de voyage entre le lieu de sa résidence et Ottawa, aller et retour une fois seulement; mais il ne sera rien alloué pour voyage en dehors du Canada, sauf d'un point à un autre en Canada, par la route la plus directe.

Qu'à la fin de chaque mois et à la fin de la session, chaque membre devra fournir au greffier de la Chambre dont il est membre un état, signé par lui, du nombre de jours qu'il aura été présent durant le mois ou la session, suivant le cas, pour lesquels il a droit à la dite indemnité; que chaque membre demandant ses frais de voyage devra fournir au greffier de la Chambre dont il est membre un état, signé par lui, de ses frais réels de déplacement, tel que prescrit ci-dessus; et que lorsque les dits états seront certifiés par le greffier et assermentés par le membre devant le comptable de la Chambre ou son assistant, ou toute autre personne autorisée à recevoir des déclarations, le comptable paiera au membre l'allocation à laquelle il a droit conformément aux dits états.

Alors, M. Fitzpatrick informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mise au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné, que la Chambre se forme en comité général, ce jour, pour considérer la dite résolution.

M. Fielding propose,—Que la Chambre se forme en comité général, ce jour, pour considérer les résolutions suivantes :—

Qu'il est expédient de prescrire que chaque membre du Conseil privé du Canada qui a servi comme ministre du cabinet et chef d'un département pendant la durée de cinq ans révolus, aura droit, lors de sa sortie du cabinet, à recevoir à même le fonds du revenu consolidé du Canada, une annuité égale à la moitié du traitement attaché à la charge ou position qu'il occupait lors de sa retraite.

Que si une personne retirant une annuité en vertu des présentes vient à avoir droit à un salaire comme occupant une charge publique sous le gouvernement du Canada, ou à l'allocation sessionnelle supplémentaire prescrite pour le chef de l'opposition dans la Chambre des Communes, le dit salaire ou la dite allocation sera diminué du montant de la dite annuité.

Alors, M. Fielding informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mise au fait de l'objet des dites résolutions les recommande à la Chambre.

Ordonné, que la Chambre se forme en comité général, ce jour, pour considérer les dites résolutions.

M. Fitzpatrick propose,—Que la Chambre se forme en comité général, ce jour, pour considérer les résolutions suivantes :—

Qu'il est expédient de modifier l'Acte concernant les Juges des cours provinciales et de prescrire comme suit :—

Que les traitements des juges de la Cour Suprême de judicature d'Ontario seront comme suit :—

	Par année.
Le juge en chef d'Ontario	$8,000
Quatre juges de la Cour d'Appel, chacun	7,000
Le juge en chef du Banc du Roi	8,000
Deux juges de la haute cour de justice division du Banc du Roi, chacun	7,000
Le chancelier d'Ontario	8,000
Deux juges de la haute cour de justice, division de la chancellerie, chacun	7,000
Le juge en chef des plaids communs	8,000
Deux juges de la haute cour de justice, division des plaids communs, chacun	7,000

Le juge en chef de la division de l'Echiquier	8,000
Deux juges de la haute cour de justice, division de l'Echiquier, chacun	7,000

Que si le juge en chef du Banc du Roi, le chancelier d'Ontario, le juge en chef des plaids communs ou le juge en chef de la division de l'Echiquier, est nommé à la Cour d'Appel, le Gouverneur en conseil pourra ordonner qu'il lui soit payé un traitement non inférieur à celui qu'il recevait précédemment comme juge en chef ou chancelier.

Que les traitements des juges de la Cour du Banc du Roi et de la Cour Supérieure, dans la province de Québec, seront comme suit :—

	Par année.
Le juge en chef du Banc du Roi	$8,000
Cinq juges puînés de la dite cour, chacun	7,000
Le juge en chef de la Cour Supérieure	8,000
Dix-sept juges puînés de la dite cour dont le domicile est fixé à Montréal ou à Québec (y compris le juge auquel est assigné le district de Terrebonne), chacun	7,000
Seize juges puînés de la dite cour, dont le domicile est fixé dans des districts autres que ceux de Bonaventure et Gaspé et du Saguenay, chacun	5,000
Deux juges puînés de la dite cour, dont le domicile est fixé dans les districts de Bonaventure et Gaspé ou du Saguenay, chacun	5,000
Si le juge en chef de la Cour Supérieure réside à Québec, le juge domicilié à Montréal nommé par le Gouverneur en conseil pour remplir les fonctions de juge en chef dans le district de Montréal, tel que délimité et déterminé pour les fins de la Cour de Revision, ou, si le juge en chef est domicilié à Montréal, le juge résidant à Québec nommé par le Gouverneur en conseil pour remplir les fonctions de juge en chef dans le district de Québec tel que délimité et déterminé pour les fins de la Cour de Revision, en sus de son traitement de juge puîné	1,000

Que les traitements des juges de la Cour Suprême de la province de la Nouvelle-Ecosse seront comme suit :—

	Par année.
Le juge en chef de la dite cour	$7,000
Le juge en équité	6,000
Cinq juges puînés de la dite cour, chacun	6,000
Le juge de la cour de divorce et des causes matrimoniales	500

Que les traitements des juges de la Cour Suprême de la province du Nouveau-Brunswick seront comme suit :—

	Par année.
Le juge en chef de la dite cour	$7,000
Le juge en équité	6,000
Quatre juges puînés de la dite cour, chacun	6,000
Le juge de la cour de divorce et des causes matrimoniales	500

Que les traitements des juges de la Cour Suprême de la province de l'Ile du Prince-Edouard seront comme suit :—

	Par année.
Le juge en chef de la dite cour, étant aussi juge de la cour de vice-amirauté	6,000
Un juge assistant, étant aussi maître des rôles en chancellerie	5,200
Un juge assistant, étant aussi vice-chancelier	5,200

Que les traitements des juges de la Cour du Banc du Roi pour la province du Manitoba seront comme suit :—

	Par année.
Le juge en chef de la dite cour	$7,000
Trois juges puînés de la dite cour, chacun	6,000

Que les traitements des juges de la Cour Suprême de la province de la Colombie Anglaise seront comme suit :—

	Par année.
Le juge en chef de la dite cour	$7,000
Quatre juges puînés de la dite cour, chacun	6,000

Que les traitements des juges de la Cour Suprême des Territoires du Nord-Ouest seront comme suit :—

	Par année.
Le juge en chef de la dite cour	$7,000
Quatre juges puînés de la dite cour, chacun	6,000

Que les traitements des juges de cours de comté seront comme suit :—

ONTARIO.

Le juge de la cour de comté d'York, $2,900 par année.

Soixante et sept autres juges et juges puînés d'autres cours de comté et de district, chacun $2,500 par année pendant les premiers trois ans de service, et après trois ans de service, chacun $3,000 par année.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Le juge de la cour de comté du comté de Halifax, $3,000 par année.

Le juge de la cour de comté du district No 7, $3,000 par année.

Cinq autres juges de cours de comté, chacun $2,500 par année pendant les trois premières années de service, et après trois ans de service, chacun $3,000.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Le juge de cour de comté de la cité et du comté de Saint-Jean, $3,000 par année.

Cinq autres juges de cours de comté, chacun $2,500 par année pendant les trois premières années de service, et après trois ans de service, chacun, $3,000 par année.

ÎLE DU PRINCE-EDOUARD.

Le juge de la cour de comté du comté de Queen, $3,500 par année.

Deux autres juges de cours de comté, chacun, $2,500 par année pendant les trois premières années de service, et après trois ans de service, chacun, $3,000 par année.

4

MANITOBA.

Six juges de cours de comté, chacun, $2,500 par année, durant les trois premières années de service, et après trois ans de service, $3,000 par année.

COLOMBIE ANGLAISE.

Les juges des cours de comté de Caribou, Westminster, Yale, Nanaïmo, Vancouver, Victoria et Atlin, et le juge et le juge puîné de la cour de comté de Kootenay, chacun, $3,000 par année.

Qu'il sera payé, au lieu de tous les frais de voyage ci-devant autorisés, à chaque juge de cour supérieure ou de cour de comté, en sus de ses frais de déplacement, la somme de six piastres pour chaque jour qu'il assistera comme tel juge en cour ou en chambre ailleurs qu'à l'endroit auquel il est tenu par la loi de résider.

Que dans le Territoire du Yukon, les juges de la Cour Suprême recevront les frais de voyage que le Gouverneur en conseil fixera.

Que chacun des juges locaux en amirauté recevra les frais de voyage que le gouverneur en conseil fixera.

Que chaque demande de paiement de ces frais devra être accompagnée d'un certificat du juge faisant la demande spécifiant le nombre de jours pour lesquels il a droit de faire cette demande ; Pourvu que dans la province de Québec aucuns frais de voyage ne soient accordés à un juge requis de siéger en revision aux termes de l'article 1 du chapitre 20 des Statuts de 1898 de la législature de la province de Québec, ou assistant à une cour tenue ailleurs qu'au lieu de sa résidence, à moins qu'il ne soit attesté par le juge en chef ou par le juge exerçant les devoirs de juge en chef dans le district, que la présence de tel juge était, à son avis, nécessaire.

Qu'aucun juge mentionné dans le présent acte, soit directement soit indirectement, comme directeur ou gérant de corporation publique ou de maison d'affaires, ou en aucune autre manière, ne se livrera à quelqu'occupation ou besogne autre que ses fonctions judiciaires; mais chacun de ces juges devra se consacrer exclusivement à ces fonctions judiciaires.

Alors, M. Fitzpatrick informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mise au fait de l'objet des dites résolutions, les recommande à la Chambre.

Ordonné, que la Chambre se forme en comité général, ce jour, pour considérer les dites résolutions.

M. Fitzpatrick propose,—Que la Chambre se forme en comité général, ce jour, pour considérer les résolutions suivantes :—

Qu'il est expédient de modifier l'Acte des Cours Suprême et de l'Echiquier et de prescrire comme suit:—

Qu'il sera payé, à même le fonds du revenu consolidé du Canada, les sommes annuelles suivantes pour les traitements des juges de la Cour Suprême du Canada, savoir: au juge en chef la somme de dix mille piastres et à chacun des juges puînés la somme de neuf mille piastres, lesquelles sommes seront payées par versements mensuels, quittes et nettes de toutes déductions quelconques; le premier paiement sera fait, au *pro rata*, le premier jour du mois qui suivra la nomination du juge y ayant droit, et si un juge se démet de ses fonctions ou décède, ce juge ou son exécuteur testamentaire ou administrateur aura droit de toucher la part proportionnelle du dit traitement qui reviendra à ce juge pour le temps qu'il aura rempli sa charge depuis le dernier paiement.

Qu'il sera payé à même le fonds du revenu consolidé la somme annuelle de huit mille piastres pour le traitement du juge de la Cour de l'Echiquier du Canada, laquelle somme sera payée par versements mensuels quitte et nette de toutes déductions quelconques; le premier paiement sera fait, au *pro rata*, le premier jour du mois qui suivra la nomination du juge; et si le juge se démet de ses fonctions ou décède, le juge ou son exécuteur testamentaire ou administrateur aura droit de toucher la partie proportionnelle du dit traitement qui lui reviendra pour le temps qu'il aura rempli sa charge depuis le dernier paiement.

Qu'il sera payé au dit juge, comme frais de voyage, ses frais de déplacement et une somme de six piastres par jour pour chaque jour de vacation comme juge dans toute cour tenue ailleurs que dans la cité d'Ottawa.

Alors, M. Fitzpatrick informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mise au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné, que la Chambre se forme en comité général, ce jour, pour considérer la dite résolution.

L'ordre du jour portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides, étant lu ;

M. Fielding propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Foster propose, comme amendement,—Que tous les mots après " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants :—" bien qu'il soit à désirer que chaque fonctionnaire à l'emploi du gouvernement ait toute liberté pour ses opinions politiques et puisse exercer librement ses droits de citoyen, nul employé public ne devrait être encou-

ragé ou autorisé à prendre part active dans l'élection des représentants aux législatures provinciales ou fédérales ".

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est adopté.

Et la question étant mise sur la motion principale, telle qu'amendée,—elle est adoptée.

M. Fielding propose,—Que la Chambre se forme en comité des Subsides, sans délai, —Adopté.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides,—et sur nouveau rapport de progrès, le comité est autorisé à siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général sur une certaine résolution concernant le traitement du premier ministre.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

Résolu,—Qu'il est expédient de prescrire que le salaire du premier ministre sera de douze mille piastres par année.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est rapportée, lue la seconde fois, et agréée.

M. Fielding présente alors un Bill (No 201) Acte concernant le traitement du premier ministre,—lequel est lu pour la première fois et remis, pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général sur certaine résolution concernant le Sénat et la Chambre des Communes.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

Résolu,—Qu'il est expédient d'amender l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes, et de prescrire comme suit :—

Qu'à chaque session du Parlement, à commencer avec la présente session, il sera alloué à chaque membre du Sénat et de la Chambre des Communes, assistant à cette session, vingt piastres pour chaque jour qu'il y assistera; et si la session dure plus de trente jours, il sera payé à chaque membre du Sénat et de la Chambre des Communes qui y assistera, une indemnité de deux mille cinq cents piastres et pas plus.

Qu'au membre occupant la position reconnue de chef de l'opposition dans la Chambre des Communes, il sera payé une allocation sessionnelle supplémentaire de sept mille piastres.

Qu'à chaque session du Parlement tenue à l'avenir, une déduction à raison de quinze piastres par jour sera faite sur cette indemnité pour chaque jour qu'un membre n'assistera pas à une séance de la Chambre à laquelle il appartient.

Que nul membre n'aura droit à la dite indemnité sessionnelle s'il n'a été présent au moins trente et un jours, mais son indemnité pour tout nombre de jours moindres sera de vingt piastres pour chaque jour qu'il aura été présent.

Que la dite indemnité pourra être payée le dernier jour de chaque mois jusqu'à concurrence de dix piastres pour chaque jour de présence, mais le reste sera retenu par le greffier ou le comptable de la Chambre dont il est membre jusqu'à la fin de la session, alors que le paiement final sera effectué.

Qu'à chaque session du Parlement tenue à l'avenir, si, pour une raison quelconque,

quelqu'un n'est membre de l'une ou l'autre Chambre que pendant une partie de la session seulement, mais s'il a été membre pendant plus de trente jours durant cette session, il aura droit à l'indemnité sessionnelle susdite sauf la déduction ci-haut prescrite pour absence des séances, et sauf de plus une déduction de quinze piastres pour chaque jour de la session qui se sera écoulé avant qu'il ait été élu ou nommé, ou après qu'il aura cessé d'être membre, selon le cas; mais s'il n'est membre que pendant seulement trente jours ou moins, il n'aura droit qu'à vingt piastres pour chaque jour qu'il sera présent à cette session, quelle qu'en soit la longueur; pourvu, toujours, qu'un membre de l'une ou l'autre Chambre pour une partie seulement de la session, qui devient pendant la session membre de l'autre Chambre, n'ait pas droit à plus de deux mille cinq cents piastres pour la session.

Qu'il sera aussi alloué à chaque membre du Sénat et de la Chambre des Communes ses frais réels de voyage entre le lieu de sa résidence et Ottawa, aller et retour une fois seulement; mais il ne sera rien alloué pour voyage en dehors du Canada, sauf d'un point à un autre en Canada, par la route la plus directe.

Qu'à chaque session du Parlement tenue à l'avenir, à la fin de chaque mois et à la fin de la session, chaque membre devra fournir au greffier de la Chambre dont il est membre un état, signé par lui, du nombre de jours qu'il aura été présent durant le mois ou la session, suivant le cas, pour lesquels il a droit à la dite indemnité; que chaque membre demandant ses frais de voyage devra fournir au greffier de la Chambre dont il est membre, un état signé par lui, de ses frais réels de déplacement, tel que prescrit ci-dessus; et que lorsque les dits états seront certifiés par le greffier et assermentés par le membre devant le comptable de la Chambre ou son assistant, ou tout autre personne autorisée à recevoir des déclarations, le comptable paiera au membre l'allocation à laquelle il a droit conformément aux dits états.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est rapportée, lue la seconde fois, et agréée.

M. Fitzpatrick présente alors un Bill (No 202) Acte modifiant l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général sur certaines résolutions concernant une annuité aux membres du Conseil privé, lors de leur retraite du cabinet.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

1. Résolu,—Qu'il est expédient de prescrire que chaque membre du Conseil privé du Canada qui s'est déjà retiré ou qui se retirera ci-après du cabinet, après avoir servi comme premier ministre ou comme ministre du cabinet et chef d'un département pendant la durée de cinq ans révolus, aura droit, après la mise en force de l'acte basé sur cette résolution, lors de sa sortie du cabinet, suivant le cas, à recevoir à même le fonds du revenu consolidé du Canada, une annuité égale à la moitié du traitement attaché à la charge ou position qu'il occupait lors de sa retraite.

2. Résolu,—Que si une personne recevant une annuité en vertu des présentes vient à avoir droit à une autre annuité, pension ou allocation, soit fédérale, soit provinciale, sous la Couronne, ou à un salaire ou à une allocation provenant d'une position ou charge salariée, soit fédérale soit provinciale, sous la Couronne, ou à l'allocation sessionnelle supplémentaire prescrite pour le chef de l'opposition dans la Chambre des Communes, l'annuité prescrite par les présentes sera de temps à autre réduite du montant de telle autre annuité ou de telle pension, salaire ou allocation.

Résolutions à rapporter.

Les dites résolutions sont rapportées, lues la seconde fois et agréées.

M. Fielding présente alors un Bill (No 203) Acte concernant des annuités pour certains conseillers privés,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour considérer certaine résolution concernant les traitements des juges des cours provinciales.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier l'Acte concernant les Juges des cours provinciales et de prescrire comme suit :—

Que les traitements des juges de la Cour Suprême de judicature d'Ontario seront comme suit :—

	Par année.
Le juge en chef d'Ontario	$8,000
Quatre juges de la Cour d'Appel, chacun	7,000
Le juge en chef du Banc du Roi	8,000
Deux juges de la haute cour de justice, division du Banc du Roi, chacun	7,000
Le chancelier d'Ontario	8,000
Deux juges de la haute cour de justice, division de la chancellerie, chacun	7,000
Le juge en chef des plaids communs	8,000
Deux juges de la haute cour de justice, division des plaids communs, chacun	7,000
Le juge en chef de la division de l'Echiquier	8,000
Deux juges de la haute cour de justice, division de l'Echiquier, chacun	7,000

Que si le juge en chef du Banc du Roi, le chancelier d'Ontario, le juge en chef des plaids communs ou le juge en chef de la division de l'Echiquier, est nommé à la Cour d'Appel, le Gouverneur en conseil pourra ordonner qu'il lui soit payé un traitement non inférieur à celui qu'il recevait précédemment comme juge en chef ou chancelier.

Que les traitements des juges de la Cour du Banc du Roi et de la Cour Supérieure, dans la province de Québec, seront comme suit :—

	Par année.
Le juge en chef du Banc du Roi	$8,000
Cinq juges puînés de la dite cour, chacun	7,000
Le juge en chef de la Cour Supérieure	8,000
Dix-sept juges puînés de la dite cour dont le domicile est fixé à Montréal ou à Québec (y compris le juge auquel est assigné le district de Terrebonne), chacun	7,000
Seize juges puînés de la dite cour dont le domicile est fixé dans des districts autres que ceux de Bonaventure et Gaspé et du Saguenay, chacun	5,000
Deux juges puînés de la dite cour, dont le domicile est fixé dans les districts de Bonaventure et Gaspé ou du Saguenay, chacun	5,000
Si le juge en chef de la Cour Supérieure réside à Québec, le juge domicilié à Montréal nommé par le Gouverneur en conseil pour remplir les fonctions de juge en chef dans le district de Montréal, tel que délimité et déterminé pour les fins de la Cour de Revision, ou, si le juge en chef est domicilié à Montréal, le juge résidant à Québec nommé par le Gouverneur en conseil pour remplir les fone-	

tions de juge en chef dans le district de Québec tel que délimité et déterminé pour les fins de la Cour de Revision, en sus de son traitement de juge puîné. 1,000

Que les traitements des juges de la Cour Suprême de la province de la Nouvelle-Ecosse seront comme suit :—

	Par année.
Le juge en chef de la dite cour.	$7,000
Le juge en équité.	6,000
Cinq juges puînés de la dite cour, chacun.	6,000
Le juge de la cour de divorce et des causes matrimoniales.	500

Que les traitements des juges de la Cour Suprême de la province du Nouveau-Brunswick seront comme suit :—

	Par année.
Le juge en chef de la dite cour.	$7,000
Le juge en équité.	6,000
Quatre juges puînés de la dite cour, chacun.	6,000
Le juge de la cour de divorce et des causes matrimoniales.	500

Que les traitements des juges de la Cour Suprême de la province de l'Ile du Prince-Edouard seront comme suit :—

	Par année.
Le juge en chef de la dite cour, étant aussi juge de la cour de vice-amirauté.	$6,000
Un juge assistant, étant aussi maître des rôles en chancellerie.	5,200
Un juge assistant, étant aussi vice-chancelier.	5,200

Que les traitements des juges de la Cour du Banc du Roi pour la province du Manitoba seront comme suit :—

	Par année.
Le juge en chef de la dite cour.	$7,000
Trois juges puînés de la dite cour, chacun.	6,000

Que les traitements des juges de la Cour Suprême de la province de la Colombie-Anglaise seront comme suit :—

	Par année.
Le juge en chef de la dite cour.	$7,000
Quatre juges puînés de la dite cour, chacun.	6,000

Que les traitements des juges de la Cour Suprême des Territoires du Nord-Ouest seront comme suit :—

	Par année.
Le juge en chef de la dite cour.	$7,000
Cinq juges puînés de la dite cour, chacun.	6,000

Que les traitements des juges de cours de comté seront comme suit :—

ONTARIO.

Le juge de la cour de comté d'York, $2,900 par année.

Soixante et sept autres juges et juges puînés d'autres cours de comté et de district, chacun $2,500 par année pendant les premiers trois ans de service, et après trois ans de service, chacun $3,000 par année.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Le juge de la cour de comté du comté de Halifax, $3,000 par année.

Le juge de la cour de comté du district No 7, $3,000 par année.

Cinq autres juges de cours de comté, chacun $2,500 par année pendant les trois premières années de service, et après trois ans de service, chacun $3,000.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Le juge de cour de comté de la cité et du comté de Saint-Jean, $3,000 par année.

Cinq autres juges de cours de comté, chacun $2,500 par année pendant les trois premières années de service, et après trois ans de service, chacun, $3,000 par année.

ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Le juge de la cour de comté de Queen, $3,000 par année.

Deux autres juges de cours de comté, chacun, $2,500 par année pendant les trois premières années de service, et après trois ans de service, chacun, $3,000 par année.

MANITOBA.

Six juges de cours de comté, chacun, $2,500 par année, durant les trois premières années de service, et après trois ans de service, $3,000 par année.

COLOMBIE ANGLAISE.

Les juges des cours de comté de Caribou, Westminster, Yale, Nanaïmo, Vancouver, Victoria et Atlin, et le juge et le juge puîné de la cour de comté de Kootenay, chacun, $3,000 par année.

Qu'il sera payé, au lieu de tous les frais de voyage ci-devant autorisés, à chaque juge de cour supérieure, de district ou de cour de comté, en sus de ses frais de déplacement, la somme de six piastres pour chaque jour qu'il assistera comme tel juge en cour ou en chambre ailleurs qu'à l'endroit auquel il est tenu par la loi de résider, et si son domicile n'est pas fixé par la loi l'allocation ne sera pas faite pour présence au chef-lieu de comté ou à son domicile.

Que dans le Territoire du Yukon, les juges de la Cour Suprême recevront les frais de voyage que le Gouverneur en conseil fixera.

Que chacun des juges locaux en amirauté recevra les frais de voyage que le Gouverneur en conseil fixera.

Que chaque demande de paiement de ces frais devra être accompagnée d'un certificat du juge faisant la demande spécifiant le nombre de jours pour lesquels il a droit de faire cette demande ; Pourvu que dans la province de Québec aucuns frais de voyage ne soient accordés à un juge requis de siéger en revision aux termes de l'article 1 du chapitre 20 des Statuts de 1898 de la législature de la province de Québec, ou assistant à une cour tenue ailleurs qu'au lieu de sa résidence, à moins qu'il ne soit attesté par le juge en chef ou par le juge exerçant les devoirs de juge en chef dans le district, que la présence de tel juge était, à son avis, nécessaire.

Qu'aucun juge mentionné dans le présent acte, soit directement soit indirectement, comme directeur ou gérant de corporation, ou compagnie, ou en aucune autre manière, ne se livrera pour lui-même ou d'autres à quelqu'occupation ou besogne autre que ses fonctions judiciaires; mais chacun de ces juges devra se consacrer exclusivement à ces fonctions judiciaires.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est rapportée, lue la seconde fois et agréée.

M. Fitzpatrick présente alors un Bill (No 204) Acte modifiant l'Acte concernant les Juges des cours provinciales,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général sur certaine résolution modifiant l'Acte des Cours Suprême et de l'Echiquier.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée.

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier l'Acte des Cours Suprême et de l'Echiquier et de prescrire comme suit :—

Qu'il sera payé à même le fonds du revenu consolidé du Canada, les sommes annuelles suivantes pour les traitements des juges de la Cour Suprême du Canada, savoir : au juge en chef la somme de dix mille piastres et à chacun des juges puînés la somme de neuf mille piastres, lesquelles sommes seront payées par versements mensuels, quittes et nettes de toutes déductions quelconques; le premier paiement sera fait au *pro rata*, le premier jour du mois qui suivra la nomination du juge y ayant droit, et si un juge se démet de ses fonctions ou décède, ce juge ou son exécuteur testamentaire ou administrateur aura droit de toucher la part proportionnelle du dit traitement qui reviendra à ce juge pour le temps qu'il aura rempli sa charge depuis le dernier paiement.

Qu'il sera payé à même le fonds du revenu consolidé la somme annuelle de huit mille piastres pour le traitement du juge de la Cour de l'Echiquier du Canada, laquelle somme sera payée par versements mensuels quitte et nette de toutes déductions quelconques; le premier paiement sera fait, au *pro rata* le premier jour du mois qui suivra la nomination du juge; et si le juge se démet de ses fonctions ou décède, le juge ou son exécuteur testamentaire ou administrateur aura droit de toucher la partie proportionnelle du dit traitement qui lui reviendra pour le temps qu'il aura rempli sa charge depuis le dernier paiement.

Qu'il sera payé au dit juge, comme frais de voyage, ses frais de déplacement et une somme de six piastres par jour pour chaque jour de vacation comme juge dans toute cour tenue ailleurs que dans la cité d'Ottawa.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est rapportée, lue la seconde fois et agréée.

M. Fitzpatrick présente alors un Bill (No 205) Acte modifiant l'Acte des Cours Suprême et de l'Echiquier,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill II (No 198) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Agnès Hedevig Helga Salusbury Trelawney", est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Sur motion de M. Grant, il est résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial du Sénat, auquel a été référé le bill qui précède.

Le Bill (No 190) Acte modifiant le Tarif des douanes, 1897, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté avec un amendement, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

La Chambre reprend ses délibérations sur les résolutions 513, 425 et 450, rapportées du comité des Subsides le 12 courant, et la résolution 540 rapportée du comité des Subsides le 14 courant, qui sont comme suit :—

TERRES FEDERALES—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

Crédits supplémentaires pour appointements dans le service extérieur.	34,000 00
Crédits supplémentaires pour dépenses imprévues, annonces, etc., et appointements de commis surnuméraires, au bureau principal.	15,000 00
Crédit supplémentaire pour protection du bois dans le Manitoba, dans les Territoires du Nord-Ouest et la zone de chemin de fer dans la Colombie-Britannique et la culture du bois dans le Manitoba et dans les Territoires du	

513 (122) Nord-Ouest..... 10,000 00

Mines—Pour payer les dépenses encourues par les expériences de la fonte de minerais de fer par procédé thermoélectrique. 15,000 00

Crédits supplémentaires pour les membres du bureau des examinateurs des arpenteurs fédéraux, y compris les dépenses imprévues du bureau. L'autorité requise par l'Acte du Service civil est, par les présentes, donnée pour le paiement à même ce montant des sommes qui pourront être requises pour payer les services des membres du bureau qui sont membres du Service civil..... 450 00

IMMIGRATION.

425 (34) Autre somme nécessaire pour les appointements des agents et des employés au Canada, dans la Grande-Bretagne et dans les pays étrangers..... 30,000 00

Canal de la Trent.

Pour compléter les études..... 28,000 00

450 (59) Améliorations sur la branche est de la rivière Holland jusqu'à New-Market..... 100,000 00

Etudes pour les barrages projetés dont le gouvernement s'est chargé..... 6,000 00

POSTES.

Pour pourvoir au salaire de A. W. Cairns, inspecteur des postes dans les Territoires du Nord-Ouest..... 2,000 00

Montant supplémentaire nécessaire pour le service des postes, $285,000, et pour dépenses diverses, $39,000..... 324,000 00

540 (149) Pour payer certains employés du bureau de poste d'Ottawa qui ont aidé à transporter les dépêches en dehors du bureau de poste durant l'incendie du 5 janvier 1904, une gratification de $10 à chacun, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service civil..... 80 00

Gratification de sympathie à la famille de feu James R. Thomas, facteur à Hamilton, tué accidentellement le 10 août 1903, montant à être appliqué au bénéfice de sa veuve et de ses enfants de la manière que déterminera le bureau du Trésor..... 1,000 00

Augmentation du salaire de H. G. Hopkirk, inspecteur des postes à London, à $2,600, depuis le 1er juillet 1902..... 323 11

La résolution 513 (122) étant lue, est adoptée.

La résolution 425 (34) étant lue ;

M. Fielding propose,—Que la dite résolution soit adoptée.

M. Foster propose, comme amendement,—Que ce crédit soit réduit du montant de $900, salaire de Robt. Nixon, qui a été reconnu après enquête s'être rendu coupable de détournement de fonds et de méfaits dans l'exercice de sa charge.

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté par le vote suivant :—

POUR :

Messieurs

Alcorn,	Christie,	Lake,	Perley,
Ames,	Cochrane,	Lennox,	Taylor,
Armstrong,	Elson,	Lewis,	Walsh,
Avery,	Foster,	MacLaren,	Wilson (Lennox et
Barr,	Haggart,	Maclean (York-sud),	Addington),
Blain,	Henderson,	McCarthy (Calgary),	Wright
Borden (Carleton),	Herron,	McLean,	(Muskoka).—30.
Brabazon,	Ingram,	(Queen's, I.-P.-E.),	
Broder,	Kemp,		

CONTRE :

Messieurs

Archambault,	Emmerson,	Lanctot,	Proulx,
Belcourt,	Fielding,	Laurier (Sir Wilfrid),	Ratz,
Boyer,	Finlay,	Lavergne (Drum-	Reid (Ristigouche),
Brown,	Finlayson,	mond et Arth.),	Riley,
Bruneau,	Fisher,	Loggie,	Roche (Halifax),
Bureau,	Fitzpatrick,	Lovell,	Ross (Rimouski),
Caldwell,	Gauvreau,	Macpherson,	Ross (Yale-Cariboo),
Calvert,	Geoffrion,	McCool,	Savoie,
Campbell,	Gervais,	McKenzie (Bruce),	Schell (Oxford),
Carney,	Girard,	McKenzie	Smith (Oxford),
Carvell,	Grant,	(Cap-Breton-nord),	Stewart,
Cash,	Greenway,	Marcile (Bagot),	Talbot (Strathcona),
Clarke,	Hughes	Miller,	Telford,
Conmee,	(King's, I.-P.-E.),	Oliver,	Turriff,
Costigan,	Jackson (Selkirk),	Paterson,	Watson,
Demers,	Johnston,	Piché,	Wright
Derbyshire,	Kennedy,	Préfontaine,	(Renfrew).—66.
Dyment,	Lachance,		

La question principale est alors adoptée.

La résolution 425 (34) est en conséquence adoptée.

La résolution 450 (59) étant lue, est adoptée.

La résolution 540 (149) étant lue ;

M. Foster propose, comme amendement,—Que l'item 2 de la dite résolution, s'élevant au chiffre de $324,000 soit diminué de la somme de $1,000, allocation à J. B. Dohie, maître de poste V Thessalon, qui a été rapporté comme coupable d'emploi frauduleux de fonds publics, de falsification de relevés, de fausses remises et autres méfaits dans l'exercice de sa charge.

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté par le même vote que précédemment.

Et la question étant mise sur la motion principale,—elle est adoptée.

La résolution 540 (149) est, en conséquence, adoptée.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir :—

Bill (No 162) Acte modifiant l'Acte des Titres de biens-fonds, 1894.

Bill (No 52) Acte modifiant l'Acte du Cens électoral, 1898.

La Chambre alors s'ajourne à 9.15 p.m., jusqu'à 11 a.m., demain.

CONVOCATION DES COMITES.

Salle.	Comités.	Heure.
	Mardi, 18 juillet.	
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.

No 126.

OTTAWA, LUNDI, 17 JUILLET 1905

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. Dawson

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi

1905

N° 127.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI, 18 JUILLET 1905.

Onze heures a.m.

PRIÈRE.

Deux pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

M. Gervais, du comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des Débats de cette Chambre pendant la présente session, présente le septième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité recommande que le salaire de $1,500 payé à chaque traducteur des Débats soit porté à $2,000, et que la dite augmentation date du 1er courant.

M. McKenzie (Cap-Breton) propose,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.—Rejeté.

Sur motion de M. Oliver, il est résolu,—Que les règlements faits par le Gouverneur en conseil sous l'autorité de l'article 47 de l'Acte des Terres fédérales applicables ou se rapportant au Territoire du Yukon et établis par les ordres en conseil aux dates respectives données ci-dessous et dont copies ont été soumises à cette Chambre, sont approuvées par cette Chambre en conformité de l'article 5 du chapitre 34 des Statuts de 1902.

Ordre en date du 18 mars 1904, C.P. No 514; ordre en date du 23 mars 1904, C.P. No 515; ordre en date du 23 mars 1904, C.P. No 545; ordre en date du 23 mars 1904, C.P. No 555; ordre en date du 2 mai 1904, C.P. 793; ordre en date du 30 mai 1904,

C.P. No 1017; ordre en date du 16 septembre 1904, C.P. No 1700; ordre en date du 1er octobre 1904, C.P. No 1638; ordre en date du 1er octobre 1904, C.P. No 1845 ; ordre en date du 6 octobre 1904, C.P. No 1933; ordre en date du 17 décembre 1904, C.P. No 2228; ordre en date du 17 décembre 1904, C.P. No 2233; ordre en date du 23 décembre 1904, C.P. No 2186; ordre en date du 28 décembre 1904, C.P. No 2300; ordre en date du 29 décembre 1904, C.P. No 2280.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois et passés, savoir :—

Bill (No 201) Acte concernant le traitement du premier ministre.

Bill (No 202) Acte modifiant l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes.

Le Bill (No 203) Acte concernant des annuités pour certains conseillers privés, est lu pour la seconde fois et délibéré en comité général,—et sur rapport de progrès, le comité est autorisé à siéger de nouveau ce jour.

Le Bill (No 204) Acte modifiant l'Acte concernant les Juges des cours provinciales, est lu pour la seconde fois, et délibéré en comité général,—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau ce jour.

Le Bill (No 205) Acte modifiant l'Acte des Cours Suprême et de l'Echiquier, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 203) Acte concernant des annuités pour certains conseillers privés, est de nouveau délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois et passé.

M. Fielding propose,—Que la Chambre se forme en comité général, ce jour, pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient d'amender la résolution du 17 juillet modifiant l'Acte concernant les Juges des cours provinciales, comme suit :—

TRAITEMENTS DES JUGES DE LA COUR SUPRÊME DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Le juge en chef de la Cour Suprême, par année	$7,000
Sept juges puînés, chacun, par année	6,000

TRAITEMENTS DES JUGES DES COURS DE COMTÉ.

Ontario.

Le doyen des juges de la cour de comté du comté d'York, par année	$3,500

Nouvelle-Ecosse.

Le juge de la cour de comté du comté de Halifax, par année	$3,500

Nouveau-Brunswick.

Le juge de la cour de comté de la cité et du comté de Saint-Jean, par année	$3,500

Colombie-Anglaise.

Le juge de la cour de comté de Kootenay-Est, par année	$3,000

Ile du Prince-Edouard.

Le juge de la cour de comté du comté de Queen, par année	$3,500

Alors, M. Fielding informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mise au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné, que la Chambre se forme en comité général, ce jour, pour considérer la dite résolution.

La Chambre se forme en comité général pour considérer certaine résolution concernant les traitements des juges des cours provinciales.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

Qu'il est expédient d'amender la résolution du 17 juillet modifiant l'Acte concernant les Juges des cours provinciales, comme suit :—

TRAITEMENTS DES JUGES DE LA COUR SUPRÊME DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Le juge en chef de la Cour Suprême, par année	$7,000
Sept juges puînés, chacun, par année	6,000

TRAITEMENTS DES JUGES DE COURS DE COMTÉ.

Ontario.

Le doyen des juges de la cour de comté du comté d'York, par année	$3,500

Nouvelle-Ecosse.

Le juge de la cour de comté du comté de Halifax, par année.	$3,500

Nouveau-Brunswick.

Le juge de la cour de comté de la cité et du comté de Saint-Jean, par année	$3,500

Colombie Anglaise.

Le juge de la cour de comté de Kootenay-Est, par année	$3,000

Ile du Prince-Edouard.

Le juge de la cour de comté du comté de Queen, par année	$3,500

Résolution à rapporter.

La dite résolution est rapportée, lu la seconde fois, et elle est référée au comité général sur le Bill (No 204) Acte modifiant l'Acte concernant les Juges des cours provinciales.

Le Bill (No 204) Acte modifiant l'Acte concernant les Juges des cours provinciales, est de nouveau délibéré en comité général, (ainsi que la résolution adoptée en comité général, ce jour, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois, et passé.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

1. Résolu,—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour certaines dépenses du service public, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1905, la somme de $160,430.66 soit accordée à même le fonds consolidé du revenu du Canada.

2. Résolu,—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour certaines dépenses du service public, pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1906, la somme de $25,794,975.45 soit accordée à même le fonds consolidé du revenu du Canada.

Résolutions à rapporter.

Les dites résolutions sont rapportées, lues la seconde fois et adoptées,—le comité des Voies et Moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Sir Wilfrid Laurier présente alors un bill (No 206) Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir aux dépenses du service public pour les exercices expirant respectivement le 30 juin 1905 et le 30 juin 1906, lquel est lu pour la première fois et la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et passé.

La Chambre alors s'ajourne à 4.05 p.m., jusqu'à 11 a.m., demain.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

AVIS DE MOTION.

M. *Gervais*—Mercredi prochain—Lorsque les motions seront appelées proposera,—Que le septième rapport du comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des Débats pendant la présente session, soit adopté.

No 127.

OTTAWA, MARDI, 18 JUILLET 1905

Ire Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1

PROCÈS-VERBAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. Dawson
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le R
1905

N° 128.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI, 19 JUILLET 1905.

Onze heures a.m.

PRIÈR .

M. McKenzie (Bruce), du comité d'Agriculture et de Colonisation, présente le septième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Les études du comité ont porté, pendant cette session,—

1° Sur l'agriculture dans ses rapports avec la production et le commerce; y compris les systèmes de culture les plus récents, et l'application des dernières méthodes scientifiques à l'importation et à la vente des produits périssables.

2° Sur l'immigration, quant aux divers détails concernant l'arrivée des immigrants aux ports d'entrée et les dépenses faites par le Canada pour l'immigration en Europe et sur le continent américain.

La preuve faite devant le comité sur les sujets ci-dessus est annexée au présent rapport.

Le comité recommande que les témoignages suivants soient imprimés en brochure, sans délai, dans la proportion ordinaire pour l'anglais et le français, en la manière adoptée pour le tirage sur feuilles volantes du rapport final du comité, savoir : 20,000 exemplaires du témoignage de G. H. Clark, commissaire des graines, et 20,000 exemplaires du témoignage de A. McNeil, chef de la division des fruits, et 20,000 exemplaires du témoignage de M. Elihu Stewart, pour être distribués comme suit :—

16,900 exemplaires de chaque témoignage aux membres du Parlement, 3,000 exemplaires de chacun au département de l'Agriculture et 100 exemplaires de chacun pour l'usage du comité.

Sur motion de M. McKenzie (Bruce) le rapport qui précède est adopté.

M. Ethier propose,—Que le septième rapport du comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des Débats de la Chambre pendant la présente session soit adopté.

Et un débat s'ensuivant,—la dite proposition est retirée, avec le consentement de la Chambre.

M. Oliver soumet à la Chambre,—Extraits de rapports de comités de l'honorable Conseil privé approuvés par Son Excellence le Gouverneur général le 31 mai, 1902 et le 20 septembre 1904, respectivement, concernant certaine propagande faite dans certains pays d'Europe pour encourager l'immigration en Canada par la *North Atlantic Trading Company of Amsterdam*, Hollande.

Aussi,—Rapport de W. M. Graham, inspecteur d'agences sauvages dans l'agence de l'Assiniboine et aussi dans l'agence de la Montagne de l'Orignal.

Aussi,—Correspondance concernant la vente de certaines îles dont la possession est contestée dans la Baie Georgienne, au sud de la Pointe de l'Orignal.

M. Hyman soumet à la Chambre,—Copie d'un acte passé entre Sa Majesté le Roi Edouard VII et la *Dominion Coal Company* (limitée).

La Chambre alors s'ajourne à 11.45 a.m., jusqu'à 11 a.m., demain.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

No 128.

OTTAWA, MERCREDI, 19 JUILLET 1905

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905

N° 129.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI, 20 JUILLET 1905.

Onze heures a.m.

PRIÈRE.

La pétition du conseil municipal du comté de Bruce, Ontario, demandant la nationalisation des réseaux téléphoniques du pays, est lue et reçue.

M. l'Orateur donne lecture à la Chambre de la lettre suivante qui lui a été adressée :—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 19 juillet 1905.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat, jeudi, le 20 courant, à 3 p.m., pour proroger la session du Parlement fédéral.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. HANBURY WILLIAMS, Colonel,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Orateur,
de la Chambre des Communes, Ottawa.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir :—

Bill (No 201) Acte concernant le traitement du premier ministre.

Bill (No 69) Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement.

Bill (No 70) Acte à l'effet d'établir la province de la Saskatchewan et de pourvoir à son gouvernement.

Bill (No 192) Acte concernant les pouvoirs des Commissaires du havre de Montréal.

Bill (No 199) Acte modifiant l'Acte concernant un arbitrage entre Sa Majesté et la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.

Bill (No 160) Acte modifiant l'Acte concernant les Territoires du Nord-Ouest.

Bill (No 170) Acte modifiant l'Acte de la Milice.

Bill (No 200) Acte concernant le surintendant des assurance et le directeur général de la santé publique.

Bill (No 120) Acte concernant les fausses données ayant pour objet de pousser à l'immigration ou de l'empêcher.

Bill (No 196) Acte modifiant le Code criminel, 1892.

Bill (No 66) Acte modifiant le Code criminel, 1892, au sujet des appels sur certaines convictions par voie sommaire.

Bill (No 202) Acte modifiant l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes.

Bill (No 205) Acte modifiant l'Acte des Cours Suprême et de l'Echiquier.

Bill (No 190) Acte modifiant le Tarif des douanes, 1897.

Bill (No 206) Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir aux dépenses du service public pour les exercices expirant respectivement le 30 juin 1905 et le 30 juin 1906.

Bill (No 204) Acte modifiant l'Acte concernant les Juges des cours provinciales.

Bill (No 203) Acte concernant des annuités pour certains conseillers privés.

Aussi,—Adoptant le Bill (No 188) Acte concernant l'inspection des compteurs à eau, avec des amendements, comme suit :—

Page 1, ligne 15.—Au lieu de l'article 2, insérer le suivant :—

"2. Les étalons ou unités de mesure pour l'eau vendue d'après compteur est le gallon contenant un poids de dix livres étalon fédéral d'eau distillée, à la température de soixante-deux degrés du thermomètre Fahrenheit, le baromètre indiquant trente pouces, et le pied cube contenant soixante-deux livres et trois cent vingt et un millièmes d'une livre avoir du poids d'eau distillée, pesée à l'air, à la température de soixante-deux degrés du thermomètre Fahrenheit, le baromètre indiquant trente pouces."

Page 1, ligne 28.—Après " gallons " insérez " ou pieds cubes ".

Page 2, ligne 8.—Retranchez tous les mots jusqu'à " de ".

Sur motion de M. Brodeur, les dits amendements sont pris en considération et adoptés.

Aussi,—Que le Sénat a adopté les 1er, 2me, 3me, 5me et 6me amendements faits par la Chambre au Bill U (No 149) du Sénat, intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud et la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec ", mais qu'il n'a pas acquiescé au 4me amendement en autant qu'il porterait sérieusement atteinte aux droits acquis par d'autres partis.

En conséquence le Sénat a substitué l'amendement suivant :—

"4. Dans la distribution des produits du prix de la vente des dits chemins de fer, ou de l'un ou l'autre de ces chemins de fer les créanciers respectifs de ces chemins de fer seront payés respectivement dans l'ordre de priorité qui existera suivant la loi; et toute fusion ou vente de l'un ou de l'autre des chemins de fer n'affectera ni ne préjudiciera en aucune manière aux réclamations légitimes existant contre l'un ou l'autre de ces chemins de fer avant cette fusion ou vente."

M. Geoffrion propose,—Que le dit message soit pris immédiatement en considération, et que la Chambre n'insiste pas sur son quatrième amendement au dit bill, et qu'elle donne son concours à la modification apportée par le Sénat au dit amendement.—Adopté.

Sur motion de M. Geoffrion, il est résolu,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat en conséquence.

Aussi,—Adoptant le Bill (No 86) Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company* (à responsabilité limitée), avec un amendement, comme suit :—

Page 1, ligne 11.—Retranchez depuis " décrète " jusqu'à la fin du bill, et insérez ce qui suit :—

" 1. La compagnie pourra construire, développer, acquérir, posséder, utiliser et tenir en service la chute d'eau qui se trouve sur la rivière La-Pluie (Rainy) en ou près la ville de Fort-Frances, district de Rainy-River, province d'Ontario, et construire, développer, tenir en service et entretenir des ouvrages, canaux, coursiers, cours d'eau, barrages fixes, piers, barrages flottants, digues, conduites et bâtiments, concurremment avec la dite chute d'eau; y compris tout surplus de force créée sur la rivière La-Pluie par des barrages ou autres travaux sur les eaux tributaires du lac La-Pluie, que la compagnie a, ou aura à l'avenir, le pouvoir de construire; mais nul ouvrage autorisé par le présent article ne sera commencé tant que les plans n'en auront pas été soumis au Gouverneur en conseil et agréés par lui.

" 2. La compagnie, à même cette force, y compris toute augmentation qui y sera apportée de temps à autre, pourra fournir de la force ou énergie électrique pour le service sur le côté canadien de la frontière internationale, concurremment avec celles qu'elle fournira pour le service aux Etats-Unis, de sorte que en tout temps, sauf les dispositions de cette loi, il n'y ait pas plus de force ou énergie électrique disponible pour le service sur le côté canadien de la frontière internationale que sur le côté américain; et, sauf les dispositions de la présente loi, cette force ou énergie électrique sera délivrée sur le côté canadien de telle manière et en tel temps que la demande en sera faite.

" 3. Les stations, générateurs, transmetteurs, machineries, appareils et accessoires nécessaires pour la délivrance de la force motrice ou énergie électrique pour le service du côté canadien de la frontière internationale devront être du côté canadien de cette frontière.

" 4. En cas de différend relativement au prix de la force ou de l'énergie fournie ou à être fournie du côté canadien de la frontière internationale, au mode employé ou au délai accordé pour la fournir, ce différend nonobstant les dispositions de l'article 13 de l'Acte des Chemins de fer de 1903, sera réglé par la Commission des chemins de fer du Canada, sur la demande de toute personne employant ou demandant la force motrice ou de la compagnie ou de la ville de Fort-Frances.

" 5. Aucune partie de la force ou énergie électrique à être fournie en vertu du présent acte pour le service du côté canadien de la frontière internationale ne sera détournée ni employée aux Etats-Unis sans l'ordre de la dite Commission des chemins de fer, donnés après un avis par écrit de deux semaines, au maire et au greffier de la ville de Fort-Frances, ou en leur absence à un membre du conseil de cette ville.

" 6. La dite Commission de chemins de fer aura plein pouvoir d'examiner, entendre et décider toute demande de la compagnie à l'effet de détourner la dite force; et chaque fois que la dite commission jugera sur réception de telle demande, qu'il n'existe pas de probabilité d'utiliser, dans un délai raisonnable, la force ou énergie électrique non employée, bien qu'elle soit actuellement disponible, sur le côté canadien de la frontière internationale, la commission donnera un ordre permettant de détourner toute, ou partie de cette force ou énergie électrique non employée, et pourra établir les termes et conditions, y compris le délai pendant lequel la force pourra être détournée, qu'elle jugera à propos.

" 7. La commission pourra exiger de la compagnie ou de toute personne de faire immédiatement, ou dans un délai spécifié, et de la manière prescrite par elle, si rien dans la présente loi ne s'y oppose, toute action ou chose que cette compagnie est ou peut être requise de faire en vertu du présent acte; et il pourra défendre la mise à exécution ou la continuation de toute action ou chose contraire aux dispositions du présent acte; et elle aura plein pouvoir d'entendre et décider toute question de droit ou

de fait, et aura, en ce qui concerne la présence et l'examen des témoins, la production et l'inspection de pièces, la mise à exécution de ses ordres, le droit d'entrée et d'inspection des propriétés, et toutes autres questions nécessaires ou utiles à l'exercice de sa juridiction, sous l'empire du présent acte, les mêmes pouvoirs, droits et privilèges que ceux conférés à une cour supérieure.

" 8. La pratique et la procédure sous l'empire du présent acte, au sujet de demandes faites à la commission, seront autant que possible celles suivies en pareil cas, d'après les dispositions de l'Acte des Chemins de fer, 1903, et de toutes autres manières seront soumises à la direction et au contrôle de la commission."

(Sur motion de M. Conmee, le dit amendement est pris en considération et adopté.)

Et aussi,—Adoptant le Bill (No 195) Acte concernant les chemins et les allocations pour chemins dans les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Page 2, ligne 10.—Après " publiques " insérez " ces nouveaux chemins devront être de la largeur prescrite pour la localité- par le manuel d'instructions concernant le système géodésique fédéral."

(Sur motion de M. Oliver, le dit amendement est pris en considération et adopté.)

Un message est reçu de Son Excellence le Gouverneur général, requérant la présence immédiate de la Chambre des Communes dans la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, s'est rendu à la salle du Sénat, où il a plu à Son Excellence, au nom de Sa Majesté, de donner la sanction royale aux bills suivants :—

Acte concernant le brevet numéro 69772 de la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company.*

Acte concernant la Compagnie de prêt et d'épargne de Huron et Erié.

Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *The Underwood Typewriter Company.*

Acte modifiant l'Acte concernant la constitution d'associations de livres de généalogie du bétail.

Acte concernant la banque dite *The Farmers Bank of Canada.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer *Ontario, Hudson's Bay and Western.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton, Yukon et Pacifique.

Acte concernant le chemin de fer le Grand Nord du Canada.

Acte concernant la compagnie dite *The Vancouver and Coast-Kootenay Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kaslo et Lardo-Duncan.

Acte constituant en corporation la compagnie dite *The Fessenden Wireless Telegraph Company of Canada.*

Acte concernant la Compagnie électrique d'Ottawa.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à New-York.

Acte concernant la compagnie dite *The North-west Coal and Coke Railway Company,* et à l'effet de changer son nom en celui de *Great West Railway Company.*

Acte modifiant l'Acte concernant le Collège militaire Royal.

Acte pour faire droit à Philip Vibert.

Acte pour faire droit à George Pearson.

Acte concernant l'inspection et la vente des grains et graines de semence.

Acte constituant en corporation la compagnie dite *North-west Telephone and Telegraph Company.*

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer électrique de Trois-Rivières, Saint-Maurice, Maskinongé et Champlain.

Acte constituant en corporation la compagnie dite *Title and Trust Company.*

Acte concernant la compagnie dite *Dominion Atlantic Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma à la Baie d'Hudson.

Acte concernant le port et la circonscription de pilotage de Québec.

Acte concernant certains brevets de la compagnie dite *Ideal Manufacturing Company.*

Acte concernant la Compagnie Gillies Brothers (à responsabilité limitée).

Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer de l'Etat.

Acte constituant en corporation la banque dite *The Monarch Bank.*

Acte constituant en corporation la banque dite *The Sterling Bank of Canada.*

Acte modifiant de nouveau l'Acte de 1899 concernant la cité d'Ottawa.

Acte modifiant les Actes concernant la Naturalisation et les Aubains.

Acte concernant la compagnie dite *The Grand Trunk Pacific Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James.

Acte concernant la compagnie dite *The Canadian Yukon Western Railway Company.*

Acte modifiant l'Acte du Recensement et des Statistiques.

Acte concernant certains brevets de David Thomas Owen.

Acte concernant certain brevet de la compagnie dite *The Metal Volatilization Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central du Canada.

Acte concernant la compagnie dite *The Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company.*

Acte pour faire droit à Isaac Pitblado.

Acte modifiant l'Acte concernant certains brevets de William A. Damen.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord.

Acte constituant en corporation la compagnie dite *Edmonton Boom Company.*

Acte constituant en corporation la compagnie die *The Provident Financial Association, Limited.*

Acte modifiant l'Acte des Banques.

Acte modifiant l'Acte des Elections Fédérales contestées.

Acte modifiant l'Acte d'irrigation du Nord-Ouest, 1898.

Acte modifiant l'Acte des Matelots.

Acte modifiant l'Acte de la Représentation des Territoires du Nord-Ouest.

Acte ayant pour objet la réglementation de la télégraphie sans fil en Canada.

Acte modifiant l'Acte concernant les traitements de certains fonctionnaires publics et autres charges annuelles sur le fonds du revenu consolidé.

Acte concernant la banque dite *The Pacific Bank of Canada.*

Acte concernant la compagnie dite *The Saint Maurice Valley Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est.

Acte concernant l'Union Saint-Joseph de la cité d'Ottawa, et à l'effet d'en changer le nom en celui d'Union Saint-Joseph du Canada.

Acte concernant la compagnie dite *The Joliette and Lake Manuan Colonization Railway Company.*

Acte modifiant l'Acte de l'Inspection des grains relativement à la détermination des types marchands et des échantillons.

Acte modifiant l'Acte du Revenu de l'Intérieur.

Acte modifiant l'Acte des titres de biens-fonds, 1894.

Acte modifiant l'Acte du Cens Electoral de 1898.

Acte constituant en corporation la compagnie dite *International Bridge end Terminal Company.*

Acte pour faire droit à Agnes Hedevig Helga Salusbury Trelawney.

Acte concernant le Traitement du Premier Ministre.

Acte à l'effet d'établir la province d'Alberta et de pourvoir à son gouvernement.

Acte à l'effet d'établir la province de la Saskatchewan et de pourvoir à son gouvernement.

Acte concernant les pouvoirs des Commissaires du havre de Montréal.

Acte modifiant l'Acte concernant nn arbitrage entre Sa Majesté et la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.

Acte modifiant l'Acte concernant les Territoires du Nord-Ouest.

Acte modifiant l'Acte de la Milice.

Acte concernant les Chemins et les Réserves pour chemins dans les provinces de la Saskatchewan et d'Alberta.

Acte concernant l'Inspection des Compteurs d'eau.

Acte concernant le Surintendant des Assurances et le Directeur général de la Santé publique.

Acte concernant la dissémination de fausses données ayant pour objet de pousser à l'immigration ou de l'entraver.

Acte modifiant le Code criminel, 1892.

Acte modifiant le Code criminel, 1892, au sujet des appels sur certaines convictions par voie sommaire.

Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes.

Acte modifiant l'Acte de la Cour Suprême et de l'Echiquier.

Acte modifiant le tarif des Douanes, 1897.

Acte modifiant l'Acte concernant les Juges des Cours Provinciales.

Acte concernant les pensions des Conseils privés.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud et la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec.

Acte concernant l'*Ontario and Minnesota Power Company* (à responsabilité limitée).

A ces bills la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants :—

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills."

Alors, l'honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Excellence le Gouverneur général, comme suit :—

"QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence, le bill suivant :—

"Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir aux dépenses du service public pour les exercices expirant respectivement le 30 juin 1905 et le 30 juin 1906, que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner."

A ce bill la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat, par ordre de Son Excellence, dans les termes suivants :—

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Après quoi il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de clore la première session du dixième Parlement par le discours suivant :—

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

En vous soulageant du poids de cette laborieuse et longue session je désire vous féliciter cordialement d'avoir adopté les deux importantes mesures pourvoyant à l'admission des provinces d'Alberta et de Saskatchewan dans la Confédération.

L'incomparable accroissement de la population dans l'étendue de ces nouvelles

provinces depuis trois ans indique de la façon la plus claire qu'elles compteront bientôt plusieurs millions d'habitants prospères et heureux.

J'ai confiance que, Dieu aidant, la perspective d'une récolte exceptionnellement abondante non seulement dans les trois provinces des prairies, mais dans d'autres parties de ce vaste Dominion, va se réaliser complètement et que, par suite, et conformément à nos espérances, le courant d'immigration qui se dirige actuellement vers le Dominion continuera, durant de nombreuses années, de s'y diriger et de contribuer ainsi à enrichir ce pays si favorisé.

L'augmentation de l'effectif de la troupe permanente, que vous avez autorisée, va permettre à mon Gouvernement de décharger les contribuables du Royaume-Uni du soin onéreux d'entretenir des garnisons à Esquimalt et à Halifax.

Il est très satisfaisant de constater que le revenu du Dominion se maintient au chiffre élevé qu'il avait atteint il y a deux ans, ce qui permet à mon Gouvernement de faire face à l'augmentation des dépenses imputables sur le revenu consolidé et laisse un excédent à inscrire au compte du capital.

Le grand nombre de bills d'intérêt privé qui ont été présentés pour des fins industrielles, et que j'ai sanctionnés, fait voir qu'il existe plusieurs nouvelles entreprises.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je vous remercie, au nom de Sa Majesté, d'avoir si libéralement voté les subsides.

Honorables Messieurs du Sénat:
Messieurs de la Chambre des Communes :

Au moment de retourner dans vos foyers permettez-moi de vous exprimer l'espoir que vous trouverez d'abondantes preuves d'une prospérité croissante, et que d'ici à ce qu'une autre session nous réunisse il se fera du progrès dans les travaux de construction du chemin de fer Transcontinental National qui deviendra si tôt nécessaire au transport des produits de l'Ouest dont la quantité augmente d'année en année.

L'ORATEUR du Sénat alors dit :

Honorables Messieurs du Sénat:
Messieurs de la Chambre des Communes :

C'est le plaisir de SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL, que ce Parlement soit prorogé jusqu'à mardi, le vingt-neuvième jour d'août prochain pour être tenu en ce lieu, et ce Parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à mardi, le vingt-neuvième jour d'août prochain.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,
Orateur.

No 129.

OTTAWA, JEUDI, 20 JUILLET 1905

1re Session, 10me Parlement, 4-5 Edouard VII, 1905.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA
Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1905